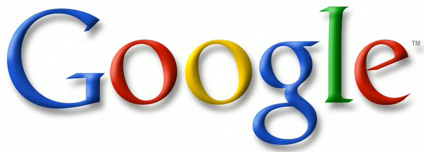




George Bancroft.

L'ESPAGNE

SOUS LES ROIS

DE LA MAISON DE BOURBON.

TOME I.

Cet ouvrage se trouve aussi à PARIS :

Chez TREUTTEL ET WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17.

REY ET GRAVIER, Libraires, quai des Augustins, n° 53.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
Rue de Vaugirard, n° 9.

L'ESPAGNE

SOUS LES ROIS

DE LA MAISON DE BOURBON,

OU

MÉMOIRES

RELATIFS A L'HISTOIRE DE CETTE NATION,

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE PHILIPPE V EN 1700,
JUSQU'A LA MORT DE CHARLES III EN 1788.

ÉCRITS EN ANGLAIS SUR DES DOCUMENS ORIGINAUX INÉDITS,

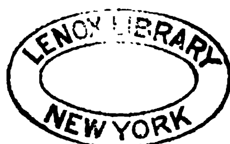
PAR WILLIAM COXE,
Auteur de l'*Histoire de la Maison d'Autriche*;

TRADUITS EN FRANÇAIS, AVEC DES NOTES ET DES ADDITIONS,

PAR DON ANDRÉS MURIEL.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ DE BURE FRÈRES,
LIBRAIRES DU ROI, ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI,
RUE SERPENTE, N° 7.
1827.


LENOX LIBRARY
NEW YORK

AVANT-PROPOS.

Les changemens de dynastie, chez les peuples gouvernés par des rois, sont des événemens d'une telle importance, que pour bien les apprécier il faut les envisager dans toute l'étendue de leurs conséquences, et examiner l'influence qu'ils ont exercée sur la destinée des nations. Tel est le but qu'on s'est proposé dans cet ouvrage, au sujet de l'avénement mémorable de la maison de Bourbon au trône d'Espagne. On y signale d'abord les causes qui amenèrent cette grande transaction politique, avec les circonstances dont elle fut accompagnée, et l'on y trace ensuite l'histoire des trois monarques de cette dynastie, Philippe V, Ferdinand VI et Charles III, qui ont successivement régi l'Espagne depuis 1700, jusqu'en 1788. A l'égard du règne de Louis Ier, vu sa courte durée et la dépendance où se trouva son gouvernement éphémère de la volonté de son père, Philippe V, il doit rentrer naturellement dans l'histoire de ce dernier.

Quand on réfléchit sur l'état déplorable où se trouvait l'Espagne avant l'avénement de la maison de Bourbon, on se demande quelles causes ont pu relever si promptement, sous Philippe V, la monarchie

défaillante de Charles II, malgré les dévastations causées par une guerre longue et acharnée soutenue sur son propre territoire, et comment elle a pu déployer assez d'énergie et de ressources, pour alarmer les puissances de l'Europe, sous le ministère d'Alberoni : on se demande aussi par quel miracle une nation, peu de temps auparavant, menacée d'une dissolution qui paraissait inévitable sous le dernier roi de la dynastie autrichienne, est devenue, quelques années plus tard, assez forte par elle-même, et comment elle a acquis assez d'influence en Europe pour qu'elle ait été courtisée à la fois par la France et par l'Angleterre, et pour qu'elle ait tenu la balance entre ces deux nations rivales, sous le règne pacifique de Ferdinand VI; enfin, on désire savoir par quel concours de circonstances heureuses, un vaste pays où languissaient l'agriculture, l'industrie, le commerce et les lettres, en un mot, où tout dépérissait avant l'avénement des Bourbons, a pu reprendre une vie nouvelle, et recevoir, sous le règne brillant de Charles III, dans toutes les parties de l'administration politique et intérieure une impulsion forte et bienfaisante. Telles sont les questions importantes, auxquelles se rattachent plusieurs autres d'un égal intérêt, qui se trouvent résolues dans cet ouvrage. Un petit nombre de personnes adonnées aux recherches historiques avaient pu les approfondir jusqu'ici, non sans beaucoup de soins et de travail; nous croyons qu'il suffit pour les décider

maintenant, de suivre le cours de la narration que nous soumettons au public.

Malgré l'existence de deux bons ouvrages publiés par deux auteurs français qui ont demeuré longtemps en Espagne, savoir, le *Tableau de l'Espagne moderne*, par Bourgoin, et l'excellent *Itinéraire* de M. de la Borde, on a eu jusqu'à présent des idées peu exactes sur le peuple espagnol moderne, dont par conséquent on juge mal la civilisation actuelle.

Non seulement on persiste à croire qu'il est resté stationnaire au milieu des progrès faits en tout genre par les autres peuples de l'Europe, mais on semble prendre à tâche d'ignorer qu'il en a fait lui-même de très remarquables sous beaucoup de rapports pendant le dernier siècle, et que son état social a reçu d'importantes améliorations sous les divers gouvernemens qui l'ont régi depuis Philippe V jusqu'à Charles IV. Il est pourtant prouvé par l'histoire, d'une manière évidente, que ces rois n'ont rien négligé pour l'éclairer, pour faire chez lui d'utiles réformes, et que depuis l'année 1700 jusqu'en 1788, ils n'ont pas cessé de travailler à déraciner les abus qui s'étaient introduits sous les administrations précédentes. Macanaz, Orri, Alberoni, Riperdà, Patiño et Campillo, sous Philippe V; le marquis de la Ensenada, sous Ferdinand VI; le ministre Roda, les comtes d'Aranda, de Campomanes et de Floridablanca; sous Charles III, aidés par plusieurs autres hommes d'un mérite reconnu,

ont proposé à ces monarques des améliorations importantes dans l'armée, la marine, les finances, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'enseignement; et, ce qui est encore mieux, ils les ont réalisées en vertu des pouvoirs à eux délégués à cet effet par l'autorité suprême. Le mouvement réformateur a été, il est vrai, bien plus rapide sous Charles III que sous ses deux prédécesseurs; les lumières n'ont fait en cela que suivre en Espagne la progression qu'elles ont suivie dans les autres États de l'Europe, où les esprits reçurent à cette époque une vive impulsion vers les réformes sociales par des causes qui sont généralement connues. Si donc, malgré le zèle déployé par ces diverses administrations, il se trouve malheureusement encore des abus qui ont résisté à leurs généreux efforts, il y aurait de l'injustice, ce nous semble, à les rendre responsables des erreurs des siècles passés, et à ne leur tenir aucun compte des obstacles qui se sont opposés à l'accomplissement de leurs intentions bienveillantes et patriotiques.

A la vérité ces divers gouvernemens n'ont point été assez généreux pour se dessaisir de pouvoirs qu'il aurait été aussi juste que sage de partager; ils ont au contraire, soit par antipathie pour les assemblées politiques, soit par des principes et des calculs faux en matière de gouvernement, montré la plus vive jalousie pour la conservation de leur autorité illimitée, évitant toujours avec soin d'appeler la nation

à l'exercice des droits légitimes dont la possession lui avait été assurée pendant un grand nombre de siècles. Ils ont sans doute aussi gardé plus de ménagemens qu'il n'aurait fallu pour certaines institutions non moins contraires au bonheur qu'à la gloire du peuple espagnol, alors même qu'ils sentaient la nécessité de les détruire, et qu'ils en éprouvaient même parfois le vif désir : assurément ce sont là des torts que l'histoire signalera avec son inflexible sévérité, en ayant toutefois égard au temps, aux opinions généralement reçues, et à plusieurs autres circonstances qui peuvent les atténuer.

Mais si ces divers gouvernemens ne se sont point élevés à de si hautes vues politiques sous les trois règnes dont nous donnons l'histoire ; si à l'égard de cette institution funeste, le Saint-Office, cause principale de tous les malheurs de l'Espagne, on ne fit que museler faiblement le monstre lorsqu'il aurait été si aisé de le terrasser, l'autorité publique s'est montrée du moins constamment occupée d'établir dans l'intérêt de la prospérité nationale des réformes utiles dans toutes les parties de l'administration du royaume.

Il y a eu même d'heureux momens où la sagesse du gouvernement espagnol et son esprit réformateur se faisaient remarquer au milieu même des progrès des nations civilisées, et où l'on admirait son zèle pour la cause de l'humanité. Il était difficile, en effet, de ne point admirer une administration ayant des

vues aussi éclairées et aussi bienfaisantes que le gouvernement de Charles III. Lorsque sous ce monarque le ministre Roda disait, par ordre du roi, au conseil de Castille : « Sa Majesté veut que l'on examine la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'abolir la peine de mort ainsi qu'on a commencé à le faire dans certaines parties éclairées de l'Europe, notamment pour les délits ci-dessus énoncés (pour les vols), en la commuant en une autre peine qui les réprimerait plus efficacement. Le roi veut également que le conseil réfléchisse sur l'usage d'employer la torture ; plusieurs nations civilisées l'ont déjà repoussée comme barbare ; et les auteurs les plus recommandables des temps modernes l'ont regardée comme un moyen peu sûr pour connaître la culpabilité des prévenus » ; lorsqu'après beaucoup d'autres considérations non moins philosophiques sur plusieurs lois qu'il fallait modifier ; le ministre terminait en disant : « Qu'il rappelait de nouveau au conseil la nécessité de former un code criminel renfermant toutes les lois pénales avec clarté et distinction, et n'offrant plus le désordre qu'il était douloureux de remarquer dans cette partie de la législation » ; en voyant, disons-nous, ces principes lumineux qui dirigeaient les conseils de Charles III, on faisait des vœux pour l'accomplissement de vues aussi utiles ; le gouvernement de ce monarque était même proposé comme modèle aux autres États de l'Europe. « Ce serait un grand bien, disait Linguet, dans ses *Annales poli-*

tiques, en parlant de la réforme du code espagnol, qu'une législation claire, courte et uniforme; il serait plaisant que ce fût le Mançanarez qui en donnât le premier exemple à l'Europe et même au monde. »

Tous les gouvernemens qui ont régi l'Espagne pendant le dix-huitième siècle n'ont pas eu, il est vrai, des vues aussi profondes ni une aussi grande étendue de lumières que celui de Charles III; mais l'histoire atteste que sous les trois règnes en question, un esprit sage de réforme et de perfectionnement a été constamment la boussole du gouvernement : et c'est ce que plusieurs personnes, d'ailleurs très éclairées, paraissent bien éloignées de croire.

Au reste, on peut dire que les Espagnols eux-mêmes ont le plus contribué à cette ignorance généralement répandue sur leur état social, et qu'ils ont donné lieu, par leur silence, à la sévérité et même à l'injustice avec lesquelles ils sont parfois traités. C'est un de leurs grands torts, ainsi que l'a remarqué le célèbre magistrat Campomanes, dans son *Traité de l'industrie populaire* et dans d'autres endroits de ses nombreux et savans ouvrages, de ne point faire connaître, par des écrits propres à éclairer les esprits, les progrès que la civilisation a faits chez eux pendant le dix-huitième siècle. Nous savons qu'on peut expliquer cette insouciance sur l'histoire de leur propre pays de la part d'individus isolés, par les entraves que la pensée y a éprouvées,

ainsi que par la crainte fondée de causer le déplaisir ou peut-être d'encourir la haine des pouvoirs ombrageux, nullement disposés à souffrir le langage de la vérité sur certaines matières politiques ou religieuses qui les concernent directement. C'est d'ailleurs une tâche très difficile, même chez les nations où la liberté légale est établie, que celle d'écrire l'histoire contemporaine en présence des passions et des préjugés. Ces causes peuvent servir sinon à justifier, du moins à expliquer la répugnance de quelques Espagnols à écrire l'histoire de leur siècle. Quoique naturellement portés, par la maturité de leurs esprits, vers les études historiques, ils ont préféré de diriger leurs investigations vers les événemens des temps anciens, évitant ainsi le danger de blesser des amours-propres, d'éveiller des haines et de heurter des préventions. Des hommes aussi éclairés et aussi jaloux de la gloire nationale que les pères Sarmiento et Florez, don Grégoire Mayans, les deux frères Mohedano, Cerdà, Sanchez, le célèbre jésuite Burriel, Bayer, Isla, Campomanes lui-même, auteur d'un ouvrage très estimé sur les Templiers, Llaguno, Muñoz et tant d'autres savans espagnols du dernier siècle; tous ces hommes célèbres, disons-nous, auraient pu écrire avec talent l'histoire d'un ou de ces trois règnes, s'ils n'eussent pas préféré de se livrer sans aucune espèce de contrainte à des discussions paisibles sur des événemens qui les missent à l'abri de toute persécution.

Mais si ces considérations ne peuvent excuser entièrement les savans espagnols d'avoir négligé l'histoire moderne de leur pays, à coup sûr elles ne justifient point les gouvernemens auxquels nous nous sommes plu à reconnaître tout à l'heure des intentions pures et des vues patriotiques : n'auraient-ils pas dû encourager les écrivains nationaux à écrire l'histoire de leur administration, ne fût-ce que parce que leur propre gloire y était intéressée ?

On alléguerait en vain, en faveur de leur insouciance, que l'histoire de leurs règnes se trouvait écrite implicitement dans les lois et les actes publics, et qu'on sera toujours à même de pouvoir les recueillir, puisque l'heureuse découverte de l'imprimerie les a consignés par des caractères ineffaçables. Sans doute des documens sûrs et authentiques, quoique isolés et épars, peuvent garantir par la suite des résultats certains aux recherches des savans ; mais il eût été bien plus utile d'avoir fait rédiger des relations historiques circonstanciées et complètes, par des hommes éclairés, sur chacun des règnes de ces trois monarques. Les lettres et l'honneur national y auraient gagné tout à la fois, alors même qu'il n'eût résulté de leurs travaux que de simples chroniques, ou des collections arides de documens officiels, faites par des historiographes, puisqu'elles auraient du moins offert des matériaux aux hommes éclairés des autres pays, pour écrire l'histoire avec cette mâle indépendance qui lui est propre, et sans les

timides ménagemens qu'on se croit obligé de garder envers les erreurs et les préjugés, dans les pays où ils exercent leur funeste empire. L'historien Robertson a beaucoup profité pour son histoire de l'empereur Charles V, des documens précieux contenus dans la chronique de ce monarque par l'évêque Sandoval; et certes les vues de ce chroniqueur sont bien loin d'être étendues, elles sont au contraire très rétrécies. Ces travaux historiques, nous en sommes persuadé, auraient eu pour résultat de faire connaître les règnes des princes de la maison de Bourbon, beaucoup mieux qu'ils ne le sont généralement. Remarquons toutefois l'étrange diversité des opinions à ce sujet : tandis qu'un des plus judicieux écrivains parmi les Espagnols modernes, reproche à ses compatriotes, ainsi que nous venons de le dire, de l'insouciance, de la timidité et de la modestie, et qu'il leur conseille de faire connaître l'état où se trouve la civilisation chez eux, et les progrès qu'elle a faits dans les derniers temps, on entend quelquefois d'autres écrivains étrangers accuser ces mêmes Espagnols de vanité nationale, d'exagération, et de forfanterie. Ils sont atteints, dit-on, de la manie de présenter hors de leurs véritables proportions, les vertus, la puissance, la gloire et la littérature de leur pays.

Quoi qu'il en soit, il est fâcheux que pour la durée de presqu'un siècle qu'embrassent les trois règnes des princes de la maison de Bourbon, nous n'ayons qu'un

très petit nombre d'ouvrages historiques écrits en langue espagnole; savoir : *Los Commentarios de la guerra du succesion de España; Historia de su rei Felipe V el animoso desde principio de su Reinado hasta la paz del año 1725, por don Vicente Baccalary Sanna, marques de San-Felipe. Genova.* Cet ouvrage est traduit en français sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire d'Espagne sous Philippe V, etc.*; Amsterdam 1756. C'est la meilleure relation historique sans contredit concernant cette époque; quoique les vues de l'historien soient peu élevées, et que le langage y manque de correction et de pureté, ce qui doit peu surprendre, le marquis de Saint-Philippe étant né, et ayant été élevé en Sardaigne, on y trouve beaucoup de détails précieux, racontés avec une véracité constamment consciencieuse. Telle est cependant la difficulté d'écrire l'histoire contemporaine, ainsi que nous l'observions plus haut, que cet ouvrage ne contenant que des éloges de Philippe V, mérités pour la plupart, n'eut pas la permission de voir le jour du vivant de ce monarque, à raison de quelques assertions, ou plutôt de révélations sur des personnes qui avaient pris part aux événemens. *Les Commentaires* ne vont que jusqu'en 1725, Philippe V mourut en 1746. Don Joseph del Campo Raso a publié la continuation des *Commentaires* jusqu'à la fin du règne de ce monarque.

Le père Belando, cordelier, écrivit l'*Histoire civile*

d'Espagne, depuis l'avénement de Philippe V, jusqu'en 1733. On a beaucoup parlé de cet ouvrage, à cause du procès qu'on intenta à son auteur devant le tribunal de l'Inquisition. Son mérite est fort au-dessous de sa réputation; seulement on y lit des particularités assez curieuses, concernant les matières ecclésiastiques et les négociations avec Rome, dont Belando combattit souvent avec chaleur les prétentions, comme contraires soit aux droits de l'église nationale, soit à la prérogative de la couronne.

Ortiz a donné sur Philippe V quelques détails dans son *Abrégé de l'Histoire générale d'Espagne* qu'il a terminé à la mort de ce monarque.

Quant aux règnes de Ferdinand VI et de Charles III, il n'existe aucun ouvrage en langue espagnole, ni même étrangère, à l'exception de celui de Beccatini, intitulé : *Storia del regno di Carolo III di Borbone, re catholico delle Spagne, corredata degli opportuni documenti; Venezia* 1780. Il y est principalement question de la jeunesse de ce monarque, et de son administration du royaume de Naples.

Ainsi sur cette période intéressante de l'histoire d'Espagne nous étions réduits au petit nombre d'ouvrages que nous venons d'indiquer, auxquels il faut ajouter quelques mémoires publiés en France, tels que ceux de Noailles, de Saint-Simon, etc., où les faits se trouvent isolés et sans suite ni enchaînement convenable, lorsque M. Coxe, déjà avantageusement

connu comme littérateur et historien, fit paraître à Londres, en 1813, son ouvrage sur les rois d'Espagne de la maison de Bourbon. C'est lui qui a rempli la lacune existante dans l'histoire de ce pays, et qui a rendu par là un service important à la littérature (*). Depuis

(*) M. Coxe, archidiacre du comté de Wiltz, recteur de Stourton et Bemerton, chapelain de la cour de Londres, etc., est né en 1747. Nous avons cru de notre devoir de faire part à ce vieillard vénérable de notre intention de publier une édition française de ses *Mémoires sur les Rois d'Espagne de la maison de Bourbon*, dans le double but de lui témoigner notre reconnaissance pour le service qu'il a rendu aux lettres en général, et à l'histoire d'Espagne en particulier, et de lui offrir en même temps l'occasion, soit de perfectionner son travail, s'il pouvait avoir quelques détails à y ajouter, soit de rectifier quelques assertions, s'il jugeait convenable de le faire. Nous apprenons par sa réponse qu'il a épuisé tous les documens qu'il possédait lors de la rédaction de son ouvrage, et que par conséquent il n'a rien à ajouter. A l'âge avancé où il est parvenu, cet écrivain estimable conserve encore toute la force de ses facultés morales; seulement nous avons appris avec une peine extrême qu'il se trouve dans un état complet de cécité.

Voici quelques détails biographiques sur sa personne et ses écrits :

M. Coxe (William) avait été destiné à suivre la profession de son père, qui était médecin à Westminster. Son éducation fut très soignée, et les études qu'il fit au collége d'Éton furent brillantes; il préféra de suivre la carrière ecclésiastique, et fut ordonné prêtre en 1772. Il quitta bientôt la cure de Denham dans le Middlesex, à laquelle il avait été attaché, et se consacra à l'éducation du marquis de Brandfort; il accompagna ensuite successivement,

long-temps M. Coxe avait eu la pensée de rédiger deux relations historiques sur l'Espagne, l'une concernant les rois de la dynastie autrichienne, l'autre ceux de la dynastie de Bourbon. Par la première il se proposait de compléter son *Histoire de la Maison d'Au-*

en qualité de gouverneur, le comte de Pembroke, M. Withbread, et le marquis de Cornwallis dans les voyages qu'ils firent en France, en Italie et en Allemagne. Il obtint, par le crédit de ses protecteurs, plusieurs dignités ecclésiastiques. On le nomma membre de la Société Royale et de celle des Antiquaires de Londres, de la Société Économique de Saint-Pétersbourg et de la Société Royale des Sciences de Copenhague. Ses esquisses de la Suisse ont obtenu un succès européen; c'est l'ouvrage qui donne sur ce pays singulier les notions les plus exactes; il est rempli d'ailleurs de détails curieux sur l'administration intérieure des Cantons. Il est écrit avec une chaleur pittoresque qui ne nuit point à l'exactitude; il a paru en 1779, et a été traduit en français par M. Ramond (Paris, in-8°, 3 volumes. 1781 et 1782). M. Coxe, homme judicieux et instruit, a publié un grand nombre d'ouvrages; on cite plus particulièrement ceux qui suivent:

1°. Relation des découvertes russes, entre l'Asie et l'Amérique, 1780, in-4°.

2°. Description des Prisons et des Hôpitaux de Russie, de Suède et de Danemarck, 1781, in-8°.

3°. Voyage en Pologne, en Russie, en Danemarck et en Suède, 3 vol. in-4°, et 5 vol. in-8°, cinquième édition. Cet ouvrage a été traduit par M. Mallet de Genève, avec notes, cartes géographiques et portraits; Genève, 1786, 4 vol. in-8°.

4°. Vues comparatives des découvertes russes, avec celles qui ont été faites par les capitaines Cook et Clarke, 1787, in-8°.

triche, tandis qu'il destinait la seconde à faire partie d'un travail qu'il méditait sur les principaux événemens politiques auxquels l'Angleterre avait pris part, à cause de la translation de la couronne d'Espagne à un prince de la maison de France. Il finit cependant par abandonner cette idée. Étant parvenu plus tard à faire une collection d'intéressans manuscrits sur les événemens qui avaient eu lieu en Espagne sous les rois de la famille de Bourbon, il en traça une esquisse légère, pour qu'elle fît partie d'un ouvrage sur la politique de l'Europe. Ce fut cette même esquisse qui devint, par les développemens qu'elle reçut une relation coordonnée et générale, enfin un ouvrage historique dans le genre de l'*Histoire de la Maison d'Autriche*.

5°. Voyage en Suisse, 1789, 3 vol. in-8°, quatrième édition; traduit par M. Ramond, 1789, 3 vol. in-8°.

6°. Anecdotes biographiques sur Handel et Smith.

7°. Fables de Gay, avec des notes, et une Vie de l'auteur, in-8°, 1796.

8°. Mémoires sur la vie et l'administration de sir Robert Walpole, comte d'Orford, 3 vol. in-8°, 1798.

9°. Voyage historique dans le comté de Montmouth.

10°. Histoire de la maison d'Autriche, depuis la fondation de la monarchie jusqu'à la mort de Léopold II, 3 vol. traduite en français par M. Henri, 5 vol. in-8°.

11°. Histoire littéraire, et œuvres choisies de Benjamin Stilling Fleet.

12°. Enfin des Lettres et Mémoires sur des matières religieuses.

(*Extrait de la Biographie des Contemporains.*)

Lors des événemens politiques arrivés en Espagne en 1808, et de l'alliance qui en résulta entre ce peuple et celui de la Grande-Bretagne contre Napoléon, l'esprit de l'auteur fut frappé de l'analogie de ces circonstances avec celles de la guerre de la succession, relativement à la position de l'Angleterre. Deux fois dans l'espace d'un siècle cette nation s'était vue engagée dans des guerres sanglantes, pour empêcher que la couronne d'Espagne ne passât dans les familles qui régnaient en France. M. Coxe partageait aussi l'enthousiasme et l'admiration générale de son pays pour le noble courage des Espagnols, luttant avec l'aide seule de la Grande-Bretagne, contre l'énorme puissance militaire du chef de la France. Le moment lui parut donc plus favorable pour donner des développemens à son travail, que le public, selon son intime conviction, devait accueillir avec beaucoup d'intérêt. Ces considérations le déterminèrent à s'en occuper avec zèle; le succès justifia ses espérances.

Il en résulta l'ouvrage que nous mettons sous les yeux du lecteur: il peut être considéré comme formant deux parties distinctes, savoir celle qui renferme des faits déjà connus par des mémoires antérieurement publiés, et celle rédigée sur des documens originaux inédits que l'auteur a été à même de pouvoir se procurer, et dont le nombre égale l'importance. Le lecteur trouvera ci-après un tableau par ordre chronologique des correspondances soit officielles, soit privées, qui ont été con-

sultées pour la rédaction de cette partie de l'ouvrage ; il y verra que l'auteur a puisé ses documens à des sources authentiques.

Nous offrons au public une relation historique, la plus exacte possible, sur les princes d'Espagne de la maison de Bourbon. Elle ne saurait être dépourvue d'intérêt pour des lecteurs français, dont la littérature manquait de cette production remarquable, qui contient d'ailleurs tant de souvenirs glorieux pour leur nation, depuis qu'elle se trouve aussi intimement liée à l'Espagne par suite de l'avénement de la maison de Bourbon au trône de cette monarchie. Nous croyons devoir donner ici quelques éclaircissemens sur le plan que nous avons suivi dans cette traduction, faite sur la seconde édition publiée à Londres en 1815.

La partie de l'ouvrage de M. Coxe, qui a été rédigée sur les documens originaux inédits, offre un intérêt tout particulier en ce que c'est par les agens diplomatiques de la France et surtout de l'Angleterre, que l'on connaît des négociations tenues jusqu'alors dans le plus grand secret. On devine aisément qu'elles n'auraient pu parvenir jusqu'à nous que par ce seul moyen; car les entretiens avec les rois et les reines, ou avec des ministres, ne sont pas toujours de nature à être rendus publics du vivant de ces personnages. Il a été hors de notre pouvoir d'ajouter des renseignemens à cette partie de l'ouvrage ; mais il n'en est pas de même pour celle qui

contient des événemens déjà connus, sur lesquels il existe des mémoires ou des travaux historiques partiels, antérieurs à la publication des *Mémoires*. Nous en avons souvent profité, soit pour éclairer davantage la narration, soit pour l'enrichir de détails oubliés ou ignorés par l'auteur. Nous avons mis également à profit, dans le même but, d'autres ouvrages français ou espagnols qui ont paru depuis 1813; les uns contiennent des faits qui se rattachent d'une manière spéciale à des époques de l'histoire d'Espagne du dix-huitième siècle, tels que les *Mémoires secrets du marquis de Louville*, la *Correspondance de madame de Maintenon et de la princesse des Ursins*, les *Mémoires du marquis d'Argenson*, et plusieurs autres ouvrages historiques; les autres, tout en n'ayant pour but que de faire connaître l'histoire et la législation de l'Espagne en général, ne renferment pas moins de détails sur quelques événemens de la même époque, tels que la *Théorie des Cortès*, par Marina, l'*Histoire de l'Inquisition d'Espagne*, par Llorente, les divers écrits publiés par M. de Sempere, et plusieurs autres, dans le même genre, qu'il serait trop long d'énumérer. Nous n'avons négligé également aucune démarche pour nous procurer des manuscrits dont quelques uns ne sont pas sans intérêt; nous avons cherché enfin à acquérir des renseignemens sur plusieurs faits, notamment sur ceux qui appartiennent au règne de Ferdinand VI et de Charles III; les traditions en

étant encore récentes, nous avons été à même de pouvoir les recueillir de la bouche même de plusieurs hommes distingués parmi nos compatriotes.

Il nous est arrivé quelquefois de différer d'opinion avec l'auteur des *Mémoires* sur les causes des événemens qu'il raconte, ou sur les intentions comme sur les intérêts des gouvernemens ou des personnes que ces événemens concernent. On trouverait bien faible la raison de cette divergence d'opinions, si nous disions qu'un Anglais et un Espagnol ne sauraient avoir les mêmes sentimens, lorsqu'il s'agit d'intérêts opposés à leur pays ; car toutes les affections doivent se taire devant la vérité. Mais on conçoit qu'étant animés tous deux du désir de lui rendre hommage, nous ayons pu envisager les mêmes objets d'une manière différente. Toutefois lorsqu'il nous a été impossible de conserver fidèlement le texte de l'ouvrage original, nous avons eu soin d'exposer les motifs qui nous ont porté à faire quelque retranchement ou à modifier l'expression de l'auteur.

Au reste, les additions faites dans l'édition française peuvent être divisées en trois classes : 1°. lorsque leur étendue et leur importance ont rendu des développemens nécessaires, on a pris le parti de rédiger des *chapitres additionnels*, sortes d'appendices ou de supplémens où l'on a placé un certain nombre de renseignemens, soit sur les branches diverses de l'administration, soit sur la littérature, afin de rendre plus complet le tableau

historique. On a surtout suivi cette méthode à la fin de chaque règne où ces espèces de supplémens ont paru plus indispensables.

2°. Nous avons fait aussi parfois des intercalations dans le texte même de l'ouvrage, soit pour mieux éclaircir des faits particuliers, soit pour remplacer la rédaction de l'auteur par une autre relation qui nous a semblé ou plus circonstanciée, ou contenir des notions plus certaines. Ces intercalations sont indiquées par le signe ¶.

3°. Enfin lorsqu'on n'a pas pu insérer les éclaircissemens dans le texte de l'ouvrage, sans danger d'altérer essentiellement ou de retarder le cours de la narration, on a eu recours à des notes mises au bas de la page. Pour les distinguer de celles de l'auteur original, elles sont marquées par un astérisque *.

MANUSCRITS CONSULTÉS POUR LA RÉDACTION DE CET OUVRAGE.

Année 1700. — *Lettres de Torcy et d'Harcourt sur le testament de Charles II*, dans les manuscrits d'Hardwich.

1714 à 1716. — *Correspondance de M. Bubb Dodington, depuis lord Melcombe, ministre d'Angleterre en Espagne.*

1717 à 1718. — *Lettres de sir Luke Schaub et du comte de Stanhope*, envoyés à Madrid par l'Angleterre, pour tâcher d'éviter une rupture avec l'Espagne.

1722 à 1727. — *Correspondance diplomatique de M. William Stanhope, depuis comte d'Harrington, pendant sa mis-*

sion en Espagne, dans laquelle on trouve des détails fort intéressans relatifs à la négociation pour la cession de Gibraltar, à l'abdication de Philippe, ainsi que sur le règne éphémère de son fils Louis, sur la reprise de la couronne par Philippe, et sur l'administration de Riperdà.

Correspondance du même diplomate pendant sa mission à Séville, en 1728, pour conclure le traité de partage.

Divers papiers et documens, concernant l'élévation, le gouvernement et la disgrâce du duc de Riperdà, parmi lesquels nous nous bornerons à citer les lettres et la correspondance de Platania et Caraccioli, deux abbés siciliens qui jouirent d'une grande faveur auprès de Philippe v, et les papiers et rapports de Saint-Saphorin, ministre d'Angleterre à Vienne, pendant la célèbre mission de Riperdà.

1728. — *Dépêches et lettres des ambassadeurs français à Madrid*, pendant la durée de l'union intime entre les gouvernemens anglais et français, notamment la *Correspondance du comte de Rottembourg.*

Lettres de Louis XV.

Instructions officielles du gouvernement français.

Correspondance entre le cardinal de Fleury et la reine d'Espagne.

Divers renseignemens sur la cour et le gouvernement de Madrid, communiqués par le Cardinal à Horace, depuis lord Walpole, qui était alors ministre du roi d'Angleterre à Paris.

1729 à 1742, et 1749 à 1757. — *Correspondance de sir Benjamin Keene*, qui fut d'abord consul général, et plus tard ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Madrid; et qui, après un séjour prolongé dans cette capitale, parvint à

acquérir une connaissance parfaite, et de la langue, et des mœurs des Espagnols. On a tracé les tableaux des administrations du marquis de la Paz et de Patiño, d'après les précieux manuscrits de ce diplomate, et on a exposé d'après eux les causes de la guerre de 1742, ainsi que la vie et le gouvernement de Ferdinand VI, peu connus des Espagnols eux-mêmes. On y lit aussi la correspondance importante avec M. Pitt, sur le projet d'engager l'Espagne dans la guerre contre la France, par la cession de Gibraltar.

Lettres du comte de Bristol, successeur de sir Benjamin Keene.

1763 à 1767. — *Correspondance diplomatique du comte de Rochfort, ambassadeur du roi d'Angleterre à Madrid.* Elle contient une foule de détails relatifs à l'administration de Squilace et de Grimaldi, à l'émeute de Madrid, aux insurrections en Amérique, à l'expulsion des Jésuites, et aux négociations suivies avec le ministre Grimaldi sur les colonies d'Amérique, sur la rançon de Manille, et sur un grand nombre d'autres matières concernant cette période.

1770 à 1771. — *Manuscrits communiqués à l'auteur par le comte de Malmesbury, chargé d'affaires de l'Angleterre à Madrid.* Ils jettent un grand jour sur l'origine et l'arrangement de la dispute entre ces deux nations, relativement aux îles Falkland; ils abondent en détails sur le caractère de Charles III, sur celui de son premier ministre Grimaldi, sur la cour de Madrid et sur la nation espagnole. On y trouve également diverses communications relatives aux négociations de l'Espagne avec la Russie, notamment sur la neutralité armée, et sur l'offre d'acheter la coopération de Catherine II par la cession de Minorque.

1771 à 1779. — *Correspondance de lord Granthan, ambassadeur d'Angleterre près la cour d'Espagne.* Elle con-

tient l'histoire secrète de cette période, qui est fort peu connue; elle expose les causes de la démission de Grimaldi et de la nomination de Floridablanca, ainsi que les motifs qui décidèrent Charles III à s'unir avec la France dans la guerre d'Amérique. Dans la même collection se trouve aussi la correspondance entre lord Rochfort et son prédécesseur, lord Weymouth, tant que celui-ci occupa la place de secrétaire d'état, avec lord Stormont, ambassadeur à Paris, et qui fournit les moyens de faire connaître les rapports et la politique des deux cours de la famille de Bourbon à cette époque.

Documens divers, dans les papiers de sir Stayner Porten, consul à Madrid, à l'époque où lord Bristol y était ambassadeur, et qui devint par la suite secrétaire de lord Rochfort et sous-secrétaire d'état; on y lit des notes curieuses concernant le commerce et les finances de l'Espagne, et une relation non moins intéressante de M. Cumberland sur sa mission à Madrid.

1782. — *Communications du comte de Shelburne et autres agens de l'Angleterre, avec MM. de Vergennes, de Grasse et Rayneval*, relatives aux négociations qui précédèrent la paix de 1782.

1782 à 1788. — *Collection des manuscrits de lord Auckland, ambassadeur à Madrid*, où il y a des documens sur la période qui commence avec la paix de Paris et finit à la mort de Charles III, ainsi que sur l'administration de Floridablanca, dont on fait connaître le système complet d'administration pour les finances, le commerce, la guerre et la marine.

Plusieurs documens recueillis par lord Holland, lors de son voyage en Espagne; communiqués par lui à l'auteur des Mémoires.

Sucinta relacion, y ultima desgracia acaecida al marques de la Ensenada.

Representacion del conde de Floridablanca a S. M. Don Carlos III. Ce compte-rendu, écrit par Floridablanca lui-même, sur les onze années de son administration, étant d'une haute importance historique, on a jugé convenable de l'insérer textuellement à la fin de ces Mémoires. Il paraît pour la première fois en langue française; je ne sache même pas qu'il ait été encore imprimé en espagnol.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les autres manuscrits, en grand nombre, qui ont été consultés par l'auteur; le lecteur les trouvera cités dans l'ouvrage.

PRÉTENDANS A LA SUCCESSION ESPAGNOLE.

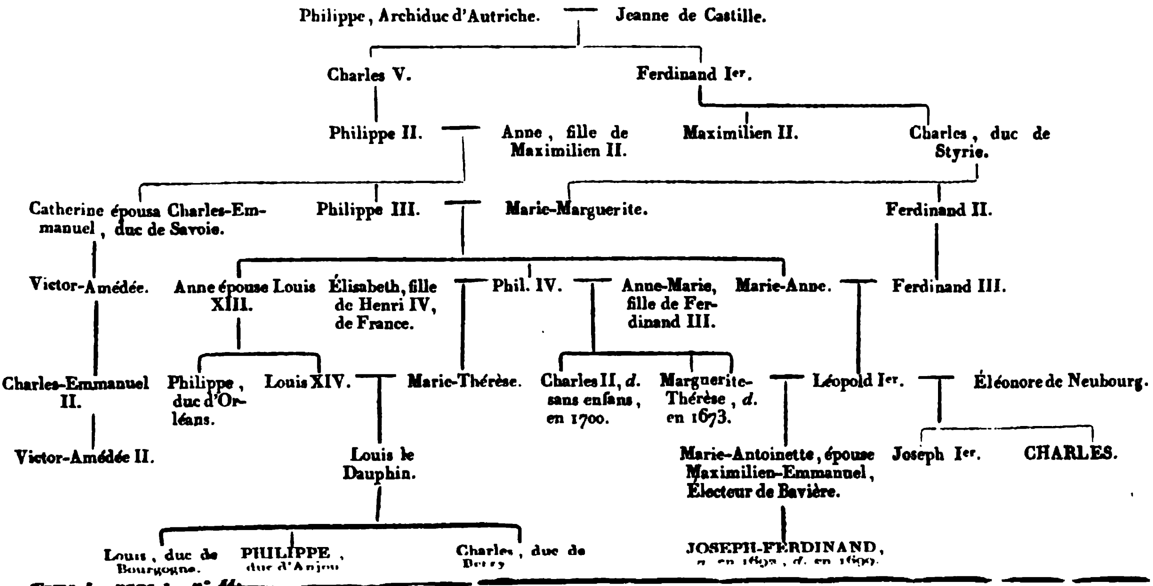


TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES ROIS D'ESPAGNE, DEPUIS L'UNION DE CASTILLE ET D'ARAGON

JUSQU'A L'EXTINCTION DE LA LIGNE AUTRICHIENNE.

Première femme, ISABELLE, reine de Castille et de Léon, par la mort de son frère Henri IV, 1474, *décédée* en 1504.

1469

FERDINAND V, surnommé le *Catholique*, *né* en 1452, roi d'Aragon et de Sicile, en 1479, mort en 1516.

1506

Sa seconde femme, Germaine de Foix, fille de Jean, vicomte de Narbonne, *décédée* en 1538.

Isabelle, *n.* en 1470, épousa en premières noces Alphonse, Infant de Portugal, 1490; en secondes noces, Emmanuel, roi de Portugal, 1497, *d.* en 1498.

Jean, *n.* 1478, époux de Marguerite, fille de l'empereur Maximilien I, 1497, *d.* en 1497.

(1) PHILIPPE Ier, d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien Ier, 1504, *d.* en 1506.

1496

(1) JEANNE, *n.* 1476, reine de Castille, 1504, reine d'Aragon, 1516, *d.* en 1555.

Marie, *n.* en 1482, épousa Emmanuel, roi de Portugal, en 1500, *d.* en 1517.

Catherine, *n.* en 1485, épousa d'abord Arthur, prince de Galles, en 1501, et en secondes noces, Henri VIII, roi d'Angleterre, en 1503 (le mariage fut consommé en 1509), divorcée en 1533, *d.* en 1536.

Léonore, *n.* en 1498, épousa d'abord Emmanuel, roi de Portugal, en 1518; en secondes noces, François Ier, roi de France, en 1530, *d.* en 1558.

(2) CHARLES Ier, *n.* en 1500, roi en 1516, empereur Charles V, en 1519, abdiqua en 1556, *d.* en 1558.

1526

Isabelle, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, *d.* en 1539.

Isabelle, *n.* en 1501, mariée à Christian II, roi de Danemarck, en 1515, *d.* en 1526.

Ferdinand Ier, *n.* en 1503, roi de Hongrie et Empereur, *d.* en 1564.

Marie, *n.* en 1505, épousa Louis II, roi de Hongrie et de Bohème, en 1521, *d.* en 1558.

Catherine, *n.* en 1507, épousa Jean III, roi de Portugal, en 1525, *d.* en 1577.

---

(3) PHILIPPE II, *n.* en 1527, *d.* en 1598.

1543

Première femme, Marie, fille de Jean III, roi de Portugal, *n.* en 1527, *d.* en 1558.

1554

Seconde femme, Marie, reine d'Angl., *d.* en 1558.

1559

Troisième femme, Élisabeth, fille de Henri II, roi de France, *n.* en 1545, *d.* en 1568.

1570

Quatrième femme, Anne, fille de l'empereur Maximilien II, *n.* en 1549, *d.* en 1580.

Marie, épouse de Maximilien II, Empereur, en 1548, *d.* en 1603.

Jeanne, *n.* en 1537, épousa Jean, Infant de Portugal, en 1552, *d.* en 1573.

Charles, connu sous le nom de Don Carlos, *n.* en 1545, *d.* en 1568.

Élisabeth-Claire-Eugénie, *n.* en 1566, épouse Albert, archiduc d'Autriche, en 1599, *d* en 1633.

Catherine, *n.* en 1567, épouse Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, en 1585, *d.* en 1597.

(4) PHILIP. III, *n.* en 1578, *d.* en 1621.

1599

Marie-Marguerite, fille de Charles, archiduc d'Autriche, et duc de la Styrie, *n.* en 1584, *d.* en 1611.

Anne-Marie, *n.* en 1601, épouse de Louis XIII, roi de France, en 1615, *d.* en 1616.

Première femme, Isabelle, fille de Henri IV, roi de France, *n.* en 1602, *d.* en 1644.

1621

(5) PHILIPPE IV, *n.* en 1605, *d.* en 1665.

1649

Seconde femme, Marie-Anne, fille de l'empereur Ferdinand III, *n.* en 1635, *d.* en 1696.

Marie-Anne, *n.* en 1606, épousa Ferdinand III, empereur, en 1631, *d.* en 1646.

Léopold Ier, empereur.

Charles, *n.* en 1607, *d.* en 1632.

Ferdinand, *n.* en 1609, Archevêque de Tolède et Cardinal, *d.* en 1641.

Balthasard-Charles, *n.* [illegible]

Marie-Thérèse, *n.* en 1638, épouse Louis XIV, roi de France, en [illegible]

Marguerite-Thérèse [illegible]

Philippe-Prosper [illegible]

Première femme, Marie-Louise, fille de Philippe, duc d'Orléans [illegible]

1679

(6) CHARLES II [illegible]

1690

Deuxième femme, Marie-Anne, fille de Philippe-Guillaume, comte Palatin de Neubourg [illegible]

INTRODUCTION

HISTORIQUE.

SECTION PREMIÈRE.

DE L'ESPAGNE, DEPUIS LES TEMPS ANCIENS JUSQU'A LA MORT DE PHILIPPE IV.

Origine et formation des Monarchies chrétiennes de l'Espagne. — Unions de Léon et de Castille, et de Castille et Aragon. — Rivalité de la France. — Nouveau Système politique en Europe. — Mariages et agrandissemens des Souverains de France, d'Autriche et d'Espagne. — La Maison d'Autriche appelée à la Couronne d'Espagne. — Accession de Charles V, et réunion de la Bourgogne et du Milanais à la Couronne d'Espagne. — Continuation de la lutte entre la France et l'Espagne. — Séparation des sept Provinces-Unies. — Guerre de Trente ans. — Perte du Portugal. — Traités de Westphalie et des Pyrénées. — Mariage de l'Infante, fille aînée du Roi d'Espagne, avec Louis XIV. — Mort de Philippe IV.

DEPUIS les temps les plus reculés, jusqu'au milieu du quinzième siècle, l'Espagne, divisée en petits états, se trouva constamment asservie par des dominations étrangères. Les Carthaginois, les Romains, les Goths, les Sarrasins, les Maures, l'occupèrent tour à tour : elle vit ses habitans successivement mêlés avec ces divers dominateurs.

Les Maures chassèrent les monarques goths des plus belles provinces de la péninsule, et s'établirent dans les royaumes de Cordoue, de Séville, de Tolède et de Grenade. Ils étaient très avancés dans les sciences, dans la guerre, dans l'industrie, et dans tous les arts d'agrément; ils cultivaient avec soin toutes les connaissances qui pouvaient contribuer à relever la grâce et l'élégance des manières, à rendre meilleure la condition des individus, ou à affermir la puissance et la force de la nation. Mais ayant formé des petits états indépendans, jaloux les uns des autres, ils furent bientôt en proie à tous les maux des empires divisés. Des guerres intérieures, des trahisons, des assassinats, couvrirent le pays de dévastations et de deuil. Les chrétiens, qui s'étaient retirés dans les montagnes de la Galice, des Asturies et de la Biscaye, profitèrent des divisions de leurs ennemis, et quittant leurs retraites, ils tombèrent sur la Castille et l'Aragon, conquirent successivement Tolède, Cordoue, Séville, Valence et Murcie, jusqu'à ce qu'enfin ils parvinrent à enfermer les Maures dans les limites étroites du royaume de Grenade.

Des rivalités et des jalousies entre les Espagnols chrétiens des diverses monarchies, et les démembremens de ces petits états s'opposèrent long-temps à l'accroissement de la puissance espagnole. Les premiers fondemens de la grandeur

à laquelle elle devait atteindre furent jetés par l'union de l'Aragon et de la Catalogne, en vertu du mariage de Pétronille, fille et héritière de Ramire II, avec Raymond Bérenger, comte de Barcelonne, et par celle de Léon et de Castille dans la personne de Ferdinand III. (¹)

Ferdinand, à qui on donna aussi le surnom de *Grand*, acquit le royaume de Léon, par son mariage avec Sancha, sœur et héritière de Bermude III; en 1037, il chassa les Maures de la Castille. Ses états, divisés d'abord entre ses trois enfans, Sanche, Alphonse et Garcia, furent réunis ensuite dans la personne d'Alphonse.

(¹) Sanche, que l'on surnomma le *Grand* à cause de ses victoires sur les Maures, septième roi de Navarre, était souverain de l'Aragon par droit de succession, et de Castille par le mariage qu'il contracta. Il partagea ses états entre ses trois fils; Ramire fut roi d'Aragon, Garcie eut la Navarre, et Ferdinand la Castille.

Au quinzième siècle, l'Espagne était divisée en quatre royaumes; trois qui étaient chrétiens, et l'autre maure. Voici leurs circonscriptions :

1°. La Castille, comprenant les provinces de la vieille et de la nouvelle Castille, Léon, Galice, les Asturies, Murcie et Andalousie, avec la seigneurie de Biscaye et ses dépendances.

2°. L'Aragon, composé de l'Aragon proprement dit, de la Catalogne avec le Roussillon et la Cerdagne, de Valence et Murcie, avec les îles Baléares et la Sicile.

3°. La Navarre, divisée en haute et basse Navarre.

4°. Le royaume maure de Grenade.

A sa mort, ses deux fils, Sanche III et Ferdinand II eurent, le premier la Castille, et le second le royaume de Léon; mais ces principautés se trouvèrent encore une fois réunies dans la personne d'Alphonse IX, fils de Ferdinand II de Léon, par son mariage avec Berenguèle, fille d'Alphonse VIII, roi de Castille. Leur fils, Ferdinand III, eut la Castille par abdication de sa mère en 1217, et entra en possession du royaume de Léon en 1230, à la mort de son père. Depuis ce temps, les deux couronnes restèrent au même souverain, jusqu'à ce que, par l'extinction de la ligne masculine dans Henri IV de Castille, Isabelle sa sœur en devint héritière; elle les possédait lorsqu'elle épousa Ferdinand d'Aragon. Vers la fin du quinzième siècle, l'union de la Castille et de l'Aragon eut lieu par le mariage de Ferdinand et d'Isabelle; elle forme l'époque la plus signalée de l'histoire d'Espagne. Sous leur règne, Grenade fut conquise, et les Maures entièrement chassés de la péninsule, qu'ils avaient occupée pendant sept siècles. Par la conquête de la haute Navarre sur la famille d'Albret, ils réunirent également à leurs états le pays situé entre l'Aragon et la Biscaye, étendant ainsi leur empire jusqu'au pied des Pyrénées ([1]). Ferdi-

([1]) La Navarre, comprenant la haute et basse Navarre, ainsi appelées à cause de leur situation respective sur les territoires français et espagnol dans les Pyrénées, appartint aux

nand, qui possédait la Sicile par droit de naissance, fut assez heureux pour pouvoir y réunir

enfans et descendans mâles de Garcia, fils aîné de Sanche le *Grand*, jusqu'à la mort de Henri Ier, arrivée sans qu'il laissât de descendance masculine : elle échut alors à Jeanne, par le mariage de celle-ci avec Philippe-le-Bel ; elle fut réunie à la France sous son fils Louis Hutin. Sa fille Jeanne fut forcée de la résigner à ses oncles Philippe-le-Long et Charles-le-Bel, en échange d'une pension annuelle. A la mort de Charles, Jeanne rentra dans ses droits ; et cette princesse ayant épousé Philippe, comte de Devereux, de la famille royale de France, la Navarre redevint encore état indépendant sous son fils et son petit-fils Charles II et Charles III. A cette époque, elle fit partie des états d'Aragon par le mariage de Blanche, fille de Charles III, avec Jacques, roi d'Aragon. Leur fille Léonore la fit passer dans la famille de Foix, par son mariage avec Gaston, comte de Foix : elle échut à sa mort à François Phœbus, son successeur et petit-fils ; et ce fut après le décès de celui-ci qu'en 1488 cet état devint l'héritage de sa sœur Catherine, qui épousa Jean d'Albret, fils d'Alain, seigneur d'Albret.

Ce royaume, par sa situation, ne pouvait qu'être l'objet de la convoitise des souverains de France et de l'Aragon à la fois. Il en résulta que Jeanne d'Albret, s'étant prononcée pour la cause de la France, dans la contestation entre Louis XII et le pape Jules II, son royaume fut mis en interdit par le pontife, ce qui fournit à Ferdinand d'Aragon un prétexte pour s'emparer de la haute Navarre.

Cependant la famille d'Albret continua de posséder la basse Navarre, jusqu'à ce qu'elle fut cédée à la France en vertu d'un mariage, et définitivement réunie à cette monarchie par Henri IV.

le royaume de Naples ([1]). Enfin, la découverte de l'Amérique ouvrit une nouvelle et vaste carrière à l'ambition et à l'esprit aventureux des Espagnols.

A cette même époque, lorsque le système politique qui régit maintenant l'Europe commençait à prendre de la consistance, les principaux souverains étaient celui d'Espagne, réunissant les couronnes de Castille et d'Aragon, celui d'Autriche, la maison de Bourgogne, et celle d'Angleterre. Le Portugal, tant par son commerce étendu que par sa situation géographique et par la capacité de ses monarques, marchait aussi vers un plus haut degré d'importance que sa position isolée et son petit territoire ne paraissaient comporter. Par de semblables avan-

([1]) Naples et la Sicile furent conquis sur les Sarrasins par les comtes normands, fondateurs de la dynastie normande. A l'extinction de leur ligne masculine, Constance, fille de Roger second, transféra la couronne à son mari, l'empereur Henri VI; et leur fils, l'empereur Frédéric second, réunit les Deux-Siciles aux états héréditaires de la maison de Souabe. Son fils Conrad, empereur et roi des Deux-Siciles, venant à mourir en 1250, Manfred, fils naturel de Frédéric, profita de l'enfance de Conradin, fils de ce même Conrad, pour lui enlever tout le territoire sicilien.

En même temps le pape Clément IV, comme seigneur de ces domaines, les donna à Charles, comte d'Anjou, de la famille royale de France. En conséquence Charles envahit

tages provenant de leur position locale, de leur esprit martial et de la richesse de leur commerce, la Suisse, les duchés de Savoie et de Milan, les républiques de Gênes, Florence et Venise, fixaient les regards de l'Europe et jouissaient d'une certaine considération politique, tandis que la réunion de la puissance temporelle et spirituelle rendait quelquefois les papes les arbitres de la chrétienté.

Le système de politique suivi par Louis XI, ainsi que la force, la position et les ressources de la France, lui donnaient de grands avantages sur chacun des souverains contemporains dont les états avoisinaient les siens. Il en résulta que, quoiqu'il fût caressé partout, la crainte générale

le royaume de Naples, défit et tua Manfred à la bataille de Bénévent, et fut reconnu roi des Deux-Siciles. Conradin, qui tenta de recouvrer son patrimoine, fut vaincu par Charles, et eut la tête tranchée. Mais les naturels de la Sicile, qui abhorraient la domination des Français, en délivrèrent leur île par le fameux massacre nommé *les Vêpres siciliennes,* en 1282, et choisirent pour souverain Pierre III, roi d'Aragon, qui avait épousé Constance, fille de Manfred. Les descendans de Pierre conservèrent la possession de la Sicile, malgré les efforts des rois de Naples pour la conquérir; et Ferdinand, qui était le neuvième successeur de Pierre, l'eut en héritage. Il s'unit avec Louis XII pour ôter la couronne de Naples à Frédéric IV : leur invasion ayant été couronnée du succès le plus complet, Ferdinand s'appropria enfin la part de son allié, moins adroit que lui, et réunit les deux royaumes.

de sa puissance produisit une ligue tacite ou avouée de deux ou de plusieurs autres états contre lui. Ces accords politiques amenèrent des mariages entre les principales familles, qui cherchaient à concentrer le plus de forces possible. Les plus signalés furent d'abord celui de Maximilien, archiduc d'Autriche, avec Marie, héritière de la Bourgogne; et plus tard, celui de son fils l'archiduc Philippe avec Jeanne, héritière du royaume de Castille et d'Aragon, qui transféra les états espagnols à la maison d'Autriche. Les souverains de France trouvèrent moyen de balancer ces alliances par de semblables agrégations de territoire et de pouvoir, particulièrement par l'appropriation de la Bourgogne et de la Picardie, à la mort de Charles-le-Hardi; par l'acquisition de la Bretagne en vertu des mariages successifs de Charles VIII, et Louis XII avec l'héritière Anne, et par l'agrégation de divers fiefs royaux, ou de petites souverainetés, aux domaines de la couronne.

Par suite de ces mariages et de ces alliances, les principales puissances de l'Europe, la France, l'Autriche et l'Espagne, se trouvaient être plus rapprochées, tandis que, d'un autre côté, leurs dissensions devinrent plus vives par leurs prétentions réciproques au territoire de la Navarre et du Roussillon, et à d'autres districts du côté des Pyrénées, aussi-bien que par leurs dis-

putes sur la possession des Deux-Siciles et du Milanais, et par leurs réclamations de part et d'autre relativement aux diverses parties de l'héritage de la maison de Bourgogne.

La mort d'Isabelle en 1504, et la lutte qui s'établit pour la régence de Castille entre son mari Ferdinand et son beau-père Philippe, donnèrent lieu à un rapprochement passager entre l'Aragon et la France. La mort de Philippe vint mettre un terme à ces contestations. Ferdinand, appelé à la régence du royaume pour son petit-fils Charles, suivit les mêmes principes politiques qui avaient jadis déterminé des alliances matrimoniales avec l'Autriche.

Telle était la situation des parties contendantes, lorsque la mort de Ferdinand, arrivée en 1516, laissa la succession ouverte à l'archiduc Charles, déjà en possession des états de la maison de Bourgogne : en sa qualité d'héritier présomptif de ceux de l'Autriche, il aspirait aussi au trône de l'Empire, qui ne tarda pas à devenir vacant par la mort de son grand-père Maximilien.

Afin d'éviter les disputes qui viennent toujours à la suite des partages des royaumes, ainsi que pour se décharger du fardeau du gouvernement des provinces éloignées, Charles, après son élévation au trône impérial, céda ses droits à la succession autrichienne à son frère Ferdinand. La famille autrichienne se trouva par là divisée

en deux branches, celle d'Espagne et celle d'Allemagne : le pouvoir de celle-ci ne tarda pas à être augmenté par l'acquisition des couronnes de Hongrie et de Bohème. Afin d'éviter à l'avenir l'aliénation de ces immenses possessions, les deux frères conclurent des traités divers pour régler la succession mutuelle de leurs territoires respectifs, dans le cas où la descendance masculine de tous les deux viendrait à s'étendre : leur exemple fut souvent imité par leurs successeurs.

L'héritage de la maison de Bourgogne, ainsi réuni à l'Espagne, fut affermi et augmenté soit par des achats, soit par des conquêtes, au point d'avoir formé ce territoire riche et étendu connu sous le nom de *sept Provinces-Unies*, plus l'Artois et la Franche-Comté. Par l'acquisition du Milanais, que fit plus tard Charles en faveur de son fils Philippe, on lia entre elles les différentes provinces de cette grande monarchie : la conquête du Mexique et du Pérou vint ajouter à son pouvoir l'immense territoire des colonies espagnoles, découvertes sous Ferdinand et Isabelle, et ouvrit une nouvelle source de richesse pour la mère-patrie.

Philippe II succédant, en 1556, à son père Charles, la couronne de l'Empire se trouva dévolue à la branche allemande; mais l'acquisition du Portugal, faite par ce monarque, réunit toute la péninsule sous sa domination, en ajoutant ainsi

aux trésors du Nouveau-Monde les immenses richesses du commerce de l'Orient. La découverte des îles Philippines, qui eut lieu dans ce temps-là, compléta la chaîne de communication sur toute la circonférence du globe : ce fut alors que les Espagnols se crurent fondés à dire avec orgueil que le soleil ne se couchait jamais dans les états du roi d'Espagne.

L'agrandissement progressif de la maison d'Autriche excita la jalousie et une vive opposition de la part des autres puissances rivales, et surtout de la France. Pendant long-temps l'Europe vit ces puissantes monarchies développer toute la force des armes et tous les artifices de l'intrigue, ajouter à leur cause respective des querelles politiques et religieuses, des inimitiés publiques et privées, et non seulement entraîner dans la lutte par leur supériorité les états voisins de France et d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie, mais agiter violemment des contrées éloignées, telles que la Pologne, la Hongrie, la Bohème, et même l'empire ottoman.

Pendant les règnes de Charles et de Philippe, les différens traités et transactions qui marquent les intervalles de la lutte font voir que leurs forces et leurs ressources étaient à peu près balancées, car quoique l'augmentation de nouvelles conquêtes en Amérique, et l'agrégation du Portugal, paraissaient ouvrir d'inépuisables sources

de richesses et de pouvoir, cependant l'immense étendue et la dislocation des provinces de cette monarchie étaient pour elle un principe d'affaiblissement. L'influence soudaine de la richesse altéra les usages et la morale du peuple, tandis que l'acquisition du Portugal devint, par l'aversion des habitans pour le joug espagnol, plutôt un embarras qu'un avantage réel pour la cour de Madrid.

Mais cette heureuse étoile qui avait lui d'un si brillant éclat, et qui avait si rapidement élevé la monarchie espagnole à un si haut degré de puissance et de splendeur, pâlit tout à coup aussitôt qu'elle arriva au comble de sa grandeur. Des entreprises gigantesques, aussi fréquentes que malheureuses, épuisèrent sa force au dehors; tandis que dans l'intérieur on sapa les fondemens de la société par des abus d'autorité aussi-bien que par l'adoption de nouveaux principes religieux et politiques. Les événemens qui firent d'abord pencher la balance en faveur de la France sont les troubles intérieurs occasionnés dans les états espagnols par le despotisme et la bigoterie de Philippe II, la rébellion qui finit par l'indépendance des sept Provinces-Unies, la destruction de l'invincible Armada, et la guerre malheureuse avec l'Angleterre.

Pendant la durée de cette rivalité, la France s'opposa constamment aux efforts souvent renou-

velés des princes autrichiens pour affermir l'union de leur famille, et pour s'assurer la mutuelle succession dans leurs états respectifs; elle ne négligea aucune démarche pour déjouer leurs projets de conquête et d'agrandissement. En cherchant à atteindre ce but, l'habileté et l'heureuse étoile des Français triomphèrent plus d'une fois de la vieille inimitié de la maison rivale; et profitant adroitement des temps et des circonstances, ils réussirent à former des mariages entre les deux familles de France et d'Espagne. Philippe II épousa Élizabeth, qui était une princesse française : un double mariage fut aussi conclu entre l'infante Anne, fille de Philippe III, et Louis XIII; et entre Élizabeth, sœur du roi de France, et le prince des Asturies, qui fut après Philippe IV. Cependant, pour obvier aux inconvéniens qui pouvaient résulter de ces déviations momentanées de leurs principes politiques, les monarques autrichiens ne négligèrent pas de conserver et d'affermir leurs prétentions respectives à l'héritage de leur famille, par des renonciations, des pactes et des traités.

Ces mariages et ces alliances ne suspendirent la guerre en Italie que momentanément. En 1619 commença la lutte non moins longue que fertile en événemens, connue sous le nom de la *guerre de trente ans* : l'Espagne, déjà affaiblie par les désastres qu'elle avait éprouvés, fut alors

ébranlée jusque dans ses fondemens. Des exactions, que les faibles ressources d'un gouvernement appauvri rendaient indispensables, accompagnées des excès qui vont toujours à la suite du pouvoir délégué, excitèrent des troubles civils : le progrès de cette décadence fut marqué par une rébellion en Catalogne; par le soulèvement que parvint à opérer un simple pêcheur à Naples, et qui le rendit maître un instant de cette capitale; une révolution plaça aussi la maison de Bragance sur le trône de Portugal. Le résultat de cette terrible secousse fut l'affaiblissement de la maison d'Autriche dans les deux branches, et l'accomplissement partiel de vastes desseins que la France avait médités contre le reste de l'héritage de Bourgogne, et même contre l'Espagne. La paix de Westphalie, en 1649, lui ouvrit des passages en Allemagne et en Italie, introduisit l'aristocratie dans l'empire, et altéra l'union du corps germanique, en créant un schisme politique et religieux.

Mais quoique l'empereur Ferdinand III eût été déjà obligé de se retirer de la lutte, et de consentir à la réduction de son pouvoir et de son influence, Philippe IV se laissait encore entraîner dans la guerre par le souvenir de son ancienne grandeur, par l'espoir de profiter des discordes civiles qui affligeaient la France pendant la minorité de Louis XIV, et surtout par sa répugnance à

donner sa fille aînée en mariage au monarque français, condition qui lui avait été proposée pour prix de la paix. Pour atteindre le but de sa politique, il se décida à marier sa fille à l'archiduc Léopold; et étant lui-même devenu veuf, il affermit ses liaisons avec la branche d'Allemagne, en épousant Marie-Anne, fille de Ferdinand III. Après un certain laps de temps, ses embarras toujours croissans, la perte de la Jamaïque et de Dunkerque, que Cromwel réussit à lui enlever, la naissance d'un fils, Philippe-Prosper, et une nouvelle grossesse de la reine, le déterminèrent enfin à accepter les propositions de la France. En conséquence les préliminaires furent signés à Paris le 7 novembre 1659, et un traité de paix fut négocié par les deux premiers ministres de France et d'Espagne, le cardinal Mazarin et don Louis de Haro, dans la petite île des Faisans sur la Bidassoa, confins des deux royaumes. Ce fameux traité, qu'on a nommé le *traité des Pyrénées*, jeta les germes des guerres qui eurent lieu par la suite, et ne donna pas à la France moins d'avantages dans la péninsule et dans la Flandre, que la paix de Westphalie n'en avait donné à l'Autriche dans l'empire germanique. L'Espagne céda à la France le Roussillon avec une partie de Conflans et de la Cerdagne, de la Flandre et du Hainaut, ainsi que tout l'Artois, excepté Saint-Omer et Aire. Les droits de la France sur la Na-

varre lui furent réservés; Dunkerque et la Jamaïque furent cédés à l'Angleterre, et le duc de Lorraine, le seul allié qui restait à l'Espagne, se trouva réduit à la dépendance, forcé de démanteler les fortifications de Nancy, et de céder Moyenvic et Bar. Enfin le roi d'Espagne consentit à donner sa fille aînée, Marie-Thérèse, en mariage à Louis XIV, sous la condition expresse qu'elle renoncerait pour elle et pour sa descendance à son patrimoine. Pour sa part, le roi de France restituait toutes ses conquêtes dans les Pays-Bas, l'Italie et la Catalogne, et s'engageait à ne pas donner de secours aux Portugais.

En conséquence la signature du traité fut suivie de la célébration du mariage, le 2 juin 1660, après que l'infante eut renoncé dans les termes les plus formels, pour elle et ses descendans, à tous ses droits et titres sur chacun des états espagnols. Louis XIV ratifia ensuite avec la plus grande solennité, en son nom et pour ses héritiers, cette renonciation que confirmèrent les côrtès rassemblées à Madrid. Cependant la cour de France ne se croyait point liée par des engagemens aussi solennels; l'observation connue que fit Mazarin aux plénipotentiaires employés pour négocier le traité montrait le but véritable de cette alliance. « Faisons le mariage, disait le cardinal, car aucune renonciation au monde n'empêchera le roi de prétendre plus tard à la succession d'Espagne. »

Le monarque français ne tint en effet aucun compte de sa promesse de ne point se mêler des affaires du Portugal, but principal que Philippe avait eu en vue lorsqu'il consentit à accepter un traité si désavantageux pour lui. Tout au contraire, il chercha à justifier publiquement le secours qu'il donnait aux Portugais : il encouragea leur résistance, qui le servait très utilement pour épuiser les dernières forces de la monarchie espagnole, ainsi que pour préluder à ce système de conquête, qui devait bientôt être mis en jeu devant l'Europe effrayée.

Le reste du règne de Philippe se passa dans de vaines tentatives pour reconquérir le Portugal. Un autre soin l'occupait aussi sans relâche : il était tourmenté d'une inquiète sollicitude pour trouver les moyens d'assurer à sa famille la succession de ses états. La mort de ses enfans mâles en bas âge, surtout celle de Philippe Prosper; l'âge tendre de Charles, la complexion délicate de ce seul fils qui survivait, lui laissant à peine l'espoir de succession masculine, l'engagèrent à fiancer Marguerite, sa fille aînée, qu'il avait eue de sa seconde femme, à l'empereur Léopold, dans le but de contre-balancer les effets qu'il craignait de son union forcée avec la France.

La mort vint surprendre Philippe au milieu de ces projets. Il termina sa carrière orageuse le 17 septembre 1665, à la soixantième année de

son âge, laissant la régence confiée à sa veuve, et nommant, en conformité de la constitution espagnole, un conseil composé des principaux officiers de l'État, y ayant voix délibérative. (1)

(1) Pour les faits établis dans ce chapitre, on a consulté différens ouvrages d'histoire nationale et particulière, tels que ceux de MARIANA, ORTIZ, FERRERAS; des *Traités divers*, des *Actes publics; Diplomatie française; Œuvres de Louis XIV*, DUMONT, KOCH, *Histoire des Traités de paix*, tome I.

SECTION II.

1665—1697.

Esquisse du règne de Charles II. — Régence de la reine douairière. — Administration et disgrâce du père Nitard. — La France envahit les Pays-Bas. — L'indépendance du Portugal reconnue. Élévation et disgrâce de Valenzuela. — Administration et mort de don Juan d'Autriche. — Continuation des guerres et des traités avec la France. — Mariage de Charles avec une princesse française. — Influence d'Eguya. — Administration de Medinaceli, Oropesa et Melgar. — Charles épouse en secondes noces une princesse autrichienne. — Nouvelles agressions de la France. — Grande alliance et garantie de la succession espagnole à la famille d'Autriche. — État déplorable de l'Espagne. — Paix de Ryswick.

La mort de Philippe IV fut un grand malheur pour son pays. Il laissa un seul fils, Charles II, âgé de quatre ans, et d'une complexion délicate, sous la régence de la reine-mère, princesse dévorée d'ambition, manquant des talens nécessaires, tant pour parer aux inconvéniens de cette minorité, que pour écarter les dangers dont la monarchie, déjà chancelante, se trouvait menacée au-dehors.

Toute la confiance de la reine fut placée dans son confesseur, le père Nitard, jésuite allemand,

d'obscure naissance, dont la qualité la plus remarquable était la souplesse et un talent singulier pour l'intrigue. Il fut nommé à la place importante de grand-inquisiteur; ce qui lui ouvrit l'entrée au conseil de régence, le rendit membre du conseil d'état, et le laissa l'arbitre de la direction des affaires. Ébloui de son élévation, il offensa bientôt les grands, en affectant les airs d'arrogance et d'orgueil de Ximenès, alors même qu'il se montrait fort au-dessous de sa tâche de gouverner une grande nation agitée et épuisée par ses revers passés, et qu'il se trouvait engagé dans la lutte contre le Portugal, qui était tout récemment encore une des provinces possédées par l'Espagne par droit de conquête. Le mécontentement général, occasionné non moins par sa vanité personnelle que par l'imbécillité de son administration, s'accrut par les intrigues de don Juan, fils naturel du monarque décédé, qui, s'étant fait remarquer pendant le règne de son père comme guerrier et comme homme d'état, était respecté par les grands, adoré par le peuple, et proclamé, de l'aveu général, comme la seule personne capable de soutenir la monarchie défaillante et de défendre les droits du roi mineur.

Des invasions étrangères augmentèrent les embarras d'un gouvernement faible et impopulaire, assailli par des cabales intérieures presque au moment même où le mariage entre

Léopold et l'infante venait d'être célébré dans le but d'affermir l'union avec la maison d'Autriche, et d'établir une barrière de plus contre l'ambition de la France. Louis XIV, profitant des embarras de la cour d'Espagne, s'empara d'une partie de la succession à laquelle il avait renoncé avec tant de solennité, sous le prétexte d'une coutume locale dans une des provinces de la France, appelée *droit de dévolution* ([1]). Il réclama une partie considérable des Pays-Bas au nom de sa femme; et pour mieux appuyer ses demandes, il prit les armes. Il ajoutait l'insulte à l'injustice, lorsqu'il faisait signifier à la reine régente que son intention était de prendre possession de ce qui avait été usurpé à la reine sa femme, mais que son dessein n'était point de rompre la paix qui avait été conclue entre les deux nations. Il tomba à l'improviste sur un pays sans défense; en moins de trois mois il s'empara de la ligne des forteresses entre le canal et l'Escaut, et avant la fin de l'hiver, il avait ajouté la Franche-Comté à ses conquêtes. En même temps il augmenta les troubles domestiques et les dangers du gouvernement espagnol, en ne faisant plus un mystère de ses rapports avec le Portugal, et en avouant une

([1]) Ce droit de dévolution, qui était une coutume obscure, incertaine et locale dans quelques districts de la France, autorisait les filles de la première femme à hériter du patrimoine, de préférence aux fils de la seconde.

alliance ouverte et offensive avec ce royaume.

L'invasion des Pays-Bas fit sentir aux puissances maritimes le danger dont elles se trouvaient menacées par l'agrandissement de la France. Dans le but d'opposer une barrière contre ses agressions, une triple alliance fut conclue entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède, en 1667. Cependant ces puissances étaient trop faibles et trop divisées d'intérêt pour s'opposer avec succès aux injustes prétentions de Louis, et ne pouvant réussir par une résistance vigoureuse, elles sacrifièrent une partie de ces importans territoires, afin de sauver le reste. En prenant le caractère de médiatrices, elles offrirent des termes d'accommodement auxquels elles avouèrent leur résolution d'adhérer, déclarant qu'elles étaient même disposées à les soutenir par la force, si l'Espagne ou la France pouvait se refuser à les admettre; car, en ce cas, elles combattraient celle de ces deux puissances qui refuserait d'y consentir. Quelque mortifié que Louis XIV fût de cette médiation, il se plia aux circonstances, espérant qu'il pourrait un jour diviser ou tromper la coalition qui lui dictait des lois. L'Espagne, de son côté, eut à subir de nouveaux démembremens.

Par la paix d'Aix-la-Chapelle, l'Espagne recouvra, à la vérité, la Franche-Comté; mais elle perdit les forteresses de Charleroy, Bitche, Ath, Douai, Tournay, Oudenarde, Lille, Armen-

tières, Courtray, Bergue et Furnes ([1]), cessions qui rendirent le monarque français maître de la Lys et de l'Escaut, lui donnèrent un libre accès jusqu'au centre des Pays-Bas espagnols, et en amenèrent la soumission totale dans les guerres suivantes. L'invasion des Pays-Bas, ainsi que la position critique des affaires intérieures de la Péninsule, forcèrent le gouvernement espagnol à reconnaître l'indépendance du Portugal et à se réconcilier avec un ennemi qui l'avait forcé à déployer toutes ses forces, tant sur ses frontières que dans ses possessions éloignées. ([2])

Quoique des traités aussi peu avantageux pour l'Espagne ne fussent que la conséquence nécessaire de sa faiblesse intérieure et du manque d'assistance extérieure, ils excitèrent une indignation tellement vive et générale que don Juan d'Autriche n'eut aucune difficulté à renverser l'impopulaire ministère de Madrid. Pendant l'agression de la France, il avait été nommé au gouvernement des Pays-Bas, et il était sur le point de s'embarquer à la Corogne, lorsqu'il reçut l'avis que don Joseph Malladas, un de ses confidens, avait été arrêté et mis à mort. Il profita de l'impression produite par cet acte de violence et de

([1]) Traité entre la France et l'Espagne, conclu à Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668. — *Prontuario de Tratados*.

([2]) Traité entre l'Espagne et le Portugal, le 13 février 1668. — *Prontuario*, page 91.

cruauté ; au lieu de continuer son voyage, il rebroussa chemin et se dirigea vers Madrid. Mais avant d'y arriver, il reçut l'ordre de la reine de se retirer à son château de Consuegra, et de ne pas approcher à vingt lieues de la capitale. Il n'opposa aucune résistance à cet ordre, et se contenta d'adresser à la reine une vive remontrance contre son ministre favori. (*)

L'impudence du ministre s'accrut en raison du mécontentement que la nation avait de son administration ; non seulement il fit arrêter don Bernardo Patiño, père du premier secrétaire de don Juan, mais il envoya un détachement de soldats pour s'emparer du prince lui-même. Cette violence inconsidérée hâta la crise. Don Juan

(*) Cette lettre, datée de Consuegra le 21 octobre 1668, fut communiquée par le père Nitard aux inquisiteurs de Madrid, pour qu'elle servît de base à l'instruction du procès contre le prince. Elle contenait les trois propositions suivantes : 1°. J'aurais dû tuer le père Nitard, pour la tranquillité de l'état et pour la mienne. 2°. Plusieurs théologiens respectables m'ont conseillé de le faire. 3°. Je n'ai pas voulu exécuter ce dessein, pour ne point contribuer à sa damnation éternelle, car il est probable que le jésuite se serait trouvé en péché mortel.

Les censeurs que l'inquisition chargea de ce travail qualifièrent la première proposition d'*erronée* et d'*hérétique* ; et les deux autres d'*erronées*, de *scandaleuses*, etc.

La chaire retentit également de déclamations contre un *prince assez ennemi de la religion pour la poursuivre dans la*

ayant été instruit de l'arrestation de Patiño, quitta Consuegra et parut dans l'Aragon, où il fut accueilli comme le sauveur de la nation. Sachant que sa popularité lui procurerait des secours dans la Castille, il revint sur la capitale, à la tête de sept cents hommes; et étant arrivé à Torrejon, dans les environs de Madrid, il demanda le renvoi du confesseur. L'événement justifia ses espérances : sa cause trouva des partisans jusque dans les conseils mêmes de la reine; et le ministre voulant mettre la capitale en état de défense, les habitans se rassemblèrent tumultuairement devant le palais, en criant : « Délivrez-nous du jésuite, renvoyez le jésuite, ou la ville sera livrée au pillage. » Dans l'excès de son indignation et de son désespoir, la reine se jeta par terre et déplora sa position, en disant : « Eh! mon Dieu, comment pourrai-je être reine et régente, si je suis privée

personne de ses ministres; mais les événemens qui renversèrent le père Nitard arrêtèrent ces déclamations, et la procédure de l'inquisition, dont l'issue aurait été funeste pour le prince, si le confesseur se fût maintenu dans la faveur de la reine; car l'impérieux jésuite avait posé en principe que tous les grands devaient courber leur tête devant lui, en sa qualité de ministre d'un Dieu tout-puissant. « C'est à vous, disait-il au duc de Lerma, qui se plaignait du peu d'égard que le confesseur montrait pour lui, c'est à vous à témoigner du respect pour moi, qui tiens votre Dieu dans mes mains, et votre reine à mes pieds. » Le duc de Lerma ne se laissa point éblouir par un semblable paralogisme.

de ce saint homme, qui est ma seule consolation? Il est permis au plus simple individu de choisir son confesseur, moi seule je me trouve privée de mon guide spirituel; je suis la seule personne dans le royaume qui soit tourmentée sur ce point. » Le désespoir et la plainte furent également inutiles. Après une négociation conduite par le nonce du pape, la reine fut forcée de renvoyer son favori. Celui-ci dut se regarder comme fort heureux d'avoir pu quitter Madrid et de n'avoir pas été immolé à l'esprit de parti ou à la fureur du peuple. En février 1669, il se retira à Rome, où la faveur de sa royale protectrice lui procura le titre d'ambassadeur et la dignité de cardinal. Néanmoins nous devons dire à la louange de ce ministre disgracié qu'il donna un singulier exemple de désintéressement. Il refusa les offres d'argent qui lui furent faites par plusieurs personnes, entre autres le cardinal d'Aragon et le comte de Peñaranda; et préféra, pour employer sa propre expression, quitter l'Espagne en pauvre prêtre, comme il y était venu. Ce ne fut pas sans peine que l'on put lui faire accepter deux mille pistoles de la part de sa protectrice pour son voyage à Rome, à la place d'une pension de deux mille piastres; mais il refusa l'ambassade qui lui fut alors proposée.

La répugnance de la reine à admettre don Juan dans ses conseils donnant lieu à de nouveaux

troubles, les commotions qui éclataient sur divers points à la fois paraissaient annoncer comme prochaine la guerre civile. A la fin, par l'intervention du nonce, on put parvenir à ménager un arrangement. Don Juan fut réinstallé dans le gouvernement des Pays-Bas, sans que cela lui imposât l'obligation de quitter l'Espagne; mais pour l'éloigner de la cour, on le nomma vice-roi d'Aragon et de Catalogne.

L'exil de Nitard donna pourtant lieu bientôt à l'élévation d'un nouveau favori. Don Fernando de Valenzuela, un des nobles de la province de Grenade, avait accompagné le duc de l'Infantado dans son ambassade de Rome, en qualité de page; à son retour, il avait été récompensé par l'ordre de Saint-Jacques.

La mort du duc de l'Infantado détruisit toutes ses espérances de fortune. Réduit par ce malheur à une détresse extrême, il se vit, pour gagner une modique subsistance, dans la nécessité de se livrer à la poésie, et il composa des comédies qui paraissent n'avoir pas été sans quelque mérite. Il parvint à s'introduire chez le confesseur, à l'époque où celui-ci jouissait de sa plus grande puissance. Le jésuite ne fut pas long-temps sans s'apercevoir que Valenzuela était d'un caractère hardi, adroit et propre à l'intrigue; il lui confia donc ses secrets et ceux de la reine sur don Juan

et ses adhérens, dont il le chargea d'épier la conduite. Le nouveau confident saisit cette occasion favorable pour établir sa fortune sur des bases solides. Parmi les femmes qui étaient au service de la régente se trouvait Eugénie, allemande d'origine, qui jouissait d'une grande faveur auprès de sa maîtresse. Valenzuela, qui ne manquait pas de moyens de plaire, devint son époux; ce mariage lui ouvrit la carrière de la fortune.

L'estime que Nitard lui témoigna, et la faveur dont jouissait Eugénie auprès de sa maîtresse, disposèrent aisément la reine à verser ses faveurs sur l'heureux Valenzuela. Elle le nomma son écuyer, et le chargea de lui rapporter toutes les intrigues qui se tramaient contre Nitard. Lorsque le confesseur fut renvoyé, il devint le confident intime de la reine; ses premières alarmes furent à peine calmées qu'elle le fit venir dans son appartement. Là, dans deux entrevues auxquelles sa femme fut présente, pour éviter tout motif de scandale, sa vivacité, ses manières agréables, ses formes gracieuses, affermirent la reine dans les sentimens favorables qu'il lui avait inspirés d'abord par son zèle et sa fidélité. C'est ainsi que la reine fut mise au courant de toutes les machinations secrètes qui se tramaient à la cour ou à la ville; et comme sa manière de vivre, fort retirée, la rendait étrangère en apparence à tout ce qui se passait dans les

cercles de la capitale, il ne fut pas difficile de remarquer qu'elle recevait des communications de la part de quelque esprit familier.

On apprit bientôt que cet esprit familier était Valenzuela; on s'empressa de toutes parts autour de lui, dès qu'on sut qu'il était le distributeur des grâces et des emplois, et qu'il dirigeait tous les ressorts de l'administration. Il monta rapidement aux premières places, et devint bientôt aussi puissant, mais non moins haï que le père Nitard. Il fut nommé grand-écuyer, créé grand d'Espagne de la première classe avec le titre de marquis, et enfin devint premier ministre.

Valenzuela, quoique doué de beaucoup d'esprit et d'une capacité reconnue, n'avait ni le caractère ni les qualités qu'il fallait avoir dans sa position délicate. En vain il cherchait à acquérir de la popularité par des travaux magnifiques, par des diversions publiques ou par des actes de libéralité; la pauvreté de sa famille, sa jeunesse et son élévation soudaine, l'exposaient aux traits de l'envie et de la jalousie. Sujet à une vanité puérile, il augmenta son impopularité, et donna lieu aux imputations les plus scandaleuses contre son auguste protectrice. Il se donnait l'air plutôt d'un amant heureux que d'un ministre public. On s'aperçut bientôt que dans les tournois il portait pour devise un aigle regardant le soleil,

avec cette légende : *Tengo solo licencia*, moi seul j'ai la permission.

Sur ces entrefaites, Charles II atteignit sa quinzième année, âge fixé par les lois pour la majorité. Il témoigna aussitôt son intention de confier le gouvernement à don Juan. Les larmes et les prières de la reine parurent d'abord devoir l'emporter dans l'esprit timide et incertain du jeune prince; mais au milieu même de la confiance inspirée par ce triomphe passager, les ennemis du ministre revinrent à la charge, et obtinrent un succès décisif. Dans la nuit du 11 janvier 1677, le jeune monarque s'enfuit de l'appartement qu'il occupait dans le vieux palais, où il était gardé et retenu dans une sorte de captivité honorable, et se réfugia au *Buen-Retiro*. Don Juan fut rappelé immédiatement et nommé premier ministre; la reine fut envoyée à Tolède, dans un couvent qui devait lui tenir lieu de prison.

Valenzuela réussit à tromper dans le premier moment la vigilance de ses ennemis. Après avoir, dans une courte mais touchante entrevue, fait ses adieux à son auguste protectrice, il se retira à l'Escurial, où il se tint caché derrière le panneau d'une boiserie, dans la cellule d'un moine dont il connaissait le dévoûment à sa personne. Les émissaires du gouvernement firent en vain plusieurs visites et recherches dans le monastère ; on

ne le trouva point; mais la santé de Valenzuela ayant beaucoup souffert d'être si étroitement renfermé, on fut obligé d'appeler le chirurgien du couvent pour le saigner; et quoiqu'on eût exigé de celui-ci une promesse solennelle de garder le plus grand secret, il le trahit; le panneau de la boiserie fut enlevé, et le malheureux ministre fut trouvé plongé dans le plus profond sommeil, avec ses pistolets et son épée à ses côtés. Après avoir subi un emprisonnement de plusieurs mois sans qu'on lui eût permis aucune communication avec sa femme ni avec ses enfans, qui se trouvaient en prison à Talavera, il fut banni et envoyé aux îles Philippines. (1)

Don Juan prit les rênes du gouvernement au milieu de l'allégresse d'un peuple qui le regardait comme son libérateur, et qui mettait la plus grande confiance dans ses talens mûris par l'ex-

(1) Voici ce que nous avons pu recueillir parmi une foule de relations obscures et incertaines sur la destinée ultérieure de ce ministre. Il fut conduit à Manille, capitale des îles Philippines, enfermé dans le château de Saint-Philippe, et logé dans une maison de bois qui fut bâtie exprès pour lui. Son emprisonnement, d'abord très sévère, fut adouci par la suite; ayant obtenu la faveur du gouverneur, il eut la permission de s'amuser à jouer ses propres comédies. A la mort de don Juan, la reine obtint l'ordre pour son rappel, mais il paraît que cet ordre resta sans effet par les manœuvres d'Éguya.

En 1689, on lui accorda la permission d'aller au Mexique,

périence, et dans des vertus épurées par le malheur. Mais on ne fut pas long-temps sans s'apercevoir combien il est plus aisé d'éveiller que de contenter l'attente du public, et qu'il n'y a qu'un pas de la faveur à la haine populaire. Avec des ressources à peu près épuisées, il eut à lutter, dès le premier instant de son élévation, contre ce même redoutable ennemi qui avait déjà ébranlé plusieurs fois le trône de Castille.

Louis XIV, tourmenté sans cesse du désir de s'approprier les restes considérables de l'héritage de la maison de Bourgogne, avait à peine signé la paix d'Aix-la-Chapelle, qu'il se prépara à attaquer les Provinces-Unies, qui avaient pris une part si active contre lui dans la dernière guerre, et dont le territoire était le rendez-vous des puissances confédérées contre la France. Il réussit à gagner l'Angleterre, renouvela ses anciennes liaisons avec la Suède, s'assura de l'appui des princes allemands sur le Rhin, et commença les

où il fut bien accueilli par le vice-roi, comte de Galvez, frère de son premier protecteur, le duc de l'Infantado. On lui assigna une pension annuelle de 1,200 piastres; et, si nous devons ajouter foi à Gemelli, dont les voyages sont souvent mêlés de quelques fables, son principal amusement consistait à dresser des chevaux; dans cette occupation il reçut un coup de pied de cheval dont il mourut. *Viaggi di Gemelli nelle isole Philippine*, vol. IV, p. 45. — *Mémoires de la cour d'Espagne.*

hostilités en chassant de ses états le duc de Lorraine, qui organisait un corps auxiliaire pour leur défense. Dans cette circonstance, le gouvernement espagnol donna une preuve, quoiqu'elle fût la seule à la vérité, de son ancienne vigueur et de sa magnanimité, en rejetant les propositions insidieuses de la France, et concluant, en janvier 1672, une alliance défensive avec la république. Cette convention fut suivie de l'envoi de renforts dans les Pays-Bas. Mais la promptitude, la vigueur et la position avantageuse du monarque français renversèrent les plans tardifs de deux puissances si distantes l'une de l'autre, et si peu propres pour former une coalition. Au mois d'avril, la France et l'Angleterre déclarèrent en même temps la guerre à la Hollande. Avant la fin de la campagne, les Français avaient déjà pénétré presque jusqu'aux portes d'Amsterdam; les Hollandais, pour préserver leur indépendance, furent réduits à prendre dans leur désespoir le dernier parti qui leur restait, celui de rompre les digues et d'inonder le pays.

Une irruption faite sans provocation, et aussi heureuse d'ailleurs, éveilla l'inquiétude, et excita l'indignation générale. Une révolution s'opéra dans les Provinces-Unies : la faction puissante qui s'était attachée volontairement à la France fut renversée, et Guillaume, prince d'Orange, âgé de dix-huit ans, fut choisi par la voix générale pour

assurer l'indépendance du pays que ses ancêtres avaient conquis. La cour d'Autriche courut aux armes; et en septembre 1672, une nouvelle alliance fut conclue entre l'empereur, l'Espagne et les Provinces-Unies. Louis se vit forcé d'abandonner toutes ses conquêtes avec la même célérité qu'il les avait faites. En 1674, l'Angleterre l'abandonna, ainsi que plusieurs princes allemands ses alliés: il se trouva menacé par toutes les forces de l'Empire; mais, avec sa promptitude et sa vigueur ordinaires, il tira encore parti de cette défection. Pendant les campagnes de 1674 et 1675, il ravagea la Franche-Comté, décida les Suisses à fermer aux Espagnols les passages qui conduisent de l'Italie en Allemagne, et empêcha les Autrichiens de remettre le pied de l'autre côté du Rhin. Tandis que les Suédois ses alliés faisaient une diversion aux forces de l'électeur de Brandebourg, il dirigea ses efforts contre les Pays-Bas; et après avoir battu les Hollandais et les Espagnols, il étendit ses conquêtes par la prise des principales forteresses qui couvraient ces provinces. Il détourna l'attention des Espagnols par des incursions en Catalogne, et par des insurrections fréquentes qu'il fomentait chez ce peuple turbulent, toujours enclin à la révolte.

Profitant adroitement des désunions qui accompagnent d'ordinaire la défaite et les luttes prolongées, Louis parvint à attirer la Hollande

dans une paix séparée, qui fut signée à Nimègue. Il rendit tout ce qu'il avait pris aux Provinces-Unies, à condition qu'il garderait la Franche-Comté; et, en compensation de la remise de quelques places de moindre importance, qu'il avait conservées par le traité d'Aix-la-Chapelle, il obtint de nouvelles cessions qui affermirent sa ligne depuis le canal jusqu'à la Sambre. L'Espagne se voyant ainsi abandonnée, il ne lui resta d'autre ressource que de profiter d'un article par lequel on stipula qu'elle aurait, pour donner son consentement au traité, le terme de six semaines (1). L'empereur se vit également bientôt après dans la nécessité d'acheter la paix par l'échange de Philisbourg contre Fribourg dans le Brisgaw, ce qui contribua encore à mieux établir le pouvoir de la France sur le Rhin.

L'influence que la cour de France commença bientôt à exercer sur celle d'Espagne fut marquée par le mariage du jeune roi avec Marie-Louise, fille du duc d'Orléans, frère de Louis XIV. On avait concerté le mariage de ce prince, et le contrat même en avait été signé avec une princesse d'Autriche; mais don Juan, craignant que cette alliance ne rendît plus de pouvoir à la reine douairière, profita du rac-

(1) Kock, tome I, p. 211. — *Traité entre la France et les Provinces-Unies, et entre la France et l'Espagne*, 17 septembre 1678. *Prontuario de Tratados*, p. 179 et 197.

commodement avec la France pour former ce lien avec la famille du roi Louis. On s'empressa de négocier le mariage, par l'ambassadeur espagnol, à son retour du congrès de Nimègue, et il fut célébré, en octobre 1679, à Quintanapalla, petit village de la vieille Castille. Dans les premiers jours de l'année suivante, la nouvelle reine fit son entrée solennelle dans Madrid.

Don Juan ne vécut pas assez long-temps pour voir la célébration de ces noces. Ainsi que son prédécesseur, il s'attira le ressentiment d'un peuple altier par les conditions humiliantes auxquelles il avait été forcé de souscrire en signant la paix. Embarrassé par les désordres de l'administration, et abhorré à cause du traitement rigoureux qu'il faisait éprouver à la reine douairière, il finit par se voir en butte à tous les partis, par suite du bannissement de plusieurs nobles qui avaient montré de l'attachement pour elle. Craignant aussi les machinations de ses nombreux ennemis, il perdit l'affection du jeune souverain, qu'il tenait dans un état de gêne continuelle. Enfin le traité du mariage avec une princesse de France mit le comble à ses fautes, qui étaient des crimes aux yeux du peuple, dont l'exaltation contre les Français était à son comble.

Il vit avec anxiété se former une coalition puissante contre lui : il s'aperçut que la faveur du roi lui échappait peu à peu, et que la reine douai-

rière était courtisée par ses ennemis. Quoiqu'il fût accoutumé à braver les dangers et à supporter les disgrâces, il n'avait pas pourtant assez de magnanimité pour renoncer au pouvoir et pour quitter un poste qu'il ne lui était plus possible de conserver. Dévoré par le chagrin et par le désappointement, il ne songeait qu'à ses dangers et à ses embarras. Sa santé s'en ressentant graduellement, il succomba à une maladie de langueur, et descendit dans la tombe le 17 septembre 1679, à l'âge de cinquante ans, la seconde année de son administration orageuse.

Avec don Juan s'éteignit en Espagne le génie de la dynastie autrichienne. Une sorte de révolution eut lieu dans le gouvernement, qui accéléra la décadence de la monarchie. La reine douairière fut rappelée; mais étant devenue timide par suite de ses malheurs passés, elle n'osa pas d'abord prendre une part active dans la direction des affaires. Le roi, trop faible et sans expérience pour pouvoir gouverner seul, se trouva dirigé par une cabale composée de son confesseur, et de la duchesse de Torrenueva, première dame d'honneur de la jeune reine, vieille femme d'un caractère orgueilleux, et ennemie jurée des Français : Eguya, qui avait le titre de secrétaire d'état, dont il remplissait les fonctions, en faisait partie. Celui-ci s'était élevé, par ses manières souples et insinuantes, de simple commis aux premières places de la monarchie.

Profitant de son accès auprès du roi, il lui persuada de le nommer premier ministre, et parvint ainsi à la direction des affaires. Mais n'ayant pas de capacité, et étant accoutumé seulement à la routine des bureaux, son administration augmenta le désordre, et amena une stagnation presque totale dans les affaires. Chaque département devint un théâtre de confusion : les dépêches et les pétitions soumises au conseil restaient sans réponses; celles présentées au roi étaient même rarement expédiées; et cette léthargie universelle, dans toutes les branches de l'administration, mit le comble aux calamités nationales.

Enfin la crainte de l'indignation publique l'emporta sur l'ambition de ce favori. Il se décida à se débarrasser de la responsabilité de sa place. Seulement, croyant par là maintenir encore son pouvoir, il conseilla au roi de choisir pour successeur le duc de Medinaceli, dont la haute naissance et un esprit conciliateur étaient le principal mérite, mais que l'apathie et le manque d'expérience rendaient inhabile à gouverner, et plus propre par conséquent à être gouverné par les autres. Cependant Medinaceli s'apercevant qu'il était dénué d'expérience, mais jaloux d'Eguya, appela auprès de lui des collaborateurs; il essaya de se délivrer des embarras de l'administration en renvoyant les affaires d'état devant des juntes nommées *ad hoc*, et composées de personnes dis-

tinguées dans la carrière administrative, ou jouissant de crédit auprès du monarque. Dans le nombre de ces juntes nous remarquons une sorte de comité des finances, composé du président de Castille et de celui du conseil des finances, du confesseur du roi, d'un moine cordelier, et d'un Jésuite qui possédait la confiance du roi dans les matières spirituelles (*). Une foule de plans sortirent de ce ministère bizarre, plus extravagans et plus impraticables les uns que les autres : et comme la détresse publique allait toujours en croissant, les travaux d'hommes d'état aussi inhabiles ren-

(*) La manie de créer des juntes pour l'expédition des affaires que l'auteur des Mémoires attribue au duc de Medinaceli, paraît avoir été aussi partagée par Charles II. Outre qu'il était timide et méfiant par caractère, on lui avait inspiré dès son enfance une grande horreur des favoris; et craignant de rencontrer à tout moment des nouveaux Lerma et Olivarès, il tomba dans l'extrême opposé : il se méfiait de tout le monde. Il voulait tout voir par lui-même; et ne pouvant pas donner une attention suivie aux affaires de l'administration, tout languissait.

Pour la distinguer d'une foule d'autres, la junte dont nous venons de parler fut appelée *junta magna*; elle était composée des présidens des conseils de Castille et des finances, de l'amirante, du duc de Montalto, conseiller d'état; de deux membres du conseil de Castille; du confesseur du roi, et du père Cornejo, cordelier. On y discutait parfois des projets importans; mais au moment de les adopter, on était arrêté par des obstacles dont la source était l'autorité suprême elle-même.

dirent le gouvernement ridicule et le firent mépriser. Rien ne peut être comparé aux embarras du pays dans cette triste position ; des altérations dans la valeur intrinsèque de l'argent en arrêtèrent la circulation et ruinèrent le crédit public ; la cherté des denrées et la famine succédèrent à ces altérations de la monnaie (*). Le peuple, pour nous servir de l'expression proverbiale de la nation, fut réduit à subsister (¹) des *rayons du soleil, tomar el sol.* Les tremblemens de terre, les ouragans et les inondations accrurent le nombre déplorable de tant d'affreuses calami-

(*) « Depuis long-temps la monnaie avait été administrée sans loyauté ; l'altération des pièces frappées dans les hôtels royaux avait encouragé la fraude privée, tellement que le commerce menaçait ruine. Don Juan s'était sagement préparé de loin à faire une refonte générale, et rassemblait tous ses moyens pour ce grand objet quand il mourut.

« Medinaceli crut faire merveille, dans son empressement, de déclarer à l'improviste que la monnaie d'or et d'argent ne serait plus reçue qu'au titre, et de choisir le moment où le trésor était peu chargé ; de sorte que les particuliers furent abîmés, principalement dans les provinces les plus riches, telles que l'Andalousie et la Castille, où la circulation des espèces était la plus active. On pense bien que dans un pays où de telles opérations prévalaient en plein conseil, le ménagement de la recette et de la dépense, à quoi se réduit la véritable science financière, était essentiellement vicieux. » *Mémoires secrets du marquis de Louville*, tome I, pages 73 et 74.

(¹) *Mémoires de la marquise de Villars.*

tés. Tandis que la disette dévastait les provinces, les cabales et les factions divisaient la cour. Le roi, incapable d'application, en proie à une maladie hypocondriaque qui approchait de la folie, était ballotté par les animosités et les prétentions de la reine-mère et de sa femme, en même temps qu'il était partagé sans cesse entre l'amour de celle-ci et le ressentiment profond que lui causaient les insultes répétées du monarque français. Dans ce conflit d'intérêts opposés, Eguya jouait toujours un rôle fort important, et contribua à augmenter les embarras du gouvernement. Mécontent de la conduite de Medinaceli, qui s'était affranchi de son intervention dans les affaires, il conspira contre lui avec le confesseur et la duchesse de Torrenueva. Il excita la jalousie d'un parti contre l'autre, et celle du roi contre tous; et, dans le but d'empêcher la formation d'un ministère moins ignorant, il se réunit enfin à Medinaceli lui-même, pour renverser le confesseur et faire renvoyer la duchesse dont le caractère altier avait déplu à la reine.

Après une lutte trop longue, funeste à la prospérité de l'état, la voix de la nation, appuyée par les représentations des grands, auxquelles se joignait l'influence de la reine douairière, obtint que Medinaceli fût privé de la direction des affaires. Une nouvelle administration fut orga-

nisée, à la tête de laquelle on mit le comte d'Oropesa, jeune seigneur dont la capacité et le caractère conciliant donnaient les plus hautes espérances. Ce nouveau ministre réforma les abus de l'administration, et traça de nouvelles règles pour le maniement des finances, beaucoup plus justes et plus faciles à exécuter que celles de son prédécesseur. Mais malheureusement, par le cours rapide de guerres étrangères et un nouvel embarras de besoins domestiques, le revenu public s'absorbait aussitôt qu'il était versé dans la caisse de l'état; les trésors de l'Amérique, qui, selon l'expression d'un écrivain national (1), avaient été autrefois la grande ressource de la monarchie, n'étaient, pour ainsi dire, alors qu'une goutte d'eau, qui, au lieu de désaltérer, ne fait que rendre la soif plus insupportable.

La mort de la reine, arrivée en 1690 (2), et le mariage subséquent du monarque avec une prin-

(1) Ortiz.

(2) On a prétendu que cette princesse était morte empoisonnée. Le marquis de Louville dit, dans ses *Mémoires secrets*, qu'elle paya de sa vie l'inutile empire qu'elle avait su prendre sur son époux pendant les dix années de leur union stérile. « Auprès d'un roi vertueux, défiant et irrésolu, tout le monde, et surtout une princesse du sang royal de France, faisait ombrage, soit aux agens de l'Autriche, dont l'influence était sourde encore; soit à une belle-mère

cesse autrichienne, opéré par les suggestions de la reine douairière, devint une source de nouvelles discordes. Oropesa, quoique considéré par le roi, fut disgracié et remplacé par le jeune comte de Melgar, connu sous le titre d'amirante de Castille, bel homme, d'une mise très recherchée, et plus propre à conduire une intrigue galante qu'à gouverner un royaume. Il jugea, ainsi que les ministres ses prédécesseurs, qu'il était instant d'être en mesure contre les Français qui le menaçaient de la guerre, et porta en conséquence bien plus loin encore qu'Oropesa la suppression des pensions, la réforme des emplois, l'impôt des contributions et la demande des dons gratuits.

absolue, qui, bien qu'Autrichienne, n'avait d'entrailles que pour la maison de Bavière; soit enfin aux ministres, principalement au comte d'Oropesa, successeur de Medinaceli dans la faveur souveraine, comme ce dernier l'avait été de don Juan, et chef par conséquent du parti bavarois.»

Madame de La Fayette va plus loin dans ses *Mémoires* sur l'année 1688. Non seulement elle affirme que la fille de Monsieur avait été empoisonnée, mais qu'elle le fut par ordre du *Conseil d'Espagne*.

On n'offre point de preuves de ces assertions dans les écrits que nous venons de citer; il nous sera donc permis de ne pas ajouter foi à des rapports vagues, lorsqu'il s'agit d'un fait aussi important et aussi atroce. Ajoutons que la froide scélératesse d'un conseil, délibérant et ordonnant l'empoisonnement d'une reine, a besoin d'être constatée par quelque chose de plus positif et de plus authentique que des soupçons et des *on dit*.

En 1696, la mort de la reine-mère, qui avait survécu à son crédit, n'eut d'autre effet que d'affermir l'influence de la reine épouse du roi. La détresse publique et la difficulté de trouver des ressources pour faire face aux besoins du gouvernement amenèrent un rapprochement entre Oropesa et Melgar, qui se partagèrent le pouvoir. Oropesa fut nommé président du conseil de Castille, et ces deux hommes d'état, rivaux, firent trève à leurs inimitiés pour remédier ensemble aux désordres intérieurs, et pour chercher à éloigner les dangers extérieurs qui menaçaient la monarchie d'une subversion totale.

La situation malheureuse de l'Espagne, et l'apathie ou la timidité des autres puissances, encouragèrent le monarque français à poursuivre son système d'agrandissement. Mettant à profit les clauses contradictoires qui avaient été insérées dans les traités précédens, il se traça une nouvelle règle de conduite, et sous des dehors pacifiques il tenta de nouveaux envahissemens avec plus de succès encore qu'en temps de guerre. Il établit des tribunaux ou des chambres dites de *réunion*, à Brisach pour l'Alsace, à Metz pour les trois Évêchés, et à Besançon pour la Franche-Comté. L'objet de ces tribunaux était de réunir aux territoires déjà acquis par la France, non seulement quelques places ou districts peu considérables, mais des principautés entières et des provinces

qui, d'après la tradition ou des documens, auraient été autrefois considérées comme appartenant aux pays cédés. Sans compter beaucoup d'autres territoires, il détacha de l'Empire la cité et le district de Strasbourg, la ville et une partie de l'évêché de Spire, Spanheim et Montbéliard, Deux-Ponts, Saarbourg, Weldentz, et beaucoup d'autres districts d'une moindre importance. Il prit à l'Espagne Courtrai, Dixmude, Alost et Luxembourg. Il réclama le comté de Chinay sous des prétextes trop frivoles pour être rapportés, et chercha même à s'emparer de la Navarre par la force des armes.

Sa puissance, ses ressources et ses succès précédens effrayèrent les autres états de l'Europe. Après avoir inutilement essayé de former entre eux une coalition contre cette nouvelle forme d'agression, les parties lésées jugèrent convenable de s'en rapporter à un arbitrage. Par une trève de vingt ans, conclue à Ratisbonne, avec l'empereur et l'Espagne, en 1684, le monarque français fut autorisé à garder une partie de ses nouvelles usurpations. Il retint Luxembourg, Beaumont, Bouvines et Chinay avec leurs dépendances; et, étendant sa frontière depuis la Sambre jusqu'à la Moselle, il lia les différentes parties qui avaient été démembrées de l'héritage espagnol avec celles arrachées à l'Autriche et à l'Empire. Il obtint de l'Empire la cession de Strasbourg et de

Kehl, ainsi que celle de toutes les *réunions* décrétées par les chambres de Metz, Brisach et Besançon, avant le 1er août 1681, avec plein droit de souveraineté.

Ces envahissemens progressifs, qui, sous le nom insidieux de pacification, n'étaient rien moins qu'un acheminement à la domination universelle, jetèrent l'alarme, et excitèrent l'indignation chez toutes les cours de l'Europe. Les petits états tombés sous les griffes de la France tournaient leurs regards inquiets vers les puissances étrangères, dont ils attendaient impatiemment leur délivrance. Quant aux grandes puissances, elles étaient dans la conviction qu'il n'y avait qu'une résistance franche, vigoureuse et commune, qui pût les sauver. Pendant quelque temps l'asservissement malheureux auquel l'Angleterre se trouva réduite sous les règnes de deux Stuarts empêcha cette coalition universelle de se former, quoiqu'elle fût reconnue comme le seul moyen de pouvoir résister à une force aussi colossale. En 1686, la ligue d'Augsbourg prépara la glorieuse révolution qui affermit les libertés et la religion de l'Angleterre, et devint la base de la grande alliance. L'objet de cette vaste combinaison était de mettre un terme aux agressions et à la tyrannie du monarque français, de l'empêcher surtout de mettre à exécution son dessein de s'approprier la succession espagnole.

Cette coalition fit reprendre les hostilités. Depuis que la France était devenue prépondérante, c'était la première fois qu'elle se trouvait réduite à ses propres forces. Mais dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, on put se convaincre qu'une grande et puissante monarchie avantageusement située, ayant un gouvernement énergique, propre à employer toutes les ressources d'un peuple industrieux, avec l'armée la plus nombreuse et la mieux disciplinée de l'Europe, commandée par les généraux les plus habiles, pouvait lutter avec avantage contre un nombreux concours de nations de divers intérêts, fatiguées par des troubles intérieurs, formant, il est vrai, une masse énorme, mais hétérogène, incapable d'agir d'après un plan commun et bien arrêté. Fier de ses avantages, le monarque français parvint à parer les premiers coups, qui étaient aussi les plus dangereux. Tenant en haleine les puissances coalisées du côté des Pays-Bas et de l'Allemagne, il pénétra dans la Navarre et dans la Catalogne, soumit Barcelonne, et porta rapidement son armée sur l'Èbre.

Enfin les divers états de l'Europe se lassèrent des malheurs d'une guerre longue et désastreuse, et le premier feu du ressentiment s'étant calmé, chacun consulta ses intérêts, balança ses espérances et ses craintes. Le duc de Savoie, privé

de ses états, mais ébloui par la perspective d'une alliance avec la famille royale de France, donna le premier, en 1696, l'exemple d'une défection qui devint le signal de la dissolution de la grande alliance. La méfiance et les alarmes ayant gagné les confédérés, Louis proposa des conditions, modérées en apparence, en les comparant avec ses premières prétentions. Les puissances maritimes et l'Espagne s'empressèrent de l'écouter. Une scission formelle eut lieu en conséquence entre les alliés, et la paix fut signée à Ryswick. Louis se réconcilia avec Guillaume III, en reconnaissant la succession protestante, et en s'engageant à ne pas donner de secours à ses ennemis. Il fit de même avec les Hollandais; il leur restitua ses conquêtes et confirma leurs priviléges commerciaux; il consentit même à l'établissement d'une barrière qui les mît en sûreté du côté des Pays-Bas. A la grande surprise et au grand contentement de la nation espagnole, il abandonna non seulement ses conquêtes récentes, mais même une partie des districts qu'il s'était permis de retenir par le traité de Ratisbonne ([1]). Au milieu de la joie universelle que causait la fin des malheurs de la guerre, on oublia le grand principe de l'alliance, qui était d'assurer la succession d'Espagne à la maison d'Autriche;

([1]) *Traité entre la France et l'Espagne*, signé à Ryswick le 20 séptembre 1697. *Prontuario de Tratados*, page 317.

et l'empereur Léopold, après une courte et inutile résistance, fut forcé de consentir à la paix, sans qu'il fût aucunement question de réclamations de la part de sa famille.

Pendant cette lutte au dehors, diverses révolutions avaient agité la cour de Madrid. L'avantage momentané que la France avait retiré de l'élévation d'une princesse de Bourbon au trône avait été perdu pour elle par sa mort; et le parti autrichien avait retrouvé son ascendant par le mariage entre Charles et Éléonore, princesse de Newbourg, sœur de l'impératrice. D'autres changemens avaient eu lieu également dans l'administration. Il ne fut pas possible à Oropesa, qui était rentré en faveur après une disgrâce momentanée, de tenir devant l'influence supérieure du comte de Melgar. Ce comte lui-même avait vu de nouveaux aspirans au pouvoir dans les ducs de Sessa et de l'Infantado, ainsi que dans le comte de Monterey. Mais le compétiteur le plus redoutable de tous était le cardinal Portocarrero, qui, après avoir rempli le poste d'ambassadeur à Rome, avait été promu au siége archiépiscopal de Tolède, et qui, à l'avantage d'une haute naissance et la grande considération due à sa dignité, unissait une singulière force de caractère et des talens pour l'intrigue, qu'il avait cultivés et mûris dans une école aussi célèbre que celle de la cour de Rome. Finalement, ce fut

dans un moment aussi important que la santé du roi éprouva un changement funeste. D'une constitution naturellement faible, il fut attaqué d'une fièvre tierce; elle eut pendant assez longtemps un caractère très grave, et les quatre dernières années de sa vie, depuis cette époque, n'offrirent qu'une longue chaîne de souffrances, au point que sa triste existence ne fut qu'une maladie continuelle. (1)

(1) *Lettres de madame la marquise de Villars.* — *Mémoires de la cour d'Espagne.* — ORTIZ. — DÉSORMEAUX. — *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne.* — *OEuvres de Louis XIV.* — *Diplomatie française;* et différens actes publics, conventions et traités, ainsi que les *Histoires d'Angleterre, de Hollande et de la maison d'Autriche*, chap. LXV et LXVI.

SECTION III.

1692—1700.

Débats sur la succession au trône d'Espagne. — Droits des principaux prétendans. — Politique de la cour de France. — État du parti autrichien en Espagne. — Ambassade de Harrach et d'Harcourt. — Réussite des intrigues de d'Harcourt. — Le cardinal Portocarrero dévoué aux intérêts de la France. — Premier traité de partage. — Charles nomme le prince électeur de Bavière pour son successeur. — Mort du prince. — Effet de ce traité en Espagne. — Manœuvres de Portocarrero et du parti français pour influencer l'opinion de Charles. — Son rapide dépérissement. — Disgrâce d'Oropesa, partisan déclaré de l'Autriche, et de l'amirante de Castille. — Second traité de partage et rupture entre l'Espagne et les puissances maritimes. — Singuliers efforts des partis autrichien et bourbonien. — Vacillations du roi; il consulte les différens conseils d'Espagne, et soumet l'affaire à la décision du pape. — Résultat de ces consultations. — Les Français reprennent de l'ascendant. — Dernière maladie du roi. — Testament en faveur d'un prince français. — Mort de Charles.

La vie entière de Charles avait été marquée, depuis son enfance jusqu'à sa virilité, par des contre-temps et des malheurs. Entraîné dans des guerres fréquentes et funestes contre une puissance plus forte que la sienne, uni à des alliés qui avaient sacrifié les intérêts de l'Espagne à leur

propre convenance, il avait vu ses provinces ravagées ou démembrées, son armée et sa marine détruites, son royaume dans une situation déplorable d'appauvrissement et de faiblesse. Ces épreuves, quoique fortes, n'étaient cependant que le prélude de bien plus grandes afflictions encore. Désolé de voir sa race s'éteindre, sujet à une maladie longue et incurable, maîtrisé par une femme impérieuse qu'il n'aimait pas, traité comme un enfant par l'ambassadeur autrichien, Charles devint le jouet des partis opposés qui agitaient sa cour, et se vit réduit à la triste nécessité d'être témoin des efforts intéressés des puissances étrangères pour se partager ou pour s'approprier ses états. Enfin la frêle existence qui lui restait, partagée entre les soins et les chagrins, fut remplie d'amertume par la perspective des calamités dont son peuple fidèle était menacé, et par la crainte que son héritage ne fût ravi à sa propre famille, à laquelle il était tendrement attaché, et qu'il ne servît à augmenter la splendeur de la maison de Bourbon, sa rivale.

La succession à la couronne d'Espagne ayant fixé l'attention de l'Europe, et jeté l'alarme parmi les puissances, des intrigues, auxquelles la perspective d'un événement si prochain ne pouvait manquer de donner lieu, suivirent immédiatement le traité de Ryswick.

Les principaux prétendans étaient le dauphin,

le prince électeur de Bavière, et l'empereur Léopold. ([1])

La prétention du dauphin était fondée sur les droits de sa mère, l'infante Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV, malgré la renonciation qu'elle fit solennellement à la succession, laquelle avait été ratifiée par les Cortès, et confirmée par le testament de son père, avec les formalités requises par les lois de l'Espagne, pour lui donner de la validité.

L'empereur Léopold fondait ses droits, 1°. sur ce qu'il descendait de Philippe et de Jeanne; 2°. sur les droits de sa mère, Marie-Anne, fille de Philippe III. Pour éviter la jalousie qui eût pu s'éveiller parmi les puissances européennes, par suite de la réunion de tous les états et dignités autrichiennes dans une même personne, lui et son fils aîné Joseph abdiquèrent leurs droits en faveur de l'archiduc Charles.

Le droit du prince de Bavière venait de sa mère, fille unique de l'infante Marguerite et de l'empereur Léopold; et quoique une renonciation lui eût été extorquée au moment de son mariage, elle n'avait été ni confirmée par le roi d'Espagne, ni ratifiée par les Cortès; par conséquent on était fondé à regarder ce prince comme l'héritier légitime.

([1]) *Voyez* la table généalogique placée avant l'introduction.

Il y avait aussi deux autres prétendans, savoir: Philippe, duc d'Orléans, représentant les droits de sa mère, l'infante Anne, femme de Louis XIII; et Victor Amédée, duc de Savoie, comme descendant de Catherine, seconde fille de Philippe II. Mais les prétentions de ces princes disparurent bientôt devant les droits des prétendans principaux.

La cour de France, dès le commencement de la célébration du mariage de Louis XIV avec l'infante, n'avait évidemment regardé sa renonciation que comme une simple formalité, pour satisfaire aux vœux des Espagnols, et dissiper les alarmes que les puissances européennes conçurent dès qu'elles entrevirent le projet d'unir les deux monarchies. Au moment même de cet acte solennel, Mazarin déclara que, nonobstant cette renonciation, le roi pouvait prétendre à la succession des possessions espagnoles par sa femme. Dans les temps postérieurs, la correspondance diplomatique, et même les pièces officielles qui sortaient du cabinet français, étaient constamment basées sur ce même principe, savoir : qu'il n'y avait pas de renonciation d'une princesse espagnole ou française qui pût invalider les droits de ses enfans, ou changer les lois de la succession établies entre les deux pays.

A la faveur de cette distinction subtile, les droits étaient tenus en réserve, jusqu'à ce que,

selon la remarque de Barillot, le public se fût accoutumé à entendre souvent parler des *droits* du dauphin à la couronne d'Espagne, et à les regarder comme étant mieux fondés que ceux qui dépendent d'une renonciation remplie de nullités ([1]). Les jalousies, les craintes et les petits intérêts d'autres puissances favorisèrent ces desseins. Le monarque français parvint à dissoudre la grande alliance, sans qu'il fût question du principe qui avait donné lieu à sa formation; et la succession à la couronne d'Espagne, quoique vraisemblablement elle dût devenir l'occasion d'une nouvelle guerre, resta dans le même état d'incertitude qu'avant le commencement des hostilités.

Pendant que le monarque français était profondément occupé à mûrir en secret ses desseins, le mariage de Marguerite, fille unique de Léopold et de l'infante Marie-Thérèse, avec l'électeur de Bavière, et la naissance de leur fils, Joseph-Ferdinand, en 1692, divisa les intérêts de la famille d'Autriche. Le droit du jeune prince étant considéré comme meilleur que celui de Léopold, il fut naturellement soutenu par la reine-mère et par quelques membres du cabinet, à la tête desquels se trouvait le comte d'Oropesa, alors président du conseil de Castille. Ce parti

([1]) *Barillot à Louis XIV*, 3 avril 1685. Fox, *Histoire de Jacques II*, *app.* page 65.

avait à lutter contre le pouvoir de la reine, épouse de Charles, qui s'était prononcée en faveur d'un prince autrichien.

La cour de Madrid continua d'être ainsi partagée jusqu'à ce que, par la mort de la reine-mère et par la retraite d'Oropesa, la reine femme du roi eut le dessus. Pour mettre ce changement à profit, l'empereur Léopold envoya à Madrid Ferdinand-Bonaventure, comte de Harrach, comme son ambassadeur, diplomate expérimenté et vieilli dans les affaires. L'empereur se flattait que, si la nomination d'un archiduc pouvait être assurée durant la guerre, il obtiendrait au moins la garantie des puissances maritimes en faveur de ses prétentions, pour l'époque où la paix serait rétablie.

Le ministre autrichien trouva en arrivant à Madrid la cour divisée en deux partis. La cause de l'archiduc était soutenue par la reine, le cardinal Portocarrero, le comte de Melgar (l'amirante de Castille), ainsi que par la majorité du cabinet et des principaux seigneurs de la cour : celle du prince de Bavière l'était par Oropesa, qui, malgré son éloignement des affaires, était consulté par le roi, par le marquis de Mancera et quelques autres ministres. La seule personne de considération qui penchât un peu pour la maison de Bourbon était le comte de Monterey, président du conseil de Flandre, et cela plutôt

par aversion pour les Allemands que par attachement pour la France.

Le roi était personnellement favorable aux prétentions du prince de Bavière, si toutefois les penchans d'un prince aussi faible et aussi irrésolu pouvaient être comptés pour quelque chose; mais il flottait sans cesse dans ses désirs et écartait à dessein toute conversation sur un sujet qui contribuait à le rendre encore plus hypocondriaque, en frappant son esprit de l'idée de sa dissolution prochaine.

Cependant la reine n'avait pas les qualités qui lui étaient nécessaires pour tirer parti des avantages de sa position. Elle était vaine, altière, inconstante, et manquait de talens pour la direction des affaires. Elle se laissait entièrement gouverner par ses alentours allemands, particulièrement par la comtesse de Berlips sa première dame d'honneur, femme d'humble extraction, et par son confesseur le père Chiusa, jésuite allemand. Considérant leur résidence en Espagne comme très passagère, ces courtisans se livrèrent à la plus indécente rapacité. La partialité de la reine pour les Allemands, jointe à la vénalité de ses favoris, mécontenta un peuple qui, par caractère, n'est jamais bien disposé pour les étrangers. Il faut ajouter que le parti autrichien perdait de sa force par les disputes qui avaient lieu

entre Portocarrero et l'amirante, au sujet de la présidence.

L'ambassadeur autrichien réussit enfin à mettre quelque accord dans des élémens si hétérogènes. Il obtint même du roi la promesse de nommer l'archiduc, à condition que l'empereur l'enverrait en Espagne avec une force de dix mille hommes pour l'aider à repousser l'agression que l'on craignait de la part de la France. Mais d'une part, le trésor épuisé de Léopold, de l'autre la crainte d'exposer son fils favori aux fatigues d'un voyage aussi dangereux, l'empêchèrent d'accepter la proposition. En outre, les partisans de l'empereur eux-mêmes s'éloignèrent de lui lorsqu'ils le virent demander le gouvernement du Milanais, parce qu'ils regardèrent cette démarche comme annonçant l'intention de démembrer la monarchie plutôt que d'assurer l'objet des vœux de tous les Espagnols, savoir, l'indivisibilité du royaume. Ces dissensions ayant empêché d'en venir à une décision définitive avant la fin de la guerre, Léopold perdit la coopération des puissances maritimes : un vaste champ fut alors ouvert aux combinaisons politiques de la France.

Louis XIV avait suivi attentivement les dispositions du peuple espagnol et de la cour, et il avait tout préparé pour faire nommer un prince

français, ou tout au moins pour exclure les princes autrichiens. Ce fut dans ce but que dans sa négociation pour la paix de Ryswick il s'était montré si magnanime, et qu'il restitua sans compensation toutes les places qu'il avait prises aux Espagnols. Après la conclusion de la paix il chercha par tous les moyens et dans les mêmes intentions à gagner l'affection du roi d'Espagne et de son peuple. D'un autre côté il ne licencia pas son armée; au contraire il augmenta ses forces sur les frontières, forma des magasins, et remplit de vaisseaux de guerre ses propres ports ainsi que ceux des Espagnols.

Pour balancer l'influence autrichienne, et s'assurer un parti parmi les naturels du pays, il envoya sous le titre d'ambassadeur le marquis, depuis duc d'Harcourt, gentilhomme dont l'habileté et la munificence étaient propres à flatter l'orgueil de la nation espagnole et à déraciner ses anciennes préventions contre la France. Le premier et le principal point de ses instructions était la nomination d'un prince français : s'il n'était pas possible d'y arriver, il était chargé d'écarter, à quelque prix que ce fût, les prétentions de l'Autriche, en favorisant celles de la maison de Bavière, ou même celles d'un grand d'Espagne (*), si quelque

(*) On faisait allusion à la maison de Medinaceli, descendante de Ferdinand de la Cerda, fils aîné d'Alphonse X, dit *le Sage;* l'histoire raconte les troubles dont la Castille

famille illustre pouvait se mettre sur les rangs.

A son arrivée à Madrid, où il fit une entrée brillante et magnifique, il trouva le parti autrichien dominant. Le roi lui-même était jaloux de transférer à l'archiduc, son neveu, la couronne de ses ancêtres, et il l'eût déjà fait sans les craintes que la France lui inspirait, et s'il y eût été autorisé par le consentement et l'appui de Léopold. Cependant rien n'avait été négligé par la prévoyance de la reine sur les moyens qui pouvaient faire atteindre à ce but. Les Allemands étaient tout-puissans à la cour; les deux gouvernemens principaux, celui de Catalogne et celui de Milan, dont on croyait les habitans disposés à embrasser la cause d'un prince autrichien, furent confiés au prince de Darmstadt et au prince de

fut agitée du temps de ce monarque, lorsqu'ayant déshérité son fils don Sanche-le-Brave, à cause de sa rébellion, les Cortès et la fortune soutinrent celui-ci contre les prétentions des infans de la Cerda.

Louis XIV, qui indiquait le cas possible des prétentions de cette famille, savait bien que ce cas était fort peu probable; il savait aussi que le duc de Medinaceli d'alors manquait des talens et de la capacité nécessaires pour cette démarche hardie; que le peuple espagnol était loin de songer à appuyer les prétentions de cette maison dans l'état d'asservissement et de faiblesse où il se trouvait réduit. Louis XIV savait tout cela : mais il entrait dans sa politique de chercher à éveiller tous les intérêts, et d'épuiser toutes les combinaisons pour éconduire la maison d'Autriche.

Vaudemont, Allemands, tous les deux au service de l'Autriche, tandis que la vice-royauté de Naples était occupée par le duc de Popoli, attaché à ce même parti. Malgré ces avantages, la mesquinerie, la présomption et la roideur de l'ambassadeur autrichien, lui donnaient une grande défaveur devant l'adresse, l'affabilité et la munificence du duc d'Harcourt, qui était puissamment secondé par sa femme, laquelle réunissait à des manières charmantes toutes sortes de qualités et d'agrémens.

D'Harcourt profita en homme habile des divisions du parti autrichien. Il gagna la comtesse de Berlips que Harrach avait offensée en essayant de mettre un frein à sa cupidité, et d'obtenir sa démission; il leura Chiusa de la perspective du chapeau de cardinal : par ce moyen il établit une correspondance secrète avec la reine elle-même, excita son mécontentement contre Harrach et refroidit son zèle pour les intérêts de sa famille, en lui faisant entrevoir l'espérance d'un mariage avec le dauphin quand elle serait devenue veuve. Il se rendait agréable dans les sociétés en racontant aux grands les intrigues ou les bévues de la cabale autrichienne; c'est par là qu'il les indisposait contre le caractère impérieux de Harrach et même contre celui de l'empereur. Sans oublier de faire sa cour au clergé, il disposa peu à peu les esprits de la cour et de la ville en fa-

veur de la maison de Bourbon. Le chef-d'œuvre surtout de sa politique fut d'avoir gagné Portocarrero, qui, par sa naissance, la dignité de sa position et l'influence personnelle qu'il avait auprès du roi, devait faire pencher la balance en faveur du parti qu'il épouserait. Le cardinal, jaloux de l'amirante, se décida à mettre tout en œuvre pour consommer la ruine de ce même parti qu'il avait d'abord soutenu, mais qu'il abandonna dès qu'il ne lui fut plus permis de le diriger.

Le premier résultat de ces intrigues fut le départ de Harrach, qui, se sentant dans l'impossibilité de lutter contre un ennemi aussi adroit, demanda son rappel et quitta la cour avec humeur : il fit par-là beaucoup de tort à la cause de son souverain. Louis son fils, qui le remplaça, non moins altier et aussi peu communicatif, était loin d'avoir les talens, l'expérience et la sagacité de son père. Le changement de ce ministre, dans l'état critique où se trouvait le gouvernement, contribua beaucoup à augmenter l'influence de la maison de Bourbon.

Pendant qu'on faisait jouer ces ressorts secrets à Madrid, la conduite publique de Louis était habilement calculée pour le plus prompt accomplissement de ses desseins. Ses préparatifs de guerre effrayaient l'empereur, qui n'osait prendre un parti décisif. Résolu de ne se relâcher en rien

sur les prétentions de sa famille, il mit à profit les débats particuliers des puissances maritimes, et leur sollicitude, pour aviser aux moyens de prévenir le renouvellement des hostilités. Il feignit d'abandonner la cause du prétendant afin de se réconcilier avec Guillaume III. Cette ruse lui réussit. Il évita adroitement d'entrer dans la lutte contre les membres de l'alliance collectivement, parut très zélé pour la paix, et sut attirer le monarque anglais dans une convention qui ne pouvait qu'irriter l'empereur et armer les Espagnols pour compléter le démembrement de leur monarchie; savoir, le premier traité de partage. Ce fut Torcy qui en fit la première proposition au comte de Portland, pendant les conférences pour la conclusion de la paix : il fut conclu entre la France et les puissances maritimes. L'Espagne, les Indes et les Pays-Bas, étaient garantis et reconnus appartenir au prince électeur de Bavière; Milan, à l'archiduc Charles; Naples et la Sicile, avec le marquisat de Finale et la province de Guipuzcoa, au dauphin; si le prince de Bavière venait à mourir sans enfans après son avénement, la couronne d'Espagne devait passer à son père. Dans le cas où les familles de Bavière et d'Autriche refuseraient leur adhésion à ce traité, les alliés devaient réunir leurs forces pour les attaquer, sauf ensuite à se partager entre eux leurs possessions et droits respectifs. Ce traité devait

rester sous le sceau du secret, et Guillaume était chargé de demander à l'empereur son consentement.

Au moyen de cette convention Louis XIV réussissait à séparer de l'Autriche les puissances maritimes. Il les forçait à surseoir sa propre renonciation, ainsi que celle de l'électeur de Bavière, se préparant en même temps par-là un moyen d'opposer les prétentions de cette dernière maison à celle de la famille d'Autriche. L'électeur de Bavière, qui jusque-là avait été très attaché à la maison d'Autriche, ne pouvait que l'abandonner. Cette convention lui offrant une perspective bien plus brillante, il devait être à peu près certain que l'élévation de son fils au trône d'Espagne serait tôt ou tard récompensée par la cession des Pays-Bas à la France.

L'empereur fut hautement indigné de ce qu'on osât méconnaître les droits de sa famille, en lui donnant, comme compensation, le Milanais, qui devait revenir à l'Empire à la mort de Charles, et de l'injuste substitution de la couronne d'Espagne à l'électeur de Bavière. Il refusa en conséquence d'adhérer à un traité aussi peu honorable et aussi contraire à ses droits.

Les clauses de ce traité firent la plus vive impression sur la cour d'Espagne et sur la nation. Elles s'offensèrent de voir les puissances étrangères disposer à leur gré de la monarchie castil-

lane. Louis profita de ce ressentiment pour jeter le blâme sur les puissances maritimes qu'il accusait en secret d'en avoir été le principal mobile. Cette politique lui réussit complétement : à la vue des préparatifs militaires de Louis, le roi Charles n'osa pas nommer un successeur autrichien : il ne lui resta d'autre alternative que de choisir un prince bavarois ou un Bourbon. Si le monarque français eût exigé une décision prématurée en faveur de sa famille, tout son plan aurait été renversé : il se contenta donc d'écarter le rival le plus dangereux, sans chercher à influencer directement l'opinion de Charles, qui se trouvait déjà, par suite du traité, dans la nécessité de nommer son successeur. Une consultation ayant été demandée aux jurisconsultes et aux casuistes les plus renommés d'Espagne et d'Italie, leur décision fut favorable au prince de Bavière. En conséquence on rédigea un testament en sa faveur, d'accord avec les partisans de la France; mais pour avoir en tout temps un prétexte plausible d'annuler cette disposition, Louis XIV fit une protestation formelle contre tout arrangement qui pourrait blesser les *droits* de sa famille. Cette protestation fut présentée par d'Harcourt, avec l'approbation de Portocarrero, sous la forme d'un mémoire au roi, qui se répandit dans toute l'Espagne avec une incroyable célérité.

A peine cette résolution venait d'être prise,

que la mort prématurée du prince bavarois, arrivée le 8 février 1699, trompa l'espérance du monarque espagnol, et rendit de nouveau la question de la succession bien plus épineuse, puisque la balance devait pencher alors du côté de l'Autriche ou de la France. Dans cette crise importante, Louis déploya une rare habileté; mais il faut convenir aussi qu'il fut merveilleusement secondé par son client Portocarrero. Les partis français et autrichien se trouvèrent plus que jamais en présence. La reine se prononça avec plus de force qu'auparavant en faveur de l'archiduc. Oropesa suivit son exemple; l'amirante retrouva toute son activité; l'inquisiteur général Mendoza se joignit à cette nouvelle coalition: quant au confesseur, le père Froylan-Diaz, quoique élevé à cette place par Portocarrero, il refusa d'imiter la défection de son protecteur. Pour tenir en respect les partisans de la France, un corps de troupes étrangères, sous le commandement du prince de Darmstadt, reçut l'ordre de se tenir à peu de distance de la capitale.

On ne pouvait pas espérer de vaincre facilement un parti si puissant; mais l'ambition trompée de Portocarrero le porta à tenter de nouveaux efforts. Sa position, son adresse et sa dignité lui fournirent des moyens sûrs de réussir. On parvint à persuader au mélancolique monarque que sa maladie n'était que l'effet de quelque maléfice; on fit répandre

partout en même temps des bruits qui inculpaient la reine, l'amirante et Oropesa. L'autorité de Portocarrero, et celle du grand-inquisiteur, déterminèrent le confesseur à avoir recours aux exorcismes. Les terribles expressions employées dans cette effrayante cérémonie augmentèrent la faiblesse du roi malade : il tomba dans un état d'abattement qui donna des craintes sérieuses. Comme il persévérait dans ses appréhensions d'ensorcellement, on lui persuada qu'il fallait consulter une femme de Cangas, dans les Asturies, qu'on exorcisait alors en la croyant possédée : le crédule confesseur consentit à se charger lui-même de la commission dangereuse de poser la question, et il l'adressa à l'exorciste. Ceux qui avaient conseillé une démarche aussi grave étaient trop adroits pour que le résultat ne remplît pas les vues qu'ils s'étaient proposées. Le démon répondit que le roi était ensorcelé; il nomma même plusieurs personnes coupables de ce crime. La reine ne pardonna pas au confesseur cette nouvelle imprudence; elle se réunit à ses adversaires pour obtenir son renvoi : le père Nicolas Torrès le remplaça. Les principes de celui-ci étaient si peu fixes, qu'il passe pour avoir adhéré aux deux partis opposés. (*)

(*) Rien n'annonce qu'il y ait eu de la supercherie politique dans les exorcismes auxquels Charles II se soumit, ni

Sur ces entrefaites, Portocarrero, qui s'était retiré dans son diocèse, fut rappelé par le roi,

dans les consultations adressées au démon au sujet de sa maladie. Le cardinal Portocarrero, et le grand-inquisiteur Roccaberti, crurent peut-être tout bonnement qu'il y avait eu un sort jeté sur le roi, et ils cherchèrent à savoir quelle serait la manière de l'en débarrasser ; cette opinion ne ferait pas sans doute honneur à leurs lumières, mais il ne paraît pas, au fait, que ces deux prélats aient eu un grand fonds d'instruction ; il suffisait d'ailleurs que cette croyance fût générale pour qu'ils s'y conformassent.

Une preuve que l'attachement du cardinal Portocarrero aux intérêts de la France n'eut aucune influence dans les déplorables scènes que l'on vient de lire, c'est que, lorsqu'on exorcisa Charles pour la première fois, le prince de Bavière, désigné pour successeur à la couronne, vivait encore : la lutte entre la France et l'Autriche n'avait point commencé pour le testament de Charles II.

Il est certain aussi que dans la question adressée à la possédée de Cangas, il ne s'agissait pas du tout de la succession à la couronne. Le roi n'ayant point d'enfans, et se trouvant hors d'état d'en avoir à l'âge de trente ans, on demanda au démon s'il était maléficié : dans le cas d'une réponse affirmative, quelle était la nature du sortilége ? s'il était permanent ; s'il avait été attaché aux choses que le roi mangeait ou buvait, à des images ou à d'autres objets : s'il y avait quelque moyen naturel d'en détruire l'effet ; dans quels lieux on pourrait le trouver ? On ignore la réponse précise à ces différentes questions. On a prétendu que la possédée déclara qu'il y avait eu un sort jeté sur le roi par une personne qui fut, dit-on, désignée. On ajoute que cette révélation avait été accompagnée de plusieurs détails extrêmement délicats ; les ennemis de la maison d'Autriche, qui

d'après les instances secrètes d'Harcourt. Au même moment, un nouveau complot était mis

étaient en grand nombre, se plaisaient à répandre des bruits injurieux à la reine.

La possédée de Cangas ne fut pas la seule consultée. Voici ce qu'on lit dans un manuscrit espagnol conservé à la Bibliothéque du Roi à Paris, avec ce titre : *Extrait des papiers et documens sur le procès du père Froylan-Diaz, confesseur du roi Charles II.* Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis l'interrogation de la possédée de Cangas, lorsqu'une femme échevelée, et jetant de grands cris, entra dans le palais du roi, demandant à parler à sa majesté, qui donna ordre de la laisser entrer. On ignore ce qui se passa dans cet entretien ; mais aussitôt qu'elle sortit, le roi envoya quelqu'un pour la suivre, et pour observer dans quelle maison elle entrait. On apprit bientôt qu'il y avait dans la maison deux possédées ; le roi ordonna au confesseur Diaz de les exorciser en présence d'un capucin récemment arrivé d'Allemagne, qui passait pour être très savant en matière d'ensorcellement, et de chercher à savoir par elles quelle était la nature de sa maladie. Le démon se répéta : il fit à peu près les mêmes réponses qu'à Cangas.

Mal advint au confesseur de cette interrogation, la seule qu'il dirigea ; car, d'après le manuscrit où on lit ces détails, ce fut le grand-inquisiteur Roccaberti qui dirigea celle adressée à la possédée de Cangas. La reine se lassa à la fin de ces consultations, qui la mettaient en butte à la malveillance. Le grand-inquisiteur Roccaberti étant venu à mourir, l'évêque de Ségovie, Mendoze, le remplaça : il était lié d'amitié avec des moines de l'ordre de Saint-Dominique, ennemis personnels de Diaz, par suite des démêlés qu'ils avaient eus relativement à l'administration des affaires de leur ordre.

en œuvre par les partisans des Bourbons. L'arrivée ordinaire des approvisionnemens, dont quelques monopoleurs étaient chargés, cessa tout à coup. La populace se souleva, et, dans son indignation, elle éclata en imprécations contre l'amirante et Oropesa, qu'on supposait auteurs de la disette. Des attroupemens parurent devant le palais du roi, demandant à grands cris des secours, et menaçant, si on les leur refusait, de se livrer à des mouvemens de vengeance. Le roi n'ayant pas voulu paraître en personne devant cette multitude furieuse, la reine se présenta au balcon, et essaya de calmer l'agitation du peuple, en disant que le roi dormait. Une voix rauque et sinistre partit du milieu de la foule, et fit entendre ces mots : « *Il y a trop long-temps qu'il dort ; il est temps qu'il soit réveillé par les calamités de son peuple.* » Le tumulte augmenta : les raisonnemens et les prières devenaient également inutiles. Le malheureux monarque vint se

Ils saisirent cette occasion pour le dénoncer au saint-office, comme prévenu d'être suspect dans la foi.

Ainsi donc les consultations aux possédées de Cangas et de Madrid furent l'effet de l'esprit faible et superstitieux de Charles, et de l'ignorance ou de la servilité des personnages qui dirigeaient sa conscience. La coïncidence de ces scènes affligeantes avec les démarches des partis pour la succession de la couronne a donné sans doute lieu à des soupçons qui, comme cela arrive d'ordinaire dans cette sorte d'affaires politiques, ont été travestis en réalités.

présenter au peuple en tremblant; il était pâle et défait. On promit, en son nom et en sa présence, que l'amirante et Oropesa seraient renvoyés. La foule se retira de devant le palais, et se porta furieuse aux hôtels des ministres inculpés, qui purent à peine se sauver à la faveur d'un déguisement. Le pillage et la dévastation s'ensuivirent; la rage du peuple était au comble : on entendit les injures et les menaces les plus effrayantes contre la reine et le confesseur. En vain le corrégidor don Francisco Ronquillo parut au milieu de la foule, tenant dans ses mains un crucifix, et cherchant à calmer le tumulte; en vain le saint-sacrement fut exposé par les moines de Saint-Dominique : tous les moyens de pacification furent inutiles. Ce ne fut que la présence de la force armée qui força les mutins au calme et au respect qu'ils avaient refusés aux symboles sacrés de la religion; la nuit vint, la foule se dissipa peu à peu, et la ville reprit sa tranquillité.

Après un danger aussi pressant, le conseil de Castille essaya de faire des démarches en faveur de son président et de l'amirante; ses efforts furent paralysés par les représentations de Portocarrero, et par la crainte d'un nouveau soulèvement; l'amirante et Oropesa furent exilés de la capitale. On nomma à la présidence de Castille don Manuel Arias, créature du cardinal. Les troupes allemandes reçurent l'ordre de s'éloigner,

et le prince de Darmstadt se retira dans son gouvernement de Catalogne. Ainsi il ne resta plus à la cour de partisans de la maison d'Autriche. Tout le pouvoir fut concentré entre les mains de Portocarrero et de ses adhérens.

Le monarque, dont la santé était toujours chancelante, quitta la capitale, et se rendit à l'Escurial en avril 1700, fuyant ceux qui l'obsédaient pour la nomination d'un successeur, et tâchant de calmer son esprit encore troublé par les scènes dont il venait d'être témoin bien malgré lui. Il parut d'abord retrouver dans cette retraite la force et la santé qu'il avait perdues : on eut même l'espoir de son entier rétablissement. Mais l'inquiète curiosité si naturelle chez les malades le porta à essayer d'un usage superstitieux auquel son père s'était soumis autrefois. Il descendit dans le caveau du Panthéon pour visiter les corps de ses ancêtres qui y étaient déposés, espérant que par l'intercession de leurs âmes les progrès de sa maladie seraient arrêtés. Le cercueil de sa mère, qui fut ouvert le premier, ne lui fit pas une grande impression ; mais ce ne fut pas de même quand il vit le corps de sa première femme montrant à peine des symptômes de dissolution, et dont les traits n'avaient éprouvé qu'une altération légère. La vue de ce visage naguère si tendrement aimé, qui paraissait inaltérable, le frappa de terreur ; il recula en disant :

« J'irai la joindre bientôt dans le ciel. » Et il quitta le caveau avec précipitation. L'effet de cette terrible émotion sur une constitution aussi frêle dut être profond. On ne put y remédier; son faible cerveau était tourmenté sans cesse de la crainte de sa dissolution prochaine, et son imagination resta plus que jamais frappée que la non-décomposition des traits de sa femme annonçait qu'il allait bientôt la rejoindre dans la tombe.

Après un si funeste essai, son âme sensible ne put goûter un seul moment de calme à l'Escurial. Il partit pour Aranjuez; et après avoir cherché en vain à dissiper par l'exercice et les amusemens la triste impression qu'il avait reçue, il reprit, au mois de juin, le chemin de la capitale dans un état de santé plus déplorable encore qu'avant son départ. La présence du roi à Madrid et le pouvoir confié au cardinal fournirent de nouveaux moyens d'affaiblir l'influence autrichienne, et de concerter mûrement avec la France le plan qui devait assurer le trône d'Espagne à un prince de la famille de Bourbon. A la même époque, la reine fut attaquée dans la personne de ses adhérens : la comtesse de Berlips et son confesseur reçurent l'ordre de quitter l'Espagne.

Cependant les intrigues et l'intervention des puissances étrangères pour régler la succession espagnole contribuaient à empirer la maladie du roi, et à favoriser les projets des adhérens des

Bourbons. Aussitôt après la mort du prince de Bavière, on ouvrit les négociations pour un nouveau traité. Louis XIV réussit encore cette fois-ci dans ses combinaisons, et il eut l'adresse d'obtenir le consentement de Guillaume et des Hollandais pour un second traité de partage.

On y déclarait que l'Espagne, les Pays-Bas et les Indes appartiendraient à l'archiduc Charles, comme héritier universel, à l'exception des cessions réservées pour d'autres puissances. Le dauphin, en compensation de l'abandon de ses prétentions, devait avoir Naples et la Sicile, les districts de Presidii et la province de Guipuzcoa. On y ajoutait, en échange du Milanais, le duché de Lorraine et de Bar : l'empereur et son fils aîné auraient à renoncer à leur prétention à la couronne d'Espagne en faveur de l'archiduc Charles; l'on s'entendrait plus tard sur les moyens à prendre pour empêcher que les couronnes d'Espagne et de l'Empire ne fussent à l'avenir réunies sur la même tête. Si le duc de Lorraine refusait de consentir à cet arrangement, Milan serait destiné à l'électeur de Bavière, le duché de Luxembourg avec le comté de Chinay à la France; ou bien Milan serait donné au duc de Savoie, et la France aurait Nice, Barcelonnette et le duché de Savoie, avec le royaume de la haute Navarre. On fixa un terme de trois mois pour que l'empereur pût faire connaître son adhésion. Si cela devenait

nécessaire, on emploierait la force pour empêcher l'entrée de l'archiduc en Espagne ou en Italie jusqu'à la mort de Charles. Les trois états contractans devaient employer leurs bons offices pour obtenir l'acquiescement des autres puissances.

Il est aisé de voir, par les termes mêmes de ce traité, à quel état d'abaissement Guillaume et les Provinces-Unies étaient réduits. Quant à l'archiduc, l'empêcher de paraître en Espagne jusqu'à ce que le trône devînt réellement vacant, c'était à peu près l'exclure lui et tout autre prince autrichien, tandis que le même traité fournissait au roi de France un prétexte pour augmenter ses forces de terre et de mer sur les frontières d'Espagne et des Pays-Bas, sous le motif plausible de se charger du fardeau de l'exécution entière du traité.

Mais ce fut surtout en Espagne que le traité produisit des résultats plus décisifs. La première nouvelle de cette négociation, qui fut aussitôt ébruitée, remplit d'indignation l'esprit de Charles; il adressa les plus fortes réclamations à toutes les cours de l'Europe contre une si scandaleuse intervention. Il n'épargna pas les reproches à la cour de France; mais ce fut surtout en Angleterre et en Hollande que ses ministres prirent un ton inconnu jusqu'alors dans les communications diplomatiques. Il fit un appel énergique à la nation

anglaise et au parlement contre leur souverain, à qui il reprochait d'avoir agi de mauvaise foi dans cette mesure.

Quelque justes que fussent les représentations, et quelque pressans que pussent être aussi les motifs sur lesquels elles étaient fondées, aucun souverain ne pouvait souffrir un tel langage ni de semblables reproches contre sa personne ou son gouvernement. Guillaume donna l'ordre, quoique à regret, au ministre espagnol de quitter l'Angleterre dans dix-huit jours. Les États-Généraux refusèrent également de recevoir le mémoire du ministre espagnol en Hollande, et de le regarder comme revêtu d'un caractère public. La conséquence de ces mesures fut le renvoi de M. Stanhope, ministre d'Angleterre en Espagne, et l'interruption de toutes les communications amicales avec les puissances maritimes. Louis et ses partisans restèrent donc par là maîtres de continuer leurs intrigues à Madrid avec une bien plus grande sûreté.

Les différentes cours de l'Europe paraissaient disposées à temporiser, en attendant l'événement de la mort de Charles; mais l'empereur, encouragé par les secrètes assurances de ce prince, et dans l'espérance où il était de voir son fils nommé unique héritier, différa, sous divers prétextes, son adhésion au traité, déclarant qu'il croyait sa famille en droit de réclamer la succession entière.

Sur ces entrefaites, Madrid devint le théâtre d'un violent débat entre les partis opposés. Portocarrero et ses adhérens, d'accord avec l'ambassadeur de France, mirent à profit le sentiment d'indignation que le dernier traité de partage avait excité. Autant le parti autrichien se trouvait découragé et affaibli par la timidité de la reine, et par l'exil d'Oropesa et de l'amirante, autant celui de la France grossissait tous les jours par l'accession des principaux grands, parmi lesquels nous remarquons particulièrement le marquis de Villafranca, le comte de San-Estevan et le duc de Medinasidonia. Ceux-ci excitaient le ressentiment du roi et de la nation contre les puissances maritimes, comme étant les principaux auteurs de ce honteux partage. Ils représentèrent le roi de France comme ayant pris part à regret au traité, et seulement par la certitude qu'il avait que les prétentions du dauphin ne seraient point écoutées : ils firent sentir en même temps que l'Autriche serait très faible si elle se trouvait abandonnée par l'Angleterre et la Hollande; ils parlèrent avec exagération du pouvoir de la France, et ils finirent par introduire graduellement dans la discussion la validité des prétentions du dauphin.

Quand ils eurent produit sur l'esprit de Charles l'impression qu'ils avaient eue en vue, et que les droits d'un prince de la famille de Bourbon de-

vinrent l'objet d'une discussion générale, ils adoptèrent des moyens plus décisifs dans le but de surmonter un reste de répugnance que le roi conservait encore. Les principaux partisans des Bourbons, Portocarrero, Villena, San-Estevan, Medinasidonia et Villagarcia, s'assemblèrent chez Portocarrero pour concerter leur plan d'opération. Ce fut dans cette réunion que Villena employa, le premier, un argument dont on se servit plus tard pour éluder la renonciation de l'infante d'Espagne; savoir : que l'intention ayant été seulement d'empêcher l'union des deux couronnes sur la même tête, ses descendans devaient avoir la priorité de droit si cet inconvénient pouvait être évité. Il se chargea lui-même de proposer cette idée au conseil d'état, tandis que Portocarrero devait se servir de son influence auprès du roi pour obtenir son approbation.

Dans ce moment critique, d'Harcourt, soit pour donner le change à l'attention publique, soit pour être à même de diriger les mouvemens de l'armée sur la frontière, d'accord avec ses affidés de Madrid, laissa l'ambassade nominale de France à Blécourt; et après avoir confié les véritables négociations à Portocarrero, il reparut bientôt dans le midi de la France pour prendre le commandement de l'armée. (*)

(*) Voici la cause du départ de d'Harcourt, d'après les Mémoires du marquis de Saint-Philippe : « Cherchant à

Les manœuvres des partisans de la France éveillèrent la reine; les conseils d'Oropesa et de l'amirante lui donnèrent de l'énergie et de l'activité. La cour de Vienne redevint en même temps agissante; Léopold offrit soixante mille hommes pour défendre les états d'Italie, et son ambassadeur rétorqua contre les Français leur propre argument, en disant que le roi de France s'était

faire pencher la volonté de la reine en faveur de la France, il lui laissa entrevoir la possibilité de son mariage avec le dauphin après la mort de Charles : la duchesse, sa femme, se chargea de représenter à la reine ce qu'il y avait de flatteur et d'avantageux pour elle dans cette union. Don Nicolas Pignatelli, duc de Monteleon, grand-écuyer de la reine, épousa les vues de l'ambassadeur français, et plaidait souvent devant elle la cause des Bourbons. On est fondé à croire que les propositions de mariage ne déplurent pas d'abord à cette princesse; mais dans un de ces momens où l'attachement à la maison d'Autriche l'emportait dans son esprit sur toute autre considération, et voulant peut-être aussi éloigner d'Harcourt, qui était un agent redoutable pour les Autrichiens, elle révéla au roi la proposition qui lui avait été faite sur le mariage futur avec le dauphin : le monarque en fut offensé. Il s'affligea en voyant que les Français s'occupaient si vivement de sa mort, et donna ordre à son ambassadeur à Paris, le marquis de Castel Dosrius, de faire connaître à Louis XIV le sujet de plainte qu'il avait contre la conduite de son ministre. Le monarque français s'empressa de retirer le duc d'Harcourt de Madrid : il entrait dans les vues de sa politique d'ôter à Charles II tout motif de mécontentement. »

engagé de la manière la plus solennelle à démembrer la succession; qu'il avait déclaré sa résolution de n'accepter aucun testament en faveur de sa famille, et par conséquent que l'indivisibilité et l'indépendance de la monarchie ne pouvaient se maintenir que dans la maison d'Autriche. Le roi Charles, naturellement très attaché à sa famille, fut ébranlé par ces considérations. Une permission tacite fut accordée pour recevoir les troupes impériales dans les états d'Italie, et des promesses furent transmises à Vienne, d'après lesquelles l'archiduc serait nommé héritier universel.

Portocarrero, de son côté, employait en même temps tout le pouvoir de son ministère sacré : il attaquait la conscience du roi. Après quelques ménagemens, il hasarda l'exposition des droits de la famille de Bourbon, et acheva de porter l'épouvante dans l'esprit du faible monarque par la menace des peines éternelles dans le cas où il négligerait de se nommer un successeur, ou ferait du tort par cette nomination à l'héritier légitime; et, pour pouvoir décider avec connaissance de cause sur cette matière aussi importante que délicate, il lui persuada qu'il fallait consulter les plus profonds jurisconsultes, les principaux grands du royaume et les conseillers d'état. En conséquence les allégations des deux maisons rivales furent soumises aux plus célèbres avocats et légistes

d'Espagne et d'Italie, qui à l'unanimité se prononcèrent en faveur de la maison de Bourbon, pourvu toutefois que l'on prît des moyens efficaces pour obvier à l'union des deux couronnes sur la même tête.

Charles, ballotté sans cesse entre les craintes superstitieuses qu'on lui avait inspirées et l'attachement qu'il portait à sa famille, suivit le parti qui lui était suggéré par Portocarrero, de s'adresser au pape comme au père commun de la chrétienté, et comme au plus sûr conseil dans une matière aussi difficile. Le résultat de cet appel ne pouvait être douteux, à raison de la vieille inimitié que le pape Innocent XII nourrissait contre la maison d'Autriche.

Quand cette résolution eut été bien arrêtée, Charles choisit, pour le charger d'une mission aussi délicate, le duc d'Uceda, attaché à son service personnel, et en qui il avait la plus grande confiance. Un jour il lui parla en ces termes : « Duc d'Uceda, j'ai l'intention de vous envoyer « à Rome comme mon ambassadeur. » Le duc chercha d'abord des raisons pour être débarrassé d'une ambassade qui devait interrompre son service immédiat auprès de la personne du roi. Le monarque lui répliqua : « Vous savez que je n'ai « pas d'enfans et que je peux mourir d'un jour à « l'autre. Ne m'avez-vous pas déjà porté trois fois « dans vos bras comme si j'eusse été mort ? Ne

« vous êtes-vous pas aperçu dernièrement que « pour la tranquillité de mes sujets je m'occupais « de nommer mon successeur? Eh bien, c'est pour « cette grande affaire, dont je suis responsable « devant Dieu et devant les hommes, que je veux « absolument consulter le pape : et, comme il « faut que cette intention soit tenue secrète, j'ai « jeté les yeux sur vous pour vous confier cette « mission, à laquelle je porte le plus grand inté-« rêt. » Il termina par une remarque qui décelait l'impression que les partisans des Français avaient faite sur lui. « Quoique attaché à ma maison, ajouta-t-il, mon salut éternel m'est bien plus cher que tous les liens de famille; ainsi hâtez-vous de remplir mon attente. » Le duc, en conséquence, partit pour Rome, muni des opinions des jurisconsultes, et porteur de la lettre suivante que le roi adressait à sa sainteté. ([1])

« N'ayant point d'enfans, et nous trouvant dans « le cas de nommer un successeur à la couronne « des Espagnes pris dans les familles étrangères, « nous apercevons une telle obscurité dans la loi

([1]) Torcy prétend que le duc d'Uceda était à Rome, et qu'il y reçut la lettre de Charles, avec l'ordre de la présenter au pape; mais l'anecdote que nous venons de raconter a été extraite de la narration faite par Uceda lui-même au maréchal de Tessé, quand il était en Espagne. *Mémoires de Tessé*, tome II, page 181, sur le testament de Charles II, roi d'Espagne.

« sur la succession, ainsi que dans toutes les
« circonstances de cette affaire, qu'il nous est
« impossible de prendre par nous-même une
« détermination satisfaisante. Notre intention est
« d'observer la justice la plus rigoureuse; et pour
« pouvoir atteindre ce but, nous avons demandé
« instamment l'aide de l'Être Suprême, en le
« suppliant de guider notre choix dans cette pres-
« sante occasion. Jaloux de bien faire, nous nous
« adressons à Votre Sainteté comme à un guide
« infaillible. Nous vous prions donc de conférer
« sur cette importante affaire avec les cardinaux
« et les théologiens que vous jugerez les plus sin-
« cères et les plus instruits, et de vouloir bien,
« après avoir examiné avec attention les testamens
« de nos prédécesseurs depuis Ferdinand-le-Ca-
« tholique jusqu'à Philippe IV, les décrets des
« Cortès, les renonciations des infantes Marie-
« Anne et Marie-Thérèse, les contrats de ma-
« riage, cessions et autres actes des princes au-
« trichiens depuis Philippe-le-Bel jusqu'à nos
« jours, statuer d'après les règles de la vérité et
« de la justice. Quant à nous, nous ne sommes
« dirigé ni par amour ni par haine; et nous
« attendons à cet égard l'opinion de Votre Sain-
« teté, afin de régler uniquement sur elle notre
« conduite ultérieure. »

En recevant cette lettre, le pape affecta quelque répugnance à prendre sur lui la responsabilité

6.

d'une affaire aussi délicate ; mais enfin il remit les pièces aux cardinaux Albano, Spinola et Spada, tous les trois attachés à la France. Après une délibération qui dura pendant quarante jours, la résolution fut telle qu'on pouvait la supposer d'avance, savoir : Que le roi d'Espagne était obligé en conscience de transmettre sa succession au duc d'Anjou ou au duc de Berry, les plus jeunes enfans du dauphin, pourvu toutefois que des précautions fussent arrêtées pour empêcher la cumulation des deux couronnes. Innocent expédia sa décision accompagnée de la lettre ci-après, bien propre à toucher l'esprit et à émouvoir la dévotion de Charles.

« Me trouvant moi-même, lui écrivait-il, dans « une situation analogue à celle de Votre Ma- « jesté, puisque je suis bien près de paraître de- « vant le tribunal du Christ et de rendre compte « à mon pasteur souverain du troupeau qu'il a « daigné confier à ma garde, il est aussi de mon « devoir de donner à Votre Majesté un avis tel « que ma conscience ne puisse jamais m'en faire « un reproche au jour du jugement dernier. « Votre Majesté concevra aisément qu'elle ne « doit pas mettre les intérêts de la maison d'Au- « triche au niveau de ceux de l'éternité, en ne « perdant jamais de vue le compte qu'elle doit « rendre de ses actions au Roi des rois dont la « sévère justice ne fait pas acception des per-

« sonnes. Elle ne peut pas ignorer que les enfans « du dauphin sont les légitimes héritiers de la « couronne, et que ni l'archiduc ni aucun autre « membre de la maison d'Autriche ne doit élever « vis-à-vis d'eux la plus petite prétention. Plus la « succession a d'importance, plus l'injustice d'ex« clure les héritiers légitimes serait criante et at« tirerait sur votre tête la vengeance du ciel. Il « est donc du devoir de Votre Majesté de ne né« gliger aucune des précautions que sa sagesse « pourra lui conseiller pour rendre justice à celui « à qui elle appartient, en assurant au fils du « dauphin, autant que cela dépendra d'elle, l'en« tier héritage de la monarchie espagnole. »

Cependant l'autorité sacrée du pontife ne fut pas assez puissante pour faire taire dans le cœur de Charles ce que lui inspirait l'amour de sa famille. Il consulta d'abord plusieurs grands du royaume, et soumit ensuite la question au conseil de Castille. Arias, qui en était le président, créature de Portocarrero, présenta un rapport dans le sens de la décision de Rome. Toutes les autorités publiques exprimaient les mêmes sentimens. Ce fut alors que la reine déploya une nouvelle énergie. Elle ménageait secrètement une réconciliation avec les puissances maritimes, qu'elle regardait comme les plus sûrs appuis du prince autrichien. Les communications avec les différentes cours furent reprises, et à son instigation

on commença à faire des préparatifs de guerre en Espagne pour appuyer le testament de son mari.

Le parti français ne s'endormait pas. Louis publia, au mois de septembre, un mémoire dans lequel il prétendait que le seul moyen de maintenir la tranquillité publique était le traité de partage, et il menaçait de s'opposer par la force au passage des troupes impériales dans aucune partie des états espagnols. Cette menace, qui fut faite fort à propos, replongea Charles dans sa première perplexité. Son attachement pour sa famille disparut devant l'impérieuse considération du bonheur de son peuple, et il sembla craindre que le roi de France, au lieu d'accepter le testament en faveur d'un prince de la famille de Bourbon, pût persister dans son dessein de démembrer la monarchie, suivant le dernier traité de partage. Il proposa ce doute à Louis par son ambassadeur à Paris. Une question de même nature fut remise à Blécourt, à Madrid, par le duc de Medinasidonia, au nom des grands attachés à la cause de la France. Une assurance positive à cet égard, y ajoutait-on, pouvait seule les décider à favoriser la nomination d'un prince de la famille des Bourbons.

Dans la situation où Louis se trouvait, intéressé, comme il l'était, à ménager les puissances maritimes, il ne pouvait pas faire une réponse

publique et positive; on est cependant fondé à croire qu'il témoigna en secret son intention d'accepter le testament, quoique Torcy passe à dessein sur cette affaire importante sans nous faire connaître la réponse. ([1])

Enfin l'affaire fut portée au conseil d'état, le corps délibérant le plus élevé de la monarchie. Les membres présens étaient Portocarrero, Mancera, del Fresno, Villafranca, Medina-sidonia, Fuensalida, Montijo et Frigiliana. Les trois premiers présentaient chacun un mémoire qui roulait à peu près sur cet argument. « Le « royaume, presque entièrement détruit par les « rigueurs du sort, demande à être relevé de ses « ruines : il y aurait du danger à différer le choix « d'un successeur, parce que si, dans les circon- « stances présentes, le roi venait à mourir, chaque « prince s'emparerait d'une partie de la monar- « chie, dont la force générale a été épuisée par « les guerres civiles. Chacun mettrait à profit « l'aversion naturelle que les Aragonais, les Ca- « talans et les Valenciens ont pour les Castillans ; « et alors la splendeur et la majesté d'un trône

([1]) Voici ce qu'on lit à la page 143 des *Mémoires de Torcy*, à l'égard de ceux qui pensaient que Louis XIV n'accepterait pas le testament, et qu'il n'en avait pas l'intention : *Un tel discours, quoique faux*, etc. ; on est donc fondé à penser qu'il y consentit.

« aussi disjoint seraient outragées par la tyran-
« nie et l'ambition.

« Ce ne serait pas même assez que de nommer « un héritier, si celui sur lequel le choix tombait « n'était pas en état de soutenir le poids d'un « aussi grand empire. Il est indispensable que « le bon droit soit de son côté, car c'est le seul « moyen d'empêcher les malheurs qui suivent « les usurpations, et d'éviter que l'autorité, quoi- « que légitime, puisse être confondue avec la ty- « rannie. Au milieu d'un si grand nombre de « maux la Providence ne nous laisse qu'un seul « remède : il existe pour nous dans la seule mai- « son de Bourbon, si puissante et si généreuse ; « elle possède les droits les plus incontestables à « la succession. Avoir recours à toute autre serait « détruire la monarchie, qui deviendrait alors « une province de la France. Nous sommes donc « d'avis de nommer immédiatement le duc d'An- « jou successeur de la couronne, sous la con- « dition expresse qu'à aucune époque les deux « sceptres ne seront portés par une même main. « Sous ce nouveau roi notre gloire ternie brillera « d'un éclat nouveau. Non seulement nous n'au- « rons plus un ennemi aussi redoutable à com- « battre, mais il deviendra pour nous le plus « puissant des protecteurs. » ([1])

([1]) *Mémoires de Saint-Philippe*, tome I, page 32.

Deux voix seules s'opposèrent à l'opinion de la majorité. Ce furent les comtes de Fuensalida et de Frigiliana ([1]), qui ouvrirent l'avis de convoquer les Cortès de Castille, comme étant le seul corps national et légitime à qui appartenait le droit de décider cette question importante; mais on ne tint aucun compte de leur opinion, et le rapport fut présenté au roi par Portocarrero. Même après cette délibération, la cour et la ville formaient deux partis, et leurs disputes se faisaient entendre jusque dans l'antichambre même du roi malade. (*)

Pressé d'une part par les Français, assiégé de l'autre par la reine et les partisans de l'Autriche, l'esprit de Charles se trouvait combattu par des passions contraires, lorsqu'une crise, arrivée pendant sa maladie, annonça sa dissolu-

([1]) Désigné après sous le nom de *comte d'Aguilar*.

(*) Dans le mois de septembre parut un décret royal par lequel Charles s'engageait à ne pas nommer son successeur, et s'en remettait à Dieu de ce choix. La consternation se repandit aussitôt dans le conseil; la plupart des membres se croyaient liés par le sceau royal; et sans le cardinal, qui, soutenu par la logique puissante de San Estevan, montra cette fois une grande énergie, d'Aguilar et son parti triomphaient. Des remontrances furent résolues; le cardinal se chargea de les présenter; un hasard singulier les rendit plus puissantes qu'on ne pouvait l'espérer. Dans la lutte perpétuelle où le roi moribond se trouvait engagé, soit contre les ministres, soit contre la reine et contre lui-

tion prochaine. Son esprit, naturellement faible, dut s'effrayer encore davantage lorsque Portocarrero lui exposa qu'il se trouvait en présence de l'éternité, et que c'était le cas de recevoir les conseils et les secours spirituels des ministres de la religion les plus pieux, pour l'accompagner dans ses prières, en se préparant lui-même à mourir avec résignation. Au milieu de ces cérémonies funèbres dont on effraie les mourans, les ministres des autels lui représentaient le danger qu'il y aurait pour son âme s'il ne disposait pas de la couronne par un testament, et s'il laissait par là son pays plongé dans les horreurs de la guerre civile. Ils le menacèrent de la vengeance céleste s'il se laissait diriger dans ses actes par des motifs d'amour ou d'inimitié, et s'il écoutait les affections terrestres d'un cœur qui devait être bientôt réduit en poussière. Les Autrichiens, lui assurait-on, n'étaient pas plus ses parens que les

même, fuyant toujours les résolutions et cherchant les avis, il prit un jour San Estevan à part, et lui commanda de lui parler sans détour sur les inconvéniens du traité de partage. *Sire*, dit le comte, en prenant le ton prophétique et mystérieux qui produisit toujours tant d'effet sur ce prince religieux, mais crédule, *lorsque Jésus notre Sauveur fut amené dans le jardin des Olives, sa consolation fut de penser que de ceux dont son père lui avait confié la charge, il n'en avait perdu aucun.* Ce peu de mots émut le roi jusqu'aux larmes, et fixa son indécision plus que toute autre chose. (LOUVILLE, *Mémoires secrets.*)

Bourbons n'étaient les ennemis de son âme : son devoir était de se conformer à l'opinion de la majorité de son conseil, où se trouvaient les avocats désintéressés de la justice, et les véritables organes du vœu national.

Cette scène termina une lutte qui durait depuis si long-temps. Charles fit sortir les personnes qui entouraient son lit, et, en présence de Portocarrero et d'Arias, il dicta sa dernière disposition à Ubilla, secrétaire d'état, qu'il nomma notaire public pour cet acte. Le testament fut rédigé sur-le-champ, et le 2 octobre il lui fut présenté pour y apposer sa signature. On lui en fit la lecture, et quand il fut revêtu de toutes les formalités requises, on le mit sous une enveloppe qui fut signée et scellée, selon l'usage, par les grands officiers de l'état. Alors Charles, profondément affligé d'avoir déshérité sa famille, témoigna par des gémissemens sa peine et ses regrets, et fondit en pleurs, s'écriant au moment même de signer : « C'est Dieu seul qui donne « les royaumes parce qu'ils lui appartiennent. » Quand la cérémonie fut terminée, il ajouta : *Déjà je ne suis plus rien*. Deux jours après, il confirma le testament par un codicille qui contenait quelques dispositions ultérieures relatives à l'impossibilité absolue dans laquelle il se trouvait de diriger les affaires, et remit les rênes du gouvernement à Portocarrero.

Les dispositions du testament furent tenues secrètes, sans que la reine ni le parti autrichien en eussent la moindre connaissance, mais le soir même on les communiqua à Blécourt, qui s'empressa de les transmettre à la cour de France par le canal de son ambassadeur.

« M. de Blécourt, écrivait d'Harcourt à « Torcy, a envoyé un courrier pour informer « sa majesté que le roi catholique a fait et signé « un codicille par lequel il ratifie le testament « fait le 2 de ce mois en faveur d'un prince fran- « çais. Il en a été prévenu par le duc de Medina- « sidonia, le comte de San Estevan, et le duc de « Sessa. »

Après cet avis, il entrait dans plusieurs détails et faisait beaucoup de réflexions sur l'acceptation du testament, se décidant pour l'affirmative, et donnant des conseils pour les démarches qu'il croyait convenables, d'après son expérience et la connaissance qu'il avait du pays, afin d'assurer un plein succès.

« Si le testament est accepté, disait-il, et si les Espagnols ne se divisent point entre eux, le duc d'Anjou sera installé sur son trône sans autre délai que le temps qu'il mettra à faire son voyage. Nous pourrons voir, pendant le reste de l'hiver, ce que voudront faire les princes alliés. Cependant j'ai de la peine à croire que s'ils voient le prince une fois installé à Madrid, ils osent com-

promettre leur commerce et leur tranquillité, étant assurés qu'ils ne pourront l'expulser d'Espagne. Le premier mouvement peut, sans doute, être violent; mais la réflexion viendra bientôt calmer leur indignation, qui pourra être partagée par quelques têtes couronnées, mais non pas par leurs peuples, qui d'ailleurs se trouvent être si divers. » ([1])

D'Harcourt partit sur-le-champ pour Bayonne, afin de se tenir prêt à se mettre en mouvement au premier avis qu'il recevrait. Il était autorisé à ouvrir les dépêches qui arriveraient de Madrid et à agir selon les circonstances.

Pendant la lutte des partis à la cour de Madrid, on se disait déjà confidentiellement que la succession serait dévolue à un prince français; les puissances maritimes prirent l'alarme et firent les plus grandes réclamations pour qu'on leur fît connaître les véritables intentions de Louis, qui, cependant, parvint à calmer leurs craintes, ou du moins à éluder leurs importunités ([2]); ce qui ne l'empêcha pas, toutefois, de continuer ses préparatifs militaires sur terre et sur mer. Guillaume et le gouvernement hollandais, se voyant

([1]) Bordeaux, oct. 30, 1700. Harcourt à Torcy. Cette dépêche importante, et quelques autres, sont conservées dans la collection des papiers d'état d'Hardwick.

([2]) Tindal.

dans l'impossibilité de prendre les précautions nécessaires contre un danger si imminent, ne voyaient pas sans éprouver une grande anxiété s'approcher la crise qui les menaçait : la lutte n'était pas tout-à-fait terminée à Madrid. Le roi se trouva mieux un moment, il sentit réveiller son affection pour sa famille ; la reine et ses partisans redoublèrent d'efforts et lui arrachèrent la promesse de faire un testament en faveur de l'archiduc Charles ([1]). Des courriers furent envoyés à Vienne pour annoncer cette heureuse nouvelle ; mais il était trop tard pour que cette promesse pût se réaliser. L'amélioration de la santé du roi, qui avait ranimé les espérances, n'était que la lueur passagère qui précède ordinairement l'anéantissement total. Le roi s'éteignit peu à peu, et après une courte agonie il termina sa vie le 3 novembre, à l'âge de trente-neuf ans, la trente-septième année de son obscur et malheureux règne. ([2])

([1]) Tindal.

([2]) Tindal, *Lettres de Schomberg*, Madrid, 21 octobre. Ortiz, tome VI. Désormeaux, *Histoire d'Espagne*, tome V, pages 147, 174. Tindal; Ottieri, *Storia della guerra por la successione alla monarchia di Spagna*. Targe, *Histoire de l'avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, liv. I, chap. 1. Saint-Philippe, tome I, pages 1 et 61. *Mémoires du comte de Harrach et de la Torre*. *Mémoire historique sur le testament de Charles II, roi d'Espagne*, dans les *Mémoires de Tessé*. *Mémoires de Saint-Simon*, vol. VI. Lamberti; tome I. Mirbilles, *continuation de Schmidt*,

Nous ne pouvons quitter cette matière sans parler des Mémoires du marquis de Torcy, dont l'intervention dans cette grande affaire comme secrétaire d'état, et l'affectation de candeur et de bonne foi, lui ont donné plus de crédit et d'autorité qu'il n'en mérita. Il est hors de doute que le but de cet ouvrage célèbre a été de justifier les démarches de son maître, de proclamer sa sincérité, surtout de le défendre contre les accusations qui pesaient sur lui par suite de la nomination de son petit-fils comme successeur au trône d'Espagne.

L'auteur distribue avec une grande libéralité les épithètes d'injustes, de partiaux et d'ignorans à ceux qui mettent en doute la bonne foi de Louis; et il déclare, avec un ton de solennité que la vérité seule peut donner le droit de prendre, que toute cette affaire fut conduite et terminée sans intrigues, sans négociations quelconques propres à engager le roi à nommer son successeur.

Ce que nous avons dit dans cette introduction prouve assez, ce nous semble, que ses assertions

vol. IX, cap. XIX, XXII; vol. X, chap. I. HENRICK, vol. VII, page 367, 422. MABLY et KOCK, article de *la succession d'Espagne. Diplomatie française*, tome VI. *Œuvres de Louis XIV. Lettres officielles du comte d'Hamberg de Lisbonne, et du comte de Manchester de Paris*, 1700. *Mémoires de Colé sur les affaires d'État. Histoire de la maison d'Autriche*, chap. LXVII.

ne sont pas fondées. Les remarques suivantes suffiraient d'ailleurs pour démontrer que le ministre français se contredit lui-même et qu'il éprouve l'embarras de celui qui ayant la conscience de la vérité est retenu par des motifs puissans qui l'empêchent de l'avouer.

1°. Il représente Portocarrero comme l'instrument principal dont on s'est servi pour déterminer la volonté de Charles.

2°. Il avoue que ce ministre était sincèrement attaché à la France, même avant la mort du prince de Bavière (tome 1er page 58), et il rappelle ses protestations réitérées de dévoûment à cette cause appelée par lui la cause de la vérité et de la justice.

3°. Il avoue que d'Harcourt instruisait constamment le roi de l'état de la cour d'Espagne, ainsi que de celui de la nation.

4°. Que cet ambassadeur entretenait une correspondance particulière avec Portocarrero; et entre autres pièces où il sollicita l'avis et l'approbation du cardinal, il cite son fameux mémoire en faveur du droit des Bourbons. Tome I, p. 85.

5°. Qu'après le départ d'Harcourt, Portocarrero promit de communiquer à Blécourt tout ce qui pourrait contribuer à faciliter la nomination d'un prince français. Tome I, page 145.

6°. Que Louis apprit les intentions de Charles en faveur de sa famille par le cardinal Janson,

chargé d'affaires de France à Rome. Tome I, page 145.

7°. Que Blécourt écrivit à sa cour, que, d'après *les bruits qui circulaient dans Madrid*, un fils du dauphin était appelé au trône, et que Portocarrero avait sans cesse travaillé dans ce but, et toujours avec succès.

Nous nous abstiendrons de citer d'autres faits de cette nature qu'il nous serait très aisé de spécifier; ces aveux suffiront pour que le lecteur puisse juger si Louis XIV eut ou non connaissance des intrigues qu'on mettait en œuvre à Madrid en faveur de son petit-fils; s'il ignorait l'existence et le contenu du testament; enfin si on peut dire que la transmission de la couronne à un prince français eut lieu sans menées secrètes et sans aucune intervention humaine quelconque.

A la vérité, depuis que cette grande intrigue a cessé d'être une question nationale et personnelle (*) à la fois, le témoignage de Torcy n'a été invoqué que par ceux des écrivains anglais qui ont fait de cette discussion une affaire de parti; car, à l'égard des auteurs étrangers, y compris les Français, tous sont d'accord aujourd'hui sur les manœuvres que Louis XIV employa, et sur les ressorts qu'il fit jouer; tous représentent sa con-

(*) On écrivait ceci en 1813; la Restauration en France n'eut lieu qu'en 1814.

duite comme le résultat d'un plan arrêté pour placer un prince de sa famille sur le trône d'Espagne.

Il est inutile que nous citions d'autres témoignages du fait dont il s'agit, mais nous ne pouvons nous dispenser de recommander à la curiosité du lecteur l'intéressant ouvrage de la *Diplomatie française*, dont l'auteur est un des plus modernes écrivains qui aient traité à fond cette matière, et qui a le mérite d'avoir fourni de précieux et nouveaux renseignemens sur la politique de la cour de France. (Flassan, *Diplomatie française*, tome IV, pages 206 et 208. (*)

(*) Deux opinions, également erronées, au sujet du testament de Charles, sont l'une et l'autre à rejeter : savoir, celle qui attribue cette transaction mémorable aux intrigues de la France exclusivement, et celle qui prétend que ce furent les inspirations venues d'en-haut qui déterminèrent le choix d'un prince de la famille de Bourbon. Pour démontrer l'absurdité de la première, il suffira d'observer que l'opinion générale des Espagnols était en faveur des droits de la maison de Bourbon, parce qu'ils les croyaient mieux fondés, et que d'un autre côté ils sentaient aussi l'avantage de l'alliance avec un monarque aussi puissant que Louis XIV l'était alors. Le courage et l'enthousiasme que les Espagnols montrèrent pendant la guerre de la succession pour la défense de Philippe, prouvent évidemment leurs véritables sentimens à cet égard. Quant à la seconde, on ne voit pas pourquoi le ministre Torcy s'est donné tant de peine pour faire accroire que son souverain ne s'était point mêlé de cette affaire. Craignait-il de ternir la gloire de ce

¶ La relation intéressante tracée par l'auteur des *Mémoires* sur les dernières années du règne de Charles II, fournit matière à des réflexions pénibles. On gémit sur le sort de la nation espagnole, tombée dans l'affaiblissement, et mena-

monarque par l'aveu sincère des démarches de sa politique? mais c'est au contraire un grand sujet de gloire, ce semble, que d'avoir si habilement manœuvré dans l'intérêt de son royaume et de sa famille dans cette occasion importante.

Il était tout naturel que Louis XIV, dont la prévoyance s'étendait fort au loin, eut les yeux ouverts sur tout ce qui se passait à Madrid au sujet de la succession : on est fondé à penser aussi qu'il eut des intelligences avec le parti français de cette capitale, qui désirait de voir le trône d'Espagne occupé par un prince de la famille de Bourbon; mais il n'est pas aisé de préciser l'époque à laquelle il se décida sur cette grande affaire. Une telle résolution ne pouvait qu'être subordonnée à de nombreuses circonstances, dont le concours devait être apprécié par son cabinet. D'une part, il fallait courir la chance d'une guerre acharnée contre les puissances de l'Europe ; d'une autre part, des arrangemens favorables pour la France pouvaient être offerts au monarque français s'il n'acceptait point la couronne d'Espagne en faveur de son petit-fils, après que Charles II l'aurait désigné pour son successeur. Louis XIV agit donc en monarque sage et habile ; il chercha à faire naître des circonstances favorables pour en tirer parti. La gloire de ce souverain ne pouvait souffrir en aucune manière, je le répète, alors même que son ministre Torcy eût déclaré solennellement que la diplomatie française avait travaillé à Madrid pour faire nommer le duc d'Anjou.

cée de plus grands malheurs encore par l'insouciance de son gouvernement. C'est surtout en réfléchissant sur ce qui se passa à Madrid relativement à l'acte mémorable qui transféra la couronne d'Espagne au prince de la maison de Bourbon, qu'une considération frappe vivement l'esprit. La nation espagnole avait été en possession, depuis le temps des Goths, d'intervenir avec ses souverains dans toutes les affaires de l'administration : les élections des rois, dans les premiers temps de la monarchie, et plus tard, la succession héréditaire, les mariages des princes, les déclarations de guerre, les traités de paix ou d'alliance, l'établissement des impôts, en un mot, tout ce qui importait au bien public y avait été discuté par les Cortès. Or, c'est ce même peuple, dont l'histoire vante à juste titre le zèle ardent pour la conservation de ses libertés et le maintien de ses institutions, qui se trouve déchu, sous Charles II, de son ancienne dignité, au point qu'on ne le consulte même pas dans la grande affaire de la succession à la couronne.

Les jurisconsultes et les théologiens avaient, il est vrai, amené un état de choses aussi déplorable, en pervertissant les consciences, et en dénaturant tout-à-fait les notions en matière de gouvernement ; les premiers, par leurs doctrines sur les sociétés civiles, présentées par eux comme des propriétés patrimoniales ; les se-

conds, par leurs maximes sur l'autorité des rois, c'est-à-dire par leur théorie du *droit divin :* mais en admettant qu'on dût considérer la couronne comme un grand fief, transmis d'après la même loi civile qui règle la transmission des majorats, la convocation des Cortès était, même dans cette hypothèse, d'une nécessité absolue; car cette loi a laissé sagement aux tribunaux le soin et la faculté de décider le point litigieux lorsqu'il naît des doutes sur les successions. Or, quel autre tribunal pouvait être compétent si ce n'étaient les Cortès dans le cas dont il s'agit? Remarquons d'ailleurs que parmi les documens que Charles adressa au pape Innocent XI, lorsqu'il le consulta sur le point en question, comme étant, par leur nature, propres à l'éclaircir, il comprit les décrets des *Cortès générales sur la succession à la couronne*. Pourquoi ce monarque négligeait-il de convoquer une assemblée à laquelle il reconnaissait le pouvoir et le droit de statuer sur cette grande affaire? Au lieu de demander l'avis d'un souverain étranger, que ne s'adressait-il plutôt à la famille espagnole, représentée par les Cortès, sur une matière qui l'intéressait directement?

Tout porte à croire que si les Cortès eussent été appelées à décider l'affaire de la succession, ou invitées seulement à donner leur avis, à éclairer surtout le monarque dans des conjonctures

aussi critiques, le petit-fils de Louis XIV aurait occupé également le trône de Charles-Quint. Les considérations qui déterminèrent Portocarrero, Mancera et la majorité du conseil eussent aussi entraîné cette assemblée; mais en portant le point en litige devant le seul tribunal compétent sur la matière, outre qu'on eût rendu hommage au droit sacré et incontestable que les peuples ont d'intervenir dans ces transactions importantes qui les touchent de si près, on eût aussi évité les plaintes et les doutes sur la légitimité de celle-ci. Le comte Jean d'Amor y Soria, cité par Marina dans sa *Théorie des Cortès*, dit à ce sujet, dans son ouvrage intitulé *Maladie chronique et dangereuse de l'Espagne et des Indes*, conservé par l'Académie royale d'histoire de Madrid; « que sur le point le plus essentiel comme le plus difficile pour le royaume, tel que la succession, les Cortès générales n'avaient pas été convoquées; et qu'un testament ne pouvait être la règle à suivre pour la succession à la couronne. En effet, de ce qu'on a le droit de nommer par testament les tuteurs ou les gouverneurs du royaume pendant les minorités, il ne s'ensuit point qu'on puisse disposer de la succession, en méconnaissant les droits de la nation et de ses Cortès générales. »

D'ailleurs on n'avait alors à craindre aucune résistance de la part de cette assemblée; la manière de composer les Cortès, les précau-

tions et les mesures par lesquelles la couronne n'avait que trop bien réussi à les asservir, donnaient l'assurance qu'elles seraient dociles aux volontés de la cour. Depuis Charles-Quint, la représentation nationale avait graduellement perdu de sa noble liberté et de son indépendance, au point de n'être plus qu'un vain simulacre de sa grandeur passée. Ajoutons que la maison d'Autriche avait, sans contredit, moins de partisans que celle des Bourbons parmi les Espagnols, ainsi que l'a prouvé la défense nationale et opiniâtre de la cause de Philippe, attaqué par une alliance formidable. On eût donc, en convoquant les Cortès, rendu plus légitime l'avénement de la nouvelle dynastie, sans courir les dangers ou essuyer les orages des assemblées publiques.

Ce n'est pas que l'on ne parlât souvent de cette convocation pendant la durée des intrigues qui avaient lieu à Madrid; mais par malheur ce n'était que dans la défaite que les partis invoquaient l'autorité des Cortès : tant que chaque parti espérait de déterminer en sa faveur la volonté chancelante de Charles, il ne songeait pas à demander le secours de cette autorité; mais sitôt qu'il venait à perdre du terrain, il cherchait à embarrasser son adversaire en réclamant cette convocation. C'est ce que fit le parti autrichien lorsqu'il vit la majorité du conseil prononcée en faveur d'un prince de la famille des Bourbons. Il n'était plus

temps. On lui avait proposé cette convocation, il l'avait refusée. Le conseil d'état avait émis ce vœu quand il en était temps encore; on n'y avait eu aucun égard.

Le marquis de Mancera disait, dans le discours qu'il prononça devant le conseil d'état au sujet de la succession : « Sire, votre majesté se rappelle qu'il y a plusieurs années ce même conseil où je parle, touché des souffrances de vos peuples, osa vous présenter des remontrances. Il proposa de convoquer les Cortès des trois bras, *los tres brazos;* de s'armer par terre et par mer, de fortifier les places, de les munir d'artillerie et de provisions de toute espèce : de telles mesures alors eussent pu devenir des remèdes salutaires, et nous n'aurions pas aujourd'hui la douleur de discourir de nos intérêts pendant que nos ennemis en disposent. Mais à présent, Sire, que vos sujets sont écrasés par la misère, que vos trésors sont épuisés, que vous n'avez plus ni troupes, ni vaisseaux, et que d'aucun côté de l'horizon le jour ne se fait voir, *que por ninguno de los horizontes se desembre claridad,* il faut renoncer à la liberté du choix, et je m'en console, en pensant que la Providence ne nous a peut-être placés dans cette situation forcée que pour montrer que là où la prudence humaine faillit, la sienne triomphe, et pour tirer elle-même notre salut du sein même de nos tribulations. » ¶

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES ROIS D'ESPAGNE DE LA MAISON DE BOURBON.

Marie-Louise, fille de Victor-Amédée, roi de Sardaigne, *née* en 1688, *décédée* en 1714. — 1701 — (1) Philippe V, *né* en 1683, *décédé* en 1746. — 1714 — Élizabeth-Farnèse, fille d'Édouard II, duc de Parme, *née* en 1692, *décédée* en 1766.

Enfants de Philippe V et de Marie-Louise :

- Louis Ier, *n.* en 1707, *d.* en 1724. — 1722 — Louise-Élisabeth, fille de Philippe, duc d'Orléans, *d.* en 1742.
- (2) FERDINAND VI, *n.* en 1713, *d.* en 1759. — 1729 — Marie M. T. Barbe, fille de Jean V, roi de Portugal, *n.* en 1711, *d.* en 1758.

Enfants de Philippe V et d'Élizabeth-Farnèse :

- (3) CHARLES III, *n.* en 1716, *d.* en 1788. — 1738 — Marie-Amélie, fille d'Aug. III, roi de Pologne, *d.* en 1760.
- Marie-Anne-Victoire, fiancée à Louis XV; elle épousa Joseph, roi de Portugal; *n.* en 1718, *d.* en 1781.
- Philippe, duc de Parme, *n.* en 1720, *d.* en 1765.
- Marie-Thérèse, épouse de Louis Dauphin de France, *n.* en 1726, *d.* en 1746.
- Louis-Ant., *n.* en 1725: arch. de Tolède et car. en 1737: il se démit de ces dignités en 1754, et épousa Doña María-Theresa de Vallabriga en 1776, *d.* le 7 août 1785.
- Marie-Antoinette épousa Victor-Amédée roi de Sardaigne; elle naquit en 1729.

Enfants de Charles III :

- Marie-Joséphine, *n.* en 1744, *d.* vers l'année 1804.
- Louise-Marie épousa Léopold, duc de Toscane, par la suite Emp. *n.* en 1745, *d.* en 1792.
- Philippe-Antoine, écarté de la couronne de Nap. pour cause d'imbécillité, *n.* en 1747, *d.* en 1777.
- (4) CHARLES IV, abdique le trône d'Esp. en 1808, *n.* en 1748, *d.* à Naples le 19 janvier 1819. — 1765 — Marie-Louise, fille de Philippe, duc de Parme, *n.* en 1751, *d.* à Rome le 2 jan. 1819.
- Ferdinand IV, roi de Naples et de Sicile, *n.* en 1751, *d.* en 1825.
- Gabriel-Antoine, grand Prieur de Castille, *n.* en 1752, *d.* en 1788. — 1781 — Marie-Anne-Victoire, Infante de Portugal, *n.* en 1768, *d.* en 1788.
- Antoine-Pascal épousa sa nièce, Marie-Amélie, en 1795, *n.* en 1755, *d.* en 1817.
- François-Xavier, *n.* en 1757, *d.* en 1771.

Enfants de Louis-Antoine :

- Louis-Marie de Bourbon, cardinal-archevêque de Tolède, *n.* le 22 mai 1777, *d.* le 19 mars 1823.
- Marie-Thérèse de Bourbon, comtesse de Chinchon, grande d'Esp. de la 1re classe, *n.* le 26 nov. 1780, mariée au prince de la Paix, le 11 sept. 1797.
- Marie-Louise de Bourbon, grande d'Esp. de la 1re clas., *n.* le 6 juin 1783, mariée au duc de San-Fernando, le 24 mai 1817.

Enfants de Charles IV :

- Marie-Amélie épousa son oncle Ant.-Pascal, *n.* en 1779, *d.* en 1798.
- Charlotte-Joachime épousa Jean-Joseph, Infant de Portugal, *n.* le 25 av. 1775.
- Marie-Louise épousa Louis prince de Parme, et plus tard roi d'Étrurie, *n.* en 1782, *d.* en 1824.
- (5) FERDINAND VII, *n.* le 14 octobre 1784. — 1802 — Marie-Antoinette-Thérèse, fille de Ferdinand IV, de Naples, *n.* en 1784, *d.* en 1806. — 1816 — Marie-Isabelle, princesse de Portugal, *n.* le 19 mai 1797, *d.* le 26 décembre 1818. — 1819 — Marie-Joséphine-Amélie, princesse de Saxe, *n.* à Dresde, le 6 décembre 1803.
- Charles-Marie, *n.* le 29 mars 1788. — 1816 — Marie-Françoise d'Asis, *n.* à Lisbonne, le 22 avril 1800.
- Marie-Isabelle, mariée à François, prince héritier de Naples, *n.* en 1789.
- Marie-Thérèse-Philippe, *n.* en 1791, *d.* en bas âge.
- Philippe, *n.* en 1792, *d.* en bas âge.
- François-de-Paule, *n.* le 10 mars 1794. — 1819 — Louise-Charlotte, fille du roi de Naples, *n.* le 24 octobre 1804.
- Pèdre-Charles, *n.* le 18 juin 1786, *d.* le 4 juin 1812, fut marié à Marie-Thérèse, Infante de Portugal, *n.* le 29 avril 1793.

Enfants de Marie-Louise et de Louis, prince de Parme :

- Charles-Louis, Infant d'Espagne, duc de Lucques, *n.* le 22 décembre 1799, marié à Marie-Thérèse-Fernandine, *n.* le 19 septembre 1803.
- Louise-Charlotte, Infante d'Espagne, *n.* le 2 octobre 1802, mariée le 15 octobre 1825, à Maximilien, frère puîné du roi de Saxe, *n.* le 13 avril 1759.

Enfants de Charles-Marie :

- Charles-Louis-Marie, *n.* le 31 janv. 1818.
- Jean-Charles-Marie, *n.* le 15 mai 1822.
- Ferdinand-Marie, *n.* le 19 octobre 1824.

Enfants de François-de-Paule :

- François-d'Asis-Marie, *n.* le 13 mai 1822.
- Henri-Marie-Ferdinand, 17 avril 1823.
- Élisabeth-Fernandine, 18 mai 1821.
- Louise-Thérèse, 12 juin 1824.
- Édouard-Philippe-Marie, *n.* le 4 avril 1826.

Enfant de Pèdre-Charles :

- Sébast-Gabriel de Bourb., et de Bragance, grand Prieur de St-Jean, *n.* le 4 novembre 1811.

L'ESPAGNE

SOUS LES ROIS

DE LA MAISON DE BOURBON.

CHAPITRE PREMIER.

1700 — 1701.

Mort et testament de Charles II. — Philippe, duc d'Anjou, nommé son successeur. — La Junte prend les rênes du gouvernement. — Louis XIV accepte le testament. — Départ de Philippe de Paris, et son arrivée à Madrid. — Son caractère. — Instructions pour sa conduite et pour son gouvernement, données par Louis XIV.

Charles II mourut le 3 novembre 1700; il fut le dernier roi d'Espagne de la dynastie autrichienne, laquelle avait gouverné cette monarchie depuis la mort de Ferdinand et Isabelle jusqu'à l'époque où commencent ces Mémoires.

Aussitôt que le roi eut rendu le dernier soupir, les ministres et les grands officiers de la couronne s'assemblèrent, selon l'ancien usage, pour publier

les clauses du testament royal. Comme on entrait dans une nouvelle ère pour l'Espagne, et qu'on brûlait du désir de connaître le souverain qui lui était destiné, une foule considérable de personnes de tout sexe et de toute condition se porta au palais. Les appartemens contigus à la chambre du roi se remplirent d'un grand nombre de ministres étrangers et de principaux seigneurs de la cour, qui attendaient avec impatience la nouvelle nomination. Enfin les battans s'ouvrent, le duc d'Abrantès se présente; un grand silence s'établit tout à coup pour entendre le choix du souverain. Les deux ministres de France et d'Autriche, Blécourt et Harrach, étaient debout près de la porte. Blécourt s'avança avec la confiance d'un homme qui s'attendait à une déclaration en faveur de son parti; mais le duc, sans faire attention à lui, s'approcha de Harrach, et l'embrassa avec une démonstration de tendresse qui annonçait les nouvelles les plus satisfaisantes. Tout en répétant ses complimens malicieux et en réitérant ses embrassades, il lui dit : « Monsieur, c'est avec le plus grand plaisir, avec la plus grande satisfaction que je prends, pour la vie, congé de l'illustre maison d'Autriche (1).... » L'ambassadeur, qui, pendant le commencement de ce compliment étrange, s'était presque mis en devoir d'exprimer

(1) Saint-Simon.

sa propre satisfaction et d'assurer au duc la faveur de son souverain, resta stupéfait d'une insulte aussi inattendue. Il eut besoin de toute sa présence d'esprit pour ne pas se retirer, et pour entendre le contenu du testament, qui anéantissait ses espérances et renversait les projets de son auguste maître. (¹)

Blécourt sortit tout rayonnant pour aller transmettre l'agréable nouvelle de la nomination d'un prince français, et ce jour même, il envoya une copie du testament, qui lui avait été procurée par

(*) Il paraît qu'à cette époque les ambassadeurs d'Autriche, dans les cours de Madrid et de Versailles, n'étaient pas instruits exactement comme ils auraient dû l'être, de ce qui concernait le testament. Peut-être affectaient-ils de n'être pas au courant de ce qui se passait, et préféraient-ils de jouer le rôle d'ignorans plutôt que d'avouer leur défaite. Voici, au reste, une anecdote rapportée dans les *Mémoires secrets du marquis de Louville*, concernant l'ignorance où se trouvait l'ambassadeur d'Autriche à Versailles, lors de l'arrivée dans cette cour du courrier porteur de la nomination du duc d'Anjou, comme successeur au trône d'Espagne :

« Une lettre de la Junte espagnole au roi de France contenait les clauses de l'acte, et demandait une prompte réponse. Cette nouvelle ne surprit personne, hormis l'envoyé de l'empereur, Zinzindorf, qui, dans cette occasion, *ne fit guère honneur à ses espions*. Le pauvre homme ayant rencontré le 10, à midi, dans la galerie des Réformés, le marquis de Torcy qui emmenait chez lui M. de Louville pour causer de cette affaire, l'aborda d'un air égaré, en

le zèle et l'empressement de Portocarrero. (¹)

Le fameux testament renfermait cinquante-neuf articles. Les onze premiers avaient rapport aux matières de religion et de gouvernement intérieur; le douzième contenait les noms des personnes que Charles pourrait nommer ses héritiers. Cela servait comme d'introduction aux articles treizième et quatorzième, qui renfermaient des dispositions pour transférer la couronne au nouveau souverain.

Le testament déclarait Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin, héritier de toute la monarchie espagnole; s'il venait à mourir sans enfans, ou qu'il fût appelé à la couronne de France, on instituait héritier son frère le duc de Berry, sous les mêmes conditions. Venait après l'archiduc Charles, second fils de l'empereur, pour qui on prescrivait une pareille réserve, relativement à l'union de la couronne d'Espagne avec les États autrichiens : on appelait en dernier lieu le duc de Savoie et ses héritiers. Le testateur recommandait à son successeur immédiat d'épouser une ar-

lui demandant s'il était vrai qu'il y eût un testament; et sur la réponse affirmative du ministre : « Sans doute, reprit-il vivement, la chose regarde monseigneur l'archiduc? — Oui, monsieur, répliqua M. de Torcy, tout de suite après le petit-fils de France »; et sur ce, *M. Zinzindorf devint blanc à s'évanouir.* »

(¹) Le duc de Manchester à Vernon. *Mémoires de Colé.*

chiduchesse : si le nouveau roi était mineur, ou s'il était absent, l'administration devait rester confiée provisoirement à une junte ou conseil de régence, composé, selon l'usage, de la reine comme présidente, et de principaux personnages tant ecclésiastiques que séculiers, savoir, le cardinal Portocarrero, primat, archevêque de Tolède; l'inquisiteur-général, don Balthasar de Mendoza; les présidens des conseils de Castille et d'Aragon, don Manuel Arias et le duc de Montalto; et les comtes de Benavente et de Frigiliana, qui représentaient les grands d'Espagne et le conseil d'état.

Le testament avait évidemment trois choses en vue, savoir, d'empêcher le démembrement de la monarchie espagnole; d'éviter l'inconvénient de cumuler les deux couronnes, de France et d'Espagne, sur la même tête; de maintenir enfin l'ordre naturel de la succession. Le choix du prince français était fondé sur ce principe, que les renonciations des deux Infantes, tante et sœur du testateur, n'avaient eu lieu que dans l'intention d'empêcher l'union des deux couronnes, et que ce danger se trouvant écarté par les dispositions testamentaires, le droit de succession devait reprendre son cours naturel et ordinaire.

Par un article du testament, ainsi que par un codicille fait le 5 octobre, on avait pourvu au

sort de la reine devenue veuve. Le successeur à la monarchie devait lui conférer le gouvernement des Pays-Bas, ou d'une partie des provinces d'Italie, à son choix : si elle préférait de se retirer dans quelque ville de l'Espagne, elle aurait le gouvernement et la juridiction dans l'endroit où elle jugerait convenable de fixer sa résidence. (1)

La junte de gouvernement entra immédiatement en fonctions. Son premier soin fut d'annoncer au roi de France la mort du souverain espagnol, et la nomination de Philippe, duc d'Anjou. Un courrier fut expédié pour la France, porteur de cette communication et du testament. Il avait l'ordre, dans le cas où la cour de France n'accepterait pas le testament, de continuer son voyage jusqu'à Vienne, et d'offrir la succession à l'archiduc Charles, selon les dispositions du feu roi. En attendant, le changement du gouvernement avait été reçu en Espagne avec le calme caractéristique de la nation. Le peuple attendait avec intérêt, mais sans anxiété, la décision qui devait lui donner un nouveau souverain.

La copie du testament, envoyée au cabinet français, était accompagnée de lettres de la junte, par lesquelles on priait Louis de reconnaître le

(1) Ortiz, *Compendio de la Historia d'España*, tome IV. Lamberty, tome I.

nouveau monarque, et de l'envoyer sans délai prendre possession de son trône. Le roi de France avait eu tout le temps de prendre une résolution dans une affaire aussi importante, car il avait été régulièrement instruit des progrès de la négociation, ainsi que des manœuvres de ses partisans, par des courriers que lui avaient envoyés Blécourt, de Madrid, et d'Harcourt, de la frontière d'Espagne. Il savait le contenu du testament, et avait la certitude que le roi l'avait signé.

La cour était à Fontainebleau lorsque le messager espagnol arriva avec les dépêches de la junte. Les protestations solennelles de Louis XIV, pendant le cours de cette affaire, ainsi que ses engagemens envers les puissances maritimes, rendirent quelques ménagemens indispensables au moment d'accepter l'offre de la couronne d'Espagne, afin de pouvoir justifier sa conduite aux yeux de l'Europe. Il refusa donc de recevoir l'ambassadeur espagnol lorsqu'il alla lui présenter le testament, jusqu'à ce qu'il eût entendu le conseil d'état. Ce corps fut convoqué : il se composait du dauphin, du chancelier de Pontchartrain, du duc de Beauvilliers, chef du conseil des finances et instituteur du duc d'Anjou, et du marquis de Torcy, secrétaire au département des affaires étrangères. L'affaire de l'acceptation du testament y fut discutée aussi sérieusement que s'il eût été réellement question de prendre un parti sur cette

grande affaire d'État. Il n'y eut qu'une seule voix, celle du duc de Beauvilliers, en faveur du traité de partage; le chancelier, se renfermant dans un cercle de formalités légales, se borna à la simple exposition de l'affaire; Torcy donna avec calme son avis sur la nécessité d'accepter le testament: cette opinion fut vivement appuyée par le dauphin, qui, après avoir parlé de ses droits, déclara que son ambition se trouveraits atisfaite, puisque, par l'acceptation du testament, il deviendrait *fils et père d'un roi*. (1)

Louis XIV, après avoir écouté avec autant d'attention que de plaisir ces divers avis des membres du conseil, fit semblant d'adhérer à l'opinion de son fils, et annonça la résolution où il était d'accepter le testament. Aussitôt il fit savoir cette résolution à l'ambassadeur espagnol, dans une audience privée, et adressa immédiatement après sa réponse à la junte espagnole.

¶ Cette lettre se trouve en entier dans le *Diario* d'Ubilla : nous en donnons ici une traduction fidèle.

(1) *Mémoires historiques sur le testament et la mort de Charles II.* Torcy, tome I, pages 150, 157. *Mémoires de Saint-Simon*, tome III, page 153.

Lettre écrite par Louis XIV le 12 novembre 1700, à la reine douairière d'Espagne, régente, et aux membres de la junte souveraine, en acceptation de la couronne d'Espagne pour monseigneur le duc d'Anjou, son petit-fils.

« Très haute, très puissante, et très excellente princesse, notre chère et bien aimée cousine et grande; très chers et bien aimés grands et autres membres du conseil établi pour le gouvernement universel des royaumes et états dépendans de la couronne d'Espagne.

« Nous avons reçu la lettre signée de Votre Majesté et de vous, en date du 1er de ce mois. Elle nous a été remise par le marquis de Casteldosrius, ambassadeur de très haut, très puissant et très excellent prince, notre cher et bien aimé cousin et grand, Charles II, roi des Espagnes, de glorieuse mémoire. Il nous a remis en même temps les clauses du testament du feu roi son maître, qui contient l'ordre et le rang des héritiers que ce grand prince appelle à la succession de tous ses royaumes et états, et les prudentes dispositions qu'il a prises pour le gouvernement jusqu'à l'arrivée et majorité de son successeur. La sensible douleur que nous cause la perte d'un prince dont le mérite et les nœuds étroits du sang nous avaient rendu l'amitié si chère, s'est infiniment augmentée par la tou-

chante preuve qu'il nous a donnée, au moment de sa mort, de sa justice, de son amour pour ses fidèles sujets, de son attention à prolonger au-delà du terme de sa vie le repos général de l'Europe et la fidélité de ses peuples. Nous chercherons de notre côté à contribuer de tout notre pouvoir à l'un et à l'autre, et à répondre à la confiance qu'il nous a témoignée, en nous conformant entièrement à ses intentions exprimées dans le testament que Votre Majesté, et vous, nous avez remis. Notre pensée s'appliquera de jour en jour à rétablir par une paix inviolable la monarchie d'Espagne dans le plus haut degré de gloire où elle s'est jamais trouvée.

« Nous acceptons, en faveur de notre petit-fils le duc d'Anjou, le testament du feu roi catholique. Notre fils le dauphin l'accepte également. Il abandonne sans difficulté les justes droits de la défunte reine sa mère et notre chère épouse, reconnus incontestables, comme aussi ceux de la défunte reine notre très honorable mère, d'après les sentimens de différens ministres d'état et de justice qui ont été consultés par le défunt roi d'Espagne : et loin de se réserver aucune partie de la monarchie, il sacrifie ses propres intérêts au désir de rétablir l'antique lustre d'une couronne, que la volonté du feu Roi Catholique et la voix des peuples défèrent seulement à notre petit-fils le duc d'Anjou. Il veut aussi donner à

ses fidèles sujets la consolation de posséder un roi qui sent que Dieu l'appelle au trône, afin de faire régner la religion et la justice, d'assurer le bonheur des peuples, de rehausser le lustre d'une monarchie aussi puissante, et d'assurer la récompense due au mérite qui doit briller souvent chez une nation également valeureuse, éclairée, propre au conseil, à la guerre, enfin à toutes les fonctions de l'Église et de l'État.

« Nous instruirons notre petit-fils de ce qu'il doit à un peuple affectionné si inviolablement à ses rois et à sa propre gloire. Nous l'exhorterons aussi à se rappeler de son sang, à conserver l'amour de sa patrie, seulement pour maintenir la parfaite intelligence si nécessaire pour la commune félicité de nos sujets et des siens. Tel a été l'objet principal de nos desseins; et si les malheurs de conjonctures passées ne nous ont pas toujours permis de le manifester, nous espérons que ce grand événement changera l'état des choses, de telle sorte que chaque jour nous produira de nouvelles occasions de prouver notre estime et notre particulière bienveillance pour toute la nation espagnole.

« En conséquence, très haute, etc.

« Nous prions Dieu, etc.

« LOUIS. »

Cette réponse était accompagnée d'une lettre confidentielle écrite de la main même de Louis, dans laquelle il reconnaissait les services de Portocarrero par les plus flatteuses expressions de gratitude et de considération envers un ministre à qui son petit-fils devait principalement la couronne. Il lui promettait sa protection en finissant par lui donner l'assurance que le jeune souverain se dirigerait par ses conseils. (1)

Quoique l'acceptation du testament eût déjà eu lieu à Fontainebleau, on réserva la partie principale et les scènes les plus imposantes de cette représentation pour Versailles.

Le roi fit venir dans son cabinet le dauphin avec ses enfans, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, et l'ambassadeur espagnol; puis s'adressant au jeune duc d'Anjou, il lui dit : « Sire, le roi d'Espagne vous a fait roi. Les nobles vous demandent, le peuple vous désire, et moi j'y consens. Vous allez régner sur la monarchie la plus grande du monde, et sur un peuple brave et généreux, renommé de tout temps pour l'honneur et la loyauté. Je vous recommande de l'aimer et de mériter son amour et sa confiance par la douceur de votre gouvernement. » Se tournant alors du côté de l'ambassadeur, il ajouta : « Monsieur, saluez votre roi. » L'ambassadeur

(1) Saint-Philippe, tome I, page 59.

s'inclina profondément devant le nouveau monarque, et lui adressa des complimens flatteurs et respectueux. Soudain les battans s'ouvrent à un signal donné; Louis s'avance avec cet air majestueux qu'il savait si bien prendre dans les grandes occasions, et dit aux personnes de la cour : « Messieurs, voici le roi d'Espagne; sa naissance et le testament du dernier roi l'ont appelé au trône. La nation espagnole tout entière le demande. Sa nomination est la volonté du ciel; j'obéis avec plaisir. » S'adressant de nouveau au jeune prince, il lui dit : « Soyez bon Espagnol, c'est votre premier devoir; mais souvenez-vous que vous êtes né Français pour maintenir l'union des deux couronnes. Vous rendrez ainsi les deux nations heureuses, et vous conserverez la paix de l'Europe. » [1]

Le jeune prince reçut ensuite les hommages dus à la majesté royale et les congratulations de sa famille et de la cour. Louis employa le peu de temps qui restait jusqu'à son départ à le préparer à l'exercice des devoirs de sa nouvelle dignité.

La régence espagnole fit connaître, à plusieurs reprises, que le vœu de la nation était de posséder le plus tôt possible son souverain; qu'il y aurait du danger de laisser le temps aux adhérens de l'Autriche de revenir de leur surprise et de

(1) Saint-Simon.

leur consternation; et que Philippe serait proclamé publiquement à Madrid aussitôt que l'acceptation du testament serait notifiée. Ces représentations déterminèrent Louis XIV à hâter le départ de son petit-fils.

Le 4 janvier le nouveau souverain quitta la cour de France, qu'il ne devait plus revoir. Il eut un long entretien avec son auguste aïeul, et ensuite assista à la messe avec toute la famille royale, en présence d'un nombreux et brillant concours de spectateurs. Après cette cérémonie, la famille royale monta dans une seule voiture et partit de Versailles; une foule de personnes suivirent à cheval les augustes voyageurs, qui arrivèrent à Sceaux, lieu désigné pour la séparation, au milieu des applaudissemens d'un peuple immense qui bordait la route. Les derniers adieux furent touchans; la nature fit écarter l'étiquette, comme le sentiment fit disparaître les froids calculs de la politique; la séparation fut longue et douloureuse, on se quitta les larmes aux yeux et avec des témoignages réciproques des plus vifs regrets.

Au moment de se séparer Louis présenta les princes de la famille royale à Philippe, en lui adressant ces paroles mémorables : « Voici les princes de mon sang et du vôtre. Les deux nations doivent être considérées désormais comme n'en faisant plus qu'une. Elles doivent avoir les mêmes intérêts : j'espère que ces princes

vous seront aussi attachés qu'à moi-même. Dès ce moment il n'y a plus de Pyrénées. » Paroles qui annoncèrent à l'Europe les effrayans résultats que l'on devait attendre de la réunion de ces deux grandes monarchies dans la même famille.

Louis XIV se retira un moment pour calmer l'émotion que ces scènes lui avaient causée, et retourna ensuite à Versailles. Le dauphin rentra à Meudon. Philippe prit la route d'Espagne, accompagné de ses deux frères, qui, comme on le verra plus bas, ne se séparèrent de lui qu'à la frontière. Leur voyage ne fut qu'une fête continuelle; ils n'entendirent partout sur leur passage que les témoignages de dévoûment et d'amour qu'un peuple loyal et fidèle s'empressait de rendre au petit-fils de son souverain, à ce prince qui ajoutait la splendeur d'une nouvelle couronne à la gloire de l'illustre famille des Bourbons. Les augustes voyageurs descendirent la Garonne sur des yachts magnifiques. En arrivant à Bordeaux ils y trouvèrent le connétable de Castille, envoyé auprès de Louis en qualité d'ambassadeur extraordinaire du nouveau gouvernement; il présenta son respectueux hommage à son souverain. Les voyageurs se rendirent de là à Bayonne, à Saint-Jean-de-Luz, et ne se séparèrent qu'à l'île des Faisans, sur la Bidassoa, lieu mémorable où avait été conclu naguère, avec une solennité extraordinaire, ce traité qui devait exclure à jamais la

maison de Bourbon du trône d'Espagne, et qui maintenant attestait le peu de valeur de cet engagement solennel. ([1])

Tous les Français quittèrent là le monarque espagnol, à l'exception du duc d'Harcourt, du marquis de Louville et du comte d'Ayen. Le jeune roi, lorsqu'il arriva sur la limite de son nouveau royaume, fut aussitôt entouré d'un cortége magnifique, composé de personnes attachées à la cour, qui le reçurent dans une superbe barque sur la Bidassoa.

On a remarqué, comme un effet assez singulier de la nature du gouvernement espagnol, ainsi que de la situation précaire où il se trouvait, non moins que du caractère de ce peuple, que le cortége du roi manqua non seulement de magnificence, mais même de l'appareil qu'exigeaient les convenances; on n'envoya, dit-on, pour les dépenses de ce voyage, que mille pistoles (15,000 fr. environ), tandis qu'on venait d'accorder douze mille pistoles au connétable envoyé comme ambassadeur extraordinaire. (*)

Au reste, la curiosité, le respect et l'affection vinrent suppléer à cette apparence de parcimo-

([1]) *Mémoires de Torcy*, tome I. SAINT-SIMON, tome III, pages 150, 172. LARREY, tome VII.

(*) Ce fait n'est point exact. La junte avait fait remettre *cent mille pistoles* au roi pour les frais de son voyage; mais il n'en fit usage qu'en faveur des Espagnols, et fit compter

nie; car, dans tous les endroits de son passage, Philippe était accueilli par les acclamations des habitans, enchantés et surpris bien agréablement à la vue d'un prince si jeune, si vif et si aimable, qui offrait un singulier contraste avec la décrépitude prématurée et l'air taciturne et abattu du feu roi.

Philippe, pendant son voyage, commença de mettre à exécution les conseils de son grand-père. Il saisit la première occasion qui s'offrit à lui pour éloigner la reine douairière. Le prétexte de son renvoi fut une querelle qu'elle avait eue avec les membres influens de la junte. Elle adressa des plaintes à Philippe, qui lui fit cette réponse succincte, mais formelle. « Madame, quelques personnes cherchent par divers moyens à troubler la bonne harmonie que j'espère conserver avec Votre Majesté; je trouve convenable, pour notre commun bonheur, que vous vous éloigniez de la cour jusqu'à ce que j'aie pu examiner par moi-même ce qui cause votre ressentiment. J'ai donné les ordres nécessaires pour qu'on vous traite avec tous les égards qui vous sont dus; vous recevrez le douaire qui vous a été

sur cette somme, par le duc d'Harcourt, six cent mille livres au gouverneur de Milan, pour servir à payer ce qui était dû aux troupes en garnison dans le Milanais. TARGE, *Histoire de l'Avénement de la maison de Bourbon*, tome I, page 310.

assigné par le feu roi : je vous autorise à choisir pour résidence la ville de l'Espagne qui pourra mieux vous convenir. » La reine différa son départ pendant quelques jours, mais les mortifications continuelles qu'elle éprouvait de la part de Portocarrero, la décidèrent enfin à partir pour Tolède un peu avant que Philippe entrât dans la capitale.

Le nouveau roi arriva à Madrid le 18 février; mais les préparatifs pour son installation solennelle n'étant pas encore terminés, il s'établit provisoirement au palais du *Buen-Retiro*. Ce ne fut que le 21 avril qu'il fit son entrée triomphale. Elle eut lieu avec une magnificence bien propre à flatter le goût d'une nation fière et chevaleresque, et à manifester la grandeur d'une monarchie que ses sujets regardaient comme la plus puissante de toute la chrétienté. [1]

Les regards de l'Espagne et de l'Europe étaient fixés sur le jeune roi qui allait commencer une nouvelle dynastie, et dont l'avénement était aussi une ère nouvelle dans l'histoire politique des temps modernes. Philippe venait d'entrer justement dans sa dix-septième année, et même à cet

[1] Ortiz, *Mémoires de Saint-Philippe*, vol. I, pages 50, 85. Larrey, *Histoire de Louis XIV*, vol. VII, pages 305, 374. Targe, *Histoire de l'Avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, tome II. Désormeaux, *Histoire d'Espagne*, tome V, pages 201, etc.

âge, où l'ardeur et l'impétuosité de la jeunesse sont dans toute leur force, il montrait un caractère calme et doux, et justifiait pleinement la remarque de son instituteur le duc de Beauvilliers, qui disait que son auguste élève ne lui avait jamais témoigné un seul moment d'impatience ou de contrariété. Doué d'une telle docilité de caractère, élevé dans une cour dévote et monotone où tout portait l'empreinte de la soumission, accoutumé à vivre sous les yeux du Grand Roi, Philippe avait, depuis l'enfance, pour la personne et la volonté de son grand-père, une déférence et un respect qui tenaient de l'adoration. L'éducation profondément religieuse qu'il avait reçue lui avait inspiré une conduite morale et une décence parfaite telles qu'on en voit rarement l'exemple dans les cours. La légère difformité de sa personne se trouvait comme effacée par la dignité de son maintien; il avait pourtant l'air lourd et embarrassé : ses excellentes qualités se trouvaient cachées sous une timidité extrême qui lui donnait le cachet d'un manque total d'usage. Les dangers de sa position, et les difficultés dont elle était hérissée, étaient fort au-dessus de son inexpérience. Elles demandaient un prince d'une capacité bien supérieure à la sienne, et d'un âge beaucoup plus mûr. On conçoit aisément qu'avec de telles dispositions, il fallait un soin extrême pour l'observer et pour diriger sa conduite.

Voici les premières instructions données par le monarque français à son petit-fils ; elles renferment les conseils les plus sages.

« Ne manquez à aucun de vos devoirs, surtout envers Dieu ; conservez la pureté des mœurs dans laquelle vous avez été élevé ; faites honorer Dieu partout où vous aurez du pouvoir, donnez-en vous-même l'exemple ; faites tout pour l'illustration de sa gloire, c'est un des plus grands bienfaits que les rois puissent faire.

« Déclarez-vous en toute occasion pour la vertu et contre le vice.

« N'ayez jamais de l'attachement pour personne.

« Aimez votre femme ; vivez bien avec elle. Demandez-en une à Dieu qui puisse vous convenir. Je ne pense pas que vous deviez prendre une Autrichienne.

« Aimez les Espagnols et tous les sujets attachés à vos couronnes et à votre personne ; ne préférez pas ceux qui vous flattent le plus ; estimez ceux qui, pour le bien, hasarderont de vous déplaire, ce sont-là vos véritables amis.

« Faites le bonheur de vos sujets ; et, dans cette vue, n'ayez de guerre que lorsque vous y serez forcé et que vous en aurez bien considéré, bien pesé les motifs dans votre conseil.

« Essayez de remettre vos finances ; veillez aux Indes et à vos flottes ; pensez au commerce. Vivez dans une étroite union avec la France,

rien n'étant si bon pour nos deux puissances que cette union, à laquelle rien ne pourra résister.

« Si vous êtes contraint de faire la guerre, mettez-vous à la tête de vos armées. Songez à rétablir vos troupes partout; commencez par celles de Flandre.

« Ne quittez jamais vos affaires pour votre plaisir; mais faites-vous une sorte de règle qui vous donne des temps de liberté et de divertissement.

« Il n'y en a guère de plus innocent que la chasse, et le goût de quelque maison de campagne, pourvu que vous ne fassiez pas, à cet égard, trop de dépenses.

« Donnez une grande attention aux affaires quand on vous en parle; écoutez beaucoup dans les commencemens sans rien décider.

« Quand vous aurez plus de connaissance, souvenez-vous que c'est à vous à décider; mais, quelque expérience que vous ayez, écoutez toujours tous les avis et tous les raisonnemens de votre conseil, avant que de venir à une décision.

« Faites tout ce qui vous sera possible pour bien connaître les gens les plus importans, afin de vous en servir à propos.

« Tâchez que vos vice-rois et gouverneurs quelconques soient toujours Espagnols.

« Traitez bien tout le monde, ne dites jamais rien de fâcheux à personne, mais distinguez les gens de qualité et de mérite.

« Témoignez de la reconnaissance pour le feu roi et pour tous ceux qui ont été d'avis de vous choisir pour lui succéder.

« Ayez une grande confiance dans le cardinal Portocarrero, et témoignez-lui le gré que vous lui savez de la conduite qu'il a tenue.

« Je crois que vous devez faire quelque chose de considérable pour l'ambassadeur qui a été assez heureux pour vous demander, et pour vous saluer le premier en qualité de sujet.

« N'oubliez point Bedmar [1], qui a du mérite, et qui est capable de vous bien servir.

« Ayez une entière créance au duc d'Harcourt; c'est un habile homme et un honnête homme qui vous donnera des conseils désintéressés, et n'aura en vue que votre avantage.

« Tenez tous les Français dans les bornes du respect, et qu'ils ne manquent en rien à ce qu'ils vous doivent.

« Traitez bien vos domestiques, mais ne leur montrez pas trop de familiarité; qu'ils ne soient point vos confidens : servez-vous d'eux tant qu'ils seront sages; renvoyez-les à la moindre faute, et ne les soutenez jamais contre les Espagnols.

« N'ayez de commerce avec la reine douairière que celui dont vous ne pouvez pas vous dispenser; faites en sorte qu'elle quitte Madrid, et, en

[1] Gouverneur des Pays-Bas.

quelque lieu qu'elle soit, empêchez qu'elle ne sorte d'Espagne. Observez sa conduite, et ne souffrez pas qu'elle s'immisce dans aucune affaire; tenez pour suspects ceux qui auront trop de commerce avec elle.

« Aimez toujours vos parens; souvenez-vous de la peine qu'ils ont eue à vous quitter. Entretenez un grand commerce avec eux, surtout dans les affaires importantes; quant aux petites, demandez-nous ce dont vous auriez besoin et qui ne se trouve pas chez vous; de notre côté, nous ferons de même.

« N'oubliez jamais que vous êtes Français et ce qu'il peut vous arriver (1). Quand vous aurez assuré la succession d'Espagne par des enfans que le ciel vous accordera, allez à Naples et en Sicile; passez à Milan et venez en Flandre : ce sera une occasion de nous revoir. En attendant, visitez la Catalogne, l'Aragon et autres lieux. Voyez ce qu'il y aura à faire pour Ceuta.

« Jetez quelque argent au peuple quand vous serez en Espagne, et surtout en entrant à Madrid.

« Ne paraissez pas choqué des figures extraordinaires que vous trouverez; ne vous en moquez point. Chaque pays a ses manières d'agir particulières, et vous serez bientôt accoutumé à ce

(1) Ceci a sans doute rapport à la possibilité d'être appelé un jour à la couronne de France.

qui vous aura paru d'abord le plus surprenant. Evitez, tant que vous pourrez, d'accorder des grâces à ceux qui donnent de l'argent pour les obtenir. Donnez à propos et libéralement, et n'acceptez guère de présens, à moins que ce ne soit des bagatelles. Si quelquefois vous ne pouvez éviter d'en recevoir, faites-en de plus considérables à ceux qui vous en auront donné, mais après avoir laissé passer quelques jours.

« Ayez une cassette pour y mettre ce que vous aurez de particulier, dont vous aurez seul la clé.

« Je finis par un des avis les plus importans que je puisse vous donner. Ne vous laissez pas gouverner ; soyez le maître. N'ayez jamais de favori ni de premier ministre. Écoutez, consultez votre conseil ; mais décidez. Dieu, qui vous a fait roi, vous donnera toutes les lumières nécessaires, tant que vous aurez de bonnes intentions. » (*)

Philippe se conforma à ces instructions à la lettre. Il plaça sa confiance entière dans Portocarrero ; il lui permit de composer le nouveau ministère à sa volonté, selon les antipathies personnelles ou politiques, et de distribuer à son gré tous les emplois et charges de l'état.

(*) Ces instructions ont paru à l'auteur des *Mémoires* renfermer des vues secrètes de domination, dont le but était de tenir Philippe V et l'Espagne sous la tutelle de Louis XIV et de la France. Nous ne pouvons rien y apercevoir de semblable.

Sans doute le monarque français comptait gouverner l'Es-

pagne sous un roi de dix-huit ans, son petit-fils, élevé dans sa cour, à qui il avait inspiré pour sa personne autant d'attachement que de respectueuse vénération : sans doute, il s'attendait à voir les Espagnols eux-mêmes, après qu'ils avaient favorisé l'élévation du duc d'Anjou au trône, venir le prier de le soutenir de toute la force de sa puissance, et avec toute la sagesse de ses conseils. Ajoutons que l'avénement de la maison de Bourbon ne pouvait qu'exciter la jalousie des autres puissances de l'Europe, et que l'union la plus intime, et la coopération mutuelle la plus efficace était nécessaire pour donner de la stabilité à cette transaction, à laquelle se rattachaient les plus grands intérêts de ces deux monarchies. On verra bientôt que ni Louis XIV, ni Portocarrero et les autres ministres espagnols, ne faisaient mystère de la nécessité de cet accord mutuel; qu'ils proclamaient tout haut cette intimité de famille, et qu'elle eut lieu en effet dans le sens le plus étendu de ce mot.

Mais Louis XIV, qui connaissait bien la fierté du caractère espagnol, ainsi que la haine de ce peuple pour toute domination étrangère, et qui devait s'attendre aussi à voir son petit-fils lui-même devenir bientôt espagnol par sentiment et par devoir; Louis XIV, disons-nous, savait que le seul but désirable, comme étant le seul possible, était l'union des deux peuples sur la base de leur mutuelle indépendance. L'esprit du monarque français était trop juste et trop prévoyant pour régler son système politique sur le vasselage des Espagnols. Il n'y a pas un seul mot dans ses instructions qui puisse donner lieu de le penser. Toutes les maximes politiques, qui retentissaient autour du jeune roi par les soins de son grand-père, étaient empreintes d'une haute sagesse : car, Louis XIV ne se contenta pas des conseils qu'il avait donnés au prince qui allait régner sur l'Espagne, il faisait parvenir jusqu'à lui de tous côtés les instructions et les

maximes les plus salutaires. On peut lire dans les *Mémoires du marquis de Louville* les instructions qui lui furent données avant son départ de Paris, pour diriger la conduite du jeune monarque; elles avaient été rédigées par le duc de Beauvilliers. Fénelon écrivait quelques mois après à Louville une lettre datée de Cambrai, le 10 octobre 1701, digne sous tous les rapports de l'auteur de *Télémaque*, et dans laquelle les conseils les plus graves, et les maximes les plus profondes, prennent sous sa plume un charme irrésistible. Cette lettre se trouve dans les *Mémoires précités*, page 55 du premier volume.

CHAPITRE II.

1700 — 1701.

Mesures prises par Louis pour conserver à son petit-fils les possessions espagnoles. — Alliances avec le Portugal et la Savoie. — Il cherche à se justifier auprès de Guillaume et des Hollandais. — Opinions des puissances maritimes. — Occupation des Pays-Bas par les troupes françaises. — L'Angleterre et la Hollande reconnaissent Philippe. — Conduite magnanime de l'empereur Léopold. — Préparatifs pour la guerre en Italie. — Situation intérieure de l'Espagne. — Caractère impérieux de Portocarrero. — Mécontentement excité par le nouveau gouvernement. — Ses causes. — Mauvais état du pays. — Coup d'œil sur la politique extérieure, les finances, l'armée et la marine. — Réforme financière de Portocarrero. — Mauvaise conduite des Français. — Nomination d'Orry à la direction des finances. — Demande la convocation des Cortès.

Louis XIV n'avait épargné aucune démarche pour prévenir l'opposition des autres puissances de l'Europe, et pour assurer la reconnaissance de Philippe dans les Pays-Bas et en Italie. Il avait trouvé moyen de s'attacher le prince de Vandemont, gouverneur du Milanais, quoique sujet autrichien, que le roi d'Angleterre avait recommandé comme un général sur lequel on pouvait compter pour faire passer ce duché sous l'empire

de la maison d'Autriche. Il réussit non moins bien auprès du duc de Popoli, vice-roi de Naples, qui avait dû sa nomination à un motif semblable; et il s'assura également de la fidélité de l'électeur de Bavière, qui avait le gouvernement des Pays-Bas. Philippe fut donc proclamé dans les provinces hors de l'Espagne avec autant de facilité et de calme qu'à Madrid.

Cependant Louis était intimement convaincu qu'il ne parviendrait jamais à apaiser l'empereur et les puissances maritimes, qui avaient pris justement l'alarme en voyant la monarchie espagnole augmenter à ce point le pouvoir déjà si colossal de la France. Comme il avait prévu que l'Europe s'opposerait à la possession du trône d'Espagne par sa famille, et qu'il faudrait tôt ou tard vider cette querelle par les armes, il n'avait rien négligé pour paraître dans la lutte avec un avantage marqué. Charles II vivait encore qu'il se préparait déjà à la guerre. Porter un coup prompt et vigoureux, lui paraissait le moyen le plus sûr d'arriver à un résultat satisfaisant; aussi, à la mort de Charles, tout était prêt pour porter ce coup décisif. Il avait rassemblé, peu à peu et sans bruit, une puissante armée sur les frontières d'Espagne; le duc d'Harcourt, qui connaissait le pays et y avait conservé beaucoup de relations, fut nommé pour la commander. On lui transmit l'ordre de s'emparer des places de Pampelune,

Fontarabie, Saint-Sébastien, et d'entrer de vive force dans la péninsule, pour peu qu'il y eût le moindre doute sur une paisible soumission aux lois de Philippe. En même temps, afin de maintenir la tranquillité dans l'intérieur du royaume et d'ôter aux mécontens les points de ralliement qu'ils pouvaient avoir, Louis XIV, employant tour à tour les caresses et les menaces, parvint à obtenir du roi de Portugal la reconnaissance du nouveau souverain, et le décida même à signer un traité d'alliance avec la maison de Bourbon.

Il lui fallut aussi se ménager la facilité d'entrer en Italie. Il l'obtint par le mariage de Philippe avec une princesse de la maison de Savoie, et par la promesse qu'il fit au duc de lui donner le commandement de l'armée destinée à l'occupation de ce pays. Il put aussi établir une garnison française dans Mantoue, regardée comme le boulevard de la Lombardie, parce que cette place domine les principales routes qui y aboutissent de l'Allemagne.

Mais ce fut surtout contre l'empereur et les puissances maritimes que Louis déploya une singulière prévoyance et qu'il prit la plus sage précaution. La Hollande et les Pays-Bas servant comme de liens entre l'Angleterre et l'Autriche, il jugea, avec raison, qu'il lui serait facile de porter de ce côté vulnérable de l'Empire toutes ses forces sur l'Allemagne. Dans ce but il déploya

toutes les ressources de sa politique pour s'emparer des Pays-Bas, afin de pouvoir pénétrer dans la Hollande et s'y établir tout le long de la côte du canal. Il entretenait pour cela une correspondance secrète avec l'électeur de Bavière ; du vivant même du feu roi, il avait déjà obtenu pour lui le gouvernement des Pays-Bas. Une armée française se trouvait d'ailleurs en cantonnement sur la frontière, toute prête à la franchir au premier signal.

On n'a pas besoin de dire que Louis comptait sur les avantages ordinaires que devait lui procurer l'appui des électeurs et des princes du Rhin, chez lesquels il cherchait toujours à nourrir cette vieille jalousie des états de l'Allemagne contre l'empereur. On devine bien aussi qu'il était secrètement secondé par plusieurs de ces princes, qui espéraient tirer parti de leur service par le profit que les troubles pouvaient leur procurer.

On peut dire cependant qu'il ne poussa pas le mépris de l'opinion publique jusqu'à violer ouvertement la foi de ses engagemens ; il s'aperçut qu'il se priverait par là de tout moyen de justification. L'avénement de Philippe au trône d'Espagne fut communiqué par lui officiellement à toutes les puissances de l'Europe. Quant au roi Guillaume, toujours bercé de sa promesse de maintenir le traité de partage, quelque résolution que le roi d'Espagne pourrait prendre, il

accompagna d'une lettre confidentielle écrite de sa main la communication officielle qu'il lui fit; on trouve dans cette lettre la substance de tous les raisonnemens dont il se servit dans cette occasion mémorable. Il s'y justifiait d'avoir accepté le testament, « parce que le traité de partage ne « remplissait pas, disait-il, le but pour lequel il « avait été conclu, savoir : le maintien de la paix « générale. On avait insisté en vain pour obtenir « à cet égard l'approbation de l'empereur, qui « avait refusé de la donner. Ceux même qui « avaient montré d'abord un grand empresse- « ment pour qu'il fût ratifié, ne l'avaient approuvé « plus tard qu'avec une certaine froideur. Les « Anglais et les Hollandais en blâmaient haute- « ment les dispositions générales, surtout en ce « qui avait rapport à la réunion de Naples et de la « Sicile à la France : ils y voyaient des inconvé- « niens pour la prospérité de leur commerce. S'il « n'eût pas accepté le testament, ajoutait-il, la « succession entière revenait à l'archiduc Charles, « qui était très disposé à l'accepter : quant aux « Espagnols, ils s'étaient prononcés si fortement « contre le démembrement de leur monarchie, « qu'il eût été nécessaire d'arracher leur consen- « tement par la force. Il aurait fallu alors entrer « en guerre non seulement pour ôter la couronne « à l'archiduc soutenu par toute la nation espa- « gnole, mais encore pour assurer la part du dau-

« phin, et pour remplir les autres stipulations du « traité. Le contingent des vaisseaux que chaque « nation maritime devait fournir n'aurait pas suffi « pour atteindre le but qu'on s'était proposé; elles « se seraient vu entraînées dans de nouvelles dé- « penses, et de nouveaux contingens plus considé- « rables seraient devenus nécessaires. Le traité de « partage, disait-il en terminant sa lettre, eût été « bien plus avantageux pour la France que l'accep- « tation du testament. Ainsi il espérait que la « bonne intelligence avec les puissances maritimes « ne serait point troublée, et que l'on ne trouverait « pas mauvais qu'il adhérât plutôt à l'esprit qu'à « la lettre du traité; car l'acceptation du testament « avait une tendance plus marquée vers la conser- « vation de la paix, et obviait mieux au danger de « rompre l'équilibre entre les puissances, chose « qui paraissait inévitable dans le cas de partage. »

Cette apologie fut également adressée aux Hollandais, accompagnée d'une lettre à l'ambassadeur français, le comte de Brioud, dans laquelle on répétait les mêmes argumens, en laissant tomber des insinuations calculées pour exciter la discorde entre les puissances maritimes et l'Autriche. En voici la substance :

« Vous tiendrez, disait le roi, le même langage au pensionnaire qu'à l'ambassadeur anglais. Faites-leur sentir que l'empereur ne s'étant pas engagé, il ne saurait exister aucune garantie

pour l'exécution du traité. A la vérité, cet obstacle n'aurait pas eu lieu si le roi d'Angleterre et les états-généraux eussent pressé vivement l'empereur de signer, au lieu de le bercer du secret espoir de n'être pas obligé d'y consentir; s'ils eussent pris des mesures plus énergiques à l'égard du duc de Savoie; s'ils eussent agi de meilleure foi pour obtenir que les princes du nord se fussent rendus garans du traité; enfin, s'ils eussent réglé d'avance les secours que réclamait son exécution.

« Il ne faut pas pourtant leur en faire un reproche : il suffira de parler au pensionnaire comme je marque dans ma lettre, et suivre l'esprit de cette note. Vous êtes même autorisé à la lui montrer sans lui en laisser de copie.

« Vous préviendrez l'ambassadeur espagnol à La Haye, que je vous donne l'ordre de lui communiquer les dépêches que vous avez reçues pour lui. Le zèle qu'il a constamment montré pour le service de son souverain, ne permet pas de douter qu'il se réunira à vous, et qu'il vous fournira toutes les informations nécessaires pour le bien de la monarchie espagnole. Donnez-lui l'assurance que je n'ai d'autre chose en vue que la conservation de sa parfaite intégrité dans toutes ses parties : communiquez-lui aussi la copie de ma réponse au conseil de régence. » ([1])

([1]) *Œuvres de Louis XIV*, tome VI, page 37.

Ces excuses ne pouvaient être suffisantes pour calmer le ressentiment de Guillaume et pour dissiper les alarmes des deux puissances maritimes; car il était impossible de se méprendre sur l'occasion favorable que l'avénement de Philippe offrait à la France pour s'emparer des Pays-Bas espagnols. La correspondance de Guillaume avec le pensionnaire son ami, fait voir l'impression que cet événement fit sur son esprit. Elle contient aussi les motifs qu'il avait eus pour conclure les traités de partage dont on fit pendant long-temps un reproche à sa politique. (1)

Les dispositions inattendues que renfermait le testament espagnol, ainsi que la prévoyance et l'activité de Louis XIV portèrent la frayeur chez les principales cours de l'Europe. Il se trouva pourtant en Angleterre un parti disposé à favoriser les vues du monarque français, reproduisant ses mêmes argumens, et tout-à-fait prononcé pour la paix, lequel cherchait à paralyser les efforts de Guillaume pour faire sentir au peuple sa dignité et le danger qui le menaçait.

Quant à la Hollande, la crainte d'un désastre imminent y souleva tous les esprits contre la

(1) Voyez les *Lettres intéressantes contenues dans la collection des papiers de l'État*, de *Lord Hardwicke*, vol. II; surtout celle qui se trouve à la page 293, écrite immédiatement après l'acceptation du testament.

France. On se prépara à la guerre; et, pour obtenir de puissans secours, des alliances furent conclues avec le Danemarck, l'électeur palatin et plusieurs autres états d'Allemagne; mais Louis avait trop bien mûri ses plans pour laisser à ces sentimens le temps de se développer et d'acquérir de la force. D'accord avec l'électeur de Bavière, il pénétra avec son armée dans les Pays-Bas; il surprit toutes les places sur cette frontière, et fit prisonniers quinze mille soldats hollandais qui y tenaient garnison, en vertu du traité avec l'Espagne. Après ce succès, il ne lui fut pas difficile de traiter avec une nation riche et frappée de terreur. La crainte d'une invasion, et le désir de délivrer les troupes qui avaient été faites prisonnières, déterminèrent le gouvernement hollandais à reconnaître Philippe comme souverain de la monarchie espagnole. Le parlement et la nation anglaise forcèrent Guillaume à suivre cet exemple.

Au milieu de cette soumission universelle, l'empereur fut le seul qui montra un caractère digne d'un monarque à la fois puissant et habile. Léopold resta stupéfait en apprenant le testament de Charles, tant il avait de puissans motifs d'espérer qu'il serait favorable à son fils l'archiduc. Il exprima son indignation avec plus de véhémence que son caractère ne semblait le comporter; son ressentiment fut partagé par ses sujets

qui admirèrent la noblesse et la dignité avec laquelle il supporta ce chagrin.

L'empereur réclama vivement contre l'usurpation de la monarchie espagnole par un prince français; il alla même jusqu'à nier l'authenticité du testament, soutenant que le feu roi n'avait pas la faculté de faire une disposition contraire aux droits reconnus de sa famille et aux engagemens solennels des traités. L'ambassadeur impérial Harrack quitta Madrid aussitôt qu'il eut présenté cette protestation.

La cour de Vienne ne tarda pas à se mettre en mesure pour décider cette querelle par les armes. On fit des levées de troupes dans tous les états héréditaires. Des ministres furent envoyés auprès des puissances maritimes et des princes de l'empire, afin de les exciter à la guerre. L'Italie étant regardée comme le seul théâtre où l'Autriche pourrait lutter contre la France avec des chances égales, des troupes furent rassemblées dans le pays de Trente et dans les districts environnans. On envoya des émissaires pour organiser secrètement le parti impérial dans le Milanais, et préparer une insurrection à Naples en aplanissant par là les voies pour les opérations militaires. Tous ces efforts ne furent pas d'abord suivis d'un résultat positif, l'empereur néanmoins en espéra un succès éventuel selon les circonstances. Les mécontentemens commen-

çaient à éclater en Espagne, les Hollandais et Guillaume faisaient des insinuations secrètes; l'empereur fut encouragé, il se flatta de pouvoir, par un coup hardi et heureux, dissiper l'alarme générale, et ramener les autres puissances de l'Europe aux sentimens de leur honneur et de leur intérêt. ([1])

Cependant la situation intérieure de l'Espagne fixait les regards des puissances de l'Europe qui se voyaient déjà à peu près engagées dans une lutte prochaine. Portocarrero avait profité avec empressement de l'avénement de Philippe pour affermir son influence, et pour éloigner ceux qu'il craignait ou qu'il n'affectionnait pas, sous prétexte de leur partialité en faveur de la maison d'Autriche. Outre la retraite forcée de la reine douairière, il avait conseillé Philippe de confirmer l'exil d'Oropesa. Il demanda le renvoi du grand-inquisiteur, priva l'amirante de Castille de sa place de majordome majeur qu'il donna au duc de Medinasidonia, et traversa toutes ses démarches pour venir à un accommodement avec la nouvelle administration. Il conféra les gouvernemens de diverses provinces à ses créatures ou à ses flatteurs : celui de la Catalogne fut donné à son neveu le comte de Palma. Il fallut pour cela déplacer le prince de Darmstadt. Il pressa Phi-

([1]) *Histoire de la maison d'Autriche*, vol. I, chap. LXVIII.

lippe d'exiler plusieurs grands d'Espagne opposés à son autorité, et ne fit pas difficulté de comprendre dans cette liste de proscription les confesseurs du dernier roi et de la reine douairière. Enfin il étendit son système de protectorat sur toutes les branches de l'administration, et plaça même les ecclésiastiques attachés à son service dans des emplois tout-à-fait au-dessus de leurs talens et de leur caractère. Louville écrivait à ce sujet à Torcy dans un style toujours enclin à la plaisanterie. « Souvenez-vous bien, disait-il, que vous aurez deux prêtres proposés pour la présidence de Castille. Nous avons déjà un prêtre gouverneur du Mexique, et un autre âgé de soixante-dix ans qui dirige notre commerce à Séville avec le succès que vous savez. A mesure que les présidences des conseils deviendront vacantes, on proposera des prêtres pour les remplir, et je ne désespère point de voir des nominations semblables pour les commandemens des armées et des escadres, quand nous en aurons. » (1)

Quoique tout se fût passé, à l'avénement de Philippe, avec une tranquillité au-delà de toute espérance, un esprit d'opposition ne tarda pas à se manifester contre le nouveau gouvernement. Tandis que Portocarrero d'un côté lâchait la bride à son ambition et satisfaisait sa vengeance,

(1) *Mémoires de Noailles*, tome II, page 130.

le monarque français de l'autre cherchait avec non moins d'activité à affermir et à étendre son influence par un changement général dans le système de l'administration. Sous les rois de la dynastie autrichienne, les opérations du gouvernement avaient été dirigées par les conseils respectifs de Castille, de la guerre, des finances, des Indes, de la marine, de grâce et justice : les chefs de ces conseils formaient une espèce de conseil de cabinet, appelé le *Despacho universal*. Ce corps n'était cependant pas assemblé en présence du roi : l'organe véritable de la volonté souveraine, et le premier ministre de l'Espagne, si nous pouvons parler ainsi, était le premier secrétaire du *Despacho* dont les fonctions étaient d'enregistrer les procès-verbaux de leurs délibérations, de les soumettre à l'approbation du roi et d'annoncer celle-ci au conseil. La personne qui remplissait en ce moment cette place était Ubilla, qui avait joué un rôle si important dans la rédaction du dernier testament.

Un Espagnol, jouissant de tous les avantages attachés à cette place sous un jeune monarque sans expérience, ne pouvait manquer de devenir le principal ressort du gouvernement. Pour parer à un tel inconvénient, Portocarrero et le président de Castille furent admis chez le roi toutes les fois que le secrétaire du *Despacho* devait faire ses rapports ; bientôt après, il fut question d'ac-

corder le même privilége à d'Harcourt, ambassadeur de France. Louis se reposant sur l'attachement du cardinal, ou bien voulant peut-être faire ostentation de générosité, fit semblant d'éluder la proposition; mais les instances répétées de Portocarrero, et la conviction où il était que l'accord parfait entre les deux gouvernemens serait impossible, si l'on n'adoptait pas cette admission, déterminèrent enfin Louis à y consentir. (1)

Dès l'aurore du nouveau règne, toute la cour et une grande partie de la nation flattèrent à l'envi le monarque français. Portocarrero et Arias le saluaient comme le régénérateur de l'Espagne. On l'engageait à venir à Madrid, et à prendre lui-même les rênes de l'administration: on lui insinuait avec respect que l'air du pays produirait un bon effet sur sa santé. D'ailleurs dans l'état paisible de l'Europe, lui disait-on, il pouvait gouverner la France par des courriers. Le même langage d'affection retentissait partout: les habitans de Burgos en particulier demandèrent très humblement l'honneur d'une visite du monarque français au printemps prochain, saison dans laquelle les taureaux montrent leur plus grande bravoure, et où l'on pourrait offrir à sa

(1) Noailles, tome II, page 31. Saint-Philippe, tome I, page 80.

majesté le spectacle national de ces combats fameux. ([1])

Louis XIV disait, à la vue de tant de témoignages d'affection, que les Espagnols le prenaient pour le premier ministre de son petit-fils : mais malgré la connaissance profonde qu'il avait de la nature humaine, malgré son habitude d'entendre des hommages de cour, il ne laissa pas que de s'y méprendre, ainsi que ses ministres, au point de croire qu'il pourrait gouverner l'Espagne aussi aisément et avec autant d'autorité que son propre royaume. D'un autre côté, les illusions que la nation s'était faites sur la sagesse, la perfection et l'énergie du gouvernement étaient trop fortes pour pouvoir se réaliser. Le rusé Louville remarquait avec raison que quand même un ange descendrait du ciel pour prendre les rènes du gouvernement, on se trouverait désappointé dans les espérances que l'on s'était forgées, vu l'état présent de l'Espagne, qui était gangrenée d'un bout à l'autre. ([2])

La police et le gouvernement intérieur étaient tombés dans le plus déplorable désordre. A Madrid même, la négligence ou l'incapacité des gouvernemens précédens avaient donné lieu à toute sorte de licence et d'excès. Les hôtels des grands,

([1]) *Mémoires de Noailles*, tome II, page 35.

([2]) *Mémoires de Noailles*, tome II, page 30.

et même les églises, servaient d'asiles aux criminels : la plus petite augmentation du prix des denrées excitait les plus vives alarmes; les rues et les places de la ville étaient infectées de vagabonds armés, de domestiques congédiés et de gens oisifs, sans aucun moyen de subsistance. Les établissemens, dont le but était de maintenir le respect dû à la royauté, n'étaient plus que l'ombre des premières institutions. Toute la dignité de la couronne n'avait pu préserver le dernier roi des insultes et des mortifications qu'il essuya dans sa personne et dans son autorité.

La même confusion régnait dans les finances: les revenus de la couronne étaient absorbés par les employés du gouvernement ou par les fermiers et leurs agens, dont on avait à subir la dépendance et à mendier en quelque sorte les secours dans les momens de détresse. Le peuple de la capitale et des provinces était en proie à toute sorte de vexations et de monopoles : les revenus considérables du Nouveau-Monde étaient encore plus mal administrés. Les vice-rois et les gouverneurs, après avoir fraudé la couronne et opprimé les sujets, revenaient de leurs gouvernemens jouir en Espagne du fruit de leurs dilapidations et de leur vénalité.

Non seulement la couronne était alors privée de son ancienne splendeur, mais elle se voyait réduite à une pénurie à peine concevable. Il y

avait autant de difficultés pour imposer dix pistoles que pour en imposer dix mille : les honoraires ou gages de la maison du roi n'étaient pas payés ; la solde des troupes était constamment arriérée, et les gardes du roi se voyaient souvent dans la dure nécessité de partager avec les mendians les dons charitables des couvens et des hôpitaux. ([1])

L'armée et la marine voyaient leur service dans une situation non moins déplorable.

Les deux traités conclus avec le Portugal et la Savoie, que l'on croyait utiles au maintien de la tranquillité et à l'affermissement du trône, étaient les causes principales de sa ruine, par l'imprudente sécurité à laquelle ils avaient donné lieu. Les frontières et les provinces éloignées avaient été aussi négligées les unes que les autres : on n'avait pas songé à fortifier les frontières de l'Andalousie, de Valence et de Catalogne, toutes trois considérées avec raison comme les clés de la Péninsule, et ces provinces se trouvaient dénuées de garnisons et de magasins, comme s'il n'y avait eu jamais aucune apparence de guerre. Les fortifications tombaient en ruines ; les brèches que le duc de Vendôme avait faites à celles de Barcelonne, pendant le dernier siége, n'étaient pas encore réparées : à peine depuis Roses jusqu'à Cadix

([1]) *Mémoires de Noailles.*

existait-il un seul fort, une seule place qui eût de la garnison et fût muni d'artillerie. Les ports de la Galice et de la Biscaye se trouvaient aussi négligés : les magasins étaient vides ; les arsenaux et les effets de construction et d'équipement épuisés ; l'art de construire des vaisseaux s'était perdu ; la marine royale consistait seulement dans les vaisseaux armés, destinés au commerce de l'Amérique du sud et dans quelques galions. Six vieilles galères étaient à l'ancre dans le port de Carthagène, sept autres dans les ports de l'état de Gènes : il n'y avait à Naples que six compagnies au complet ; en Sicile cinq cents hommes ; à peine trois cents en Sardaigne et dans les îles Baléares : il n'y avait que huit mille soldats dans les Pays-Bas et six mille dans le Milanais, deux gouvernemens les plus exposés à une attaque.

La milice n'existait presque plus que sur les contrôles, encore était-elle mal disciplinée et sans expérience : les paysans étaient obligés de se procurer eux-mêmes des mousquets ; enfin toute l'armée n'allait pas au-delà de vingt mille hommes.

¶ Comme il est très essentiel, pour juger des obstacles que le gouvernement de Philippe V et de ses successeurs ont eu à vaincre, de bien connaître dans quel degré de dépérissement était tombée la nation espagnole sous Charles II, nous

croyons devoir intercaler ici le tableau animé qui en a été tracé par l'auteur des Mémoires secrets du marquis de Louville, publiés à Paris, quelques années après ceux de M. Coxe, en Angleterre.

« Point d'armes, dit-il, ni d'argent : point de justice ni de police ; point de liberté, point de frein ; dans les colonies des vice-rois, dans les métropoles des capitaines sans cesse renouvelés, jamais recherchés ni contenus ; au centre une quantité de sénats, qui, sous les dénominations pompeuses de conseils de Castille ou de justice, d'Aragon, d'Italie, de Flandre, des Indes, des ordres, des finances et de la guerre, n'offraient d'ailleurs aucune autre garantie que la volonté royale, et pouvaient sur toutes choses répondre au peuple, *el rey lo quiere asi*, le roi le veut ainsi ; alors même qu'émancipés par un long usage d'usurpation, ils disaient souvent au roi : *se obedece la orden, y no se cumple : on reçoit vos ordres, mais on surseoit à leur exécution* ; véritable oligarchie composée de gens unis par l'orgueil, divisés par l'ambition, et endormis par la paresse ; voilà pour le gouvernement. Un palais silencieux, asservi, au nom de l'étiquette, par des commensaux et par la reine, qui le remplissaient de leurs intrigues ; voilà pour la cour : enfin un épiscopat trop riche et trop dépendant de Rome ; une inquisition redoutable,

et des milliers de moines, souvent hommes de talent et de mérite, mais la plupart opposés entre eux d'un ordre à l'autre, ou même de couvent à couvent ; tel était, en peu de mots, l'ensemble de l'Espagne sur la fin du règne de Charles II.

Veut-on considérer les effets de cet ordre de choses ? Quelques traits particuliers en diront plus à cet égard que les grandes histoires des temps. Par exemple l'Espagne, en dépit de ses tableaux d'armées à cette époque, n'entretenait pas dans son sein six mille hommes (*) de guerre en bon état : et le roi n'avait dans son palais pour gardes qu'un ramassis de savetiers et autres bas artisans de Madrid, rendus à leurs professions toutes les fois qu'ils n'étaient pas employés et sous les armes. On les avait divisés en trois bandes ; savoir : la flamande, l'espagnole et la tudesque, comme pour donner du relief au souvenir glorieux de la possession des Espagnes, des Pays-Bas et de l'Empire. Il y eut un moment, pour la sûreté de la capitale, un seul régiment de cavalerie, fort de sept cents hommes, et commandé par le prince de Darmstadt, qui fut depuis si contraire à la maison de Bourbon : ce régiment

(*) Le marquis de Saint-Philippe porte toutes les forces de terre de la monarchie espagnole, en 1700, à vingt mille hommes, et la marine à treize galères.

fut renvoyé de Madrid par le crédit du cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède, primat du royaume, de peur que don Henri de Cabrera, amirante de Castille, grand-écuyer du roi, alors tout-puissant auprès de la reine, ne s'en aidât pour assurer sa domination, ce prince étant cousin germain de Marie de Neubourg, seconde femme de Charles II. La France y gagna, mais il n'existait plus aucun moyen de répression contre la populace. Aussi dans le soulèvement pour le pain, qui eut lieu le 29 avril 1699, accorda-t-on aux mutins tout ce qu'ils osèrent demander. De telles scènes n'étaient pas rares sous ce règne. Outre la grande sédition dont nous venons de parler, et celle qui eut lieu sous la première reine, Marie d'Orléans, où l'on massacra tous les Français qui habitaient Madrid, que n'avait-on pas tenté contre la reine-mère, ensuite contre don Juan d'Autriche, son ennemi, dans le temps qu'il gouvernait comme ministre du roi? De l'aveu de tout le monde, dit Louville, *il ne se passait aucune fête de taureaux, il ne se donnait aucune comédie qu'on ne mît l'épée à la main*. L'autorité royale, quoique reconnue sacrée, était souvent outragée faute de moyens de se faire craindre, et les lois semblaient abolies pour favoriser l'impunité. Les églises et les maisons des grands servaient d'asiles à tous les criminels.

Au moindre renchérissement du pain, il n'y

avait plus de sûreté pour les ministres ni pour personne. Tout le monde était armé dans Madrid, excepté le roi. Il n'y avait pas d'homme un peu riche qui n'eût au moins cent coupe-jarrets à sa solde : et sur les cent cinquante mille habitans de la capitale, soixante mille hommes vivaient de cet infâme métier (*). Après cela, comment s'étonner que Charles II sortît le moins possible de son palais? Toutes les fois, depuis son second mariage, qu'il sortait pour aller se promener, les gens du peuple, si l'on en croit ses propres gentilshommes de la chambre, les lavandières du Manzanarès et les petits enfans couraient après lui, en l'appelant *maricon*, ce qui traduit en bon français veut dire *nique-douille*, et accablaient la reine des plus sales injures, sans qu'il y eût un seul garde auprès du carrosse pour réprimer ces infamies.

Le peu de soldats qui résistaient à la désertion étaient vêtus de haillons, sans solde, sans pain (car il n'y avait plus de fonds spécial pour les troupes); tandis que les officiers venaient dépenser en débauche, à Madrid, des appointemens dont ils avaient trafiqué avec les bureaux.

Quant aux généraux, il n'y avait plus de noble chez eux que la naissance ou seulement le rang. Avides d'emplois, sitôt qu'ils en avaient obtenu

(*) Ceci est visiblement une exagération.

d'importans, ils ne demandaient plus qu'une chose, c'était de ne plus les remplir, estimant qu'il n'était pas possible de vivre hors de Madrid. C'est bien à eux que s'appliquait le proverbe espagnol : *hijo de sus padres, no hijo de sus obras, fils de leurs pères et non de leurs œuvres.* Une personne de distinction, dont le fils venait d'être envoyé à son corps pour le commander, fit retentir la cour de ses cris, parce que, disait-elle, on lui voulait tuer son enfant. Ainsi au milieu d'une noblesse brave, nombreuse et fidèle, l'étendard des Gonzalve, des Cid et des Cortès, ne réunissait plus que des mendians.

Les places de la monarchie offraient le tableau de la plus complète dégradation, comme d'un dénûment absolu ; et je ne parle pas seulement de celles de Naples abandonnées à un vice-roi, ni de celles du Milanais, où commandait le prince de Vandemont, alors suspect aux Espagnols comme il le fut depuis à la France, ni des frontières des Pays-Bas que le duc de Bavière, gouverneur, faisait si imprudemment garder par des Hollandais, ce qui pensa devenir funeste au commencement de la guerre de 1701 ; je parle des places mêmes qui, avec la mer et les Pyrénées, couvraient l'Espagne.

Les finances allaient-elles mieux ?.... L'argent devait arriver au trésor de deux manières : 1°. par les concessions votées dans les provinces qui

avaient conservé des états ou l'ombre de ces assemblées ; 2°. par des impôts combinés établis et perçus avec prudence. Au lieu de cela, qu'on se figure les états payant en secret des ministres et des favoris dont ils dépendaient pour en obtenir la faveur de donner au roi le moins possible, tout en recevant du roi des présens pour lui accorder beaucoup : de plus, chacun des conseils prenant et dépensant de son côté sans correspondre avec aucun autre, les recettes mort-nées qui se croisaient, s'obstruaient les unes les autres, et se perdaient dans les canaux mêmes qui devaient faciliter leurs cours, tandis qu'une foule de sujets pressurés par les exacteurs subalternes abandonnaient les travaux productifs et couraient se réfugier dans les grandes villes, non pour fléchir une autorité qui n'entendait rien, puisqu'elle ne s'entendait pas elle-même, mais pour partager avec elle, sous le nom de surnuméraires, de commis, de familiers, de secrétaires, les dépouilles du peuple, à force d'importuner les ministres, d'assiéger les chancelleries, de courtiser les servantes de la reine et les filles des médecins.

Ces malheureux finissaient par dévorer en gratifications secrètes ou avouées une bonne partie du revenu de l'État. Une autre part distribuée au nom du monarque, souvent à son insu, enrichissait ouvertement les personnes en crédit.

Le reste arrivait jusqu'au roi, et en prenait qui pouvait, sans compter pour le service public, lequel ne se trouvait jamais fait que par hasard.

Le mal produisit un remède pire encore, ce fut la vente des titres de Castille, des grandesses et des dignités les plus révérées, jusqu'à l'emploi de vice-roi des Indes. Le scandale, si sensible aux Espagnols, parce qu'il touchait aux mœurs de leur monarchie, avait commencé sous l'administration de Valenzuela. Il s'était accru sous don Juan, et avait atteint son comble sous l'amirante, quand il eut subjugué la reine, temps où s'ouvrirent des enchères publiques pour ce nouveau commerce. Ce fut alors que l'affidé du secrétaire du marquis de Santillana et le fils du maître des œuvres Joseph del Olmo, et Jean Prieto, entrepreneur à Madrid, et Castromonte, devinrent les uns *titulos de Castilla*, titrés castillans, les autres grands d'Espagne. Ce fut alors que la Berlips, dame d'honneur de la reine et sa favorite, soutenue d'une bande d'Allemands comme elle, dont elle avait rempli les ministères, fit vendre presque tous les capitaux des rentes espagnoles, une quantité considérable de ceux de Naples, et (ce qui fut très pénible pour les gens de bien) un capital de six mille ducats de rente sur les trois cent mille provenant des gabelles, dont autrefois le comte d'Oñate avait composé une espèce de caisse militaire pour

l'entretien des troupes. Cette dame se fit donner èn récompense de tant d'opérations dix mille ducats de rentes sur les fiefs revenus à la couronne à défaut d'hoirs, et elle en acheta, près de Cologne, un fort beau fief de cent mille doublons. Elle aurait été bien plus loin, sans la France qu'elle gênait et qui la fit partir.

Don Antonio Ubilla (*), secrétaire du conseil, assistait bénévolement à ces déprédations, aussi-bien que le père Carpani, moine carme, et envoyé de l'électeur de Trève, qui se vantait d'avoir fait passer par ses mains, en peu de temps, pour deux millions de ducats, de ce qu'ils appelaient *merced de corte, faveur du roi* : ceci répond assez à ceux qui accusent la maison de Bourbon de la décadence de l'Espagne.

Nous dirons peu de chose de la justice séculière ; elle ne pouvait être que languissante dans un pays où l'on distinguait *la voie de droit, via de justicia*, et la voie de l'autorité ou la justice administrative, *via de goberno*. D'ailleurs le pouvoir judiciaire, amovible en Espagne, relevait principalement de la présidence de Castille ; et comme cette magistrature éminente avait été

(*) Ce même Ubilla, créé marquis de Ribas en 1703, a laissé un journal fort insignifiant des faits et gestes de Philippe V jusqu'à son retour d'Italie. C'est l'œuvre d'un commensal du palais, plutôt que le mémorial d'un ministre d'état.

constamment donnée par l'intrigue, dont l'essence est le changement, on avait vu tour à tour à la tête des tribunaux, dans l'espace de quelques mois, le comte d'Oropesa, puis don Antonio Arguelles, confident de l'amirante, puis don Manuel Arias, puis de nouveau le comte d'Oropesa, puis encore Arias pour la seconde fois, et chacune de ces mutations étant l'effet d'une lutte entre les partis, avait dû entraîner le triomphe d'une foule de partisans du vainqueur qui ne l'étaient guère des lois.

La justice ecclésiastique n'était guère plus consolante. Néanmoins on tomberait dans une grave erreur si l'on adoptait les préjugés de bien des gens contre le clergé d'Espagne. La vérité commande de dire que de toutes les classes de la société dans ce royaume, et à cette époque, le clergé était le plus fécond en personnes de talent et de probité..... Je dirai la même chose des confesseurs. Il s'en trouva beaucoup depuis dans un poste où il était difficile de l'être, parce que le pouvoir le plus absolu en matière d'administration y était attaché. De ce côté pourtant on eut à souffrir de grands maux; mais aussi pourquoi faire du confessional un ministère politique? ❡ Notre auteur poursuit ainsi :

Il est donc évident que dans cet état de ruine totale au-dedans et dans un tel manque de moyens de faire la guerre au-dehors, la conservation de

la couronne dépendait absolument des efforts de Louis XIV. Les mesures que l'on fut dans le cas de prendre pour atteindre ce but, firent bientôt évanouir les espérances trompeuses que l'avénement de la nouvelle dynastie avait fait naître.

Portocarrero voulant se faire un mérite de son zèle pour le service du roi, et suppléer surtout au *déficit* qui se faisait sentir dans les revenus publics, opéra la suppression de plusieurs emplois : entre autres nombreuses réformes il réduisit de quarante-deux à six le nombre des gentilshommes de la chambre du roi. Il supprima plusieurs places dans la trésorerie, ainsi que dans divers tribunaux et conseils; mais il y avait dans ces réformes plus d'apparence que de réalité, car les économies obtenues par ces moyens n'allaient pas au-delà de deux cent mille piastres, et cependant elles mirent un grand nombre de familles dans l'embarras, et furent la ruine de beaucoup d'autres. L'épargne était donc trop peu considérable pour produire une utilité réelle; elle était trop générale pour ne pas éloigner du gouvernement une foule de personnes qui lui étaient sincèrement attachées; et d'ailleurs elle devait nécessairement relâcher les liens qui unissaient les classes nombreuses de la noblesse inférieure avec le trône. Le biographe de Philippe fait la remarque suivante : « Ce fut justement depuis cette époque que les nobles commencèrent à montrer

plus d'indépendance et moins de condescendance aux volontés de la cour. » (1)

Dans le cours de ces réformes, la main avide de Portocarrero n'épargna même pas les pensions, que la libéralité des monarques précédens avait destinées à la subsistance des veuves pauvres et à la dotation d'établissemens de bienfaisance. Parmi ces fâcheuses économies, une de celles qui indisposèrent le plus les esprits contre le gouvernement, fut le retranchement d'une partie de la solde des militaires. Au moment où ceux-ci s'attendaient à voir répandre sur eux les faveurs qui accompagnent ordinairement l'avénement du souverain, bien loin de jouir de ces avantages, ils apprirent avec une surprise mêlée d'indignation qu'on allait diminuer et suspendre à la fois la paie ordinaire de leur petite solde. Cette impolitique et intempestive parcimonie découragea tout-à-fait le peuple qui s'attendait à voir l'avénement du nouveau roi marqué par des libéralités et des faveurs, se berçant de l'idée que le pays reprendrait toute sa splendeur passée en corrigeant les abus et levant les obstacles qui s'étaient accumulés depuis des siècles.

La fierté de la nation espagnole fut profondément blessée par la publication d'une ordon-

(1) Saint-Philippe.

nance royale qui accordait aux pairs de France le même rang et les mêmes honneurs qui avaient appartenu jusque là exclusivement aux grands de la Castille. Il fallut que Philippe usât de toute son influence et qu'il eût même recours aux menaces pour apaiser les grands, dont l'orgueil s'était soulevé contre cette mesure. (*)

(*) Le duc d'Arcos adressa au roi une réclamation respectueuse à ce sujet, où il disait : Votre Majesté voudra bien considérer qu'il n'y a en Espagne, et qu'il ne peut pas même exister aucune dignité, grade, ni rang intermédiaire entre le roi et les grands, si ce n'est l'héritier présomptif et les infans : tandis qu'entre le roi très-chrétien et ses ducs et pairs, il y a quatre classes intermédiaires, savoir : les héritiers présomptifs, les princes du sang, les princes illégitimes et les princes étrangers. Il en résulte que les pairs de France ne peuvent que gagner à avoir le premier rang en Espagne, et que les grands d'Espagne ne peuvent pas être dédommagés en ayant le quatrième rang en France. Il ajoutait que les grands avaient toujours été réputés égaux aux princes des maisons souveraines, quand elles n'étaient pas royales ; que lorsque les cours de France et d'Espagne nommaient des représentans, et que le choix de la France tombait sur des princes du sang, ceux d'Espagne étaient toujours des grands, sans qu'il y eût pourtant de part et d'autre la moindre différence dans le traitement *. Philippe V, pour toute réponse à cette représentation, donna l'ordre au duc d'aller signaler son zèle à l'armée de Flandre.

Plus tard, lors de l'échange de l'infante, destinée à être femme de Louis XV, et de la fille du duc d'Orléans, qui

* Mémoire manuscrit du duc d'Arcos à Philippe V.

Le mécontentement des Espagnols s'accrut par la pétulance et l'étourderie de quelques Français qui voulaient absolument donner le ton dans tout ce qui concernait les costumes, les usages et les manières, jusqu'à vouloir réformer la cuisine royale pour lui substituer la cuisine française et des cuisiniers français. Ils prétendaient aussi faire admettre l'uniforme français, et abroger plusieurs points de l'ancienne étiquette. On peut se faire une idée de l'impression que ces innovations, quelque insignifiantes qu'elles paraissent aux yeux de la raison, pouvaient produire sur l'esprit d'un peuple qui tenait avec opiniâtreté à ses usages, par ce qui arriva pendant les préparatifs pour le mariage du roi.

Philippe donna l'ordre au marquis de Villafranca, grand majordome du palais, chargé du

devait être mariée au prince des Asturies : il y eut quelques difficultés sur l'acte d'échange, entre le prince de Rohan et le marquis de Santa Cruz; le premier avait pris le titre d'altesse dans l'acte français. Santa Cruz, majordome major de la reine d'Espagne, chargé de conduire l'infante, déclara qu'on passerait tout ce qu'on voudrait dans l'acte français, parce que l'Espagne n'avait pas à régler les titres et les qualités des Français; mais que dans l'acte espagnol on ne donnerait à l'un et à l'autre qu'*excellence*. Le prince de Rohan voyant que dans cet acte Santa Cruz ne prenait pas même le titre de *grand*, ne prit pas celui de *duc et pair*, et se contenta de signer l'échange des princes sans addition des qualités. DUCLOS, *Mémoires sur la Régence*, vol. II, p. 117.

garde-meuble de la couronne, de faire remettre à un tapissier français les tapis, les draperies et autres ornemens dont on se servait en pareille circonstance. L'attachement que cet austère espagnol avait pour la France ne l'emporta pas sur les préjugés nationaux, il refusa d'obéir à l'ordre du roi; et sur les remontrances que le tapissier porteur de l'ordre, osa faire : « nous sommes en Espagne, lui répliqua le marquis; il faut faire comme on fait en Espagne.[1] » Et il fallut de nouveaux ordres du roi très positifs pour qu'il obéît. (*)

[1] Noailles, tome II, page 121.

(*) Il faut pourtant convenir que parmi les innovations introduites par les Français, et qui choquèrent la gravité castillanne, toutes n'eurent pas le cachet de la frivolité, et qu'il y en eut qui firent honneur à ceux qui eurent le courage d'attaquer de front des préjugés nationaux et des usages vraiment barbares. En voici un exemple : on avait introduit l'usage, à l'avénement des derniers monarques espagnols de la dynastie autrichienne, de leur offrir le spectacle cruel d'un *auto-da-fé*. Toute la famille royale assistait à cette affreuse solennité. Lorsque Charles II épousa, en 1680, Marie-Louise de Bourbon, fille du duc d'Orléans, et nièce de Louis XIV; la dureté des inquisiteurs était si grande, dit M. Llorente dans son *Histoire de l'Inquisition d'Espagne*, et le goût de la nation si dépravé, qu'on s'imagina flatter la nouvelle reine, et lui rendre un hommage digne d'elle, en associant aux réjouissances de son mariage le spectacle d'un grand *auto-da-fé*, composé de *cent dix-huit victimes*, dont une grande partie

Le changement de souverain amena d'autres inconvéniens ou plutôt d'autres désordres, que toute l'activité et la vigilance de la cour de France ne purent empêcher.

devait périr dans les flammes et éclairer les derniers momens de la fête.

On ne manqua pas de célébrer de cette manière l'avénement de Philippe V. Un *auto-da-fé* eut lieu en effet en 1701, mais le roi refusa de se montrer au milieu de cette scène barbare.

L'honneur de ce refus, de la part du roi, appartient à Louville, qui détourna le monarque d'y assister. Il demanda à M. de Torcy si le roi assisterait au petit *auto-da-fé* qu'on voulait lui faire voir exercer sur des juifs; le ministre écrivit de sa main : « il *se* faut accommoder au génie des peuples; le roi pourra néanmoins se retirer au moment du feu. »

Heureusement pour la dignité royale, on ne jugea pas convenable à Madrid de suivre cet avis; le roi ne parut pas du tout. Il y avait certes alors un grand mérite à ne pas courtiser l'inquisition, car elle était encore bien puissante à cette époque.

On annonça au roi, disent les *Mémoires de Noailles*, un *auto-da-fé* pour le jour de son entrée solennelle, dans lequel l'inquisition devait faire brûler trois juifs. On lui en parla comme d'une fête et comme d'un divertissement royal; un seigneur osa se féliciter de n'avoir jamais manqué d'assister à un aussi grand acte de religion. Louville eut le courage de représenter que les souverains ne voient jamais les criminels que pour leur faire grâce, et que les lois du royaume ne permettant pas de l'accorder en pareilles circonstances, il convenait que le roi se divertît à autre chose qu'à un spectacle de cette nature : le roi déclara qu'il ne s'y montrerait pas.

II.

A l'occasion de l'avénement d'un prince français, Madrid fut assailli d'une nuée de gens avides et de basse extraction, qui s'y rendirent de France dans le but d'exploiter cette terre promise; une foule de femmes de mauvaise vie, de joueurs, de filous et de faiseurs de projets que l'appât du gain y avait attirés, déconsidéraient leur pays natal par leur vil commerce, et donnaient une nouvelle force à cette ancienne antipathie ou haine nationale qui avait mis une barrière insurmontable entre les deux peuples.

Toutes ces causes réunies excitèrent le mécontentement d'une nation attachée à ses anciens usages, et qui se souvenait toujours de sa grandeur passée. La nomination d'un Français à la direction des finances donna encore plus de force à la haine générale. Portocarrero étant fort au-dessous du talent requis pour baser un nouveau plan de finances, Louis, sur la proposition du conseil, avait envoyé Orri, homme d'une naissance obscure, qui ayant occupé un emploi subalterne dans l'administration française, avait acquis de grandes connaissances en économie politique. Déjà il s'était fait remarquer lorsqu'il était employé dans l'octroi. Plus tard il devint intendant de la duchesse de Portsmouth dont il perdit bientôt la protection, ce qui le fit retourner à son premier emploi dans l'octroi. Doué d'une grande perspicacité, actif et très complai-

sant, il trouva les moyens de se rendre utile à quelques fermiers généraux, et d'être employé dans plusieurs missions délicates qu'il remplit à la grande satisfaction de ses chefs, jusqu'à ce qu'enfin il fût connu de M. Chamillard, qui se déclara son protecteur. En même temps que l'on appréciait ses talens et ses connaissances, on pensait que l'obscurité de sa naissance le mettrait à couvert de la jalousie de Portocarrero et de la princesse des Ursins. Il fut donc choisi comme la personne qui pouvait le mieux convenir pour bien examiner l'état des finances d'Espagne, et pour tracer avec sagesse le plan d'un nouveau système administratif. Mais alors même qu'il eût été possible à un étranger de devenir populaire dans un emploi où l'on se fait tant d'ennemis, il est toujours certain qu'Orry n'avait pas les autres qualités requises pour réussir. Autant il était complaisant et officieux envers ceux dont il dépendait, autant il se montrait hautain et impérieux avec ses inférieurs. Son caractère était irritable et despotique, et il n'avait aucune connaissance des manières, des préjugés ni des opinions du peuple espagnol.

Le nouveau ministre proposa de grandes réformes dans la perception des revenus de l'État; voulant tout calquer sur le système financier adopté en France, il le fit avec une précipitation et une maladresse qui ne pouvaient que choquer la gra-

vité et la fermeté du caractère espagnol. Toutes les classes furent très offensées de ce moyen inconsidéré et peu réfléchi qui tendait à déraciner tout d'un coup les abus ; mais le mécontentement fut à son comble quand il fut question de reprendre les fiefs que les grands avaient ravis à la couronne dans les temps de troubles et de confusion. Les nobles demandaient tout haut la convocation des Cortès de Castille, les seules qui, en leur qualité d'assemblées nationales, pouvaient donner à ces innovations la légalité qui leur manquait. Ils rappelaient la nécessité de renouveler le pacte établi entre le monarque et le peuple par la confirmation des priviléges nationaux d'une part, et de l'autre par le serment de fidélité. Cette demande fut soutenue par les membres les plus indépendans du cabinet, et vivement appuyée par le peuple, qui conservait un respect profond et une affection particulière pour ces assemblées qu'on avait évité de convoquer pendant si longtemps. La proposition jeta le roi et ses amis personnels dans un grand embarras ; on n'osait pas réunir un corps qui pouvait porter des atteintes à l'autorité royale : on crut devoir s'en rapporter à la décision de Louis XIV, qui fit très sagement en refusant de se mêler de cette affaire. Après une longue délibération, Philippe parvint à éluder la pétition, en déclarant que le voyage qu'il était sur le point d'entreprendre en Catalogne

pour recevoir sa fiancée rendait indispensable de différer la convocation des Cortès jusqu'à son retour. Cette promesse, quoique faite avec toute la solennité d'un décret royal, fut à peine suffisante pour calmer l'impatience nationale. (¹)

¶ Quoique depuis deux siècles le gouvernement espagnol eût successivement affaibli l'influence des Cortès, au point de pouvoir entièrement se dispenser de les convoquer pour les affaires de l'administration, elles avaient été pourtant constamment réunies pour prêter le serment de fidélité à l'avénement des nouveaux monarques. Cette cérémonie solennelle avait déjà eu lieu à Madrid pour reconnaître Philippe comme souverain des Espagnes, le 8 avril 1701. C'est de l'assemblée des Cortès, tenue à cette occasion, que M. Marina dit, dans sa *Théorie des Cortès,* tome II, p. 33 *de l'édition espagnole,* « qu'elle ne saurait être qualifiée de congrès national, selon la coutume de Castille, parce que le despotisme, qui abhorrait jusqu'au nom seul de Cortès, évita de les convoquer selon les formalités requises, sous prétexte qu'elles occasionneraient de fortes dépenses et de fâcheux inconvéniens ». Cet arrêt de M. Marina nous paraît trop

(¹) Ortiz, *Compendio de la Historia d'España*, tome VII, chap. III. *Mémoires de Saint-Philippe*. *Mémoires de Noailles*. *Mémoires de Saint-Simon*, tome II, page 30.

sévère. Voici comme les choses se passèrent :

Philippe arriva dans sa capitale au milieu de l'enthousiasme et de l'allégresse de toute l'Espagne. Aux incertitudes, aux craintes suscitées par le traité de partage, succédèrent le calme et la confiance. Toutes les villes et les chapitres ecclésiastiques des royaumes de Castille, de Léon, de la Catalogne, de Valence, d'Aragon et de Navarre, ainsi que les chancelleries, les audiences (cours royales) et les universités du royaume, sollicitèrent avec instance la permission d'envoyer à Madrid des députés chargés de complimenter le monarque sur son heureuse arrivée et sur son avénement au trône. Le roi la leur accorda. Ce n'était pas assurément dans ce moment d'ivresse et d'un contentement aussi général que le gouvernement pouvait mettre en doute la docilité des Cortès. Il devait compter, ce semble, non seulement sur l'obéissance, mais même sur un dévoûment entier de la part de cette assemblée, quelque forme que l'on suivît pour l'élection de ses membres ; mais on considéra (ce sont les propres expressions du décret du roi, dans le journal du marquis de Ribas, *Ubilla*), que les provinces gémissaient sous le poids des impôts, suite des efforts qu'elles avaient faits autrefois pour pourvoir à leur défense, et qu'elles se trouveraient entraînées dans de nouvelles dépenses si l'on convoquait les Cortès, uni-

quement pour prêter serment de fidélité et d'obéissance. Le roi ordonna que les villes ayant voix aux Cortès dans les royaumes de Léon et de Castille donnassent leur procuration pour cet acte aux députés qui se trouvaient déjà à Madrid. On est d'ailleurs fondé à croire le gouvernement sincère dans les motifs qu'il exposait, lorsqu'on pense que le choix des personnes et le mode d'élection lui devaient être entièrement indifférens, puisqu'il ne s'agissait que de Cortès dont toutes les fonctions se bornaient à l'acte solennel de la reconnaissance du souverain, sans qu'elles eussent à connaître d'aucune affaire de l'administration.

Au reste, tout se passa dans cette assemblée selon les règles accoutumées. On en peut lire la relation détaillée dans le journal d'*Ubilla* déjà cité. Tout y est consigné, jusqu'aux plus petits détails de cette importante cérémonie; les noms, l'ordre, les titres des personnes, les places qu'elles y occupaient, tout y est décrit le plus exactement possible. Le roi jura entre autres choses de conserver aux villes, bourgs et villages, en général et à chacun d'eux en particulier, leurs libertés, affranchissemens, exceptions et priviléges, etc. Les députés des Cortès, de leur côté, s'engagèrent par serment, en leur nom et en celui de leurs commettans, à obéir à Philippe, en le reconnaissant comme monarque légitime des Espagnes.

Ainsi donc le pacte entre le roi et les royaumes qui assistaient aux Cortès par leurs députés, se trouvait déja autorisé, lorsqu'Orry alarma les grands par ses réformes financières, et que ceux-ci demandaient leur nouvelle convocation. Il n'est pas étonnant que cette demande inquiétât la cour; il ne s'agissait plus d'une simple cérémonie d'usage, comme la proclamation du souverain; on voulait appeler maintenant les Cortès à connaître des affaires de l'administration. Quoique leur composition, depuis Charles-Quint, fût bien moins redoutable pour la couronne, disent les Mémoires du temps, les abus étaient infinis, la détresse extrême; et la voix des Cortès étant la seule qui pût faire arriver au monarque une réclamation avec quelque poids, il était naturel de penser que les peuples, consultés après un si long temps, ne manqueraient pas de défendre vivement leurs intérêts, et que les députés même dont on semblait avoir le moins à craindre, sauraient profiter de l'occasion pour se rendre nécessaires.

Ce fut le marquis de Villena, plus connu sous le nom de duc d'Escalona, qui ouvrit, dans le conseil, l'avis de convoquer les Cortès. Cet homme droit, zélé, instruit, et qui appartenait à une des plus illustres familles, pensait qu'il fallait corriger plusieurs abus, et faire de nouvelles lois conformes à la nécessité des temps; que ces lois,

publiées du consentement des peuples, seraient exécutées inviolablement; qu'entre autres avantages, on obtiendrait une meilleure régie dans la perception des impôts; qu'il était juste que le roi conservât à la nation la plénitude de ses droits; qu'un nouveau serment à ce sujet leur donnerait plus d'assurance; que les Castillans étaient contens de leurs priviléges, quoique ceux-ci fussent en bien petit nombre, et qu'ils ne se souciaient pas d'en demander de nouveaux, ni d'en avoir autant que les peuples de la couronne d'Aragon : qu'ainsi le roi pouvait sans danger assembler les Cortès, parce que cette assemblée ne ferait que confirmer le peuple dans la fidélité, l'amour, et l'obéissance qu'ils devaient à leur souverain.

On fit part de cette proposition à Louis XIV, à qui l'ambition ombrageuse de Portocarrero avait livré le gouvernement intérieur de l'Espagne. Ce ne fut que sur le refus de ce monarque de décider dans cette affaire délicate, que le conseil eut encore à s'en occuper.

L'opinion contraire à celle du marquis de Villena y prévalut. Nous ferons grâce au lecteur des motifs nombreux, et assez peu fondés pour la plupart, sur lesquels on chercha à l'appuyer; on peut les lire dans le compte que le marquis de Saint-Philippe a rendu de cette séance. Le conseil basa sa politique, dans cette circonstance, sur la vieille antipathie contre les Cortès, léguée au

gouvernement de Philippe par les monarques espagnols de la dynastie autrichienne, et surtout sur la conviction où l'on était, que l'affection des peuples de Castille pour ces anciennes assemblées n'était pas assez vive et assez passionnée, pour se soustraire à l'obéissance dans le cas où on refuserait de les convoquer. On va voir bientôt que le gouvernement suivit une marche tout-à-fait opposée, à l'égard de la Catalogne et de l'Aragon, et que l'on ne dédaigna pas de négocier avec leurs turbulentes assemblées que l'on s'empressa de convoquer; c'est que l'on savait que l'Autriche avait dans ces mêmes provinces un grand nombre de partisans. Ces ménagemens et ces transactions ne suffirent pourtant pas pour empêcher l'insurrection de ces provinces en faveur de l'Autriche : après leur soumission par la force, elles perdirent une grande partie de leurs priviléges. ¶

CHAPITRE III.

1701.

Caractères opposés de Portocarrero et d'Arias. — Nouveaux membres des conseils de cabinet. — Embarras toujours croissans, et indolence de Philippe. — Le comte Marsin nommé ambassadeur pour remplacer le duc d'Harcourt, qui était tombé malade. — Ses instructions. — Philippe quitte Madrid. — L'administration confiée à Portocarrero pendant l'absence du Roi. — Philippe reçoit sa fiancée à Figuière. — Caractère de la jeune Reine. — Renvoi des Piémontais qui l'accompagnaient. — Précautions et jalousies de la Cour de France. — Louis conseille Philippe de ne pas se laisser gouverner par sa femme.

Les caractères et la conduite des deux principaux ministres, Portocarrero et Arias, ne firent qu'accroître les difficultés dont Philippe était environné. Portocarrero, fier des services importans qu'il avait rendus à la maison de Bourbon, s'empara de tout le pouvoir, croyant les plus hautes récompenses au-dessous de son mérite. Quelque adroit qu'il fût, et malgré son grand usage de l'intrigue et des manéges de cour, il n'était point expéditif en affaires, et manquait d'expérience pour bien gérer celles du gouvernement. Ajoutez qu'il était vain, entêté, et aussi

réservé et peu communicatif quand il ne s'agissait pas de ses propres intérêts, qu'il était souple et caressant quand il avait quelque chose à craindre ou à espérer. Jaloux de son influence, il tenait le roi enfermé dans l'enceinte de son palais, et lui inspirait de la défiance contre les grands, qu'il représentait comme ennemis de l'autorité royale, en lui faisant craindre de tomber dans l'espèce d'esclavage honorable auquel Charles II s'était vu réduit. Il employait en même temps, avec un égal succès, ses artifices auprès des grands, et les éloignait chaque jour davantage de la cour, par la défiance qu'il savait leur inspirer à leur tour, et contre la personne et contre le pouvoir du souverain. Sa soumission à Louis XIV allait jusqu'à l'extravagance; il suffisait qu'une mesure fût agréable à la cour de Versailles, pour qu'il la proposât sur-le-champ, sans examiner si elle était contraire ou non aux opinions et aux intérêts de son pays. Cependant, poussé par le même intérêt privé, qui, en toute circonstance, était le mobile de ses actions, à peine entrevoyait-il le retour de l'antipathie nationale contre les étrangers, qu'il se plaignait hautement d'être maîtrisé par le cabinet de Versailles, et provoquait contre celui-ci et contre la France la haine qu'il avait seul méritée par sa rigueur et sa bassesse.

Don Manuel Arias, président du conseil de

Castille, montrait plus d'esprit, et avait une plus grande capacité pour les affaires que Portocarrero, mais il était aussi réservé et aussi intraitable que lui. Il avait été d'abord chevalier de Malte; mais à cinquante ans, soit par ambition, soit par avarice, il se décida à endosser la soutane. Il venait d'être nommé archevêque de Séville. La célébrité de Ximénès était toujours présente à l'esprit des prélats espagnols; Arias brûlait de voir arriver le temps où il pourrait réunir à la pourpre romaine la dignité de primat d'Espagne et l'emploi éminent de grand-inquisiteur. Dur et repoussant pour ses inférieurs, il surpassait Portocarrero même en bassesse et en servilité auprès de ceux dont il attendait son avancement. Son langage sur la prérogative du monarque espagnol était empreint de toute la pompe et de tout le pathos de la flatterie orientale. « Dieu, disait-il, a placé Philippe à la tête d'un gouvernement non seulement monarchique, mais le plus absolu et le plus despotique de toute la chrétienté, et ses sujets, sans sa permission, n'ont pas même le droit de remontrance. Le cardinal de Tolède, ajoutait-il, n'avait qu'un seul ange gardien pour le diriger, mais chaque roi en a deux, l'un pour la direction de sa conduite privée, l'autre bien plus puissant encore, pour le gouvernement de ses états. » Il inférait de cette assistance donnée par l'angé gardien, qu'un roi qui n'a que

des talens médiocres, était plus capable de bien gouverner que le plus habile ministre. (¹)

Deux hommes de semblables caractères et mus par des intérêts opposés, ne pouvaient rester long-temps unis, aussi furent-ils bientôt entraînés dans des disputes, et dévorés par la jalousie, sans qu'il fût possible de les mettre d'accord, si ce n'est pour leurs intérêts réciproques, ou pour renverser leurs ennemis communs. L'urgence des affaires, et surtout l'espoir de faire retomber aussi sur d'autres le blâme général de l'administration, les décidèrent à proposer l'admission de deux nouveaux membres dans la junte de gouvernement. Leur choix trahit leurs intentions, car il tomba sur le vieux marquis de Mancera, et le duc de Montalto; ce dernier était un homme de la plus complète nullité. (*)

(¹) Noailles.

(*) Louville raconte, avec son esprit et sa malice ordinaires, des traits originaux concernant Portocarrero et le président: en voici un sur ce dernier. Le roi, et les Français que Louis XIV avait placés près de sa personne, s'étaient prononcés en faveur d'un traité avec le Portugal, qui eut lieu en effet; mais pendant que l'on discutait l'affaire au conseil, le président montra sa part d'opposition à cette mesure. Un jour il aborda le jeune monarque les yeux étincelans, et lui dit: (c'est le roi lui-même qui l'a raconté) « Sire, puisque votre majesté veut apprendre pourquoi je suis si opposé au traité, je vais lui révéler une chose que je ne suis obligé de dire, ni au conseil d'état, ni à l'envoyé de

Au milieu de ces embarras, la constitution physique de Philippe s'altéra. Il se trouva accablé sous le poids de difficultés trop grandes pour son jeune âge. A son arrivée en Espagne, on remarquait son activité, son esprit et son intelligence ([1]). Peu de temps après il tomba dans une indolence extrême. Sa manière de vivre n'était plus aussi réglée qu'auparavant. Il se plaisait dans des soupers qui avaient lieu à minuit; il s'ensuivait que le lendemain les ministres passaient la journée entière à attendre le moment de l'entretenir, et que toutes les affaires urgentes souffraient de ce désordre. On disait de lui avec raison : « Qu'il allait au conseil parce qu'il fallait y aller, mais qu'en sortant il ne se rappelait plus de ce qui s'y était passé; qu'il gardait tout le jour les lettres qui traitaient d'affaires, sans même les décacheter, et qu'il n'en parlait jamais ». L'exemple du monarque devint

France » : là-dessus, mettant la main sur son cœur, après avoir fait une belle protestation par sa croix de Saint-Jean, il avait ajouté : « Sire, c'est que le Portugal est à vous, comme ma calotte est à moi »; et pour rendre la chose plus sensible, il avait ôté sa calotte.

Après son départ, poursuit Louville, j'ai été trouver le roi; et n'ayant point de calotte à ôter, je l'ai remplacée par vos raisons. (Il écrivait à M. de Torcy.)

([1]) *Mémoires de Saint-Philippe*, tome I, page 85. *Mémoires de Noailles*, tome II, page 54.

contagieux pour ses conseillers, et un des grands qui avait présenté un mémoire, successivement, au roi, aux principaux ministres et à l'ambassadeur de France, disait avec autant d'esprit que de justesse : « C'est un singulier gouvernement que le nôtre; un roi qui ne parle pas, un cardinal qui n'entend pas, un président de Castille qui n'a pas de pouvoir, et un ambassadeur français qui manque de volonté. »

Le conseil ayant en vain essayé de tous les moyens pour faire sortir Philippe de son apathie, s'adressa à Louis, pour le prier de recommander à son petit-fils la même exactitude et la même distribution de temps dont il donnait l'exemple dans la direction du gouvernement de son royaume. En conséquence, Louis fit là-dessus à Philippe de fréquentes et vives remontrances; mais l'effet qu'elles produisaient n'était que momentané, car après un effort passager et qui ne durait qu'autant que le souvenir de la remontrance n'était pas effacé, Philippe retombait de nouveau dans son indolence habituelle.

La grave indisposition du duc d'Harcourt, qui n'avait été occasionnée que par la multiplicité des affaires et un travail forcé, augmenta encore le désordre du gouvernement. Blécourt, ministre en sous-ordre, était loin de pouvoir remplacer son chef. Il n'avait ni l'avantage d'une haute naissance ni celui du rang pour pouvoir vaincre

l'indolence du monarque, et sauver le gouvernement d'une apathie funeste. Ses représentations n'eurent d'autre résultat que de lui attirer l'animadversion et les insultes des ministres. Ainsi tout languissait de plus en plus. On fit des instances réitérées pour avoir un nouvel ambassadeur dont le rang, les talens et la capacité militaire pussent remettre en mouvement une aussi lourde machine. Le roi et ses ministres indiquèrent le duc de Beauvilliers, premier précepteur de Philippe; mais il était trop discret pour accepter un emploi aussi peu agréable que difficile. A la fin, Harcourt fut remplacé par le comte de Marsin, gentilhomme doué de grands talens politiques et militaires, quoique n'ayant en partage ni la discrétion, ni la prévenance, ni l'adresse de son prédécesseur.

Les instructions qu'il reçut de Versailles pour régler sa conduite, montrent, comme on va le voir, l'attention minutieuse que Louis XIV prêtait aux mouvemens de la cour espagnole : elles mettent en évidence ses projets ultérieurs, et offrent en même temps le tableau très animé et trop vrai de la détresse à laquelle le gouvernement et le peuple espagnol se trouvaient réduits, ainsi que de la tutelle où l'on tenait le jeune et indolent monarque.

« Pour rendre profitables les secours désintéressés que le roi donne à l'Espagne, il est urgent

de remédier aux maux qui affligent cette monarchie. Sa Majesté a senti la nécessité d'envoyer un homme de confiance qui suppléât le duc d'Harcourt pendant sa maladie, et agît de concert avec lui, si sa santé lui permet encore quelque application aux affaires. Comme le comte de Marsin a fait connaître en toute occasion son zèle, sa sagesse, son désintéressement et sa capacité dans la guerre, qualités bien plus nécessaires aujourd'hui en Espagne que l'expérience des négociations, le roi l'a choisi à cet effet. Il suffira de lui donner une idée générale des affaires, l'instruire de particularités relatives à la personne du jeune roi, sa maison, ses conseils; lui indiquer la conduite à tenir envers ceux qu'on regarde comme malintentionnés; lui noter les principaux abus du gouvernement (le détail des autres serait trop long), et aviser avec lui aux remèdes qu'on peut apporter avec le temps; car on se flatterait en vain de les corriger tous au commencement d'un nouveau règne. La même confusion règne dans toutes les affaires. Il semble que les rois d'Espagne, successeurs de Charles Ier, aient été plus occupés à détruire, par leur mauvaise conduite, la monarchie dont ils avaient hérité, qu'à la maintenir dans sa splendeur. La confusion augmenta encore pendant la durée du dernier règne, et les Espagnols disent qu'après un siècle de mauvais gouvernement, ils ont fini par n'en avoir pas

du tout. On a vendu les emplois principaux ; et cet abus a tellement encouragé la fainéantise, qu'on s'est éloigné entièrement du service militaire. Les droits de la couronne, dans les Indes occidentales, ont été sacrifiés à l'avarice des vice-rois, gouverneurs et autres officiers subalternes. Ils ont ruiné le commerce, et il est devenu la proie des étrangers et des plus grands ennemis de l'Espagne.

« L'incapacité et l'égoïsme des administrateurs ont entretenu le désordre dans les finances. D'ailleurs il suffit, en Espagne, de trouver un usage établi pour le suivre scrupuleusement, sans se donner la peine d'examiner si ce qui était bon dans un temps n'a pu devenir mauvais dans un autre.

« L'autorité royale s'est affaiblie à proportion que les moyens ont manqué pour la faire respecter ; de là les soulèvemens de la populace de Madrid. Il n'est pas étonnant non plus que le désordre se soit introduit aussi dans la justice ; l'impunité est tellement assurée, que l'on commet toujours des meurtres sans qu'on se mette en devoir de rechercher les coupables. Le clergé, les moines surtout, ne sont pas mieux réglés que le reste.

« Dans cette monarchie, le pouvoir du roi a toujours été absolu. Les peuples, quoique impatiens d'être soulagés, sont très soumis : les

grands, divisés entre eux, mais sans suite, tremblans d'être éloignés de Madrid, sont trop paresseux pour être à craindre. Si l'on peut mettre de l'ordre dans les finances et entretenir des troupes, principalement auprès de la personne du roi, rien ne lui serait difficile. Son naturel est excellent. Porté au bien, il ne peut manquer que par la crainte de malfaire; mais cette timidité [1] le rend indécis dans les moindres choses; il faut le déterminer et lui faire sentir qu'il est le maître. Les affaires se trouvant dans un si mauvais état, il n'est pas étonnant qu'elles l'ennuient, et qu'à son âge il cherche des occupations moins embarrassantes. Il serait pourtant bien dangereux que l'ennui et le dégoût l'éloignassent des soins qu'il doit prendre. On ne saurait trop l'exercer à gouverner par lui-même, à s'informer de tout, et à s'instruire de ce qu'un roi doit savoir pour rendre ses sujets heureux. L'étiquette a jeté de tout temps une barrière insurmontable entre le prince et ses

(1) Une lettre de la reine à Louis fournit une preuve assez curieuse de cette fâcheuse timidité. « Je prie humblement votre majesté d'employer l'autorité qu'elle a, par tant de motifs puissans, sur le roi votre petit-fils, pour qu'il s'accoutume à dire d'un ton de fermeté : *je veux, ou je ne veux pas*; en un mot, pour qu'il vous imite. Il serait alors un prince accompli; il se pourrait qu'alors je l'aimasse trop, et vous savez que dans toutes choses, même les plus louables, il faut de la modération. »

sujets : les Espagnols eux-mêmes en conviennent. Sa Majesté souhaitait que son petit-fils se délivrât de cette contrainte : jusqu'ici l'intérêt de ses principaux serviteurs et celui des grands l'en ont empêché. L'exemple du dernier roi n'est pas une raison pour conserver cette étiquette. Les malheurs de l'Espagne sont attribués à cet isolement ; une conduite opposée serait louée des peuples. Ils aimeront mieux que le roi, leur maître, suive l'exemple du roi de France que celui de ses prédécesseurs autrichiens ; et s'il y avait un choix à faire entre eux, l'exemple de Charles Ier serait meilleur à suivre dans une partie de sa conduite que celui de ses descendans.

« Il importe de songer à établir une garde telle que le roi doit l'avoir. Il faut la composer de trois régimens, un de cavalerie et deux d'infanterie. L'un de ces derniers sera flamand, l'autre sera espagnol. Il faudra renvoyer les archers de la garde allemande, parce qu'il convient de supprimer en tout le nom allemand et de le rendre odieux aux espagnols. Si l'on peut avoir pour officiers des personnes distinguées, la garde sera sur un meilleur pied, cela engagerait peut-être la noblesse à servir dans les armées. »

On trace ensuite la conduite que l'on devait tenir avec les personnes attachées à la maison du roi, ainsi qu'avec les Français qui y avaient du service, et l'on fait l'exposition détaillée des mo-

tifs qui avaient déterminé le choix de la princesse des Ursins pour *camarera mayor* (première dame d'honneur), puis les instructions continuent ainsi :

« Ces détails seraient tout-à-fait étrangers aux fonctions d'un ambassadeur qui résiderait dans toute autre cour que celle de Madrid. Mais aujourd'hui l'ambassadeur de France doit être ministre de sa majesté catholique, et il faut que, sans en avoir précisément le titre, il en exerce les fonctions, qu'il aide le roi d'Espagne à connaître l'état de ses affaires et à gouverner par lui-même. On est fondé à espérer de l'esprit du prince, de l'éducation qu'il a reçue, qu'il aimera mieux suivre l'exemple du roi de France que de remettre, comme ses prédécesseurs, tout son pouvoir entre les mains d'un seul ministre, et de s'abandonner entièrement à ses conseils. Il voit, par les effets qui en ont résulté, la différence qui existe entre ces deux exemples.

« Il y a des personnes qui prétendent que l'intérêt de la France est d'empêcher le retour de l'ordre en Espagne. Cette opinion est tellement erronée, qu'on doit la regarder comme un artifice employé par les ennemis communs des deux couronnes. Les Français et les Espagnols doivent partager désormais entre eux les avantages dont les Anglais et les Hollandais jouissent depuis longtemps aux dépens de l'Espagne.

« Si le duc d'Harcourt ne peut plus, à cause de sa santé, assister au conseil, il est à propos que le comte de Marsin y entre, et que cet usage s'établisse à l'égard de celui qui aura le caractère d'ambassadeur. Il ne s'agit plus de savoir si cela portera ombrage aux autres puissances de l'Europe ; des ménagemens n'apaiseront pas leur jalousie. Les armées françaises de Flandres et d'Italie, les escadres de la France reçues dans les ports de l'ancien et du nouveau monde pour leur défense, l'autorité conférée à sa majesté de commander dans tous les états de son petit-fils ; voilà ce qui porte ombrage aux puissances et les fait craindre. L'admission de l'ambassadeur français dans le cabinet ne leur inspirera pas plus d'inquiétude qu'elles n'en ont déjà par tout ce qu'elles voient. Pour maintenir la plus parfaite harmonie, l'ambassadeur devra communiquer au roi d'Espagne tous les ordres qui lui seront transmis, de manière que toutes les affaires se traitent avec un concert unanime.

« L'Espagne est hors d'état actuellement de dédommager sa majesté des dépeuses qu'elle fait pour elle : l'ambassadeur ne perdra pas néanmoins de vue ce dédommagement, et il songera aux moyens de l'obtenir quelque jour. En conséquence, sans compter les dépenses pour la guerre, on trouvera joint à cette instruction un état de subsides fournis pour les alliances.

« Le roi d'Espagne n'est guère moins irrésolu sur les heures de son lever et de son travail, que sur celles de ses repas ou de ses affaires les plus importantes. Il faut occuper toutes ses heures, remplir sa journée autant qu'il sera possible, et tâcher d'absorber l'ennui qui le tourmente déjà.

« Personne n'a eu une influence plus réelle dans le testament de Charles II, en faveur du duc d'Anjou, que le cardinal Portocarrero. Aussi l'a-t-on mis, dès le commencement, à la tête des affaires. Il passe pour être bien intentionné, mais son incapacité est reconnue et la nation ne veut plus de lui. S'il souhaite véritablement se retirer sous prétexte que son âge avancé ou sa mauvaise santé, ainsi qu'il l'a écrit au roi, l'y oblige, sa retraite ne paraît pas devoir être fâcheuse pour le service du roi. On prétend que par ambition il s'était uni au président de Castille, et que c'est encore l'ambition qui les a divisés. Le président paraît désirer aussi sa retraite, mais personne ne le croit sincère dans sa demande.

« Les autres conseillers d'état ([1]) qu'il importe de connaître, sont : le marquis de Mancera, le marquis de Villafranca, le duc de Montalto, le comte de Santistevan, le marquis del Fresno,

([1]) Il ne faut pas confondre le conseil d'état avec celui du cabinet ou le ministère ; c'est à ce corps suprême que l'on s'adressait dans les cas extraordinaires ; c'était une sorte de conseil privé.

l'amirante et le comte d'Aguilar. Mancera, président du conseil d'Italie, n'a d'autre guide que son devoir; mais âgé de quatre-vingt-six ans, il n'y a plus à compter du tout sur ses services. Villafranca possède la charge de grand-écuyer; il mérite d'être récompensé, car ce fut lui qui, le premier, se prononça au conseil en faveur d'un fils de France. L'austérité de son caractère et son attachement extrême pour l'étiquette ne laissent pas que d'avoir quelques inconvéniens auprès d'un jeune prince. Montalto, président du conseil d'Aragon, est un brave homme, qui paraît bien intentionné; mais inquiet et indolent à la fois, avec une intelligence assez bornée, il pourrait se laisser entraîner facilement à des engagemens contraires à son devoir, purement par haine contre le cardinal qu'il déteste. Santistevan a montré plus d'inclination pour la France que tout autre. Del Fresno et son fils paraissent pleins de zèle et de probité.

« L'amirante de Castille a beaucoup d'esprit, parle et écrit bien : il affecte d'aimer les gens de lettres, entretient constamment chez lui quatre jésuites, qu'il fait manger à sa table; mais il n'a cependant aucune étude. Il passe pour être avare, et veut être magnifique, dépensant sans goût et sans discernement, purement par vanité; il n'a jamais songé qu'à ses propres intérêts, aussi n'a-t-il pas d'amis. Aimant ses aises et ses plaisirs, il cher-

chera probablement plutôt à effacer les impressions que sa mauvaise conduite a occasionnées qu'à former des factions dans l'état. Il y aurait du danger à lui faire occuper les premières places; mais on ferait bien de profiter, quoiqu'en dise le cardinal, de l'extrême désir qu'il montre de se justifier auprès de son souverain.

« Aguilar passe pour avoir bien plus d'esprit que l'Amirante (1), plus d'instruction, de capacité et d'expérience dans les affaires; mais sa probité et son honneur sont suspects; on le dit entreprenant et hardi : l'ambition réglera sa conduite. Il a perdu près de 30,000 piastres de rente. On n'a pas été prudent de le laisser dans le conseil, ainsi que l'amirante. Le peuple les hait tous deux; ils n'ont aucun parti, mais il faut les surveiller.

« Les différens conseils de Madrid sont pleins d'abus; celui des Indes plus que tout autre. Loin de punir les malversations, les coupables, au contraire, trouvent de l'appui, en raison du présent qu'on reçoit d'eux : ainsi les excès des

(1) Don Rodrigue Emmanuel Manrique de Larà, déjà nommé sous le titre de Frigiliana; il prit celui d'*Aguilar* par suite de son mariage avec Doña Antonia Ramirez d'Arellano, comtesse d'Aguilar. Nous le nommerons toujours le comte de Frigiliana, pour le distinguer de son fils, que les auteurs espagnols désignent sous le titre de comte d'Aguilar.

vice-rois et autres officiers demeurent sans châtiment. Cette impunité et les fortunes immenses qu'ils amassent, excitent leurs successeurs à suivre le même exemple : si, au contraire, il se rencontre un homme délicat sur l'honneur, qui suive une marche différente, son désintéressement est puni par une honteuse pauvreté. Si c'est un employé subalterne, le reproche qu'il fait tacitement à ses supérieurs par sa bonne conduite, ou par son attention à éclairer la leur, attire sur lui la haine de ces mêmes supérieurs. Il n'est pas long-temps sans perdre sa place, car malheureusement la vérité n'arrive jamais jusqu'au roi : le grand éloignement la rend facile à déguiser, et des présens donnés à propos ont toujours su en obscurcir l'éclat.

« La dilapidation des finances est bien connue. Un des principaux abus consiste dans ce principe que les anciens exemples passent pour des maximes inviolables, et qu'on n'ose pas proposer la plus petite innovation. Chaque province sait très bien ce qu'elle doit payer, et en quels endroits l'argent doit se dépenser. L'Aragon, par exemple, ne donnerait pas le moindre secours pour les besoins pressans de la Castille.

« Les églises d'Espagne sont immensément riches en or et en argenterie, qui s'augmentent tous les jours par le crédit des religieux. Conséquemment les espèces en circulation sont extrê-

mement rares. On a proposé d'obliger le clergé de vendre une partie de cette argenterie des églises. Avant que de prendre cette résolution, il en faudra bien examiner non seulement l'utilité qui est reconnue, mais il faut aussi peser les inconvéniens de ce projet. Les revenus de la Cruzada seraient considérables s'ils étaient bien administrés. Celui qui est à la tête de cette administration se déterminera difficilement à donner des notions claires; il est soutenu par le cardinal.

« Quoique le roi dût avoir tant de grâces à faire, il n'en a presque aucune à répandre. Tous les gouvernemens, emplois et commanderies sont donnés à vie pour plusieurs générations : les vice-rois et les principaux gouverneurs remplissent les charges les plus importantes, et choisissent ceux que le roi ne fait que nommer sur leur proposition. Les honneurs et les places sont réservés pour les Castillans. Cet abus provient du long séjour des rois à Madrid. Les autres Espagnols sont considérés comme étrangers, erreur dont le cardinal Portocarrero paraît fort entiché.

« Un des principaux remèdes à de tels maux serait l'établissement d'un corps de troupes. On devrait commencer par la garde du roi. Son voyage projeté à Saragosse afin de confirmer les priviléges, et recevoir le serment de fidélité de

l'Aragon, serait une occasion favorable à saisir; car la dignité royale demande que des troupes l'accompagnent. Il pourra visiter ses différentes provinces, séjourner dans les principales villes, et se faire voir à ses peuples. Si l'on peut mettre de l'ordre dans les finances, corriger les abus des conseils, supprimer le grand nombre de survivances de toute espèce, faire abolir l'étiquette, observer la justice; le roi d'Espagne pourrait en venir bien mieux à bout et avec plus d'autorité hors de Madrid que s'il demeure dans cette capitale (1) ». Telles furent les instructions, dont nous avons cru devoir donner le détail à nos lecteurs.

Sur ces entrefaites, des négociations avaient eu lieu pour conclure le mariage du jeune monarque avec la princesse Marie-Louise de Savoie; mais le caractère équivoque et intéressé de Victor-Amédée avait prolongé la discussion au point que l'impatience de Philippe fut poussée à bout. Enfin, toutes les dispositions furent achevées, et le roi eut la satisfaction d'apprendre que la cérémonie avait eu lieu le 11 septembre, en vertu de la procuration donnée au marquis de Castel-Rodrigo, et que la nouvelle épouse était sur le point de quitter Turin. Dans son impatience de conclure son mariage, et pressé néanmoins de fuir

(1) *Mémoires de Noailles*, tome II, pages 89 et 111.

les intrigues et les dissensions de sa cour, il réussit à arracher le consentement de Louis XIV pour son départ, et à surmonter la seule difficulté qui s'y opposait, la composition du gouvernement pendant son absence. Après une foule de consultations et d'avis contradictoires, l'administration fut confiée à Portocarrero, avec le titre de gouverneur du royaume, et avec la même autorité absolue qu'il avait eue durant la maladie de Charles II. Philippe partit, accompagné d'un conseil de cabinet, composé du duc de Medina-sidonia, du comte de Santistevan, tous deux dévoués à la France, et du secrétaire Ubilla qui venait d'être nommé marquis de Ribas. Afin de diriger sa conduite selon les vues de Louis XIV, Marsin le suivait comme envoyé de France, mais sans titre d'ambassadeur, pour éviter ces disputes d'étiquette qui seraient devenues un obstacle à sa fréquente et confidentielle communication avec le roi.

Ce fut avec un plaisir inexprimable que le jeune monarque quitta cette capitale, que Saint-Philippe appelle avec raison l'antre de la discorde; et comme s'il n'y avait pas eu assez de preuves de la faiblesse du gouvernement, une foule de gueux et de mendians vint l'insulter avec impunité au moment de son départ, en présence même du cardinal.

En Aragon, le peuple l'accueillit partout sur

son passage avec les plus vives et les plus sincères démonstrations d'amour et d'attachement respectueux. Il fit son entrée à Saragosse avec une grande pompe. Le peuple, à qui on avait donné de faux renseignemens sur ses défauts supposés et de corps et d'esprit, fut agréablement frappé de ses manières prévenantes et de son heureuse physionomie, et fit voir le changement que l'aspect du roi lui avait fait éprouver, en se pressant autour de sa personne, et en lui donnant des témoignages de dévoûment et d'adulation les plus bizarres, comme de toucher son cheval et ses habits, et porter ensuite les mains sur les lèvres et sur les yeux, comme pour se sanctifier. Mais il en arriva autrement en Catalogne, où le peuple a été de tout temps turbulent et jaloux de ses libertés. Le monarque eut occasion de s'apercevoir des effets de l'antipathie qu'on y nourrissait contre ses fidèles sujets de Castille.

Après s'être arrêté quelques jours à Barcelonne, il passa à Figuières pour y recevoir son épouse, qu'il avait si long-temps attendue. Leur union fut ratifiée le 3 octobre devant le patriarche des Indes ([1]); mais la joie de cette première entrevue fut troublée par un incident qu'occasionna la jalousie du gouvernement français.

Marie-Louise avait à peine atteint sa quator-

([1]) Ortiz, tome VII, page 5.

zième année, et elle paraissait encore plus jeune à cause de la petitesse de sa taille; mais son esprit et son intelligence avaient la précocité qui est le propre de son climat natal; et à une singulière beauté, à un maintien extrêmement gracieux, elle joignait les manières les plus agréables. On avait sondé avec soin son caractère et la disposition de son esprit; et comme l'ambition et la duplicité de son père étaient passées en proverbe, Louis XIV craignait que la cour la plus adroite et la plus entreprenante de l'Italie ne cherchât à avoir de l'influence, et à gouverner par les autres cours son petit-fils. Afin donc d'empêcher les effets qui pouvaient résulter d'une correspondance confidentielle avec Turin, il transmit des ordres sévères, quoique secrets, pour qu'on renvoyât tous les Piémontais de la suite de la reine, au moment où ils auraient touché la frontière d'Espagne, et pour qu'on la mît alors sous la direction de la *camarera mayor*, la princesse des Ursins, qui l'avait jointe auparavant à bord du bâtiment sur lequel elle avait quitté la côte de Gênes. L'exécution de cet ordre fâcheux fit une profonde impression sur l'esprit de la jeune princesse, sensiblement émue du chagrin des personnes qui l'avaient accompagnée. Elle fit éclater les plaintes les plus amères; le degré de ressentiment dont elle se montrait affectée était bien fait pour justifier la prévoyance de la cour de

France. La princesse des Ursins et Marsin, selon les instructions qu'ils avaient reçues pour cette circonstance, parvinrent à calmer la vive impression du jeune époux; et même, après la ratification du mariage, ils lui arrachèrent la promesse de rester seul jusqu'à ce que l'esprit de la reine fût devenu plus calme et moins exaspéré. L'expédient réussit : Louville fut envoyé en France pour annoncer et le mariage et la victoire que l'on croyait avoir remportée sur les machinations de la cour de Turin.

La réponse de Louis renferme un grand nombre de conseils dont le but était de prémunir Philippe contre l'ascendant de la jeune reine.

« J'attendais avec impatience, lui écrivait-il, la nouvelle de votre mariage. Votre lettre, et Louville que vous m'avez envoyé me l'ont appris; il m'a parlé de toutes les bonnes qualités de la reine. Elles pourront vous rendre heureux, si votre épouse en fait un bon usage. Je l'espère, quoiqu'elle ait mal commencé. J'attribue ce qu'elle a fait à de mauvais conseils. Vous devez juger, par cet exemple, de l'importance de renvoyer à Turin tous les hommes et femmes venus avec elle; elle a de l'esprit, et elle verra qu'elle ne doit songer qu'à vous plaire; et je suis persuadé qu'elle s'y appliquera, lorsqu'elle se conduira par elle-même; pour son bonheur et pour le vôtre, il faudra qu'elle se désabuse sur toutes

les idées et projets qu'on lui aura suggérés de vous gouverner. Votre Majesté ne le souffrirait pas : vous devez bien sentir la honte d'une semblable faiblesse, à peine excusable chez des sujets, et tout-à-fait digne de blâme chez les rois, exposés aux regards des peuples. N'oubliez pas l'exemple de votre prédécesseur. La reine est votre première sujette ; dans cette qualité et dans celle de votre femme, elle doit vous obéir. Vous devez l'aimer ; mais vous agiriez contre votre devoir si ses pleurs avaient assez d'empire sur vous pour vous engager à des complaisances contraires à votre gloire. Montrez de la fermeté dans le commencement. Je sais que les premiers refus doivent vous coûter, et qu'ils répugnent à la douceur de votre naturel ; mais ne craignez pas de causer de légers chagrins à la reine afin de lui en épargner de réels dans la suite de sa vie. C'est par cette conduite seule que vous préviendrez des éclats qui vous seraient insupportables. Souffririez-vous que vos sujets et toute l'Europe s'entretinssent de vos querelles domestiques ? Rendez la reine heureuse, s'il est nécessaire, malgré elle ; contraignez-la dans les commencemens, elle vous en saura gré plus tard ; et cette violence sur vous-même lui donnera la preuve la plus évidente de votre affection pour elle. Relisez, je vous prie, mes premières instructions à cet égard. Soyez persuadé que c'est mon amour pour vous qui me

dicte ces conseils, que j'attendrais d'un père, si j'étais à votre place, et que je recevrais comme des preuves assurées de son amitié. »

Afin de prévenir les effets de cette influence, on envoya des ordres pour que la reine ne pût parler au ministre piémontais qu'en audience publique; et pour plus grande sûreté, la princesse des Ursins était toujours présente, quand elle recevait les ambassadeurs étrangers. On trouvait dans sa jeunesse et dans son inexpérience des motifs suffisans pour excuser cette innovation. ([1])

Cependant Louis et ses agens ne furent pas long-temps sans s'apercevoir que tous ces soupçons étaient sans fondement, et que le chagrin de la reine, loin d'être l'artifice d'une politique calculée, n'était autre chose que la peine qu'une jeune femme devait naturellement éprouver en se séparant des personnes auxquelles elle était attachée depuis l'enfance. Mais étant également convaincus que rien ne saurait l'empêcher d'avoir, par ses qualités aimables, de l'empire sur son tendre et docile époux, ils songèrent bientôt à influencer sa conduite par l'intervention de la princesse des Ursins dont ils connaissaient bien le zèle et l'attachement.

([1]) Noailles, tome II, pages 160 et 170.

¶ On n'a pas lu, sans étonnement, dans le cours de ce chapitre, les étranges maximes du président du conseil de Castille, Arias, sur le pouvoir des rois d'Espagne, qu'il appelait *absolu* et *despotique*. Il est, certes, bien à plaindre le pays où le chef de la magistrature tient au roi, par ignorance ou par flatterie, un pareil langage. Les mêmes principes se trouvent aussi confirmés dans les *instructions* données à Marsin par le gouvernement de Louis XIV. Quelques remarques nous paraissent nécessaires à ce sujet.

L'abbé Millot, qui fut le véritable auteur des *Mémoires* de Noailles, dit, en parlant de ces mots des *instructions*, *le pouvoir des rois a été toujours absolu en Espagne*, que le rédacteur des instructions données à Marsin n'avait pas lu l'histoire de ce pays. L'arrêt pourrait paraître sévère : il est pourtant juste.

Non seulement le pouvoir des rois n'a pas été absolu en Espagne, mais il n'y a eu au contraire aucun peuple en Europe qui ait pris part, d'une manière plus réelle que l'Espagnol, aux affaires de l'administration, au moyen de ses députés aux Cortès; et cela sans interruption, pendant la durée d'une époque prolongée et malheureuse, où presque toutes les nations étaient asservies, lorsque les ténèbres du moyen âge se répandaient sur toute

la surface de l'ancien empire romain, et que les institutions féodales tenaient les peuples courbés sous la domination la plus dure et la plus impérieuse. Sans parler de la Catalogne ni de l'Aragon, qui furent trop riches autrefois en libertés; sans parler de la Navarre et de la Biscaye qui en conservent aujourd'hui de très importantes, la Castille elle-même a vu constamment le pouvoir de ses rois, tempéré pendant un grand nombre de siècles par l'intervention des assemblées politiques nationales dans toutes les affaires graves du gouvernement. Un publiciste moderne anglais, Halgan, dans son *Histoire du moyen âge*, a remarqué avec justesse, qu'il a existé une grande analogie entre les lois qui régirent autrefois la Castille, et celles de l'Angleterre à la même époque. Si l'on excepte le jugement par jurés, qui est le soutien et la gloire de la constitution anglaise, toutes les autres libertés politiques et civiles se trouvaient dans les lois castillannes. Lors même que la couronne conçut le dessein de ravir au peuple ses priviléges, et qu'elle le poursuivit opiniâtrément, en se servant de tous les moyens possibles pour avilir et corrompre les Cortès, elle n'osa pas manquer tout à coup à l'usage de les convoquer : elle continua de les réunir pour le vote de l'impôt et pour les affaires graves de l'administration, rendant ainsi un hommage aux droits sacrés du peuple. Ce ne fut que sous Charles II que l'on négligea

entièrement la convocation de ces assemblées.

Si le président Arias et le rédacteur des *Instructions* données à Marsin eussent avancé que le pouvoir de la couronne avait toujours été très étendu, prépondérant même, ils auraient pu fournir, au besoin, un grand nombre de preuves et de témoignages à l'appui de cette assertion; car les rois ont de tout temps exercé une très grande autorité en Espagne : mais c'est méconnaître entièrement la vérité historique que d'affirmer que cette autorité a été *toujours absolue* dans un pays célèbre par les Cortès, et fier de l'intervention qu'exerçaient les états dans les affaires de l'administration publique.

Que cette représentation politique ait été alors imparfaite, comparativement à celle des gouvernemens représentatifs de nos jours, c'est de quoi nous n'avons pas droit d'être surpris; car on ne doit pas perdre de vue que la science du droit public est moderne, et que ce n'est que depuis peu, et par des combinaisons fortuites, qu'on est parvenu à bien comprendre les garanties mutuelles propres à affermir et à conserver les rapports entre les gouvernans et les gouvernés. L'équilibre des pouvoirs est une théorie tellement récente, selon Hume, dans son *Histoire d'Angleterre*, que ce ne fut que lors du procès de l'infortunée Marie Stuart, reine d'Écosse, que l'on entendit parler pour la première fois du

pouvoir *monarchique*, *aristocratique* et *démocratique*, comme de trois élémens dont la constitution anglaise était composée. « Il est ridicule, dit-il, dans sa vie écrite par lui-même, de regarder la constitution anglaise avant cette époque comme un plan ordonné de liberté. »

Après tout, il s'agit seulement de savoir, si, depuis le temps même des Goths jusqu'à Charles II, c'est-à-dire pendant la durée de douze siècles, les rois de Castille ont convoqué ou non les Cortès pour toutes les affaires graves et ordinaires du royaume; car le plus ou moins de perfection dans une forme de gouvernement n'en change point la nature : or, l'histoire est là qui répond d'une manière positive et favorable aux droits de ce peuple. »

CHAPITRE IV.

1701.

Naissance, jeunesse et caractère de la princesse des Ursins. — Ses liaisons avec madame de Maintenon et avec la famille de Noailles. — Elle est nommée *camarera mayor* de la jeune Reine d'Espagne. — Extraits de sa correspondance.

Dès que le mariage de Philippe fut arrêté, Louis XIV, qui s'attendait à voir la future reine prendre de l'empire sur ce prince, doué d'un caractère aussi doux et d'une humeur aussi complaisante, songea à placer autour d'elle des personnes d'une fidélité à toute épreuve, et entièrement dévouées à ses intérêts. On nomma le comte de Santistevan del Puerto, grand-chambellan, pour le récompenser de l'attachement qu'il avait montré pour la France. On lui tenait compte du zèle avec lequel il avait travaillé pour la succession d'un prince de la famille de Bourbon. On l'estimait à cause de sa modération, sa prudence, son désintéressement, qualités qui le rendaient d'ailleurs peu propre à disputer l'autorité au cardinal ministre.

La grande difficulté était dans le choix de la *camarera mayor,* ou surintendante de la maison de la reine. Cette place donnait à la personne qui l'occupait un accès continuel et intime auprès de cette princesse, dont elle devait être une sorte d'institutrice, attendu son jeune âge; et l'on ne pouvait pas s'abuser sur l'influence que pouvait donner l'exercice de cette place, car on avait vu autrefois les *camareras mayores* gouverner en même temps la cour et la nation.

Pour bien remplir cet emploi difficile, il fallait réunir des qualités rares et en quelque sorte opposées. Une haute naissance était d'abord indispensable, attendu la dignité de ces fonctions : d'un autre côté, il n'était pas moins nécessaire, puisque la *camarera* devait gouverner la reine, qu'elle se laissât diriger elle-même par l'ambassadeur de France. On ne pouvait pas songer à choisir une Espagnole, parce que Portocarrero et Arias craignaient qu'elle ne cherchât à avancer sa famille et ses amis. D'ailleurs, le monarque français n'était que médiocrement sûr qu'une Espagnole fût toujours disposée à agir d'après ses intérêts. On ne pouvait pas non plus la prendre dans la cour de France; car, outre qu'il fallait une personne parlant la langue et connaissant les usages et l'étiquette d'Espagne, il était à craindre qu'étant d'un rang élevé, elle pût exciter la jalousie et la rivalilé nationale. D'au-

tres objections encore plus graves, quoique d'une nature différente, s'élevaient contre l'idée de faire ce choix dans la cour de Turin. Par le plus singulier hasard, toutes les conditions désirées se trouvèrent dans la princesse des Ursins qui, dès ce moment, comme on va le voir, deviendra un des personnages les plus marquans dans l'histoire d'Espagne, et aussi l'un des plus influens pendant la guerre de la succession.

Anne Marie, de l'illustre famille de la Trémouille, était fille de Louis, duc de Noirmoutiers, nommé duc et pair de France pour les services militaires qu'il avait rendus pendant la minorité de Louis XIV. Elle épousa, étant encore très jeune [1], Adrien Blaise de Talleyrand, prince de Chalais. Son mari se trouvant compromis dans le fameux duel avec la famille de la Fret, dans lequel un des adversaires succomba, fut forcé de quitter la France. S'étant refugié en Espagne, il fut suivi par sa jeune femme qui eut l'occasion d'apprendre la langue espagnole et de

[1] On ne sait pas d'une manière précise l'âge de cette femme extraordinaire. En réfléchissant sur l'époque du mariage de son père, et en comparant les naissances de ses deux frères, en 1642 et 1652, ainsi que son propre mariage, nous serions disposés à croire qu'elle avait cinquante-trois ans quand elle fut nommée *Camarera mayor*. Duclos est évidemment dans l'erreur quand il affirme qu'elle mourut âgée de plus de quatre-vingts ans.

connaître à fond les mœurs et usages du pays. Au bout d'un certain laps de temps ils passèrent en Italie; et le mari ayant trouvé un asile dans les états de Venise, elle parut à Rome pour demander la protection des cardinaux français, Bouillon et d'Estrées. On prétend que ses charmes firent une vive impression sur ses deux protecteurs, ainsi que sur le cardinal Portocarrero, alors ministre d'Espagne à Rome, et que son mari étant venu à mourir peu de temps après (en 1670) et restant sans fortune, elle eut recours à leur générosité. Par l'entremise des deux cardinaux français, et avec l'approbation de la cour de France, elle épousa Flavio di Orsini [1], de l'illustre famille des Orsini, duc de Bracciano et grand d'Espagne, qui fut bientôt décoré de l'ordre du Saint-Esprit, honneur que l'on accorde rarement à des étrangers, quelque distingués qu'ils soient.

Cette alliance eut le sort ordinaire des mariages faits par intérêt et mal assortis : les époux se séparèrent; mais la duchesse maintint toujours son rang dans la société, et suppléa au bonheur domestique par la brillante réunion qu'elle attirait chez elle, composée de tout ce qu'il y avait à Rome de personnes distinguées. Elle faisait aussi

[1] Les Français ont altéré ce nom, et ils l'ont remplacé par celui des Ursins; les historiens français et les Mémoires du temps la désignent constamment ainsi.

de fréquens voyages dans son pays natal. Dans des circonstances aussi favorables pour le développement de son esprit, elle ne fut pas longtemps sans se faire remarquer par ses talens et ses manières, comme un des plus brillans ornemens de la société de Rome et de Versailles.

Dans un de ses voyages à Versailles, suivi d'un séjour de cinq ans, elle se lia d'une amitié intime avec madame de Maintenon, qu'elle avait connue autrefois, et s'attira l'admiration du roi et de la cour. Son mari mourut en 1698; elle prit alors le nom de famille d'Orsini pour faire plaisir au neveu du pape Innocent XII, qui ayant acheté le duché de Bracciano désirait en porter le titre. Comme elle avait de l'ambition et qu'elle voulait figurer dans une sphère plus élevée que la cour de Rome, rien, pour parvenir à ce but, n'échappa à sa pénétration et à sa vigilance. Le mariage de Philippe avec une princesse du Piémont lui offrit donc une occasion qu'elle ne manqua pas de saisir avec beaucoup d'habileté.

Lorsque l'on fut fixé sur le choix de la jeune reine d'Espagne, elle fut assez heureuse pour que l'attention de la cour de France se portât sur elle. Elle était trop exercée dans l'art de l'intrigue pour laisser voir un grand désir d'occuper la place de *camarera mayor;* elle se borna à demander l'honneur d'accompagner la nouvelle reine jusqu'à Madrid. Après avoir fait part de ce désir à

madame de Maintenon, dont elle reçut un bon accueil, elle s'attacha, par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, à intéresser en sa faveur la famille de Noailles, unie, comme on sait, par amitié et par ses alliances avec la favorite.

Elle écrivit à la duchesse de Noailles, dont elle avait l'air de chercher la protection auprès de madame de Maintenon; et dans sa lettre elle faisait connaître adroitement le caractère qu'il lui serait convenable de tenir à la cour d'Espagne et les qualifications qu'elle ambitionnait.

« Mon dessein, écrivait-elle, serait d'aller jusqu'à Madrid, d'y demeurer tant qu'il plairait au roi, et de venir ensuite à la cour rendre compte à sa majesté des particularités de mon voyage; je suis, ajoutait-elle, la veuve d'un grand d'Espagne, je sais l'espagnol, je suis aimée et estimée dans le pays, j'y ai un grand nombre d'amis, entre autres le cardinal Portocarrero. Jugez d'après cela si je ne ferais pas la pluie et le beau temps dans cette cour, et si c'est avec trop de vanité que je vous offre mes services. »

Elle appuya cette démarche, de la lettre ci-après au comte d'Ayen, fils du duc de Noailles, qui venait d'épouser une nièce de madame de Maintenon, et qui avait une place importante dans la maison de Philippe. [1]

[1] *Mémoires de Noailles*, tome II, p. 165.

« Quelle opinion aurez-vous, monsieur, de nous autres femmes romaines, quand vous verrez que je m'adresse à vous et que je prends la liberté de vous écrire avant d'avoir fait quelque chose pour la mériter. En vérité, je crains que les dames de la Rome moderne ne vous paraissent manquer de fierté, et que, malgré vos connaissances en matière d'histoire, vous ne soyez tenté de douter si celles de l'ancienne Rome valaient mieux qu'elles. Pour ne pas vous en donner une idée moins favorable encore, je ne vous dirai pas, monsieur, que j'ai désiré depuis bien longtemps de cultiver votre amitié, par suite des éloges flatteurs que j'ai entendu faire souvent de vos qualités. Le motif qui m'engage à vous écrire cette lettre, est la nécessité de vous entretenir d'une affaire que vous connaissez déjà d'après ce que me dit votre mère. Je lui ai confié mon désir d'accompagner, dans son voyage à Madrid, la princesse qui est destinée à être reine d'Espagne : madame de Maintenon a eu la bonté d'en parler au roi, notre maître, qui serait disposé à m'accorder cet honneur, et à me désigner si l'on demandait son avis à cet égard. La nomination ne dépend pas entièrement du roi catholique, je le sais : car c'est au père de la princesse que ce choix appartient. Cependant je vous prie, monsieur, très humblement, de disposer sa majesté en ma faveur; cela ne sera pas difficile si vous avez la

bonté de l'instruire de la protection dont le roi de France m'honore, de l'attachement de toute votre famille pour moi ; et si vous vous concertez sur cette demande avec le cardinal Portocarrero, je compte beaucoup sur lui. Le consentement de sa majesté me ferait encore plus désirer ce voyage : le duc de Savoie serait aussi beaucoup plus disposé à m'accorder cette faveur, si sa majesté avait la bonté de faire faire quelques insinuations par ses ministres de Madrid et de Turin, en laissant entrevoir que ce choix lui ferait plaisir. J'ai sur les autres dames qui peuvent aspirer à cet honneur l'avantage d'être grande d'Espagne ; cette circonstance, unie à mon désir de rendre service au petit-fils de mon souverain, m'engage à le demander avec le plus grand empressement. »

Ces démarches suffirent pour fixer l'attention du roi de France sur son mérite et son caractère. Dans ses instructions à Marsin, il annonça bientôt sa nomination à la place de *camarera mayor*, et en parla comme d'une femme qui ne se mêlerait pas des cabales de la cour.

« Comme le roi d'Espagne, observait Torcy, est d'un caractère doux, il sera facile à la reine sa femme d'acquérir un grand pouvoir sur son esprit. Il serait, par conséquent, très dangereux de mettre auprès d'elle des personnes dont les intentions seraient suspectes. Le choix de la *ca-*

marera mayor, ou dame d'honneur, a paru très important, et sa majesté croit que ce poste ne peut être mieux rempli que par la princesse des Ursins. Le feu duc de Bracciano son mari, chef de la maison des Ursins, était grand d'Espagne : elle a passé une partie de sa vie dans les pays étrangers ; elle connaît les mœurs de l'Espagne ; et joignant à ces avantages beaucoup d'esprit et de politesse, elle paraît plus capable que personne d'instruire la jeune princesse dans l'art de tenir une cour avec dignité : elle ne sera point regardée comme étrangère, et cependant elle l'est assez pour ne prendre aucune part aux intrigues et aux cabales de la cour de Madrid. »

La nomination se trouvant ainsi assurée, et l'ordre ayant été donné de renvoyer les Piémontais qui avaient accompagné la reine, la princesse des Ursins la joignit à bord du bâtiment qui la portait en Espagne.

Rien ne pourrait mieux servir d'introduction à l'histoire politique de cette femme extraordinaire, que le portrait non moins vrai qu'animé, tracé par Saint-Simon, qui la connaissait personnellement.

« C'était une femme plutôt grande que petite, brune, avec des yeux bleus qui disaient sans cesse tout ce qui lui plaisait, avec une taille parfaite, une belle gorge, un visage charmant sans beauté, l'air noble ; quelque chose de majestueux dans

son maintien, et des grâces si naturelles et si continuelles, jusque dans les plus petites choses, que je n'ai jamais vu personne en approcher, soit pour le corps, soit pour l'esprit; flatteuse, caressante, mesurée, voulant plaire pour plaire, et avec des charmes dont il n'était pas possible de se défendre quand elle voulait gagner et séduire; avec cela un air qui, avec de la grandeur, attirait au lieu d'effaroucher; une conversation délicieuse, intarissable, et d'ailleurs fort amusante, parce qu'elle avait vu et connu des pays et des personnes; une voix et un parler très agréables, avec un air de douceur : elle avait aussi beaucoup lu, et elle était personne à beaucoup de réflexions : elle avait fait choix des meilleures compagnies; elle avait un grand usage de les tenir et même une cour; une grande politesse, mais avec une grande discrétion et dignité : elle était d'ailleurs propre à l'intrigue, avec beaucoup d'ambition; de ces ambitions vastes, fort au-dessus de son sexe et de l'ambition ordinaire des hommes, et avec un désir pareil d'être et de gouverner. (1)

« Cette femme, dit-il ailleurs, connue par son élévation et par sa chute, était aussi aimable par ses agrémens qu'elle fut redoutable par ses passions à M. le duc d'Orléans. Une naissance illustre se trouva soutenue en elle de toutes les

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, vol. III, pages 176 et 182.

qualités de l'esprit et de toutes les grâces du corps qui pouvaient en relever les avantages : sa capacité pour les affaires était au-dessus de son sexe : un air ouvert, des manières nobles et engageantes prévenaient ceux qui l'approchaient, et les lui gagnaient ; mais un désir de commander, toujours ardent, les lui faisait bientôt perdre. Près d'elle, l'inférieur, l'égal et le supérieur devaient subir la même loi : si quelqu'un refusait d'entrer dans ses vues, quelque injustes, quelque violentes qu'elles fussent, elle le jugeait digne des plus affreuses disgrâces !!! ».

Duclos fait un portrait à peu près semblable de madame des Ursins.

Pour se faire une idée de son esprit et de son caractère, ainsi que de l'état de la cour d'Espagne, il suffira de quelques extraits de sa correspondance confidentielle, après qu'elle fut installée dans son poste.

« Dans quel emploi, bon Dieu ! écrivait-elle à la duchesse de Noailles, en décembre 1701, m'avez-vous mise ? Je n'ai pas le moindre repos, et je ne trouve même pas le temps de parler à mon secrétaire. Il n'est plus question de me reposer après le dîner, ni de manger quand j'ai faim. Je suis trop heureuse de pouvoir faire un mauvais dîner en courant, et encore est-il bien rare qu'on ne m'appelle pas dans le moment où je me mets à table. En vérité, madame de Main-

tenon rirait bien si elle savait tous les détails de ma charge. Dites-lui, je vous supplie, que c'est moi qui ai l'honneur de prendre la robe du roi d'Espagne, lorsqu'il se met au lit, et de la lui donner avec ses pantoufles quand il se lève; jusque-là je prendrais patience; mais que tous les soirs, quand le roi entre chez la reine pour se coucher, le comte de Benavente me charge de l'épée de Sa Majesté, d'un pot de chambre, et d'une lampe que je renverse ordinairement sur mes habits; cela est trop grotesque. Jamais le roi ne se leverait si je n'allais tirer son rideau; et ce serait un sacrilége si un autre que moi entrait dans la chambre de la reine quand ils sont au lit. Dernièrement la lampe s'était éteinte, parce que j'en avais répandu la moitié. Je ne savais où étaient les fenêtres, parce que nous étions arrivés de nuit dans ce lieu-là : je pensai me casser le nez contre la muraille, et nous fûmes, le roi d'Espagne et moi, près d'un quart d'heure à nous heurter en les cherchant. Sa Majesté s'accommode si bien de moi, qu'elle a quelquefois la bonté de m'appeler deux heures plus tôt que je ne voudrais me lever. La reine entre dans ces plaisanteries; mais cependant je n'ai pas encore attrapé la confiance qu'elle avait aux femmes de chambre piémontaises. J'en suis étonnée, car je la sers mieux qu'elles; et je suis sûre qu'elles ne lui laveraient

point les pieds et qu'elles ne la déchausseraient point aussi proprement que je fais. » ([1])

Dans une lettre à Torcy, elle raconte en détail ses disputes avec les domestiques du roi sur les matières d'étiquette.

A Barcelonne, le 16 décembre 1701.

« Je crois, Monsieur, que vous n'êtes jamais de meilleure humeur que lorsque vous me faites l'honneur de m'écrire; mais je vous avoue aussi que je n'ai pas moins de plaisir quand je vous fais réponse. Qui vous a si bien informé du peu d'adresse que j'ai à porter la lampe que le comte de Benavente me présente gravement tous les soirs? C'est sans doute madame la duchesse de Noailles, qui est une causeuse, et qui n'est jamais plus aise que quand elle peut me nuire. Ne vous aura-t-elle pas dit aussi que je laisse tomber assez souvent le pot de chambre du roi? qu'ordinairement je ne sais pas le matin ce que j'ai fait le soir de son épée? Ce qui me console, c'est que vous seriez aussi embarrassé que moi, si vous vous trouviez chargé de cet attirail, car sûrement deux mains n'y sauraient pas suffire. Il ne se peut rien changer dans cette cérémonie. Le roi ne serait pas obéi, et je me ferais une affaire, comme il

([1]) *Mémoires de Noailles*, tome II, page 172.

est arrivé ces jours passés dans une chose beaucoup plus sérieuse néanmoins. Quoique le comte Marsin doive vous en écrire, je vais vous la raconter, quand ce ne serait que pour avoir le plaisir de vous parler d'un vieux et malin petit singe, qu'on appelle ici le patriarche des Indes.

« Le jour de la Conception, le roi et la reine firent leurs dévotions à la grande église. Il fut question la veille de régler le cérémonial, et dans le temps que Leurs Majestés me faisaient l'honneur de m'en parler, mon petit singe entra. Le roi lui demanda qui devait tenir la nappe? Il répondit que le roi défunt avait toujours communié seul : c'était lui et le *sumiller de corps* qui avaient fait cette fonction; mais que la reine s'y trouvant, c'était à lui et à moi à avoir cet honneur, quoiqu'il eût encore à lui présenter la coupe. Après qu'il se fut retiré, je représentai à Leurs Majestés qu'il ne me paraissait pas décent qu'à l'autel et aux yeux de tout le monde, je figurasse avec un patriarche; que si cette fonction était ecclésiastique, je ne devais pas y être employée, et que si elle ne l'était pas, il me paraissait beaucoup mieux que le *sumiller* la fît avec moi. Le roi loua cette réflexion, et envoya aussitôt son confesseur dire au patriarche qu'il donnerait la coupe, et que le comte de Benavente et moi tiendrions la nappe. Ce prélat répondit que cela ne se pouvait pas, n'en donna point de raison, et ne fit

aucune remontrance là-dessus. Le lendemain, dans le temps de la communion, le comte de Benavente prit la nappe qui avait été préparée, et je m'approchai auprès de la reine. Mais le petit prélat, plus leste, gagna de la main, et présenta au roi une autre nappe, qu'il tira apparemment de sa poche, si courte, qu'à peine l'extrémité arrivait jusqu'à la reine. Le roi ne vit rien, la reine me fit observer ce ridicule par un signe qu'elle eut la bonté de me faire. Quand on fut de retour, le roi me témoigna être fâché que le patriarche ne lui eût point obéi. Je rencontrai quelques momens après ce prélat, et je lui dis que tout le respect que je lui devais ne pouvait pas m'empêcher de lui marquer l'étonnement où j'étais qu'il ne fît pas ce que le roi commandait, et qu'il m'eût privée de faire un service qu'il m'avait dit lui-même être de ma charge. On en parla le soir dans le conseil, où il fut résolu que j'écrirais le fait à M. le cardinal Portocarrero, le roi n'ayant voulu prendre aucune résolution sans avoir son avis auparavant.

« Le patriarche m'a envoyé depuis le père Daubenton pour se justifier sur ce qui me regarde; mais, outre que ce père approuve lui-même mon sentiment, je lui ai fait remarquer que je suis pour peu de chose dans cette affaire, et que c'est la désobéissance aux ordres du roi qu'il faut considérer. Cette journée fut celle des incidens, car

il en arriva un autre, où je n'eus d'autre part que celle de servir de témoin.

« Quand il fallut approcher le fauteuil du roi plus près du prie-dieu, sur lequel Leurs Majestés étaient à genoux, le comte de Priego, *mayordomo*, le prit; le duc d'Osuna courut pour le lui ôter : cela fit un petit combat presque au pied de l'autel; car le premier ne voulait pas le lâcher, et le second voulait l'avoir. Le dernier l'emporta enfin à force de coups de coudes et par la complaisance de l'autre. Pendant qu'ils se tourmentaient ainsi, je vis le moment que le duc d'Osuna, que vous savez, Monsieur, n'être pas plus gros qu'un rat, allait être culbuté avec le fauteuil sur la personne du roi, et le roi sur la reine. Leurs Majestés ne s'aperçurent pourtant pas de cette scène, étant l'un et l'autre attentifs à prier Dieu, et le bruit que l'on fait ordinairement dans les églises dans ce pays-ci les ayant empêchés d'y faire attention. Avant que de sortir, je crus à propos d'en avertir le roi, afin qu'il empêchât que ces messieurs n'en vinssent aux voies de fait. Sa Majesté en parla dans l'église même au duc d'Osuna, et dans le palais au comte de Priego. On régla le soir même ce différend dans le conseil : il fut jugé que le duc d'Osuna avait tort, et le roi les accorda en parlant une seconde fois à tous les deux comme il convenait. Ces messieurs, de cœur et d'esprit pacifiques, avaient

eu peu d'envie, je crois, de se battre ailleurs que dans l'église. Ce qui a donné lieu à cet incident, c'est que le *mayordomo* n'y étant point, le duc d'Osuna crut que c'était au premier gentilhomme de la chambre à faire ce service. Au reste, Monsieur, Leurs Majestés assistèrent à l'église, le matin et l'après-dîner, sans *cortinas*, sans rideaux; il n'y en avait point ici, et cela faisait dire aux Espagnols que cette fonction ne se pouvait pas faire. Mais nous fûmes bien aises de donner cette atteinte à l'étiquette; et quand il y en aurait eu, nous ne nous en serions pas servis; la fantaisie de cacher au peuple un roi aimable, me paraissant une des moins sages de Philippe II.

« Je ne vous entretiens que de bagatelles; la matière étant épuisée quand je vous ai parlé de l'union parfaite qui continue à être entre Leurs Majestés. Notre cour est presque toujours la même depuis le commencement du mois jusqu'à la fin; et je ne sais quoi imaginer pour la diversifier, dans un pays où il n'y a rien absolument qui puisse y contribuer. M. le cardinal Portocarrero me presse toujours de représenter au roi combien son retour est nécessaire à Madrid. Si ces peuples-ci, qui sont des enfans gâtés, ne finissent pas leurs Cortès au gré de Sa Majesté, ceux qui ont conseillé de rester si long-temps à Barcelonne ne seront pas bons à donner aux

chiens, quand nous serons à Madrid. Le roi est piqué de voir la hardiesse et les mauvaises intentions de quelques Catalans qui assistent aux États. Je lui disais l'autre jour sur ce sujet, en présence de quelques Espagnols de qui nous doutions un peu, qu'il y avait eu de la témérité à croire qu'un roi de dix-huit ans, dans le commencement de son règne, pût faire une chose que quatre de ses prédécesseurs, et entre autres le fameux auteur de l'étiquette, avaient toujours tentée inutilement.

« *P. S.* La réponse de M. le cardinal Portocarrero est arrivée. On ne peut point voir une lettre plus respectueuse pour moi, ni qui marque en même temps plus de zèle pour son roi et de soumission à ses ordres. Son avis est que Sa Majesté commande au patriarche d'aller l'attendre à quelques lieues de Madrid, et cela sera exécuté. » [1]

La princesse des Ursins déploya dans l'exercice de ses fonctions des talens, de la grâce et de l'habileté : elle ne fut pas long-temps sans devenir la confidente et la directrice de la reine, qui, dans l'ennui de l'étiquette de cette cour monotone, se trouvait heureuse de lâcher la bride à sa vivacité naturelle, dans la société de sa *camarera mayor*. La petite querelle à l'occasion du renvoi de ses domestiques piémontais, et la froideur momen-

[1] *Mémoires de Noailles*, vol. II, page 401.

tanée qui s'ensuivit, ne tardèrent pas à être oubliées.

Madame des Ursins était chargée, parmi beaucoup d'autres instructions importantes, de s'affranchir de l'étiquette nationale, en accoutumant la noblesse à s'approcher davantage de la personne et de la société de ses souverains. Elle y parvint peu à peu : elle renversa la barrière que la gravité espagnole avait élevée autour des reines, pendant plusieurs siècles, en faisant sentir aux grands qu'ils se privaient eux-mêmes d'être connus d'elle, par de fausses notions sur le respect qu'on lui devait : elle introduisit tous les usages français, au point d'engager les grands à paraître à la toilette de la reine, à laquelle le roi assistait souvent : quelquefois elle conseillait au roi et à la reine de donner des bals, et d'inviter quelques dames de la cour. Par ce moyen, elle mit la noblesse dans un commerce plus familier avec les souverains et avec les agens français, et cherchait à unir chaque jour davantage les deux nations.

La princesse des Ursins obtint une bien plus grande considération à mesure que la reine prenait de l'ascendant sur son mari. L'ambassadeur de France écrivait à sa cour : « J'entrevois que la reine gouvernera son mari sans qu'on puisse l'en empêcher : on doit par conséquent s'appliquer à faire en sorte qu'elle le gouverne bien : la princesse des Ursins est nécessaire pour cela : ses progrès

sont considérables : il n'y a pas d'autres moyens à employer auprès de la reine, car pour peu qu'on la pratique on voit bien qu'il ne faut pas la traiter en enfant. » [1]

En conséquence de cet ascendant toujours croissant de madame des Ursins, elle fut de plus en plus honorée de la confiance de la cour de Versailles; et dans la lettre suivante à Torcy, elle montre sans déguisement la haute opinion qu'elle avait de sa propre importance, malgré les protestations d'une modestie qui n'était qu'apparente.

3 avril.

« Toujours entièrement soumise aux volontés du roi, j'exécuterai sans vouloir m'en faire un mérite, car je n'ai jamais cru qu'il y en ait à faire seulement ce qu'on doit, les ordres que vous me ferez l'honneur de me donner. Mais considérez, Monsieur, s'il vous plaît, que je suis une femme, que je n'ai personne à qui je puisse me fier ici, M. le comte de Marsin n'y étant pas, et qu'ainsi vous ne sauriez me donner trop d'instructions dans les embarras où je vais me trouver. On ne m'écrit point de France qu'on ne m'annonce quelque nouveau monstre à combattre quand je serai à Madrid. Je prévois moi-même bien des traverses parmi des gens ignorans, malintention-

[1] *Mémoires de Noailles*, vol. II, page 175.

nés, et qui n'ont d'autres vues que de renverser l'état; mais je n'en ai pas moins l'espérance d'obliger les plus malins à confesser au moins que mes intentions ne sauraient être meilleures... Vous vous piquiez autrefois d'être mon élève, aujourd'hui je n'ose pas faire un pas sans vous.

« Je me propose d'acquérir généralement l'amitié des Espagnols, et de ne point entrer aveuglément dans les haines du cardinal Portocarrero, quoique je le regarde comme mon principal ami. Je serai obligée de voir tout le monde, car chacun voudra m'ouvrir son cœur. Je tâcherai donc de ramener au bon parti, si on l'approuve, ceux que l'on croit attachés au parti contraire. » [1]

[1] *Mémoires de Noailles*, vol. II, page 230.

CHAPITRE V.

1701 — 1702.

Retour de Philippe à Barcelonne avec la reine. — Réunion des Cortès de Catalogne, et leurs opérations. — Démarches de Louis pour obtenir la cession des Pays-Bas. — Projet de Philippe de visiter l'Italie. — Difficultés relatives à cette expédition, et à la formation d'une Régence. — Philippe s'embarque pour Naples. — La reine réunit les Cortès d'Aragon. — Son arrivée à Madrid. — Embarras de la Régence.

Avant que Philippe fût de retour à Barcelonne, les Cortès de Catalogne avaient commencé leurs séances. Il paraît que le but du monarque, dans la convocation de cette assemblée, était de prolonger le plus qu'il pourrait son absence de Madrid, et peut-être aussi l'espoir de tirer un subside de la province.

Cependant il n'y avait que la nécessité la plus impérieuse, qui pût autoriser la démarche de réunir les représentans d'un peuple irrité par d'anciennes oppressions, toujours mal disposé contre le gouvernement de Castille; et qui, ac-

coutumé, après tant de commotions intestines et de guerres étrangères, à vivre dans les troubles, cherchait sans relâche à reconquérir des priviléges déjà abolis ou tombés en désuétude depuis l'administration d'Olivarès. La composition des états ajoutait encore au danger de cette démarche; car trois ordres concouraient à la formation de cette assemblée, et celui des *hidalgos* (nobles) était non seulement pauvre et remuant, mais trop nombreux pour être facilement gouverné.

Aussi le résultat de cette démarche inconsidérée fut tel qu'on l'avait prévu d'avance. Des demandes amenèrent d'autres demandes : les discussions devinrent interminables, et trois mois s'écoulèrent en propositions et refus mutuels de la part du souverain et de l'assemblée. Au bout de quelque temps on put enfin venir à un accommodement. Les membres les plus turbulens furent tenus en respect par les menaces des personnes sages et fidèles, et un service de trois millions de francs fut accordé à la couronne, payable dans l'espace de six ans. En compensation de ce don mesquin, dont le montant ne fut jamais versé au trésor du roi, Philippe affranchit la province du devoir onéreux de loger la cavalerie de l'armée, et fit d'autres concessions d'une moindre importance. Cette assemblée turbulente ferma ses délibérations, si toutefois elles méritent ce nom, le 12 janvier, après avoir prêté serment de fidé-

lité au nouveau souverain et obtenu la confirmation des priviléges de la province. (¹) (*)

Cependant les embarras de Philippe, à cette époque, n'étaient pas seulement occasionnés par les demandes de ses sujets ou par les dissensions de ses ministres.

(¹) *Mémoires de Saint-Philippe*, tome I, an 1702. Noailles, tome II, pages 178 et 188. Ortiz, *Histoire d'Espagne*, tome VII, page 5.

(*) Les Cortès de Catalogne n'avaient pas tenu une session complète depuis un grand nombre d'années. Philippe IV les avait convoqués à Barcelonne, en 1626, mais les troubles qui survinrent le forcèrent de les proroger jusqu'en 1632 : il vint alors lui-même en Catalogne pour en faire l'ouverture, et laissa son frère le cardinal infant pour les présider; mais les prétentions d'Olivarès, qui voulait faire peser partout son despotisme d'une manière uniforme, ayant soulevé les esprits des Catalans contre le gouvernement, le roi ne put pas les fermer selon l'usage.

Le discours par lequel Philippe V ouvrit la session des états de Catalogne, ne renferme pas des motifs spéciaux de convocation : *le plus grand service de Dieu, l'autorité et l'administration de la justice, le bien général de cette principauté, le soulagement de ses peuples, et tout ce qui regarde mon service*. Voilà ses propres expressions.

La cérémonie de l'ouverture des Cortès est désignée dans le *Diario d'Ubilla* par ces mots : *abrir el solio*, *ouvrir le trône*.

Les Cortès se composaient de trois branches, *brazos* ou *estamenzos*, savoir : *ecclésiastique, militaire et royale*. Cette dernière, quoique portant le nom de *royale*, était la représentation des villes et des municipalités de la Catalogne.

Malgré les protestations de Louis XIV sur le désintéressement avec lequel il accepta le testament de Charles II, et sur les plus grands avantages que la France aurait retirés du second traité de partage, on ne peut se dissimuler les immenses résultats qu'il avait en vue en acceptant la succession espagnole.

On l'appelait ainsi, à cause de l'affranchissement que les villes avaient obtenu par la protection de la couronne, et pour exprimer l'idée opposée à celle de villes dépendantes des seigneurs particuliers.

Les états de Catalogne votèrent immédiatement un don d'*un million et demi de livres de la monnaie de ce pays*, qu'ils offrirent au roi.

Il existait un usage très ancien et non moins équitable, dans les Cortès de Catalogne, auquel les députés ne manquèrent pas cette fois-ci de se conformer; c'était la nomination des *greuges*, mot qui signifie une commission composée des ministres du roi et des députés des Cortès, devant laquelle on demandait le redressement des griefs, et la réparation des dommages qui auraient pu résulter pour les citoyens de l'inobservance des lois ou des abus du pouvoir. Lorsque le dommage était dûment constaté, on leur remboursait la somme à laquelle ils avaient droit. Pour cet effet, on prélevait sur les dons faits au roi, pour son service, une certaine somme qu'on affectait principalement audit remboursement. Philippe y consacra cent mille ducats.

On se flattait, dans les premières séances de cette assemblée, que la confiance renaîtrait entre le gouvernement et les états, après tant d'années écoulées depuis le soulèvement contre le despotisme du comte duc d'Olivarès. Il en fut

Sans parler des avantages que l'occupation du trône d'Espagne, par un prince de la famille de Bourbon, devait donner à la France du côté de la péninsule, et sans considérer le privilége du commerce exclusif avec les colonies d'Amérique, dont la France s'empara aussitôt; la seule possession des Pays-Bas était d'une plus grande importance

tout autrement : « les grâces et les récompenses qu'on leur prodigua, dit le marquis de Saint-Philippe, ne servirent qu'à enorgueillir davantage ces esprits naturellement portés au changement. La bonté que le roi leur témoigna compromit son autorité, car ils regardèrent cette bonté comme une preuve qu'on les craignait. Ils exigèrent des choses qu'ils n'espéraient pas d'obtenir, afin que le refus servît de prétexte à leurs plaintes, et de voile à la trahison qu'ils méditaient.... On ne fit, dans cette assemblée, aucun réglement utile au bien public, ni à la forme de gouvernement. Tout se borna à confirmer les anciennes franchises, auxquelles on en ajouta de nouvelles, ce qui rendit les Catalans plus insolens; car ces peuples ne s'imaginent d'être bien gouvernés que lorsqu'ils jouissent de beaucoup de priviléges. »

Ubilla, qui était plus à même que qui que ce fût, en sa qualité de sécrétaire du *despacho*, de savoir tout ce qui se passa aux Cortès, n'a pas rapporté dans son diario, les actes de cette assemblée, sous prétexte qu'on les avait déjà tous imprimés, et qu'ils étaient devenus, dit-il, des lois *municipales*. Il se contenta seulement de tenir en bon courtisan un registre exact de toutes les *solennités et cérémonies* pendant la réunion de ces Cortès, auxquelles la cour assista.

pour Louis XIV que toutes les cessions comprises dans le traité de partage. Un roi de France, dans la position où l'Europe se trouvait alors, n'aurait pas pu conserver le Milanais, ni les deux Siciles, sans le consentement de la Savoie et de l'Autriche; il n'aurait pu non plus s'étendre du côté des Pyrénées sans l'acquiescement des puissances maritimes, ni sans la permission de l'Espagne; tandis que la possession des Pays-Bas, en même temps qu'elle donnait à la France la faculté de s'y maintenir, mettait cette nation à même de tourner toutes ses forces contre l'Allemagne et l'Italie, couvrait la frontière du côté du nord-est, assurait au moins la soumission de la Hollande, et donnait même l'espoir de trouver par là un moyen de faire une descente en Angleterre, ou tout au moins de gêner ses communications avec le continent. La sollicitude du gouvernement français, pour arriver à ce but, montre d'ailleurs assez qu'il y attachait beaucoup d'importance.

Louis XIV, dont le grand objet était la possession des Pays-Bas, et qui s'était déjà entendu à ce sujet avec l'électeur de Bavière, profita de la première occasion qui se présenta, par l'absence de Philippe de Madrid, pour demander cette cession. Des insinuations avaient déjà été faites pour préparer cette demande. On avait fait sentir que la France s'exposait à des dangers, et que pour le placer sur le trône, elle était forcée

de faire de grandes dépenses; qu'il serait par conséquent juste de lui accorder quelque récompense. Les revers éprouvés par l'armée française en Italie, et l'aspect menaçant des puissances maritimes, donnèrent une nouvelle force à ces représentations; l'affaire fut exposée sans détours dans une lettre écrite par Louis à son ambassadeur:

« L'argent, disait-il, manque absolument (en Espagne) pour les dépenses les plus nécessaires. On ne peut en trouver pour soutenir la guerre en Italie, pour satisfaire aux traités et pour maintenir les alliances. Il semble, par la conduite des Espagnols, qu'il s'agisse de maintenir des États dont la conservation soit entièrement indifférente à leur monarchie : on voit même qu'ils ont peine à souffrir que je mette quelque règle à ceux des Pays-Bas. Enfin, je soutiens de tout côté les frais de la guerre : les dépenses sont immenses par l'éloignement des lieux où il faut porter mes armes : et bien loin d'être aidé par l'Espagne à défendre ses propres États, je trouve des contradictions de sa part dans tout ce que je veux faire de plus avantageux pour elle. Si le zèle de mes sujets n'a point de bornes, ils en trouveront enfin aux moyens de m'assister. Je ne dois pas attendre cette extrémité ni pour moi ni pour eux, et ce serait tromper le roi d'Espagne que de ne le pas avertir du véritable état de ses affaires.

« Il est temps que vous lui disiez, pour lui seul,

que je n'ai consulté jusqu'à présent que ma tendresse pour lui, et que ce motif m'a fait faire les derniers efforts pour défendre ses États : que je souhaiterais pouvoir les continuer, que je le ferais avec le même empressement; que j'avais lieu d'espérer que les secours de l'Espagne me mettraient en état de le faire; mais qu'il sait bien qu'elle ne m'en donne aucun, et qu'il n'y a même pas lieu de prévoir qu'elle en puisse fournir à l'avenir ni pour les dépenses courantes, ni pour le dédommagement de celles que j'aurais faites : et vous lui ferez voir combien la guerre d'Italie est onéreuse, les grandes sommes d'argent qu'elle fait sortir de mon royaume, et le nombre d'hommes dont elle cause la perte; que je l'avais bien prévu avant que d'y envoyer mes troupes : que cependant cette considération ne m'a pas retenu, jugeant alors qu'une campagne suffirait pour faire sortir les Allemands de l'Italie : que désormais on ne peut y prévoir qu'une guerre très longue, impossible à soutenir par mes seules forces, étant forcé d'en avoir encore de considérables sur le Rhin et dans les Pays-Bas : que ce serait ruiner la France sans sauver l'Espagne : qu'il faut par conséquent songer nécessairement aux moyens de faire promptement la paix : que je vois avec un sensible déplaisir qu'elle doit être achetée par la cession de quelques États dépendans de la monarchie espagnole; mais qu'il faut bien

en prendre la résolution : qu'on doit fidèlement la tenir dans un profond secret ; car il est certain que les ennemis, profitant de cette connaissance, se rendraient bien plus difficiles sur la paix, et demanderaient des avantages que le roi d'Espagne ne pourrait accorder. » ([1])

Lorsque cette lettre eut produit son effet, l'ambassadeur français reçut de Torcy des instructions pour s'ouvrir à Philippe avec beaucoup de ménagement, et comme si c'était une idée qui venait de lui seul, sur un projet qu'il considérait comme non moins avantageux pour la France que pour l'Espagne, savoir : « Que Philippe cédât les Pays-Bas à Louis XIV, et que, moyennant cette cession, le roi se chargeât de défendre le reste de la monarchie espagnole. La guerre ne serait pas plus difficile à faire : on ne devait pas attendre du côté de l'Espagne de grandes difficultés de ce projet. *Philippe aurait-il plus de peine à donner les Pays-Bas au roi son père et à sa maison qu'à la la maison d'Autriche ? Enfin il n'était pas juste que la France fît la guerre sans dédommagement, et on n'en pouvait imaginer de plus naturel.* »

On comptait d'avance sur le consentement de Philippe ; mais il n'était pas aussi aisé d'obtenir celui de la nation espagnole. Marsin qui, par sa résidence en Espagne, était à même de bien juger

([1]) *Mémoires de Noailles*, vol. II, page 150 et 158.

de cette difficulté, répondit, « que Philippe, loin de pouvoir se déterminer par lui-même sur une affaire si importante, n'était pas encore capable de rien vouloir ; qu'excepté le prince et les Français qui sont auprès de lui, personne peut-être en Espagne ne concevrait qu'une telle proposition fût fondée sur la raison ni sur la justice ; que les malintentionnés accuseraient la France de n'avoir eu en vue que de profiter du démembrement de l'Espagne ; que la jalousie nationale se réveillerait avec animosité ; que les ennemis auraient un prétexte spécieux d'éclater en invectives ; qu'il fallait s'attendre à une guerre opiniâtre dans laquelle entreraient toutes les puissances qui n'avaient pas encore pris parti. (¹)

Ces raisons firent ajourner le projet ; mais ce ne fut que pour le reproduire après sous d'autres formes différentes, et qui offraient moins de difficultés.

Les arrangemens avec l'électeur de Bavière, gouverneur de ces provinces ; l'occupation des places par les troupes françaises, et les négociations subséquentes, font voir avec quelle persévérance et avec quel succès il fut suivi. Sans les avantages remportés par les armées alliées, il est hors de doute que ces provinces auraient été réunies à la France. (*)

(¹) Noailles, vol. II, page 157.

(*) L'affaire de la cession des Pays-Bas espagnols à la

Lorsque les séances des Cortès de Catalogne tiraient vers leur fin, Philippe s'occupait de chercher encore quelque nouveau prétexte pour différer son retour à Madrid, où l'attendait la tyrannie de Portocarrero et d'Arias, et où il devait se trouver en butte à tous les embarras qu'il avait déjà éprouvés : il prit donc la résolution de visiter ses états d'Italie et de rejoindre l'armée en Lombardie. L'avis d'une nouvelle conspiration à Naples fournit le prétexte, si toutefois il ne fit naître l'idée de ce voyage.

On a déjà parlé, dans ces Mémoires, du mauvais état de défense où se trouvait ce royaume, et de

France, n'a pas été oubliée par le rédacteur des *Mémoires secrets* du marquis de Louville : c'est ce qu'on peut inférer d'une lettre de Louville à Torcy, du 24 avril 1702 ; d'une autre lettre de madame de Beauvilliers, et enfin d'une lettre de Torcy à Louville, en date du 6 juin même année.

« Quant aux Pays-Bas, il paraissait enfin que le plus difficile était fait. Quoique les ministres espagnols ne missent guère plus de prix à la possession de ces belles provinces qu'à celle de l'île de Juan Fernandez, néanmoins, le mot *céder* leur coûtait toujours beaucoup à dire. Mais Louville leur ayant fortement représenté, d'un côté, la nécessité d'assurer à l'Espagne, au moment d'entrer en guerre, toutes les ressources de la France, de l'autre, l'impossibilité où se trouvait cette puissance de continuer ses efforts sans obtenir quelque compensation, ils se laissèrent arracher un dernier consentement. Le *despacho* chargea d'abord le négociateur de proposer une partie des provinces flamandes. Le marquis

l'insuffisance de ses moyens militaires. Il n'est donc pas surprenant que dans un pays devenu le théâtre continuel de troubles et de révolutions, chez un peuple si passionné pour les changemens, on fît quelques efforts pour transférer la souveraineté de la maison de Bourbon à la maison d'Autriche.

Quoique le duc de Medinaceli eût obtenu, par son adresse et par sa fermeté à la fois, la recon-

de Villena, qui fut consulté sur ce grand objet, convint ensuite qu'un démembrement serait onéreux aux deux États, sans être d'aucun poids dans la balance européenne. Son avis prévalut, et tous les ministres, Ubilla seul excepté, tombèrent d'accord pour l'Espagne de faire le sacrifice intégral. Louville fit aussitôt part de cette résolution à M. de Torcy, et, peu de temps après, sa lettre fut suivie d'une patente de vicaire-général des Pays-Bas, adressée à M. le duc de Bourgogne. C'était le biais qu'on avait pris, tant pour accoutumer les Flamands à la domination de la France, que pour sonder les dispositions de l'Europe à ce sujet; mais la négociation achevée, l'affaire échoua. Au premier bruit de la vicairerie générale du duc de Bourgogne, non seulement les ennemis redoublèrent de rage, mais l'électeur de Bavière lui-même en fut si fort blessé, que M. de Torcy, n'osant pas mécontenter un allié, dans un temps où la France avait tant d'ennemis, abandonna son projet, et dès-lors les Pays-Bas furent destinés à la Bavière; les malheurs de 1709 rendirent depuis cet abandon moins sensible. Le cabinet français, qui avait payé le joyau sans l'avoir, s'en consola en pensant qu'il eût fallu tout rendre à la paix d'Utrecht. (*Mémoires secrets du marquis de Louville*, tome 1, p. 251.)

naissance de Philippe de la part des Napolitains, cependant ceux-ci se montraient constamment offensés de sa sévérité et de ses exactions. Les nombreux partisans de la maison d'Autriche établirent une correspondance secrète avec le cardinal Grimani, agent de l'Autriche à Rome, et avec les exilés qui s'y trouvaient : un projet fut formé, d'accord avec le prince Eugène, commandant de l'armée autrichienne en Italie, pour exciter une insurrection générale, et placer la couronne sur la tête de l'archiduc Charles.

Le pape était favorablement disposé pour la maison de Bourbon; mais la présence d'une armée impériale en Italie l'éloignait d'accepter le tribut accoutumé de Philippe, et de lui donner l'investiture, comme seigneur immédiat des Deux-Siciles. Les partisans de l'Autriche faisaient grand bruit de ce défaut de forme, et il leur fut aisé de porter à la révolte une populace volage et superstitieuse. Dans presque toutes les rues de la capitale, des querelles s'élevaient à tout moment entre les partis autrichiens et bourbonniens. Cependant la conspiration n'éclata pas entièrement, soit parce que des dénonciations furent faites au gouverneur, soit surtout parce que deux régimens arrivèrent d'Espagne sous les ordres du duc de Popoli. Mais le mécontentement était trop profond pour qu'il fût facilement détruit. Les conspirateurs, déconcertés un instant, se bornèrent à

ajourner l'exécution de leurs projets à la première occasion favorable.

Cette conspiration, découverte et comprimée presque en même temps, ne fit qu'augmenter chez Philippe l'impatience de visiter ses peuples d'Italie. En demandant l'agrément de Louis pour ce voyage, il disait avec autant d'esprit que de bon sens : « Je sens de plus en plus la nécessité de passer en Italie, et de me mettre à la tête de l'armée. Philippe II ne perdit les Pays-Bas que parce qu'il ne voulut pas y aller au moment où il le fallait; pour moi, je vous réponds bien que si je perds quelques uns de mes États, ce ne sera jamais par la même raison. » (1)

Le motif et l'impatience de Philippe surmontèrent la résistance de Louis. Ce monarque consentit, quoiqu'avec répugnance, à un voyage dont il prévoyait les inconvéniens. Aussitôt que les affaires furent terminées en Catalogne, il donna son agrément par la lettre suivante :

Lettre de Louis XIV à Philippe V.

« J'ai toujours approuvé le dessein que vous avez de passer en Italie. Je souhaite de le voir s'exécuter. Mais plus je m'intéresse à votre gloire, plus je dois songer aux difficultés qu'il ne vous conviendrait pas comme à moi de prévoir. Je

(1) NOAILLES, vol. II, page 147.

les ai toutes examinées : vous les avez vues dans le Mémoire que Marsin vous a lu. J'apprends avec plaisir que cela ne vous détourne pas d'un projet aussi digne de votre sang, que celui d'aller vous-même défendre vos États en Italie. Il y a des occasions où l'on doit se décider par soi-même. Puisque les mouvemens qu'on vous a représentés ne vous ébranlent pas, je loue votre fermeté et confirme votre décision. Je suis persuadé que vos sujets vous aimeront davantage et vous seront encore plus fidèles lorsqu'ils verront que vous répondez à leur attente, et que bien loin d'imiter la mollesse de vos prédécesseurs, vous exposerez votre personne pour défendre les États les plus considérables de votre monarchie. Ma tendresse augmentant toujours pour vous, à proportion que je vois qu'elle vous est due, je n'oublie rien pour vos avantages. Vous voyez les efforts que je fais pour chasser vos ennemis d'Italie. Si les troupes que je destine y étaient arrivées, je vous conseille d'aller à Milan et de vous mettre à la tête de mon armée. Mais il faut auparavant qu'elle soit supérieure à celle de l'empereur; je crois que votre majesté peut passer premièrement dans le royaume de Naples, où sa présence est encore plus nécessaire qu'à Milan. Vous y attendrez le commencement de la campagne; vous calmerez l'agitation des peuples de ce royaume : ils souhaitent ardemment de voir

leur souverain ; ils ne sont excités à la révolte que par l'espérance d'avoir un roi particulier. Traitez bien la noblesse. Faites espérer du soulagement aux peuples, lorsque l'état des affaires le permettra. Écoutez les plaintes, rendez justice, et communiquez-vous avec bonté sans perdre de votre dignité ; distinguez ceux dont le zèle a paru dans ces derniers mouvemens. Vous connaîtrez bientôt l'utilité de votre voyage, et le bon effet que votre présence aura produit. Je fais armer quatre vaisseaux à Toulon. Ils iront à Barcelonne, et vous porteront à Naples avec la reine. Je vois que votre amitié pour elle ne vous permet pas de vous en séparer. Marsin vous informera des troupes que j'envoie, etc. »

Cette lettre était accompagnée de conseils nombreux sur les précautions qu'il fallait prendre pour le voyage, ainsi que sur la manière d'organiser le gouvernement qui devait régir l'Espagne pendant son absence. Mais comme les ministres s'étaient fortement prononcés contre ce voyage, à raison des dépenses qu'il nécessitait et du danger qu'allait courir l'Espagne, privée de son souverain, dont la nouvelle autorité n'était pas encore assez affermie, Louis XIV écrivit à Portocarrero et à ses collègues pour réfuter leurs objections.

Philippe brûlait de se mettre en route. Son impatience devint plus vive d'après les repré-

sentations de la princesse des Ursins, et par les importunités de la reine qui, cédant à un mouvement d'amour-propre assez excusable d'ailleurs, désirait de paraître dans son pays natal avec toute la splendeur de son nouvel état; mais la difficulté de trouver des ressources pour soutenir l'éclat du diadème, et pour représenter d'une manière convenable dans les pays étrangers, le mécontentement toujours croissant de la nation, ses craintes en voyant le roi et la reine abandonner l'Espagne, les objections sans nombre et réitérées des ministres espagnols, surtout la jalousie secrète de Louis XIV lui-même, empêchèrent que la reine accompagnât son mari : il fut donc décidé qu'elle resterait comme un gage du retour de Philippe, et qu'elle serait à la tête de la régence, à laquelle sa personne ne pouvait que prêter beaucoup d'autorité.

Marsin fut chargé d'annoncer cette résolution aux jeunes époux et d'obtenir leur consentement : ses instances étaient appuyées par une lettre de Louis XIV, dans laquelle il leur exprimait sa ferme volonté. Après plusieurs motifs d'opposition au départ de la reine, il ajoutait : « Si je vous aimais moins, ma complaisance n'aurait pas de bornes. Je supprimerais les conseils de père s'ils étaient contraires à ce que vous désirez. Ce que je vous marque est le pur effet de mon amitié, et vous devez suivre mes conseils. Il vaut mieux encore

que vous n'alliez pas en Italie que d'y mener la reine. Vous en voyez les raisons, je les ai toutes pesées. J'espère que vous prendrez le bon parti, et que vous partirez seul. » ([1])

On déféra à l'avis de Louis XIV : la reine justifia dans cette occasion l'idée favorable qu'on avait déjà de son esprit, en se soumettant, quoiqu'à regret, à une séparation non moins cruelle pour son mari que pour elle-même. Son jugement et sa prudence arrachèrent des éloges au caustique Louville lui-même, qui ne dissimula pas sa surprise de voir dans une si jeune femme tant d'amour uni à tant de force d'âme, sans témoignage d'humeur ni d'esprit de contradiction. Il citait, avec complaisance, sa réponse plusieurs fois répétée : « Je n'ai pas de volonté en opposition avec mon devoir. »

Philippe ne fut pas moins affecté que la reine de la résolution de son grand-père, dont la lettre excita dans son cœur une lutte terrible de passions opposées. Il marchait à grands pas dans son appartement, en répétant ces mots : « Je voudrais plutôt ne pas aller en Italie que d'y mener la reine. » Comme il n'ignorait pas le peu de confiance qu'on avait dans sa fermeté, il ne voulait pas montrer dans cette occasion moins de courage que la jeune reine. Les deux lettres

([1]) *Mémoires de Noailles*, vol. II, page 205.

écrites séparément par l'auguste couple au roi de France, font voir les affections contraires qui agitaient leurs jeunes cœurs, et le combat qui s'y livrait entre l'amour et le devoir.

« Je crois pouvoir vous dire, écrivait la reine à Louis XIV, sans blesser la modestie, sire, que j'aime passionnément le roi; ainsi je ne saurais penser que je me sépare de lui qu'avec une extrême douleur. Cependant j'ai connu qu'il fallait que je fisse ce sacrifice à sa gloire, et que je demeurasse en Espagne pour engager ses sujets, qui souhaitaient si fort ma présence, à conserver la fidélité qu'ils lui doivent, et le secourir dans les besoins qu'il aura pour soutenir la guerre. J'espère, sire, qu'avec les bons conseils que votre majesté veut bien lui donner, et le grand nombre de troupes qu'elle fait passer en Italie, il battra ses ennemis, et que j'aurai la consolation de le voir revenir dans ce pays-ci victorieux, où nous n'aurons plus qu'à songer à des choses agréables. Comme ce sera principalement aux bontés de votre majesté et à sa générosité qu'il devra son repos, vous voulez bien permettre, par avance, que je lui en fasse mes très humbles remercîmens. En attendant, je vous demanderai la grâce de me donner tous les avis nécessaires pour la conduite que vous croirez que je devrai tenir pendant l'absence de mon aimable roi. Je les suivrai, sire, je vous assure, comme une fille très soumise

à vos volontés, et qui a pour vous toute l'amitié possible. »

Philippe, de son côté, cherchait à se justifier de la faiblesse qu'il avait eue un moment.

Lettre de Philippe V à Louis XIV.

« J'ai été mortifié de ce que votre majesté paraissait croire que j'hésiterais à me séparer de la reine lorsqu'il s'agissait de passer en Italie. Louville pourra vous dire que, m'ayant représenté deux jours après qu'il fut arrivé ici, tout ce qu'on y dirait, aussi-bien qu'à Madrid, sur le départ de la reine, et m'ayant demandé si, au cas que votre majesté crût qu'il convînt au bien de mes affaires de la laisser en Espagne, je pourrais m'en séparer, je lui répondis que, quoi qu'il me pût coûter par rapport à la tendresse que j'ai pour elle, qui est extrême et qu'elle mérite, je m'en séparerais pour dix ans s'il le fallait : et qu'il n'y avait aucune satisfaction, ni aucun plaisir que je ne sacrifiasse pour celui de chasser les Allemands hors de l'Italie, la seule chose qui m'occupe et que je désire. Il est vrai que j'étais un peu embarrassé de savoir comment la reine prendrait une résolution qui certainement lui déplairait : mais j'ai trouvé, malgré toute l'amitié qu'elle a pour moi, qu'elle n'avait d'autre volonté que la mienne. Ainsi elle s'est déterminée à suivre les conseils de votre majesté sans aucune répugnance, et elle cherche au

contraire à me consoler. Son parti est pris comme j'ai pris le mien, et j'ai déclaré sur-le-champ que je me séparerais de la reine pour faire plaisir aux Espagnols, puisqu'ils le désirent ainsi avec tant d'ardeur. Mais en même temps je ferai savoir à mes ministres, à Madrid, qu'après leur avoir accordé tout ce qu'ils pouvaient raisonnablement espérer, ils ne s'avisent plus de me rien représenter contre mon voyage. J'attends, avec la dernière impatience, l'arrivée des vaisseaux, etc. »

Cependant Portocarrero ayant réussi dans son opposition au voyage de la reine, persistait encore dans l'idée d'empêcher celui de Philippe : il multiplia, tant qu'il put, les obstacles, dans l'espoir que l'ennui et l'impatience l'emporteraient à la fin dans l'esprit du monarque, et qu'il abandonnerait son projet. Mais le rusé cardinal fut trompé dans ses espérances ; car Philippe, qui avait résisté aux pleurs de la reine, poursuivit son dessein avec une fermeté que l'on ne devait pas attendre de son caractère. Ce fut en vain qu'on employa tous les moyens pour contenir son ardeur, et que l'on suscita des difficultés à l'égard des sommes nécessaires pour pourvoir aux dépenses du voyage ; il resta toujours inébranlable. Enfin il écrivit au cardinal, le 8 et le 11 mars : « Je ne puis donner une meilleure preuve de mon désir de satisfaire les Espagnols que de laisser la reine avec eux : c'est le plus grand

sacrifice que je puisse faire. Je compte sur le zèle de mes ministres; quant à moi, je suis prêt à répandre tout mon sang afin d'empêcher le démembrement de la monarchie. Vous pouvez vous épargner de nouvelles remontrances contre un dessein si glorieux et si nécessaire, duquel je ne me départirai jamais. J'ai trop bonne opinion de vous pour croire que, parce que vous avez désapprouvé mon voyage, vous tâchiez de le faire échouer faute de moyens. Mais si les gens dont ces secours dépendent avaient de pareilles vues contre votre intention, vous pourriez leur faire savoir de ma part qu'ils n'y réussiraient pas, et que je saurais également me passer d'argent et de gens pour me suivre. Je m'embarquerai deux jours après que les vaisseaux seront arrivés. » ([1])

Après une telle déclaration, il était inutile de s'opposer à une détermination prise avec autant de fermeté : Portocarrero et le conseil se soumirent, quoiqu'à regret.

Cette affaire délicate étant une fois terminée, d'autres difficultés s'élevèrent sur la forme de gouvernement à établir pendant l'absence du souverain. Il n'était pas sage de laisser les rênes de l'État entre les mains de Portocarrero, parce qu'il avait un caractère réservé, et qu'il ne communiquait qu'avec Arias : un prêtre obscur lui

([1]) Noailles, vol. II, page 200 et 215.

servait de secrétaire particulier. D'ailleurs, en même temps qu'il obsédait Louis XIV en le fatigant de tous les détails les plus minutieux de l'administration, il était le premier à murmurer contre l'intervention de la France : de plus, il montrait si peu de prévenance, son administration était si impopulaire que les grands disaient, « que si l'on avait pour roi un enfant à la mamelle, il serait à désirer que la nourrice décidât en son nom toutes les affaires publiques, plutôt que de confier le gouvernement aux plus hauts personnages. »

Des objections pareilles furent également élevées contre l'idée de laisser l'autorité souveraine entre les mains de la reine, sans aucune limitation, parce qu'il était possible qu'étant si jeune, elle fût influencée par sa famille. D'ailleurs elle se trouverait toujours exposée au blâme dans le cas de non réussite, sans qu'elle pût se faire honneur du succès. Les mêmes difficultés se présentaient à l'égard de la forme que devait avoir la régence. La reine ne pouvait être régente sous la direction d'un seul ministre ; car c'était Portocarrero qui devait avoir cette place, et ses talens n'inspiraient pas assez de confiance. Enfin on se décida à confier le gouvernement à une junte ou conseil, composé de Portocarrero, d'Arias, du marquis de Villafranca, grand-écuyer, du duc de Montalto, président du conseil d'Aragon, du

duc de Medinaceli, ministre du département des Indes, et du comte de Monterey, président du conseil de Flandre. Les trois membres du cabinet, qui avaient accompagné Philippe en Catalogne, devaient le suivre en Italie ([1]). Pendant l'absence du comte de Santistevan del Puerto, sa place de majordome major de la reine, fut remplie par le comte de Montellano, qui, par sa modération, sa probité, sa sagesse, ainsi que ses manières agréables, avait gagné à la fois l'affection de Portocarrero et de la princesse des Ursins.

Au milieu de ces incertitudes, et sur la demande de l'archevêque de Saragosse, la reine fut nommée lieutenant-général de la province d'Aragon, et chargée de présider l'assemblée des Cortès, dans le double but de gagner par là l'affection des Aragonais et d'éloigner la princesse des intrigues et de la confusion de la capitale. Enfin tout étant prêt pour le départ de Philippe, il mit à la voile pour Naples ; et la reine partit pour Saragosse où elle avait convoqué les états.

Quoique le peuple Aragonais témoignât plus d'affection pour la reine que les Catalans n'en avaient montré pour le roi, les Cortès ne furent ni moins turbulentes ni plus dociles que celles de Barcelonne. Outre qu'elles se montrèrent très

([1]) *Mémoires de Noailles*, vol. II, page 220. Ortiz, vol. VII, page 7.

difficiles pour accorder les subsides que la reine leur demandait, elles parurent ombrageuses et tracassières, même sur les choses les plus insignifiantes; et quand il fut question d'aborder leurs priviléges, elles rejetèrent toutes les propositions qui ne se trouvaient pas d'accord avec leurs préjugés ou leur jalousie contre l'autorité royale. L'ordre des *hidalgos* (nobles) en particulier ne saurait être mieux comparé qu'à une diète de Pologne. Nous apprenons par la correspondance de la princesse des Ursins avec la cour de Versailles, que cette branche des états était non moins pauvre que vénale. Les *hidalgos* qui arrêtaient tout, firent entendre que ce serait une espèce de miracle si l'on accordait le don de 300,000 dollars que la cour avait demandés.

Tandis que la reine et madame des Ursins, habile conseillère, luttaient contre l'esprit des factions, l'impopularité de Portocarrero et les fautes du gouvernement appelèrent la jeune souveraine dans la capitale. Une dépêche de la cour de Versailles fit terminer la session des Cortès : quelques meneurs se laissèrent gagner; on écarta les disputes sur les priviléges, l'assemblée fut ajournée, et un don de 100,000 piastres fut voté, non pour le service du roi, car alors on en serait revenu à l'odieuse question des priviléges, mais pour la reine, qui s'empressa d'envoyer ce faible secours à Philippe. Elle ferma donc les Cortès,

dont elle venait de recevoir, même au milieu de l'effervescence des débats politiques, toutes sortes d'hommages personnels et tous les témoignages possibles de contentement et de satisfaction. (*)

« Me voici enfin, écrivait-elle à Louis XIV, hors de Saragosse, et en chemin pour Madrid, comme votre majesté me l'a ordonné. Si j'eusse pu rester encore une quinzaine de jours dans ce

(*) Ubilla rapporte textuellement, dans son *diario*, l'acte de Philippe, par lequel il nomme la reine lieutenant-général du royaume pendant son absence. Cette princesse se présenta aux Cortès d'Aragon, avec le titre qui l'autorisait à les présider; il est écrit en latin. Le même historiographe a conservé le discours prononcé par la reine au moment d'ouvrir la session des Cortès (*hacer el solio*). Après y avoir exposé la nécessité où s'était trouvé le roi de passer en Italie pour rétablir la tranquillité dans ses États de Naples, ce qui l'avait privé de la satisfaction d'assister en personne à l'ouverture des Cortès d'Aragon, elle disait qu'elle avait été autorisée par le roi à ouvrir les Cortès, ainsi que l'avaient fait les reines de ce royaume, Doña Juana, Doña Germana, et Doña Maria, cette dernière, femme du roi don Alonso : qu'elle avait réuni les Cortès pour recevoir leurs sermens de fidélité, et afin qu'elles pussent, selon leur prudence et selon le bien public, *confirmer, modérer,* ou corriger les *Fueros* et les lois existantes; comme aussi-bien statuer *ce qui ne serait pas établi, et ce que la marche du temps aurait rendu convenable.*

Les Cortès d'Aragon se composaient de quatre branches, *Brazos* : savoir, de *ricos hombres et barons*, de gentilshommes de la seconde classe, de députés des communes

royaume, j'aurais achevé la tenue des états, et envoyé au roi cinq cent mille écus; mais il a fallu me contenter de cent mille. Je les envoie au roi avec un plaisir extrême : j'ai beaucoup de raisons d'être contente de l'affection que les Arago-

qui avaient le privilége de nommer des procureurs aux Cortès, et des ecclésiastiques. Selon Blancas, historien aragonais, le clergé n'eut droit d'envoyer des députés aux Cortès que depuis l'an 1300; jusque-là il y avait eu seulement trois ordres.

La reine nomma *Tratadores de las Cortès* (commission du gouvernement auprès des Cortès) plusieurs personnes attachées à son service, ou ayant des places importantes dans l'administration. Il y avait quelque analogie entre cette commission et *les greuges* de Catalogne.

Ubilla raconte ainsi la clôture des états d'Aragon : « La reine ayant reçu le décret du roi, par lequel il lui ordonnait de passer à Madrid, il devint indispensable de suspendre la tenue des Cortès, en les ajournant au mois d'août 1704; et les Cortès jugeant que le motif de leur suspension était fondé, n'ayant pas eu assez de temps pour déterminer les services qu'on devait fixer pour le roi, extrêmement flattés d'ailleurs de l'honneur d'avoir été présidées par sa majesté la reine, voulurent, les quatre *brazos* du royaume unanimement, montrer leur amour et leur fidélité à cette princesse, en lui offrant pour *joyau* un don volontaire de cent mille *reales de a ocho* (piastres). Elles prièrent la reine de vouloir bién agréer cette offre, qu'on n'avait pu, pour le moment, rendre plus considérable. La reine remercia les Cortès de ce service, et témoigna hautement qu'elles avaient fait tout ce qui leur avait été possible de faire dans les circonstances où se trouvait le royaume. »

nais m'ont témoignée. Il est impossible d'agir plus respectueusement et avec plus d'envie de me plaire qu'ils l'ont fait. J'ai appris, par un courrier que le roi m'a dépêché de Naples, qu'il en était parti pour se rendre à l'armée qu'il doit commander : je vous laisse à penser quelles vont être mes inquiétudes. Je plains fort ma sœur de se trouver dans une pareille situation : elle a pourtant la consolation d'avoir plus souvent des nouvelles de M. le duc de Bourgogne (il commandait en Flandre) que je n'en ai d'Italie. Votre majesté, qui gouverne avec tant de gloire leurs conduites respectives, a tant d'affaires que je ne veux pas faire ma lettre plus longue. » ([1])

Louis XIV commençait à rendre justice au mérite de la reine, ainsi qu'à la noblesse de son caractère, quoiqu'il n'en eût pas bien auguré d'abord. Il écrivait à Philippe qu'une telle union était un grand bonheur pour lui, et que jamais on n'avait vu, chez une si jeune personne, tant de raison unie à tant de bon sens. Dans les lettres qu'il adressait à la reine, il lui témoignait cette même admiration, ainsi que la tendresse et l'estime qu'elle méritait à tant d'égards. La reine lui ayant une fois demandé des conseils, il lui répondit : « Je n'ai qu'à louer votre conduite ; ainsi ce ne sont point des conseils que j'ai à vous donner,

([1]) Noailles, vol. II, page 271.

mais des éloges : suivez toujours vos penchans et vos inspirations, vous pouvez vous y livrer en toute sûreté : je ne vous refuserai pourtant pas les conseils de mon expérience, mais je suis sûr que vous les préviendrez, et que je n'aurai qu'à vous admirer et à vous renouveler l'assurance de ma tendresse pour vous. »

La reine fut reçue à Madrid avec de grands transports d'allégresse. Mais ce fut là toute la satisfaction qu'elle eut, car aussitôt après son arrivée, elle fut forcée de s'occuper des affaires du gouvernement, et d'assister pendant plusieurs heures par jour aux délibérations de la junte. Ses embarras avaient déjà été extrêmes à Saragosse; ils le devinrent bien plus à Madrid. Elle en fait la remarque avec ce ton d'enjouement qu'elle employait toujours. « Cette occupation, disait-elle, est fort honorable, sans doute, mais elle n'est pas très amusante pour une aussi jeune tête que la mienne, surtout n'entendant jamais parler que de besoins pressans et de l'impossibilité d'y satisfaire. »

A la vérité, les obstacles dont elle se trouvait environnée auraient pu embarrasser l'homme le plus rompu aux affaires d'administration. Portocarrero, quoiqu'il ne fût pas doué d'une grande capacité, et qu'il fût même au-dessous de sa tâche, ne voulait rien relâcher de son pouvoir. Il montrait à chaque instant l'opiniâtreté de son carac-

tère, qui laissait percer le dépit d'une ambition insatiable. Les mêmes querelles interminables, qui jadis avaient divisé les ministres, n'étaient pas éteintes. L'amirante de Castille s'était attiré la haine de tous ses collègues, en cherchant à gagner les faveurs de la reine et les bonnes grâces de la princesse des Ursins. A l'engouement pour tout ce qui portait un nom français, à la manie d'adopter tout ce qui venait d'au-delà des Pyrénées, dont les esprits avaient été atteints dans les premiers momens de joie et d'espérance, avaient succédé les plaintes et les préventions les plus fâcheuses. Le respect dû à la personne de la reine, les égards que l'on devait à son sexe, n'empêchèrent pas ces mêmes membres des conseils, nommés par les insinuations de Louis XIV, d'accuser la France de tous les malheurs qui pesaient sur la nation. Ils osèrent déclarer que ce monarque, tout en voulant défendre l'Espagne, la menait à sa ruine ([1]). Ce mécontentement général contre la France atteignit son plus haut degré, lorsque Orri entreprit de faire ses réformes financières, surtout lorsque l'on vit la part que la princesse des Ursins prenait publiquement aux affaires. Il faut aussi ajouter à ces embarras la nécessité d'attendre de Louis XIV, qui était à

([1]) Noailles, tome II, page 294. Targe, Ortiz, *libro* 22, cap. 1.

Versailles, et de Philippe V, qui voyageait en Italie, des réponses décisives sur des affaires d'administration, surtout de Louis, que l'on consultait toujours; car depuis les choses les plus insignifiantes jusqu'aux nominations les plus importantes, tout était renvoyé à leur sanction royale.

---

ne put être entièrement effacée, quoique le zèle de Philippe l'ayant ramené une seconde fois devant la sainte relique avec moins de solennité, il est vrai, le miracle s'opérât de la manière ordinaire.

Philippe fit publier une amnistie générale en faveur de ceux qui se trouvaient compromis dans la dernière insurrection. Il diminua les impôts, réforma divers abus dans l'administration de la justice, et obtint un décret du pape pour partager entre saint Janvier et saint Jacques le patronage de l'Espagne ([1]). Il combla de ses faveurs plusieurs nobles, et sortant de sa réserve naturelle, il s'efforça de gagner le peuple en se montrant très souvent en public, et en se livrant fréquemment à l'exercice de la chasse, son divertissement favori.

Rien pourtant ne pouvait toucher le peuple en sa faveur, ni lui concilier l'affection des grands. Les réformes ne produisirent que du mécontement. Les faveurs firent naître des disputes et des querelles de partis. Il ne retira non plus que de faibles avantages de la démarche qu'il fit auprès du chef de l'Église, seigneur féodal de Naples, dont l'approbation avait été regardée générale-

([1]) *Mémorial du Chapitre de Saint-Jacques, adressé à Charles III sur le patronage de la Vierge Marie.* Busching, vol. I, page 202.

ment par les souverains du royaume comme une confirmation nécessaire à leur titre, et comme un moyen convenable de maintenir dans l'obéissance un peuple superstitieux et inconstant.

Louville partit pour Rome chargé de faire part au pape de l'avénement de Philippe et de demander son approbation.

Écoutons le rédacteur des *Mémoires secrets* du marquis de Louville, qui raconte la mission de cet envoyé, d'après une lettre adressée par lui à M. de Torcy, au sujet de l'investiture.

¶ « Quoique le cardinal Janson se fût fort agité près de la cour de Rome pour arracher cette fameuse reconnaissance, et qu'il s'en promît des succès prochains, le *despacho* fut d'avis de ne point s'en tenir aux assurances qu'il donnait à cet égard, non plus qu'à celles du duc d'Uceda, et d'envoyer un ambassadeur extraordinaire pour juger précisément de ces belles choses, qui se faisaient attendre un peu long-temps. On prit le prétexte de l'exaltation du nouveau pontife, et Louville fut chargé de porter à Rome les complimens du roi catholique. Il partit de Naples dans les derniers jours d'avril, résolu de parler à sa sainteté de toute autre chose que de l'investiture, dans la persuasion, qu'aux termes où l'on en était, le silence était pour l'Espagne la manière

la plus délicate de demander, et, en cas de mauvais succès, la plus honorable d'essuyer un refus. Il se promit bien de réveiller la sévérité du Saint-Siége envers les jansénistes de Flandre, et de plaider la cause de ses chers jésuites au sujet de l'archevêque de Malines, selon les vues de M. de Beauvilliers et du père Daubenton.

Dès son arrivée il fut reçu dans une audience solennelle avec toute la grâce imaginable. A travers une réception si flatteuse, notre envoyé ne tarda pas à démêler que le cardinal de Janson et le duc d'Uceda s'en étaient bien fait accroire en se flattant de conduire le souverain pontife à sa fantaisie. D'abord Clément XI lui parut un de ces hommes qu'on ne mène point. Une dissimulation profonde, une douceur et une affabilité dans les manières dont il était impossible de se défendre, et que rien n'était capable d'altérer; point d'autre passion que de l'orgueil; point d'autre affection que la fortune des siens, à la manière de feu Ottoboni [1] : voilà ce que la renommée reconnaissait chez le nouveau pape, et tout cela composait un homme peu commode à façonner. Il ne l'eût d'ailleurs jamais été sous la main pesante du cardinal de Janson, ni même sous celle du duc d'Uceda, tout habile qu'était ce dernier dans le conseil. Ils avaient adopté, l'un et l'autre, une

[1] Alexandre VIII élu en 1630.

singulière méthode de s'insinuer dans cette cour; c'était de répéter partout, et souvent en pleine table, devant leurs valets, que le *pape était un fripon, que les cardinaux étaient des marauds*, dont leurs souverains feraient bien de secouer enfin le joug, et d'autres propos diplomatiques de cette nature. Le duc d'Uceda, surtout, quoiqu'avec plus de finesse que le cardinal de Janson, ne mettait aucun frein à ses boutades. Il passait pour constant, qu'un jour il avait dit au souverain pontife, devant témoins, *qu'il voudrait bien qu'il y eût en Espagne un parlement de Paris pour redresser ses torts*. Or, il est bon de savoir que Clément XI ne se fâchait d'aucune de ces sottises. Un si beau flegme apprit à Louville que l'investiture serait donnée ou refusée selon les mouvemens de l'armée de Lombardie, et il ne se mit plus en peine que d'obtenir, au nom de Louis XIV et de Philippe V, une marque extérieure de la bienveillance du chef de la chrétienté pour deux couronnes si chères à l'Église. Clément XI qui se sentait porté d'inclination pour les Français, jugeant sans doute que l'armée franco-espagnole offrait des sûretés, se prêta avec la meilleure volonté du monde à ces ouvertures, et promit même un *légat à latere*; ce qui dans l'occurrence était plus qu'on ne pouvait espérer de la politique pontificale.

Tel fut le résultat de la mission de Louville,

qui dura seulement dix jours, et à l'occasion de laquelle M. de Torcy lui écrivit : « Le pape a fait merveille pour nous. Ne parlons plus de l'investiture. Nous pouvons maintenant nous en passer, car nous l'aurons dès que nous aurons battu seulement une bonne fois les Allemands. » ¶

Revenons à notre auteur; il poursuit ainsi :

Clément XI, quelque favorablement disposé qu'il fût pour la maison de Bourbon, évita de s'engager dans une démarche qui pouvait compromettre son autorité ou l'exposer au ressentiment de l'empereur. Il reconnut, à la vérité, Philippe comme roi catholique, envoya un légat pour lui faire les complimens d'usage, et reçut ses agens et ses ministres; mais rien ne put le déterminer à recevoir le tribut accoutumé, ni à accorder l'investiture formelle du royaume de Naples. Pour donner donc une preuve de la bonne intelligence où il était avec le chef de l'Église, Philippe lui-même, à la tête d'un nombreux cortége, vint au-devant du légat hors des portes de la ville, se mit à côté de lui sous le même dais, et l'accompagna à la messe solennelle qui fut célébrée dans la cathédrale.

Malgré toutes ces apparences, ni le roi, ni ses adhérens, ne se dissimulaient que ce trône précaire se trouvait fondé sur de faibles appuis. Le mécontentement du peuple excitait la mé-

fiance du gouvernement, et cette méfiance augmentait à son tour le mécontentement populaire. On faisait courir sans cesse des bruits de complots et de conspirations : la rumeur la plus insignifiante, ou la plus petite dénonciation, suffisait pour jeter l'alarme dans le cabinet. Plusieurs personnes furent arrêtées, et l'on multiplia les précautions pour la sûreté personnelle du roi, mais, soit crainte, soit faute de preuves évidentes, aucune exécution n'eut lieu ; quelques personnes seulement furent exilées, ou encoururent la disgrâce de la cour. (1)

A l'approche de la saison favorable pour les opérations militaires, Philippe s'empressa de quitter Naples, où il n'avait éprouvé que de l'ingratitude, des mortifications et des craintes, pour aller prendre le commandement de l'armée en Lombardie. Le 2 juin, il s'embarqua dans une galère, et, après avoir visité les places et les garnisons espagnoles sur la côte et dans les îles de la Toscane, il se rendit de Finale aux états de Gênes. Il fut accueilli par cette république avec tous les honneurs dus aux têtes couronnées. Au moment où il recevait l'hommage du prince de Vaudemont et de la noblesse du Milanais, il donna une preuve de sa magnanimité. Quelques officiers

(1) Ortiz, livre XXII, chap. 1. Saint-Philippe, vol, I, pages 156 et 160.

allemands qui avaient été faits prisonniers tout récemment lui ayant été présentés, il leur dit : « Je veux que ma présence vous soit de quelque utilité : je vous rends votre liberté ; retournez à l'armée impériale ; dites à mon cousin, le prince Eugène, qu'il me verra bientôt à la tête de mes troupes. »

Après avoir traversé les Apennins il eut une entrevue avec son beau-père, le duc de Savoie. Il trouva à Alexandrie la duchesse et le comte de Turin. Mais l'étiquette, avec son cortége de règles sévères, bannit la confiance de ces réunions. Par suite d'une contestation sur des matières de cérémonie, le duc refusa d'assister à une fête donnée en l'honneur de Philippe, et le lendemain il retourna à Turin. D'Alexandrie Philippe passa à Milan, et, après avoir pris possession du gouvernement, joignit l'armée qui se trouvait déjà en mouvement, pour chasser les Impériaux du duché de Mantoue. (1)

Le général de l'armée impériale, le prince Eugène, avec non moins de courage que d'habilité, avait traversé, dans le commencement de 1701, la chaîne de montagnes qui dépassent le Vicentino ; et en ayant chassé les Français et les Sardes réunis au-delà de l'Oglio, il s'était établi

(1) SAINT-PHILIPPE, tome I, page 155 à 161. SAINT-SIMON, tome III, page 181. TABOR, tome II, page 120 à 134.

en Lombardie. Les deux armées avaient passé l'hiver dans des efforts vigoureux de part et d'autre pour la possession de Mantoue, que le maréchal de Tessé défendait avec talent et courage. Eugène tenta un coup de main pour surprendre Crémone, où se trouvait le quartier-général français, força l'entrée de la ville, et fit prisonnier le maréchal de Villeroi : mais son but fut manqué par la fausse direction d'une de ses colonnes, et par la courageuse résistance des troupes françaises. Après cette tentative, il redoubla d'efforts pour s'emparer de Mantoue, occupa les principales positions tout le long de l'Oglio, et la partie nord du duché : il finit par enfermer la garnison française dans les deux forteresses de Mantoue et de Goito.

Tel était l'état des choses, lorsque l'entreprenant Vendôme fut envoyé pour remplacer Villeroi : une armée de cinquante mille hommes pénétrait en même temps en Italie. Aussitôt que la saison lui permit d'agir, il s'avança contre les Impériaux, les chassa d'abord du Mincio, débloqua Mantoue et Goito, et força Eugène de se concentrer dans le Seraglio, petit district entre Mantoue et le Pô (23 mai).

Ne doutant pas de sa supériorité, il fit des dispositions pour chasser les Impériaux de l'Italie : il laissa un corps au nord du Mantouan (11 juin) pour diviser l'attention d'Eugène et couper ses

communications avec l'Allemagne. Bientôt il pressa sa marche pour s'emparer du pays au-dessus du Pô, d'où les troupes impériales tiraient leurs principaux approvisionnemens (3 juillet). Ce fut là où Philippe joignit l'armée, et prit le commandement d'honneur; ce fut là aussi où de nouvelles entreprises furent projetées pour fêter l'arrivée du monarque espagnol.

L'armée passa le Pô (18 juillet); et en descendant tout le long de ce fleuve, elle força un corps d'Impériaux, posté près de Bercello, à se retirer à Vittoria (29 juillet). Une forte division fut envoyée immédiatement à sa poursuite, et par une marche rapide, malgré une très forte chaleur, on réussit à l'atteindre. Après un combat opiniâtre, tout fut tué, pris ou dispersé. Philippe fit un rapport fort modeste sur cet engagement, à la cour de Versailles, que celle-ci s'empressa de publier comme la première preuve de son courage. [1]

Tous les mouvemens devinrent alors d'une grande importance. Les Français affaiblirent leur position dans le Modenais, et leur armée se réunit à Testa, au nombre de trente-cinq mille hommes. Eugène ayant été forcé, par ces mouvemens, de passer le Pô et de concentrer à Sallietto, toutes ses forces, qui étaient de vingt-cinq mille

[1] *Histoire de l'Europe*, 1702, page 286.

hommes, Vendôme voulut profiter de sa supériorité et risquer un engagement (1er août), ou bien obliger son adversaire à se retirer dans le Mantouan. Dans ce but, l'armée française quitta Testa à minuit, traversa le Parmegiana et le Tagliata (15 août), et se divisa en deux colonnes; celle de droite, commandée par Créqui, et celle de gauche par Tessé. Vendôme marchait à la tête de l'avant-garde, chargée de reconnaître le terrain : la cavalerie couvrait les flancs de l'armée. En arrivant devant le château de Luzzara, qui avait une garnison de cinq cents Autrichiens, Vendôme le somma de se rendre, mais on répondit à la sommation par une décharge de mousqueterie. Ne jugeant pas à propos de s'arrêter à la prise d'un poste de si peu d'importance, opération qui aurait demandé quelques heures, il poursuivit sa marche et donna ordre de camper entre Luzzara et une grande chaussée tout le long du canal de Zéro, se proposant de continuer sa marche le lendemain contre les Impériaux, qu'il croyait encore dans leur position sur la rive méridionale du Pô.

Mais le prince Eugène, ayant eu connaissance (14 et 15 août) de ce mouvement, conçut le projet hardi de surprendre l'armée française lorsqu'elle s'arrêterait, et que les armes étant placées en pavillon, les troupes se seraient dispersées pour se procurer des vivres et des fourrages. Si la

surprise eût eu lieu telle qu'on l'avait projetée, c'en était fait de l'armée française; mais le hasard la favorisa.

Après que l'armée eut fait halte, un adjudant monta sur la chaussée par pure curiosité, et découvrit les Impériaux qui se préparaient à l'attaque. L'infanterie marchait en avant, et la cavalerie était derrière en ordre de bataille; il était aisé d'apercevoir une partie de l'armée ennemie qui se laissait voir, tandis que l'autre était couverte par les digues et par des enclos.

On battit aussitôt la générale : l'avant-garde prit les armes qu'elle avait déjà commencé à mettre en pavillon, et Vendôme envoya des ordres pour presser la marche des colonnes. Les troupes se déployaient à mesure qu'elles arrivaient; la gauche appuyée sur le Pô, la droite, où Philippe se trouvait, se prolongeant presque parallèlement à Zéro. Le corps principal de la cavalerie s'était déployé dans une vaste plaine derrière l'infanterie.

Eugène, quoique découvert au moment même d'atteindre son but, ne parut point embarrassé par ce contre-temps. Craignant que, par la nature du terrain, l'infanterie ne fût la seule engagée, et comptant sur la confusion qu'une attaque soudaine ne manquerait pas d'occasionner, il donna ordre à ses troupes d'avancer, passa le Zéro sur cinq ponts jetés à l'avance, escalada la digue,

et, tandis qu'il attirait l'attention de l'armée française par une fausse attaque, il dirigea tous ses efforts contre la gauche, dans l'intention de la séparer du Pô, et de charger cette aile en même temps par le front, par les flancs et sur les derrières.

L'engagement commença entre six et sept heures du soir : il fut vigoureusement soutenu de part et d'autre. On échangea plusieurs charges, les troupes s'abordèrent là où le terrain le permit, sans observer beaucoup d'ordre entre elles; il y eut des momens où elles se virent si serrées les unes contre les autres, qu'à peine pouvaient-elles se servir de la baïonnette. Le combat continua avec furie jusqu'à ce que la nuit et la fatigue séparèrent les combattans. Eugène se retrancha sur le pont, du côté du Zéro, et l'armée combinée suivit son exemple, en se tenant à une très petite distance au-dedans du champ de bataille.

Le duc de Savoie, qui commandait ses propres troupes, se battit avec son courage ordinaire. Vendôme, qui se conduisait à la fois comme général et comme soldat, fixa le sort de cette journée. S'il faut ajouter foi aux historiens français et espagnols, Philippe, dans cette première épreuve militaire, montra un grand courage, et souffrit patiemment la fatigue. Il s'exposa, dans le plus fort du combat, avec une telle ardeur, que ceux qui l'accompagnaient lui ayant représenté en

vain les dangers qu'il courait, furent forcés de l'entraîner malgré lui jusqu'à un poste moins dangereux, d'où il revenait toujours reprendre place dans les rangs des troupes engagées : il passa quarante heures sans dormir et presque sans prendre de nourriture. Lorsque enfin il se retirait pour se reposer, un officier fut tué par un boulet de canon dans l'appartement à côté du sien.

Les deux armées s'attribuèrent les honneurs de la journée. On chanta des deux côtés le *Te Deum* après la victoire. Le nombre des tués et des blessés fut à peu près égal de part et d'autre. Dans les deux armées on regretta des officiers généraux d'un grand mérite, qui périrent dans cette bataille. Créqui et trois autres généraux français furent tués; Tessé fut blessé ainsi que beaucoup d'autres officiers d'un grade inférieur. L'armée impériale fit aussi des pertes très considérables en officiers, parmi lesquels Eugène eut à déplorer celle du prince de Commerci, son meilleur ami, et le plus habile de ses généraux.

Quoique Eugène eût quitté le dernier le champ de bataille, les fruits de la victoire furent recueillis par l'armée des alliés; car la prise (17 août et 9 septembre) de Luzzara, de Borgoforte et Guastalla décida l'avantage en sa faveur.

Le jeune roi se distingua principalement au siége de Borgoforte. Il visitait les tranchées, et encourageait les soldats par sa présence et sa bonté.

Il eut la satisfaction d'être témoin de la reddition de la place. Le reste de la saison fut employé à réduire les autres places occupées par les Impériaux au sud du Pô, et sur la fin de la campagne, la prise de Governolo par le prince de Vaudemont leur ôta toute communication avec le pays du nord.

Deux jours après la bataille, Philippe quitta l'armée, et vint à Milan pour se diriger de là vers l'Espagne. (1)

Ce fut pendant son séjour en Italie qu'il éprouva les premières atteintes de cette maladie hypocondriaque, à laquelle il fut sujet par la suite. Cette indisposition, dont la cause principale était un défaut de conformation, fut augmentée par l'absence de la reine et par les chagrins et déplaisirs qu'il éprouva pendant son séjour à Naples. Les symptômes dont elle était accompagnée étaient, outre le dégoût de la vie, qui n'excluait pas pourtant la crainte de la mort, les rêves fréquens d'une imagination déréglée, que tous les soins possibles, la sollicitude de ses plus fidèles serviteurs, les consolations paternelles de Louis XIV ne pouvaient parvenir à calmer. Il avait trouvé un soulagement momentané dans les occupations

(1) *Divers rapports sur l'état de l'Europe en* 1702, p. 307. Saint-Philippe, tome I, page 168. *Mémoires de Tessé*, tome I, chap. VI. *Mémoires de Jonquières*, tome III, p. 336.

de la campagne ; mais à son retour à Milan, l'affection qui le tourmentait reprit une nouvelle force, et il rapporta en Espagne le germe d'une maladie qui, depuis cette époque, altéra de plus en plus sa constitution.

L'indolence et l'apathie étaient les compagnes inséparables de cette terrible maladie, qui devint d'autant plus fâcheuse que, par habitude et par caractère, il était déjà sombre et mélancolique. « Philippe, disait avec raison une de ses parentes, qui le connaissait bien depuis son enfance, a d'excellentes qualités. C'est un prince accompli ; mais il est sujet à la mélancolie, et il a besoin d'avoir autour de lui des personnes de mérite et de talent, car les qualités du cœur ne peuvent pas toujours suppléer à celles de l'esprit. Si vous voulez qu'il parle, il faut l'importuner, et même quelquefois le contrarier, autrement il garde un morne silence. [1]

Auprès d'un prince de ce caractère et affecté d'une telle disposition, Louis XIV employait infructueusement son autorité et ses prières affectueuses.

La lettre suivante contient une des plus vives et des plus inutiles remontrances.

[1] Saint-Simon, tome III, page 189. *Fragmens de lettres originales de madame la duchesse d'Orléans.*

Louis XIV à Philippe V, le 10 *septembre* 1703.

« Vous avez parfaitement répondu, pendant la campagne, à ce que j'attendais de votre courage, et les marques que vous en avez données ont fait voir que vous êtes digne de votre sang et du trône où Dieu vous a placé. Le zèle des Espagnols paraît même augmenter à proportion de la gloire que vous avez acquise; et je vous donne avec plaisir, avant votre retour en Espagne, toutes les louanges que j'étais persuadé que vous mériteriez lorsque vous vous seriez fait connaître : elles ne doivent pas vous être suspectes de ma part. Je louerai toujours le bien que vous ferez, et je vous avertirai de même de ce que j'apprendrai de vos défauts. L'amitié particulière que j'ai pour vous le demande aussi-bien que la confiance que vous avez en moi. Personne ne vous dirait ce que je puis vous dire : ainsi vous auriez sujet de vous plaindre de mon silence si je ne vous faisais pas remarquer le mal que vous pouvez corriger. Il faut seulement que nous observions un profond secret, et que qui que ce soit ne soit informé des avis que je vous donnerai. Il ne suffit pas d'avoir fait connaître votre valeur à la tête des armées : il faut, pour votre gloire, travailler au rétablissement de vos affaires, et vous n'y parviendrez que par beaucoup de soins et par une extrême application. Vous ne voyez que trop le désordre où

elles sont par la paresse des rois, vos prédécesseurs. Leur exemple vous apprendra à réparer, par une conduite opposée, le préjudice qu'ils ont causé à la monarchie espagnole. Je vous avoûrai que je vois avec douleur que, dans le temps que vous vous exposez sans peine à tous les périls de la guerre, il semble que le courage vous manque pour combattre un vice aussi odieux. Je sais qu'il vous entraîne, et que vous succombez lorsqu'il est question d'entendre parler d'affaires et de vous appliquer. Enfin j'ai peine à vous le dire, mais on m'assure que les lettres que je reçois de vous et même celles que vous écrivez à la reine sont dictées par Louville. Pendant qu'il était auprès de moi j'en ai reçu de Votre Majesté. Ainsi je sais qu'elle n'a pas besoin de secours pour bien écrire; mais le public pensera différemment. Il ne faut pas croire qu'il ignore de telles particularités : elles lui sont connues avant même qu'elles parviennent jusqu'à moi; car on ne s'empresse pas de me donner de tels avis. Jugez de l'effet que ce bruit doit faire pour votre réputation. Songez aussi au chagrin de la reine, si elle en est informée, et considérez si elle n'aura pas sujet de croire que vous manquez pour elle de confiance et d'amitié. Vous n'avez pas de plus grand ennemi que la paresse : si elle vous surmonte, vos affaires achèveront de périr, et leur décadence vous fera perdre la réputation qne votre courage a com-

mencé de vous acquérir. Je vous dois cet avertissement, et par la tendresse que j'ai pour vous, et par la nécessité dont il est que vous travailliez de votre côté, si vous voulez que je continue à vous secourir. Comptez enfin que je n'aurai jamais de joie plus parfaite que lorsque je vous verrai tel de toutes manières que je vous ai toujours souhaité. » ([1])

([1]) *Mémoires de Noailles*, tome II, page 310.

CHAPITRE VII.

1701 — 1702.

Conduite peu politique de Louis XIV envers les puissances maritimes. — Missions de Davaux en Angleterre — Origine et formation de la triple alliance entre l'Angleterre, l'Autriche et la Hollande. — Mort de Guillaume. — Déclaration de guerre entre la France et l'Espagne. — Campagnes dans les Pays-Bas et en Allemagne. — Expédition des alliés contre Cadix. — Destruction de la flotte Vigo. — Défection de l'Amirante de Castille. — Mécontentement en Espagne. — Rappel de Marsin, et nomination du cardinal d'Estrées à l'ambassade de Madrid. — Ses instructions.

Philippe quitta l'armée avant la fin de la campagne ; sa présence était nécessaire à Madrid par suite des changemens survenus en Europe, et surtout en Espagne.

En acceptant le testament de Charles II pour placer son petit-fils sur le trône d'Espagne, Louis XIV aurait du sentir la nécessité d'apaiser, par une conduite sage et modérée, la jalousie des autres états, et de calmer les craintes que le souvenir de ses invasions passées excitait encore ; car elles prenaient un plus haut degré de force, à raison de l'union de deux monarchies puissantes dans la

même famille. Heureusement, pour l'indépendance de l'Europe, qu'il dévia de cette sage politique qui devait lui servir de règle. Il ne tint aucun compte des sentimens des autres nations à cet égard, et s'empressa de vouloir mettre à exécution son projet favori de monarchie universelle, sans écouter les conseils de la prudence.

Avant le départ de Philippe pour l'Espagne, Louis XIV avait fait une déclaration par laquelle il réservait tous les droits de son petit-fils à la couronne de France, dans le cas où son père viendrait à mourir sans enfans mâles, ne faisant aucune mention des engagemens sacrés qu'il avait pris antérieurement de renoncer à l'union des deux couronnes sur la même tête. ([1])

Louis XIV n'ignorait pas que les plus grandes alarmes des Hollandais naissaient de la crainte de voir un jour les Pays-Bas espagnols passer sous la domination française. Cependant, au lieu de calmer leur effroi, non seulement il s'en était emparé par la force des armes, après s'être fait donner un ordre de la cour de Madrid, qui mit ces importantes provinces à sa disposition, mais il fit construire des ouvrages nouveaux dans les forteresses du pays, forma des magasins, augmenta son armée, et montra ouvertement sa ferme résolution de reprendre et d'exécuter ses

([1]) *Histoire de l'Europe*, de 1701, page 2.

anciens projets hostiles contre la république. (1)

Il était surtout de son intérêt de ne pas irriter l'Angleterre, dont la neutralité, sous le règne vénal de Charles, lui avait été si avantageuse dans ses guerres contre la maison d'Autriche, et dont le gouvernement compliqué et les divers partis qui l'agitaient lui avaient donné si peu de sujets de crainte tant qu'il avait déguisé aux yeux de l'Europe ses projets ambitieux, et évité de blesser en rien les intérêts commerciaux de voisins si puissans. S'il eût suivi cette sage ligne de conduite, il aurait peut-être vu une nation courageuse et redoutable épuiser sa force et ses ressources dans le déchirement des guerres intérieures; et son ancien adversaire, Guillaume, aurait été sans doute forcé de subir la loi d'un parti victorieux, malgré son courage et son habileté.

Bien loin de suivre ce système, que lui commandait la raison, Louis se prévalut de son influence sur le gouvernement espagnol pour s'approprier ces sources de richesse commerciale, que les deux puissances maritimes avaient exclusivement partagées entre elles; et afin de faire participer des compagnies françaises au commerce du Pérou et du Mexique, il ravit aux Hollandais

(1) Lamberti, tome I, page 415. *Lettres des États-Généraux au roi de la Grande-Bretagne*, du 13 avril 1701.

l'*assiento* pour l'importation des nègres dans les colonies espagnoles, et exclut à cet effet les vaisseaux des deux puissances maritimes des ports de l'Espagne.

L'intérêt et la crainte, ces deux grands mobiles des humains, réveillèrent enfin chez les Anglais des sentimens restés assoupis jusque-là, malgré les cris de l'honneur et de la politique qui s'élevaient contre l'envahissement de leurs droits. Ils commencèrent à trembler pour leurs intérêts commerciaux. L'occupation militaire des Pays-Bas jeta l'alarme, et fit éclater l'indignation. Le peuple anglais, sortant comme d'un long et profond sommeil, sentit tout à coup quel danger il courait par la réunion des deux grandes et puissantes monarchies, jadis rivales, qui se trouvaient dans la même main, et surtout n'ayant qu'un même esprit.

Guillaume eut l'adresse de profiter de ce changement dans l'opinion publique; et quoique entravé par un parlement Tory, et contrarié par des factions implacables, il trouva moyen de se procurer des subsides, et de tout préparer pour une lutte qu'il considérait comme inévitable. Par son influence, des traités d'alliance furent conclus avec le Danemarck, la Hollande et le Brandebourg; des secours considérables furent donnés à Léopold pour anéantir l'influence française dans l'Empire.

Louis se flattait d'affaiblir ou de tromper ses ennemis par le manége de ses ruses accoutumées. Il envoya son ministre Davaux à La Haye (février 1701) pour entrer en négociation avec les États-Généraux. Mais les temps et les circonstances étaient changés. Les espérances du monarque furent déçues et les efforts de son ministre inutiles. L'union intime des puissances maritimes fut suivie d'une demande claire et explicative, exigeant que la France fît des cessions qui ne pouvaient que renverser ses projets de fond en comble. On réclama hautement une indemnité pour l'empereur, conformément au traité de partage. Les troupes françaises devaient évacuer les Pays-Bas et être remplacées par des espagnols wallons ou naturels, ou bien par des soldats des puissances maritimes, au choix du roi d'Espagne; Luxembourg, Namur, Charleroy, Mons et autres places devaient être occupées par les Hollandais; Ostende et Nieuport par des Anglais; et la couronne de France devait s'engager à n'acquérir, sous quelque titre ou prétexte que ce fût, ni places ni territoires appartenant à l'Espagne, particulièrement dans les Pays-Bas. Enfin les Hollandais seraient traités en Espagne sur le même pied qu'au temps de Charles II. On se réservait la faculté de changer ou de simplifier ces demandes dans la négociation projetée, si cela était nécessaire.

Au moment même du départ du ministre fran-

çais, Guillaume se présenta à La Haye (4 juin), et ayant réuni immédiatement après son arrivée les diverses parties de son grand système politique, il conclut dans cette ville la grande alliance entre l'Angleterre, l'Autriche et les États-Généraux (7 septembre). L'esprit public n'était pas encore assez préparé à sentir la nécessité de l'exécution du vaste plan qui faisait dépendre d'une lutte contre la France la sûreté et l'intérêt de toutes les parties contractantes. Cette pusillanimité fit rédiger le traité dans des termes vagues et généraux; en voici les bases : Assurer à la maison d'Autriche une compensation pour ses droits à la monarchie espagnole; délivrer les Pays-Bas de l'occupation des troupes françaises; empêcher l'union des deux couronnes sous un même gouvernement, et l'appropriation par la France d'aucune partie des Indes occidentales espagnoles : telles étaient les clauses succinctes énoncées au traité.

Peu de jours après la signature de ces conventions, Louis ne craignit pas d'offenser de nouveau et publiquement l'Angleterre, en reconnaissant (17 septembre) le prince de Galles comme prétendant au trône d'Angleterre à la mort de son père Jacques II, violant ainsi la promesse solennelle qu'il avait faite à la paix de Ryswick.

En apprenant un tel outrage, l'opinion natio-

nale de la Grande-Bretagne éclata par un cri universel de guerre contre la France. Guillaume, à son retour, dissout le parlement Tory, et fait au peuple un appel couronné d'un plein succès. Le moment était enfin arrivé où le monarque et le parlement devaient déclarer hautement le but de leur politique, et tenir un langage digne d'une grande nation qu'on n'outrage pas impunément. On vota de puissans secours en hommes et en argent. Le traité conclu fut approuvé unanimement. Le prince de Galles fut déclaré ennemi de la nation, et le fameux acte d'abjuration fut passé solennellement pour exclure à jamais du trône d'Angleterre une famille soutenue par l'ennemi commun.

Guillaume, quoique dans un état de santé chancelante, ne laissa pas se refroidir cette ardeur du peuple. Il se décida à prévenir l'ennemi et à commencer la lutte. Il envoya à cet effet dix mille hommes en Hollande, sous les ordres du comte de Marlborough. Il se préparait à passer sur le continent pour diriger la guerre en personne, lorsque la mort ravit à la nation anglaise un des princes les plus accomplis qui aient jamais porté le diadême. Ce fâcheux événement ne porta aucune atteinte à un projet qu'il avait mûri avec tant de sagesse. Le pouvoir passa à des personnes très disposées à exécuter ses desseins, et qui, malgré leur peu d'accord sur des questions secon-

daires et de peu d'importance, convenaient unanimement de l'urgente nécessité d'étouffer la fatale prépondérance de la monarchie française, et d'établir une puissante barrière contre ses aggressions futures. Anne succéda à Guillaume. Cette princesse, d'un esprit assez borné, mais qui savait soutenir les droits de sa famille, confia, soit par esprit de parti, soit par estime de leurs personnes, toute l'administration à Marlborough et à Godolphin. Ce dernier était profondément versé dans tous les détails du gouvernement intérieur et des finances; l'autre s'était signalé par ses talens diplomatiques et sa connaissance profonde de l'art militaire. Ces deux hommes d'état, précédés de leur réputation, trouvèrent dans le grand-pensionnaire Heinsius une grande conformité avec leurs principes politiques. Ce parfait accord renouvela la bonne intelligence de l'Angleterre et de la Hollande, qui se rappelaient avec joie leur ancienne union quand elles étaient gouvernées par la même tête.

De son côté l'empereur ne négligeait rien pour atteindre le principal but de la grande alliance. Il mit peu à peu les princes allemands dans ses intérêts, força l'électeur de Bavière à adhérer au traité de neutralité, et obtint de la diète de Ratisbonne une déclaration de guerre contre Louis XIV et contre Philippe V, tous deux usurpateurs du trône d'Espagne. C'est ainsi qu'ils étaient qua-

lifiés dans cette déclaration, qui fut également publiée le même jour à Londres, à Vienne et à La Haye (15 mai 1702).

La France et l'Espagne ne s'endormaient pas dans ces circonstances, et leurs préparatifs de guerre égalaient ceux des autres puissances. On envoya des renforts en Italie; une armée de quarante-cinq mille hommes couvrit la frontière du côté de l'Allemagne; mais ce fut surtout dans les Pays-Bas que l'on fit des préparatifs formidables pour la guerre offensive. Le duc de Bourgogne, dirigé par le maréchal de Boufflers, fut nommé pour commander l'armée, qui montait à soixante mille hommes.

Malgré ces dispositions, la vigilance des alliés fit échouer tous les projets des deux cours bourboniennes. Leurs forces furent paralysées, et elles n'obtinrent pas ces avantages décisifs dont la France se prévalait jusqu'alors, par ses rapides aggressions dans le commencement des autres guerres qu'elle avait précédemment soutenues.

Dès l'ouverture même de la campagne, le duc de Bourgogne fit une tentative contre Nimègue; mais forcé de se retirer devant Marlborough à la tête de soixante mille alliés, il retourna à la cour, dans la crainte d'essuyer la honte d'une défaite: les Français perdirent dans cette campagne Kaisenwertz, Venloo, Ruremonde, Sevenwerth, Maseich et Liége.

Pendant que les alliés remportaient ces avantages dans les Pays-Bas, l'armée française en Alsace était témoin de la prise de Landau, qui, après une résistance opiniâtre de quarante jours, se rendit au roi des Romains. On devait croire que les Impériaux prendraient leurs quartiers d'hiver en Alsace, et qu'à la campagne suivante, toutes les forces des alliés se réuniraient dans la Lorraine pour attaquer la partie la plus vulnérable de la frontière de France. Mais ce fut précisément dans ce moment même que le destin de la guerre fut changé par l'irruption de l'électeur de Bavière, qui, au mépris de la neutralité à laquelle il avait été forcé, après avoir occupé Ulm et Memmingen, essaya d'ouvrir une communication avec l'armée française d'Alsace. Il est vrai que le danger de cette irruption inattendue disparut devant l'habileté des généraux allemands, surtout par le refus que firent les Suisses aux troupes bavaroises de traverser leur territoire; mais le plan des opérations fut dérangé, les Impériaux se virent obligés de passer l'hiver en Souabe, tandis que les Français n'eurent plus d'inquiétude pour l'Alsace, et purent détacher un corps de troupes pour couvrir la frontière du côté de la Moselle.

Pendant que l'on se cantonnait dans les Pays-Bas et en Allemagne, pour tenter d'autres efforts

contre la France, une expédition formidable se préparait dans les ports d'Angleterre, pour être dirigée vers les côtes d'Espagne. L'Amirante de Castille et le prince de Darmstadt avaient fait agréer à Guillaume un projet, dont le but était d'opérer un débarquement près de Cadix, de forcer cette place et l'île de Léon à se rendre, et, après avoir établi un point central d'opérations, de pénétrer dans les pays circonvoisins, et soulever le peuple contre le prince de la famille des Bourbons. L'influence de l'Amirante, les intelligences qu'il avait dans les provinces du sud, surtout le mécontentement général, faisaient espérer qu'un parti nombreux se réunirait aux alliés, d'autant mieux qu'il ne lui manquait plus que l'appui d'une force imposante pour se déclarer ouvertement. L'escadre se composait de cinquante vaisseaux de guerre, tant anglais que hollandais, avec le nombre nécessaire de bâtimens de transport pour quatorze mille hommes des deux nations, munis de tous les approvisionnemens propres à cette entreprise. Sir Georges Rooke commandait l'escadre pour les Anglais, l'amiral Allemond pour les Hollandais; les forces de terre étaient sous les ordres de sir Havy Bellasis et du général Sparre; le duc d'Ormond en avait le commandement en chef. On mit à la voile le 1[er] juillet. Le prince de Darmstadt vint

de Lisbonne se réunir à l'escadre qui mouilla devant Cadix. On essaya de gagner les principaux officiers des districts environnans, surtout le marquis de Villadarias, gouverneur d'Andalousie, don Scipion Brancaccio, gouverneur de Cadix, et don Félix Vallejo, commandant de la cavalerie.

Malgré ces grands préparatifs des puissances maritimes, l'apathie de la nation était si grande, et l'imprévoyance du gouvernement portée à un tel degré, que dans le premier moment d'alarme, lorsqu'on venait d'apprendre le débarquement, le marquis de Villadarias ne put réunir que cent cinquante fantassins et trente chevaux. La garnison de Cadix n'allait pas au-delà de trois cents hommes sans approvisionnemens ni munitions de guerre. Aucun dépôt d'armes n'existait pour pouvoir armer la milice. En un mot, aux approches d'une guerre sanglante, et à la veille d'une attaque dangereuse, l'Andalousie se trouvait aussi négligée et aussi dépourvue de moyens de défense que toute autre province de l'intérieur au milieu de la paix la plus profonde.

Mais la reine, quoique âgée de quatorze ans seulement, et à la tête d'un gouvernement faible et sans capacité, déploya dans cette occasion un courage et des moyens au-dessus de son âge. Elle assembla le conseil, déclara qu'elle irait elle-même en Andalousie, et qu'elle était prête à périr pour la défense de cette province. Elle offrit

de vendre ses diamans. Son éloquence et son exemple ranima le courage de ses plus indolens ministres. Chacun s'empressa de lui offrir sa vie et sa fortune. L'Amirante de Castille lui-même, pour échapper à tout soupçon, jugea nécessaire de faire ses offres de services. Portocarrero leva et entretint six escadrons de cavalerie; l'évêque de Cordoue un régiment d'infanterie; les nobles, les ecclésiastiques et le peuple suivirent leur exemple; enfin tout le monde prit les armes dans les pays le plus immédiatement menacés de l'attaque de l'ennemi.

Ce dévoûment, dont la reine eut tout l'honneur, n'aurait pas suffi pour préserver l'Andalousie d'une invasion, si les forces considérables des alliés avaient été employées avec promptitude, et surtout dirigées avec courage et prudence; mais on s'aperçut, dès le commencement même de l'expédition, que les chefs étaient bien au-dessous de la tâche délicate de soulever et d'organiser un parti contre le gouvernement établi, et que les premiers auteurs de ce dessein s'étaient trompés sur les dispositions du peuple. L'amiral anglais s'était déclaré ouvertement l'ennemi de ce projet d'expédition; les principaux officiers n'étaient pas non plus d'accord entre eux sur les moyens de l'exécuter. Des délais et des hésitations avaient nui aux progrès de l'armement. Des débats fastidieux et interminables

précédèrent le débarquement, qui eut enfin lieu dans la baie des Taureaux. Le prince de Darmstadt descendit le premier à terre. « J'ai promis, dit-il, d'aller à Madrid par la Catalogne : maintenant il faudra aller en Catalogne par Madrid [1]. » On publia un manifeste dans lequel on déclarait que les alliés ne venaient pas comme ennemis, mais seulement pour délivrer le peuple espagnol de la domination d'un prince français.

L'événement prouva toutefois que le pillage, et non la gloire, était le but des commandans. Le village de Sainte-Marie, où les habitans de Cadix avaient transporté leurs effets les plus précieux, devint le premier objet de leur cupidité. Les chefs eux-mêmes donnèrent un exemple si peu honorable; les églises furent pillées, les images et les vases sacrés profanés. Les religieuses ne purent échapper dans l'enceinte de leurs couvens à la brutalité d'une soldatesque effrénée. Un pareil sort était réservé à Rota, ainsi qu'au fort de Sainte-Catherine : on se borna à quelques fausses démonstrations contre Matagorda et les forts qui sont de ce côté de la baie.

On peut aisément se faire une idée des conséquences graves que ces outrages durent amener chez un peuple disposé à souffrir qu'on attaque plutôt sa personne et ses propriétés, que de voir

(1) Saint-Philippe, tome I, page 184.

profaner les objets de sa vénération religieuse. Ceux qui n'attendaient peut-être que le premier signal pour se déclarer, se refroidirent en voyant l'incertitude et la désunion des généraux alliés, ainsi que la haine excitée par leur lâche conduite. Le peuple des environs fut indigné des exactions d'une soldatesque avide et insolente, surtout des outrages commis dans les églises sur les objets de son culte. Les hésitations des alliés donnèrent le temps de mettre à l'abri dans le port les vaisseaux et les galères. Placés sous les ordres du duc de Fernanuñez, ils contribuèrent essentiellement à sa défense. On prit des mesures pour assurer l'entrée du port et réparer les fortifications du côté de la terre, tandis que le marquis de Villadarias, à la tête d'un corps peu nombreux de cavalerie, rassemblé à la hâte, harcelait les éclaireurs, et empêchait qu'ils eussent aucune connaissance de ce qui se passait dans l'intérieur du royaume. Dans la situation où ils étaient, les alliés virent qu'ils ne réussiraient à rien. Divisés entre eux, voyant échouer leur tentative contre Cadix, si on peut appeler ainsi une aussi folle équipée, exécrés et abhorrés par le peuple comme une peste, harcelés sans cesse par les forces peu considérables, mais entreprenantes de Villadarias, ils eurent le déplaisir amer de voir leur expédition totalement manquée. En vain tentèrent-ils de forcer l'entrée du port, ils furent obligés de se rem-

barquer en désordre ; et ils firent voile vers l'Angleterre, laissant chez un peuple outragé un préjugé indélébile contre la cause et les adhérens de l'archiduc. Le gouverneur de Rota, le seul Espagnol qui se fût déclaré pour ce prétendant, fut abandonné avec une négligence sans doute trop coupable, et tomba entre les mains de ses compatriotes, qui l'immolèrent à leur ressentiment. (¹)

La destruction de la flotte dans le port de Vigo fut l'événement le plus important qui marqua cette campagne maritime. En voici la relation, tracée d'après les *Commentaires* de Saint-Philippe.

¶ Les alliés étaient en croisière avec leurs escadres sur la côte de Portugal, lorsqu'ils furent avertis que la flotte d'Amérique, sous les ordres de Velasco, escortée par une escadre française, n'ayant pu gagner le port de Cadix avait changé de direction. Faisant voile vers les côtes de la Galice, elle s'était réfugiée dans le port de Vigo, qui se trouvait mal défendu et d'ailleurs facilement abordable. Elle y entra le 22 septembre ; aussitôt les alliés se préparèrent à l'attaquer dans

(¹) Saint-Philippe, vol. I, pages 181 à 190. *History of Europe for* 1702, pages 310 à 348.

l'espoir de s'emparer des trésors qu'elle conduisait. L'attaque eut lieu le 22 du mois suivant.

L'escadre de Vigo se composait de dix vaisseaux de guerre français; vingt-trois bâtimens de cette nation avaient formé l'escorte de la flotte espagnole; mais treize avaient déjà gagné différens ports de la France. Les galions, objets de la cupidité des alliés, se trouvaient armés également. On évaluait la valeur de ce chargement, en espèces, à dix-sept millions cinq cent mille piastres, sans compter celle des marchandises, qui était bien plus considérable encore. Il aurait été facile de sauver tant de richesses sans l'opposition de la chambre de commerce de Cadix, qui, jalouse de la conservation de ses priviléges, défendit de débarquer l'argent et les marchandises à Vigo. La flotte se trouvait déjà depuis un mois dans ce port, que les contestations à ce sujet n'avaient pas encore été terminées. Ainsi l'ennemi eut tout le temps de se préparer pour enlever ce trésor. Lorsque don Juan de Larrea fut enfin envoyé à Vigo avec l'ordre de faire débarquer l'argent, il n'était plus temps de le faire, car la flotte fut attaquée avant son arrivée.

A la vérité, on avait pris toutes les précautions que permettaient les lieux et les circonstances pour mettre la flotte à l'abri de toute attaque. Les vaisseaux de guerre français, mouillés à l'entrée du port, formaient une ligne formidable de dé-

fense. Des boute-hors étaient placés où il fallait. On avait fortifié l'entrée du port de manière à empêcher l'approche des brûlots : des troupes débarquées de l'escadre et les milices de la ville garnissaient deux vieilles tours qui commandaient l'entrée de la baie, et, quoiqu'elles fussent démantelées et peu en état de résister à la grosse artillerie, elles ne pouvaient cependant que gêner les opérations de l'amiral ennemi. Mais toutes ces précautions se trouvèrent inutiles, et ne purent résister à des forces aussi considérables que celles de l'escadre combinée, surtout à des soldats qu'animaient l'espoir du pillage et le désir extrême d'effacer la honte de leurs dernières opérations.

La chaîne qui défendait l'entrée du port fut brisée. Quatre mille hommes des troupes ennemies escaladèrent les tours. L'escadre des alliés s'avança alors contre les vaisseaux français, mouillés à l'entrée du port; ils se défendirent avec courage; mais tout espoir de résister ou de s'échapper étant perdu, les Français mirent le feu à leurs vaisseaux et descendirent à terre. On incendia aussi les galions. Au milieu du carnage et de la destruction, les vainqueurs parvinrent à s'emparer de neuf vaisseaux de ligne et de six galions; mais la partie la plus considérable du trésor fut coulée bas. Le reste fut pris par les paysans au moment où l'on déposait les effets sur le rivage. Le lendemain les vainqueurs essayèrent

en vain de reprendre ces richesses ; ils achevèrent la destruction des vaisseaux ; se rembarquèrent, et prirent leur direction vers l'Angleterre.

Quoique les marchandises et les espèces n'appartinssent pas en totalité aux Espagnols, et qu'il y eût des maisons anglaises et hollandaises pour le compte desquelles une grande partie des marchandises avaient été enregistrées, la perte fut néanmoins très considérable pour le roi d'Espagne : car il se trouvait privé par là de la principale portion de son revenu d'Amérique dans un moment d'embarras ; il perdait aussi les dernières forces maritimes qui lui restaient, se trouvant ainsi dans la nécessité de se mettre à la discrétion des Français pour le commerce de l'Amérique, et de sacrifier les intérêts de ses sujets. (*) ¶

(*) Une compagnie anglaise a fait, en 1825, des tentatives pour retirer les galions et les immenses trésors enfouis au fond de la mer. On prétend que ses divers essais n'ont pas réussi, mais qu'elle se propose de les continuer. Depuis le temps même de la submersion de ces galions, on a fait plusieurs tentatives qui ont toujours été infructueuses. Il paraît que vers l'an 1750, M. Coubert, ancien capitaine de vaisseau, réussit à relever quelques galions, mais que le séjour de tant d'années au fond de la vase, avait tellement détérioré ou anéanti ce qu'ils contenaient, que le bénéfice qui en résulta ne dédommagea qu'à peine des frais de l'entreprise.

Cès désastres, continue notre auteur, excitèrent et accrurent même le mécontentement de la nation. On eut bientôt occasion de s'en apercevoir par la défection ouverte de quelques grands de la première distinction. Le plus marquant parmi ceux-là fut l'Amirante de Castille ([1]), dont les immenses possessions, les talens et la haute naissance le rendaient un des membres les plus puissans et les plus distingués de la noblesse. Après avoir marqué sous le dernier règne comme l'arbitre et le dispensateur suprême des grâces et des faveurs de la cour, surtout comme le confident de la reine, il avait disputé à Portocarrero l'exercice de l'autorité, ce qui, à l'avénement du nouveau souverain, l'avait laissé exposé à la vengeance de son rival. Sous prétexte de son attachement à la maison d'Autriche, on lui avait retiré l'emploi de grand-écuyer, et sans l'opposition de la cour de Versailles, il aurait été envoyé en exil. Quoiqu'il fût très sensible à ces mortifications, et qu'il continuât de correspondre avec la cour de Vienne, il fit des ouvertures réelles ou apparentes au nouveau gouvernement, et chercha même à se rendre agréable à la reine ainsi qu'à la princesse des Ursins.

Les indices, ou la possibilité seule d'une nouvelle faveur envers l'Amirante, inquiétèrent Por-

([1]) Don Juan Thomas Henrique de Cabrera, comte de Melgar et duc de Medina de Rioseco.

tocarrero, et entraînèrent sa disgrâce de la part de ce ministre. Pour le séparer du centre de son influence et l'envoyer dans une sorte d'exil honorable, on le nomma ambassadeur près la cour de Versailles, par ordre exprès de Louis, sur la proposition du cardinal. La conscience de sa duplicité et le caractère implacable de son puissant ennemi lui inspirèrent des craintes. Il considéra sa nomination comme le prélude de son arrestation : il se voyait déjà emprisonné dans un pays étranger, loin de ses amis, et ne pouvant exercer aucune influence. Il fit donc semblant d'accepter l'ambassade, se prépara même à partir, et ramassa une somme très considérable en argent et en bijoux. En partant de Madrid, il prit la route de Bayonne; mais aussitôt qu'il arriva à l'endroit où aboutit la route de Portugal, il prit un prétexte pour changer sa direction (*), et passa dans ce royaume. Il fit son entrée dans Lisbonne avec une suite de trois cents personnes et de cent cinquante voitures, accompagné de son cousin le

(*) Il avait laissé à Madrid un courrier chargé de lui apporter ses lettres de créance. L'arrivée de ce courrier lui fournit le prétexte de quitter la route de France. « On me charge, dit-il aux personnes qui l'accompagnaient, de passer en Portugal. La cour a besoin de s'assurer des dispositions de ce gouvernement. » Parmi les personnes de sa suite, se trouvaient le père Casneri et le père Alvaro, jésuites. SAINT-PHILIPPE, *Commentarios*, vol. I, page 82.

comte de Corzana. Il fut accueilli dans cette ville avec toute la considération que lui méritaient son rang élevé et sa grande influence. Il commença par déclarer que le testament de Charles II était une pure invention de Portocarrero, reconnut l'archiduc pour roi sous le nom de Charles III, et publia, pour justifier sa conduite, une satire amère contre le gouvernement des Bourbons. Son neveu don Pasqual Enriquez, fils du marquis d'Alcañices, s'alarma d'une démarche aussi décisive, et l'abandonna à Zamora pour retourner à la cour de Philippe ; mais le nombre de ses partisans ne fit que s'accroître, et son exemple fut suivi par son ami et confident le duc de Moles, qui remplissait les fonctions d'ambassadeur espagnol à Vienne.

La conduite de cet homme puissant, le nombre de ses affidés, l'étendue de son influence, et les fâcheuses conséquences que son exemple faisait craindre, jetèrent les alarmes les plus sérieuses dans le cabinet de Madrid. Sa fuite fut regardée, par tous les partis, comme le signal d'une défection générale parmi les grands, et comme le prélude de la guerre civile. (1) (*)

(1) Saint-Philippe, tome I, pages 72 à 200. Désormeaux, tome V, page 224. Ortiz, lib. XXII, chap. I et II. Targe, *History of Europe*, 1702, page 396, où le lecteur trouvera sa lettre à la reine, régente d'Espagne.

(*) L'arrivée de l'Amirante à Lisbonne fut regardée

Tant d'événemens malheureux rendirent nécessaire la présence de Philippe dans la capitale. Il reçut de la cour de Versailles l'invitation accoutumée d'accélérer son départ d'Italie. Louis XIV tenta de nouveaux efforts, pour le faire sortir

comme un événement de la plus haute importance par les alliés ; ils suivirent presqu'à la lettre les conseils et les projets de ce personnage : ce fut par le conseil de l'Amirante que Léopold transféra à l'archiduc, par un acte public, ses droits à la couronne d'Espagne. L'Amirante avait dit positivement que l'Espagne ne voulait pas *être une province, soit de l'Empire, soit de la France.* Le départ de l'archiduc pour l'Espagne fut aussi préparé et pressé par ses avis.

Le gouvernement britannique lui-même fit grand cas de ses conseils. « Dans le traité que l'empereur avait fait avec le dernier roi d'Angleterre, et avec les États-Généraux, dit Burnet, il y avait un article par lequel ils pouvaient s'emparer des possessions que la couronne d'Espagne avait dans les Indes occidentales, et ils étaient autorisés à garder ce qu'ils pourraient conquérir. D'après cela le roi eut l'intention d'y envoyer une escadre considérable, avec des troupes à bord, pour s'emparer de quelques places importantes, afin de pouvoir les céder plus tard à l'Espagne, en compensation d'autres avantages sur le commerce libre, aussitôt que les Espagnols recevraient un monarque de la maison d'Autriche. Ce projet fut alors abandonné : les ministres donnèrent pour raison que l'Amirante leur avait assuré que, par l'idée seule que les Anglais pourraient s'emparer des possessions espagnoles, toute la nation deviendrait française sur-le-champ, qu'on ne devait pas se fier aux promesses de les rendre, et que n'ayant aucun moyen mari-

de son apathie, craignant qu'elle ne produisît les plus funestes résultats pour les deux peuples.

Le monarque français adopta de nouvelles maximes de politique. Jusque-là les faux avis et les préjugés de ses agens avaient donné une idée

time pour les reconquérir, les Espagnols se jetteraient volontiers entre les bras des Français pour les engager à les aider pour cet effet.

« Une confiance entière fut accordée aux raisonnemens de l'Amirante. » BURNET, *History of Reign of queen Anne*, page 687.

Le seul projet de l'Amirante que les alliés n'approuvèrent pas, fut celui d'attaquer l'Andalousie de préférence à la Catalogne. Un conseil de guerre fut tenu à Lisbonne, auquel assistèrent, outre les chefs de l'escadre et les ministres de Portugal, le prince George de Darmstadt, l'Amirante de Castille, le comte de Corzana, le roi et la reine de Portugal, l'archiduc Charles, le prince du Brésil et la reine Catherine, ainsi que le prince Antoine de Listhtenstein. Dans ce conseil, Gallowai fut d'avis de secourir les Calvinistes de France; le prince de Darmstadt de porter la guerre en Catalogne; l'Amirante, qui parla après ces deux généraux, émit un avis contraire : il pensait qu'il était plus convenable d'attaquer l'Andalousie et de fixer la cour à Séville; on suivit l'opinion du prince de Darmstadt, et Charles débarqua en Catalogne.

On fit à l'Amirante son procès à Madrid, pour avoir trahi ses sermens en passant du côté de l'archiduc; une discussion très importante s'éleva à cette occasion. « Je vous le répète, écrivait Louville à M. de Beauvilliers, le 1er avril 1703, quoique je vous aie fort scandalisé, si l'Amirante est condamné, il faut le mettre à mort, fût-ce dans les rues de

peu exacte du caractère espagnol; car ils l'avaient représenté comme capable d'endurer toute espèce d'insulte et de mépris, et de se soumettre avec docilité à quiconque serait à la tête du gouvernement. Mais les secrets événemens de l'Europe,

Lisbonne; et si vous doutez de ma logique, croyez-en le père d'Aubenton, qui pense comme moi. »

M. de Beauvilliers, disent les *Mémoires secrets du marquis de Louville*, soutenait le contraire, et se fondait 1°. sur ces paroles de l'Écriture : *vindicta mihi, à moi la vengeance*, qui interdisent la vengeance à l'homme; 2°. sur l'exemple de l'assassinat du duc de Guise, ordonné par Henri III, action qui fut jugée inique dans sa forme, encore qu'elle fût très juste au fond; 3°. sur ce que l'exécution d'un criminel par voie de meurtre privé, entraînait un crime pour l'exécuteur, et qu'une action juste ne doit jamais impliquer d'injustice.

Dans cette controverse M. de Beauvilliers avait raison; mais, chose singulière, il ne l'avait par aucun des motifs qu'il alléguait, et M. de Louville avait tort, bien que les siens fussent valables.

En effet, ce dernier était fondé à dire que le *vindicta mihi* ne pouvait être proposé en faveur de l'Amirante, supposé que celui-ci fût une fois coupable, sans l'être également en faveur de tous les criminels condamnés en justice réglée : que, d'un autre côté, il n'y avait rien de semblable dans le cas de l'assassinat du duc de Guise sans jugement; qu'enfin le meurtrier autorisé de l'Amirante condamné n'était pas plus un assassin que ne l'est tout exécuteur des hautes œuvres, que ne l'est tout homme chargé par la loi de *courre sus*. Mais il ne fallait pas conclure de là que l'Amirante pût être légalement frappé sur un sol étranger, en

et surtout le mécontentement qui commençait à éclater en Espagne, ainsi que le courage montré pendant la dernière invasion de l'Andalousie par les alliés, avaient appris à Louis à respecter la voix d'un peuple dont il avait mal apprécié le caractère. Des ordres furent expédiés en conséquence pour réprimer la pétulance de Louville; et Marsin, qui s'était rendu odieux aux Espagnols, se vit forcé de donner sa démission.

Les précautions dont le choix du nouvel ambassadeur fut accompagné, font voir que les Français usaient pour le moment d'autant de ménagemens envers les Espagnols qu'ils avaient jadis été indifférens sur leur manière de penser et de sentir. Le cardinal d'Estrées fut choisi pour cette

vertu d'un jugement rendu par contumace, avant de montrer, 1°. que dans l'état de la législation criminelle d'Espagne, les jugemens de contumace étaient souverains; 2°. que l'extradition du contumace avait été accordée par le roi de Portugal; faute de quoi il y avait dans le premier cas violation du droit commun, et dans le second violation du droit des gens, encore que le roi don Pedro fût alors un allié perfide, attendu que la perfidie n'autorise pas la violence, et que la guerre seule l'autorise.

Pendant que cette question se traitait, le jugement de l'Amirante la résolut. Ce jugement, qui s'était fait si longtemps attendre, ne porta d'autre peine que le bannissement, avec un simple séquestre des biens du coupable. C'était bien peu, ou beaucoup trop. *Mémoires secrets*, tome II, page 37.

mission, tant en considération des talens politiques qu'il avait déployés dans les ambassades de Rome et de Venise, que de son ancienne liaison avec la princesse des Ursins. Sous prétexte de faire sa cour au monarque, il l'avait joint à Milan, où il fut invité à assister aux délibérations du *Despacho*. Philippe parut charmé de ses talens et de ses manières, et lui offrit la place d'ambassadeur, se chargeant d'obtenir, à cet effet, le consentement des ministres espagnols. Ainsi le cardinal parut ne pas devoir sa nomination au choix de la cour de Versailles, mais à son seul mérite et à la demande pure et simple de Philippe, appuyée de l'approbation de tous ses principaux conseillers.

Les instructions données au nouvel ambassadeur forment le supplément de celles de Marsin, et montrent le changement essentiel qui était survenu dans les rapports politiques des deux pays.

Elles commencent par rappeler les plaintes contre Marsin et Louville. Il y est dit de ce dernier : « Qu'on se plaint, depuis le passage de Philippe en Italie, de sa trop grande vivacité, de sa hauteur, du mépris avec lequel il traite les Espagnols et qu'il cherche à inspirer pour eux. Le roi ordonne au cardinal d'examiner si ces plaintes sont fondées, si Louville abuse de la confiance de Philippe; s'il aliène la nation, on

doit prendre le parti de le rappeler; si l'envie seule excite ces plaintes, on doit se borner à l'avertir de se modérer davantage, et l'ambassadeur peut se servir de lui fort utilement pour faire savoir au roi ce qu'il ne pourra dire lui-même.

« Le comte de Marsin, quoiqu'il ait toute la sagesse et toutes les qualités nécessaires, n'a pu éviter que les Espagnols le regardassent comme un de ceux qui contribuaient le plus à les décrier auprès du roi leur maître. Il a représenté que son retour en Espagne nuirait beaucoup au service, parce que la vivacité de son zèle avait en quelque sorte soulevé toute la nation contre lui.

« Le roi éloigne la nation espagnole de son service par une préférence trop marquée pour les Français : il semble que ses sujets lui soient insupportables; au moins ils s'en plaignent : ils prétendent que c'est pour cette raison que plusieurs sont retournés à Madrid au lieu de suivre le roi à l'armée; ils publient que, depuis qu'il est sorti de cette ville, il a cessé entièrement de parler leur langue, et qu'il montre un mépris et une aversion extrêmes pour la nation. Il est froid : les Espagnols sont réservés. Rien ne forme la liaison entre le souverain et les sujets : l'antipathie naturelle entre les Français et les Espagnols en est extrêmement augmentée.

« Il est nécessaire que le roi d'Espagne s'applique à gagner l'amitié de ses sujets. S'il a peu

d'estime pour les Espagnols, il faut qu'il cache avec soin ses sentimens, qu'il songe qu'il doit passer sa vie avec eux, que c'est sur eux qu'il règne. Il faut les former, augmenter leur zèle, les exciter à se rendre habiles à toutes sortes d'emplois; ils deviendront plus incapables encore, et le zèle s'éteindra entièrement s'ils ne sont soutenus par l'espérance d'être estimés de leur maître. La nation espagnole a produit de grands hommes autant que toute autre : il peut s'en élever encore. Le roi d'Espagne est jeune, il verra prendre une autre face aux affaires s'il s'y applique. Il faut louer son amitié pour les Français; il ne doit jamais perdre le souvenir de sa naissance. Il est juste qu'il aime une nation qui répand son sang pour lui; mais son amitié pour la France doit lui faire souhaiter l'union des Français et des Espagnols; s'il préfère trop ouvertement les premiers, la haine augmentera : l'antipathie n'est déjà que trop forte. »

On parle ensuite de la reine et des éloges qu'elle mérite. On ajoute que si Philippe doit être gouverné, il vaut mieux qu'il le soit par elle que par qui que ce soit. On se félicite d'avoir mis auprès d'elle une personne de confiance aussi propre que la princesse des Ursins à lui inspirer les sentimens qu'elle doit avoir. On affirme que l'intention de Sa Majesté est que le cardinal d'Estrées agisse d'un parfait concert avec la princesse des Ursins.

« Le sieur Orri connaît la nécessité de soulager le peuple de Madrid des impôts dont il est accablé : il en propose les moyens par ses Mémoires. Cette résolution est une de celles que le roi d'Espagne doit prendre et exécuter au plus tôt. On voit aussi tous les jours les mauvais effets des réformes que l'on a faites au commencement du règne. Il faut avoir en vue de corriger les abus d'un État; mais il n'est pas possible de les réformer tous en même temps : on s'expose à tout perdre en voulant user de trop de précipitation. »

Le Mémoire finit en exprimant l'intime conviction que le cardinal déployerait le même zèle qu'il avait montré dans ses précédentes missions, et en disant que l'extrême délicatesse et l'importance de cette ambassade étaient les seuls motifs qui avaient déterminé le roi de France à le choisir comme la personne la plus intelligente et la plus capable de tout son royaume. (1)

(1) NOAILLES, tome II, pages 334 à 340.

CHAPITRE VIII.

1703.

Philippe retourne à Madrid, accompagné du nouvel ambassadeur, le cardinal d'Estrées. — Situation de la princesse des Ursins. — Cabales du cardinal et des agens français contre elle. — Correspondance entre les deux cours à ce sujet. — Rappel du cardinal d'Estrées, supplanté par son neveu l'abbé. — Retraite de Portocarrero et d'Arias. — Montellano en faveur; changement du ministère espagnol. — Disputes entre le nouvel ambassadeur et la princesse des Ursins. — Déplaisir de Louis XIV. — Relation de Philippe sur sa cour. — Rappel de l'ambassadeur et de Louville. — On se décide à rappeler madame des Ursins.

Philippe reçut à Gênes, en revenant de Milan, les nouvelles fâcheuses de la destruction de la flotte de Vigo. Il hâta sa marche, débarqua à Antibes, et prit la route de Madrid par la Catalogne et Saragosse. Arrivé dans sa capitale, où il fut reçu avec les plus vives démonstrations d'amour et d'allégresse, il prit aussitôt les rênes du gouvernement. On le flattait que son arrivée aurait l'effet salutaire de calmer la fureur des partis, et que sa présence adoucirait le mécontentement général, en relevant le courage des

sujets fidèles, et en donnant une énergie nouvelle à tous les ressorts de l'administration.

Le moment arrivait enfin où l'on allait reconnaître que le système suivi par Louis XIV à l'égard de l'Espagne était peu raisonnable. Comment ce monarque avait-il pu imaginer qu'il gouvernerait à son gré la cour de Madrid; que le roi consentirait à être toujours mené par la reine; que la princesse elle-même serait parfaitement obéissante et soumise aux ordres de l'ambassadeur français; que l'ambassadeur agirait de concert avec la princesse, et qu'elle aurait sa confiance; comment supposer enfin que le peuple espagnol, de tout temps fortement attaché à ses lois, à ses usages, ayant toujours regardé avec jalousie l'intervention de l'étranger, verrait patiemment les Français façonner le gouvernement tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, administrer ses finances, violer ses usages, changer ses lois? En vérité, il ne pouvait raisonnablement supposer que ce peuple perdrait tout à coup son ancienne et profonde antipathie contre l'intervention étrangère. Telles avaient été pourtant les espérances d'un monarque qui, trompé par les premières apparences de docilité et de contentement des Espagnols, avait pu croire, malgré sa sagacité reconnue, qu'ils se laisseraient aisément conduire long-temps au gré de ses désirs.

Pendant l'absence de Philippe, la grande im-

popularité de Portocarrero et d'Arias détermina la princesse des Ursins à placer sa confiance dans le comte de Montellano, dont le bon sens, l'intégrité et la modération étaient universellement reconnus. Son emploi de majordome, major par intérim, lui donnait un accès facile dans les appartemens du roi, tandis que ses manières souples et insinuantes et l'état des choses lui avaient gagné sa confiance et son estime.

Assistée de ce seigneur, la princesse avait pris la direction principale des affaires, et faisait tout ce qui dépendait d'elle pour déraciner de l'esprit des Espagnols les préjugés qui étaient l'ouvrage de la mauvaise impulsion donnée par les derniers gouvernemens. Fière de son succès, elle s'en vantait dans une lettre à Torcy. « Ma faveur auprès de la reine, lui disait-elle, augmente tous les jours; et je ne sais presque plus qui de Leurs Majestés me fait l'honneur de m'aimer davantage. Tout me paraît présentement plus tranquille, et j'espère que M. le cardinal d'Estrées achèvera, par son habileté, de ramener les grands, en faisant encore mieux valoir les raisons dont je me suis servie pour leur ôter leur défiance. Voilà, grâce à Dieu, *mon ministère*, si j'ose me servir de ce terme, fini pour la reine. Jusqu'à ce que vous songiez à me retirer d'ici, je me mêlerai beaucoup moins de ce qui ne me regarde pas. »

Dans le fait, le mot ministère n'était pas trop

fort. La princesse des Ursins gouvernait la reine avec une singulière adresse; elle seule connaissait le secret des instructions de Louis, et il était difficile de s'acquitter d'une commission aussi délicate avec plus d'habileté. C'était bien l'idée que le cabinet français avait de ses services. « Vous ne pouviez pas mieux, madame, lui écrivait Torcy en lui répondant, terminer votre *ministère* que par la négociation que vous avez faite pour obliger les grands d'Espagne à marcher au-devant du roi leur maître. Vous ne donnez lieu de vous louer que sur cet article, pendant que vous méritez les plus grands éloges pour la manière dont la reine s'est conduite depuis qu'elle est en Espagne. Jugez s'il vous plaît, madame, si la proposition de vous retirer de Madrid serait bien reçue du roi, lorsque vous y réussissez si parfaitement, qu'il faudrait vous prier d'y retourner si vous en étiez partie. Malgré vos menaces de ne plus m'écrire d'affaires sérieuses, j'espère encore que la nécessité et le bien du service vous persuaderont de continuer. » (1)

Sans doute les éloges du cabinet français étaient aussi sincères que mérités; mais l'arrivée de Philippe introduisit des acteurs différens sur la scène politique, et mit la princesse des Ursins dans une position neuve et délicate.

Le nouvel ambassadeur, le cardinal d'Estrées,

(1) NOAILLES, tome II, pages 358 et 359.

était un prélat illustre par sa naissance et par son rang; distingué par son instruction, ses sentimens élevés, il était plein d'honneur et de grandeur d'âme. Doué d'un talent supérieur pour la diplomatie, il avait cultivé et approfondi cette science dans deux écoles également renommées pour l'intrigue, Rome et Venise; mais son rang et ses brillantes qualités ne pouvaient convenir pour remplir fructueusement le poste d'ambassadeur en Espagne dans les circonstances où se trouvait ce pays. Son caractère ecclésiastique et sa dignité rendaient inévitables les contestations avec Portocarrero et Arias sur la prééminence. La persuasion où il était de la supériorité de son mérite, lui faisait regarder avec hauteur ses collègues, et ses connaissances variées le portaient souvent à faire ostentation de son savoir, ce qui ne pouvait que blesser l'amour-propre des personnes associées avec lui pour les affaires administratives; il se croyait surtout le seul représentant du roi de France, et comme ayant été envoyé exprès par lui en Espagne, non pour recevoir ou donner des conseils, mais pour gouverner à sa volonté le cabinet espagnol.

Il était accompagné de son neveu, l'abbé d'Estrées, qui, avec non moins d'orgueil et de suffisance, réunissait la fatuité et l'ambition inconsidérée de la jeunesse. Il n'aspirait à rien moins qu'à supplanter son oncle.

Ils trouvèrent à cette cour Louville, le confident de Philippe, et un des principaux officiers de sa maison. Homme d'esprit, mais satirique, fier de la faveur du roi, vain et arrogant, tel était Louville, qui d'ailleurs ne pouvait souffrir la princesse des Ursins. En sa qualité d'agent ordinaire et confidentiel du cabinet français, il contribua plus que tout autre, par ses représentations caustiques, à tromper le roi de France, à fomenter les disputes entre ses compatriotes, et à faire revivre l'antipathie qui était mal éteinte entre les Français et les Espagnols.

Un autre membre de la même cabale, mais bien autrement dangereux, était le jésuite Daubenton, confesseur du roi, qui voyait avec jalousie la faveur dont jouissait la princesse des Ursins, et qui s'efforçait d'exagérer ses erreurs, se flattant d'arriver par sa disgrâce à la même hauteur de pouvoir où cette favorite s'était élevée.

Des personnes de caractères si différents, et montrant des prétentions si opposées, ne pouvaient rester long-temps unies. Au bout de huit jours toute la cour était en émoi. C'était à qui contrarierait ou calomnierait le plus les autres. La princesse ne fut pas long-temps sans pénétrer les vues du cardinal d'Estrées, et elle songea aussitôt à déjouer ses intrigues. Malgré ses protestations de modération, l'exercice qu'elle avait fait du pouvoir n'avait servi qu'à donner plus

d'élan à son ambition; elle n'était pas femme à employer son influence simplement pour être utile et agréable aux autres. « Je m'aperçois, écrivait-elle confidentiellement à la duchesse de Noailles, que ma résidence en ce pays est trop nécessaire, et que la reine (et peut-être le roi) tombant en d'autres mains que les miennes, pourraient se trouver dans d'étranges embarras. Ma fidélité, mon zèle et ma perpétuelle application à leur service, à leur sûreté et à leur gloire, ne peut, ce me semble, se trouver en une autre femme que moi; et je vous avoue que le connaissant comme je le fais, et voyant combien tout cela a rapport à la satisfaction du roi notre maître, je n'aurai pas la force de lui demander à me retirer, tant que je verrai les choses dans la situation où elles sont présentement, quelque dommage que cela fasse à ma santé. Elle ajouta (et elle ne se trompa point) que la reine l'ayant jugée digne de toute sa confiance, regarderait comme un grand malheur si elle l'abandonnait. »

Elle parlait ironiquement des hautes prétentions de l'ambassadeur, et témoignait de la répugnance à partager le pouvoir avec lui. « Je souhaite de tout mon cœur, disait-elle, que cette éminence ait les satisfactions qu'elle mérite et qu'on attend; qu'elle puisse remédier aux maux invétérés de cette monarchie; que son esprit transcendant, vaste et éclairé puisse mieux

persuader les Espagnols que s'en faire admirer; mais je ne voudrais pas jurer, à vous parler franchement, que tout réussît à souhait; car j'ai peur que la nation, naturellement orgueilleuse, ne regarde comme une marque de mépris du côté de la France, qu'on leur envoie un des plus grands génies qui y soit, *non pour les conseiller, mais pour les gouverner, et que cela n'augmente l'éloignement qu'ils ont pour les Français.*

Il faut que je combatte souvent sans blesser personne, aussi c'est une espèce de miracle que l'on ne s'échauffe pas, et je crois que c'est parce que les Espagnols connaissent que je les aime naturellement. » (1)

La jalousie mal éteinte des parties contendantes ne tarda pas à être mise en jeu par l'empressement du cardinal ambassadeur à montrer sa supériorité, et à s'approprier la direction des affaires. Il offensa Portocarrero en demandant que les décisions ne fussent pas prises chez lui, mais au conseil du cabinet. Il méconnut les règles de l'étiquette espagnole, en exigeant que le président de Castille vînt lui rendre visite le premier, et en se plaignant avec amertume du roi lui-même, parce qu'il ne soutenait pas ses prétentions. Il se présenta familièrement pour entrer dans l'appartement du roi quand il s'y trouvait avec la reine et les dames de la cour, et sur les

(1) Noailles, tome II, page 368.

remontrances de la princesse, qui s'opposait à cette violation des formalités établies, il s'écria avec indignation : « Une autre fois j'apporterai avec moi mon extrait de baptême, pour prouver qui je suis. » Il se montra même blessé d'un refus semblable à l'égard de son neveu, dont l'âge et les autres circonstances ne lui donnaient pas le moindre droit à une telle faveur.

Par cette présomption, non seulement le cardinal entrava la marche des affaires, mais il se mit à dos tous les ministres espagnols. Portocarrero ne voulut plus prendre part aux délibérations du cabinet en présence de l'ambassadeur, tandis que d'Estrées, de son côté, refusait de communiquer avec le président de Castille, ou avec le marquis de Rivas, secrétaire d'état. Dans cette position, Philippe, par le conseil de madame des Ursins, renouvela l'usage de travailler seul avec le secrétaire d'état, jusqu'à ce que la volonté de Louis XIV fût connue à cet égard. Quoiqu'il accordât à l'ambassadeur, comme un privilége, que les affaires lui fussent communiquées auparavant, celui-ci cependant, non seulement repoussa cette concession, et fit même des menaces, mais il éclata en invectives contre la princesse des Ursins, en disant : « Cette femme gouverne et obsède le roi. » Ses plaintes furent soutenues à la cour de Versailles par tout son parti, qui représentait la sage conduite de Philippe et la fermeté

de madame des Ursins comme le résultat d'une conspiration tendante à affaiblir l'influence de la France, et à s'unir avec l'ennemi des deux couronnes.

On ajouta plus de foi qu'on ne devait à ces expressions exagérées. Louis XIV, qui avait espéré de voir la paix renaître aussitôt après le retour de Philippe et l'arrivée d'un ambassadeur expérimenté, et qui avait compté sur l'accord parfait de celui-ci avec la princesse, fut bien contrarié, et son désappointement fut extrême quand il apprit leur désunion. Il chercha à calmer le mécontentement des Espagnols, particulièrement de Portocarrero, recommanda à l'ambassadeur d'agir avec prudence, et lui ordonna de se soumettre aux formalités de l'étiquette établie; mais en même temps il retira sa confiance à la princesse des Ursins, sans daigner écouter sa justification, ni les raisons alléguées par Philippe et la reine. Ses lettres à son petit-fils montrent la rigueur avec laquelle il blâmait la plus petite déviation de ses vues, ou l'apparence même d'un esprit d'indépendance.

Lettre de Louis XIV à Philippe V.

4 février 1703.

« Il y a deux ans que vous régnez, et vous n'avez pas encore parlé en maître par trop de

défiance de vous même; vous n'avez pu vous défaire de cette timidité, pendant que vous méprisiez les périls des conjurations et des actions les plus vives de la guerre. A peine cependant vous arrivez à Madrid qu'on réussit à vous persuader que vous êtes capable de gouverner seul une monarchie, dont vous n'avez senti jusqu'à présent que le poids excessif. Vous oubliez l'embarras de vos affaires, et vous vous applaudissez de tenir seul vos conseils. J'étais bien éloigné de croire qu'on vous tendît un pareil piége, et qu'il fût possible de vous y faire tomber.

« Considérez si c'est bien répondre à toute l'amitié que j'ai pour vous, que d'employer votre autorité, la première fois que vous en usez, à exclure de vos conseils le cardinal d'Estrées, celui que j'ai choisi pour lui donner toute ma confiance auprès de vous, pour vous soulager du poids des affaires; que son zèle pour moi fait marcher à votre suite lorsqu'il n'a plus rien à souhaiter, qu'à jouir en repos de la réputation et des dignités que ses services lui ont acquises.

« Mais mon intention n'est pas de vous faire des reproches. Je connais le fond de votre cœur, et plus je suis assuré de vos sentimens, plus je suis vivement touché des fausses démarches où vous souffrez qu'on vous engage. Il n'est pas nécessaire de vous rappeler tout ce que j'ai fait pour vous; de vous dire que j'ai préféré de vous

mettre sur le trône à mes propres avantages. Il y en avait de considérables pour moi à me rendre maître des états qui devaient composer mon partage (¹) : ils auraient fait une faible résistance. Vous les avez vus, vous en pouvez juger; vous savez si j'ai prétendu tirer quelque utilité particulière des secours que je vous ai donnés. J'épuise cependant mon royaume. Toute l'Europe se ligue contre moi pour vous accabler; et l'Espagne, insensible aux malheurs dont elle est menacée, ne contribue en rien à sa conservation. Les peines, les dépenses sont tombées sur moi, sans que j'aie eu d'autres vues que de vous soutenir contre les efforts de vos ennemis.

« Il est nécessaire au moins que vos résolutions soient prises de concert avec moi, et c'est vous demander peu que de souhaiter que quelqu'un de ma part assiste à vos conseils : vous avez en vous-même un assez bon esprit pour le désirer. Je choisis le cardinal d'Estrées comme l'homme le plus consommé dans les affaires, le plus éclairé que je puisse mettre auprès de vous, dont l'expérience et les lumières vous seront les plus utiles : il me sacrifie son repos, sa santé, peut-être sa vie, sans aucun dessein que celui de marquer sa reconnaissance et son zèle. Et quand vous

(¹) Le premier traité de partage assurait à la France le royaume de Naples et de Sicile, avec plusieurs places importantes. Le second y ajoutait la Lorraine.

avez le plus besoin de ses talens; quand il est le plus nécessaire de prendre de promptes résolutions pour votre sûreté et celle de votre royaume, vous faites voir en vous une malheureuse facilité à croire que tout d'un coup vous pouvez gouverner seul une monarchie que le plus habile de vos prédécesseurs aurait eu peine à conduire dans l'état où elle est présentement. Je nomme en vous *facilité* ce que je regarderais comme *présomption* dans un autre. Je sais que vous êtes très éloigné de ce défaut; mais les effets du premier ne sont guère moins dangereux, et c'est ce qui m'alarme pour vous.

« Je vous aime trop tendrement pour me résoudre à vous abandonner. Vous me réduirez cependant à cette fâcheuse extrémité si je cesse d'être informé de ce qui se passe dans vos conseils; je ne puis y avoir part, si vous retranchez au cardinal d'Estrées les entrées que vous lui aviez données jusqu'à présent, non seulement à lui, mais au duc d'Harcourt et à Marsin; et je serai obligé de le rappeler. Une ambassade ordinaire ne conviendrait point à un homme de son caractère et de sa dignité; mais en le retirant je compterai uniquement ce que le bien de mon royaume semble exiger de moi. Il n'est pas juste que mes sujets soient absolument ruinés pour soutenir l'Espagne malgré elle; et je le tenterais en vain, lorsque de sa part je ne vois que con-

tradictions, insensibilité, et de la vôtre plus de confiance en moi et en ceux que j'envoie; qu'enfin nos résolutions ne seront plus prises d'un commun accord.

« Choisissez donc ce que vous aimez le mieux, ou la continuité de mes assistances, ou de vous laisser aller aux conseils intéressés de ceux qui veulent vous perdre. Si c'est le premier, ordonnez au cardinal Portocarrero de rentrer dans le *Despacho*, quand ce ne serait que pour six mois; continuez d'y donner entrée au cardinal d'Estrées et au président de Castille; ne vous renfermez point dans la mollesse honteuse de votre palais; montrez-vous à vos sujets, écoutez leurs demandes, faites-leur faire justice, donnez ordre à la sûreté de votre royaume, acquittez-vous enfin des devoirs où Dieu vous appelle en vous plaçant sur le trône. Si vous prenez le second parti, je serai vivement touché de votre perte, que je regarderai comme prochaine; mais au moins avertissez-moi : c'est une faible reconnaissance de mes secours; elle sera cependant considérable par la facilité qu'elle me donnera de procurer la paix à mes peuples. »

Philippe fut profondément affecté en lisant ces amers reproches; et dans la réponse qu'il fit à son grand-père, à travers les expressions de respect et de déférence, on entrevoit qu'il en était blessé au vif.

Philippe V à Louis XIV.

18 et 21 février.

« J'avoue que j'ai été au désespoir, et que je ne me sens pas capable de pardonner au cardinal d'Estrées ce qu'il faut croire qu'il a supposé à Votre Majesté, pour la prévenir de telle manière que vous ayez plus de croyance en lui qu'en moi : je sais que je n'ai pas autant d'habileté que lui; mais j'ose dire à Votre Majesté que je suis véritable et de bonne foi, et que ce que je lui ai écrit est très sincère. Le cardinal me fait un outrage de propos délibéré; premièrement, en faisant entendre à Votre Majesté que je l'ai *exclu de mes conseils*, et en second lieu, en lui persuadant que c'est par présomption que j'ai pris le parti de gouverner mes affaires, et que je suis tombé *dans ce piége par les conseils intéressés de gens qui veulent me perdre*. S'il a dit vrai, je mérite toute l'indignation de Votre Majesté. Mais je n'ai jamais exclu le cardinal d'Estrées de mes conseils, ni on ne m'a jamais tendu aucun piége pour me faire entreprendre de gouverner seul. »

Philippe assure que la retraite imprévue de Portocarrero a fait naître tout l'embarras; qu'il n'y avait plus moyen de suspendre le *Despacho ;* que d'Estrées ne voulait pas entendre parler du président, et voulait y entrer seul ; que la prin-

cesse des Ursins, loin de conseiller de l'*exclure* des conseils, fut d'avis de ne rien faire sans le consulter, et qu'il vint tous les soirs donner les instructions sur les principales affaires; que l'ambassadeur devait savoir gré à madame des Ursins du parti qu'on avait pris, puisqu'il y aurait eu une sédition s'il fût entré seul dans le *Despacho*, et que cette faute lui aurait été personnelle; que cependant il a été bien aise d'avoir ce prétexte pour l'attaquer par des *histoires faites à plaisir;* que tant d'emportement ne venait que d'un cérémonial d'entrée chez la reine, principalement pour l'abbé d'Estrées.

La reine soulage aussi son cœur par une lettre extrêmement vive, que nous croyons essentiel de donner ici tout entière.

Lettre de la Reine d'Espagne à Louis XIV.

« A quoi Votre Majesté m'a-t-elle exposée en obligeant le roi, son petit-fils, de me montrer la lettre qu'elle lui a écrite le premier de ce mois! Quoi! il est possible qu'elle ait pu se laisser prévenir contre ce prince au point de le croire un présomptueux, capable d'entreprendre de gouverner seul ses affaires, et d'exclure de ses conseils votre ministre; d'oublier ce qu'il doit à la tendresse que vous avez pour lui, et tout cela par l'effet des *conseils intéressés de ceux qui veulent le perdre, en le renfermant dans la mollesse honteuse*

de son palais! Comment le cardinal d'Estrées a-t-il osé écrire de telles impostures! Pardonnez-moi si je me sers de ce terme, mais je n'en connais pas d'autre dans la douleur où je suis, et c'est le seul nom qu'on peut donner à ce qu'il faut qu'il ait écrit à Votre Majesté pour attirer au roi une telle lettre, puisqu'il n'y a pas une seule circonstance qui ne soit contre la vérité. Où a-t-il pris que le roi votre petit-fils ait eu la présomption de se croire capable de gouverner seul ses affaires? Est-ce lui qui a donné lieu à la retraite du cardinal du *Despacho?* Pouvait-il la prévoir? A-t-il pu l'empêcher? Que n'a-t-il pas fait pour l'obliger d'y rentrer? Le cardinal d'Estrées l'a su et l'a vu (suivent les détails de l'affaire, tels que dans la lettre de Philippe). Cette conduite du roi votre petit-fils peut-elle s'appeler présomptueuse, et a-t-elle pu donner lieu au cardinal d'Estrées de mander que le roi d'Espagne l'avait exclu de ses conseils?

« En vérité ce prince est bien malheureux de se trouver livré à la conduite d'un si méchant homme; car non content de cette fausseté, il empoisonne les choses jusqu'au point d'attaquer le cœur et la probité du roi; et il insinue avec noirceur que Sa Majesté a oublié la tendresse que vous avez pour lui. Quels outrages à ce jeune prince! Il en est de même des conseils intéressés de ceux qui veulent *perdre le roi, en le renfermant*

dans la mollesse honteuse de son palais. Que peut-il avoir entendu par-là ? Si c'est moi qu'il attaque, jugez, s'il vous plaît, de sa hardiesse. Dire que je veux perdre le roi, dire que je le tiens dans une mollesse honteuse ! cela se peut-il souffrir ? Moi qui ai caché mes larmes pour ne pas le retenir quand il a passé en Italie ! moi enfin qui, le sachant exposé aux conjurations et aux périls de la guerre, ai étouffé tous mes soupirs pour ne pas découvrir la désolation dans laquelle il me mettait pour ne pas ébranler son courage !

« Le cardinal n'est pas plus en droit d'attaquer la princesse des Ursins. Je lui dois la justice d'avouer que je me suis toujours fort bien trouvée de ses conseils, et que son bon esprit et sa conduite l'ont fait estimer de tout le monde en ce pays-ci. Je dois dire de plus, que son zèle est infini pour Votre Majesté, et qu'elle n'a jamais désiré autre chose, si ce n'est que le roi et moi fussions autant touchés que nous le devons être de la tendresse dont vous nous honorez. »

Elle parlait ensuite de la conduite de son mari, qui s'est montré aux grands, est allé à la chasse, a tenu régulièrement le *despacho*, a travaillé presque tous les jours avec l'ambassadeur. « Où a-t-il donc pris dans ce peu de jours, que le roi vit dans *la mollesse honteuse de son palais ?* Hélas ! à peine ai-je eu le plaisir de revoir mon aimable roi, que le voilà troublé par la douleur que lui

et moi nous ressentons de tous les terribles reproches que vous faites au roi, votre petit-fils. Nous avons d'ailleurs la mortification de savoir que ce cardinal, non content de venir à nous d'un air triomphant, se vante partout de nous avoir attiré des mortifications du roi, notre grand-père. Je vous avoue que c'est un monstre. Il n'a excité que la discorde, et s'attire la haine de tout le monde par ses manières; il a plus révolté de cœurs, depuis qu'il est ici, que vos bontés n'en avaient gagné depuis que vous avez pris cette couronne sous votre protection. Vous m'ôtez la princesse des Ursins. Quelque grand que soit ce coup pour moi, je le recevrais sans me plaindre, s'il venait de votre main; mais quand je pense que c'est l'effet de l'artifice du cardinal et de l'abbé d'Estrées, je vous avoue que je suis au désespoir. Je vous demande de me délivrer de la vue de ces deux hommes, que je regarderai toute ma vie comme mes plus cruels ennemis. »

Louis XIV ne vit dans cette apologie de la princesse des Ursins qu'une nouvelle offense. Son irritation contre elle fut bien plus vive encore en lisant un mémoire énergique qu'elle hasarda de lui adresser pour sa justification. Elle y avouait franchement que Philippe avait agi d'après ses avis; elle justifiait sa conduite, en disant qu'elle était nécessaire pour calmer l'animosité des partis, et même pour empêcher des troubles; elle vantait sa capacité

pour les affaires, et exposait fort en détail les avantages qu'elle espérait obtenir pour résultat de ses décisions; elle repoussait ensuite les accusations contre sa propre personne, et s'étendait sur la présomption et la vanité, non moins que sur la folie et la violence du cardinal et de son neveu. Elle déclarait pourtant qu'elle serait toujours disposée à agir de concert avec eux, quand il s'agirait de défendre les intérêts du roi de France, pourvu toutefois que cela fût compatible avec ses devoirs envers le roi d'Espagne. Elle blâmait leur projet d'indisposer Philippe contre la reine; elle disait qu'il était bien plus sage et plus naturel de s'assurer une influence permanente à Madrid, en gagnant sa confiance, que de la brouiller avec son mari par les démarches de l'ambassadeur, dont la résidence était précaire et l'influence très incertaine. Elle recommandait de ménager les sentimens de Philippe. Elle voulait, qu'attentifs à instruire ce jeune prince, ils lui apprissent l'état des affaires, en lui conseillant de décider par lui-même au lieu d'attendre à l'informer des choses sur lesquelles on lui prescrit, sans examen, de prononcer un *oui* ou un *non*. « De cette manière, ajoutait-elle, laborieux comme il est, et ayant autant d'esprit qu'il en a, il serait bientôt aussi habile que ses ministres, et il se rendrait respectable à ses sujets, qui ne l'estimeront jamais qu'autant qu'il sera capable

de les gouverner par ses propres lumières. » ([1]) Elle dédaignait de repousser l'accusation de connivence avec les ennemis des deux couronnes. Elle terminait enfin son mémoire par demander la permission de quitter son poste, seul moyen de donner de la considération et de l'importance à l'ambassadeur.

Cette courageuse remontrance ne pouvait qu'accroître le déplaisir d'un monarque singulièrement jaloux de son autorité. Il s'empressa d'accepter l'offre de madame des Ursins de se retirer, en lui reprochant de gâter ses affaires faute de bonne intelligence avec son ministre.

Mais, ni les ordres ni l'intervention du monarque français ne pouvaient suffire pour calmer la discorde. L'ambassadeur se croyant affranchi du contrôle de la princesse des Ursins, s'empressa d'obtenir la démission d'Orri, dont il estimait peu les talens, et dont il connaissait l'attachement sincère à sa protectrice. Il le dépeignit en conséquence comme un homme vénal et comme l'oppresseur des Espagnols ; il disait, avec sa hauteur ordinaire, qu'il était indigné de ce qu'un homme de son importance, qu'on avait fait venir en Espagne pour occuper une place au-dessous de ses qualités et de son mérite, se trouvât sans cesse contrarié par un insolent parvenu et par ses

([1]) Noailles, tome III, page 51.

ignobles associés. Il ne montrait guère moins d'aigreur contre d'Aubigny, l'homme de confiance de la princesse des Ursins, qu'elle employait à toutes sortes d'affaires, et qui, par conséquent, était en butte à la haine et à la satire. *N'est-il pas vrai*, disait le cardinal, *qu'en me faisant venir ici, vous m'y envoyiez pour combattre avec les grands, mais non pas pour être aux mains avec deux faquins*. Il affectait de tenir le roi en tutelle, et traitait ce prince et la reine comme des enfans; il nommait à plusieurs places importantes sans les consulter, arrêtant Philippe dans ses objections par un argument sans réplique, la volonté de son grand-père. Il ne se fit pas scrupule d'employer la coopération du confesseur pour la réussite de ses desseins, et détermina le souple jésuite à prostituer les devoirs de son ministère sacré pour éloigner le roi de la reine, et l'indisposer contre cette princesse. Mais tous les moyens dont on se servit pour affaiblir son influence, n'aboutirent qu'à prouver qu'on ne pouvait la vaincre, et que son intervention était de plus en plus nécessaire.

Le chagrin qu'éprouva la reine, en apprenant qu'on allait lui retirer sa favorite, altéra sa santé. Philippe alors déploya une grande fermeté pour qu'elle ne quittât pas son poste. Chacune des intrigues, ourdies par le cardinal et ses partisans, démontrait avec évidence la fausseté de leurs re-

présentations à Louis, tendantes à lui faire croire que la cour de Madrid et la nation espagnole pouvaient facilement être gouvernées par la force.

Le roi de France se trouvait ainsi réduit à une alternative assez embarrassante. Il voyait clairement que le départ de la princesse des Ursins serait suivi de nouvelles disputes qui opéreraient une nouvelle confusion, et que les embarras du gouvernement de Philippe, au lieu de diminuer, allaient se compliquer davantage. Il désirait donc que la princesse des Ursins restât; mais il jugeait qu'il était peu convenable à sa dignité d'abandonner son ambassadeur, et qu'il y avait de la honte à le rappeler dans des circonstances aussi épineuses. Ces vues différentes n'étaient pas aisées à concilier. Il fallut prendre un parti, mais on va voir que les expédiens adoptés par le cabinet de Versailles dans cette affaire, ne font pas grand honneur à sa politique et à son habileté.

Torcy fut chargé d'adresser à la princesse des Ursins une lettre assez équivoque, dans laquelle, en blâmant sa conduite imprudente, il ne lui laissait entrevoir aucun espoir de faire agréer ses justifications en même temps qu'il l'engageait à rester à Madrid. Cette lettre en accompagnait une autre adressée par Louis XIV à son petit-fils, par laquelle, après lui avoir recommandé de suivre les avis de l'ambassadeur, il lui parle en ces termes : « Au milieu de l'affliction que

vous me témoignez, et qui doit présentement cesser, je vois que Votre Majesté et la reine souhaitent que la princesse des Ursins demeure auprès d'elle. Je ne m'y oppose pas. Mais obligez-la, pour votre bien, de vivre dans une grande intelligence avec mon ambassadeur. Il serait peu convenable, et pour ainsi dire ridicule aux yeux de toute l'Europe, de changer à tout moment les ministres que j'envoie en Espagne. Songez jusqu'où doit aller la confiance dont je suis obligé de leur faire part. Quand ce ne serait pas le cardinal d'Estrées, il serait nécessaire, pour mon service et pour le vôtre, d'avoir le même égard pour tout autre que j'emploierais. Parlez à la reine, je vous prie, dans le sens que je vous écris. Elle est plus capable que personne de se rendre à la raison. Croyez tous deux que ma tendresse pour vous est très grande, et que je suis plus touché que vous ne le pouvez être du chagrin que je suis obligé de vous témoigner. Mais je ne vous aimerais pas comme je dois vous aimer si je le déguisais. »

Ces demi-apologies ne purent calmer le ressentiment d'une femme aussi fière que madame des Ursins, et qui connaissant son pouvoir était bien décidée à l'affermir. Elle répondit à Torcy par des plaintes sur ce qu'il ne lui écrivait que des duretés insupportables; demanda une satisfaction pour les offenses précédentes qu'on lui avait

faites, et lui déclara que, puisqu'elle avait reçu un ordre formel du roi de se retirer, elle ne resterait plus à Madrid, à moins d'un contre-ordre positif de Sa Majesté. Elle affectait ensuite d'oublier ses mortifications passées, tout en faisant éclater sa supériorité et le peu d'habileté de ses adversaires; traçant d'ailleurs à la cour de Versailles un plan de conduite non moins convenable à l'accomplissement de ses vues que propre à sauver l'honneur de Philippe.

« L'injustice que vous persistez à me faire, disait-elle, n'est d'aucune conséquence par rapport à moi; mais comptez qu'elle alarme tout le monde dans ce pays-ci. Si vous voulez assujettir les Espagnols par la force, vous ne devez pas vous en mettre en peine. Si vous souhaitez d'unir les deux nations par la douceur, cet exemple rompt toutes vos mesures. MM. d'Estrées et Louville, que je regarde plutôt comme des gens que Dieu veut perdre que comme des gens raisonnables, vous persuaderont peut-être cette vérité avant qu'il soit peu, s'ils ne suivent, quand j'aurai quitté Madrid, les maximes dont ils me font des crimes aujourd'hui. Ils ne réussiront en aucun pays du monde avec la conduite qu'ils tiennent; mais les Espagnols sont encore moins propres que les autres à souffrir de tels maîtres. »

Elle combat le principe qui servait de règle en cette occasion, que le roi doit soutenir son

ambassadeur ; car il faudrait alors se rendre complice de toutes les fautes qu'un ambassadeur peut faire ou par ignorance ou par infidélité. Elle annonce que la reine se consume de chagrin, qu'elle est dans son deuxième accès de fièvre, qu'elle ne cesse de faire des réflexions plus sérieuses qu'il n'appartient à son âge, sur ce qui peut lui arriver, quand on croira, préférablement à elle et au roi, des gens qui veulent être les maîtres, et qui ont intérêt à la rendre suspecte.

Ayant la conviction qu'elle s'était trop avancée pour pouvoir reculer avec honneur, elle agissait avec autant de courage qu'elle écrivait. Elle employait ouvertement tout son crédit pour soulever de plus en plus l'indignation du roi et de la reine contre la conduite offensante de l'ambassadeur ; et enfin elle réussit à persuader au roi de France que sans son intervention, il était impossible de maintenir la bonne intelligence entre les deux cabinets. Louis XIV lui-même s'adressa alors à la reconnaissance et à l'attachement de l'ambassadeur. Il l'exhorta à sacrifier ses sentimens personnels au bien public, et à faire le premier des ouvertures pour une réconciliation avec la princesse des Ursins. Le cardinal ne refusa pas d'obéir ; mais les symptômes de répugnance et d'indignation qu'il ne sut point cacher, ne pouvaient ni rétablir l'harmonie avec cette femme

puissante, ni dissiper les préventions de Philippe et de la reine.

En rendant compte au roi d'Espagne des intentions de Louis relativement à la princesse des Ursins, le cardinal d'Estrées prit un ton qui n'était guère propre à calmer ses ressentimens, et qui pouvait même les irriter davantage. Il demanda au monarque comment la princesse des Ursins, sachant que la reine et lui ne souhaitaient pas qu'elle se retirât, avait pu demander la permission de les quitter. Elle savait bien, répondit Philippe, qu'elle ne s'en irait pas, parce que nous nous y opposerions. L'ambassadeur répliqua en souriant : « Je vous remercie de tout mon cœur, Sire ; voilà la seule confidence que vous m'ayez faite depuis que j'ai mis le pied dans Madrid ; mais je garderai le secret, et je vous promets que la *camarera mayor* n'en saura rien. » Il plaisanta de même sur un *Mémorial des peuples* qu'on avait fait répandre pour la retenir. Elle y était comparée aux femmes illustres de la Bible, à Judith en particulier. « Cette dernière comparaison me ferait peur, dit-il, si elle était juste. Je craindrais pour ma tête ; mais je vais me mettre en sûreté par la visite que je dois rendre à la princesse. » [1]

Un hommage aussi forcé et aussi peu gracieux n'était pas fait pour contenter madame des Ursins :

[1] Noailles, tome III, page 65.

aussi conserva-t-elle toujours le même ton de dignité, et montra la même hauteur envers le cardinal. Elle refusa de revenir sur ses pas relativement à la satisfaction qu'elle avait demandée à Louville, jusqu'à ce qu'enfin des hommes d'état, blanchis dans la diplomatie, et le fier Louis XIV lui-même, fussent obligés de céder à une femme qui avait fait sentir la nécessité de ses services et l'importance de ses conseils, au moment même où on l'avait crue disgraciée.

Le monarque français, dans la lettre suivante écrite de sa propre main, consentit à lui demander la continuation de ses services.

« Ma cousine, si je doutais de votre zèle et de votre fidélité, je n'aurais pas conseillé au roi et à la reine d'Espagne de vous retenir à Madrid. Comme j'en suis assuré, j'ai lieu de croire que votre séjour y sera utile pour le bien de mon service, et celui du roi mon petit-fils. Vous ne pouvez mieux confirmer l'opinion que j'ai, que par votre union avec le cardinal d'Estrées, honoré de ma confiance, et chargé de mes ordres en Espagne. Vous devez être bien persuadée que je serai bien aise de faire connaître la satisfaction que j'aurai de votre conduite par de nouvelles marques de mon estime et de mon affection. »

L'orgueil et la vanité de la princesse des Ursins se trouvèrent également flattés; elle se voyait honorablement rétablie dans l'exercice du pou-

voir, la confiance lui était rendue. Ce triomphe redoubla son zèle et ses efforts pour convaincre la cour de France de l'importance de son crédit. Entre autres exemples de son pouvoir, relativement à des demandes faites jusque-là sans succès, elle parvint à obtenir du roi et des ministres espagnols, la confiscation des propriétés étrangères sauvées à bord de l'escadre de Vigo : elle promit la condamnation de l'Amirante de Castille, qui avait été retardée par les intrigues de ses nombreux partisans, et par considération pour sa puissante famille ; elle fut aussi d'un grand secours à Orri, pour l'accomplissement de ses réformes financières. Elle fit décider l'augmentation de l'armée, et la formation de la garde, qui avait été constamment demandée par la cour de Versailles, et que les Espagnols avaient toujours refusée, dans la crainte que l'accroissement de la force militaire n'enhardît le roi à détruire le peu de libertés qui leur restaient, au lieu de contribuer à la défense du pays. (*)

Elle ne se contenta pas de ces témoignages

(*) L'attachement à l'ancienne organisation de l'armée, les dépenses que la nouvelle garde devait entraîner, ou d'autres considérations semblables, avaient sans doute déterminé la résistance, ou pour mieux dire, l'indolence du gouvernement de Philippe à ce sujet. Quant à la crainte de perdre le peu de libertés qui restaient aux Espagnols, à peine pouvait-il y avoir un tel sentiment chez un peuple qui s'était laissé patiemment enlever ses droits politiques,

frappans de son zèle et de sa grande influence. Nous avons déja rapporté la tentative de Louis pour acquérir les Pays-Bas, et les motifs qui le forcèrent d'ajourner ce projet; il le remit sur le tapis dans cette occasion favorable. Pour se donner un air de désintéressement, il proposa la cession de ce pays à l'électeur de Bavière, comme récompense de son alliance et des services qu'il avait rendus en Allemagne; mais il eut soin de se réserver les forteresses de Luxembourg, Namur, Mons et Charleroi, réserve qui lui assurait la possession du pays tout entier, quand même il n'aurait pas été aussi certain qu'il l'était de l'attachement de l'électeur.

Le cardinal d'Estrées fut chargé d'en transmettre la proposition à Philippe, et de démontrer que l'Espagne ne pouvait que gagner à faire cette cession. « Ces provinces, lui faisait-il observer, ne servent qu'à la ruine de l'Espagne, sans qu'elle

et que des doctrines perverses en matières civiles et religieuses avaient façonné à l'obéissance la plus illimitée. On avait vu transférer la couronne, par un simple testament, à une nouvelle dynastie, sans qu'on eût songé le moins du monde à exercer des droits sacrés dans une situation aussi importante et aussi solennelle. D'ailleurs, la résistance venait de Portocarrero, d'Arias, et des autres membres du conseil; et certes, ces arbitres suprêmes du pouvoir s'étaient montrés constamment opposés, par ignorance et par intérêt tout à la fois, à tout ce qui pouvait favoriser les libertés publiques.

en retire le moindre avantage : la communication qu'elles procuraient aux monarques autrichiens avec l'Empire devient aujourd'hui inutile et même préjudiciable. Plus les états de la monarchie seront éloignés des ennemis, plus il sera facile d'y maintenir la tranquillité. Il serait à craindre, si l'Espagne conservait les Pays-Bas, qu'ils ne fussent à l'avenir un sujet de division avec la France : en regardant même la cession comme un démembrement fâcheux, le dommage n'était pas à comparer avec les avantages qu'on retirerait de l'alliance avec l'électeur, car il fallait l'intéresser pour la lutte, ou bien se résoudre à perdre des états plus considérables ; il en coûterait infiniment plus, si Louis demandait le dédommagement de toutes les dépenses faites et à faire : cette cession, d'ailleurs, lui tiendra lieu de tout dédommagement, quoiqu'il ne soit pas même assuré de pouvoir conserver les places qu'il se réserve. » Le cardinal finit par recommander au roi le secret, car il ne s'agissait pas encore d'une cession solennelle, ajoutant que l'on se contenterait, pour le moment, d'une simple promesse de Philippe signée de sa main.

Ce ne fut pourtant pas le cardinal qui eut l'honneur d'amener à bien cette négociation importante : en effet, avant qu'il eût occasion de déployer son habileté et son éloquence, la princesse des Ursins fut informée des vues de Louis XIV

par l'abbé d'Estrées; elle obtint une promesse par écrit de Philippe, et la transmit à la cour de France.

Au moment même où madame des Ursins venait de remporter ce triomphe éclatant à la cour de Versailles, elle était elle-même la dupe d'une intrigue subalterne, qu'on peut regarder comme l'épisode de ce drame politique. Louville, l'abbé d'Estrées et le confesseur, quoique tous trois opposés de caractère, s'étaient entendus pour renverser à la fois l'ambassadeur et la princesse des Ursins. Ils avaient si bien caché leurs manœuvres, ou plutôt si adroitement mis à profit le ressentiment de madame des Ursins contre le cardinal, que l'abbé était parvenu à avoir toute sa confiance, et que, de son côté, Louville avait été envoyé en mission à Versailles avec Orry, pour obtenir le rappel du cardinal, et la nomination du neveu à la place de l'oncle.

Dans sa correspondance avec Torcy, voici comme s'exprimait la princesse des Ursins : «Ces messieurs seront, je crois, d'accord entre eux sur ce qu'ils ont à dire. L'état où nous sommes est très mauvais, et la cause en est trop visible pour qu'ils ne pensent pas de même. Depuis que M. de Louville a reconnu le tort qu'il avait à mon égard, je ne puis que me louer de lui, et j'ai lieu d'espérer que sa conduite me satisfera tous les jours davantage, puisqu'il m'a avoué de bonne foi qu'il ne

voyait pas d'autre ressource pour lui dans ce pays-ci, que de suivre mes conseils, qu'il trouve les meilleurs. M. l'abbé d'Estrées connaît aussi le bon chemin, mais il doit trop à son oncle pour ne pas s'en écarter quelquefois malgré lui, et cette raison m'oblige à dire qu'il ferait beaucoup mieux s'il était seul; Sa Majesté chrétienne a besoin de M. Orri; ainsi, monsieur, renvoyez-le nous au plus tôt. Mais, au nom de Dieu, ajoutez foi à ce qu'il vous dira, et prenez quelque résolution, car le mal presse à un point que le moindre retardement peut causer des désordres infinis. »

Philippe appuya les représentations personnelles d'Orri et de Louville. La lettre dont il chargea le premier pour Louis XIV contenait ses plaintes contre le cardinal d'Estrées et Portocarrero, il les accuse tous deux de mauvais desseins; il en envoyait la preuve dans des lettres interceptées. Il témoigne son embarras de se trouver entre l'un et l'autre, obligé de dissimuler ce qu'il savait, et ne pouvoir d'ailleurs obtenir que par eux la moindre instruction sur les finances, objets essentiels du *despacho*. « Leurs principes, dit-il, quoique différens, les font agir également contre mes véritables intérêts; tout va de mal en pis : les conjonctures semblent exiger des changemens considérables. Je désire que Votre Majesté examine les choses dont Orri doit rendre compte : je demande une règle de conduite, après quoi je

me porterai à tout avec une vivacité qui répondra au désir que vous avez que j'agisse en maître, et je le ferai avec assurance quand je saurai que je suivrai le chemin que vous voudrez bien m'ouvrir. En vérité, Orri est un merveilleux homme pour votre service et pour le mien. Le cardinal travaille pour ruiner mes affaires, Orri pour les rétablir. Ce qu'il y a de plus, c'est que je trouve dans Orri un homme à mon gré, et de qui je tire sans éclat les instructions dont j'ai besoin : en sorte que par le compte qu'il sait me rendre de ce que je lui demande, je me mets en état d'agir et de décider par moi-même, ce que je ne pouvais pas faire auparavant; je vous prie de le déterminer sur cela à surmonter la délicatesse qu'il a toujours eue lorsqu'il a travaillé directement avec moi, et de lui commander de me communiquer toutes ses vues, car j'y entre, et j'ai un véritable goût pour tout ce que j'en vois. »

Louis XIV ayant entendu les deux agens, resta convaincu de la nécessité de sacrifier le cardinal. Il lui recommanda donc de recevoir Orri, à son retour en Espagne, avec cordialité; en même temps il assura secrètement Philippe de son intention de rappeler l'ambassadeur à la première occasion favorable, et de nommer, comme il le désirait, l'abbé pour le remplacer. Mais le prélat, dans son indignation, ne tint aucun compte ni des ordres de son souverain, ni des conseils de la

prudence. Il traita Orri avec mépris : ses dépêches ne contenaient que des accusations et des invectives contre le financier parvenu, et contre l'orgueilleuse princesse des Ursins. Le roi et la reine n'y étaient pas ménagés, et ses amères censures se trouvaient mêlées de grands éloges sur son importance et ses talens extraordinaires.

Cette conduite inconsidérée décida Philippe et la reine à renouveler leurs instances pour son rappel : « chaque jour qu'il reste à Madrid, disait Philippe, fait un mal irréparable à la France et à l'Espagne. » La reine disait dans des termes encore plus forts : « mon mari et moi le détestons, au point que si nous n'avions pas d'autre alternative que d'abdiquer la couronne, ou de souffrir qu'il restât à Madrid, je ne sais ce que nous choisirions. »

Les demandes réitérées qui venaient de tout côté, et la conduite imprudente de l'ambassadeur, déterminèrent enfin Louis XIV à lui faire sentir qu'il serait convenable qu'il se retirât, par une démission spontanée, d'un poste où il n'avait que des désagrémens. Le cardinal, quoique à regret, demanda son rappel; mais il accompagna son exposé du long dénombrement de ses services, et de nouvelles invectives contre l'ingratitude odieuse de la princesse des Ursins. Il n'oubliait pas de rappeler les humiliations auxquelles il s'était soumis à l'égard d'Orri; il terminait en

demandant un délai de deux mois, pour faire voir qu'il n'avait pas voulu quitter son poste au moment du danger, et qu'il n'était pas non plus tombé en disgrâce. Il recommandait son neveu; ignorant alors la perfidie avec laquelle il cherchait à le supplanter.

Le roi lui accorda sa demande : toutefois, au lieu de consentir au délai de deux mois, il lui recommanda, en termes obligeans, de quitter son poste dans la quinzaine, puisque sa présence était aussi peu agréable au roi et à la reine, que préjudiciable aux intérêts de la France. Il lui annonça en même temps la nomination de son neveu.

Un changement notable eut lieu dans le ministère espagnol. Après le rappel de l'ambassadeur de France, Portocarrero, contrarié de voir que son influence s'affaiblissait, et qu'il n'était devenu que l'instrument passif des agens français, donna sa démission. Arias reçut une invitation du pape pour se rendre dans son diocèse, Philippe s'empressa d'y ajouter sa permission. Montellano fut nommé président du conseil de Castille, avec le titre de gouverneur; il eut l'entrée dans le conseil du cabinet. C'était sous la direction de la princesse des Ursins qu'il exerçait les fonctions de premier ministre. Le marquis de Ribas, *Ubilla*, qui s'était opposé au plan d'Orri, perdit une partie de ses fonctions publiques, et

l'on transmit le porte-feuille de la guerre à Canales, plus docile aux volontés de la puissante favorite.

Assurée de la protection affectueuse de ses souverains, maîtresse absolue du conseil, et venant de l'emporter sur les intrigues et l'autorité de la cour de Versailles, madame des Ursins concentra en elle-même tout le pouvoir de l'État, et conçut un plan d'administration propre à rendre l'Espagne heureuse et indépendante, contraire par conséquent à l'intervention que le monarque français avait toujours en vue d'y exercer; elle comptait n'employer que des Espagnols pour les places importantes du gouvernement : elle se proposait de détruire toutes les distinctions de partisans autrichiens ou bourboniens, et de se servir, pour remplir les emplois de confiance, d'hommes dont les talens et la capacité seraient reconnus. Elle imagina de former une junte ou conseil, composé entièrement d'Espagnols, et réduisait en même temps le nouvel ambassadeur à un état absolu de nullité ou de dépendance. Ce fut avec son confident Orri, qui était aussi son conseil, qu'elle concerta les mesures qui devaient être adoptées pour toutes les branches de l'administration, sans même en excepter celles qui ont moins de rapport avec l'éducation d'une femme, les finances et la guerre.

Le cardinal partit enfin. Son neveu, l'abbé d'Estrées, fut installé dans le poste d'ambassadeur; mais à peine avait-il eu le temps de jouir du fruit de ses intrigues, que sa duplicité et son impudence le précipitèrent de sa place, et lui firent partager la disgrâce de son oncle. Dans les premiers temps de son ambassade, il montrait une déférence sans bornes aux volontés de la princesse des Ursins et d'Orri. Il poussa même la servilité jusqu'à la consulter sur les fonctions de sa place; il consentit qu'elle signât conjointement avec Orri et lui une des dépêches secrètes adressées à sa cour, où il entrait dans des détails sur les réformes que l'on se proposait d'introduire dans le département des finances.

La cour de Versailles s'offensa hautement d'une telle violation des formalités dans la correspondance diplomatique; Torcy fit une verte réprimande qui alarma la princesse des Ursins. Celle-ci prévoyant les suites de son imprudence, s'empressa de jeter tout le blâme sur l'ambassadeur. Elle se plaignit de ce que, depuis le départ du cardinal, on l'avait sans cesse importunée pour intervenir dans les affaires d'état : elle témoigna sa répugnance à se mêler de matières au-dessus de sa capacité, et laissa entrevoir le soupçon que l'abbé ne s'était servi de cet expédient que pour la représenter comme une femme officieuse qui voulait s'immiscer dans la direction des affaires

de son département. Elle poussa l'affectation jusqu'à demander un ordre positif pour ne point s'occuper d'autres affaires que de ses devoirs particuliers comme *camarera mayor* de la reine.

Cet incident fut la source de nouvelles dissensions. La jalousie de cette femme altière ne connut plus de bornes dès qu'elle apprit, par les lettres que le cardinal lui écrivait de Versailles, que tandis que son neveu lui prodiguait toutes sortes d'éloges dans les dépêches officielles, ses lettres confidentielles étaient remplies d'invectives les plus amères contre son caractère et sa conduite, et qu'il s'était lié avec le confesseur et Louville pour lui faire perdre la faveur de la cour. Madame des Ursins, dans sa colère, oublia sa discrétion habituelle, et obtint un ordre de Philippe pour intercepter les dépêches de l'ambassadeur. La substance des lettres confidentielles confirma pleinement les avis du cardinal. Il en résultait en effet que, tandis qu'il cajolait la princesse des Ursins et qu'il affectait de vouloir affermir son crédit et son influence, il s'était servi des expressions les plus inconvenantes à l'égard du roi et de la reine, et blâmait tout le système de gouvernement; qu'il avait conseillé au roi de France de ne pas faire attention aux clameurs des Espagnols, et de réprimer les interminables commérages qui agitaient la cour, en déclarant que la première fois

que les disputes recommenceraient, il rappellerait tous les Français sans exception.

Mais c'était contre la puissante favorite en particulier qu'il dirigeait les principales accusations. Il la représentait comme usurpatrice de l'autorité suprême, et comme n'ayant d'autre règle de conduite que la volonté d'Orri. Afin de rendre sa personne odieuse et ridicule à la fois, il entrait dans les détails de sa vie privée, et s'étendait fort au long sur ses galanteries et sur son prétendu mariage avec d'Aubigny, son confident et son secrétaire.

Une si profonde hypocrisie ne pouvait qu'exciter la colère du roi et de la reine; quant à la princesse des Ursins, son indignation tenait de la fureur. Philippe réclama, avec la dignité convenable, contre les calomnies de l'abbé; mais madame des Ursins, trop vivement irritée pour agir avec sa prudence ordinaire, envoya une copie de la dépêche à Versailles par l'intermédiaire de son frère, le duc de Noirmoutiers, avec des notes marginales non moins passionnées et virulentes que le texte original lui-même. (1)

Louis XIV, embarrassé et indigné à la fois de ces

(1) Parmi une foule de passages de ce curieux commentaire, Saint-Simon rapporte celui qui est relatif à l'imputation de son mariage secret avec d'Aubigny. Elle mit en marge, de sa propre main : pour mariée, *non*. Tome III, page 199. *Mémoires de Berwick*, tome I, page 231.

interminables querelles et de tant de récriminations de part et d'autre, menaça de rappeler tous les Français de Madrid, et demanda à Philippe un exposé véritable de l'état de sa cour. La réponse offre un tableau d'intrigues et de traits de perfidie tel, que l'on regrette vivement de voir un prince doué de tant de candeur, ayant un caractère si droit, n'être que l'instrument d'une politique basse et intéressée, et la victime de querelles personnelles et d'intrigues misérables.

Lettre de Philippe à Louis XIV.

« Votre Majesté déplorant, par sa lettre du 14 novembre, les tristes effets qu'elle voit de la division qu'il y a eu ici entre les Français, me fait observer la nécessité dont il est pour mon service que ceux que j'ai auprès de moi soient unis; et vous me dites que je vous aurais fait plaisir de vous apprendre ce que je vous ai mandé avoir vu par moi-même, que je ne dois vous en rien cacher, et qu'il est trop important que vous soyez exactement informé de tout. Je suis fâché de vous avoir donné lieu de me presser sur cela, car je voulais éviter de vous en rien faire savoir.

« Je vous dirai donc que le cardinal d'Estrées ayant mis en œuvre son neveu et Louville pour brouiller le père Daubenton avec la princesse des Ursins, et ensuite s'en servir, pour me prévenir contre elle et me brouiller avec la reine, il eut

le chagrin de voir que cela avait produit un effet tout contraire; car l'abbé d'Estrées et Louville m'avertirent de cette menée; et après m'avoir développé tout le système du changement de la conduite de mon confesseur, ils me firent voir la nécessité de m'en défaire, m'assurant que par là toutes les tracasseries du cardinal prendraient fin, et qu'ils se trouveraient en état de vivre dans une parfaite union avec la princesse des Ursins. Vous avez vu, par mes lettres, avec quelle bonne foi j'ai donné dans tout cela.

« La résolution que j'avais prise sur le père Daubenton fit connaître au cardinal qu'il s'était trompé; il connut que son neveu y avait part. Pour s'en venger et ne pas le laisser en état de vivre ici plus tranquillement que lui, il ne voulut pas lui donner le temps d'affermir la bonne intelligence qui paraissait entre lui et la princesse des Ursins, et il fit tant, que la princesse fut avertie que l'abbé écrivait journellement contre elle. Elle nous en informa la reine et moi; et comme cela se passa le jour même que la reine et moi vous avions écrit pour faire entrer l'abbé d'Estrées dans le *despacho*, j'ai voulu sur-le-champ être éclairci de la vérité. Je changeai l'ordre pour le départ du courrier; et m'étant fait apporter toutes les lettres, j'ouvris celles que l'abbé d'Estrées écrivait au marquis de Torcy, et j'y trouvai qu'il y représente la conduite de la princesse des Ursins

pleine de perfidie et de trahison, et que bien loin qu'il fût dans les sentimens de reconnaissance qu'il me témoignait tous les jours pour elle, connaissant que c'était à sa sollicitation que je vous l'avais demandé pour ambassadeur, et qu'actuellement c'était sur ses représentations que je vous priais de le faire entrer dans le *despacho*, il avait toujours une haine implacable contre elle, et tout le mépris imaginable.

« Mais ce qui m'offensa davantage fut l'artifice avec lequel il demandait au marquis de Torcy que vous nous écrivissiez, à la reine et à moi, des menaces contre ceux qui ne vivraient pas ici en bonne intelligence avec lui; car par là il se rendait, en quelque façon, le maître de vous en mander ce qu'il voudrait, et de vous faire prendre des *résolutions extrêmes* contre eux sur toutes les suppositions qu'il pourrait vous faire. Je vous parle ainsi par l'aversion naturelle que j'ai pour le mensonge et pour les menteurs.

« Je ne vous demanderai pas de le rappeler, parce que outre que j'ai une véritable confusion de m'être trompé, dans les conjonctures présentes le moindre changement aurait ses conséquences : mais je vous prie de lui faire savoir qu'il ait à se gouverner de manière que je n'aie point sujet de me plaindre de ses artifices. Je vous l'ai demandé pour ambassadeur ; qu'il le soit : je vous ai prié qu'il entre dans mon *despacho*, qu'il

y reste; mais que ce ne soit dans toute autre vue que celle de votre service et du mien; et qu'il renonce aux intelligences et aux vues avec lesquelles son oncle est parti pour déshonorer la princesse des Ursins, qui nous est si nécessaire à la reine et à moi, et pour perdre Orri, qui travaille si utilement et avec une si heureuse approbation, etc. »

Ni cette franche exposition, ni la découverte des intrigues contre la princesse des Ursins, n'eurent assez de poids pour faire excuser la conduite de celle-ci, ni pour lui rendre la faveur et la confiance de la cour de Versailles. Les représentations du cardinal d'Estrées, qui y avait été reçu avec les marques d'une haute distinction, lui avaient fait grand tort. Sa hauteur pendant sa disgrâce momentanée, le ton de supériorité qu'elle prenait lorsqu'il s'agissait des affaires de divers départemens, et enfin son indiscrétion d'avoir intercepté, copié et commenté une dépêche confidentielle d'un ambassadeur à sa cour; tout cela offrait des motifs de graves reproches contre elle. Les nouvelles tracasseries des agens français n'excitaient pas moins d'indignation. Louville fut rappelé et disgracié. On décida aussi de rappeler la princesse des Ursins et ses adhérens à la première occasion favorable; et, pour satisfaire le roi et la reine d'Espagne, l'abbé devait perdre son ambassade.

Les machinations indécentes de Daubenton lui auraient infailliblement attiré une pareille destinée, s'il n'eût fait un aveu sérieux à Philippe, et s'il n'eût reproché à l'abbé et à Louville de l'avoir trompé, en disant qu'ils étaient soutenus par le roi de France. Cette contrition réelle ou apparente d'un vieux serviteur l'emporta dans l'esprit naturellement bon de Philippe sur toute autre considération, et le rusé confesseur obtint le pardon de Louis par l'intercession puissante de son confrère jésuite le père La Chaise. ([1])

([1]) *Mémoires de Noailles*, tome III. — SAINT-SIMON, dont les relations doivent être lues avec précaution, Livre VI, chap. XVIII, XIX, XL. — SAINT-PHILIPPE. — ORTIZ, tome VII.

CHAPITRE IX.

1704.

L'Espagne envahie par l'Est et par l'Ouest. — Campagne en Estramadure et en Catalogne. — Prise de Gibraltar. — Combat naval devant Malaga. — Défaite des Français à Blenheim.

Jusque là l'Espagne avait vu les souverains de l'Europe se disputer sa monarchie loin de son territoire ; maintenant elle va devenir le théâtre d'une guerre longue et acharnée, d'autant plus redoutable, qu'elle paraissait peu en état de résister au danger dont elle était menacée, et que le royaume se trouvait affaibli, épuisé.

Une escadre anglaise, sous le commandement de sir George Rook, conduisit l'archiduc Charles à Lisbonne, accompagné de huit mille Anglais et de six mille Hollandais. Le compétiteur de Philippe, en débarquant à Lisbonne, le 4 mai, fut reçu par le roi de Portugal en personne, qui se rendit à bord du vaisseau amiral pour le féliciter sur son arrivée. Les deux monarques, se tenant par les bras, passèrent sous des arcs de triomphe, et, à travers une foule immense de la

capitale, ils se rendirent au château. La mort récente de l'infante, qui avait été fiancée à Charles, n'occasionna aucun changement dans les décisions du roi; le deuil de la cour fut suspendu pendant trois jours pour fêter l'arrivée de l'illustre étranger par des illuminations et par toute sorte de réjouissances.

Quelques jours après, le roi de Portugal et l'archiduc, se disant roi légitime d'Espagne, publièrent une déclaration de guerre. Charles ayant exposé ses droits à la couronne d'Espagne dans un long manifeste, témoignait sa résolution de les soutenir et de tenter le sort de la guerre, afin de délivrer ses sujets du joug de l'injuste tyrannie et de l'usurpation du duc d'Anjou. Il finissait par accorder une amnistie générale à tous ceux qui rentreraient dans le devoir trente jours après qu'il serait arrivé sur le territoire espagnol, menaçant de sévir contre ceux qui persisteraient dans leur attachement à la cause des Bourbons.

Le manifeste du roi de Portugal avait été évidemment écrit sous la dictée de l'Amirante de Castille, et dans l'intention explicite de soulever les Espagnols mécontens, en leur dépeignant avec de vives couleurs les griefs et l'oppression du gouvernement français. Après avoir justifié le Portugal de s'être réuni à la grande alliance, pour rétablir la liberté de la nation espagnole et soutenir les droits de Charles III, on y faisait une

sortie véhémente contre les agressions et l'ambition démesurée de la France. (*)

(*) Il est assez curieux de voir avec quelle véhémence on y attaque le pouvoir *absolu* de Louis XIV, et quelles inductions on prétend tirer en faveur des princes de la maison d'Autriche.

« L'intérêt, y disait-on, aussi-bien que l'inclination d'un roi Bourbon, et des Français, sera de se rendre *absolu* pour pouvoir exercer un gouvernement despotique : l'on sait que cette forme de gouvernement est établie en France, et qu'elle y est exaltée par les flatteurs, et qu'un petit-fils du roi de France ne saurait manquer d'être imbu de ces maximes. On y a réduit les libertés des grands et des peuples ; le bon plaisir du roi tient lieu de tout. Les princes du sang royal même y sont sans aucune autorité : les grands ne sont que titulaires. »

On ne se pique pas de justice ni d'impartialité dans un manifeste, sorte de documens rédigés presque toujours avec passion ; mais certes, il séyait mal aux partisans de la maison d'Autriche de parler du despotisme des Bourbons, car les monarques espagnols de la dynastie autrichienne, depuis Charles-Quint, avaient constamment suivi des maximes de politique entièrement opposées à la liberté civile : ils avaient détruit pièce à pièce toutes les institutions salutaires dont la Castille avait joui sous ses rois. L'asservissement du peuple était déjà consommé ; c'était leur ouvrage.

Tout ce que les successeurs de ces princes avaient à faire, s'ils voulaient gouverner l'Espagne sans aucun contrôle, c'était de marcher sur leurs traces. A cet égard, les monarques autrichiens pouvaient se vanter d'avoir épuisé toutes les combinaisons : malheureusement pour l'Espagne, elles avaient été couronnées du succès le plus complet.

Charles, en débarquant, avait le projet d'entrer sur-le-champ en campagne, et de pénétrer dans les provinces de l'Espagne, où rien n'était préparé pour la défense, avant que l'ennemi eût le temps de prendre des mesures pour lui résister. L'armée de Portugal montait à vingt-huit mille hommes, ce qui, avec les Anglais et les Hollandais, portait le nombre total à quarante-huit mille combattans; et on était dans l'intention d'ouvrir la campagne, dans les premiers jours de mai, par l'invasion de l'Estramadure, où l'on se flattait qu'un nombre considérable de mécontens viendrait se réunir sous l'étendard de l'Autriche. Mais ce plan rencontra beaucoup d'obstacles dans son exécution. Les Portugais se trouvaient énervés par suite d'une longue paix; leurs forteresses étaient dans un état complet d'abandon; leur armée manquait d'expérience et de discipline; leurs officiers n'avaient pas d'instruction; à peine se trouvait-il un général à qui l'on pût confier la direction des opérations militaires, même d'ordre inférieur.

A ces causes de faiblesse il faut ajouter aussi l'état moral du roi de Portugal, qui, dans un des accès de l'affection hypocondriaque à laquelle il était sujet, avait perdu jadis la vigueur d'esprit et l'activité de corps et d'âme, qui avaient fait admirer son administration constamment heureuse jusqu'alors. Le défaut d'énergie du gou-

vernement entravait toutes les opérations ; les ministres les plus influens penchaient en faveur de la France, et l'indisposition du monarque leur fournissait des prétextes nombreux de négligence et de délais. Les chevaux que le roi avait loués pour remonter la cavalerie furent tous achetés par l'ambassadeur de France avant son départ ; et ne pouvant plus s'en procurer qui eussent assez de force pour supporter la fatigue du service, il n'y eut qu'un tiers de troupes montées pendant toute la durée de la campagne. L'armée ne pouvait pas être rassemblée faute de magasins, tandis que la partie la plus nombreuse du clergé se servait de son influence pour rendre odieuse une cause qui était défendue par des hérétiques. Pour comble de malheur, les chefs étaient divisés d'opinions. Le général anglais Schomberg était mécontent de n'avoir pas le commandement en chef de toute l'armée. L'égalité de grade donna lieu à de continuelles disputes entre lui et le général hollandais Fagel. Les Portugais, de leur côté, murmuraient en voyant des étrangers avoir l'autorité qu'ils croyaient devoir leur appartenir exclusivement.

Pendant que les alliés laissaient écouler le temps dans ces disputes et dans une inaction nuisible, le gouvernement espagnol avait retrouvé tout à coup une activité et une énergie qu'on n'avait pas vues depuis long-temps dans les conseils,

Comme on ne s'attendait pas à la guerre avec le Portugal au commencement de l'année, il y avait peu de troupes réunies, encore étaient-elles affaiblies par la désertion fréquente, conséquence naturelle de n'être ni vêtues ni payées : point de magasins : aucunes ressources pécuniaires. Dans cette position fâcheuse l'habileté et l'intervention illimitée des agens français, pouvaient seules surmonter l'apathie et l'indolence des naturels. On retira des troupes des Pays-Bas. Le peu de régimens de ligne qui existaient furent complétés et organisés : on fit partout de nouvelles levées; les places frontières furent fortifiées. Par ces moyens on put réunir une force de quarante mille hommes, dont on conféra le commandement au duc de Berwick, qui entrait en Espagne à la tête de douze mille Français. Les généraux sous ses ordres étaient des Espagnols, le marquis de Villadarias, le comte d'Aguilar et le prince de Tzerclaes-Tilly. Tandis qu'il organisait son armée et formait ses plans de campagne, l'activité et les talens d'Orry étaient employés à lui procurer tous les moyens d'exécution, en établissant des magasins, et en mettant à sa disposition l'argent dont il avait besoin. (1)

(1) Saint-Simon a consacré un chapitre tout entier à ce qu'il appelle *les Friponneries d'Orry*, dans lequel, sur l'autorité du général Puységur, il l'accuse de rapacité et de corruption; mais le témoignage de Berwick rend justice au mé-

On rassembla au nord de la frontière du Portugal un corps de huit mille hommes destiné à tomber sur la province de Beira. Le marquis de Las Minas le commandait. On concentra le corps le plus considérable, qui était de quinze mille hommes, près d'Alcantara, et un autre de cinq mille hommes fut envoyé du côté du sud pour manœuvrer sous les ordres de Tzerclaes, tandis que la division du nord faisait une diversion dans la province de Beira. Il s'agissait de franchir la frontière avec le centre et la gauche de l'armée, de s'emparer des principales places sur le Tage, de se réunir à Villavelha, et de se porter ensuite sur la capitale par la rive du Tage.

Tout étant ainsi disposé, Philippe, après avoir publié sa déclaration de guerre, joignit Berwick, qui commandait l'armée principale près d'Alcantara. L'armée se mit en mouvement dans les premiers jours de mai. Berwick s'empara, presque sans coup-férir, de Salvatierra, Penha-Garcia, Segura, Rosmarinhos, Montesanto et Castel-Branco. Dans cette dernière place il y eut entre les Espagnols et les Français une rixe pour se partager le butin, dans laquelle plusieurs soldats furent tués; la personne même de Philippe y courut les plus grands dangers.

rite et au service d'Orry. Ceci prouve, ainsi que plusieurs autres exemples de la même nature, qu'il faut lire avec méfiance les assertions du caustique Saint-Simon.

Quand ce soulèvement fut apaisé, l'armée du centre poursuivit ses succès; mais le prince de Tzerclaes n'ayant pas exécuté la partie du plan dont il était chargé, Berwick laissa sous les ordres de Ronquillo un corps de trois mille hommes, du côté de Castel-Branco, et, passant le Tage, il opéra la réunion projetée près d'Abrantès. Cette place, qui était la clef du Tage, quoique plus en état de résister que celles que l'on avait déjà prises, se rendit aussitôt.

Le délai occasionné par le défaut d'ensemble fit avorter le projet tout entier. Tandis que les Hollandais prenaient une forte position près d'Abrantès, et que les Anglais tenaient bon du côté d'Elvas, les Portugais, non seulement repoussèrent le corps du nord, mais s'avançant inopinément sur le Tage, reprirent Montesanto, chassèrent le corps qui occupait Castel-Branco, et interceptèrent les communications avec l'armée franco-espagnole. Ce mouvement força Berwick d'accourir au nord, et ne pouvant pas décider l'ennemi à une bataille, il se contenta de soumettre Castel-Vida. Les grandes chaleurs de l'été ayant mis les deux armées dans le cas de prendre leurs quartiers, Philippe retourna à Madrid.

Après un repos de quelques semaines, on recommenca de part et d'autre les opérations. Un renfort de quatre mille hommes arriva d'Angleterre. Schomberg fut remplacé par le comte de

Galloway. Charles, et le roi de Portugal déjà un peu remis de son indisposition, rejoignirent l'armée, dans l'intention de porter la guerre du côté d'Alméida, et de pénétrer dans un pays fertile, qui offrait plus de ressources jusqu'à Madrid. Ils culbutèrent le corps d'observation du nord, prirent Valencia d'Alcantara, et dirigèrent leur marche par Guarda sur Ciudad-Rodrigo. L'habileté et la promptitude du maréchal de Berwick firent échouer leurs projets. Il laissa un corps d'observation sur le Tage, prévint l'ennemi à Ciudad-Rodrigo, et, quoique inférieur en forces, il parvint à défendre les rives de l'Agueda. Après une faible tentative, qui mériterait à peine le nom d'attaque, le manque d'approvisionnemens et les pluies de l'automne forcèrent les alliés à se retirer; et Berwick, qui venait de mettre la frontière espagnole à couvert de toute agression, suivit leur exemple. (1)

Tandis que ces événemens se passaient à l'ouest de l'Espagne, l'est et le sud se trouvaient exposés à des dangers semblables, et les escadres de France et d'Angleterre se rencontraient près de ces parages dans la Méditerranée. Encouragé par les représentations du prince de Darmstadt, qui prétendait que la Catalogne était mûre pour l'in-

(1) *Mémoires de Berwick*, tome I, pag. 227 à 270. SAINT-SIMON, tome I, pag. 225 à 290.

surrection, et que Barcelone surtout n'attendait, pour se déclarer en faveur de Charles, que l'appui de quelques forces maritimes et militaires, sir Georges Rook mit à la voile du port de Lisbonne, ayant à bord le prince avec quatre mille hommes, et se présenta devant Barcelone. Le prince n'ayant débarqué que trois mille hommes seulement, lorsque les partisans de l'Autriche s'attendaient à être soutenus par une armée de vingt mille hommes, commandée par Charles en personne, les habitans restèrent tranquilles à la vue d'une force aussi peu considérable. Le vice-roi, don Francisco Velasco, prit aussitôt des mesures énergiques qui arrêtèrent les premiers symptômes d'insurrection; et employant tour à tour les promesses et les menaces, il détermina plusieurs des conjurés à abandonner leur parti, et à s'engager pour la cause du gouvernement. Les espérances qui avaient donné lieu à cette expédition s'étant évanouies, l'amiral anglais quitta le mouillage, où il n'avait aucun espoir de succès, et où il craignait aussi d'être attaqué d'un moment à l'autre par l'escadre française.

La joie occasionnée par cette heureuse résistance, ne tarda pas à être troublée par la prise de Gibraltar. Cette place importante, qui aurait pu braver toute attaque, se trouvait presque entièrement dépourvue d'artillerie et de munitions. Elle n'était défendue seulement que par

une faible garnison d'à peu près cent hommes, commandés par don Diego de Salmas. Ce fut dans cet état qu'elle vit les Anglais se présenter devant le port à leur retour de Barcelone. Les troupes furent débarquées, et on les posta de manière à empêcher toute communication avec la place du côté de la terre. Tandis que l'on dressait des batteries contre la ville, une partie des marins anglais, avec leur célérité ordinaire, escaladèrent la partie de la muraille qui était regardée comme inaccessible; leur présence inattendue jeta une terreur panique parmi les troupes de la garnison. Toute résistance ayant été jugée inutile, le gouverneur capitula après une défense de deux jours seulement. On prit possession de la place au nom de la reine d'Angleterre; le prince de Darmstadt resta avec deux mille hommes pour garder la nouvelle conquête. Ce fut ainsi que l'Espagne perdit cette place importante, le boulevard de l'Andalousie et la clef de la Méditerranée. On fit ensuite une tentative sur Ceuta; mais le gouverneur, le marquis de Gironnella, qui avait résisté courageusement aux attaques des Maures, défendit cette place avec non moins de succès contre les Anglais. [1]

Pour protéger les côtes d'Espagne et assurer

[1] Ortiz, tome VII, p. 50. *Histoire de l'Europe*, 1704, page 364. Saint-Philippe, tome I, page 271.

la navigation de la Méditerranée, Louis XIV avait armé une escadre considérable à Toulon, sous les ordres de son fils naturel le comte de Toulouse, grand-amiral de France; et il en avait fait sortir une autre de Brest, qui, évitant l'escadre anglaise, entra à Toulon aussitôt après la prise de Gibraltar. Le comte de Toulouse prit la mer, après cette réunion, avec cinquante-deux vaisseaux de ligne, espérant détruire l'escadre ennemie, ou du moins reconquérir Gibraltar. Les deux escadres se rencontrèrent près de Malaga, le 24 août, ayant à peu près des forces égales. L'engagement auquel on s'attendait depuis si long-temps eut enfin lieu, mais de part ni d'autre on ne montra un grand désir d'en venir à une action décisive; après avoir échangé des coups de canon à de grandes distances, et sans résultat décisif, la nuit sépara les combattans. On s'était cependant approché d'assez près pour qu'on eût à souffrir des pertes des deux côtés. Les Français eurent quinze cents hommes tués; aucun de leurs vaisseaux ne fut pris ni détruit.

Le lendemain les deux escadres étaient encore en présence, mais elles ne témoignèrent pas la résolution de recommencer le combat. Les Français se retirèrent les premiers, et laissèrent les Anglais maîtres de la mer. Des deux côtés on publia de pompeuses relations de l'affaire : chacun s'attribuait la victoire; mais quoique l'engage-

ment ne fût pas décisif, il eut pour les Français des résultats équivalens à une défaite. Leurs vaisseaux furent forcés de rentrer au port, et toutes leurs ressources étant nécessaires pour soutenir la lutte sur terre, il ne leur fut plus possible de faire sortir une escadre assez forte pour disputer l'empire de la mer pendant la durée de la guerre. (¹)

Les deux partis firent des rapports également inexacts et contradictoires sur cette affaire, ce qui n'est honorable ni pour l'un ni pour l'autre. Du côté des Anglais, sir Clondosley se distingua; le comte de Toulouse montra tout l'éclat de la bravoure française. Il fut légèrement blessé à la tête. Cinq de ses pages furent tués à côté de lui.

Les désastres de l'Espagne devinrent bien plus alarmans encore par les malheurs que la maison de Bourbon éprouva successivement en Europe. Dans les Pays-Bas on se tint sur la défensive. En Italie, les Français bornèrent leurs efforts, pendant la durée de la campagne, à prendre trois places, Vercelli, Ivrea et Susa, qui pouvaient être considérées comme les œuvres extérieures de Turin.

Mais ce fut en Allemagne que l'on porta un coup sensible à ce colosse de puissance qui avait

(¹) Voir les diverses relations de cet engagement dans l'*Histoire de l'Europe*, de 1704, pages 456, 478, 480.

ger la fortune de la campagne; mais une habileté égale et le bonheur des alliés leur conserva l'avantage. Eugène, avec quinze mille hommes, suivit les Français depuis le Rhin; et, malgré l'infériorité du nombre et la position concentrée de l'ennemi, il parvint à se réunir avec Marlborough, près d'Hochstedt, au moment où la force de l'ennemi devenait imposante par l'arrivée de Tallard. Convaincus que chaque heure de délai augmenterait les avantages de l'ennemi, les généraux alliés s'avancèrent contre l'armée qu'ils trouvèrent dans une forte position près de Blenheim, sur la rive du Danube. Ils surmontèrent toutes les difficultés que leur offrait un terrain marécageux, et après avoir rendu vaine une résistance obstinée, ils remportèrent une victoire décisive (13 août). Les Français furent entièrement défaits, et perdirent quarante mille hommes, y compris treize mille prisonniers, avec Tallard lui-même, qui fut pris au moment où il cherchait à rallier les fuyards.

Ce ne fut pas sans peine que Marsin et l'électeur réunirent leurs troupes dispersées, et qu'ils purent se retirer sur le Rhin avec les débris de cette armée, qui avait naguère menacé de soumettre l'Allemagne et de détruire la maison d'Autriche. ([1])

([1]) *Histoire de l'Europe*, 1704, pag. 314 à 407. TINDAL, vol. XVI, page 27. *Maison d'Autriche*, vol. I, chap. LXX.

Les conséquences de cette affaire se firent sentir bientôt dans tous les États de l'Empire ; mais ce fut principalement en Espagne que l'esprit public en éprouva une forte atteinte, et telle qu'il n'en fut jamais pendant toute la durée de la guerre. Les mécontens regardèrent cette défaite comme le prélude du renversement total du pouvoir de la France ; et même les partisans du gouvernement, ne comptant plus sur la protection de cette puissance, commencèrent à montrer plus que de la tiédeur pour le prince qu'ils avaient choisi eux-mêmes.

CHAPITRE X.

1704 — 1705.

Arrangement pour le rappel de la princesse des Ursins. — Correspondance entre Louis XIV, son ambassadeur, et Philippe à ce sujet. — Départ de la princesse de Madrid. — Indignation de la reine. — Arrivée du nouvel ambassadeur duc de Grammont. — Succès des intrigues dont le but était le retour de madame des Ursins. — Sa réconciliation avec la cour de France. — Rappel de Grammont. — Disgrâce de Daubenton. — Amelot est nommé ambassadeur. — Préparatifs pour le retour de la princesse des Ursins.

Le tumulte des opérations militaires ne ralentit point les querelles intérieures des cabinets. Louis XIV n'eut pas plus tôt décidé le rappel de la princesse des Ursins, qu'il s'occupa sur-le-champ des moyens de l'effectuer avec autant de précaution et de mystère que s'il se fût agi de la destinée de son empire. Pour lui inspirer de la confiance, il commença par louer son jugement et sa capacité. La princesse lui ayant demandé son avis sur une affaire, il lui fit répondre par son ministre : *Éclairée et bien intentionnée comme vous l'êtes, tout ce que vous ferez sera toujours pour le mieux.*

A raison de l'extrême attachement que la reine

avait pour madame des Ursins, on songea surtout à placer Philippe le plus loin possible de la sphère de son influence. On l'invita en conséquence à joindre l'armée qui se disposait à attaquer le Portugal. Toutes les demandes que fit la reine pour accompagner son époux furent rejetées.

Lorsque Philippe fut arrivé à Placencia, Louis XIV lui-même communiqua à l'abbé d'Estrées *le plan d'opérations*, ainsi qu'on le nomma dans le temps. En voici les points capitaux : « Les plaintes contre la princesse des Ursins sont montées à un tel point qu'il est enfin nécessaire de prendre un dernier parti. Je vois le mal que produit son séjour en Espagne, et le temps est venu de l'en retirer. J'aurais moins différé si j'avais seulement consulté le bien des affaires ; mais il fallut attendre que le roi d'Espagne fût parti de Madrid : j'avais lieu de prévoir qu'il serait trop sensible aux larmes de la reine, qu'elles pourraient l'empêcher de déférer assez promptement à mes conseils ; il était par conséquent à propos de différer jusqu'à ce qu'il fût éloigné d'elle, et que la raison seule pût agir sur son esprit. »

Il chargeait ensuite d'Estrées de concerter avec Berwick et le marquis de Ribas les moyens de persuader Philippe et d'assurer la prompte exécution du projet : « Si le roi consent, poursuivait-il, ce qui ne paraît nullement douteux, il convient de charger le cardinal Portocarrero, ou le

marquis de Mancera, ou quelque autre, de prendre à Madrid les mesures nécessaires, mais secrètement et avant que la reine soit avertie. Il sera chargé pour elle d'une lettre de Philippe sur la nécessité de déférer sans le moindre retardement aux conseils du roi de France, s'ils veulent mériter de plus en plus son amitié. En cas qu'on ne puisse empêcher la princesse des Ursins de voir la reine, il faut faire en sorte que les entretiens soient courts et qu'elle parte le lendemain : elle pourra demeurer huit jours à Alcala pour les préparatifs de son voyage.

« Si le roi résiste, laissez-lui voir combien la guerre que je soutiens pour ses intérêts est pesante : ne lui dites pas que je l'abandonnerai, il ne le croira pas ; mais faites qu'il s'aperçoive que, quelle que soit ma tendresse pour lui, je pourrais, s'il n'y répondait pas, faire la paix aux dépens de l'Espagne, et me lasser enfin de soutenir une monarchie où je ne verrais que désordres et contradictions dans les choses les plus raisonnables que je pourrais demander pour ses propres intérêts. Il faudra que le duc de Berwick s'explique dans le même sens après vous et sans que vous y soyez. Enfin, après un pareil éclat, il faut réussir : mon honneur, l'intérêt du roi mon petit-fils et celui de la monarchie y sont engagés. »

Cependant l'abbé n'avait pas trop lieu de triompher dans cette circonstance, car, dans cette

lettre, le roi lui annonçait aussi qu'il serait bientôt rappelé, afin d'apaiser le roi et la reine, quoique, pour adoucir cette fâcheuse déclaration, il lui témoignât son contentement et lui promît de le récompenser plus tard.

Dans sa lettre à Philippe (19 mars), Louis XIV disait : « Je vous ai donné plusieurs marques de mon amitié, mais je crois qu'il n'y en a pas de plus forte que de surmonter la peine que j'ai eue à vous demander de renvoyer incessamment la princesse des Ursins. Ne balancez pas à prendre cette résolution : il y va de tout pour vous. Contribuez au moins à calmer l'intérieur de votre royaume; tandis que j'emploie toutes mes forces et mes soins à soutenir pour vos intérêts une guerre aussi pénible, on vous cache ce que j'apprends d'une infinité d'endroits non suspects. J'instruis l'abbé d'Estrées de ce que vous devez faire, je me rapporte à ce qu'il vous dira, et je suis persuadé que vous me croirez dans une conjoncture où votre perte serait le fruit de la résistance que vous apporteriez à mes conseils. Communiquez, je vous prie, ma lettre à la reine, je vous adresse celle que je lui écris. Il faut que Votre Majesté nomme incessamment une *camarera mayor;* l'abbé d'Estrées vous en proposera quatre pour en choisir une dans le nombre. Je songe à vous envoyer un autre ambassadeur, je souhaite qu'il soit de votre goût. Je vous assure que

je n'oublie rien pour votre intérêt et votre satisfaction. »

Philippe, quoique affligé, n'opposa aucune résistance à cet ordre, seulement il voyait avec peine l'effet qu'il allait produire sur la reine. Le marquis de Châteauneuf, qui revenait de son ambassade de Lisbonne, fut chargé de lui remettre la lettre de Louis, qui contenait un ordre net et précis. La princesse des Ursins était invitée à prendre la route du midi de la France pour se diriger ensuite sur Rome.

Dans cette occasion critique la reine montra un calme et une discrétion qui semblaient être peu compatibles avec la vivacité naturelle de son caractère. Elle reçut avec soumission, quoique non sans peine, le décret qui éloignait d'elle son amie et sa confidente, dont elle avait éprouvé l'utile assistance dans les affaires graves et difficiles du gouvernement, et dont l'esprit et les agrémens lui avaient fait supporter les ennuis de sa vie monotone.

La princesse des Ursins reçut avec dignité et une noble fierté l'ordre inattendu de son rappel et de son exil en Italie; elle ne proféra aucune plainte inconvenante, et n'hésita nullement à exécuter ce qu'on exigeait d'elle. Dès le lendemain elle quitta Madrid sans voir la reine, après qu'elle lui eut écrit pour lui conseiller de se soumettre avec résignation à la volonté de Louis XIV, et de nom-

mer incessamment une *camarera mayor* parmi les personnes présentées par l'abbé, comme le seul moyen convenable de prouver sa soumission. Mais quoique madame des Ursins ne fît aucune difficulté de quitter la capitale, elle ne se montra pas cependant disposée à sortir du royaume dans le délai de huit jours qui lui avait été fixé. Malgré les ordres répétés de la cour de Versailles de hâter son départ, elle séjourna pendant quelque temps à Alcala, et se servit ensuite de tous les prétextes imaginables pour s'arrêter dans chaque ville sur la route de Bayonne. A Vitoria elle rencontra le nouvel ambassadeur, le duc de Grammont, et le railla sur le secret qu'il affectait d'ignorer sa destination ultérieure.

Mais, au milieu de ce calme apparent et de cette parfaite soumission, elle conservait l'espoir que la mauvaise impression qu'on était parvenu à inspirer à Louis XIV sur sa conduite, s'effacerait peu à peu, et que ses nombreux amis de Versailles ne resteraient point oisifs en cette occasion. Elle ne cachait pas pourtant son indignation contre l'abbé et le cardinal, qui, à force d'intrigues et de fausses suggestions, avaient préparé sa disgrâce. Persuadée que le roi de France allait reconnaître son innocence, elle disait qu'il y avait de l'injustice à prêter l'oreille aux accusations de ses ennemis; et avec l'assurance d'une personne qui se sentait plutôt blessée qu'humiliée, elle de-

manda la permission de reparaître à Versailles pour justifier sa conduite.

Il y a lieu de s'étonner en voyant Louis XIV, qui devait si bien connaître les intrigues et les menées secrètes dont le pouvoir est sans cesse entouré, se méprendre au point de croire que la princesse des Ursins était l'unique cause du mécontentement qui existait en Espagne, et se flatter que le rappel de cette femme rétablirait tout à coup, comme par enchantement, l'ordre et la tranquillité dans une cour et chez une nation divisées. Telle paraît pourtant avoir été l'opinion qu'il s'était formée de l'état de l'Espagne et de la disposition des grands; car en donnant ses instructions au duc de Grammont, il lui dit qu'*il trouverait une cour sans factions* et *un pays bien disposé*. La règle de conduite recommandée à ce ministre était d'avoir des égards pour les grands et de les traiter avec considération, sans cependant leur accorder un pouvoir réel. On lui recommandait aussi de consulter le moins possible les conseils et les autres branches de l'administration nationale, sans manquer toutefois aux usages ni aux formalités reçues.

Une preuve frappante de la vérité du proverbe qui dit que ce sont les circonstances qui font les hommes, se trouve dans la conduite de ceux qui remplirent successivement les fonctions d'ambassadeur à Madrid. A peine avaient-ils franchi les Py-

rénées qu'ils n'étaient plus les mêmes hommes. Habiles et discrets jusqu'alors, aussitôt qu'ils paraissaient dans une cour où ils se croyaient autorisés à gouverner le faible monarque, et dans laquelle, au lieu du respect et de la déférence qu'ils attendaient, ils n'éprouvaient que difficultés et oppositions, ils devenaient des modèles de présomption et d'inconséquence. Grammont, à l'instar de ses prédécesseurs, entra en Espagne dans l'espoir de jouer le rôle de roi sous les dehors d'ambassadeur. En passant la frontière, il écrivait (25 mars) : « Je vois à merveille qu'il faut pour le salut de l'Espagne que le roi la gouverne despotiquement; mais il ne faut pas que l'Espagne s'en aperçoive, *et cela peut très aisément se concilier.* »

Arrivé à Madrid, Grammont se trouva déçu de son attente. Il croyait que le chagrin de la jeune reine serait bientôt passé, qu'elle oublierait sa favorite, et qu'il lui serait aisé de se servir lui-même de son influence pour gouverner le roi. Mais ni l'ambassadeur, ni celui qui l'avait choisi, n'avaient pas assez réfléchi sur la susceptibilité d'un esprit blessé profondément. Ils jugeaient mal le caractère d'une femme jeune, il est vrai, mais qui avait le sentiment de sa puissance, et se rappelait sans cesse l'offense qu'on lui avait faite en lui ôtant son amie et son conseil. Loin de montrer de la docilité et de la soumission, elle témoi-

gna hautement son chagrin et son indignation avec une énergie au-dessus de son âge.

Dans l'audience privée qu'elle donna à l'ambassadeur, après la cérémonie de la présentation d'apparat : « Dites-moi donc, lui demanda-t-elle, quels sont les griefs du roi contre madame des Ursins ? Qu'a fait cette pauvre femme pour avoir été traitée aussi indignement ? Car enfin il n'y a pas d'exemple qu'une personne de sa qualité, que nous honorions, le roi et moi, de notre amitié, puisse avoir reçu un traitement semblable sans en savoir la raison. » Le duc qui, la veille, avait parlé en public des griefs imputés à la princesse des Ursins, du mécontentement général des Espagnols, de la mésintelligence avec les ambassadeurs, et de la nécessité d'un rappel que le roi avait différé tant qu'il avait pu, répondit que la reine n'avait pas oublié sans doute tout ce qu'il avait eu l'honneur de lui dire à ce sujet de la part du roi : « Mais, répliqua-t-elle, toutes les accusations qu'on a portées contre elle au roi, mon grand-père, sont fausses : et n'est-il pas triste que lui, qui est le plus sage et le plus prudent de tous les hommes, ajoute plus de foi aux discours haineux de gens pleins de gangrène qu'à ceux de son petit-fils, qu'il sait lui ressembler pour être la vérité même, et qui a connu la rectitude de madame des Ursins ? Est-il possible que le roi ait

si peu d'égard pour nous, pour ajouter une foi entière aux discours d'autrui et si peu aux nôtres? Non, duc de Grammont, je ne vous ments pas : je ne puis me consoler. » Comme elle finissait cette réplique, et au moment qu'elle cherchait à témoigner sa reconnaissance pour le roi de France, les sanglots et les larmes la suffoquaient; elle se tut ([1]), ne pouvant continuer.

Aussitôt après cette scène touchante l'ambassadeur partit pour joindre Philippe sur la frontière du Portugal. La reine, bien assurée de l'empire qu'elle avait sur son mari, se résigna à garder le silence jusqu'à son retour à Madrid, à l'époque où les chaleurs de l'été suspendraient les opérations militaires. Elle se prépara donc à redoubler d'énergie et d'efforts pour obtenir le retour de sa favorite.

Ses démarches pourtant n'eurent aucun effet. Inflexible dans sa résolution, Louis donna ordre à Châteauneuf d'annoncer son refus. « Faites bien comprendre à la reine, lui marquait-il, que lorsque j'ai pris la résolution de rappeler la princesse des Ursins, et ensuite de la faire repasser à Rome, je ne l'ai fait qu'après de longues délibérations, et pressé par des raisons si fortes, qu'il m'a été impossible de changer de sentiment. Faites-lui connaître que les intrigues, ni les cabales des en-

([1]) NOAILLES, tome III, page 209.

nemis de la princesse des Ursins, ne m'ont point déterminé par de fausses suppositions contre elle : enfin expliquez-lui que *je décide de toutes choses par moi-même, et que personne n'oserait me supposer des faits contraires à la vérité, l'apprenant toujours de plusieurs endroits différens avant de prendre un dernier parti sur de telles matières.* » En même temps il écarta toutes les demandes des amis de madame des Ursins, et donna une preuve de son contentement et de sa faveur à ses ennemis les plus acharnés, en nommant le cardinal d'Estrées à la riche abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et en conférant à l'abbé l'ordre du Saint-Esprit.

La détermination de Louis XIV, loin de décourager la reine, ne servit qu'à l'affermir davantage dans ses sentimens; et pendant qu'elle travaillait à communiquer ce même esprit au roi, les mesures ultérieures de la cour de Versailles se trouvèrent favoriser ses efforts. Non content du renvoi de la princesse des Ursins, Louis XIV s'occupa sur-le-champ de renverser le gouvernement formé sous ses auspices, en demandant la disgrâce de ceux qu'elle avait élevés et soutenus, sans en excepter ce même Orri, si prôné autrefois par le cabinet français, et si justement protégé par Philippe.

Dans les instructions communiquées à Grammont, il avait été désigné comme une des vic-

times. Il y était dépeint sous des couleurs visiblement puisées dans les représentations des deux derniers ambassadeurs; on y disait qu'il avait fait décider le renvoi de Ribas et la nomination de Canales, sa créature, pour successeur, afin de pouvoir exercer ainsi plus facilement son autorité. On lui reprochait de se donner les airs de premier ministre, au mépris *des formes ordinaires du gouvernement et de l'ancienne coutume de consulter les tribunaux*. On y supposait enfin que s'il restait dans l'administration, il emploierait les fonds destinés pour le paiement des troupes à d'autres objets, afin de se maintenir. Le roi et la reine parlèrent en vain en sa faveur, il reçut sa démission dans les règles, accompagnée de l'ordre de se présenter à Paris pour rendre compte de sa conduite et se justifier.

Cet ordre arbitraire fut bientôt suivi de l'injonction de renvoyer Canales, créature d'Orri, et de réintégrer Ribas dans la plénitude de son pouvoir, comme secrétaire d'État.

Grammont ne pouvant vaincre la répugnance de Philippe, se vit dans la nécessité d'avoir recours à la reine, et de solliciter son appui pour remplir les intentions de sa cour. Elle affecta d'abord de ne point vouloir se mêler d'affaires; elle rétorqua même avec avantage l'argument dont on s'était servi autrefois contre son intervention : *Une enfant de quinze ans*, disait-elle avec ironie, *sans*

expérience, pourrait-elle présumer de pouvoir diriger les affaires d'État?

Elle cabalait en même temps avec les ministres du cabinet, toujours disposés à contrarier l'action d'une influence étrangère; elle agissait de même avec les grands qui se trouvaient blessés d'avoir été privés du pouvoir. Par ses secrètes instigations, Montellano donnait dans son département des ordres privés tout-à-fait contraires aux décisions du cabinet; et de son consentement, si ce ne fut par suggestion, tous les membres du gouvernement demandèrent, d'un commun accord, le rétablissement des anciennes formes, et réclamèrent contre l'augmentation des forces maritimes.

Pendant cette lutte, toutes les affaires restaient suspendues, précisément au moment où de prompts et vigoureux efforts étaient nécessaires pour résister aux forces toujours croissantes des alliés, ainsi que pour déjouer les intrigues des partisans de la maison d'Autriche. Tout se trouvait paralysé; toutes les affaires, importantes ou non, étaient négligées ou ne se faisaient pas; il s'ensuivit un mécontentement et une confusion dont l'histoire d'Espagne offre rarement un pareil exemple.

Dans cet état de choses, Grammont eut recours à la ferme volonté de Louis XIV, et l'engagea à employer sa puissante intervention. Il la

croyait indispensable pour vaincre l'opiniâtre opposition de la reine. Il s'agissait de déterminer cette princesse à employer son influence pour rétablir les rouages de l'administration, dont le mouvement s'arrêtait de plus en plus. La reine, trop adroite pour avouer son opposition, fit semblant de se prêter à ces vues; mais elle exigea des conditions qui, sous une apparence de soumission, ne pouvaient que consolider son pouvoir. « Ce que je vous demande, écrivait-elle à Louis XIV, le 25 juillet, c'est que je ne me mêle des affaires qu'en particulier avec le roi, et que cela ne paraisse pas au dehors, pour que le roi en ait pour lui tout le mérite. Je crains beaucoup que Votre Majesté ne se repente de ce qu'elle fait présentement; car, quoiqu'assurément je ne veuille faire que ce qui est meilleur pour le service du roi, je vous avoue qu'à mon âge, et avec mon peu d'expérience, je dois craindre de faire bien des choses mal à propos. »

Louis XIV, de son côté, jugea convenable d'affecter qu'il était très satisfait. Après lui avoir donné des éloges pour sa discrétion et sa délicatesse, il voulut bien solliciter de sa faveur la réinstallation de Ribas, et la création d'un nouveau ministère. Mais malgré ses belles protestations et son air d'humilité, tout en feignant de coopérer à la démission de Canales, la reine persista à s'opposer à la rentrée de Ribas dans le

ministère, traversant continuellement toutes les démarches de l'ambassadeur par ses intelligences secrètes avec les grands qui murmuraient, et surtout par l'empire qu'elle exerçait sur son mari.

Si la fortune eût favorisé les armes de l'Espagne, cette lutte singulière eût peut-être fini par la délivrance de la cour de la tutelle de la France; son émancipation eût été complète; mais la prise inattendue de la place de Gibraltar, qui était sans défense, en dépit des continuelles remontrances de Grammont, jeta une alarme qui fut très favorable aux vues de Louis XIV. L'ambassadeur saisit cette occasion de décrier la nouvelle administration. « Voilà, disait-il, l'effet de la belle administration de M. de Canales et du sieur Orri, qui mériteraient tous deux, en bonne justice, qu'on leur fît couper le cou. Dieu veuille que le peuple ne s'émeuve pas, et ne s'en prenne à la reine et à son mauvais gouvernement! » La reine n'osa résister plus long-temps: Canales fut renvoyé, Ribas rappelé, et une junte de gouvernement établie par la recommandation et sous les auspices de l'ambassadeur français.

Cependant la reine, qui n'avait consenti qu'à regret, ne pouvait dissimuler sa répugnance. Elle rappela à Ribas sa conduite passée, déclara que les désirs du monarque français avaient pu seuls la lui faire oublier, le faire rentrer en grâce, ce qui devait servir de garantie pour sa conduite

à venir. Elle écrivit ensuite et fit écrire des lettres par Philippe, tendantes à demander le retour d'Orri, dont la présence, disait-elle, importait au rétablissement des finances, et elle fit la protestation la plus énergique contre la nomination de Portocarrero et del Fresno comme membres de la nouvelle administration.

Louis XIV, que les interminables remontrances et l'obstination de Philippe avaient irrité, témoigna son ressentiment dans des termes si durs et avec tant d'amertume, qu'à peine un pédagogue pourrait se les permettre envers ses écoliers. « Vous me demandez mes conseils, écrivait-il à Philippe le 20 mars, je vous écris ce que je pense; mais les meilleurs deviennent inutiles lorsqu'on attend, pour les demander et les suivre, que le mal soit arrivé; il est souvent plus facile de le prévenir que d'y remédier. Je prévois avec douleur d'étranges embarras si vous n'établissez un ordre dans l'administration de vos affaires. Vous avez donné jusqu'à présent votre confiance à des gens incapables ou intéressés. Je vous demande de vous défaire de Canales. Je rappelle Orri; j'y trouve de la résistance et de l'opposition de votre part. Vous voyez la fin de leur travail par le sort de vos armées et celui de vos places. Il semble cependant que l'intérêt de ces particuliers vous occupe tout entier; et dans le temps que vous ne le devriez être que de grandes vues, vous le

rabaissez aux cabales de la princesse des Ursins, dont on ne cesse de me fatiguer. Je suis persuadé de votre sincérité; et si malheureusement vous perdiez cette vertu qui vous est si naturelle, je crois que vous aimez assez votre État pour ne point me tromper à son préjudice. Je crois donc, puisque vous m'en assurez, que vous voulez effectivement suivre mes avis. Profitez, je vous prie, de ceux que je vais vous donner encore avec la même amitié et la même tendresse pour vous, dont je ne me lasserai point de vous faire sentir les effets.

« Il est impossible que vous puissiez réussir tant que le désordre régnera dans vos affaires au point où il est présentement. Établissez un conseil sage et éclairé : le duc de Grammont vous nommera ceux que je crois capables de le composer. Ne différez point à les assembler. Consultez sur toutes les matières de guerre, de finances et de politique. Servez-vous de leurs lumières et de leur expérience, et ne donnez point d'ordre dont ils ne soient instruits. Quand je verrai cette forme de conseil établie, je vous enverrai plus hardiment des secours dont vous avez besoin. Avant qu'elle le soit, je n'ai que trop sujet de regarder comme perdues les troupes que je fais passer en Espagne. Faites voir qu'il y a un roi et un conseil en Espagne, que vous y commandez, et que des particuliers qui ont abusé de

votre confiance ne sont pas les maîtres de la monarchie. Je n'ai jamais recommandé à Votre Majesté que sa véritable gloire et l'intérêt de ses États. Travaillez pour l'un et pour l'autre. C'est le seul prix que je vous demande de tout ce que je fais et de toute la tendresse que j'ai pour vous. »

Des reproches aussi amers intimidèrent Philippe; il consentit à tout d'après le conseil de Grammont. On forma un nouveau conseil. Portocarrero et del Fresno n'en firent point partie, pour apaiser la reine qui les rejetait. Arias fut invité à quitter son diocèse pour venir siéger au conseil, et les deux seuls membres qu'on y ajouta furent Monterey et Montalto.

Au moment de cette condescendance forcée les souverains, ou pour mieux dire la reine trahit ses véritables sentimens par les faveurs qu'elle se plut à répandre sur les amis de la princesse des Ursins, comme si elle se fût proposé d'établir un parallèle avec les honneurs accordés au cardinal et à l'abbé d'Estrées; Canales fut élevé au rang de conseiller d'État et à la place de gentilhomme de la chambre du roi, avec une pension de douze mille ducats: une autre pension de deux mille ducats fut aussi accordée à d'Aubigny, le secrétaire et le confident de la favorite exilée. Le nouveau cabinet fut bientôt réduit à la plus complète nullité par les intrigues de la reine et par

les ordres secrets communiqués par le ministère de Montellano.

Une si constante persévérance donna à Louis XIV la conviction que la reine était secrètement conseillée par madame des Ursins pour embarrasser le gouvernement. Ce soupçon, ou plutôt cette persuasion, fournit le sujet d'une lettre adressée à la reine, conçue en des termes non moins amers que celle adressée à Philippe, quoiqu'elle soit tempérée par des expressions d'amitié et de satisfaction.

A la reine d'Espagne.

20 septembre 1704.

« Les suites que je prévois deviennent trop sérieuses pour ne pas m'expliquer avec Votre Majesté, avec la sincérité qui m'est naturelle, et avec la liberté d'un grand-père qui parle à sa petite-fille. Je vous donnai la princesse des Ursins par l'estime que j'avais pour elle, qui me fit croire qu'elle serait capable de former l'esprit d'une jeune princesse, et de lui inspirer tous les sentimens propres à remplir un aussi grand personnage que le vôtre. Je jetai les yeux par la suite sur un ambassadeur qui avait toujours paru de ses amis, afin qu'ils concertassent avec plus de facilité sur tous les moyens de nous servir.

Vous savez combien j'ai désiré que vous don-

nassiez votre confiance à la princesse des Ursins, et que je n'oubliai rien pour vous y porter. Cependant, oubliant nos intérêts communs, elle s'est livrée tout entière à une inimitié que j'ignorais, et n'a songé qu'à contredire ceux qui ont été chargés de nos affaires. Si elle avait eu un fidèle attachement pour vous, elle aurait sacrifié tous ses ressentimens bien ou mal fondés contre le cardinal d'Estrées, au lieu de vous y faire entrer. Les gens comme nous doivent s'élever au-dessus des démêlés particuliers, et se conduire par rapport à leurs propres intérêts, et à ceux de leurs sujets qui sont toujours les mêmes; il fallait donc rappeler mon ambassadeur, vous abandonner à la princesse des Ursins, et la laisser seule gouverner vos royaumes, ou la rappeler elle-même. C'est ce que j'ai cru devoir faire, dans l'espérance que vous déféreriez à mes sentimens, et que la princesse des Ursins s'éloignant, vous perdriez une partie des impressions qu'elle vous a données.

« Il n'est pas vrai qu'on l'ait jamais soupçonnée d'aucune intelligence avec nos ennemis communs; elle veut, par ces suppositions, se faire un mérite auprès de vous. On l'accuse d'avoir voulu gouverner l'Espagne, et de ne pas vous avoir inspiré tous les sentimens qu'il semble que vous devez avoir pour moi, d'avoir eu des amis et des ennemis dans une place où elle ne devait

avoir d'intérêts que les vôtres. On l'accuse même avec plus d'aigreur, et moins de ménagemens, de ce qu'elle faisait auprès de vous.

« Je juge des conseils qu'elle vous donne par l'événement. Vous vous êtes souvent opposée à ce que j'ai proposé; vous n'avez pris nulle confiance dans mes ambassadeurs; vous aimez, et vous haïssez ce que la princesse des Ursins vous inspire; vous voulez à quinze ans gouverner une grande monarchie peu affermie; sans conseils, pouvez-vous en prendre de meilleurs et de plus désintéressés que les miens? et si la princesse des Ursins agissait droitement, pourrait-elle vous en donner d'autres? Si elle se conduisait ainsi, vous verriez si j'ai des ressentimens contre elle, si je suis capable de me laisser prévenir, et si j'agis par d'autres vues que celle de nos avantages qui ne peuvent être différens.

« Je sais que votre esprit est fort au-dessus de votre âge; je suis ravi que vous entriez dans les affaires; j'approuve que le roi, votre mari, vous confie tout : mais vous aurez encore long-temps besoin l'un et l'autre d'être aidés, puisque vous ne pouvez avoir ce que l'expérience seule peut donner. Je ne saurais vous servir autant que je le voudrais, si nous n'agissons de concert, et si vous ne vous confiez à mes ambassadeurs qui n'ont nul intérêt en Espagne.

« Quand vous aurez des raisons ou des inclina-

tions particulières, marquez-les moi directement. Je m'y rendrai certainement, si elles ne sont point dangereuses; car je ne désire rien tant que de vous faire plaisir, et de vous marquer ma tendresse dans les plus petites choses comme je crois le faire dans les grandes. »

Ces reproches ne pouvaient que produire une opposition plus prononcée de la part de la reine, qui, ainsi que Tessé le remarque avec raison, n'était déjà que trop disposée à bouleverser le royaume, et à risquer, s'il l'eût fallu, sa couronne plutôt que de sacrifier son amour de commander, prête d'ailleurs à tout faire pour en venir à ses fins. Grammont lui-même, quoiqu'il lui en coûtât d'avouer sa défaite, apprit enfin, par une assez fâcheuse expérience pour lui, que la princesse des Ursins était encore toute-puissante, et qu'il n'y avait pas moyen de se passer de son intervention.

Louis XIV, connaissant la magie de son pouvoir, changea son plan d'attaque, et essaya d'obtenir par la douceur ce qu'il n'avait pu gagner par les menaces et la violence. Il prêtait une oreille complaisante aux sollicitations des nombreux amis de la princesse des Ursins à Versailles. Il fit donc semblant de changer d'avis, promit de demander le chapeau de cardinal pour son frère l'abbé de la Trémouille et de le nommer ambassadeur à Rome. Il tint même ces deux promesses,

et accorda à madame des Ursins la permission de fixer sa résidence à Toulouse au lieu de Rome, où elle devait aller d'après ses premiers ordres.

Cette indulgence eut le succès le plus complet. Un mot que la princesse des Ursins fit parvenir secrètement de Toulouse à la reine suffit pour l'adoucir. Elle parut écouter les conseils de Grammont ; elle promit même son appui ; et de froide et réservée, elle devint tout à coup affable et communicative. Montellano, par ses instigations, témoigna le désir d'agir de concert avec l'ambassadeur de France et de favoriser les vues de la cour de Versailles. Grammont tomba dans le piége : il se vanta d'avoir coupé les têtes de l'hydre. Il annonça le retour de la confiance et de la paix. Dans ses dépêches il ne tarissait pas sur les qualités de la reine, et ne trouvait pas d'expressions assez vives pour peindre et reconnaître les services de la favorite exilée.

La reine profita de ce changement du cabinet français pour obtenir le rappel de Berwick [1], trop indépendant pour se mêler à ces intrigues, et la nomination d'un général qui pût contribuer au succès de ses projets ultérieurs. Elle flatta Grammont, qui était jaloux de Berwick, de faire tomber

[1] Lorsque Tessé demanda à la reine pourquoi elle désirait le rappel de Berwick, elle répondit : « C'est un grand diable d'Anglais sec qui va toujours droit devant lui. »

le choix sur un de ses amis; mais elle travaillait en même temps, par l'entremise de sa sœur la duchesse de Bourgogne et de madame de Maintenon, à faire nommer Tessé, qu'elle savait bien disposé pour la princesse des Ursins.

Impatiente d'arriver à son but, la reine ne tarda pas à demander la réintégration de madame des Ursins auprès d'elle, se bornant d'abord à solliciter, comme un acte de justice, qu'on lui permît de venir se justifier. Cette demande était adroite; elle réussit. Le roi accorda à cette favorite de la reine d'Espagne la permission de paraître à Versailles. C'était le signal de son triomphe. L'arrivée de Tessé à Madrid hâta le dénoûment de l'intrigue; car sa correspondance représenta la conduite de la princesse des Ursins et l'état de l'Espagne sous des couleurs tout-à-fait contraires à celles du tableau qu'en avaient fait les ambassadeurs précédens.

Le contentement et le triomphe de la reine furent complets. Pour récompenser Montellano des services qu'il avait rendus, on le nomma duc et grand d'Espagne de seconde classe. Il gagna de plus en plus la faveur de la reine. Ribas fut une seconde fois congédié, et on partagea les affaires de son ministère entre don Pèdre del Campo, marquis de Mejorada, secrétaire des affaires étrangères, et don Joseph, marquis de Grimaldo, secrétaire des finances et de la guerre,

que le roi et la reine aimaient beaucoup, et qui commençait alors sa longue carrière politique.

Grammont s'aperçut enfin qu'il était joué. Il fut indigné en apprenant la nomination de Tessé au commandement qu'il croyait destiné à un de ses amis; et se doutant bien qu'il ne lui restait plus qu'un rôle à peu près nul devant la princesse des Ursins, qui redeviendrait plus puissante que jamais, il montra beaucoup d'humeur. Ses dépêches ne contenaient que des invectives contre elle, contre l'odieux gouvernement de la reine, et contre l'empire qu'elle exerçait sur son débonnaire mari, ou plutôt contre son despotisme, ainsi qu'il le qualifiait. Il fit plus, il chercha à affaiblir cette influence en se servant du confesseur pour gouverner Philippe, ainsi que le cardinal d'Estrées l'avait fait précédemment. Il échoua, à la vérité, dans cette tentative; mais du moins il lui fut facile de persuader à un prince, qui n'avait pas une volonté à lui, de témoigner au roi de France son improbation relativement à la conduite de la reine, ainsi que sa honte en se voyant mené *par un enfant de quinze ans*. Il ajoutait qu'il ne demandait le retour de la princesse des Ursins que pour être délivré de ses importunités. Grammont, fier de cet avantage remporté dans un moment aussi critique, représentait déjà Philippe, dans l'ivresse du succès, comme un tout autre homme parfaitement dis-

posé à obéir aux volontés de la cour de Versailles. Le confesseur, en employant le langage de son ministère, considérait ce changement comme l'œuvre du ciel, comme un bienfait de la Providence, dont les desseins étaient de retirer Philippe de l'abîme où son aveuglement l'avait fait tomber.

Cette imprudence hâta le changement que Grammont se flattait d'éloigner. Louis XIV, que l'expérience avait éclairé sur l'état des choses à Madrid, appréciait avec justesse le caractère de Philippe et le pouvoir illimité de sa femme sur son esprit. Dans sa réponse à l'ambassadeur, il lui fit sentir le danger et l'injustice de chercher à éloigner le roi de la reine. « Vous connaissez sa faiblesse, dit le roi; s'il changeait de sentiment, il ne serait pas impossible qu'il dît à la reine que vous n'avez rien oublié pour l'engager à décider en maître et à régner indépendamment d'elle; que vous l'avez fait par mes ordres, et que je regarde comme une honte pour lui, comme un opprobre pour son règne, qu'elle se mêle des affaires du gouvernement. Elle regarderait comme l'injure la plus sanglante celle que vous lui auriez voulu faire en diminuant son pouvoir, dont elle n'est peut-être pas moins touchée que de l'amitié de son mari.

« Vous ignorez peut-être qu'alors même qu'il paraît désapprouver la conduite de la reine, il lui donne une nouvelle marque de sa

déférence entière à ses volontés : qu'il écrit à mon fils pour le prier d'insister auprès de moi sur le retour de la princesse des Ursins à Madrid, qu'il se représente comme absolument nécessaire pour le bien des affaires. Ces contradictions ne font que trop voir qu'il ne serait pas sûr de se laisser conduire par les premières apparences d'une fermeté dont on n'a pas encore vu d'effets. La reine sera toujours maîtresse de son esprit. Il faut plutôt songer à se servir du pouvoir qu'elle conservera que tâcher inutilement de le détruire. »

« Il ne convient pas que le roi d'Espagne soit informé de ce que je pense sur son sujet. Bien loin d'en profiter, la connaissance qu'il en aurait contribuerait encore à le décourager ; et les reproches trop fréquens d'une timidité qu'on ne peut vaincre abattent le cœur au lieu de l'élever. Vous lui direz donc que j'ai appris avec plaisir la disposition où il était de se conformer en toutes choses à mes conseils : vous lui assurerez de ma part que je lui donnerai toujours ceux que je croirai plus convenables à sa gloire et au bien de ses affaires ; que je suis persuadé qu'il les recevra, et qu'il les suivra comme venant d'un père ; que je l'aime tendrement, et suis plus touché de ses intérêts que des miens propres. »

« Vous ajouterez que je suis très aise de voir la continuation de son amitié pour la reine ; que je ne doute pas qu'elle ne soit à mon égard dans

les mêmes dispositions que lui ; que si elle était capable de s'en éloigner, je compte qu'elle aura assez de force pour faire céder la tendresse qu'il a pour elle aux intérêts solides de sa couronne ; mais que j'espère que l'un et l'autre n'auront jamais sur ce sujet des sentimens opposés.

« Au reste, il est à propos de continuer, comme vous avez commencé, à gagner, s'il est possible, la confiance de la reine, et de ne pas lui laisser lieu de croire que vous songiez à l'éloigner du gouvernement. Il y a trop peu de fondement à faire sur la fermeté du roi d'Espagne pour se livrer entièrement à lui. » (¹)

La reine qui, pendant le cours de cette intrigue, pénétra les desseins de l'ambassadeur, aussitôt qu'elle eut obtenu les avantages de sa coopération, donna un libre essor à sa colère, et sollicita son rappel avec autant d'empressement qu'elle en avait témoigné pour le renvoi de ses prédécesseurs, le cardinal et l'abbé. Elle obtint même de son mari qu'il désavouât le double rôle qu'il avait joué, et qu'il se réunît à elle pour le succès de sa demande. Philippe avouait qu'il conservait toujours un grand attachement pour la princesse des Ursins ; il reconnaissait que son amour pour la reine lui avait fait regretter qu'elle partageât sa société et ses égards ; et que Gram-

(¹) NOAILLES, tome III, page 256.

mont, profitant de ce déplaisir momentané, lui avait arraché des déclarations contraires à ses sentimens véritables. « Je me reproche maintenant, ajoutait-il, d'avoir été assez préoccupé pour avoir écrit contre la princesse et Orri : je vous prie d'excuser ma faiblesse. » Il se plaignait avec amertume de Daubenton, qui avait voulu l'éloigner de la reine, et demandait un autre confesseur qui se renfermât dans les bornes de son ministère.

Un aveu aussi humiliant sur sa faiblesse eût dissipé tous les doutes de Louis XIV, s'il avait pu en avoir encore sur l'incapacité de son petit-fils pour gouverner par lui-même. Il eut par là la preuve que les efforts qu'on pourrait faire désormais pour s'opposer à la reine, n'auraient d'autre résultat que de faire grand tort à ceux qui les tenteraient. Il abandonna donc sa chimère de gouverner l'Espagne sans agent intermédiaire. Il revint à son premier plan, de gouverner la reine par la princesse des Ursins, dont enfin il avait appris à connaître tout le mérite. Il rendit aussi justice à Orri, dont la séparation avait replongé les finances d'Espagne dans leur ancien chaos, et annonça à Philippe sa résolution de réintégrer la princesse des Ursins et Orri dans leurs fonctions, ainsi que de rappeler le duc de Grammont et le confesseur.

La réception que l'on fit à la princesse des

Ursins à la cour de Versailles, surpassa son attente. Des personnages du plus haut rang, entre autres le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, vinrent au-devant d'elle, et l'accompagnèrent jusqu'à Paris; elle eut l'honneur de recevoir la visite des princes et des princesses de la famille royale. On voyait autant de monde chez elle qu'au lever du roi; et, par ordre exprès de Louis XIV, Torcy, qui s'était vivement opposé à son retour, vint lui témoigner son respect. Sa présentation à Versailles fut encore marquée par des honneurs et des distinctions. Elle fut accueillie comme une personne qu'on avait offensée, et qu'on faisait venir pour donner plus de publicité à la disgrâce et au désappointement de ses calomniateurs. Enfin elle fut honorée de fréquentes entrevues avec le roi et madame de Maintenon, et Louis XIV n'épargna aucune marque de faveur et de déférence pour effacer dans son esprit le souvenir de son ressentiment passé.

Il est juste de dire, à la louange de cette femme extraordinaire, que, dans ce retour éclatant de la faveur et de la fortune, elle conserva le calme et la fermeté qu'elle avait fait voir aux jours de sa disgrâce. Elle paraissait cependant tellement flattée du beau rôle qu'elle jouait, qu'elle ne montrait pas beaucoup d'empressement d'abandonner ce brillant théâtre de son triomphe. Quelle était

sa pensée? Se flattait-elle d'exercer à Versailles le même empire qu'à Madrid? ou bien les difficultés et les embarras de sa première position s'offraient-ils à son souvenir pour lui inspirer une certaine répugnance à aller affronter de nouveaux dangers? Quoi qu'il en fût, plusieurs mois s'écoulèrent sans que ni les pressantes sollicitations de sa royale protectrice ni les insinuations du cabinet français fussent suffisantes pour la décider à partir pour l'Espagne.

L'ascendant visible que ses agrémens et ses manières commençaient à lui donner sur Louis XIV, éveillèrent enfin la jalousie de madame de Maintenon, qui mit tout en œuvre pour éloigner une rivale aussi dangereuse. Dès-lors il ne lui fut plus possible de rester; on lui donna carte blanche pour composer le ministère et le gouvernement d'Espagne à son gré. Orri fut réintégré dans son emploi à sa recommandation. On nomma un nouvel ambassadeur à la place du duc de Grammont. Le choix que l'on fit fut le plus convenable à la situation de l'Espagne, qui eût été fait depuis le ministère du duc d'Harcourt; car Amelot, qu'elle fit nommer à cet emploi, n'était pas homme à embarrasser la cour de Madrid par l'orgueil des prétentions que donnent une haute naissance et un rang hors du commun. Il était président du parlement de Paris; son instruction et ses talens avaient été remarqués, ainsi que son habileté

diplomatique dans ses ambassades de Venise, de Suisse et de Portugal. Mais les qualités principales qui avaient déterminé sa nomination à l'ambassade importante de Madrid, étaient sa prudence consommée dont on avait eu déjà tant de preuves, sa circonspection, la flexibilité de son caractère, et surtout son entier dévoûment à sa protectrice. (1)

(1) *Mémoires de Saint-Philippe*. NOAILLES, tome III. BERWICK, tome I. TESSÉ, tome I et II. ORTIZ, DÉSORMEAUX et TARGE.

CHAPITRE XI.

1705.

Mémoire adressé par Tessé à la Cour de France, sur l'état de la Cour, du gouvernement et du peuple d'Espagne. — Arrivée d'Amelot et d'Orri. — Le nouvel ambassadeur embarrassé. — Opposition à recevoir des garnisons françaises dans les places frontières, ainsi que la France le proposait. — Montellano combat la proposition avec force dans le conseil. — Conspirations supposées contre le Roi et la Reine. — Arrestation et exil de Leganes. — Mécontentement des grands.

Le mémoire suivant, adressé par Tessé à Chamillart, ministre de la guerre, pour l'instruction de Louis XIV, offre un tableau curieux et rempli d'intérêt, quoique un peu chargé, à la vérité, du gouvernement et du royaume, à la fin de cette lutte politique, terminée par le retour de la princesse des Ursins.

Au camp devant Gibraltar, le 11 avril 1705.

« Le marquis de Maulevrier devra entretenir M. de Chamillart de la totale indolence, indécision et incertitude du roi, entièrement gouverné par la reine qui, jeune encore, et avec beaucoup

d'esprit, n'a ni teinture des affaires, ni ne la prendra que par l'agrément de la personne qui sera auprès d'elle, et à qui, soit homme, soit femme, elle est très capable de donner sa confiance entière. L'esprit de la reine, et peut-être son cœur, seraient naturellement portés au plaisir, et à faire vivre sa cour avec la communication que les femmes ont en France avec le monde, et comme cette princesse l'a vu en Piémont; les Espagnols sont totalement contraires à cet usage, qu'elle établirait malgré eux si le roi, de son côté, n'était plus particulier et moins communiquable encore que les Espagnols; car, excepté la chasse que le roi aime, encore faut-il qu'il soit quasi seul, son tempérament le porte à vouloir se renfermer; et si l'étiquette n'était pas établie en Espagne, il l'établirait.

« L'enchantement du roi pour la reine est si grand, qu'il n'y a rien de quelque nature que ce soit qu'elle ne fût capable de lui faire faire.

« Cette princesse, élevée par son père, dans lequel elle a vu une haine et une aversion indicibles pour la nation française, voudrait qu'il fût possible de se passer des Français. Ce n'est que par nécessité qu'elle les voit; cependant elle les satisfait de paroles et de manières flatteuses. Elle craint, respecte infiniment le roi, et souhaite son estime : elle hait naturellement la peine et l'application de suite, mais elle veut être in-

formée, et trouverait fort mauvais qu'aucune affaire se fît sans sa participation.

« L'objet général des Espagnols, c'est de voir plutôt un bouleversement total que de se voir gouvernés par la France : ils s'y seraient soumis au commencement, mais l'on n'y reviendra plus. L'aversion implacable que la reine a prise pour le duc de Grammont vient de ce qu'elle a su par le roi, qu'il lui avait dit plusieurs choses qui tendaient à l'éloigner de la connaissance des affaires. Il lui a parlé au commencement de la princesse des Ursins, comme d'une personne qu'il n'était pas de son service ni de celui de la France qu'elle repassât en Espagne. La reine sait par le roi lui-même, que monsieur l'ambassadeur et le père confesseur étaient unis pour empêcher le retour de cette favorite, qui se croit nécessaire. Il faudrait être dans l'intérieur du palais pour connaître si c'est par quelque mouvement de plaisir, d'amusement ou d'affaires, que cette princesse a si passionnément souhaité son retour; mais il est certain qu'elle eût été capable de bouleverser plutôt tout le royaume, et d'en venir aux extrémités, si le roi n'avait pas consenti qu'elle repassât en Espagne.

« Le président de Castille, Montellano, qui tient une part principale dans les affaires, paraît avoir de bonnes intentions, pourvu que tout passe par le conseil de Castille, qui se regarde

comme le tuteur non seulement du royaume, mais du roi : j'ai vu des ordres et des lettres de lui, particulières à des corrégidors et juges, totalement contraires à ce qui avait été réglé dans le *despacho*, de sorte que par là il combat quasi toujours ce que le *despacho*, dont il est, a réglé; et l'effet de ce qui est accordé trouve toujours des obstacles dans son exécution. Le roi d'Espagne ne sera jamais véritablement roi que l'autorité de ce conseil ne soit diminuée : rien n'est plus aisé quand le roi d'Espagne voudra parler, parce que les charges sont amovibles d'un moment à l'autre, sans que personne, pas même le déposé, en paraisse murmurer. Mais le roi, naturellement timide et paresseux à parler, ne parle ni ne parlera. Il pense juste, mais il vaudrait mieux qu'il pensât moins et qu'il parlât davantage.

« M. de Mancera, qui est du cabinet, est fort vieux, et ne connaît qu'une routine ancienne; il ne tient lieu que de nom dans le conseil. M. de Montalto peut avoir de bonnes intentions, encore je n'en voudrais pas répondre. Il n'a jamais fait la guerre, il la hait, il ne l'entend point, et est incapable d'application. Le comte de Monterey a vu quelque chose en Flandre, et il a réussi : il a dans l'esprit plus de manége que les autres; et pour la guerre, il n'en sait non plus le détail, que si jamais il n'avait été gouverneur de Flandre. Le marquis de Mejorada est honnête

homme, riche, bien intentionné, n'a jamais servi, ne veut être responsable de rien, ni se charger de rien. Ce serait un bon et fidèle commis sous ceux qui lui tailleraient et décideraient sa besogne; mais jamais de lui-même il ne se portera qu'à plaire à ces messieurs. Voilà donc, avec l'ambassadeur de France, ce qui compose le cabinet tant envié des autres : d'un jeune roi qui ne songe uniquement qu'à sa femme, qui s'en occupe, et qui vit d'enchantement d'une possession qui ne lui est accordée que comme une faveur qu'il doit désirer et qu'on lui fait souhaiter; de quatre ministres qui, désunis entre eux, sont toujours d'accord de s'opposer à tout ce qui peut établir l'autorité du roi; du secrétaire d'état, qui ne fait qu'obéir et n'a point de voix délibérative, et qui serait bien fâché de l'avoir, parce qu'il serait responsable et qu'il ne veut point l'être. Ribas était plus capable de servir que tout ce qu'ils sont; mais le malheur qu'il avait eu de se brouiller avec madame des Ursins, le rendit suspect à la reine, et insupportable : enfin ce conseil, dis-je, du *despacho*, est, avez les gens ci-dessus nommés, composé de l'ambassadeur de France, qui fait la principale figure dans le cabinet, mais dont l'avis est toujours traversé par les quatre autres; il va au fait et au bien du service; il fait entendre au roi ce qu'il conviendrait de faire; le roi n'en a point la force. Le

despacho se passe en contrariétés, la pendule sonne, le roi ne l'avance jamais pour commencer l'assemblée, il est ravi quand elle sonne pour la finir, et rien ne s'achève.

« Quant à ce qui concerne le conseil de guerre, il est composé de gens qui n'y ont jamais été, qui ont lu de vieux livres qui en parlent, et qui ont une aversion et un mépris indicibles pour tout ce qui s'appelle guerre; ils voudraient des succès, et ne voudraient rien faire pour les arranger. Jamais le roi n'aura de troupes, d'armées, de munitions, de frontières, de marine, d'armes, de magasins, de tout ce qui fait l'établissement et la grandeur des monarchies, tandis qu'il ne travaillera pas à tout ce qui la soutient, ou que ne voulant point y travailler, il n'aura point de premier ministre qui, écrasant tous les autres, fasse en Espagne ce que le cardinal de Richelieu faisait du temps du dernier roi, et ce que le cardinal Mazarin faisait despotiquement pendant la minorité du roi.

« Le général des armées d'Espagne est en Espagne ce que le doge est à Venise : il n'a que la représentation extérieure; et, excepté le jour de l'action, il passe le reste de l'année à être traversé par le conseil, qui a toujours raison. Le conseil se souvient que le duc d'Albe, après avoir conquis le Portugal, n'eut pas la permission de venir

baiser la main au roi son maître, et qu'il fut trop heureux de se retirer chez lui.

« Le duc de Medinaceli, qui n'a part à aucune affaire, est un glorieux, vain de sa naissance : il serait peut-être capable d'être premier ministre, et flatté de régner assez haut pour entreprendre de donner une nouvelle forme au gouvernement; mais en même temps, après s'en être servi, il faudrait être certain qu'au bout de deux ans l'on serait en état de le faire pendre.

« Dans le délabrement total de l'infanterie, le conseil a pris le parti de faire faire des recrues; c'est de l'argent et du temps perdu que la sorte dont ils s'y prennent. Ce sont les curés et les gens de justice qui font cette levée, dont les hommes emportent les habits et les armes; et tant qu'un officier ne sera pas responsable de sa compagnie, jamais l'on n'aura de troupes.

« C'est le président de Castille qui nomme quasi tous les corrégidors; de sorte que, mis de sa main, ils lui rendent compte de tout, et rien ne se fait dans les villes que par eux. C'est donc l'esprit du conseil de Castille qui règne en Espagne; et ce conseil, tuteur du roi et du royaume, tient l'un et l'autre en tutelle.

« Philippe II a commencé d'anéantir le métier de la guerre, et de le mettre entièrement au-dessous de celui de la robe. Cela est au point que ceux qui ont le plus servi à la guerre ou dans les

vice-royautés, n'envisagent de récompenses ni d'établissemens que de revenir dans ce conseil, où l'on ne la fait plus, et où l'on passe sa vie à traverser ceux qui la font. Si les affaires ne prennent une autre forme, le soutien de l'Espagne entrepris abîmera la France. Il n'importe à Madrid si c'est Philippe ou Charles qui soit roi, pourvu qu'ils en aient un, qui ne fasse que ce qu'ils voudront; et excepté une demi-douzaine de personnes tout au plus qui suivraient le roi par honneur, s'il arrivait un bouleversement général, je ne connais personne à Madrid qui n'allât baiser la main de l'archiduc. (*)

« Quelque attaché que le roi d'Espagne soit au roi son grand-père, ce prince ne laisse pas d'avoir ses opiniâtretés. Contrariez-le dans ce qu'il souhaite, il ne répond point; mais il ordonne le contraire de ce que l'on a bien conseillé : la reine seule peut le faire changer du blanc au noir.

« La seule chose qui rendit le duc de Berwick insupportable au roi, c'est que ce monarque voulait revenir trouver la reine [1], et le duc de Berwick s'y opposa fortement; et, pour conci-

(*) L'événement ne justifia point cette assertion du maréchal de Tessé. On verra que l'archiduc, à son entrée à Madrid, fut très contrarié du froid accueil qu'on lui fit.

[1] Il était à l'armée.

lier le service avec l'impatience du roi, la princesse des Ursins avait résolu de mener la reine à Badajoz ou à Alcantara, quand elle reçut l'ordre de sortir d'Espagne.

« Quant à ce qui regarde la campagne prochaine, tout le mieux qui puisse arriver, c'est de n'être point obligé de la faire. Ce seront les forces des ennemis qui décideront, et leur situation, du lieu où on la fera, et de la manière dont on la conduira; car ne pouvant, par supériorité, leur donner la loi, il faudra bien la recevoir d'eux.

« Le général croit avoir arrangé ses vivres, et avoir un objet, point du tout; un caprice de Madrid envoie des ordres positifs, et tout est renversé.

« J'ai promis au roi de faire cette campagne; je la ferai avec toutes sortes de peines, de désagrémens et de variations. Après quoi je le supplie d'avance de mander au roi son petit-fils, de jeter les yeux sur un général espagnol; car, aux conditions où je me trouve, le roi mon maître peut me faire servir sur ses galères, et je ramerai comme un forçat pour ses services; mais un homme de bien et un honnête homme ne peut servir dans ce pays-ci, dans le désordre où sont toutes choses, et dans lequel on veut à Madrid les maintenir.

« Le roi se soucie d'avoir une maison, des gardes à cheval, des gardes à pied, que sa maison

soit vêtue, d'avoir un carrosse de toile peinte ou de velours, d'avoir une cour ou de n'en avoir point, comme je me soucie d'avoir un laquais de plus ou de moins. . . .

« Le cardinal Portocarrero semblerait, par la part qu'il a eue au testament du feu roi, devoir être employé et consulté; mais il n'est plus question de lui : c'est un homme rempli de bonnes intentions, qui ne peut être employé, parce qu'il ne peut l'être qu'en premier; il ne peut souffrir aucun compagnon, et il n'est pas capable d'être en premier. . . . .

« L'archevêque de Séville en serait capable; et si jamais le roi prenait un premier ministre, j'estime qu'il en serait plus capable qu'aucun autre; excepté qu'un prêtre cardinal en Espagne aura toujours des dépendances de Rome et du clergé, qui sont souvent contraires au bien de l'État.

« Le comte d'Aguilar (*Frigiliana*) est un de ceux qui a le plus d'esprit; il est fort uni avec Medinaceli. Tous ces gens-là n'ont d'objet principal que d'abaisser l'autorité du roi, de faire qu'il n'ait point d'armée, et que n'en ayant point, il ne soit jamais le maître.

« Le reste des grands n'a nulle part aux affaires d'État. Ils ont leurs intrigues et leurs cabales particulières. Mais l'esprit universel est réuni à vouloir plutôt souffrir un soulèvement général que de changer leurs usages.

« Mettez-moi en Espagne un roi qui veuille être le maître, parler, travailler et décider, ou qui, choisissant un premier ministre, lui donne toute son autorité, et qui ne fasse que signer ce que ce premier ministre aura réglé, dans un an le roi sera le maître, ou son premier ministre empoisonné ou lapidé. Il vaudrait encore mieux s'exposer à ce dernier parti que de traîner, comme l'on fait actuellement, une corde qui étranglera, à moins que la paix ne soit prête à se faire; car, dans les principes que l'on suit en Espagne actuellement, de laisser tout en suspens, de faire et de défaire, de changer de ministre tous les six mois, de n'avoir jamais aucun fonds fixe pour la guerre, de laisser toujours les détails qui la regardent au conseil de guerre, dont aucun n'entend qu'à barbouiller du papier; c'est, comme l'on dit, battre l'eau, que de croire que la guerre puisse se soutenir, ni se faire à ces conditions-là.

« Le peuple est fidèle et aime le roi. L'armée payée sera fidèle; mais elle ne l'est point, et le conseil ne veut pas qu'elle le soit.

« Il suffit qu'un homme soit véritablement attaché au roi et au soutien de sa couronne, tout se réunit dans le moment pour l'accabler.

« Un seul avait commencé de saper par les fondemens l'autorité des conseils, et en eût été capable, parce qu'il faisait signer au roi tout ce qu'il voulait. Je ne sais si tout ce qu'il proposait

était faisable, et il faut se garder de la séduction de ses projets, qu'il établit quasi toujours sur des principes dont l'exécution est impossible ; mais s'il avait réussi, le roi d'Espagne aurait pu devenir un puissant monarque, et facilitait tout au roi. Il était tout un pour la reine, à laquelle il était agréable, et cet homme-là eût été pendu ou grand homme.

« Tout ce que dessus est un raisonnement vague, qui n'aboutit qu'a faire connaître que jamais les affaires d'un royaume n'ont été au point de confusion où se trouve l'Espagne, et qu'il en faut peut-être faire comme les joueurs au brelan font de leur argent : ils en font un *va tout*, qui les ruine ou remet leurs affaires. » (¹)

Tel était l'état du cabinet et de la cour à l'époque où la princesse des Ursins reprit le pouvoir. Amelot et Orri furent envoyés pour occuper leurs places respectives et tout préparer pour sa réception.

Louis XIV se vit dans la nécessité de reconnaître que ses intérêts, aussi-bien que ceux du roi, son petit-fils, avaient souffert de l'intervention illimitée et absolue qu'il avait voulu exercer dans les affaires intérieures de la cour d'Espagne. « Quand je connaîtrais parfaitement, écrivait-il à Grammont, quand je serais instruit à fond des

(¹) *Mémoires de Tessé*, tome II, page 154.

détails du gouvernement de cette monarchie, autant que de ceux de mon royaume, que les Espagnols me seraient aussi connus que mes propres sujets, je ne pourrais encore assurer qu'il fallût suivre mes avis de point en point en toute occasion. Il y en aurait plusieurs où les affaires auraient entièrement changé de face lorsque mes lettres arriveraient; et la même décision qui aurait été bonne quelques jours auparavant nuirait peut-être aux affaires, si elle était suivie lorsqu'on la recevrait à Madrid. » Ainsi il se réservait uniquement de conseiller son petit-fils dans les affaires générales sur lesquelles le temps permettrait de délibérer. Quant à sa conduite personnelle, Philippe devait tirer de l'expérience acquise pendant quatre ans les lumières nécessaires pour la régler. (¹)

Amelot était aussi fortement imbu de principes tout à fait contraires à ceux des ambassadeurs qui l'avaient précédé. Il quitta Paris dans la conviction intime que pour réussir dans sa mission il devait se proposer d'Harcourt pour modèle, en s'accommodant au caractère de la nation espagnole, en demandant la coopération des ministres, sans vouloir se donner l'air de les gouverner, et en employant la douceur et la persuasion pour les convaincre que les mesures qu'il était

(¹) Noailles, tome III, page 271.

chargé de leur proposer avaient seulement pour but la gloire du monarque et la prospérité de la monarchie espagnole.

Mais peu de jours de résidence à Madrid suffirent pour lui faire voir que ni l'état de l'Espagne, ni les caractères des personnes à qui il avait affaire n'étaient tels qu'il les avait imaginés à Versailles; car, quoique la reine fût en ce moment disposée à seconder de tout son pouvoir les vues de Louis XIV, la cour elle-même commençait à éprouver les fâcheux résultats de cette même opposition qu'elle avait récemment encouragée. Déjà ce n'était plus le seul parti des mécontens qui cherchait à traverser les mesures du gouvernement, c'étaient les ministres eux-mêmes. Toutes les branches de l'administration se ressentaient de l'opposition qu'ils montraient, et de mille tracasseries qui n'étaient que trop fréquentes de leur part.

Montellano lui-même, dont l'assistance avait été si utile à la reine, et qu'elle avait récompensé si magnifiquement, se trouvait très bien du pouvoir, et n'était pas disposé à céder sa place aux agens de la France. Il quitta tout à coup la docilité à laquelle il avait dû son élévation; et, sans s'opposer ouvertement au retour de la princesse des Ursins, il s'était réuni à l'ambassadeur de France, pour persuader au roi qu'il ferait bien de nommer la duchesse de Bejar *camarera mayor*.

L'air de franchise et d'indépendance de ce ministre lui avait gagné l'affection du roi et de la reine; et il était également chéri par ce parti d'Espagnols qui s'était ouvertement prononcé contre toute intervention étrangère.

Fatigué de cet esprit d'opposition qu'il trouvait dans tous les rangs, le ministre français écrivait: « C'est la tactique invariable des grands de tenir toujours le roi en tutelle, et la couronne dans un état d'impuissance, sans fermeté et sans résolution. Le roi de France éprouvera des oppositions interminables. Il sera impossible de rien entreprendre qui soit de quelque utilité, et tous ses efforts pour rétablir les affaires seront vains. » Il établit donc en principe qu'il fallait témoigner aux grands de la considération et du respect pour leurs priviléges, mais que pour gouverner, on devait se passer d'eux le plus qu'on pourrait, sans s'embarrasser en aucune manière de leurs opinions ni de leurs plaintes.

Après avoir annoncé à Louis XIV la prise d'Albuquerque et les premières étincelles d'une rébellion en Catalogne: « Chaque jour augmente le mal, ajoutait-il; le peu de soldats qui restent sont forcés de déserter, faute de pain. Les officiers qui ont quelque commandement, demandent à quitter, voyant que tout manque. Avec cela, les ministres du *despacho* sont tranquilles, voyant et entendant tous les jours les preuves redoublées

de toutes ces misères avec indifférence, ce qui ferait croire qu'il s'agit des affaires de leurs voisins. On répète à tout moment que c'est faute d'argent, et personne ne se met en peine d'en trouver, ni ne s'imagine que cela soit possible. Orri proposa, comme un remède immédiat, de reprendre ses premiers projets; mais dans la crainte de produire, dès le commencement de son ambassade, une impression fâcheuse, il ajourna sa proposition.

Amelot ne fut pas long-temps sans présenter de nouvelles preuves de la vérité de ces observations. L'irruption de l'armée portugaise dans l'Andalousie, et la crainte d'un soulèvement en Catalogne et en Aragon, déterminèrent Louis XIV à prendre des mesures de prévoyance contre des événemens possibles, et à s'assurer de quelques points militaires en Espagne. Il proposa donc que des garnisons françaises fussent reçues à Santander, San Sébastien et San Lucar, ainsi que dans les forts sur les côtes de Guipuzcoa et Alava. La reine se chargea d'obtenir le consentement de Philippe, et son ministre reçut l'ordre d'en faire la proposition au conseil.

On profita de la présence du roi pour présenter la demande. Les membres du conseil furent d'abord étonnés et gardèrent le silence; mais bientôt Montellano se leva pour combattre vivement la proposition. Il s'étendit sur le déshonneur

qui rejaillirait sur la nation espagnole, si l'on adoptait une mesure aussi peu convenable à la dignité du monarque qu'offensante pour ses sujets. Il prétendit que la proposition ne pouvait qu'augmenter la jalousie qui déjà régnait entre les deux nations, et il laissa entendre que l'on se méfiait déjà beaucoup de l'armée française qui défendait la frontière du Portugal. Les autres membres du conseil, sans avoir assez d'énergie pour suivre l'exemple de Montellano, ne cachèrent pourtant pas leur répugnance à adopter la proposition. Amelot sortit alors de sa circonspection ordinaire, et s'élevant contre l'apathie et les préventions des Espagnols, il insista avec ardeur sur la nécessité où ils étaient de dépendre de la France pour conserver la monarchie.

Au milieu de ces contestations, Philippe fit éclater son mécontentement avec une animosité extraordinaire. Il déclara qu'on ne ferait aucune distinction entre les troupes françaises et espagnoles tant que les deux souverains resteraient aussi intimement unis qu'ils l'étaient. Il approuva la proposition d'Amelot, et insista pour qu'on donnât sur-le-champ et sans réplique les ordres nécessaires à sa prompte exécution. (*)

(*) Ce fut le marquis de Mancera qui s'exprima avec le plus de vivacité dans le conseil contre les reproches d'Amelot. Le roi, pour calmer le cabinet de Versailles,

Malgré cette décision de Philippe, des difficultés pareilles se présentaient à l'égard du plan financier d'Orri, dont le but était de se procurer des fonds pour la continuation de la guerre. Des contestations non moins vives s'élevèrent sur les moyens d'augmenter l'armée, et de rétablir la discipline militaire.

Un nouvel incident vint ajouter à ces embarras : on découvrit un complot, réel ou imaginaire, d'enlever le roi et la reine, le jour de la Fête-Dieu, quand la cour se rendrait au *Retiro* avec la pompe accoutumée. Le comte de Leganès, un des grands d'Espagne, d'une grande influence et plein de capacité, était à la tête du complot ; il était commandant général de l'artillerie, et en même temps gouverneur du palais. On le soup-

lui ordonna de ne plus assister aux séances. Le comte de Monterey et le duc de Montalto donnèrent également leur démission : on ôta à celui-ci la présidence du conseil d'Aragon pour la donner au comte de Frigiliana ; le duc de Veraguas, et don Francisco Ronquillo, furent nommés membres du conseil du cabinet. Amelot voulait que l'on congédiât aussi Montellano, mais le roi s'y opposa. La reine le protégeait toujours, quoique moins ouvertement, à la vérité, parce que la princesse des Ursins, ennemie jurée du duc depuis sa disgrâce, cherchait à servir les intérêts de la France, en éloignant du conseil les Espagnols qui n'obéissaient pas aveuglément à ses volontés. SAINT-PHILIPPE, *Commentarios de la guerra d'España*, tome I, page 185.

çonnait depuis long-temps de pencher pour la maison d'Autriche. Le projet de conspiration devait s'exécuter par l'entremise de déserteurs et de prisonniers de guerre anglais, allemands et hollandais qu'on avait rassemblés à Madrid, et que Leganès visitait et secourait dans leur extrême misère. On exagéra, comme cela se pratique toujours, les circonstances et les ramifications du complot. On s'attendait à voir éclater à la fois des insurrections à Madrid, à Grenade et à Cadix, où l'on conservait des intelligences secrètes avec l'ennemi. Les Français et tous leurs partisans devaient être massacrés le même jour. On devait amener le roi et la reine à Lisbonne; et si l'on ne pouvait les conduire jusque-là, on les tuerait. L'explosion du complot serait le signal pour proclamer l'archiduc; des mouvemens de l'armée portugaise, soutenue par l'apparition des escadres ennemies devant les côtes, en faciliteraient l'exécution.

Ce fut Amelot qui éventa la mèche; il découvrit le complot; Leganès fut arrêté par ses ordres, sans attendre l'approbation du cabinet français. Cependant on ne put jamais présenter à cet officier aucune preuve de sa culpabilité, ni de la conspiration elle-même; mais il fut d'abord envoyé à la forteresse de Pampelune, et conduit plus tard en France, où il mourut en 1711.

Les grands se trouvèrent grièvement offensés

de l'arrestation et de l'emprisonnement de Leganès, contre les droits et priviléges de sa classe, sans formalités légales, sur des soupçons vagues, sans preuves suffisantes et sans instruction préalable. Une telle violation de toutes les formes à son égard, augmenta l'intérêt qu'on avait pour lui; on disait hautement qu'il n'était pas coupable, et ce fâcheux incident jeta un si grand blâme sur les premières opérations de l'ambassadeur, que ni la discrétion qui le caractérisait, ni la faveur dont les deux cours l'honoraient, ne purent jamais l'effacer. (1) (*)

(1) NOAILLES, tome II, pag. 291 à 300. SAINT-PHILIPPE, tome I, page 361. TESSÉ, tome II, page 196.

(*) Le marquis de Leganès avait été en butte à des soupçons très graves dès 1702. Il avait même été envoyé en France par mesure de précaution. Lorsqu'il y arriva, on ne lui dissimula ni les griefs accumulés contre lui, ni les preuves qu'on croyait avoir de ses intelligences avec les ennemis de Philippe V : on lui rappela qu'il avait refusé de prêter serment de fidélité au nouveau souverain, et qu'il avait témoigné de l'indifférence quand on lui fit sentir les fâcheuses impressions que produirait son refus. « C'est une terrible chose, dit-il à cette occasion, que de vouloir m'exposer à tirer l'épée contre la maison d'Autriche, à laquelle la mienne doit tant de bienfaits. » Il sut pourtant si bien se justifier de ces reproches, et répondit à tout avec tant de force, qu'on resta en suspens sur son compte, qu'on fut même tenté de le garder comme ambassadeur, mesure que la réflexion démontra dangereuse. On lui permit à la fin

de retourner à Madrid, parce que son exil révoltait les Espagnols.

Quant à la conspiration dont il fut accusé par la suite d'avoir été un des principaux chefs, les mémoires du temps conviennent qu'il n'existait pas de preuves de sa culpabilité. Il faut cependant qu'il y ait eu des indices assez graves approchant de l'évidence; car, outre que Louis XIV, dans ses *Lettres à Philippe*, approuve son arrestation, la princesse des Ursins, initiée à tous les secrets de la cour de Madrid, écrivait de Burgos le 12 août 1706 à madame de Maintenon : « M. de Torcy me mande que le marquis de Leganès a obtenu la permission d'aller demeurer à Vincennes. Au nom de Dieu! qu'on ne regarde pas cet homme comme un innocent, je le tiens très criminel : si l'on n'en a pas trouvé de preuves dans ses papiers, c'est qu'ils ont été inventoriés par des hommes entièrement dévoués aux ennemis. »

Coupable ou non, le marquis de Leganès resta en France, où il mourut en 1711. Voyez les *Mémoires de Tessé*, vol. II, page 200.

CHAPITRE XII.

1705.

Levée du Siége de Gibraltar. — Lettres du maréchal de Tessé. — Événemens de la campagne de Portugal. — Les alliés débarquent en Catalogne. — Prise de Barcelonne. — L'Est de l'Espagne se déclare pour Charles.

Des événemens funestes qui mirent le trône de Philippe dans le plus grand danger, et qui menacèrent de détruire les forces que la France avait en Espagne, signalèrent l'administration d'Amelot.

La prise de Gibraltar fit une impression profonde sur l'esprit de Philippe. Laissant là tout autre projet militaire, il ne songea qu'aux moyens de reprendre cette place importante dont la perte blessait son orgueil et compromettait sa sûreté. Il envoya en octobre le marquis de Villadarias, avec un corps de troupes tiré de l'armée d'Estramadure, mettre le siége devant Gibraltar du côté de la terre, tandis qu'une escadre française sortie de Cadix sous les ordres du baron de Pontis, bloquerait la place du côté de la mer.

Mais les assiégeans n'avançaient pas beaucoup dans leur attaque, soit par l'inexpérience du général, soit par le manque de tout ce qui était nécessaire à une entreprise aussi difficile.

On fut donc forcé de suspendre toutes les opérations sur la frontière de Portugal, pour s'occuper exclusivement de ce projet favori. Tessé, qui venait de remplacer Berwick dans le commandement, fut chargé de presser le siége. On lui promit de prompts secours et les approvisionnemens nécessaires; mais l'intrépide gouverneur et la brave garnison repoussèrent toutes les attaques du côté de la terre, pendant que l'escadre anglaise faisait entrer sans cesse dans la place des renforts de troupes, des munitions et des vivres. D'ailleurs une imprévoyance à peine concevable de la part de l'administration, sans compter les obstacles incalculables que présente la nature du pays, était plus que suffisante pour faire échouer ou traîner en longueur les opérations de l'armée espagnole.

« Me voilà, monseigneur, écrivait Tessé au prince de Condé, au pied d'une des colonnes d'Hercule; et ce siége, entrepris avec plus de fermeté, d'industrie et de valeur que de moyens, serait fini il y a long-temps, si ces mêmes moyens avaient été bien combinés; mais en Espagne encore plus qu'ailleurs, on vit au jour le jour, et l'on ne met d'emplâtre aux maux qu'après qu'ils

sont arrivés, sans avoir voulu les prévoir. J'ai trouvé le siége plus avancé que je ne croyais, malgré deux secours arrivés et un troisième que j'ai eu le désagréable spectacle d'y voir entrer, le tout par mer. Les Anglais nous montrent au moins qu'en tout temps on peut la tenir; car ils s'y promènent comme vos cygnes à Chantilly dans votre rivière. Mais quand les brèches ont été praticables, et qu'il ne fallait plus que sept ou huit jours pour battre avec vivacité, et écraser ce qui restait, la poudre a manqué : les canons éventés ou blessés n'ont pu être rechargés; la flotte du baron de Pontis qui devait arriver, et sans laquelle la prise de cette place importante ne peut pas s'achever, tout d'un coup cela a manqué; les vents n'ont pas voulu que les convois préparés par moi arrivassent; le canon n'a pu venir; Pontis n'a pu, ou voulu arriver : un troisième secours est entré, l'on n'a pas pu battre en brèche, et, par honneur seulement pour la tranchée, l'on a tiré quelques coups par heure. Ainsi les ennemis ont eu le loisir de raccommoder et d'épaissir ce qu'on leur avait décharné, l'armée s'est anéantie. Voilà, monseigneur, ce qui fait, comme dit la comédie, que *votre fille est muette*. L'on m'a ordonné de me rendre ici, où je devais trouver vingt canons nouveaux, et trois cents milliers de poudres; les premiers sont à Cadix sans en pouvoir sortir; la poudre vient de

pagne qui porte dans ses ordres un mouvement de décision! Il y a plus de trois mois que rien, de quelque nature que ce soit, n'a été expédié dans la secrétairerie d'état de la guerre. Le duc de Grammont y a perdu ses poumons et j'y perds ma patience.

« Nous avons manqué Gibraltar faute d'ordre et de précautions, de moyens arrangés, et de tout ce que Votre Majesté sait mieux que moi et que personne être nécessaire. Le malheur de vos vaisseaux n'est arrivé que parce qu'ils ne savent, à Madrid, ni la conséquence ni la possibilité de ce qu'ils ordonnent; l'on défait un jour ce que l'on fait l'autre.

« L'esprit général des Espagnols les plus zélés, c'est de ne rien prévoir, et de croire que l'on est disculpé des malheurs pour avoir cédé à la force. Le roi d'Espagne même semble vouloir quelquefois que le hasard rende ce que la précaution la plus réglée donne lieu d'espérer; et ses ordres précis ont parfois un air d'opiniâtreté qui peut infiniment nuire à son service. Je rends compte de tout cela dans mes lettres, plus au long, à M. de Chamillard. Je ne réponds pas de déterminer Madrid à la levée des milices, ni à bien d'autres choses que je vois et connais utiles. J'avais cru que la reine voudrait entrer dans les affaires et les connaître, elle me l'avait promis, et peut en devenir très capable; mais Votre Ma-

jesté connaît ce que c'est qu'une jeune princesse, quelque parfaite qu'elle puisse être.

« Quant aux fonds que Votre Majesté me recommande de régler pour la subsistance des troupes, l'on n'a jamais voulu m'y laisser rien voir que de l'impossibilité, et les troupes ne sont ni payées, ni recrutées; en un mot, Sire, tout ceci fait pitié. Je rendrai compte à Votre Majesté de ce que j'aurai pu faire à Madrid, et je suivrai, auprès du roi catholique, ce que Votre Majesté m'a souvent ordonné, c'est-à-dire, de lui parler et de lui écrire franchement; car il m'est impossible de passer ma vie à dire des choses agréables quand je ne les pense pas. »

En reprenant son commandement sur la frontière du Portugal, Tessé ne se trouva guère moins embarrassé : l'armée n'étant pas assez nombreuse et manquant d'ailleurs de munitions, il fut forcé de diviser ses troupes et de se tenir sur la défensive. Il eut la mortification d'être témoin de la prise de Salvatierra, Albuquerque et Valencia d'Alcantara; il se regarda même comme fort heureux de pouvoir conserver Alcantara et Badajoz, pouvant ainsi mettre le territoire espagnol à couvert des incursions de l'ennemi.

Dans une de ses lettres au prince de Condé (17 juin), il trace le tableau de sa situation avec de vives couleurs. Après avoir raconté les circonstances malheureuses de la campagne, il ajoute :

« Voilà, monseigneur, le petit détail auquel les bontés de votre altesse sérénissime pour moi m'engagent; car j'écrirais, autant qu'a fait saint Augustin, que je ne dirais pas encore assez par combien de contre-temps faits et formés exprès, on a dégoûté les plus fidèles et découragé les plus zélés. J'ai été obligé de laisser à Cadix, c'est-à-dire à plus de cent lieues d'où je suis, deux bataillons français et un régiment de dragons, parce qu'il faut enfin aller au plus pressé, et que la léthargique Espagne n'a rien fait. Nous verrons ce que le nouveau règne ou gouvernement produira. La maladie et le retardement de madame des Ursins me désole. Il y a des choses importantes qui ne peuvent aller en avant tant qu'elle ne sera pas à Madrid. »

Il mandait, le 4 novembre, à Amelot : « Que, quelques heures plus tard, Badajoz était pris, et que la garnison en eût été bien aise, parce que les troupes espagnoles n'étaient point payées, et que les officiers étaient mécontens jusqu'à la rage; que les ordres étaient mal donnés et encore plus mal exécutés; qu'un esprit de plainte se répandait partout. » Le maréchal insistait ensuite sur la nécessité d'employer des officiers français pour le commandement des places, parce qu'il ne voudrait pas confier à un Espagnol, quelque brave qu'il fût, la défense d'un clocher, « attendu, ajoutait-il, qu'ils veulent tous se battre en duel

ou en particulier ; mais en corps pour la patrie, ils n'ont point cela dans la tête, et ils ne l'auront jamais. » (*)

Par suite des revers de l'armée et des embarras de la cour, l'inquiétude ne fit qu'augmenter dans l'intérieur. Les mécontens s'agitèrent et devinrent plus entreprenans. L'esprit public fut remué par des bruits de complots, réels ou imaginaires, contre le gouvernement. Le comte de Cifuentes, que sa haute naissance et son habileté connue pour l'intrigue et sa popularité rendaient propre à devenir chef de parti, avait formé, dès l'année précédente, une faction autrichienne en Andalousie, où il avait beaucoup de relations. Ses machinations ayant été découvertes, on l'arrêta à son retour de Madrid ; mais il trouva moyen de s'échapper, et traversa secrètement l'Aragon, Valence et l'Andalousie, en se créant toujours de nouveaux partisans, et préparant tout pour un soulèvement général. (1)

A peine avait-on découvert les menées de Cifuentes, que la conspiration attribuée à Leganès vint ajouter à l'inquiétude générale, et répandre

(*) Lorsque M. de Tessé écrivait ceci, il avait évidemment de l'humeur ; car toute l'histoire de la guerre fait voir que les Espagnols combattirent avec honneur, et qu'ils montrèrent toujours un patriotisme noble et généreux.

(1) Saint-Philippe, tome I, page 323.

les soupçons et la méfiance, tant à la cour qu'à la ville.

Au milieu de ces agitations de l'Espagne, la défection du duc de Savoie vint porter un coup mortel à la cause des Bourbons en Italie. Ce prince, dont la politique avait pour but de tenir la balance entre deux grandes puissances rivales, n'eut pas plus tôt garanti ses intérêts personnels par le mariage de ses filles avec des princes de la famille des Bourbons, qu'il songea à diminuer la prépondérance de cette maison en Italie, afin de mieux assurer sa propre indépendance. Il s'entendit en conséquence avec les alliés, et lorsque Vendôme faisait marcher un corps considérable du côté de Trente, pour favoriser les opérations de l'armée de Bavière, il se déclara tout à coup pour l'Autriche, et annonça son adhésion à la grande alliance. Mais ses intrigues, quoique conduites avec beaucoup d'art, n'échappèrent point à la vigilance du monarque français. Vendôme se retira en toute hâte de Trente, arrêta ses officiers, et incorpora plusieurs de ses soldats dans les rangs français; tandis qu'une armée sous les ordres de Tessé s'avança à travers la Savoie, et que Louis XIV, par une lettre fort laconique, parla avec le ton d'un souverain offensé. Les principales places du Piémont furent forcées de se soumettre. Le duc lui-même n'aurait pu échapper aux désastres qu'il méritait par sa perfidie, si le

général impérial, Staremberg, n'eût levé précipitamment ses cantonnemens au milieu de l'hiver, en lui donnant par là la facilité de soutenir la lutte contre des forces supérieures, jusqu'à ce que les secours des puissances alliées pussent arriver. (1)

Ces événemens funestes pour la cour de Madrid encouragèrent les partisans de l'Autriche, et contribuèrent à hâter les mesures prises en Portugal pour l'invasion projetée. D'autres incidens vinrent encore ajouter à l'union et à la force de ce parti. Le duc de Cadaval, premier ministre de Portugal, fut disgracié par suite de sa correspondance secrète avec la France; une nouvelle attaque d'apoplexie ayant réduit le roi à un état d'imbécillité, la reine douairière fut appelée à la régence. Le gouvernement fut confié à ceux qui étaient portés pour l'Angleterre et l'Autriche. Les querelles et la rivalité du prince de Darmstadt et de l'Amirante de Castille, qui auraient pu devenir funestes aux alliés, furent aussi terminées, d'abord par la défaveur de l'Amirante, et plus tard par sa mort, qui eut lieu par l'effet du chagrin et d'une ambition trompée dans ses espérances. (*)

(1) *Maison d'Autriche*, tome I, chap. LXIX.

(*) L'Amirante fut envoyé à Extremoz, sur la frontière de Portugal, pour y prendre quelques dispositions; mais, bientôt après son arrivée, il eut une attaque d'apoplexie à laquelle il succomba. Il avait institué pour son héritier l'ar-

Encouragés par la tournure favorable que les choses paraissaient prendre, les alliés envoyèrent un renfort de quinze mille hommes en Portugal, sous les ordres du général Peterborough, et firent des préparatifs pour une vigoureuse campagne. Tandis que les forces alliées attaquaient l'Espagne du côté de Beira et de l'Alentejo, une escadre anglaise devait conduire l'archiduc avec six mille hommes qui débarqueraient sur les côtes d'Italie, pour porter secours au duc de Savoie, engagé dans une lutte inégale avec l'armée française. Cette division, en effet, mit à la voile du port de Lisbonne, sous le commandement de Peterborough; comme elle arrivait à Gibraltar, le prince de Darmstadt la joignit en qualité de volontaire. Là, il parla de la grande influence qu'il avait en Catalogne, et insista sur l'avantage de débarquer en Espagne plutôt qu'en Italie. Peterborough, qui appréciait bien mieux que le prince la faiblesse de leurs forces, fut d'avis de ne pas changer de projet; mais Charles adopta la proposition du prince, et la Catalogne fut destinée à être le théâtre de cette guerre civile, qui ébranla le trône de Philippe, et qui ne fut terminée qu'à la paix

chiduc Charles : le roi de Portugal fit déposer son corps avec magnificence à l'église de Bethlem, près le Panthéon, en attendant qu'on bâtit le tombeau qu'il avait ordonné par son testament. SAINT-PHILIPPE, *Commentarios de la guerra de España.*

signée entre les deux prétendans à la couronne d'Espagne.

Aussitôt que l'escadre eut jeté l'ancre dans la baie d'Altéa, près de Valence, Peterborough publia un manifeste, déclarant qu'il venait soutenir les droits de la maison d'Autriche au trône d'Espagne, et délivrer le pays du joug honteux de la domination étrangère. Cette proclamation fut bientôt distribuée et répandue par le zèle des partisans autrichiens, particulièrement par les soins d'un officier espagnol, nommé Basset, fort intelligent, et qui accompagnait l'expédition. Les habitans d'Altéa et des districts environnans se levèrent en masse, et se présentèrent en foule pour saluer l'archiduc comme leur libérateur. Sur ces entrefaites, un mouvement populaire avait lieu à Denia, et la garnison s'étant rendue sans résistance, on la remplaça par quatre cents hommes de l'expédition, sous les ordres du général Romero, un des Espagnols partisans de l'archiduc. Ce fut cette petite ville qui, la première, proclama Charles roi d'Espagne avec les solennités d'usage.

Enorgueilli de ce succès, le nouveau souverain ne fit plus aucun cas de l'opposition de Peterborough; après quelques jours de repos, l'escadre mit à la voile pour Barcelonne, et (le 25 août) elle débarqua un corps de troupes à l'est de la ville. Telles furent cependant les difficultés

qui entouraient ce petit corps d'armée, que, pendant trois semaines, il lui fut impossible d'entreprendre la moindre chose. La garnison était d'une force à peu près égale à celle des assiégeans; et la forte citadelle de Montjuy, qui, par sa position avantageuse, doit être regardée comme inexpugnable, dominait toutes les fortifications. Le brave vice-roi Velasco, qui avait naguère sauvé la ville, en conservait encore le commandement; et il se trouvait cette fois secondé par le duc de Popoli, qui s'était illustré aussi dans la défense de Naples. La fermeté de ces officiers, et le courage qu'ils inspiraient à la garnison, maintinrent les habitans sous l'obéissance de Philippe. Les mécontens n'osèrent se montrer; et les magnifiques promesses du prince de Darmstadt, relativement au soulèvement général de tous les habitans de la Catalogne, se trouvèrent sans effet encore cette fois. On ne vit accourir sous le drapeau autrichien que quinze cents miquelets environ, contrebandiers ou voleurs pour la plupart, et ennemis déclarés de toute subordination et discipline.

Par suite de ce désappointement, le camp des alliés devint un foyer de divisions, de tumulte et de méfiance. Les généraux, au lieu de s'occuper des moyens de nuire à l'ennemi, ne songeaient qu'à s'accabler mutuellement de reproches et à des récriminations réciproques. Les divers con-

seils de guerre n'eurent d'autre résultat que de multiplier et prolonger les querelles. La continuation du siége fut publiquement taxée de folie; et le général hollandais témoigna sa résolution de désobéir aux ordres du commandant en chef, plutôt que de sacrifier ses soldats dans une entreprise si désespérée.

Au milieu de ces dissensions, les représentations réitérées du prince de Darmstadt déterminèrent Charles à ne pas rembarquer ses troupes. La garnison s'étant laissé enfermer inconsidérément dans les murs de la place, les Miquelets, qui avaient joint les Autrichiens, accrurent le nombre des mécontens dans la ville, en interceptant l'entrée des provisions, tandis que les émissaires autrichiens, parcourant l'intérieur de la province, gagnaient sans cesse, quoique secrètement, de nouveaux partisans à leur cause.

Le rusé Peterborough lui-même, piqué des reproches de Charles et du prince, mit en œuvre tous les moyens pour le succès d'une entreprise qu'il avait regardée jusque-là comme impraticable. Le fort de Montjuy, ainsi que nous l'avons dit, commandait les fortifications du côté le plus faible de la place; et la garnison, se reposant avec confiance sur la force des ouvrages, comme sur l'avantage de la position, paraissait négliger de prendre les précautions propres à repousser une attaque. Il conçut le projet hardi de surprendre ce poste im-

portant. Pour mieux donner le change sur ses intentions, il convoqua un conseil de guerre composé d'officiers de terre et de mer, et se conforma parfaitement à la décision qu'ils prirent, que si, à un jour donné, le siége était encore regardé comme impraticable, les troupes seraient rembarquées, et qu'on tenterait alors un coup de main sur la côte de Naples. Rien ne pouvait faire espérer que le siége pût être continué. Au jour convenu, Peterborough donne l'ordre d'envoyer à bord l'artillerie de siége, fait très tranquillement toutes les dispositions pour l'embarquement des troupes, sans tenir aucun compte des vives remontrances de Charles ou des murmures de ceux qui voyaient leurs espérances trompées. Convaincu que le succès d'une telle entreprise dépend surtout du secret, il ne laisse échapper aucun indice, ne dit pas un mot à ses amis intimes, Stanhope et Mehtuen, dispose tout en secret pour son dessein, prépare l'artillerie nécessaire, et place mille hommes dans un couvent à moitié chemin entre la citadelle et la ville.

Vers le soir, au moment même où les habitans de Barcelonne se livraient à la joie pour se féliciter de leur délivrance apparente, il se met à la tête d'un détachement de douze cents hommes et de deux cents chevaux; puis s'arrêtant au quartier du prince de Hesse-Darmstadt, lui déclare quel est son projet, et réclame son assistance

pour l'amener à bien. Depuis plusieurs semaines il n'existait aucune communication entre ces deux rivaux; mais à l'instant il s'établit entre eux un combat de générosité; les deux généraux, si opposés d'opinion, oublient simultanément leur première animosité, et jurent d'employer ensemble leurs talens et leur courage contre l'ennemi commun.

Après avoir fait un assez long détour au pied des hauteurs environnantes, ils arrivent de grand matin devant celle où la forteresse est située, à un quart de mille à peu près des ouvrages extérieurs. Le comte, avant la pointe du jour, divise une portion de son détachement en deux partiés, chacune de trente hommes, suivis de soixante autres appuyés eux-mêmes par deux cents. Un corps de réserve de cinq cents hommes était en arrière.

Les deux chefs se mettent alors à la tête du détachement destiné à une des actions les plus périlleuses, l'assaut d'un bastion du côté de la ville. Le signal convenu est donné, les troupes s'avancent sur le glacis, essuient, avec le plus grand sang-froid, tout le feu de l'ennemi, entrent dans le chemin couvert, dispersent les soldats qui le défendent, escaladent le bastion, fortifient son approche par des monceaux de pierres qui se trouvent là par hasard. Cette prompte attaque ayant fixé principalement l'attention de la gar-

nison, l'autre détachement s'avance avec moins de danger, gagne un demi-bastion à l'ouest des fortifications, se retranche en toute hâte, et tourne l'artillerie contre les ouvrages intérieurs. On fait alors approcher l'artillerie préparée d'avance, ainsi que les mille hommes de réserve restés dans le couvent.

A la première nouvelle de l'assaut, le gouverneur envoie un détachement de dragons; deux cents mettent pied à terre et gagnent la citadelle. A la vue de ce secours, la garnison jette un cri de joie, que le prince de Darmstadt prend pour une demande de capitulation; il s'avance inconsidérément vers les ouvrages intérieurs avec à peu près trois cents hommes; la garnison leur laisse passer le fossé, et tombant sur eux comme la foudre, fait deux cents prisonniers, et tire à mitraille sur ceux qui cherchent leur salut dans la fuite. Au milieu de cette bagarre le prince est atteint d'une balle dont le coup n'est pas mortel.

Les assaillans commençaient à perdre courage à la vue d'un corps considérable de troupes qui, venant de la ville, marchaient dans la direction de la citadelle. Peterborough s'avance pour les reconnaître; une terreur panique s'empare des officiers et des soldats, qui abandonnent leur poste et se mettent en retraite : mais heureusement il aperçoit ce mouvement avant que la garnison ait eu le temps de le voir; il revient sur

ses pas, rallie les troupes qui reprennent leur poste. Pour comble de bonheur les deux cents hommes prisonniers qu'on dirigeait sur la ville, rencontrent les troupes qui s'avançaient au secours de Montjuy. Les Espagnols apprennent par eux que Peterborough et le prince de Darmstadt se trouvaient en personne à l'assaut. Le commandant de ce renfort, supposant que le général en chef n'avait pas l'intention d'engager une affaire aussi désespérée, songe à sa propre sûreté et se retire en toute hâte dans la ville, craignant d'être coupé.

Le corps de mille hommes arrive du couvent; on met en état de défense tous les postes qu'on avait occupés; la communication se rétablit entre le camp et l'est de la ville, et on débarque la grosse artillerie. Deux mortiers sont placés de manière à battre les fortifications intérieures. Il semble que la fortune se plaise à seconder cette téméraire entreprise; des bombes tombent par hasard dans un magasin à poudre, sur le front d'un bastion; le gouverneur et quelques officiers sont tués sur la place; les Miquelets, si prompts et si actifs, profitent de ce moment de confusion et de terreur, pénètrent dans la citadelle, et soutenus par les troupes régulières ils s'en emparent; la garnison, menacée d'être passée au fil de l'épée, se rend prisonnière.

Aussitôt que Montjuy eut capitulé, quatorze

mille Catalans passèrent tout d'un coup sous les enseignes autrichiennes. Mais, malgré cet accroissement de forces, malgré la perte de la citadelle et les dommages occasionnés dans les fortifications par les batteries formidables des assiégeans, Velasco tenait toujours; il déclara qu'il était résolu à s'ensevelir sous les ruines de la place. Il est certain que si les habitans avaient été animés de son ardeur, ils auraient pu encore se défendre jusqu'à l'arrivée des secours. Mais le parti autrichien grossissait à vue d'œil; la garnison perdit courage, le peuple demanda à capituler, et une partie considérable des troupes déserta à l'ennemi ou se réunit aux mécontens. L'intrépide gouverneur fut enfin forcé de se rendre (9 octobre); on lui accorda, ainsi qu'à la garnison, tous les honneurs de la guerre; on stipula qu'ils seraient escortés jusqu'à la forteresse de Roses. En sortant de la place le gouverneur courut le plus grand danger, ainsi que les adhérens de Philippe V; mais grâce à la généreuse protection du vainqueur, ils échappèrent à la fureur de la populace. (*)

(*) La meilleure relation et la plus détaillée du siége de Barcelonne, et des motifs qui déterminèrent le comte de Peterborough, se trouvent dans les *Mémoires du capitaine Carletton*, qui accompagna le général et prit part à l'expédition. Il prouve jusqu'à l'évidence que ce fut le comte seul qui conçut l'idée de l'attaque, et que le prince de Darms-

Le 23 octobre, Charles fit son entrée dans la capitale de la Catalogne, au milieu des transports d'allégresse de ses habitans; il fut proclamé avec solennité souverain de la monarchie espagnole. Les Catalans à qui Philippe avait accordé tout récemment de nouveaux priviléges, brûlèrent la charte où ils étaient contenus, pour recevoir d'autres concessions qu'ils croyaient plus durables, étant données par le souverain de leur choix.

Quant à la garnison, qui se mit en route pour Roses, tous les soldats, excepté mille hommes seulement, rejoignirent les drapeaux de l'archiduc. On ne voyait que désertions; le mécontentement étant général, le feu de la révolte s'étendit avec une grande rapidité sur les pays situés à l'est de l'Espagne. En Catalogne, les insurgés, sous la direction de Cifuentes, s'emparèrent presque coup sur coup des places importantes de Tarragone, Tortose, Lerida, Gironne, et des principales villes de la province, excepté Roses, et pénétrèrent jusque dans l'Aragon. (*)

tadt ne se réunit à lui qu'au moment même de marcher. Une autorité aussi irrécusable nous dispense d'entrer en discussion sur la conduite de Peterborough, question qui a été autrefois très vivement débattue en Angleterre, et au sujet de laquelle on peut asseoir son jugement en lisant Rapin.

(*) Ce fut avant la reddition de Barcelonne, que Figuières, où se trouvaient soixante-dix soldats de garnison, ouvrit ses

Un régiment de sept cents chevaux, qui bloquait Denia, passa du côté de l'archiduc, et, sous le

portes devant cinq cents chevaux et mille soldats d'infanterie anglaise. Lerida se rendit à trois cents hommes mal armés du pays ; l'évêque, qui resta fidèle à Philippe V, et montra la ferme résolution de défendre la ville, fut forcé de se sauver à pied à travers les champs. Tortose suivit l'exemple de Lerida ; toute la Catalogne était en feu. Le comte de Cifuentes s'était avancé dans l'intérieur du pays, et soulevait les populations par des proclamations incendiaires. Tarragone ne se rendit qu'après Barcelonne.

Le marquis de Saint-Philippe, auquel nous empruntons ces détails, présente la ville de Barcelonne comme ayant été assez vivement attaquée et bombardée, même avant la surprise de Montjuy.

Cet historien n'entre pas dans les détails qu'on vient de lire sur l'attaque de la citadelle. D'après lui, un boulet de canon emporta la cuisse au prince de Darmstadt ; et tandis que le chirurgien s'occupait d'arrêter le sang qui coulait en abondance, un biscayen blessa le prince à l'épaule et le tua.

Le marquis de Saint-Philippe rapporte aussi que le gouverneur Velasco ne dut son salut qu'à la générosité du comte de Peterborough, qui le fit sortir de la citadelle par la porte qui donne sur la mer, où il s'embarqua à bord d'une frégate anglaise. Le général anglais sauva également dans sa tente plusieurs des partisans du roi catholique, entre autres le duc de Popoli avec sa famille, le marquis d'Aytona, celui de Risbourgh, le comte de La Rosa, don Manuel de Toledo, et la compagnie entière des gardes, qui était venue de Naples, composée d'individus appartenant aux familles les plus illustres de ce royaume, et qui restèrent tous fidèles à Philippe V.

commandement de Roméro, protégea le soulèvement général du royaume de Valence. Basset, à la tête d'un parti considérable d'insurgés catalans et valenciens, s'avança vers la capitale, où l'archiduc avait un grand nombre de partisans; assuré de leur appui, un des chefs s'approcha des portes de la ville l'épée dans une main, et le portrait de l'archiduc dans l'autre. Le peuple ne put retenir son enthousiasme; les soldats fraternisèrent avec les paysans, et les partisans de l'archiduc entrèrent dans la ville sans la moindre opposition. On accorda au vice-roi, marquis de Villagarcia, la permission de se retirer; mais l'archevêque faisant semblant de ne céder qu'à la force, et de se rendre prisonnier, embrassa la cause de Charles, et devint par la suite un de ses ministres favoris, jouissant de toute sa confiance. Enfin les principales places furent forcées de se rendre, et il ne resta à Philippe, dans les royaumes de Valence et de Murcie, que les forteresses d'Alicante et de Peñiscola.

La saison étant déjà très avancée, l'escadre se retira; une division, sous les ordres de sir Cloudesly Shovel, revint en Angleterre; vingt-deux vaisseaux, sous le commandement de sir John Lake, mirent à la voile pour Lisbonne. Il ne resta qu'une escadre légère de six frégates pour protéger Barcelonne. La ville fut mise en état de défense; on enrégimenta les habitans, et on les

instruisit dans le maniement des armes. Six régimens de Catalans furent levés pour renforcer la petite armée de Charles; Peterborough et Cifuentes, à la tête de corps de voltigeurs, mirent garnisons dans les places frontières, et coupèrent toutes les communications avec l'intérieur de l'Espagne. La commotion se communiqua avec une telle rapidité dans l'Aragon, que l'archevêque de Saragosse pouvait à peine maintenir la tranquillité de cette capitale, dont les habitans se soulevèrent contre les troupes françaises envoyées pour la défendre. Le mécontentement croissant toujours de plus en plus, on ne crut pas prudent d'engager la moindre affaire. Pour commencer les opérations et arrêter la révolte, on attendit l'arrivée des forces françaises. (1)

(1) SAINT-PHILIPPE, tome I, pag. 267 et 342. ORTIZ, livre XXII, chap. IV et V. TARGE, tome IV, pag. 109 et suiv. DÉSORMEAUX, *Défense du comte de Peterborough. Mémoire de Carletton, History of Europe, for* 1705. TINDAL. CUNNINGHAM.

CHAPITRE XIII.

1705.

Arrivée de la princesse des Ursins : sa réception. — Le cabinet toujours de plus en plus agité. — Mécontentement des grands et dispute sur un point d'étiquette. — Correspondance de la princesse avec Torcy. — Nouveaux changemens dans le cabinet. — Montellano séparé de la présidence de Castille. — Le mécontentement des grands va toujours en augmentant. — Courageuse résolution de Philippe, de se mettre à la tête de l'armée de Catalogne. — Établissement de la régence pendant son absence. — Lettre intéressante de la reine à Louis XIV.

Après d'assez longs délais, la princesse des Ursins quitta enfin la cour de Versailles où elle avait paru comme une divinité. Elle se mit en route pour l'Espagne, et fit à Madrid une entrée aussi magnifique qu'une souveraine peut la faire dans ses propres États (5 août). Le roi et la reine vinrent au-devant d'elle à deux lieues de la capitale. Après l'avoir embrassée très affectueusement, ils l'engagèrent à se placer dans le carrosse royal (*);

(*) « Le roi et la reine la reçurent avec des démonstrations de joie dont on n'a point d'exemple de souverain à sujet. » Saint-Philippe, tome I, page 301.

mais elle était devenue trop discrète pour laisser violer à son égard les règles sévères de l'étiquette espagnole, ce qui serait arrivé si elle eût accepté des honneurs réservés à la majesté souveraine. La duchesse de Bejar ayant donné sa démission de la place de *camarera mayor*, madame des Ursins reprit son poste. La reine n'avait pas d'expressions assez vives pour lui témoigner son ardente affection, et ce qu'elle devait au roi de France, qui lui avait permis de revenir auprès d'elle. Les deux cours se plaisaient à regarder son retour comme le remède aux maux que son rappel avait causés. Louis XIV lui-même, avec une humilité à laquelle depuis long-temps il n'était pas accoutumé, reconnut qu'il avait eu tort de la rappeler de Madrid; et dans ses lettres à la reine, il disait : « Je suis persuadé que son bon esprit (de la princesse des Ursins) et la confiance que vous avez en elle peuvent beaucoup contribuer au bon état des affaires. Croyez-la, je vous prie, quand elle vous dira qu'on ne peut pas vous aimer plus tendrement que je vous aime. »

Cependant la présence de la princesse des Ursins ne fut pas suffisante pour étouffer toutes les divisions auxquelles les dernières crises avaient donné lieu. Les grands, fiers du rôle qu'ils avaient joué, et comptant sur les égards de la cour pour eux, cherchèrent à conserver leur influence, et voulurent profiter de la détresse où l'on se trou-

vait pour reprendre leur ascendant sur la couronne. Ceux même qu'on avait nommés ministres, dans l'espoir qu'ils se laisseraient conduire par la main qui les avait élevés, trompèrent l'attente de leurs protecteurs, et on les renvoya disgraciés, ou ils se retirèrent volontairement. Leur exemple et leurs plaintes ne firent qu'accroître le mécontentement public. A peine restait-il, dans l'administration supérieure, un seul de ceux qui avaient travaillé avec tant de zèle pour l'avénement d'un prince français.

Dans cette disposition des esprits, toute proposition qui avait pour but de se procurer des ressources proportionnées aux besoins du moment était nécessairement ou éludée ou combattue ouvertement. La tentative que l'on fit pour établir un nouvel impôt personnel, à l'instar de la France, faillit produire presque une rébellion, et jamais on ne put venir à bout de le réaliser. Pour subvenir aux dépenses courantes de l'administration, le roi se trouva réduit à la nécessité d'accepter un don de deux millions de livres fait par la France. Les troupes, sans solde ni appointement, désertaient par compagnies. Le mécontentement gagna tous les rangs, et les officiers même chargés de la défense des places ne cherchaient qu'un prétexte honorable pour capituler.

Le premier sujet d'opposition que trouva la princesse des Ursins naquit de l'objet constant de

jalousie, je veux dire la garde royale. Considérant la possession de la couronne d'Espagne comme précaire, l'état peu relevé de l'autorité royale, et les mécontentemens qui éclataient partout, le cabinet français avait songé depuis long-temps à réformer les anciens gardes pour les remplacer par un corps plus nombreux et dévoué, dans le but de rendre par ce moyen à la couronne plus d'éclat, et à la personne du roi plus de sûreté.

Cette innovation, chez un peuple accoutumé à voir son souverain presque sans aucune suite, comme un père au milieu de sa famille, donna lieu aux plus vives craintes : on s'éleva de toutes parts contre elle, en la regardant comme une mesure dont le but était d'anéantir le peu qui restait encore de liberté et d'indépendance. Rien ne pouvait calmer cette opposition jusqu'à ce que le nouveau gouvernement fût parfaitement affermi, et que tous les dangers, au dedans comme au dehors, eussent disparu. Le génie fécond d'Orri avait découvert des moyens de subvenir aux dépenses : la princesse des Ursins, de son côté, se servait de toute son adresse pour satisfaire aux objections des plus forts opposans. Pour gagner les classes élevées, on forma quatre compagnies de cavalerie, deux d'Espagnols, une d'Italiens et une de Vallons, composées de deux cents fils de famille chacune. Les capitaines, qui avaient le rang de colonel, furent le comte de Lemos, les

ducs de Sessa et de Popoli, et le prince de Tzerclaes. Outre ces compagnies de parade, on créa un corps d'infanterie, de deux régimens de trois mille hommes chacun, un de Vallons et l'autre d'Espagnols.

Mais le préjugé criait tout haut que l'intérêt des Espagnols était de repousser une telle innovation. Une vive opposition éclata donc sur-le-champ, non seulement de la part des grands, qui ne mettaient plus de bornes à leurs murmures, mais de la part de ceux-là même qui étaient dévoués à la cour. Plus d'une fois le conseil se prononça aussi contre cette mesure.

L'arrivée de madame des Ursins donna lieu à un incident qui prouva clairement la haine que les grands portaient à ce corps. Le prince de Tzerclaes, auquel on avait donné, comme récompense de ses talens et de ses services, le commandement de la compagnie vallonne, fut créé grand d'Espagne, avec le privilége de s'asseoir entre le roi et les grands pendant la célébration de la messe. On fit de ce privilége, commun d'ailleurs aux autres capitaines, un prétexte de plainte. Les grands adressèrent une représentation à la princesse des Ursins contre cette violation de l'étiquette et des priviléges de leur classe, qui devait toujours suivre immédiatement après le roi et la famille royale. Ils annonçaient leur résolution de ne plus assister à la messe tant

que le privilége ne serait pas révoqué. Une consultation eût lieu avec Amelot, par suite de laquelle la princesse des Ursins fut chargée de répondre que le roi écouterait leurs représentations, mais qu'en attendant, la résolution serait maintenue. Ils s'en allèrent très ulcérés, et il n'y en eut que trois qui assistèrent à la dernière messe. Pour les calmer, le roi déclara qu'il n'entendait pas violer leurs priviléges; mais le plus grand nombre persista dans son opiniâtreté. Le roi assista sans pompe au *Te Deum* pour la victoire de Cassano, afin d'éviter qu'on manquât publiquement de respect pour sa personne. Huit seulement se soumirent, encore fallut-il séparer les deux capitaines espagnols, le comte de Lemos et le duc de Sessa, et conférer leurs commandemens aux ducs d'Osuna et au comte d'Aguilar, qui avaient montré plus de docilité et tachement à leur souverain.

Cet esprit, aussi tracassier qu'opiniâtre, finit par lasser la patience de la princesse des Ursins, qui, jusque-là, avait toujours plaidé la cause des grands. Elle faisait cette observation dans une de ses lettres à Torcy (14 octobre) : « L'essentiel aujourd'hui n'est pas de contenter les grands : on ne le peut faire qu'en leur laissant l'autorité qu'ils ont usurpée; mais c'est perdre le royaume et risquer la personne du roi. Il faut donc travailler, comme l'on fait, à avoir des troupes,

trouver les moyens de les payer, et se moquer du reste. » (¹)

Vers le même temps, elle essaya de dissiper l'illusion du cabinet français par une description vraie de l'état réel de la nation espagnole, et des vues que se proposaient les différens partis.

Lettre de madame des Ursins à M. le marquis de Torcy.

Du 6 novembre 1705.

« C'est une vérité incontestable que cette nation ne s'est donnée à un prince français que par la crainte qu'elle avait de n'être pas suffisamment secourue par l'empereur. La ligue était désunie dans ce temps-là ; la France avait de puissantes armées sur les frontières d'Espagne, et la maison d'Autriche paraissait abandonnée de ses alliés, qui demandaient que cette monarchie se divisât. Ce furent là les raisons que donnèrent à Charles II ceux qui lui conseillèrent de faire un testament en faveur du duc d'Anjou. On n'en saurait douter. Philippe V fut donc reçu avec des applaudissemens infinis, et qui que ce soit ne parut mécontent, tant que cette situation dura. Dès que la plus grande partie de l'Europe se fut déclarée pour l'archiduc, les Français ne se trouvèrent plus en sûreté à Madrid : M. de Blécourt le peut

(¹) SAINT-SIMON, tome III, page 228.

dire; il y était pour lors, et j'ai plusieurs lettres, que le cardinal Portocarrero m'écrivit à Barcelonne, qui prouvent ce que j'avance. La défection de M. le duc de Savoie et la guerre contre le Portugal, ébranlèrent encore les esprits; mais ce qui les a aliénés entièrement, est la malheureuse journée d'Hochstet, qui a été regardée en ce pays-ci comme le coup fatal qui devait faire périr la France. Pour lors les grands, oubliant les bienfaits et la générosité du roi notre maître, ont cru qu'ils ne pouvaient plus empêcher la division de leur monarchie, qu'en se rangeant du côté des alliés, qui leur paraît le plus fort. Les peuples, d'un autre côté, las d'être sans commerce, accoutumés à haïr notre nation, et séduits par une infinité d'émissaires, qui ont couru impunément toutes les provinces, se sont imaginés que s'ils étaient sous la domination de l'archiduc, ils vendraient leurs laines, qui font toute la richesse de l'Espagne, aux Anglais et aux Hollandais, et que leurs galions feraient ensuite le voyage des Indes, dont ils se figurent que les Français tirent aujourd'hui tout le profit.

« Ce sont ces réflexions, monsieur, et l'opinion où l'on est ici que la France est aux abois, qui ont jeté les uns et les autres dans la léthargie où vous voyez que sont ceux qui témoignent le plus de fidélité; tous les autres prétextes ne sont inventés que pour couvrir ce que je vous déclare;

et c'est pour parvenir plus aisément à changer de maître sans pouvoir être accusés d'infidélité, que les conseils ont détruit l'année passée toutes les troupes par des traitemens si barbares, qu'on ne trouve presque plus personne qui veuille servir dans l'infanterie. S'il faut reprocher quelque chose au duc de Grammont, c'est de n'avoir pas découvert le mystère d'iniquité, et d'avoir travaillé comme les autres à réduire les affaires du roi d'Espagne dans l'état où M. Amelot les a trouvées.

« Je passe, monsieur, aux changemens arrivés sous le nouvel ambassadeur : ils se sont faits presque tous pendant que j'étais en voyage ; ainsi vous devez croire que mon intérêt ne me porte pas à les approuver. Cependant je dois vous dire, sans entrer dans un détail que je n'ai pas le temps de faire chiffrer, qu'il n'y en a quasi aucun qui n'ait éloigné la perte de cette monarchie. Les uns ont rétabli en quelque manière l'autorité du roi, qui était entièrement perdue ; les autres ont donné les moyens de ramasser quelques troupes ; et il n'y en a point qui ait la moindre relation avec la révolte des Catalans, ou avec la mauvaise volonté des peuples de Valence et d'Aragon. Ces provinces sont les mieux traitées de l'Espagne ; elles ne paient presque rien au roi, et je ne sache pas qu'on ait donné la moindre atteinte à leurs priviléges. » (1)

(1) SAINT-SIMON, tome III, page 233.

Il était inutile de proposer des plans, quelque avérée que leur utilité pût paraître, tant qu'on n'aurait pas la direction entière des affaires du cabinet. En conséquence, Montellano qui s'était acquis une grande popularité par sa résistance opiniâtre aux dernières innovations, reçut sa démission de la place de gouverneur du conseil de Castille, à laquelle fut nommé Ronquillo, jadis corrégidor de Madrid, et qui était devenu, ainsi que le duc de Veraguas, membre du conseil de cabinet. On choisit ces deux ministres à cause de leur attachement à la France; et la princesse des Ursins ne pouvant pas, à raison de son sexe, entrer dans le conseil, toute la haine des Espagnols fut concentrée sur l'ambassadeur, qui était l'organe ostensible des deux cours.

Les grands, de leur côté, ne perdirent pas courage; ils réunirent toutes leurs forces pour obtenir l'établissement d'une administration espagnole. On éluda d'abord leur proposition; mais la perte de Barcelonne, la défection de toute la Catalogne excepté Roses, et les soulèvemens qui commençaient dans les provinces de Valence et d'Aragon, déterminèrent madame des Ursins et Amelot, à réparer les maux que la lenteur et les contradictions des conseils espagnols avaient occasionnés. Une nouvelle entrevue eut lieu avec le duc de Medinaceli et le comte de Frigiliana, chefs de l'opposition : on y entendit leurs repré-

sentations sur les griefs de la nation ; on leur fit la promesse de former un nouveau conseil ; et de rétablir l'ancien usage de travailler avec le secrétaire d'état espagnol. Mais ils crurent entrevoir de la faiblesse dans cette concession, et mirent en avant de nouvelles demandes ; ils insistèrent pour que l'ambassadeur français n'assistât pas au conseil tant que l'ambassadeur espagnol ne serait pas admis dans celui de Versailles. Les deux chefs paraissaient les seuls capables, avec le duc de Veraguas, de diriger le gouvernail de l'État ; mais Medinaceli refusa l'offre du titre de membre du cabinet, à cause de ses infirmités. Les autres grands rejetèrent toutes les avances, ou ne se crurent peut-être pas capables de seconder l'administration, faute d'expérience et de considération.

La négociation fut donc encore une fois rompue, et les agens français déterminèrent Philippe à suivre le seul parti qui lui restait en se confiant entièrement à la protection de son grand-père. Après lui avoir exposé le déplorable état de son royaume, le mécontentement de ses sujets, la lenteur et l'indolence de ceux qui étaient les plus attachés à sa cause, et le besoin qu'il éprouvait en argent et en troupes, il réclamait instamment son assistance. « C'est à vous, disait-il, après Dieu, que je dois ma couronne ; vous ne consentirez pas, j'en suis assuré, que l'on enlève le sceptre aux mains où vous l'avez remis ; vous ne per-

mettrez pas que je retourne en France comme souverain détrôné, pour déshonorer ma famille, et être à charge à mon pays. » Il finissait en déclarant qu'il était décidé à se mettre à la tête de son armée en Catalogne, et à écraser le parti de son compétiteur, avant qu'il eût reçu des renforts. Le comte d'Aguilar fut envoyé pour porter à Paris cette dépêche.

Louis XIV, toujours porté à des sentimens affectueux pour sa famille, n'avait pourtant pas besoin, dans cette occasion, de l'appel de son petit-fils à sa tendresse paternelle; car son propre intérêt l'engageait assez à lui donner des secours. Quoique pressé de tous côtés par de nombreux ennemis, quoique sa frontière se trouvât exposée aux invasions, il fit les plus grands efforts pour soutenir le trône de Philippe, et lui promit d'envoyer un renfort considérable de troupes pour se réunir à celles qui combattaient sous les murs de Barcelonne.

Le départ de Philippe pour l'armée une fois arrêté, il ne s'agissait plus que d'organiser un gouvernement pendant son absence. Selon l'usage suivi dans les occasions précédentes, le roi devait être accompagné d'une partie des membres du conseil et de l'ambassadeur de France, tandis que la reine resterait à la tête du gouvernement avec le titre de régente. Mais l'expérience du passé avait appris à la reine à regarder cet arrangement avec

une répugnance réelle ou apparente. La princesse des Ursins proposa donc que le roi fût accompagné du comte de Frigiliana, en qualité de majordome major, pour contenter les Espagnols; mais qu'il suivrait en tout l'avis de Tessé, tandis qu'Amelot resterait à Madrid, et l'aiderait dans la direction des affaires de la régence. La reine témoigna à Louis XIV son embarras par une lettre, dans laquelle elle disait : « Je n'ai jamais aimé le gouvernement, je n'en ai que trop connu les peines, et rien ne m'y a paru agréable. Le temps malheureux où nous sommes me rendra cet emploi encore bien plus fâcheux; et je vous assure que je l'aurais trouvé insupportable, si votre ministre, dans lequel je mets une confiance entière, ne m'aidait, et ne m'était témoin auprès de vous de ma conduite. Il vous dira, sans doute, que j'ai été bien mal connue, quand on me représentait comme une princesse qui aimait à se mêler des affaires. Plût à Dieu n'avoir que celles dont la plupart des femmes sont chargées, c'est-à-dire n'avoir à penser qu'à des bagatelles qui m'amuseraient, et qui me feraient passer une vie moins agitée que celle que je passe! » [1]

[1] NOAILLES, tome III, page 326.

CHAPITRE XIV.

1706.

Expédition contre Barcelonne. — Arrivée de Philippe à l'armée commandée par le maréchal de Tessé. — Siége de Barcelonne. — La place est secourue. — L'armée franco-espagnole se retire précipitamment vers les Pyrénées. — Insurrection d'Aragon et de Valence. — Charles proclamé à Saragosse. — Retour de Philippe à Madrid. — La Cour est transférée à Burgos. — Conduite courageuse de Philippe et de la reine. — Énergie et loyauté des Castillans. — Les alliés occupent Madrid. — Tolède se déclare pour l'archiduc par les instigations de Portocarrero et de la reine douairière. — Belle campagne du maréchal de Berwick. — Il force les alliés de se retirer à Valence. — Philippe rentre à Madrid et reprend les rênes du gouvernement. — Opérations militaires dans les Pays-Bas et en Italie. — Siége et bataille de Turin. — Perte des États espagnols en Lombardie.

Il n'y eut aucune sorte d'efforts et de sacrifices que l'on ne fit pour l'expédition contre la Catalogne, à laquelle paraissait tenir la destinée de l'Espagne. Toutes les troupes françaises, à l'exception de quatre escadrons, furent retirées de l'armée de l'ouest; la défense de cette frontière resta confiée aux milices et aux troupes nouvellement levées. Pour suppléer autant que possible

au manque de forces réelles, dans cette partie de l'Espagne, par les talens du général, on confia ce commandement difficile au duc de Berwick qui était très aimé des Espagnols, et qui passait pour être très habile dans la guerre défensive.

L'expédition que Philippe projetait contre la Catalogne, éprouva les mêmes obstacles qui avaient déjà traversé plusieurs autres de ses desseins. Tessé n'était pas l'homme qu'il fallait pour cette entreprise délicate; avec de la capacité et une bravoure éprouvée, il était craintif, irrésolu, avait toujours en vue dans ses plans de campagne, plutôt la sûreté de l'armée que le succès, ne connaissait rien au-dessus de la régularité et des ressorts d'un gouvernement despotique. Habitué comme il l'était à la prompte obéissance d'une armée parfaitement disciplinée, il se trouvait alors embarrassé, et ne savait quel parti prendre au milieu d'intrigues de cour, de tracasseries de la part des grands, du mécontentement du peuple et de l'insubordination des troupes. Ses lettres à Versailles ne contenaient que des alarmes, de funestes présages, des plaintes et des défiances. Il représentait les plans formés à Madrid, comme des rêves, les Espagnols comme désireux de changer de souverain; il déclarait qu'à peine une armée par province, suffirait pour maintenir l'autorité royale; il insistait sur la difficulté de traverser soixante lieues d'un

pays rempli de défilés, hérissé de montagnes, coupé par des rivières, et qui ne pouvait fournir les approvisionnemens nécessaires; il faisait sentir que les communications par mer étaient très incertaines en présence d'une escadre puissante; et s'appesantissait sur les conséquences dont la non réussite devait être suivie avec une armée qu'il ne croyait pas assez forte pour l'attaque, ayant sur ses derrières des places ennemies telles que Lérida et Tortose; il n'hésitait pas non plus à prédire que la frontière de Portugal se trouvant dégarnie de troupes, il y aurait inévitablement une invasion en Espagne de ce côté-là, et que les alliés entreraient dans Madrid.

Ces représentations n'ayant pas été écoutées, le maréchal fit ses préparatifs pour soumettre Lérida, Tortose, Valence et Gironne, dont la possession lèverait bien des obstacles et faciliterait la prise de Barcelonne; d'autant que cette conquête assurait la retraite de l'armée, dans le cas de non réussite (1). Mais Philippe V qui ne songeait qu'à éteindre, de quelque manière que ce fût, le foyer d'insurrection, et qui cherchait surtout à chasser d'Espagne son compétiteur, ne tint aucun compte des inconvéniens ou des obstacles signalés par le prudent maréchal; et poussé par les généraux espagnols, il donna l'ordre de marcher sur Barcelonne.

(1) *Mémoires de Tessé*, tome II, page 211.

Pendant cette marche un fatal accident eut lieu, et quoiqu'il fût malheureusement assez naturel dans les circonstances où l'on se trouvait, il ne laissa pas que d'augmenter les embarras et la perplexité du maréchal. Un lieutenant fut trouvé assassiné dans son lit à Guerra, petit village à neuf lieues de Saragosse. Quand on apprit cet attentat, les troupes de la division à laquelle l'officier appartenait revinrent sur leurs pas, démolirent la maison où le crime s'était commis, et pillèrent toutes celles du village; le tumulte, les cris attirèrent les paysans des districts environnans, qui accoururent en foule au secours de leurs compatriotes; le désordre ne fut apaisé qu'après le massacre de plusieurs personnes. Cet événement fit voir clairement quelles étaient les dispositions hostiles du pays, et l'aversion universelle des habitans pour le gouvernement des Bourbons.

Enfin l'armée se mit en mouvement. Tessé à la tête de vingt mille hommes descendit le long de la rive de l'Èbre depuis Saragosse; Philippe le joignit à Alcañiz. De là il dirigea sa marche (23 mars) sur Lérida, qu'il paraissait d'abord avoir l'intention de soumettre; mais un ordre qu'il reçut de Versailles le détermina à continuer sa marche sur Barcelonne. Dans le même temps, Noailles avec le secours promis avait passé les Pyrénées orientales, et laissant une division pour

bloquer Gironne, il suivit le long de la côte pour rejoindre le corps principal de l'armée sous les murs de Barcelonne (8 avril). Pour intercepter les secours et les provisions que la ville pouvait recevoir par mer, une escadre de vingt vaisseaux sous les ordres du comte de Toulouse jetait l'ancre dans la rade de Barcelonne. La masse de la population fuyait de tous côtés à l'approche de l'armée royale, en dévastant le pays, jetant du poison dans les puits, et s'opposant par tous les moyens possibles à sa marche.

L'état où se trouvait Barcelonne, faisait espérer un succès complet de ces mouvemens combinés. Les forces qui avaient donné le premier signal de l'insurrection occupaient les places qui s'étaient déclarées pour le prince autrichien. A peine avait-il laissé à Barcelonne trois mille hommes de troupes régulières pour la défendre, tandis que cette défense exigeait au moins une garnison de quinze mille hommes. Les habitans, éblouis du premier succès des alliés, et se croyant à l'abri de toute attaque, se livraient à une confiance aveugle, et négligeaient les préparatifs nécessaires pour repousser l'ennemi. La cour de Charles s'occupait de querelles entre les Espagnols et les Allemands. Peterborough qui, avec un camp volant, gardait les défilés du pays, envoyait à ce prince des avis répétés sur le danger qui menaçait de tous côtés, et l'engageait à battre en retraite : ces conseils

trouvaient des apologistes parmi plusieurs personnes qui entouraient le prince.

Mais, soit par la fermeté naturelle de son caractère, soit par la crainte de perdre sa cause en Espagne, s'il abandonnait ses partisans dans cette crise, Charles se décida à courir la chance des événemens, plutôt que de se retirer. Il avait eu l'adresse de rallumer en sa faveur cet enthousiasme religieux si inhérent au caractère espagnol. Il était entré dans une des églises principales, s'était prosterné devant l'image de la sainte Vierge, et, après avoir fait sa prière, s'était présenté devant le public avec un air extraordinaire de contentement et d'allégresse, déclarant que la Vierge, accompagnée de deux anges, lui était apparue. Il ajouta, « d'après l'assistance de sa protection céleste, je ne quitterai pas Barcelonne; j'y resterai, et ne séparerai pas ma destinée de celle des braves Catalans [1]. » Cette révélation fut déclarée miraculeuse; les prêtres s'en emparèrent, leurs exhortations exaltèrent les têtes ardentes des femmes; on propagea par tous les moyens possibles l'enthousiasme du peuple en faveur de l'Autriche.

C'était un singulier contraste que l'activité et les efforts prodigieux de toutes les classes avec

[1] Tessé, tome II, page 219. Noailles, tome II, page 348.

leur première apathie. On enrôla et on disciplina tous ceux qui étaient en état de porter les armes. L'exemple de Charles et de sa suite travaillant à réparer les brèches, ajoutant de nouveaux ouvrages aux fortifications, électrisa la ville entière. Les prêtres et les moines prirent les armes; les capucins se présentèrent à la parade, portant attachés à leur barbe des rubans de la couleur du parti autrichien (*). Les femmes et les jeunes garçons, organisés en compagnies, gardaient les postes les

(*) Les jésuites de la Catalogne ne partagèrent point l'enthousiasme que les autres ordres religieux de Barcelonne montrèrent pour la maison d'Autriche. Le marquis de Saint-Philippe, qui en fait la remarque, prétend trouver la preuve de leur froideur et du peu de confiance que le gouvernement du roi Charles avait inspiré à la société de Jésus dans le zèle ardent de ces pères pour la religion romaine: ils s'indignèrent, dit cet historien, de voir que le nouveau monarque était soutenu par des hérétiques, et de ce qu'on avait établi à Barcelonne une chaire publique pour enseigner la doctrine de Luther et de Calvin. Saint-Philippe répète dans divers chapitres de ses *Commentarios*, que dans toute l'Espagne les jésuites montrèrent un zèle ardent pour les intérêts de la maison de Bourbon.

Sans contester l'attachement de cette société pour la religion romaine, on ne saurait pourtant attribuer à cette seule cause son dévoûment à Philippe V; d'autres motifs, tels que la considération et l'influence qu'elle espérait sous ce monarque, peuvent l'expliquer assez. Madame de Maintenon à Versailles, et le père Daubenton à Madrid, protégeaient ses intérêts avec zèle; il n'y a pas, ou du

moins exposés, ou bien travaillaient aux fortifications.

Pour protéger les efforts des assiégés, Peterborough, avec son corps volant de trois mille

moins l'histoire ne dit pas qu'il y eût auprès de l'archiduc des personnes aussi dévouées à l'ordre.

Quant à la chaire publique créée à Barcelonne pour enseigner les doctrines des réformateurs, il est permis de mettre en doute son existence : certes, il eût été bien impolitique de la part de l'archiduc, de blesser ainsi les sentimens religieux d'une nation à laquelle il était de son intérêt de plaire, puisqu'il voulait régner sur elle. Il est plus naturel de croire que les Anglais et les Hollandais avaient quelquefois des conférences sur des matières religieuses, et qu'on les ait dénaturées au point de transformer leur instruction religieuse privée en chaire d'enseignement public. Ce n'était point le prosélytisme religieux qui pouvait entrer dans les vues politiques de l'archiduc, ni dans celles de ses alliés.

On lit dans un des manuscrits de la Bibliothéque du roi à Paris, l'extrait du mandement que l'archevêque de Saragosse fit publier dans ce temps-là, sous le titre de : *Démonstration légale et politique*, pour détromper le peuple et pour la direction des conférences de ce diocèse. Le prélat y expose toutes sortes de considérations, soit politiques, soit religieuses, pour persuader à ses ouailles l'obéissance et la fidélité à Philippe V. Il y parle, à la vérité, du danger que le commerce avec les hérétiques pourrait occasionner à la religion des Espagnols : il leur rappelle qu'à Barcelonne on avait chassé les inquisiteurs, qu'on avait pris la maison même du Saint-Office pour y loger des hérétiques, les couvens, les lieux sacrés pour en faire des écu-

hommes, aidé par Cifuentes, rôdait autour de la ville, et, par des attaques réitérées, tenait toujours en haleine l'armée assiégeante. De plus, la garnison recevait des renforts continuels, convoyés par des petits bâtimens de la côte voisine qui profitaient des bas-fonds, ou qui trouvaient moyen de tromper la vigilance de l'escadre du blocus.

Malgré tous ces efforts une ville d'une aussi grande étendue, et qui n'avait qu'une faible garnison, n'aurait pu tenir contre les attaques bien dirigées de l'armée assiégeante. Ce qui en retarda la reddition, fut la résistance opiniâtre de la citadelle de Montjuy, pendant un siége de vingt-deux jours, que dirigeait Philippe en personne pour encourager ses soldats par sa présence. Le général Donnegal, qui y commandait, ayant été tué, la garnison se retira dans la ville, et les assiégeans, maîtres des fortifications qui couronnent cette hauteur, dirigèrent toutes leurs forces contre le corps de la place. L'artillerie de siége joua de plus près; bientôt les brèches furent praticables; tout était prêt pour l'assaut, malgré les inexpli-

ries, avec d'autres profanations semblables mais; il ne fait aucune mention de la chaire pour enseigner la religion réformée. Cet enseignement public de la religion réformée en présence d'un peuple si délicat, ou, pour mieux dire, si intolérant en matières de croyance, était pourtant un argument bien autrement puissant contre la politique anti-religieuse des alliés.

cables lenteurs causées par la circonspection intempestive de Tessé. Philippe s'attendait à voir dans quelques heures son rival à ses pieds, et s'éteindre la dernière étincelle d'une révolte qui avait ébranlé son trône. (1)

Au moment terrible qui allait décider du sort de la ville, parut à la vue du port une escadre anglaise et hollandaise portant à bord un renfort de troupes considérable. La scène change en un instant : l'escadre française quitte la rade et se réfugie à Toulon : les escadres combinées approchent de la terre, débarquent des troupes qui restent pendant la nuit sous les armes pour repousser toute attaque de la part des assiégeans. L'arrivée subite de ce secours décourage Tessé, qui voit interrompre toutes ses communications : sans tenir compte à Philippe de sa courageuse résolution de continuer le siége, il se retire précipitamment au milieu de la nuit, abandonnant l'artillerie de siége et les munitions, et recommandant les malades et les blessés à l'humanité de l'ennemi. Le lendemain il y eut une éclipse totale de soleil. Les gens superstitieux en conclurent que le soleil (2) de la maison de Bourbon pâlissait pour toujours. (*)

(1) *History of Europe*, 1706, page 64. *Mémoires de Tessé*, tome II, chap. x. NOAILLES, tome III, livre VII. SAINT-PHILIPPE, tome II, page 1. TAROE.

(2) Le Soleil était la devise de Louis XIV.

(*) Quelques jours avant l'arrivée de l'escadre anglo-

D'autres contre-temps, bien autrement formidables que le sinistre aspect d'un soleil pâlissant, attendaient l'armée qui battait en retraite. Constamment harcelée dans sa marche à travers un

hollandaise, on tint un conseil de guerre au camp de Philippe. L'avis de Tessé fut que le roi devait se retirer à Perpignan, attendu que si la reddition de la place n'avait pas lieu, l'armée, qui n'était que de quinze mille hommes, perdrait ses communications, tous les défilés étant occupés par les partisans de l'archiduc; et que n'ayant ni places fortes où se réfugier, ni endroit quelconque où se mettre en sûreté, Sa Majesté courrait les plus grands dangers; que l'armée assiégeante était trop faible pour soumettre une province telle que la Catalogne, et qu'elle se trouverait assiégée à son tour; que quand même la ville serait prise, il ne voulait pas y enfermer le roi, car bientôt elle serait bloquée par l'immense population de la province; qu'on y manquerait de vivres, l'escadre du comte de Toulouse étant disposée à entrer dans un port de France aussitôt que l'Anglais paraîtrait, ce qui devait arriver d'un moment à l'autre, d'après les avis venus des villes maritimes de la côte; et qu'ainsi le roi devait se retirer en France, l'assaut devant avoir lieu incontinent après.

Philippe, et les généraux espagnols, étaient d'un avis tout-à-fait opposé. « Il faut vaincre, disaient-ils, lorsque l'occasion se présente; on verra après ce que l'on aura à faire. Si nous prenons la ville, le prétendu roi Charles sera notre prisonnier, s'il n'est pas tué pendant l'assaut. Dans chacune de ces deux hypothèses la paix doit s'ensuivre, ou tout au moins un grand découragement chez les alliés. Les insurgés de la province ne pourront point secourir la ville, n'étant point formés en troupes régulières, et manquant de

pays montagneux, appauvri par les attaques réitérées de Peterborough et de Cifuentes, elle se trouvait séparée des provinces centrales de l'Espagne, et dans la nécessité de s'ouvrir un passage, aussi pénible que dangereux, à travers les provinces orientales, pour gagner le Roussillon. Enfin Philippe arriva à Perpignan le 19 mai.

Une retraite précipitée dans d'aussi fâcheuses circonstances, le danger imminent d'une agres-

tous les objets qu'il faudrait pour un siége; au surplus, ajoutaient-ils, il eût fallu prévoir ces inconvéniens avant que d'entreprendre le siége; aujourd'hui il n'est plus temps de reculer. »

Le marquis de Saint-Philippe, à qui nous empruntons ces détails, prétend que le maréchal de Tessé se conduisit devant Barcelonne avec une certaine froideur, parce qu'il était dans les intérêts du duc de Bourgogne, qui était d'avis de faire la paix à quelque prix que ce fût, et qui pensait que pour cela il fallait laisser subsister la rébellion de la Catalogne; car alors Philippe, pour régner sur l'Espagne, serait prêt à faire tous les sacrifices qu'on lui demanderait. Il va plus loin encore, il dit que le roi catholique avait connaissance de ce système perfide de son frère; mais qu'il dissimulait pour ne pas animer davantage les dissensions existantes déjà. Ces assertions de Saint-Philippe paraissent un peu problématiques.

Le marquis de Santa-Cruz, dans le huitième volume de ses *Réflexions militaires*, page 25, édition française, paraît adhérer à l'opinion des généraux qui croyaient que Philippe se serait trouvé bien embarrassé s'il s'était rendu maître de la place.

sion sur la frontière de l'ouest, le mauvais effet que ferait le retour de Philippe à Madrid, battu, malheureux, sans armée, sans compter les désastres éprouvés dans la campagne de Flandre; toutes ces considérations réunies déterminèrent Tessé à proposer au roi de se retirer à Paris. Louis XIV, qui n'approuvait pas non plus le retour à Madrid, donna ordre à son petit-fils de se rendre à Pampelune avec quelques régimens, et d'y rester jusqu'à l'arrivée de nouveaux renforts, pour qu'il pût se présenter avec honneur dans sa capitale.

Mais Philippe, dont le courage grandissait avec l'adversité, n'écouta point les avis de ses timides conseillers. Il déclara que son parti était bien pris de soutenir ses droits au trône d'Espagne sur le territoire espagnol. Sans attendre la réponse de son grand-père, il prit en toute hâte le chemin de Pampelune sans escorte, et il étonna en même temps qu'il charma ses sujets en se présentant devant Madrid un mois après sa malheureuse retraite.

En arrivant dans sa capitale (6 juin), il eut à essuyer de nouvelles mortifications. Malgré sa noble conduite, malgré ses instances auprès des grands, la reine était à peine parvenue à se procurer une contribution qui avait plutôt l'air d'une aumône que d'un secours. Les grands se tenaient à l'écart; ils paraissaient indifférens pour la cause

de Philippe, ou plutôt disposés à saluer son heureux compétiteur. Dans une assemblée qui fut convoquée par ordre de Louis XIV, dans laquelle le ministre français déclara, seulement pour sonder les dispositions des grands, que son maître ne maintiendrait pas Philippe sur le trône d'Espagne contre le vœu de la nation, le duc de Medinaceli fit une sortie amère contre les conseils de la France et contre les malversations de la princesse des Ursins, qu'il accusa de trafiquer des gouvernemens et des places [1]. Tout se borna du reste à de froides protestations d'attachement et à quelques cris de *vive Philippe V*.

Sur la frontière de l'ouest, le duc de Berwick, à la tête d'une armée trop faible même pour soutenir une guerre purement défensive, s'était retiré devant quarante mille hommes qui débouchaient du Portugal. La perte d'Alcantara, de Ciudad-Rodrigo et de Salamanque (les 12 mai et 7 juin), laissa ouvert à l'ennemi le chemin de la capitale. Il n'attendait, pour poursuivre ses succès, que l'avis des progrès de Charles en Catalogne. Le danger était toujours le même à l'est de la péninsule, où le premier coup avait été porté. Don Louis de Cordova, comte de Santa-Cruz, avait passé du côté de l'archiduc avec une somme de soixante

[1] Noailles, tome III, page 359. Larrey, *Histoire de Louis XIV*, tome IX, page 25.

mille piastres, qu'il était chargé de conduire à Oran, et contribué, par son influence et ses talens, à la prise de Carthagène, où se trouvait tout ce qui restait encore de forces maritimes espagnoles. L'insurrection s'étendait jusqu'à l'Aragon, tandis que l'armée qui avait défendu Barcelonne, augmentée par un nombre considérable de partisans des provinces environnantes, se disposait à avancer vers le centre de la péninsule pour rejoindre à Madrid l'armée de Portugal.

Dans ces funestes circonstances, la cour se vit forcée d'abandonner le séjour de la capitale; Philippe prit la route de Guadalajara pour se réunir à l'armée de Berwick, qui, composée seulement de huit mille hommes environ, était pourtant la seule force qui restait pour protéger sa personne et le soutenir sur le trône. La cour était frappée de terreur; quelques grands conseillaient au roi d'augmenter l'armée avec les garnisons de Fontarabia, San Sébastien et Pampelune. D'autres étaient d'avis de transférer la cour à Pampelune, comme le seul moyen d'assurer sa retraite en France. Mais cette proposition imprudente, faite par des esprits timides, fut rejetée par Berwick et Amelot, qui firent voir qu'une retraite en Navarre ne pouvait que donner plus de force au soupçon déjà répandu du dessein d'abandonner le pays. Ils persuadèrent donc Philippe de transférer la cour et les tribunaux à Burgos, ancienne capitale

de la Castille ([1]). En conséquence, un décret fut publié le 27 juin, annonçant cette translation, et permettant à toutes les personnes qui n'étaient pas attachées au service de la cour, de rester à Madrid.

Aussitôt après la publication de ce décret, le roi partit, suivi d'un nombre considérable de grands. Les ducs de Medinasidonia et de Montellano, le comte de Frigiliana, et Ronquillo, gouverneur du conseil de Castille, l'accompagnèrent en leur qualité de membres du conseil; les ducs de Popoli et d'Osuna, le comte d'Aguilar avec le prince de Tzerclaes, capitaine des gardes à cheval, et le marquis d'Aytona, commandant la garde d'infanterie, suivirent aussi leur souverain; les gentilshommes de la chambre, le comte de Benavente, grand-écuyer, le marquis de Quintana et de la Jamaïque, les comtes de San Estevan de Gormaz, et de Baños, don Alonso Manrique, connétable de Castille et majordome major, ainsi que tous les gentilshommes du service, suivirent également l'armée et le cortége royal.

Pas une seule personne de la maison de la reine n'abandonna cette princesse. Elle était accompagnée de son majordome major, le comte de San Estevan del Puerto, et du marquis d'Almonacid,

([1]) *Mémoires de Berwick*, tome I, page 351. ORTIZ, tome VII, page 89.

son premier écuyer. Les présidens des conseils et les grands, que l'âge avancé et les infirmités ne permettaient pas de suivre l'armée, se présentèrent à Burgos, notamment les marquis del Fresno et de Mancera, les ducs de Montalto, de Jovenazzo, et de Veraguas, et presque tous les membres des conseils de Castille, d'Aragon, des Indes et d'Italie, dont la liste serait trop longue à faire. On remarqua que, dans cette situation critique, au milieu de ce conflit d'embarras renaissans qui en étaient la suite, la jeune reine se démentit un peu, et ne montra pas ce courage qu'on lui avait vu déployer jusque-là.

« Après dix-huit jours de voyage, écrivait-elle à madame de Maintenon, je suis arrivée hier au soir, très fatiguée de m'être toujours levée avant le jour, d'avoir une chaleur et une poussière horribles, et de trouvèr des gites on ne peut pas plus mauvais, au point qu'une muraille tomba dans ma maison, en un endroit où tout le monde passait. Vous pouvez juger par là du reste. Nous espérions, en arrivant ici, d'être un peu plus commodément et proprement, mais nous n'avons trouvé ni l'un ni l'autre; malgré cela, si le roi peut vaincre ses ennemis, nous ne laisserons pas que d'être gaîment. Le pis de tout est que nous ne passons presque point de jours sans avoir quelque mauvaise nouvelle. Saragosse s'est révoltée sans avoir vu de troupes ennemies; Carthagène

est perdue, et les Portugais s'établissent autant qu'ils peuvent à Madrid. » ([1])

Avant que Philippe eût quitté sa capitale, les éclaireurs de l'ennemi avaient déjà paru sur les hauteurs environnantes. Aussitôt après, une colonne de cavalerie, formant l'avant-garde de l'armée portugaise, sous les ordres du marquis de Villaverde, prit possession de Madrid et proclama Charles III (29 juin). Deux jours plus tard le comte de Galloway et le marquis de las Minas firent leur entrée triomphale à la tête de l'armée, composée de trente mille Portugais, Anglais et Hollandais.

A la grande surprise des alliés, des acclamations ne signalèrent pas cette arrivée. Les grands qui leur avaient écrit pour les engager de presser leur marche, au lieu d'aller au-devant d'eux, ne se présentaient même pas depuis qu'ils étaient arrivés. C'étaient des hommes d'un caractère versatile, qui, dans les orages politiques, ne songent qu'à leur propre sûreté, ou des mécontens qui avaient encouru les disgrâces de la cour. Parmi ces derniers nous nommerons le comte de Lemos, le patriarche des Indes, et don Balthasar Mendoza, évêque de Ségovie (*). Le comte d'Oropesa,

([1]) Noailles, tome III, page 361.

(*) Grand-inquisiteur sous Charles II et sous Philippe V. Il poursuivit avec acharnement le confesseur de Charles, le père Froylan Diaz, comme suspect dans la foi, à cause des consultations qu'il avait faites au sujet de la maladie du mo-

sans embrasser ouvertement la cause de l'archiduc, se fit prendre par les troupes alliées à Gua-

narque aux possédées de Cangas et de Madrid. Le confesseur étant parvenu à se réfugier à Rome, l'inquisiteur obtint son extradition, et le fit conduire dans les prisons de l'inquisition de Murcie. Dans cela on pouvait déjà remarquer un zèle très exalté, ou peut-être un sentiment très passionné de haine personnelle contre Diaz.

Mais ce qui doit paraître surprenant, et ce qui serait à peine croyable, si les faits ne se trouvaient constatés d'une manière authentique, c'est que le tribunal de l'inquisition ayant déclaré le père Froylan Diaz innocent, le grand-inquisiteur le condamna, en vertu des pouvoirs suprêmes qu'il croyait tenir du chef de l'Église par sa place. Ce fut en vain qu'on lui fit sentir que le Saint-Office avait été établi en Espagne, dans l'intention d'empêcher que ces sortes de causes fussent jugées hors du royaume; que la juridiction de ce tribunal émanait du roi; que le grand-inquisiteur n'était pas un juge suprême ayant la faculté de révoquer les sentences rendues par le tribunal, et que ce serait dénaturer entièrement cette institution, que d'en faire un corps purement consultatif, etc. : Mendoza, soutenu par le nonce du pape, ne tint aucun compte de ces observations fondées sur des notions assez simples en matière de législation. A la fin le conseil de Castille, par ordre du roi, évoqua l'affaire devant lui, en 1704, et déclara que l'arrestation de Diaz avait été ordonnée contre le droit et la coutume, contre la constitution et les droits du Saint-Office, par l'abus despotique d'un pouvoir dont le conseil jugeait convenable que *Sa Majesté réprimât la violence*, etc.; le conseil ajoutait « qu'on devait requérir sous des peines très sévères l'inquisiteur général de remettre toutes les pièces du procès. » Le roi suivit l'avis de son conseil, et le père Froylan Diaz fut mis en liberté.

dalajara, avec le comte de Haro, son gendre. Ainsi les alliés avaient à peine des personnes de marque à qui confier les divers départemens de leur gouvernement éphémère. On obéissait à leurs ordres à Madrid; mais il n'en était pas de même aux lieux où leur force militaire ne s'étendait pas. Il est assez remarquable que le marquis de Ribas Ubilla fut un de ceux qui restèrent et qui prêtèrent serment de fidélité à Charles; cependant, malgré bien des démarches et des importunités, on ne put obtenir de lui l'aveu que le testament de Charles II avait été subreptice.

Tolède fut la seule ville de quelque importance qui se prononça ouvertement pour le prince autrichien; ce qu'il faut attribuer à une effervescence passagère, occasionnée par les intrigues et l'exemple de la reine douairière et de Portocarrero. Cette princesse montra une joie qui allait jusqu'au délire en apprenant le succès de son neveu; elle quitta les zibelines de deuil que portent constamment les reines d'Espagne pendant leur veuvage. Elle fit prendre à toute sa maison le costume de gala, et adressa à Charles, pour le complimenter, une lettre à laquelle elle joignit quelques présens. Portocarrero avait depuis long-temps montré de l'éloignement pour le souverain qu'il avait contribué à placer sur le trône. Il détestait les Français, qui, selon lui, étaient des tyrans. Il reprochait à Philippe la plus basse ingratitude;

et il donna enfin un libre cours à ses sentimens lors de l'entrée des troupes alliées à Tolède, en bénissant leurs étendards, chantant un *Te Deum* solennel dans la cathédrale, et terminant cette journée par un banquet splendide et l'illumination du palais archiépiscopal. (¹)

Cependant la cour n'épargnait aucun effort pour mettre à profit les tâtonnemens de l'ennemi et le courage du peuple. Philippe parut sortir de son apathie naturelle. Il déploya tant d'activité et une si grande énergie, qu'on a de la peine à le reconnaître dans le portrait que Tessé nous a tracé de lui : « Son caractère froid et taciturne l'empêche de gagner les cœurs ou d'exciter l'enthousiasme de ceux qui l'entourent. Il ne parle jamais; faites bien, faites mal, c'est la même chose : il pense, mais c'est comme s'il ne pensait pas; et passé cette campagne, fiez-vous à moi, qu'à la tête de ses armées sa présence est plus préjudiciable à son service que s'il restait à Madrid. (*)

Les obstacles sans cesse renaissans allumèrent ce feu qu'il cachait au fond de son âme. Dans le double but de démentir les bruits que l'on avait répandus sur son intention d'abandonner l'Espagne, et d'empêcher la désertion dans son

(¹) Saint-Philippe, tome II, page 66.

(*) Tessé parlait ainsi de Philippe lors du siége de Barcelonne.

armée, qui était son unique ressource, il parcourut tous les rangs, parlant aux soldats de la manière la plus tendre et la plus gracieuse. Il les engagea à faire leur devoir pour la défense de leur souverain, qui, plutôt que d'abandonner la Castille, était résolu d'arroser de son sang cette terre chérie. Il leur déclara qu'il n'attendait que l'arrivée des renforts, qui étaient sur le point de joindre l'armée à chaque instant, pour les conduire à la gloire ou trouver un glorieux trépas. Un discours qui montrait tant de courage et tant d'affection à la fois, ne pouvait que produire une grande impression sur un peuple passionné pour tout ce qui est grand et noble. Les troupes montrèrent, pour la cause d'un prince qui leur confiait sa vie, sa couronne et ses espérances, toute l'ardeur qui caractérise les Espagnols. Orri, plus en butte à la haine publique en sa qualité de ministre des finances, dans le but de plaire au peuple, fut retenu en France, où il avait été envoyé pour demander des subsides.

L'enthousiasme inspiré par le discours et le courage de Philippe se communiqua bientôt aux provinces. L'idée de soutenir un souverain de son propre choix, qui s'engageait à conserver l'intégrité de la monarchie, et la répugnance à reconnaître un prince que l'on considérait comme imposé par des rebelles, des ennemis ou des hérétiques, gagnèrent tous les esprits. Les habitans

offrirent au roi tous leurs biens pour son service. Ils approvisionnèrent l'armée, et se présentèrent en foule pour combattre sous ses drapeaux. Presque tous les habitans devinrent soldats dans la Castille. L'Estramadure, province assez éloignée, leva et entretint une armée de douze mille hommes; Salamanque se souleva contre les alliés aussitôt qu'ils l'eurent quittée. Cette ville proclama Philippe, et leva un corps de troupes qui coupèrent aux alliés toutes les communications avec le Portugal. (*)

Deux lettres écrites par la princesse des Ursins pendant cette crise périlleuse, donnent une haute idée du caractère espagnol, et font voir que la fortune commençait déjà à sourire aux partisans des Bourbons.

Madame des Ursins à madame de Maintenon.

A Burgos, le 15 juillet 1706.

« Les troupes espagnoles marquent tant de bonne volonté, que nous commençons à craindre

(*) Le roi ordonna aux chevaliers de Saint-Jacques de toute l'Espagne de se rendre à l'armée, ou d'y envoyer des remplaçans, et aux gentilshommes de la vieille Castille de céder leurs armes et leurs chevaux. De la partie de gentilshommes et de remplaçans qui restèrent à l'armée, Sa Majesté catholique forma le régiment de cavalerie des *Ordres*, pour lequel on prit les armes et les chevaux de ceux des remplaçans qui ne pouvaient pas être d'un grand secours, et qu'on renvoya. SANTA-CRUZ, *Réflexions militaires*, tome II, page 234.

que les ennemis abandonnent Madrid avant que nous soyons en état de les attaquer. S'ils étaient assez hardis pour risquer une bataille, le règne de l'archiduc finirait bientôt en Castille; peu de Portugais retourneraient chez eux, et Saragosse ne pourrait pas long-temps rester dans la révolte. L'Andalousie et les autres provinces voisines font des efforts si considérables, qu'il ne paraît pas que nous ayons à craindre de ce côté-là, ni pour Cadix. Valladolid, qui semblait vaciller (peut-être par l'infidélité de quelques ministres), donna le 7 de ce mois une marque très authentique de sa fidélité; car chacun sortit de sa maison, hommes, femmes et enfans, les armes à la main, en criant avec une telle fureur *vive Philippe V, et meurent les traîtres*, qu'on remarque comme un bonheur que cette dénomination n'ait pas été suivie de la mort de tous ceux qu'on soupçonnait être affectionnés à la maison d'Autriche. Ces provinces-ci (toutes pauvres qu'elles sont) s'efforcent d'amasser de l'argent pour donner au roi; nous sommes déjà sûrs de huit mille pistoles, et quoique nous ne les ayons pas encore, j'en envoyai une bonne partie il y a trois jours à monsieur l'ambassadeur, ayant trouvé le moyen de me la faire avancer ici sur ma parole. Nous négocions une autre affaire qui pourra en produire quinze mille; ce serait un secours considérable dans ce temps de désordre, et dans lequel le commerce est in-

terrompu. On nous mande d'Aragon que plusieurs grosses villes se sont associées pour se défendre mutuellement, et attaquer même Saragosse. Le mal est que nous n'avons point d'avance à leur fournir pour l'argent, et que ces peuples en demandent. »

La seconde lettre fut écrite après la retraite de l'ennemi, et lorsque l'exemple de la capitale avait donné une nouvelle impulsion à l'enthousiasme national.

De Burgos, le 12 août.

« Dès que le peuple de Madrid a cru pouvoir donner des preuves de sa fidélité à son véritable roi, jamais il n'y a eu une joie pareille, ni peut-être un exemple si marqué d'amour et de zèle pour la personne de son prince.

« Les provinces continuent à lever des troupes pour leur défense; les lieux les plus pauvres contribuent ce qu'ils peuvent, et même au-delà de leurs forces. Avant-hier un curé apporta six vingts pistoles à la reine pour le roi : son village n'a que six vingts familles très pauvres. Il dit à sa majesté que ses paroissiens étaient honteux d'envoyer si peu ; mais qu'ils la suppliaient de considérer que dans le même bourg, il y avait six vingts cœurs qui lui seraient fidèles jusqu'à la mort : le bon homme pleurait en haranguant la reine, et nous fit pleurer aussi. Un autre petit lieu, qui n'a que

vingt maisons, envoya hier cinquante pistoles avec de semblables protestations. ([1])

Pendant cette lutte difficile, Berwick avait conduit avec beaucoup d'habileté l'armée, qui était toute la ressource et l'espoir de la monarchie espagnole. Sa prudence était proportionnée à l'importance de la cause qu'il s'agissait de décider. En arrivant à Badajoz, vers la fin de mars, il prit le commandement; mais les agens de la cour avaient tellement négligé les dispositions et les arrangemens nécessaires, que l'ennemi le prévint et ouvrit la campagne avant lui. Il fut donc forcé d'être témoin de la reddition d'Alcantara où il avait pu introduire la meilleure partie de son infanterie. Réduit à une armée qui ne se composait presque plus que de cavalerie, il ne lui fut possible que de se retirer devant l'ennemi dans la direction de Plasencia, à mesure que les alliés avançaient sur Madrid.

Heureusement pour ce petit corps d'armée et pour la cause qu'il défendait, ceux-ci n'eurent aucune connaissance des événemens qui se passaient à l'est de l'Espagne, et n'osèrent s'avancer sur la capitale, dans la crainte que la reddition de Barcelonne ne permît à Philippe de revenir sur eux, et de les écraser avec toutes ses forces. Après beaucoup d'incertitudes et d'hési-

([1]) Saint-Simon, tome III, pag. 237 à 239.

tations, ils quittèrent la grande route de Madrid, prirent Ciudad-Rodrigo, et dirigèrent leur marche sur Salamanque, où ils se proposèrent d'attendre le résultat de l'attaque de Barcelonne.

Lorsqu'ils apprirent la délivrance de cette ville et la retraite de l'armée française à travers les Pyrénées, ils se mirent en mouvement vers la capitale. Mais Berwick, évitant tout engagement, laissa quelques détachemens sous les ordres du marquis de Bay, pour conserver le pays au sud du Tage; observa la marche des alliés, continua de se retirer tout le long de la ligne qui sépare la frontière de la vieille Castille; et quand les alliés arrivèrent à Madrid, il occupait déjà la position entre Sopetran et Jadraque près de l'Henarès. Par ce moyen il s'assura du passage des montagnes environnantes, couvrit la vieille Castille, conserva ses communications avec la France, et se trouva en état de retarder la jonction de l'armée qui venait de Barcelonne, avec l'archiduc.

Sa petite armée n'allait pas au-delà de neuf mille hommes; et si les alliés avaient poursuivi vigoureusement leurs premiers succès, il eût été forcé d'abandonner la Castille, et peut-être l'Espagne, avant que les renforts attendus fussent arrivés.

Par un grand bonheur pour lui les nouvelles fautes des alliés favorisèrent son plan de défense. Les généraux qui occupaient la capitale se con-

tentèrent de détacher un corps sur Tolède, et permirent que leurs troupes, dans des momens aussi décisifs, se livrassent à l'intempérance et à la débauche. Bientôt il y eut dans les hôpitaux six mille malades environ. Une partie des forces de Peterborough fut envoyée par mer à Valence, afin de pénétrer, par ce beau pays, dans l'intérieur de l'Espagne; et par suite de l'insurrection d'Aragon, Charles, après avoir passé quelques semaines en Catalogne, se décida à se présenter à Saragosse, pour prendre possession de ce royaume.

Le général français profita, en homme habile, de ces lenteurs. Les troupes qui s'étaient retirées de Barcelonne, et qui, après une marche rapide dans les provinces du midi de la France, étaient rentrées en Espagne par Pampelune, le rejoignirent sur l'Henarès. Dans cette position, et avec cet accroissement de forces, il empêcha les alliés de faire aucun mouvement pour rétablir leur communication avec le Portugal, interceptée à la fois par les détachemens laissés au sud du Tage, et par les partisans des provinces du nord; et il attira toute leur attention du côté de Saragosse, en menaçant d'arrêter la marche de Charles.

En même temps de nouvelles troupes arrivaient chaque jour à son quartier-général; et, lorsque l'archiduc fit sa jonction avec les alliés à Guadalajara, ils furent tout étonnés de se trouver

devant une armée égale, sinon supérieure à la leur. La position où ils se trouvaient n'était pas très rassurante; ils prirent l'alarme en voyant leurs communications coupées, tant du côté de l'est que de celui de l'ouest, par le peuple qui, partout, courait aux armes. Leurs soldats souffraient beaucoup de la chaleur du climat et des suites du libertinage. La guerre active que les paysans leur faisaient sans cesse, ajoutait encore aux ravages des maladies, des souffrances et de la fatigue. Ce fut alors que Berwick reprit l'offensive. Il fit avancer un détachement pour délivrer Madrid, tandis que les postes occupés par les alliés dans l'Estramadure leur étaient enlevés.

Lorsqu'il leur eut ainsi fermé l'entrée en Portugal, il les força de se retirer du côté de Valence, la seule retraite qui leur restait; et par une poursuite active et vigoureuse, il leur fit essuyer autant de pertes que s'ils eussent éprouvé la défaite la plus complète. Il parvint enfin à les jeter de l'autre côté des montagnes qui séparent l'Aragon et Valence, et termina la campagne par la reprise d'Orihuela, Cuença et Carthagène. (*)

« Tel fut, dit le maréchal de Berwick dans

(*) Le marquis de Santa-Cruz dit que l'avis de Philippe et du maréchal de Berwick fut d'envoyer toute leur cavalerie à la poursuite du marquis de las Minas, ce qui aurait nécessairement entraîné sa défaite; mais que malheureuse-

ses Mémoires, le résultat de cette campagne, une des plus singulières par la variété des événemens. Au commencement, nous étions menacés d'une déconfiture générale; mais le milieu et la fin furent non moins profitables que glorieux pour les armes des deux couronnes. Les ennemis maîtres de Madrid; point d'armée pour les contenir; le roi forcé de lever le siége de Barcelonne et de se retirer en France; tout semblait conspirer contre nous et décider le sort de l'Espagne. A coup sûr si l'ennemi eût su profiter de ses premiers avantages, et pousser en avant, l'archiduc aurait été roi, sans aucun espoir que Sa Majesté catholique eût pu retourner à Madrid. Mais les fautes de ses généraux, ainsi que l'incomparable fidélité du peuple castillan, nous donnèrent le temps et les moyens de prendre notre revanche, et de les chasser de la Castille.

« Les deux armées ont fait, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le tour de l'Espagne. La campagne commença près de Badajoz, et après avoir traversé les deux Castilles, elle finit dans les royaumes de Valence et de Murcie, à plus de cent cinquante lieues de distance du point de départ. Elles firent quatre-vingt-cinq campemens; et quoiqu'il n'y ait eu aucun engagement

ment cet avis ne fut pas suivi. *Réflexions militaires*, édition française, tome II, page 356.

général, nous avons obtenu autant d'avantages que si nous eussions remporté une victoire, car, de compte fait, le nombre des prisonniers fut de dix mille. » (¹)

Philippe quitta l'armée à la frontière de Murcie, pour retourner dans sa capitale (le 4 octobre). Le courage qu'il avait montré dans l'adversité le rendit encore plus cher à ses sujets; il fut reçu avec les transports d'une ivresse universelle bien autrement touchante que les acclamations dont il avait été salué à son premier avénement. Le conseil de Castille procéda alors à punir ceux qui avaient épousé ouvertement, ou favorisé la cause de l'archiduc. Les employés qui avaient refusé de suivre la cour furent destitués; quelques uns des plus signalés furent arrêtés ou exilés, ou leurs biens confisqués; un nombre considérable d'employés subalternes chercha un refuge en Catalogne. On a vanté plus qu'on ne le devait la modération de Philippe dans cette occasion, car sa générosité ne fut ni générale ni complète. La reine douairière fut invitée à quitter un pays encore agité, où il pouvait y avoir du danger pour elle. On la conduisit à Bayonne. Malgré sa défection, Portocarrero ne fut point inquiété, à cause de son grand âge et de ses anciens services; Ribas eut sa terre pour exil, mais on lui accorda

(¹) *Mémoires de Berwick.*

la permission de revenir à la cour lors de la naissance du prince des Asturies. Le comte de Lemos ([1]), le patriarche des Indes, Mendoza et quelques autres dont les troupes du roi s'étaient emparés dans diverses occasions, furent mis en liberté. (*)

Louis XIV se plut à rendre alors aux Castillans toute la justice qui leur était due, pour le courage et la fidélité qu'ils avaient montrés dans la cause de leur souverain.

([1]) Saint-Philippe, tome II, pag. 62 à 66. Ortiz, tome VII, page 198.

(*) On lit dans les *Mémoires secrets* du marquis de Louville, qu'à la rentrée des troupes royales, le peuple pilla les maisons des partisans de l'archiduc, et brûla les effets pillés pour montrer que l'appât du gain n'entrait pour rien dans des excès commis au nom de l'amour du roi. C'est un trait, ajoute-t-on, de délicatesse inouï dans l'histoire : l'auteur des *Mémoires secrets* est dans l'erreur; ces traits sont fréquens dans l'histoire d'Espagne.

Quant à la reine douairière, rien n'est certainement plus excusable que sa conduite, en voyant la fortune favoriser la cause de sa famille. Il paraît d'ailleurs que le comte de l'Atalaya, commandant de la cavalerie portugaise, lui avait fait concevoir l'espoir d'être nommée régente du royaume, tant que le roi Charles serait forcé de donner ses soins aux affaires de la guerre. Au retour de Philippe, le duc d'Osuna fut envoyé avec deux cents gardes à cheval pour escorter la reine jusqu'à Bayonne. Le comte d'Alva de Liste, majordome major de sa maison, instruisit Philippe de tout ce qui s'était passé chez cette princesse, dans l'intention,

« Vos ennemis (ce sont ses propres expressions dans une lettre à Philippe V, du 5 août) ne doivent plus espérer de réussir, puisque leurs progrès n'ont servi qu'à faire paraître le courage et la fidélité d'une nation toujours également brave et constamment attachée à ses maîtres. Vos peuples ne se distinguent pas des troupes réglées; et je comprends aisément que tant de preuves de leur amour pour vous, augmentent la tendresse particulière que vous avez toujours eue pour eux. Elle leur est due, et je vous exhorterais à leur en donner de fréquens témoignages, si je ne savais que vos sentimens sur ce sujet sont entièrement conformes aux miens. » (¹)

dit Saint-Philippe, de prouver par là qu'il ne partageait pas ses opinions. Le comte aurait mieux témoigné son attachement pour Philippe en quittant le service de la reine, et cela aurait été plus honorable pour sa mémoire; car c'est bien en vain qu'on cherche à pallier des vues d'un intérêt privé, par des protestations de fidélité envers ceux que la fortune protége. Philippe ordonna que toute la maison de la reine fût conservée. Cette princesse ne parut pas être satisfaite de la manière peu polie, pour ne pas dire brusque, dont le duc d'Osuna s'acquitta de sa commission dans le voyage à Bayonne.

Le cardinal Portocarrero, qui s'était déclaré si ouvertement pour l'archiduc à Tolède, chercha à effacer la mauvaise impression que sa conduite avait faite, en offrant une somme assez forte pour réparer les dégâts que les ennemis avaient occasionnés dans la ville : ils étaient très considérables.

(¹) NOAILLES, tome III, page 366.

Les ennemis eux-mêmes admirèrent cette loyauté des Castillans. Peterborough, qui était très brave et estimait la bravoure partout où elle se trouvait, déclara que ce n'était pas assez de toutes les forces de l'Europe pour conquérir la Castille.

Mais tandis que Philippe soutenait bravement la lutte dans la Péninsule, ses possessions éloignées lui étaient arrachées, et on les séparait de son empire.

Dans les Pays-Bas, les Français, sous les ordres de Villeroi ([1]), furent battus par Marlborough à Ramillies, avec perte de treize mille hommes tant tués que faits prisonniers, cinquante pièces de canon, et cent vingt drapeaux. L'armée vaincue put se refaire à l'abri des places qui couvraient la frontière; mais la conséquence immédiate de cette défaite fut la perte totale de presque tous les Pays-Bas espagnols. Le jour même de la bataille, l'armée victorieuse entra à Louvain. Bruxelles ouvrit ses portes; Mechliz, Amberès, Bruges, Gand et Oudenarde se rendirent à discrétion; Ostende capitula après un siége de dix jours; Menin même, la clef de la Flandre et le chef-d'œuvre de Vauban, n'arrêta l'armée que vingt jours, malgré qu'une garnison de six mille hom-

([1]) Ce présomptueux et malheureux général était resté quelque temps prisonnier, et venait de rentrer en France. Louis XIV, par une inexcusable partialité, lui donna le commandement de l'armée dans les Pays-Bas.

mes la défendit, et la campagne fut terminée par la soumission de Dendermonde et d'Aeth. Ainsi, non seulement les provinces les plus riches de l'Europe étaient perdues pour l'Espagne, mais les Français venaient d'être chassés de cette ligne de fortifications, que leur profonde et active politique avait formée sur les limites de leur vaste monarchie; les alliés prenaient possession d'un pays par lequel la sûreté de la Hollande s'était sans cesse trouvée compromise, et qui donnait à la France une supériorité incontestable dans toutes les entreprises militaires contre l'Allemagne.

Pour balancer les malheurs éprouvés en Flandre, Louis XIV redoubla d'efforts afin de rétablir sa supériorité en Italie. Comme Turin était à peu près le seul point important qui restât au duc de Savoie, de tous ses états, les Français tenaient fortement à réduire cette place, qui était le seul obstacle à l'affermissement de leur domination au-delà des Alpes. On chercha donc à s'assurer des places qui commandaient les principales avenues de la Lombardie. Nice et Villafranca furent soumises; la prise de Montmélian, après un blocus de dix-huit mois, ouvrit un passage à travers la Savoie, dans l'intérieur du Piémont. Du côté de Mantoue, Vendôme réunit des troupes en toute hâte, surprit les Impériaux dans leurs cantonnemens, les battit avec une perte

considérable, en les jetant au-delà de l'Adige, et prit des mesures pour fermer les défilés qui aboutissent à l'Allemagne. L'ennemi étant ainsi chassé, et les communications ayant été successivement établies, on envoya des renforts par les Alpes, on fit des préparatifs proportionnés à l'importance du siége qu'on méditait, et cinquante mille hommes investirent la place, sous les ordres du duc de La Feuillade.

Avant que la circonvallation ne fût finie, le duc de Savoie, laissant le comte Daun avec une garnison de dix mille hommes de troupes régulières et un corps de milices, pour défendre la ville, se mit à la tête de la cavalerie, et chercha à se sauver dans la vallée de Lucerna et dans les endroits retirés des montagnes. Les Français s'emparèrent de Mondovi et de Ceva. Asti fut assiégé par la milice du Milanais; et la duchesse de Savoie, avec ses enfans, fut forcée de chercher un refuge dans le territoire de Gênes.

Ce fut dans les premiers jours de juin que commença le siége mémorable de Turin. On ouvrit la tranchée contre la citadelle et contre quelques fortifications qui se prolongeaient vers la Doria. On fit les approches dans la forme ordinaire : les ouvrages extérieurs furent enlevés l'un après l'autre; le corps de la place lui-même fut attaqué, et la brave garnison, après avoir épuisé tous les moyens de défense, se trouvait

sur le point de céder au nombre et aux combinaisons savantes des ennemis.

Mais au moment même où le succès allait couronner les efforts des Français, la proie leur échappa des mains, et ils éprouvèrent un revers presque aussi décisif que celui qui avait ruiné leurs affaires dans les Pays-Bas et dans l'Allemagne.

Eugène arrivait sur les frontières d'Italie au moment où les Impériaux étaient battus et dispersés par Vendôme; il protégea la retraite de dix mille hommes, formant à peu près tout ce qui restait de l'armée. Aussitôt que les secours furent arrivés de l'Allemagne, il pénétra par les sources de la Brenta dans le pays de Vérone, laissa un corps à San-Martino pour conserver ses communications, et s'établit au sud du Pô. Au moyen de l'arrivée successive des renforts, il se trouva en état de déconcerter les mesures défensives des Français, qui voulaient le concentrer sur l'Adige et le Parmegiana. Après une marche forcée, étonnante par la distance et la rapidité, ainsi que par les obstacles qu'elle présentait, il parvint à gagner le territoire du Piémont, et à faire sa jonction avec le duc de Savoie, à Villastellone.

Sur ces entrefaites, Vendôme, appelé à réparer les désastres des Pays-Bas, était remplacé par Marsin, qui, laissant un corps d'observation dans le Milanais, se hâta de rejoindre l'armée qui pres-

sait la reddition de Turin, alors à la dernière extrémité. N'ayant en vue que cet objet, les généraux français permirent aux forces alliées de venir les attaquer dans leurs retranchemens, où ils éprouvèrent une défaite complète. Six mille hommes furent tués, deux mille faits prisonniers; l'artillerie et les munitions restèrent au pouvoir du vainqueur. Non seulement la place fut délivrée, mais les Français repassèrent les Alpes dans le plus grand désordre. On avait occupé les défilés par où ils devaient passer. Le corps qu'ils avaient laissé dans le Milanais fut battu et forcé de chercher son refuge dans les places fortes. On proclama Charles souverain du Milanais, comme étant une dépendance de la couronne d'Espagne. Eugène fut déclaré gouverneur en son nom. On récompensa le duc de Savoie de son attachement, par la cession de Valenza, Alexandrie, la Lumellina et la vallée de la Sesia. (1)

(1) MURATORI, *Annali d'Italia*, 1706, pag. 47 à 53. *Maison d'Autriche*, vol. I, chap. LXXIII.

CHAPITRE XV.

1707 — 1708.

Ouvertures de paix faites par la France. — Mésintelligence parmi les alliés. — Neutralité convenue pour l'Italie, et conquête de Naples par l'empereur. — Expédition contre Toulon manquée. — Bataille d'Almanza, et autres opérations heureuses en Espagne. — Soumission de Valence et de l'Aragon, et abolition de leurs priviléges. — Prise de Lerida par le duc d'Orléans. — Naissance de l'infant don Louis. — Campagne de 1708. — Le duc d'Orléans soumet Tortose. — Ses contestations avec la princesse des Ursins et Amelot, et ses vues sur le trône d'Espagne.

Pendant le cours de cette année la guerre s'était ralentie dans les Pays-Bas et en Allemagne, tandis que les opérations militaires devinrent très actives dans le midi de la France, en Italie et en Espagne.

Comme cela arrive presque toujours, le succès mit la division parmi les alliés. Un parti puissant en Angleterre demandait la paix à grands cris, ou du moins qu'on portât quelque coup décisif qui anéantît la marine de la France. Les négocians de la Hollande commençaient à regretter la perte de leurs avantages commerciaux. L'empe-

reur, dans la crainte d'être abandonné par les puissances maritimes, cherchait à s'approprier les provinces éloignées de la monarchie espagnole, et le duc de Savoie n'avait autre chose en vue que d'ajouter à ses États la partie qui avait été déjà détachée du Milanais.

Louis XIV ne fut pas long-temps sans s'apercevoir de ce changement, et chercha à diviser ceux qu'il n'avait pu vaincre ni tromper tant qu'ils avaient été unis. Aussitôt après la bataille de Ramillies, il fit des ouvertures secrètes aux puissances maritimes, offrant à Charles l'Espagne et les Indes, ou les provinces d'Italie, à son choix; la reconnaissance de la succession protestante à l'Angleterre, une barrière dans les Pays-Bas aux Hollandais, et de grands avantages de commerce pour ces deux puissances. Cette tentative ayant échoué, il chercha à entamer une négociation semblable avec l'empereur, par l'entremise du pape, et il le leurra avec la cession des provinces italiennes, à condition que Philippe retiendrait l'Espagne et les Indes. (1)

Si réellement la paix fut le but de ses négociations, Louis ne put pas l'atteindre; mais il en retira cependant quelque avantage, car la jalousie s'empara des alliés, et la discorde ne contribua que trop à entraver leurs opérations dans la cam-

(1) HARE'S, *Lettres to Fox Member*. LAMBERTI, tome V, page 266. *Réponse de Walpole à Bolingbroke*, page 173.

pagne suivante. L'empereur, du consentement du duc de Savoie, s'empressa de conclure un traité pour la neutralité de l'Italie, accorda la rentrée en France de vingt mille hommes qui étaient enfermés dans les places fortes du Milanais, et détacha une partie considérable de ses forces pour conquérir le royaume de Naples.

Cette entreprise ne rencontra aucun obstacle pour son exécution. L'élite des troupes espagnoles en ayant été retirée pour renforcer l'armée d'Espagne, et les troupes françaises ayant été rappelées pour contenter ce peuple, le pays resta à peu près sans défense. En conséquence, le général Daun, le même qui s'était illustré dans la défense de Turin, partit de Lombardie avec neuf mille hommes, traversa les États du pape, pénétra dans l'intérieur du royaume, et fut accueilli partout aux acclamations du peuple. Le duc d'Escalona, vice-roi espagnol, échappa, non sans peine, à la fureur populaire, et, avec quelques nobles restés fidèles, se jeta dans Gaëte. Les magistrats de la capitale vinrent au-devant du général autrichien, à Aversa, et lui remettant les clefs de la ville, ils promirent leur obéissance à Charles. Bientôt le gouvernement autrichien fut reconnu partout. Gaëte fut prise d'assaut après un long blocus, et avec cette place tombèrent aussi quelques forts moins importans dans la Calabre. [1]

[1] Muratori, *Annali*, 1707. Ortiz, tome VII, p. 123.

C'est au marquis de los Balbases, vice-roi de Sicile pour le roi d'Espagne, que l'on dut que cette île ne suivît pas aussi l'exemple de Naples ; car les naturels du pays ne détestaient pas moins que les Napolitains le gouvernement des Bourbons. Par une sévérité mêlée de douceur, il apaisa les émeutes. De son côté, le général autrichien fut dans l'impossibilité d'entreprendre, faute de transports, une conquête d'ailleurs très aisée. La Sicile se maintint sous l'autorité de Philippe jusqu'à la fin de la guerre. ([1])

Cependant, sur les instances réitérées du cabinet anglais, l'empereur et le duc de Savoie se réunirent pour faire une expédition contre Toulon. On fit de grands préparatifs pour cette opération importante ; mais la divergence des intérêts des deux parties, les jalousies de leurs généraux, et la diminution des forces alliées, par suite de l'expédition contre Naples, aussi-bien que les mesures promptes et énergiques de la France firent échouer cette tentative. A la vérité, les alliés traversèrent la Provence et attaquèrent Toulon ; mais l'occupation de quelques ouvrages extérieurs fut le seul fruit de leur malheureuse entreprise. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine que, sur la fin de la campagne, ils purent opérer

Saint-Philippe, tome II, page 130. — *Maison d'Autriche*, vol. I, chap. LXXIV.

([1]) Muratori. Saint-Philippe.

leur retraite en Italie après avoir sacrifié quatorze mille hommes, moissonnés par les maladies et par la fatigue. La prise de Suza et d'Orbitello, deux forteresses qui ferment le passage des Alpes, était un bien mince avantage qui ne pouvait aucunement balancer les effets de cet échec.

La neutralité de l'Italie permit à Louis XIV d'envoyer des forces considérables en Espagne. Le duc d'Orléans fut nommé pour y commander l'armée principale. Du côté des alliés, une expédition de douze mille hommes formée d'abord dans l'intention de faire un débarquement à l'embouchure de la Garonne, et qui n'eut pas lieu à cause des vents contraires, fut divisée en deux parties, dont l'une renforcerait l'armée de Portugal, et l'autre celle qui avait pris ses quartiers d'hiver sur les frontières de Valence et de Murcie. On se préparait, comme on voit, de part et d'autre à soutenir une lutte vigoureuse. Ce fut l'heureux résultat d'une seule bataille, qui non seulement décida du sort de la campagne, mais rétablit l'autorité chancelante de Philippe.

Divers plans de campagne avaient été mis en avant, et discutés tant à Madrid qu'à Versailles; l'avis de Berwick prévalut. Le duc de Noailles, avec quelques forces, devait opérer une diversion à l'est des Pyrénées, comme on avait fait précédemment; mais les renforts qui arrivaient de France auraient à se réunir dans la Navarre. On

devait en détacher une partie pour reconquérir l'Aragon, tandis que le reste devait rejoindre l'armée de Berwick, qui s'opposerait aux alliés partout où ils voudraient pénétrer encore dans la Castille, ou tenter un effort pour tomber sur le royaume de Murcie, et reprendre la supériorité dans le midi. Pour prévenir toute invasion du côté du Portugal, une force suffisante fut destinée, sous les ordres du marquis de Bay, à défendre la frontière de l'ouest.

Les arrangemens étaient à peine terminés, qu'on avait déjà commencé la campagne. Les généraux alliés Galloway et Las Minas brûlaient d'impatience de prévenir l'arrivée des renforts de France. Dans l'espoir de battre en détail les divers corps de l'armée, ils réunirent en toute hâte leurs troupes, montant à trente mille hommes, et cherchèrent à les attaquer dans leurs cantonnemens (6 avril 1707); mais le général français les arrêta, en jetant des garnisons dans Villena et Chinchilla, jusqu'à ce qu'il eût rassemblé son armée, et pris position dans la plaine d'Almanza, où les renforts qu'il attendait le rejoignirent très à propos. Les alliés, qui ignoraient cette circonstance, acceptèrent la bataille, quoique très inférieurs en cavalerie, et occupant surtout un terrain très favorable à celle de l'ennemi.

Berwick mit son armée en bataille dans l'ordre accoutumé (le 25 avril), tandis que du côté des

alliés la cavalerie et l'infanterie se trouvaient entremêlées pour balancer la supériorité de la cavalerie ennemie. L'engagement commença par une attaque que fit l'armée alliée sur la gauche; elle passa un ravin qu'elle avait devant elle, s'empara de la hauteur, quoique le général français l'eût fait fortifier avec une batterie formidable, et se disposait déjà à tourner sa droite lorsque la cavalerie espagnole fit une attaque désespérée pour reprendre la hauteur; elle contraignit les alliés d'en descendre; mais elle fut arrêtée à son tour par le feu de l'infanterie. Une seconde charge qu'elle essaya eut le même résultat que la première. La bataille était engagée en même temps au centre et à la gauche : la première ligne des Espagnols fut mise en désordre; deux bataillons anglais pénétrèrent à travers la seconde jusqu'aux murs mêmes d'Almanza.

Cependant l'habileté et le courage de Berwick réparèrent ce désordre et rétablirent la fortune de cette journée. L'infanterie, qui avait été dispersée, se rallia et chargea à son tour l'ennemi. Une brigade, sous les ordres de l'entreprenant et habile d'Asfeld, fut détachée pour soutenir une nouvelle charge à la droite. Le mouvement se fit à propos; l'infanterie et la cavalerie réunies culbutèrent les alliés, et tournèrent leur flanc, tandis que le centre et la gauche tentèrent un effort sur leur front; en ce moment, Galloway et Las Minas furent

dangereusement blessés, et forcés de quitter les rangs (*). La confusion devint extrême; privés de leurs chefs, les alliés combattaient sans ordre et sans but déterminé : aussi de tous côtés ils furent attaqués et défaits; il y eut un carnage horrible, et la déroute fut des plus complètes. Le comte Dohna, avec treize bataillons hollandais, anglais et portugais, parvint à s'ouvrir un passage à travers les rangs ennemis, et prît position dans les bois environnant Caudete; mais la faim força ces braves de se rendre à discrétion le lendemain. (**)

Les bagages et l'artillerie des alliés tombèrent au pouvoir du vainqueur. Parmi les trophées de cette victoire, on envoya à Madrid cent vingt étendards aux armes de presque toutes les puissances coalisées contre Philippe, outre celles des

(*) A la bataille d'Almanza, dit le marquis de Santa-Cruz, les ennemis commencèrent par mettre en désordre une des ailes de notre première ligne : les troupes de la seconde ligne de cette même aile voulaient alors mal à propos s'avancer; mais M. d'Asfeld, qui les commandait, leur dit que ce mouvement des troupes de la première ligne ne se faisait que par un ordre exprès, et il arrêta ainsi les siennes pour les mener ensuite à la charge dans une meilleure occasion. Les officiers les plus instruits de l'armée furent d'avis que cette sage conduite de M. d'Asfeld contribua beaucoup à la victoire.

(**) Cette division, formant six mille hommes d'infanterie, se retira sur une montagne. La cavalerie espagnole,

royaumes révoltés de Catalogne, Aragon et Valence. La victoire fut décisive : les Espagnols perdirent à peine deux mille hommes, tandis que du côté des alliés cinq mille restèrent sur le champ de bataille, et douze mille furent faits prisonniers. ([1])

La souffrance occasionnée par la gravité de sa blessure ne diminua pas l'ardeur de Galloway, qui avait déjà perdu un bras dans la campagne précédente. Il rallia les restes de l'armée, jeta des garnisons dans Xativa, Alcira, Denia et Alicante; et, de concert avec son collègue Las Minas, gagna, par une retraite rapide, les rives de l'Èbre où ils espéraient pouvoir tenir jusqu'à l'arrivée des renforts. A Tortose, ils passèrent la revue de leurs troupes, qui ne s'élevèrent qu'à cinq mille hommes, dont huit cents seulement d'infanterie.

Pour récompenser Berwick de cette victoire, qui fut, on peut le dire avec raison, le salut de l'Espagne, Philippe lui conféra le titre et le rang

qui la poursuivait, en occupa les passages, pour attendre le maréchal de Berwick, qui arriva avec un beaucoup plus grand nombre de troupes, et cette infanterie se rendit dès-lors sans combattre. On évita ainsi la perte que la cavalerie espagnole aurait immanquablement soufferte, si elle avait voulu attaquer cette infanterie dans un terrain aussi désavantageux. Le marquis de Santa-Cruz, *Réflexions militaires*, édition française, vol. VI, page 200.

([1]) Berwick, tome I, page 388. Saint-Philippe, tome I, page 110. *History of Europe for* 1707, pag. 175 à 184. *Maison d'Autriche*, chap. LXXIV. Ortiz, lib. XXII, page 7.

de grand d'Espagne, avec le nom de duc de Liria et de Xerica. La ville d'Almanza fut gratifiée aussi de priviléges particuliers. Plus tard, on érigea sur le champ de bataille une colonne avec une inscription pour perpétuer le souvenir d'un si glorieux événement. ([1])

Peu de victoires furent suivies d'avantages plus rapides; le lendemain (26 avril) le duc d'Orléans rejoignit l'armée au lieu même du triomphe, avec le vif regret d'être arrivé trop tard pour partager les honneurs de cette glorieuse journée. Il rendit un hommage solennel à la bravoure des troupes, et à l'habile général qui les commandait; puis prenant le commandement, il ne voulut pas perdre un moment pour profiter de la victoire. Il détacha d'Asfeld avec huit mille hommes pour soumettre le pays de l'autre côté du Xucar, et avec l'armée principale il s'avança sur Valence. La ville n'ayant fait aucun préparatif de défense, le comte de la Corzana, gouverneur au nom de Charles, se retira par la route de Morviedro (8 mai). Des députés furent envoyés au-devant de l'armée royale, pour apporter les clefs de la ville et implorer la générosité du vainqueur en faveur des habitans, revenus de leurs égaremens.

Le duc, sans perdre un seul moment, laissa Berwick pour achever la réduction de la pro-

([1]) Berwick, tome I, page 417. Saint-Philippe, tome I, page 117. Ortiz.

vince, et avec une forte escorte prit la route de Madrid. Au lieu de s'y arrêter pour prendre part à l'allégresse générale, et recevoir les complimens de la cour, il en partit sur-le-champ pour se rendre en Navarre. Il rejoignit à Tudèle les troupes arrivées de France; et, avec la vitesse d'un courrier, il se présenta devant Saragosse, aussi peu préparée que Valence, et incapable de résister. A son approche la garnison autrichienne se replia sur Lérida, et laissa la ville abandonnée à son sort.

« Je me suis avancé sur Saragosse, écrivait-il à Louis XIV, le 25 mai avec la cavalerie, tant pour reconnaître la place que pour essayer d'y répandre la terreur. Cette tentative eut un plein succès; un corps de troupes ennemies se retira; Saragosse envoya proposer une capitulation. Au lieu d'entendre les députés, je fis avancer mon infanterie, qui n'avait ni poudre ni balles; alors les magistrats vinrent se soumettre au nom de la ville et de l'Aragon. » (1)

Berwick, au sujet de cet incident, raconte une anecdote qui, par sa singularité, a besoin de toute l'autorité de son témoignage pour qu'on puisse y ajouter foi. « Le comte de la Puebla, dit-il, pour tâcher de contenir le peuple le plus long-temps qu'il pourrait, et, par là, retarder la marche du duc d'Orléans, fit accroire aux habi-

(1) Noailles, tome III, page 387.

tans de Saragosse que les bruits que l'on faisait courir d'une nouvelle armée venant de Navarre, étaient supposés, et même que le camp qui paraissait, n'avait rien de réel, que ce n'était qu'un fantôme formé par art magique; sur quoi le clergé alla en procession sur le rempart, et de là, après beaucoup de peine, exorcisa les prétendus spectres que l'on voyait. Il est étonnant que le peuple fût assez crédule pour donner dans une pareille fascination, dont il ne fut détrompé que le lendemain, lorsque les hussards de l'armée du duc d'Orléans ayant poussé vivement une avant-garde de cavalerie jusqu'aux portes de la ville, firent jouer leurs sabres et coupèrent plusieurs têtes. Alors la peur les saisit, et les magistrats partirent au plus tôt pour se soumettre à son altesse royale. Je n'aurais pas cru ce que je viens de raconter, si je n'en avais été assuré à Saragosse même, par tous les principaux de la ville. » (1) (*)

La conquête de l'Aragon étant à peu près certaine, le cabinet de Madrid s'empressa de préparer un décret pour changer la constitution, l'objet, depuis des siècles, de la jalousie de la couronne.

(1) *Mémoires de Berwick*, tome I, page 399.

(*) Si ce fait est vrai, il faut avouer qu'il s'est opéré pendant le dernier siècle un grand changement dans les esprits des habitans de Saragosse : car c'est par des actions héroïques, et non par des exorcismes, qu'ils ont bravé de nos jours la plus grande puissance militaire qui ait existé en Europe.

Après de longs débats dans lesquels il y eut des ministres qui plaidèrent avec chaleur la cause de leurs compatriotes égarés, on rendit une ordonnance qui abolissait les *fueros*, ou les droits et priviléges de l'Aragon et de Valence; 1°. en vertu de la plénitude du pouvoir que donnait la couronne; 2°. par droit de conquête dérivée de la dernière rébellion. Par ces motifs, aussi bien que par la nécessité d'opérer des changemens que réclamaient et les temps et les circonstances, et pour établir aussi un système uniforme de gouvernement dans toute la monarchie, Aragon et Valence seraient régis désormais par les mêmes lois et coutumes que l'était la Castille; les naturels de ces royaumes étaient déclarés jouir, sans aucune distinction, du droit d'être élus à tous les emplois. Les audiences (cours royales) et les tribunaux seraient gouvernés d'après les mêmes formes et principes que la chancellerie de Valladolid et de Grenade, excepté en matière ecclésiastique, car à cet égard on se réservait de statuer par des concordats qu'on passerait avec le Saint-Siége. (*)

(*) « On arrêta qu'il n'y aurait qu'une seule loi pour toute la monarchie : ceci paraissait aux naturels de Valence et d'Aragon plus insupportable que la mort même; on mit en délibération dans le conseil du roi catholique, la question de savoir s'il serait convenable d'abolir ces priviléges par un décret, ou s'il serait plus sage de les laisser tomber en désuétude, pour ne pas soulever les esprits des Catalans,

Un autre décret fut promulgué ensuite (le 29 juillet), par lequel on confirmait les priviléges particuliers des personnes ou des communautés

qui périraient plutôt mille fois que de perdre leurs *fueros*. Le duc de Medina-Sidonia, le duc de Montellano et le comte de Frigiliana étaient de ce dernier avis; mais l'opinion contraire fut suivie par Amelot, don Francisco Ronquillo, le duc de Veraguas et le duc de San Juan. On rédigea en conséquence, et on publia le décret dans des termes qui ôtaient tout espoir de pardon. Plusieurs politiques regardèrent cette mesure comme intempestive et préjudiciable au roi Philippe; car elle fournissait un motif de plus pour la résistance. » *Commentarios de la guerra de España*, tome I, page 266.

Philippe déclara cependant, plus tard, qu'il voulait conserver la législation civile d'Aragon, par un nouveau décret royal signé à Saragosse le 3 avril 1711. Il fut établi que la Cour royale de Saragosse jugerait les causes civiles d'après les lois municipales du royaume d'Aragon; « car je veux, dit le roi, que l'on conserve et que, pour toutes les causes entre particuliers, l'on exécute lesdites lois municipales en les infirmant seulement pour les contrats, et autres incidens qui pourront avoir lieu entre mes sujets et moi : dans ces seuls cas la Cour royale jugera selon les lois de Castille. »

Si l'on excepte donc le code civil, tout le reste fut réglé d'après les lois de Castille : la législation criminelle, la perception des impôts, l'administration municipale, la levée des troupes dans le royaume, tout devait se faire selon les codes castillans.

On détermina aussi la forme et les attributions de la Cour royale de l'Aragon, à l'instar de celle de Séville.

A Valence, les tribunaux conservèrent l'organisation qu'ils

qui s'étaient maintenues fidèles à la couronne. [1]

Pendant que ces événemens se passaient en Aragon, Valence rentra dans l'obéissance, grâce aux opérations sagement combinées de Berwick et d'Asfeld.

Ce dernier ayant été détaché du corps principal de l'armée, commença par soumettre Alcira (*), jeta un pont sur le Xucar, et investit Xativa où il y avait une garnison de six cents Anglais, sou-

reçurent à cette époque (1707) jusqu'en 1716. Ce fut alors que la Cour royale de cette ville cessa d'être chancellerie, comme celle de Valladolid et Grenade, et qu'elle descendit au rang d'*audiencia*, nom qui marque un certain degré d'infériorité, commun, au reste, à toutes les autres Cours royales de la monarchie.

(1) ORTIZ, tome VII, page 129. SAINT-PHILIPPE, tome II, page 171.

(*) Le marquis de Santa-Cruz, dans le 1er volume de ses *Réflexions militaires*, chap. XLI de l'édition française, établit en principe, qu'il est permis, dans quelques occasions, d'user de retardemens ou de détours dans l'exécution d'un traité, et il cite à l'appui de cette maxime la conduite des généraux espagnols, après la reddition du château d'Alcira. Il fut convenu que huit cents Anglais, formant la garnison, seraient escortés jusqu'à Lérida, mais sans exprimer qu'ils feraient le voyage par le chemin le plus court; clause qui n'est jamais omise, dit le tacticien espagnol, par celui qui sait capituler. On les escorta en effet jusqu'à Lérida; mais on leur fit faire tant de détours, qu'un voyage qui n'aurait dû durer que quinze jours, dura trois mois. En attendant, l'armée espagnole eut ainsi le temps d'investir Lérida, qui manquait d'infanterie.

tenus par les habitans et d'autres paysans qui avaient épousé la cause de Charles (26 mai). La destinée de cette petite ville fournit un exemple mémorable de ce courage héroïque, que le peuple espagnol a déployé en mainte occasion.

« Les habitans, remarque Berwick, soutenus de six cents Anglais, se défendirent avec une opiniâtreté incroyable. On ne put jamais les engager à se rendre; de manière que la brèche faite, et nos troupes s'y étant logées, il fallut y mener du canon pour ruiner les retranchemens qu'ils avaient faits en arrière. Il fallut même attaquer rue par rue, et maison par maison; ces enragés se défendaient partout avec une bravoure et une fermeté dont il y a peu d'exemples. Enfin, après quinze jours de siége, et huit jours de maintien de nos troupes dans la ville, on s'en rendit totalement maître, l'épée à la main. Nombre d'habitans furent tués, et surtout des moines; ce qui se put sauver se retira derrière une première enceinte du château. M. d'Asfeld fit mettre du canon en batterie pour y faire brèche; sur quoi le commandant anglais demanda à capituler pour les habitans. Mais comme on ne voulut point donner d'autres conditions que celle de se soumettre à la discrétion de Sa Majesté catholique, l'Anglais se retira avec sa garnison dans l'enceinte intérieure du château, et les habitans mirent bas les armes.

« Pour imprimer une terreur salutaire, et prévenir par un exemple sévère une pareille obstination, je fis totalement détruire la ville, n'en laissant uniquement que la principale église, et je renvoyai en Castille tous les habitans, avec défense de jamais revenir dans leur pays. » ([1])

Le château de Xativa, qui dans le moyen âge avait été renommé pour sa force, n'ouvrit ses portes qu'après un blocus d'une longue durée.

Pendant que d'Asfeld était occupé au sud de Valence et de Murcie, Berwick reçut des secours pour donner suite à ses succès. Après avoir laissé une garnison à Valence, il se porta vers le nord, occupa le reste de ce royaume (23 mai), jeta les alliés de l'autre côté de l'Èbre, et pénétrant dans les faubourgs de Tortose, il les força à faire sauter le pont qui servait à la communication.

Après qu'il eut ainsi balayé la partie septentrionale de Valence, Berwick laissa d'Asfeld avec douze mille hommes pour maintenir le pays conquis, remonta la rive de l'Èbre (26 mai), força le passage de Cherta, soumit toutes les places frontières d'Aragon, et passant l'Èbre à Caspe, opéra sa jonction avec le duc d'Orléans à Candasnos (11 juin).

([1]) Berwick, tome I, p. 401. Saint-Philippe, tome II, page 324. La ville a été rétablie depuis, et porte maintenant le nom de *San Felipe de Xativa*.

Ainsi, un mois ne s'était pas encore écoulé après la victoire d'Almanza, que l'armée royale avait reconquis l'Aragon avec Valence et Murcie, excepté deux places fortes, Denia et Alicante. Encouragé par des succès aussi rapides, et fort de la faiblesse des alliés, le duc d'Orléans brûlait du désir de soumettre la Catalogne avant que des renforts pussent arriver pour soutenir le parti chancelant de la maison d'Autriche. Dans ce but, il méditait de faire les siéges de Lérida et de Tortose, qui défendaient la Catalogne du côté de l'Aragon et de Valence. L'attaque projetée contre Lérida fut cependant retardée par les nombreux obstacles qui, dans un pays montagneux et stérile, font échouer souvent les meilleurs plans et les opérations les mieux conçues. De fréquentes inondations avaient grossi le Cinca et la Sègre; l'armée souffrait de la disette; une batterie d'artillerie que les deux cours avaient promise, n'était pas arrivée. Pendant que le duc luttait contre des obstacles qui auraient découragé un esprit moins fort que le sien, Berwick fut appelé en Provence avec douze mille hommes, pour contribuer à la délivrance de Toulon, et il ne rentra en Espagne que lorsque la saison était déjà très avancée, et que la détresse toujours croissante de l'armée semblait rendre impossible la continuation des opérations. Il est vrai que la cour de Madrid, pour ne point laisser écouler

l'année dans un siége d'automne, ou pour mieux dire d'hiver, envoya des ordres réitérés pour qu'on se désistât de l'entreprise, et fit à cet égard les plus vives remontrances à la cour de Versailles. La circonspection naturelle de Berwick désapprouvait aussi une entreprise qui, lors même qu'elle eût dû être couronnée par le succès, ne pouvait pas moins être funeste à la fin d'une campagne aussi pénible. Mais rien ne put faire changer la résolution qu'avait prise le duc d'Orléans, il fut inébranlable; les préparatifs pour le siége avaient été faits, quoiqu'avec lenteur; il passa le Cinca et la Sègre, au-dessus de Balaguer et au-dessous de Lérida, et, malgré les efforts de l'ennemi, s'établit dans la fertile plaine d'Urgel. Il n'y avait plus à balancer; on ouvrit la tranchée, et le siége fut conduit avec une vigueur sans exemple. En vain les alliés voulurent l'interrompre; cette place, devant laquelle les armes de la France avaient échoué autrefois, se rendit le jour même où l'on reçut de Versailles l'ordre d'ajourner l'entreprise.

Le duc d'Orléans aurait bien voulu faire encore le siége de Tortose, afin de pouvoir ouvrir la campagne prochaine en attaquant la Catalogne au sud et à l'ouest à la fois; mais les pertes considérables que l'armée avait essuyées dans la campagne et le siége qui venait de finir, ainsi que la perspective d'autres difficultés bien plus graves

encore au milieu d'une saison si avancée, déterminèrent la cour à adopter le sage conseil de Berwick. Le duc fut obligé de suspendre ses préparatifs. Il distribua ses troupes dans des cantonnemens convenables, de manière à couvrir les conquêtes qu'il venait de faire en Aragon et à Valence.

Du côté du Portugal, les Espagnols reprirent Ciudad-Rodrigo (4 octobre). L'expédition du Roussillon, sous le commandement de Noailles, n'eut d'autre résultat que d'occuper quatre mille alliés dans le nord de la Catalogne; on prit aussi quelques forts peu considérables.

Les succès de cette année furent couronnés par la naissance d'un prince (25 août), à qui on donna le nom de Louis-Ferdinand, parce qu'il était né le jour de la fête de Saint-Louis, roi de France. Les alliés et leurs partisans ayant répandu à dessein le bruit que la grossesse de la reine était supposée, les principaux fonctionnaires de l'Église et de l'État, les ambassadeurs et ministres étrangers assistèrent comme témoins au moment de la délivrance de la reine. La naissance de ce prince, l'espoir de la monarchie, redoubla le zèle et la loyauté de toutes les personnes dévouées à Philippe, et calma le mécontentement de celles qui ne rêvaient que l'indépendance et l'intégrité de la nation. Cet heureux événement fut célébré par des réjouissances publiques et par une distri-

bution abondante de grâces et de faveurs. Les prisonniers d'État furent rendus à la liberté; on rappela les exilés : parmi les premiers, se trouvaient le duc de l'Infantado et le comte de Lemos. [1] (*)

[1] Saint-Philippe, tome II, page 165. Ortiz, tome VII, page 127.

(*) Parmi les exilés étaient les comtes de Palma, de Puñonrostro et de Monterey. Palma et Puñonrostro étaient accusés d'avoir traité avec les ennemis quand ils étaient à Madrid, et le comte de Monterey l'était d'avoir demandé un sauf-conduit pour lui et pour la ville d'Alcobendas, au marquis de Las Minas. Plusieurs autres personnes titrées eurent la permission de quitter les lieux de leur exil, mais sans pouvoir venir à Madrid; on maintint la même interdiction à l'égard du duc de l'Infantado.

Voici ce que dit Saint-Philippe sur ce personnage. Le roi Charles était arrivé à Pastrana, et il s'y arrêta pendant quatre heures, s'attendant à voir arriver le duc de l'Infantado pour lui prêter le serment de fidélité. Le duc ne parut point; c'était le comte de la Corzana qui avait fait croire à Charles que le duc viendrait au-devant de lui. Il s'était fondé sur ce que le comte de Galvez, père du duc, avait embrassé la cause autrichienne, ce qui était vrai; mais le motif en avait été le dépit de n'avoir point obtenu un emploi qu'il demanda au roi Philippe. Le roi Charles fut, dit-on, très contrarié d'avoir attendu si long-temps et si inutilement le duc de l'Infantado.

Cela n'empêcha pas le duc d'être enfermé plus tard dans la forteresse de Ségovie par ordre de Philippe; on en donna plusieurs motifs. Le principal fut d'avoir écrit une lettre au président Ronquillo pour se défendre, dans laquelle il s'ex-

Après avoir si essentiellement contribué à sauver l'Espagne, Berwick éprouva l'inconstance de la faveur des cours, et, pour contenter la princesse des Ursins et le duc d'Orléans, fut appelé à déployer ailleurs les ressources de son habileté. Ce fut le maréchal de Bezons qui le remplaça.

La funeste journée d'Almanza et la série des désastres qui en furent la suite, firent une impression profonde sur l'esprit des alliés; mais loin de se décourager, ils redoublèrent d'activité et d'énergie pour continuer la guerre.

Jusque-là, la cause de Charles avait été sou-

primait en des termes peu convenables; cette lettre fut lue dans le conseil du roi. Le président Ronquillo, chargé des causes d'*infidence*, lui fit un procès, en l'accusant d'avoir eu un entretien à Madrid, dans le couvent de Copacavana, avec le marquis de Las Minas et le comte de La Corzana, et qu'il y avait présenté des moyens pour fomenter la guerre. On l'accusait aussi d'avoir eu des conférences secrètes avec Peterborough; rien de tout cela ne fut prouvé, au contraire ces charges même montraient l'innocence du duc. SAINT-PHILIPPE, *Commentarios*, etc., tome I, page 215.

Lorsque Philippe fut forcé de quitter sa capitale une seconde fois en 1710, et de transférer la cour à Valladolid, il laissa aux grands la liberté de le suivre ou de rester chez eux à leur choix; le duc de l'Infantado lui adressa une lettre pour lui demander la permission de le suivre : le monarque, touché de cette marque de fidélité, lui accorda la permission demandée dans des termes qui exprimaient une extrême bienveillance. Le duc suivit en effet le roi à Valladolid. *Idem*, tome II, page 31.

tenue principalement par les puissances maritimes et par les Portugais, aidés des Catalans; mais les instances réitérées des gouvernemens anglais et hollandais déterminèrent Joseph à envoyer en Espagne un corps d'armée sous les ordres du comte de Staremberg, le plus habile des généraux après Eugène. L'Angleterre y envoya aussi quelques renforts, et un corps d'Hessois à sa solde reçut l'ordre de quitter l'Italie et de rejoindre l'armée de Catalogne. On était également fondé à espérer que la cour de Portugal déploierait une grande énergie après la mort de Pierre et l'avénement du jeune souverain Jean, qui venait de s'allier à la maison d'Autriche par son mariage avec la sœur de Charles.

Les deux généraux, Galloway et Las Minas, à qui on attribuait le désastre d'Almanza, et à qui l'on reprochait, peut-être injustement, de l'ignorance ou de l'opiniâtreté, reçurent l'ordre de retourner à Lisbonne avec les troupes portugaises, qui furent retirées de Catalogne pour prévenir une invasion en Portugal. Las Minas, âgé de soixante-dix-sept ans, fut privé du commandement; et on envoya Galloway commander les troupes anglaises en Estramadure, où il montra la même intrépidité, tout en y éprouvant également des revers. Le commandement des troupes anglaises en Catalogne fut confié au général Stanhope, qui eut en même temps le titre

et les pouvoirs d'envoyé auprès de Charles, prétendu roi d'Espagne.

On espérait que, moyennant ces changemens, et avec cette augmentation de forces, Charles se trouverait bientôt en état de réparer ses derniers désastres; mais soit à cause des embarras qui accompagnent toute opération maritime, soit par l'affaiblissement des puissances engagées dans la querelle, la réunion de ces forces, qui arrivaient de pays éloignés, n'eut lieu que fort lentement, sans compter qu'une grande partie de ces troupes paraissaient sur le théâtre de la guerre dans un état peu propre à entrer de suite en campagne. Il en résulta qu'au moment de commencer les hostilités, les renforts étaient à peine suffisans pour remplir les cadres que les pertes ordinaires avaient laissés vides dans l'armée. Après avoir renforcé les garnisons de Tortose, Denia et Alicante, et détaché un corps de troupes vers la frontière du nord, les généraux alliés ne purent réunir au-delà de dix mille hommes, non compris les Catalans ni les troupes irrégulières des Miquelets; c'était là tout ce qu'on pouvait opposer à l'armée victorieuse de Philippe, dont les heureux succès avaient doublé l'énergie et le courage.

Les cours de Versailles et de Madrid ne perdirent aucun moment pour mettre à profit leur supériorité. Le duc d'Orléans, toujours vif et en-

treprenant, conçut les plans les plus vastes pour l'expulsion totale des Autrichiens du territoire espagnol. L'armée principale, forte de vingt-cinq mille hommes, devait se rassembler sur l'Èbre, pour s'emparer de Tortose, qui est la clef de la Catalogne du côté du sud : les troupes qui se trouvaient à Valence sous les ordres d'Asfeld, devaient coopérer à cette entreprise; sept mille hommes que Noailles commandait dans le Roussillon, après avoir attiré l'attention d'une partie des forces alliées vers le nord, devaient, par une marche rapide, traverser la Cerdagne, afin de rejoindre l'armée dans la vallée d'Urgel après la prise de Tortose. Toutes ces forces, ainsi réunies, devaient se porter ensuite contre Barcelonne.

Cependant la détresse de la nation était un grand obstacle à l'exécution de ces beaux projets. Malgré les améliorations tant vantées d'Orri, on ne pouvait guère compter sur la rentrée régulière des impôts dans un pays que la guerre avait ruiné. Le revenu de l'État sur lequel on pouvait s'appuyer, excédait à peine soixante millions de réaux (quinze millions de francs) (*); et la dernière

(*) Cette estimation du revenu public ne paraît point exacte; car, d'après des manuscrits que nous avons vus à la Bibliothéque du Roi, à Paris, Orri pensait qu'avec les réformes financières qu'il avait proposées, il devait monter à trois cent soixante-cinq millions de réaux, en accordant même aux contribuables des soulagemens auxquels on pa-

campagne avait coûté, à elle seule, une somme double de celle-ci. Pour combler une partie du déficit, on avait eu recours au clergé, à qui on demanda un subside de vingt millions de réaux. Mais cet expédient ayant donné lieu à une vive opposition de sa part, et surtout de celle du pape, on imagina de demander, cette année, un nouveau subside, sous le nom de *don volontaire*, auquel les ecclésiastiques se conformèrent de bon gré, considérant que les laïques y étaient forcés aussi : on ne leur imposa pas toutefois l'obligation de payer une quotité déterminée, on laissa à chacun la liberté de venir au secours de l'État, selon son inclination ou conformément à ses moyens pécuniaires. (1)

Ce projet, quoique modifié, fut considéré par le pape comme une violation des droits de l'Église, et il fit, par le nonce, défense au clergé de donner au roi aucun secours pécuniaire, sans une permission expresse émanée de Rome; promettant toutefois d'accorder une imposition sur les biens du clergé, s'il y avait lieu. Philippe ne vit, dans ce procédé de la cour de Rome, qu'un abus de pouvoir; et, après une vive discussion, il pré-

raissait tenir beaucoup. Toutefois, on ne saurait disconvenir que l'état de guerre avait dû occasionner des désordres dans la perception des impôts, et que, par conséquent, la diminution du revenu public devait être très considérable.

(1) Noailles, tome III, page 400.

féra de se priver de cette ressource plutôt que d'accéder à la proposition qu'on lui faisait.

Le trésor de la France n'était pas moins obéré par les dépenses d'une lutte aussi prolongée; à peine était-il en état de venir au secours de celui de l'Espagne. Le seul espoir, dans cette situation, reposait sur les trésors de l'Amérique, qu'on attendait d'un jour à l'autre. Mais, au moment même où l'on sentait plus que jamais la nécessité de cette ressource, on apprit que la flotte, consistant en dix-sept galions ayant à bord des trésors considérables, avait été attaquée près de Carthagène par sir Charles Wager, et que trois des plus gros bâtimens chargés de piastres ayant été pris ou détruits, le reste s'était dispersé. ([1])

Malgré tant de contrariétés, le duc d'Orléans ne perdit pas courage. Il chercha à suppléer aux besoins de l'État par sa propre activité; il fit tous les efforts possibles pour préparer un équipage de siége, et mettre l'armée en état d'entrer en campagne : « Vous direz, écrivait-il à M. de Chamillart, le 8 mai, que je fais ici le métier d'intendant d'armée; mais en ce pays-ci, il faut que le général soit tout. Il faut qu'il soit munitionnaire, artilleur, et fort souvent trésorier, tous métiers auxquels je n'entends pas grand'chose. Cependant je m'y mets jusqu'au cou, pour profiter

([1]) Campbell, *Lives of the Admirals*, vol. III, page 206.

de la conjoncture présente, qui doit assurer la couronne sur la tête du roi d'Espagne. » (¹)

Il est de toute justice de dire qu'il n'exista jamais un général plus capable que le duc d'Orléans, de se tirer d'une position aussi fâcheuse par son activité extraordinaire, sa bravoure, sa générosité, sa franchise, ses manières engageantes, son amabilité, mais surtout par l'étonnante opiniâtreté qu'il mettait à poursuivre les desseins qu'il avait formés. Il part en toute hâte de Paris, arrive à Madrid, inspecte les garnisons et les cantonnemens d'Aragon et de Valence, retourne à Saragosse, qui était le rendez-vous des troupes, publie une amnistie générale pour les Miquelets de l'Aragon qui déposeraient leurs armes. Le 13 avril 1708, il met son armée en mouvement, laisse trois mille hommes à Balaguer pour maintenir les communications, et passe la Sègre et la Noguera à Fraga et à Lérida. Après une marche longue et pénible, il descend le long de la rive de l'Èbre; et, s'emparant des hauteurs de Miraval, il investit enfin Tortose du côté du nord. Au même moment, d'Asfeld s'emparait par surprise des défilés qui conduisent de Valence en Catalogne; et par une marche bien combinée sur la rive droite, la place se trouva également investie du côté du sud.

En dépit des délais causés tant par la saison

(¹) NOAILLES, tome III, page 385.

peu avancée que par la perte d'un convoi intercepté par l'escadre anglaise; malgré la lenteur et la difficulté des communications avec les magasins, on ouvrit la tranchée le 22 juin; le 27, la garnison fit une sortie vigoureuse, mais elle fut repoussée. Le chemin couvert fut occupé, dans la nuit du 10 juillet, par don Antonio Villaroel(*), avec un détachement de soldats espagnols. Staremberg s'approcha àvec toutes les forces qu'il lui fut possible de réunir; mais il était trop faible pour faire lever le siége. La garnison capitula le lendemain : on lui accorda les honneurs de la guerre. Il ne restait plus aux assiégeans que pour deux jours de vivres. De trois mille hommes qui capitulèrent à Tortose, dix-huit cents entrèrent au service de Philippe.

La prise de Tortose fut le seul avantage que produisit cette campagne. Le duc d'Orléans y laissa une garnison, retourna à Lérida pour opérer sa jonction, comme il en était convenu avec Noailles; mais le plan fut manqué, parce qu'une irruption du duc de Savoie dans le Dauphiné fit changer la marche des forces de Noailles, tandis que d'un autre côté Staremberg, renforcé par de nouvelles troupes, occupa la forte position de

(*) Cet officier passa plus tard du côté de l'archiduc, contribua beaucoup à sauver l'armée alliée à Villaviciosa, et défendit Barcelonne jusqu'à la dernière extrémité.

Cervera, et mit l'armée des Bourbons dans l'impossibilité d'agir. Le duc d'Orléans, après avoir tenu la campagne aussi long-temps que le lui permit la saison, mit à l'entrée de l'hiver ses troupes en cantonnement et partit pour la France.

Après la réduction de Tortose d'Asfeld retourna à Valence pour reprendre Denia et Alicante, qui étaient encore entre les mains des alliés. Ce fut le 17 novembre qu'il investit Denia. Cinq jours après, la brèche était déjà praticable; la ville fut prise d'assaut; la garnison, qui était de neuf cents hommes, se retira dans la citadelle. Une tentative pour introduire des secours par la mer échoua, et les assiégés furent enfin forcés de se rendre prisonniers de guerre.

Le général français investit aussitôt après Alicante. Il s'empara des fortifications extérieures avec la même facilité qu'à Denia, et enferma la garnison dans la citadelle, qui était bâtie sur un rocher et qu'on regardait comme imprenable. Tous les moyens ordinaires étant insuffisans pour s'en rendre maître, on pratiqua sous le rocher même une mine d'une longueur et d'une largeur considérable. Quand tout fut prêt pour y mettre le feu, d'Asfeld invita le gouverneur, le général Richard, à envoyer deux ingénieurs reconnaître les travaux. Il les accompagna même dans la reconnaissance qu'ils firent de la mine, et offrit à la garnison un passage libre pour Barcelonne;

car il ne pouvait, disait-il, que déplorer le sacrifice des braves, qui devait être la malheureuse suite d'une plus longue et inutile défense. Il leur accorda généreusement vingt-quatre heures pour délibérer; mais l'intrépide gouverneur, persuadé que le rocher résisterait à l'explosion, persista à se défendre; et pour montrer combien il était au-dessus de toute crainte à cet égard, il se mit à table avec ses officiers dans la chambre même qui était au-dessus de la mine. Le signal donné, il se présenta avec son monde à l'endroit qu'on regardait comme le plus exposé. La mine fait son explosion; le gouverneur, son second, le colonel Sybourg, avec sa compagnie et plusieurs soldats sont ensevelis dans les décombres ou sautent en l'air, pulvérisés et divisés en atomes.

Cette terrible catastrophe n'imprima aucune terreur au colonel d'Albon, qui succéda dans le commandement. On essaya de sauver par mer ce qui restait de l'intrépide garnison; mais les mesures que prirent les assiégeans rendirent vaine cette tentative. Les troupes assiégées obtinrent une capitulation; elles sortirent avec les honneurs de la guerre, après une brillante défense de cinquante-sept jours (7 avril 1709), et furent conduites en triomphe jusqu'à Barcelonne ([1]). L'occupation de

([1]) SAINT-PHILIPPE, tome II, pages 248 à 251. *History of the Europe for*, 1708. CAMPBELL *Lives of the Admirals*, vol. III, page 222.

Denia compléta la soumission entière du royaume de Valence.

Vers le Portugal cette campagne fut marquée de chaque côté par des cruautés et des pillages sans nombre. Les succès obtenus dans la péninsule furent balancés par des revers dans d'autres parties de l'Europe. Par l'influence des nobles catalans il se forma un parti autrichien dans les îles Baléares, dont les mœurs et les affections établissaient une union intime avec la Catalogne. Le général Stanhope s'empara de Minorque après avoir assiégé la citadelle. Majorque suivit bientôt le même exemple, et se soumit aux armes alliées pendant quelques jours. Vers la même époque la Sardaigne se rendit à une petite division, sous les ordres du marquis d'Alconchel, plus connu sous le nom de comte de Cifuentes (juillet). ([1])

Pendant la durée de cette campagne, et surtout vers sa fin, l'armée, la cour et la capitale furent également agitées par les querelles survenues entre le duc d'Orléans et la princesse des Ursins.

On sait que, malgré son libertinage, ce prince avait conservé toute l'ardeur et l'élévation des grandes âmes. Trop vif et trop indépendant pour

([1]) Une médaille fut frappée à cette occasion avec cette légende : *Sardinia et Balearia minor captæ*, MDCCVIII. CUNNINGHAM, vol. II, page 205. RAPIN, vol. 17. ORTIZ, liv. XXII, chap. x.

se faire au despotisme et à la monotonie de la cour de Versailles, trop fier surtout pour se courber devant madame de Maintenon, il s'était éloigné de la cour, et partageait sa vie entre les plaisirs et l'étude des arts et des sciences. Il sentait cependant que ces occupations ne suffisaient point à son esprit remuant et audacieux. A la fin, ses importunités et l'envie d'éloigner de la cour un caractère aussi peu flexible, déterminèrent Louis XIV à lui conférer le commandement de l'armée d'Italie, sous la direction de Marsin. L'activité du duc fut satisfaite. Il se distingua dans cette nouvelle campagne par son bouillant courage; et sans doute il aurait déployé des talens militaires non moins extraordinaires que par le passé, s'il n'eût été entravé par les généraux qu'on lui avait donnés pour compagnons. Au retour de cette malheureuse campagne d'Italie, les talens qu'il y avait montrés et le même désir que le roi avait de l'éloigner, amenèrent sa nomination au commandement de l'armée d'Espagne. On avait lieu d'espérer que ses manières aimables et la franchise de son caractère conviendraient à la princesse des Ursins, pendant que d'un autre côté sa haute naissance et ses talens commanderaient de la part des Espagnols le respect et la considération que méritait sa personne.

Ce commandement le rendit aussi peu libre qu'il l'avait été en Italie. On lui avait recommandé de vivre en bonne intelligence avec la princesse des Ursins ; surtout de ne se pas mêler des affaires d'État, à moins qu'elles n'eussent un rapport direct avec son commandement militaire. A son arrivée, sa figure et ses manières aimables lui attirèrent d'abord la faveur de la cour. La princesse des Ursins en fut enchantée ; mais un prince aussi pétulant qu'orgueilleux ne pouvait pas pousser la complaisance plus loin que l'avaient fait un cardinal et un abbé. Aussi à peine eut-il pris le commandement qu'une lutte se trouva tout de suite engagée au sujet du pouvoir. La princesse des Ursins demandait une communication officielle de ses plans et de ses opérations ; mais il refusa ouvertement de se soumettre au contrôle d'une femme. Il lui attribua la détresse et les privations de l'armée, même les retards dans l'arrivée des approvisionnemens, qui n'étaient peut-être que l'effet du hasard ou de la nécessité. De leur côté, Philippe et madame des Ursins se montraient jaloux de la considération dont il jouissait auprès des soldats, et voyaient d'un mauvais œil son habileté pour gagner la volonté de plusieurs mécontens. Cette opposition finit bientôt par une animosité si vive, qu'après des éclats suivis de railleries piquantes et publiques,

la réconciliation devint impossible ([1]). La princesse des Ursins crut en conséquence n'avoir rien de mieux à faire que de se servir de sa faveur auprès de madame de Maintenon, que le duc avait aussi offensée, pour obtenir son rappel, et il reçut bientôt l'ordre de rentrer en France.

Lorsque la campagne fut terminée, il s'empressa de reparaître à Madrid, où il passa encore deux mois à faire les préparatifs pour la campagne suivante. Alors il n'épargna pas les sarcasmes contre la lenteur du gouvernement dans la campagne précédente; et dans sa correspondance avec le gouvernement de Versailles, il reprochait à la princesse des Ursins et à Amelot d'avoir contrarié ses opérations; il alla même jusqu'à demander leur rappel.

Les désastres éprouvés par les armées françaises dans les Pays-Bas, et les représentations d'un parti espagnol qui aspirait à un changement dans le gouvernement, enhardirent le duc d'Orléans à porter ses vues ambitieuses sur la couronne d'Espagne, dans le cas où Philippe serait, comme on le craignait, contraint de se retirer. A son départ pour Paris, il laissa donc Regnault, son secrétaire, chargé de suivre attentivement le cours des événemens, et de maintenir une

([1]) Saint-Simon, tome IV, page 6.

correspondance active avec ses partisans, parmi lesquels nous trouvons les noms respectables de Montalto, Montellano, Mancera, Monterey et Villaroel. (1)

(1) Saint-Philippe, tome II, page 208. Saint-Simon, tome IV, page 37. Ortiz.

CHAPITRE XVI.

1709.

Pertes éprouvées par l'Espagne. — Détresse de la France. — Mémoires d'Amelot sur la cour et le royaume d'Espagne. — Conférences à La Haye. — Offres et demandes réciproques. — Effets de cette négociation en Espagne. — État de la Cour et du pays. — Séparation prétendue des Cours de Versailles et de Madrid. — Philippe se confie à la loyauté de ses sujets. — Rappel d'Amelot, et formation d'un ministère espagnol à l'instigation de la princesse des Ursins. — Énergie et loyauté des Castillans. — Louis rejette les préliminaires, et fait un appel à ses sujets. — Philippe suit son exemple. — Division dans le cabinet, et inaction de l'armée. — Voyage inutile de Philippe à l'armée. — Indolence et imprévoyance de l'administration espagnole.

Malgré les avantages remportés par Philippe dans la campagne précédente, le malheur qui poursuivait la maison de Bourbon se faisait toujours sentir en Espagne; de sinistres présages semblaient annoncer de nouveaux désastres. Les Maures s'étaient emparés de la place d'Oran, dont l'Espagne rappelait avec orgueil la conquête faite par l'empereur Charles-Quint. La Sardaigne et les îles Baléares s'étaient rendues. Les possessions espagnoles d'Italie, à l'exception de

la Sicile, se trouvaient au pouvoir des alliés. Il ne restait que quatre places dans les Pays-Bas. Le corps entier de la monarchie paraissait tomber en lambeaux; les royaumes d'Aragon, Valence et Murcie, quoique soumis, favorisaient secrètement l'archiduc; toutes les forces espagnoles n'avaient pu suffire à le chasser de la Catalogne; et ni la fidélité ni l'héroïsme même des Castillans n'auraient pu maintenir Philippe sur le trône d'Espagne sans l'assistance de la France.

Mais cette puissante monarchie, qui avait menacé l'indépendance des États de l'Europe, avait épuisé presque toutes ses forces dans une lutte non moins longue qu'acharnée. Louis XIV n'avait éprouvé que des revers après la funeste campagne de 1706, qui détruisit le pouvoir de la France dans les Pays-Bas. En 1707, il avait tenté quelques efforts pour quitter l'attitude de la guerre défensive; mais ce fut l'année suivante que, bornant toutes ses opérations militaires dans les pays éloignés, il rassembla sur cette frontière importante une armée de cent mille hommes, dont il confia le commandement au duc de Bourgogne, héritier présomptif de la couronne, sous la direction du courageux et habile duc de Vendôme. Cependant le malheur vint porter un nouveau coup à sa gloire passée. Cette puissante armée éprouva une défaite à Oudenarde, et elle aurait été totalement anéantie sans la prompte arrivée de Ber-

wick, qui accourut du Rhin en toute hâte avec une nouvelle armée.

Cette défaite fut suivie de près par la prise de Lille, la première comme la plus importante de ses conquêtes dans la Flandre, et la clef des pays arrosés par la Lys et l'Escaut. La perte de cette ville laissa la frontière entièrement à découvert. Louis s'aperçut alors, avec regret, que les opérations ultérieures sur ce pays, où il avait remporté jadis des avantages signalés, devaient désormais n'avoir pour but que de garantir ses propres provinces du fléau de la guerre; car, quoique ses vieilles troupes eussent été sacrifiées dans plusieurs batailles malheureuses, et que ses forteresses fussent hors d'état d'arrêter la marche des vainqueurs, ni la détresse de la France au dedans, ni ses malheurs au dehors n'auraient peut-être pas produit un grand effet sur l'âme d'un monarque, dont on ne peut voir sans admiration le noble courage dans l'adversité; mais des intrigues, des cabales puissantes se formèrent au sein même de sa cour, et attirèrent toute son attention. Le dauphin, père de Philippe, sans égard pour l'intérêt d'une couronne dont il était l'héritier, affermit Louis XIV dans sa détermination de soutenir son fils en Espagne. Cette opinion du monarque et de son successeur ne manquait pas de partisans; mais le duc de Bourgogne, bien moins intéressé personnellement à l'agran-

dissement de son frère, était touché des malheurs de la France, sur laquelle il était appelé à régner un jour. Il trouva des défenseurs zélés de son avis dans les ministres et dans les personnages les plus marquans, surtout dans le duc de Beauvilliers, président du conseil des finances, et le chancelier de Pontchartrain. Louis XIV se vit forcé par leurs instances, appuyées par l'opinion publique, de faire des ouvertures pour le rétablissement de la paix, avant que les armées se missent en campagne.

Après quelques démarches indirectes, il se servit enfin du comte de Bergueik, ministre plénipotentiaire de Philippe dans les Pays-Bas, et de Rouillé, président du parlement de Paris, envoyé de France près l'électeur de Bavière, pour ouvrir une négociation secrète avec quelques hommes influens de la Hollande. On laissa entendre à ceux-ci que la séparation de la république serait récompensée par le monopole du commerce d'Espagne, et par une ligne de frontières convenable du côté de la France : si Philippe conservait la possession du royaume d'Espagne, quelques provinces extérieures seraient cédées à l'archiduc. On fit part à Philippe de cette négociation secrète, et il signa de sa propre main les pleins pouvoirs, par lesquels il autorisait son plénipotentiaire à donner toutes sortes de preuves d'amitié et de confiance aux Hollan-

dais. Ces offres flatteuses n'eurent point le résultat qu'on en attendait; car, quoiqu'un parti assez fort dans les Provinces-Unies souhaitât ardemment la paix, le gouvernement répondit qu'on n'écouterait aucune ouverture, à moins que Bergueik ne reçût l'autorisation nécessaire pour céder l'Espagne et les Indes, comme base préliminaire du traité.

Ce refus ne rebuta pas le roi de France; il voulut continuer la négociation, ne fût-ce que pour fournir un beau thême sur sa bonne foi aux partisans de la paix en Angleterre et en Hollande. Il consentit donc à traiter sur la base proposée, et demanda des passe-ports pour les plénipotentiaires français et espagnols. On les expédia de suite pour Rouillé, comme plénipotentiaire français; ceux pour Bergueik furent refusés, parce qu'ils renfermaient implicitement la reconnaissance du droit de Philippe à l'Espagne, ce qui était le sujet principal de la dispute.

Pour se tracer un plan définitif de conduite, il importait à Louis XIV de bien connaître les sentimens de Philippe, ainsi que la situation réelle de l'Espagne. Il chargea donc Amelot d'apprendre à ce monarque, qu'il craignait que l'embarras de ses propres affaires ne le forçât d'accepter les préliminaires proposés par les alliés. Cette simple insinuation excita le courage du

jeune roi à un degré qui paraissait peu compatible avec la douceur de son caractère ; il déclara sa résolution de périr plutôt que d'abandonner son trône. Voici la lettre qu'il écrivit à son grand-père.

Philippe V à Louis XIV, le 12 novembre.

« J'étais pénétré de ce que vous écriviez à M. Amelot, des prétentions chimériques et insolentes des Anglais et des Hollandais, pour les préliminaires de la paix. Jamais on n'en avait vu de pareilles, et je ne veux pas seulement croire que vous puissiez les écouter, vous qui par vos actions vous êtes rendu le plus glorieux roi du monde ; mais je suis outré qu'on puisse seulement s'imaginer qu'on m'obligera à sortir d'Espagne. Tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines, cela n'arrivera certainement pas : le sang qui y coule n'est point capable de soutenir une pareille honte ; je ferai tous mes efforts pour me maintenir sur un trône où Dieu m'a placé, et où vous m'avez mis après lui ; et rien ne pourra m'en arracher, ni me le faire céder que la mort. Je ne doute pas que vous n'approuviez ces sentimens, et que vous ne soyez entièrement porté, et par votre gloire et par l'amitié que vous voulez bien avoir pour moi, à les soutenir. Mais souffrez que je vous prie instamment d'écouter votre

cœur, l'amour que vous avez pour la gloire, et même celui que vous avez pour la France, qui vous parlent en ma faveur, et de penser que ceux qui conseillent le contraire, ne connaissent pas ses véritables intérêts, puisqu'il ne peut y avoir de plus grand malheur pour elle que de perdre l'union de l'Espagne. »

Lorsque le monarque français se fut ainsi assuré de la fermeté de son petit-fils, il ne lui resta plus qu'à approfondir la vérité des bruits répandus par les partisans de la maison d'Autriche, lesquels prétendaient que les peuples même de la Castille et de l'Andalousie, jusqu'alors les principaux appuis de Philippe, souhaitaient un changement de gouvernement; il lui importait aussi de connaître au juste les ressources que l'Espagne pourrait fournir pour la continuation de la lutte. La réponse d'Amelot renferme un tableau intéressant de l'état où se trouvait l'Espagne et des dispositions du peuple.

Selon lui, il ne paraissait pas qu'on eût rien à craindre des provinces de l'Espagne, ni aucune raison de soupçonner la fidélité des peuples en général. La guerre, les contributions, la disette faisaient beaucoup souffrir des cantons pauvres par eux-mêmes, et par la fainéantise des habitans; mais on n'entendait aucunes plaintes trop aigres; on n'apercevait aucun signe de désobéissance. D'ailleurs que pouvait-on craindre? le roi

avait une armée considérable, tant de ses troupes que de celles de France.

La source de ces bruits fâcheux était le mécontentement de quelques seigneurs, indignés de n'être pas les maîtres, accoutumés à se plaindre sans cesse durement, criant qu'on ne ménageait ni les grands ni la noblesse, qu'on renversait les usages et les lois, que l'autorité des tribunaux était anéantie, que tout allait périr si l'on ne prenait pas d'autres mesures. A tous les voyages du duc d'Orléans on lui avait fait entendre ces plaintes; il les avait répétées à l'ambassadeur, et avait paru n'en être nullement affecté.

Quoiqu'il pût y avoir des choses à reprendre dans le gouvernement, les plaintes de ceux qui le censuraient étaient faciles à réfuter. Le roi, équitable jusqu'au scrupule, décidait toujours contre lui-même dans les cas douteux; il soulageait les peuples autant que le permettaient les circonstances; il déchargeait d'impôts tous les lieux qui avaient souffert par l'invasion des ennemis; il assistait et récompensait tous ses sujets d'Aragon, de Valence et de Catalogne, dont la fidélité s'était maintenue au milieu de la révolte; il répandait tous les jours des grâces, et n'avait point de favoris qui s'enrichissent aux dépens de l'État, ou qui arrachassent pour eux et pour leurs proches les récompenses que d'autres avaient mieux méritées.

La reine, gracieuse et bienfaisante, n'avait jamais voulu recevoir aucun présent, même du roi, n'avait jamais acheté un bijou; l'un et l'autre ne dépensaient pas cinq cents piastres au-delà du pur nécessaire. La princesse des Ursins était si éloignée de tout ce qu'on appelle intérêt, que souvent elle n'était pas payée de ses appointemens ni de ses pensions, parce qu'elle ne songeait point à les demander : elle faisait du bien à ceux même qu'elle connaissait pour ses ennemis.

« Si les grands, dit Amelot, ont peu d'autorité, si le roi ne se confie presque à personne, si les tribunaux ne disposent plus de beaucoup de choses dont ils étaient les dispensateurs, c'est que Philippe ne peut autrement se maintenir, et la cour de France en est persuadée depuis long-temps. Ce prince, il y a quatre ans, n'avait ni troupes, ni armes, ni artillerie; ses domestiques n'étaient pas payés; ses gardes-du-corps, mourans de faim, allaient manger la soupe qu'on distribue aux portes des couvens; les ministres du cabinet gouvernaient alors, les conseils réglaient tout. Qui pourrait conseiller de reprendre les anciennes coutumes, de se mettre à la discrétion de gens qui, en temps de paix, ne laissaient pas au roi Charles II de quoi s'aller promener à Aranjuez ou à l'Escurial?

« Il n'y a sorte de discours, de tentatives et d'artifices qu'on n'ait employés pour obliger à

changer de mesures, et pour intimider l'ambassadeur de Votre Majesté; mais quand on agit avec des intentions pures, qu'on n'a d'autre intérêt et d'autre règle que son devoir, qu'on peut se flatter d'avoir acquis quelque connaissance par un long usage, et que l'on suit les ordres d'un maître à qui l'on est pleinement dévoué, on ne se laisse point ébranler par la crainte, ni par le faux espoir de contenter tout le monde; et l'on suit son objet avec courage, malgré les obstacles qui se présentent. Je crois, sire, que c'est ainsi que Votre Majesté veut être servie. »

Les chefs de la cabale contre le gouvernement étaient les ducs de Montalto et de Montellano, le comte d'Aguilar père, Frigiliana et le comte de Monterey. Ils attaquaient surtout la suppression des lois et des priviléges du royaume d'Aragon, et se plaignaient du peu de ménagement qu'on avait pour les peuples. Amelot, dans un entretien avec Montellano, qui se disait de ses amis, lui témoignant sa surprise de ce qu'après avoir été comblé de grâces et d'honneurs, il blâmait le gouvernement d'un roi dont il était ministre, le duc répondit qu'il n'avait eu pour motif qu'un excès de zèle; qu'il avait souhaité que ses discours revinssent aux oreilles du roi, et l'engageassent à suivre d'autres maximes; qu'il garderait dorénavant le silence, puisqu'on le jugeait convenable au bien du service. Étrange discours, à la vérité, dans

la bouche d'un ministre qui assistait chaque jour au *despacho;* mais du moins on n'y voyait pas la dissimulation d'un traître.

Enfin Amelot entrait dans toutes les affaires; il en supportait le poids, parce qu'il se croyait obligé, par les circonstances, d'être toujours prêt à entendre les remontrances et les plaintes; il ne s'était jamais arrêté dans l'exécution de ses plans, à moins qu'on ne lui eût fait connaître un meilleur parti. Mais les seigneurs pouvaient-ils souffrir qu'un Français gouvernât, et que les Espagnols ne fussent pas les maîtres? On avait cabalé auprès du duc d'Orléans, pour obtenir le rappel de l'ambassadeur, et celui de la princesse des Ursins, avec laquelle il était parfaitement d'accord. De pareilles cabales devaient se perpétuer tant qu'il y aurait des mécontens et des jaloux.

Amelot avouait que ces mauvais discours avaient redoublé depuis la malheureuse campagne de Flandre; que les *raisonnemens mélancoliques* auxquels on s'était livré produisaient des effets dangereux : il était persuadé, néanmoins, que les dispositions du peuple et de la moyenne noblesse étaient favorables, qu'il n'y avait aucun soulèvement à craindre, surtout tant que le roi d'Espagne aurait une forte armée. Seulement il jugeait que *si Louis XIV retirait ses troupes, les Espagnols les plus fidèles croiraient qu'on abandonne leur roi, et pourraient se détacher de sa*

fortune, en le voyant hors d'état de se maintenir.

Les richesses du Mexique et du Pérou, cette ressource inépuisable en apparence, étaient comme perdues pour l'Espagne; rien ne lui faisait plus de tort. Non seulement les plaintes contre les négocians français, à qui l'on attribuait la ruine du commerce de Cadix et de Séville, se renouvelaient continuellement, malgré les ordres de la cour de France contre les infracteurs des règles établies; mais les abus énormes de l'administration des vice-rois subsistant toujours, et l'avarice exerçant des brigandages impunis, les places, les garnisons étant négligées, tout semblait menacer d'une funeste révolution. On résolut de rappeler les deux vice-rois, et d'accorder à leurs successeurs de forts appointemens, de manière qu'ils eussent l'assurance de s'enrichir, sans manquer à leur devoir. Amelot reconnaissait que ce n'était pas là un moyen sûr pour contenir la cupidité dans de justes bornes; il ne voyait cependant rien de mieux à faire, surtout si on choisissait les sujets qu'on croyait les plus vertueux, tant il lui paraissait impossible de trouver parmi les grands une âme assez forte pour être à l'épreuve de la séduction de l'exemple et de l'intérêt. (1)

Ces détails, quoique écrits avec précaution, et présentés sous des couleurs favorables, don-

(1) *Mémoires de Noailles*, tom IV, page 28 à 36.

naient une idée assez claire de l'état précaire du pouvoir des Bourbons en Espagne, du peu que l'on pouvait attendre des efforts de Philippe, et de la nécessité de gagner l'affection des grands, au moyen d'un arrangement, ou de les soumettre par la force.

Louis XIV prit donc le parti d'ouvrir la négociation proposée avec les alliés, sans accepter ni refuser définitivement leurs conditions, afin de profiter du temps et des circonstances pour mettre la division parmi ses ennemis, cherchant à réveiller la loyauté endormie des Espagnols et l'énergie de son peuple, et voulant tout au moins faire la paix aux dépens de Philippe, et prolonger la lutte indéfiniment en caressant les vues du duc d'Orléans sur le trône espagnol. L'ensemble de ce plan paraît n'avoir été communiqué à aucune des personnes intéressées; mais on transmit séparément des instructions à Philippe, à la reine, à la princesse des Ursins et à Amelot, pour les seconder chacun dans la partie qui leur était respectivement confiée.

Après quelques vaines démarches pour amener les Hollandais à une négociation séparée, il ne resta à Rouillé d'autre alternative que de soumettre ses propositions aux alliés. Des conférences eurent lieu à La Haye, d'abord par l'entremise de deux plénipotentiaires hollandais, Buys et Vanderdussen, deux hommes difficiles à

tromper par aucun artifice diplomatique, et parfaitement instruits des principes de la grande alliance; ensuite ces conférences continuèrent avec tous les autres plénipotentiaires des alliés.

La question de la paix ou de la guerre fut réduite à une simple proposition. Comme c'était Louis XIV qui, en contravention aux traités et aux renonciations précédentes, avait placé son petit-fils sur le trône d'Espagne, et donné par là occasion à la guerre, on lui demanda de persuader ou d'obliger Philippe à quitter ce même trône dans un terme indiqué, et d'offrir des garanties de la fidèle exécution de cette clause.

Louis XIV eut recours à plusieurs expédiens pour éluder ou pour adoucir la rigueur de cette demande. D'abord il offrit au nom de Philippe de céder le Milanais, Naples et la Sicile; ensuite il ajouta les Pays-Bas ou tout au moins une barrière dans les Pays-Bas : plus tard il consentit à abandonner l'Espagne et les provinces qui en dépendaient, à l'exception de Naples et de la Sicile. Les alliés insistèrent sur la restitution entière de la monarchie espagnole à la maison d'Autriche, à l'exception des districts promis au roi de Portugal et au duc de Savoie. Louis déclara que, pour sa part, il acceptait cette condition; mais il avoua en même temps qu'il lui était impossible d'obtenir ni même d'arracher le consentement de Philippe, quoiqu'il offrît, comme un témoi-

gnage de sa bonne foi, de retirer ses troupes de la Péninsule, et de la laisser exposée à l'invasion des alliés.

Ceux-ci sentirent que cette offre n'était qu'un piége pour écarter la guerre des Pays-Bas, où ils avaient eu constamment le dessus, et pour les engager dans une lutte éloignée et dispendieuse, jusqu'à ce que la France pût se relever de ses désastres; d'ailleurs les alliés faisaient plus de cas des garanties réelles que des engagemens les plus sacrés. La guerre continuait en Espagne, et était poussée avec vigueur; Philippe, au moment même de cette discussion, cherchait par les Cortès à obtenir la reconnaissance du prince des Asturies. Ils exigèrent en conséquence que Louis fût lui-même responsable de son engagement, et ils demandèrent pour garantie les places que ses troupes occupaient en Espagne, ainsi que la remise temporaire de certaines villes des Pays-Bas, jusqu'à l'évacuation de l'Espagne. Un armistice de deux mois lui fut offert pour lui donner le temps de remplir cette condition.

« Ou Philippe, disaient-ils, suivra (nous aimons à le croire) l'avis de son grand-père, ou bien il voudra se soutenir par lui-même sur son trône. Dans le premier cas, le roi ne peut rien risquer en remettant les places qu'on demande à titre de cautionnement, puisqu'elles lui seront rendues immédiatement après l'exécution du

traité. Dans le second cas, il sera notoire, même pour les Espagnols, que le roi agit de bonne foi, et qu'il n'aidera en aucune manière son petit-fils, puisqu'il remet ses places, comme une garantie de l'exécution de sa promesse. (1)

Après quelques discussions qui n'eurent aucun effet, Louis XIV rejeta ces conditions, attendu, disait-il, que ses troupes ne tenaient pas garnison dans les places fortes de l'Espagne; que d'ailleurs la demande de garanties blessait son honneur, et renfermait un soupçon injurieux qu'il était de mauvaise foi, tandis que les alliés exigeaient eux-mêmes que l'on s'en rapportât entièrement à leur loyauté.

Une négociation de cette nature était faite pour alarmer Philippe et ses adhérens. Ils obsédèrent Louis XIV pour qu'il dissipât les inquiétudes qu'ils avaient sur le projet d'abandonner l'Espagne. Mais sa réponse (15 avril), loin de calmer ces craintes, ne servit qu'à les augmenter. Au milieu des expressions de tendresse et d'amour qu'il prodiguait à son petit-fils, il insinuait que la France n'était plus en état de supporter les charges de la guerre, à raison des calamités dont elle était affligée par la disette intérieure. L'ambassadeur français reçut même l'ordre de préparer Philippe à la cession de l'Espagne. « Il faut

(1) *Mémoires de Torcy*, tome II, page 165.

terminer la conclusion de la paix *à quelque prix que ce soit*, écrivait Louis XIV; plus on différera à la conclure, plus la condition de Philippe deviendra précaire. Pour soutenir sa dignité, ce prince se verrait obligé de faire des sacrifices considérables. »

« Il y a des conjonctures, ajoutait-il (29 avril), où le courage doit céder à la prudence; et comme les peuples, zélés présentement, pourraient bien ne pas penser toujours de même, ni être de son avis, il vaut mieux songer à régner en quelque endroit que de perdre à la fois tous ses états. Il sait très bien que je suis prêt à lui donner des preuves de mon amitié, en soutenant sa dignité, et en faisant pour lui des sacrifices considérables, s'il le faut. (1) »

Ces avis ne pouvaient que faire une impression profonde sur les Espagnols. Ils virent clairement, dans les offres de Louis XIV, une preuve de l'impossibilité où se trouvait la France de continuer la lutte, et qu'elle se ménageait des moyens pour obtenir une paix avantageuse en sacrifiant l'Espagne. Les plus fidèles commençaient à faiblir; ils ne savaient plus quel parti serait le meilleur à prendre pour sauver la monarchie. Quelques uns tournaient leurs regards vers la maison d'Autriche; d'autres conçurent l'idée,

(1) *Mémoires de Noailles*, tome IV, page 48.

sauf l'approbation du monarque français, d'élever au trône le duc d'Orléans, dans le cas où Philippe, soit faute de talens et manque de courage, soit par suite des malheurs de la France, serait forcé d'abdiquer sa couronne.

Cè plan ne faisait qu'ajouter aux difficultés qui assiégeaient la cour d'Espagne dans ce moment d'incertitude et d'anxiété. La princesse des Ursins, dont la perspicacité en politique recevait une nouvelle impulsion de sa jalousie personnelle contre le duc d'Orléans, ne voyait pas les intrigues du parti de ce prince sans concevoir beaucoup d'inquiétude. Elle fit croire au roi que Regnault n'avait pas été seulement chargé par le duc de maintenir des relations suivies avec ses partisans, mais que le but de ses menées était le renversement total de son gouvernement. Par suite de ces révélations, Philippe se crut obligé de dénoncer le duc à la cour de Versailles (13 avril), et de demander avec instance qu'on le délivrât de la présence d'un rival aussi dangereux.

Louis XIV répondit le 29 avril : « J'ai parlé à mon neveu ; il m'a protesté que pendant son séjour en Espagne, il ne s'est mêlé en rien de ce qui regardait le gouvernement ; il m'a pris même à témoin de son silence au sujet de mon ambassadeur, qu'il n'a pas songé à faire rappeler. A l'égard du nommé Regnault, il m'a dit qu'il

l'avait employé uniquement à cause de la connaissance qu'il avait de la langue espagnole, et que sa conduite vous ayant déplu, il allait lui écrire de revenir incessamment. Je crois que c'est tout ce que vous pouvez demander de sa part. De la mienne, j'ai pris des prétextes pour ne pas envoyer cette année mon neveu en Espagne, et vous devez être assuré, qu'en quelque occasion que ce soit, vous recevrez toujours des marques de mon attention à vous faire plaisir. » (1)

Les représentations de Philippe déterminèrent le monarque à entrer dans de nouvelles explications avec le duc d'Orléans, qui avoua franchement qu'il aspirait à la couronne d'Espagne, dans le cas seulement où Philippe serait forcé d'abdiquer. Louis, qui connaissait la faiblesse de son petit-fils, et qui craignait, avec raison, les funestes résultats que pourrait avoir une autre campagne dans laquelle il succomberait, fut bien loin de désapprouver la conduite de son neveu; au contraire, il saisit avec empressement ce moyen de prolonger la lutte d'une manière indirecte, si le sort des armes le forçait d'abandonner son petit-fils; et, tout en persistant à refuser au duc de reprendre son commandement, il l'engagea à envoyer un autre agent, sous prétexte de faire rentrer en France son équipage de campagne : c'était un

(1) Noailles, tome IV, page 72.

moyen de maintenir et d'étendre ses relations en Espagne. L'agent en question était La Rotte, dont l'habileté, le caractère et les talens le rendaient propre à bien remplir cette mission.

Saint-Simon, qui était l'ami et le confident du duc d'Orléans, a recueilli, de sa propre bouche, la substance de ses conversations avec Louis XIV, et il a conservé quelques particularités qu'on ne trouve pas dans la correspondance royale. Dans un de ces entretiens, le roi demanda à son neveu, sur quel pied il se trouvait avec la princesse des Ursins. Sur la réponse du duc qu'il croyait être bien avec elle, attendu qu'il n'avait jamais rien fait qui pût lui déplaire, le roi répliqua : « Cependant elle a peur de votre retour en Espagne, et désire que je ne vous y envoie pas. Elle se plaint de ce qu'ayant tout fait pour vous plaire, vous vous êtes réuni à ses ennemis, et de ce que votre secrétaire Regnault entretient une correspondance secrète avec eux ; elle ajoute qu'elle a été forcée de demander son rappel, pour éviter qu'il ne l'offensât en votre nom. »

Le duc dit au monarque que la princesse des Ursins avait des torts, et que cependant il s'était conduit avec beaucoup de ménagement avec elle. Louis réfléchit un moment, et ajouta : « Dans l'état des choses, il n'est pas convenable que vous retourniez en Espagne. Au point où nous en sommes, on ne sait à qui écherra la couronne. Si

mon petit-fils est forcé de se retirer, ce ne serait pas le cas d'examiner la conduite de madame des Ursins : s'il conserve son trône, nous aurons le temps de nous occuper de vos charges contre elle, et je me trouverai heureux de vous consulter. »

De son côté, la princesse des Ursins n'avait pas cessé de surveiller la conduite du duc d'Orléans, ainsi que les démarches de ses agens. Elle fit arrêter Regnault avec un si profond secret, que personne ne se douta ni de la cause ni du moment de sa disparition. Elle découvrit que le second agent La Rotte, parti pour l'armée, avait des entrevues secrètes à minuit avec diverses personnes, et même qu'il s'était présenté à Lerida, où se trouvaient les cantonnemens du général Stanhope (*). Sur les mêmes motifs de défiance, elle obtint aussi un ordre pour l'arrêter au moment où il retournait en France sous la protection d'une escorte française. On trouva sur lui divers papiers et documens d'une écriture inconnue,

(*) Le général Stanhope ayant été le camarade de l'abbé Dubois et du duc d'Orléans dans leurs parties de débauche, il paraît qu'on échangea plusieurs lettres et complimens entre le duc et lui. SAINT-SIMON, tome VII, page 107. *Voyez* aussi TINDAL, vol. XVI, page 412.

Cette accusation était justifiée par quelques motifs, du moins en ce qui regarde la correspondance avec le général Stanhope, au sujet du partage de la monarchie espagnole. Ce général fit part au gouvernement anglais de quelques ouvertures qui lui avaient été faites à cet égard, et nous

ainsi qu'une partie de la correspondance entre le duc d'Orléans et Stanhope.

En conséquence de cette découverte, elle accusa le duc d'entretenir une correspondance secrète et criminelle avec l'ennemi; d'avoir promis de compromettre l'armée, pour avoir occasion d'abandonner l'Espagne aux alliés, à condition qu'on lui céderait les royaumes de Murcie, de Valence et de Navarre, sous la réserve qu'il renoncerait à ses propres prétentions en faveur de l'archiduc. Pour ajouter une plus grande force à cette imputation, on répandit le bruit qu'il se proposait de répudier sa femme, et d'épouser, avec la dispense du pape, la reine douairière d'Espagne, dans le but de maintenir son pouvoir par l'appui des relations allemandes.

Ces accusations, quoique absurdes, firent une grande impression sur Philippe. Il renouvela, avec instance, ses représentations à Louis XIV, pour qu'il ne permît jamais que le duc retournât

trouvons dans les papiers de Marlborough des instructions spéciales, envoyées par le lord Sunderland, secrétaire d'état, dans une lettre du 10 décembre 1708, par laquelle il autorisa le général à entrer en négociation et à céder au duc la Navarre et le Languedoc, si Charles y consentait. Malgré cette correspondance mystérieuse, nous serions assez disposé à croire que les ouvertures du duc d'Orléans furent faites avec la connaissance de Louis XIV, et qu'elles ne furent probablement qu'un piége.

en Espagne reprendre son commandement, parce qu'il croyait que ce serait le moment de l'explosion de la conspiration, et peut-être de sa propre ruine.

Louis s'aperçut alors des dangers de sa condescendance aux projets du duc. Il craignit le retour des mêmes embarras, occasionnés jadis par l'opposition de la princesse des Ursins. Il prit donc le seul parti qui lui restait pour sauver son honneur, celui de se rendre le médiateur entre son petit-fils et son neveu, et de promettre à Philippe qu'il agirait conformément à sa volonté. Il lui communiqua la partie de ses conversations avec le duc qui convenait à son plan, et finissait par lui recommander l'oubli de toute cette altercation. (¹)

Dans cette situation critique Philippe était soutenu par la reine et par la princesse des Ursins, non moins jalouses l'une que l'autre de gouverner et de vivre dans la splendeur de la cour. Il était aussi encouragé par son père, le dauphin, qui l'assurait que la France ne l'abandonnerait jamais.

(¹) Noailles, tome IV, page 76. Saint-Philippe, tome I, pag. 219 à 303. Saint-Simon, tome V, et particulièrement l'*Histoire des projets du duc d'Orléans sur l'Espagne*, en cas d'abandon de cette couronne de la part du roi Philippe, tome V, page 11.

Lettre de Philippe V à Louis XIV, du 17 avril.

« Mon parti est pris il y a long-temps, et rien au monde n'est capable de m'en faire changer. Dieu m'a mis la couronne d'Espagne sur la tête; je la soutiendrai tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines; je le dois à ma conscience, à mon honneur et à l'amour de mes sujets : je suis sûr qu'ils ne m'abandonneront pas, quelque chose qui m'arrive, et que, si j'expose ma vie à leur tête, comme j'y suis résolu jusqu'à la dernière extrémité, pour ne pas les quitter, ils répandront aussi volontiers leur sang pour ne pas me perdre. Si j'étais capable d'une lâcheté pareille à celle de céder mon royaume, je suis certain que vous me désavoueriez pour votre petit-fils. Je brûle d'envie de le paraître par mes actions, comme j'ai l'honneur de l'être par mon sang; ainsi je ne risquerai jamais de traité indigne de moi..... Je ne quitterai jamais l'Espagne qu'avec la vie, et j'aime, sans comparaison, mieux périr, en y disputant le terrain pied à pied, à la tête de mes troupes, que de prendre aucun parti qui ternirait, si j'ose le dire, la gloire de notre maison, que je ne déshonorerai certainement pas si je puis, avec la consolation qu'en travaillant pour mes intérêts je travaillerai aussi pour les vôtres et pour ceux de la France, à qui la con-

servation de l'Espagne est absolument nécessaire. » ([1])

Pour donner un témoignage évident de sa résolution de ne quitter jamais son trône, Philippe convoqua les Cortès de Castille et d'Aragon. Il y fit reconnaître son fils don Louis comme prince des Asturies et héritier de la monarchie espagnole. Cet acte solennel eut lieu, le 7 avril, dans l'église de *San-Geronimo del Prado*, en présence du roi et de la reine, et d'un concours nombreux de peuple.

Une lettre de la reine à sa sœur la duchesse de Bourgogne, contient une relation bien détaillée de cette cérémonie, mêlée de quelques traits touchans de tendresse maternelle.

8 avril.

« Mon fils fut hier reconnu héritier présomptif de la monarchie d'Espagne par les États du royaume, et en cette qualité, le clergé, tous les grands, les officiers de la couronne, la noblesse et les députés des villes qui ont droit d'assister aux États, lui jurèrent fidélité, lui rendirent hommage et lui baisèrent la main. Le patriarche des Indes, grand-aumônier, donna la confirmation à mon fils, parce que c'est la coutume de confirmer ce jour-là les princes qui n'ont pas

([1]) NOAILLES, tome IV, page 45.

encore reçu ce sacrement. Le cardinal Portocarrero lui servit de parrain, et le duc de Medinaceli reçut l'hommage. Cette fonction dura près de trois heures. L'assemblée était très nombreuse. Tout se passa néanmoins avec tant d'ordre et un si profond respect, que je ne fus pas moins surprise que contente des expressions vives et tendres avec lesquelles chaque particulier témoignait sa joie et celle de tout le royaume en nous baisant les mains.

« Sur les dix heures nous descendîmes, le roi, mon fils et moi, dans l'église de Saint-Jérôme, que nous trouvâmes magnifiquement parée et remplie de tous ceux qui ont droit d'y entrer par leurs charges ou comme membres des États. Le roi était accompagné des grands officiers de la couronne; j'étais suivie de quatorze dames, toutes grandes ou mariées à des fils aînés des grands, que j'avais choisies dans les premières maisons d'Espagne, et mon fils était porté par la princesse des Ursins. C'était à elle, comme *camarera mayor*, à tenir ma robe; mais faisant la charge de gouvernante du prince, le comte d'Aguilar, capitaine des gardes, prit sa place, parce que si j'avais nommé une dame, toutes les autres auraient été au désespoir de cette préférence. Dès que nous fûmes sous notre dais, la cérémonie commença par le *veni Creator*. Pendant toute la messe mon fils fut d'une sagesse et d'une gaîté

qui attirait l'attention de tout le monde. Il baisa l'évangile et la paix comme une personne raisonnable; mais lorsqu'on le porta à l'autel après la messe pour le confirmer, il commença à être fâché de s'éloigner de moi, et le bandeau qu'on lui mit acheva de le mettre de mauvaise humeur : cela dura peu; car dès qu'il fut revenu auprès de moi, ses pleurs cessèrent. Chacun vint ensuite, selon son rang, prêter serment et rendre hommage. Plus de deux cents personnes baisèrent la main à mon fils, qu'il donnait lui-même très gracieusement, avec beaucoup plus de patience qu'on n'en devrait attendre d'un enfant qui n'a que vingt mois. Sur la fin cependant on fut obligé d'appeler sa nourrice; mais en tétant il donnait sa main à baiser, comme auparavant, d'une manière néanmoins qui semblait demander si cela ne finirait pas bientôt. Après le *Te Deum* nous passâmes à notre appartement dans le même ordre et avec la même suite. Les peuples n'ont pas pu donner plus de marques de leur zèle et de leur amour pour nous qu'ils ont fait en cette occasion. La cour était magnifique, et je crois qu'il ne s'est jamais vu de fête ni mieux réglée, ni qui ait fini avec une satisfaction si générale. (1) (*)

(1) LAMBERTI, tome V, page 321.

(*) C'était la première fois que les royaumes de Castille et d'Aragon se trouvaient réunis en Cortès. On éleva des doutes sur le cérémonial qu'on devait observer. On disait,

La conduite du Saint-Siége fournit à Philippe une nouvelle occasion de faire voir qu'il était décidé à ne jamais abandonner sa couronne. Clément XI, quoique dévoué à la maison de Bourbon, avait suivi une ligne de conduite propre à ne pas compromettre son autorité à l'égard d'aucune des parties contendantes, jusqu'à ce que l'occupation de Naples et du Milanais par les

en faveur de la préséance d'Aragon, que ce pays avait été érigé en royaume lorsque Don Garcia Ximenès possédait ces états, et qu'à cette époque, la Castille n'était pas même un comté; mais l'étendue et la richesse de celle-ci, à laquelle tant de royaumes ont été réunis depuis, ainsi que sa fidélité immuable, décidèrent la dispute en faveur de la Castille. Les députés de Saragosse se placèrent immédiatement après ceux de Burgos, parce que l'ancienne contestation entre Burgos et Tolède n'étant pas encore décidée, les députés de Tolède se placèrent en face du trône : après les députés de Saragosse venaient ceux de Valence. Les députés des autres villes tirèrent au sort pour les places qu'ils devaient occuper.

Le procureur du roi demanda ensuite qu'on donnât au prince des Asturies la possession absolue de ses états, avec pleine souveraineté et indépendance, ainsi que cela avait eu lieu à l'égard du prince don Henri, fils de Jean premier, lorsqu'il épousa, en 1388, Catherine, fille du roi d'Angleterre, qui, étant roi à son tour, ordonna aussi à son fils, Jean II, de le faire ainsi à l'égard de son fils aîné Henri IV.

Il demanda également qu'on rendît au prince des Asturies des possessions qui avaient été usurpées sur lui par Pierre

Autrichiens le força enfin d'abandonner sa neutralité. Il refusa, il est vrai, de reconnaître l'archiduc comme roi d'Espagne; mais il imagina pouvoir assurer sa propre tranquillité, sans faire cette concession, en le saluant sous le titre équivoque de *roi catholique*.

Les Autrichiens n'eurent pas lieu d'être satisfaits de cette reconnaissance partielle, qui trahissait assez la répugnance du pape à se déclarer contre la maison de Bourbon. Philippe, de son côté, ne vit en cela qu'une insulte à sa personne

et Suero de Quiñones, et que Henri IV promit à Avila, sur serment, de faire rentrer dans la principauté.

Le conseil de Castille fut chargé de donner son avis sur ces demandes, et avec une louable franchise il dit au roi : « Qu'on ne devait accorder à l'héritier de la couronne que le seul titre de *Prince des Asturies ;* car il était dangereux de reconnaître un autre souverain dans les états de la monarchie, et que l'insurrection de Henri IV lui-même contre son père était un exemple assez frappant des inconvéniens qui étaient à craindre : que pour ce qui était des usurpations, il était juste de réclamer les biens aliénés, et qu'en les réunissant à la couronne, on devait former un apanage convenable pour le prince, selon son âge et sa dignité. »

Le roi se conforma à cet avis, et suivit l'exemple de Ferdinand le Catholique et de quatre rois autrichiens, depuis Charles V jusqu'à Philippe IV.

Il y avait des courtisans, dit Saint-Philippe, qui demandaient à avoir deux souverains dans le palais ; mais on fit sagement d'éviter les discordes.

et à sa dignité; il soumit à la discussion de ses ministres, et d'une junte de théologiens présidée par son confesseur Robinet, cette question : *Dois-je renvoyer le nonce?* On la résolut affirmativement; mais il n'osa la mettre à exécution, jusqu'à ce qu'elle eût reçu la sanction de son grand-père. Le monarque français donna une approbation tacite, quoiqu'il refusât de rompre pour sa part avec le chef de l'Église. Cette irrésolution apparente ébranla les membres les plus timides du conseil, qui furent d'avis de suspendre ou de modifier le décret, tandis que Philippe, plus ferme ou mieux instruit qu'eux des véritables sentimens du monarque français, persista dans sa résolution. On défendit de payer à la cour de Rome les rétributions ordinaires, on renvoya le nonce, son tribunal fut fermé, et on rappela également le duc d'Uceda, ambassadeur d'Espagne à la cour du pape. Le nonce ayant érigé son tribunal à Avignon, Philippe s'en offensa, et fit défendre de recevoir aucun bref de Rome. En même temps, pour conserver les dehors de respect et de considération envers le Saint-Siége, ainsi que pour calmer les craintes des âmes timorées, on regarda la conduite du pape comme le résultat d'une force majeure, et des prières publiques furent ordonnées pour obtenir du ciel qu'il fût délivré de l'oppression de

ses ennemis [1] (*). Mais quelque convenables que fussent ces expédiens pour inspirer de la confiance à la nation, le cabinet ne continuait pas moins à être toujours un théâtre de querelles et de con-

[1] *Mémoires de Saint-Philippe*, tome II, pages 282 à 295. Noailles, tome IV, pages 38. Tessé, tome II, p. 288. *History of Europe for* 1709, pages 73, 262, 312. Ortiz, tome VII, page 162.

(*) Le nonce avait fait part à Philippe, par ordre du pape, de la nécessité où il se trouvait de consentir aux demandes des Autrichiens. « Le roi connaissait bien cette oppression, dit Saint-Philippe ; mais il devait à sa propre dignité de prendre les mesures qui paraissaient justes aux théologiens. »

Clément XI ne donna d'abord en effet à l'archiduc que le titre de roi catholique : mais pressé par le marquis de Prie, conseiller privé de l'empereur, et son ministre plénipotentiaire, il fut forcé de faire une reconnaissance explicite des droits de Charles. Le marquis déclara que l'empereur ne voulait pas être joué ; que dans le cas où le pape ne ferait pas une reconnaissance positive, le comte de Daun avait l'ordre d'entrer dans les états de l'Église avec seize mille hommes. Le pape réfléchit sur cette déclaration si précise et si sérieuse ; une convention s'ensuivit. Elle portait que Charles serait reconnu roi catholique *d'Espagne* avec tous les droits, prérogatives, et prééminences qui en dépendent ; que cette reconnaissance aurait lieu le lendemain dans un consistoire public ; qu'on expédierait incontinent après un courrier extraordinaire pour Barcelonne, lequel serait porteur et de l'acte de la reconnaissance, et d'un bref du pontife rédigé d'après le principe ci-dessus,

fusion. Rien ne pouvait décider les ministres espagnols à se soumettre à l'intervention des ministres français; d'un autre côté, Amelot, irrité de leur opposition continuelle, qui était en gé-

et adressé à Charles; que dès que Sa Majesté catholique l'aurait reçu, elle ferait lever le séquestre sur tous les revenus ecclésiastiques, tant dans le Milanais que dans le royaume de Naples.

Le pape tint, le 14 octobre, le consistoire arrêté par cette convention. Les cardinaux du parti de la France, quoique ayant été invités, n'y assistèrent point : ils se retirèrent à la campagne. Après quelques déclarations, on préconisa l'évêque de Solsonne en Catalogne, en ajoutant que c'était *ad presentationem Caroli III regis catholici Hispaniarum, sine prejudicio tamen alterius possidentis Philippi V pariter regis catholici Hispaniarum*.

Clément XI écrivit au roi Charles :

« Notre cher fils en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique. Votre Majesté marche sur les traces de ses ancêtres, en voulant témoigner son affection pour le Saint-Siége, et son obéissance fidèle envers l'Église, ce qui nous oblige à lui donner des marques particulières de notre reconnaissance, en vertu de notre ministère dont nous sommes indignes. Cette démarche lui attirera, ainsi qu'à sa très auguste maison, les bénédictions du ciel : nous ne cesserons de les demander à Dieu, auteur de tout bien.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le 10 octobre 1709, et de notre pontificat le neuvième. »

Après cette démarche, que le pape ne fit sans doute qu'à

néral peu fondée chez la plupart, perdit cette retenue, cet esprit conciliant qui l'avaient fait désigner pour cette mission. Il devint hargneux, emporté; il traita les grands dissidens avec dé-

son très grand regret, il envoya son neveu, l'abbé Albani, à la cour de Vienne.

Dans les mesures que Philippe V se vit dans le cas de prendre par suite de cette reconnaissance de l'archiduc par le pape, comme roi d'Espagne, sa fermeté n'exclut point ses égards ni sa considération pour le pontife. En donnant l'ordre à l'archevêque de Damas, Zondadari, nonce du pape, de sortir du royaume, il chargea son chambellan, don Gaspar Giron, de l'escorter jusqu'à la frontière avec cinquante chevaux, en recommandant qu'il fût logé partout aux dépens du trésor royal.

Les théologiens consultés par Philippe (parmi lesquels le marquis de Saint-Philippe nomme le père Blanco, dominicain, et le père Ramirez, jésuite, comme distingués par leur savoir) furent d'avis que le tribunal de la *Nunciatura* ayant été créé d'après les instances des rois ses prédécesseurs, on pouvait, ainsi qu'on l'avait fait par le passé, laisser l'entière administration des diocèses aux évêques, sans que l'on portât par là aucune atteinte à l'obéissance due au Saint-Siége. Don Francisco Solis, qui fut évêque de Cordoue et vice-roi d'Aragon, fit voir, dans un écrit qui a été inséré dans le *Semanario erudito*, tome 9, la fermeté avec laquelle les rois d'Espagne avaient toujours soutenu les droits de la couronne dans les disputes engagées avec Rome relativement à des matières de juridiction et de pouvoir; et il concluait à la nécessité de rétablir les évêques espagnols dans leurs droits de régler les affaires de la discipline ecclésiastique nationale, et de songer à la réforme de plu-

dain, et insista sur la nécessité de prendre des mesures sévères pour soumettre leur caractère indocile. Il fit en conséquence, coup sur coup, de fréquens changemens dans le personnel du

sieurs abus nuisibles à la prospérité publique, qui occasionnaient l'appauvrissement des peuples, et faisaient sortir d'Espagne un fleuve d'or qui allait féconder et enrichir une terre étrangère. Par suite de ces avis ; le tribunal de la *Nunciatura* fut supprimé, et les auditeurs reçurent l'ordre de quitter le royaume. Selon M. de Villanueva, *Vie littéraire*, vol. I, page 252, imprimée à Londres en 1825, il fut aussi question de réunir un concile national, sur les instances du cardinal Belluga, évêque de Carthagène, qui fit sentir à Philippe la nécessité de cette convocation; mais, quoique les lettres de convocation fussent expédiées, le concile n'eut pas lieu.

Le pape, de son côté, refusa de proclamer archevêque de Tolède don Antonio Ibañez, qui, étant archevêque de Saragosse, avait été nommé à la première dignité de l'Église espagnole, par la mort du cardinal Portocarrero (Saint-Philippe).

Aussitôt que le roi Charles fut reconnu à Rome, il envoya comme ambassadeur le prince d'Avellino, napolitain, qui débuta par vouloir occuper l'hôtel des ambassadeurs d'Espagne dans cette capitale. Don Joseph Molinés, qui y était resté en sa qualité d'auditeur au tribunal de la Rota, homme d'une fidélité inébranlable, et entièrement dévoué à Philippe, se mit en devoir de le défendre par la force; à cet effet, on lui envoya deux cents officiers espagnols de Porto-Longone. San-Philippe, *Commentarios de la guerra de succesion*, tome I, page 339.

cabinet, et éloigna des divers conseils Montellano, le duc de San Juan et autres, qui s'étaient ouvertement prononcés contre ses projets; et il ne conserva que ceux qui étaient dévoués à la France, ou qui, par leur nullité, ne pouvaient entraver la marche de l'administration. Ces mesures vigoureuses n'étaient pas propres à calmer les dissensions qui agitaient la cour; car l'exclusion de Montellano surtout lui donna une popularité nouvelle, en le faisant regarder comme un homme estimable par l'indépendance de son caractère, et comme le seul obstacle que l'on pouvait opposer aux envahissemens et à l'ambition du cabinet de France.

On n'entendait, de tous côtés, que des plaintes et des expressions très vives de mécontentement, tant à la cour qu'à la ville. Les grands les plus dévoués à la cause des Bourbons se plaignaient avec amertume de la France et de ses agens, en désignant Amelot et la princesse des Ursins comme les auteurs des calamités qui affligeaient la nation. La maison du duc de Montellano, dont le goût pour la littérature l'avait porté à avoir chez lui des réunions littéraires, à l'instar de celles des pays étrangers, devint le rendez-vous de tous les mécontens. Irrité par la disgrâce qu'il venait d'éprouver, et encouragé par la popularité dont il jouissait, son opposition prit un caractère plus vif d'animosité et de véhémence.

Quelquefois, dans sa pétulance, il allait jusqu'à oublier le respect qu'il devait au monarque; il répondit un jour à Amelot, qui était chargé de la part du roi de lui témoigner son déplaisir : « C'est une marque de zèle et d'affection que de blâmer ce qui est préjudiciable au bonheur de la monarchie; nous avons bien le droit de parler librement, nous qui nous trouvons embarqués avec le roi sur le même bâtiment, lorsque celui-ci se trouve au moment d'être submergé, surtout lorsque ceux qui tiennent le gouvernail ne travaillent que pour le couler bas ([1]). » L'exemple de Montellano ne manquait pas d'imitateurs parmi les autres grands. Le duc de Medinaceli n'hésita pas à proposer de s'unir avec les alliés contre les Français qui avaient offensé leur loyauté et leur honneur, en cherchant à leur enlever le roi, objet de leur amour et de leur vénération, et qui, d'ailleurs, partageait tous leurs sentimens. Ces discussions politiques passèrent de la cour et de la capitale dans l'armée; les troupes espagnoles paraissaient plus disposées à se battre contre les Français que contre les ennemis communs : on craignit un moment que les Français qui habitaient Madrid ne fussent immolés par la fureur populaire. ([2])

([1]) SAINT-PHILIPPE, tome I, page 246.
([2]) SAINT-PHILIPPE.

Il était aisé de juger à quels excès ce mécontentement aurait pu donner lieu; mais dans le cours de la négociation, les conditions auxquelles l'archiduc avait acheté la protection des alliés s'ébruitèrent; les Espagnols zélés s'aperçurent que lors même qu'on accepterait un roi autrichien, ils ne pourraient éviter le démembrement de leur monarchie; car, outre la cession probable qu'il pourrait faire à Philippe des possessions d'Italie, il avait promis une partie de la Galice et de l'Estramadure au roi de Portugal, et une barrière aux Hollandais dans les Pays-Bas. Pour ce qui était des projets que l'on prêtait au duc d'Orléans, ils produisirent le même effet sur ceux qui avaient cru voir en lui le défenseur et l'appui de leur indépendance. Toutes les espérances de la nation se reportèrent donc sur Philippe, comme la dernière et la seule ancre de salut; la faveur populaire lui revint encore une fois.

La princesse des Ursins se prépara à jouer son rôle dans ce drame politique (¹). Quoiqu'elle eût appuyé jusqu'à ce moment toutes les mesures d'Amelot, et qu'elle l'eût tout récemment en-

(¹) Il est démontré, par la correspondance conservée dans les Mémoires de Noailles, que la princesse des Ursins était l'agent principal de cette révolution politique, et qu'elle faisait mouvoir Philippe par l'entremise de son auguste protectrice.

core aidé à vaincre la résistance du roi et de la reine à consentir au renvoi de Montellano, elle l'immola alors aux intérêts des deux cours et aux vœux de la nation; elle rejeta donc sur lui tout le blâme des mesures fâcheuses, et demanda son rappel. Elle eut l'air de s'indigner des propositions humiliantes que les alliés avaient faites à Louis XIV, et avec une apparente générosité elle offrait elle-même de quitter son poste. Elle se servit également de toute l'influence qu'elle avait sur la reine, pour persuader à Philippe de se dévouer entièrement pour la défense de ses sujets.

Par ses conseils, le roi convoqua les ministres et les principaux grands, afin de leur demander leur assistance et leur avis. Il exposa devant cette assemblée les alarmes et l'anxiété que lui avaient causées les bruits qui couraient sur l'abandon de la France; il déclara l'incertitude dans laquelle il était lui-même sur les intentions réelles du cabinet français. Il y annonça sa ferme résolution de mourir plutôt que de céder sa couronne; et, faisant un appel au zèle et à l'amour de ses sujets, il termina son discours par la détermination où il était de se laisser guider par leurs conseils.

Toute l'assemblée fut profondément émue du discours du roi; mais ce fut Portocarrero qui donna l'élan. Malgré son grand âge de soixante-quatorze ans et ses infirmités, il avait quitté sa

retraite pour venir prendre part aux délibérations importantes de cette assemblée. Il parla le langage de l'honneur et du patriotisme. L'exemple et les exhortations d'un homme qui effaçait ainsi la honte de sa récente défection, produisirent l'explosion unanime du plus grand enthousiasme [1]. L'assemblée déclara que tout engageait les Espagnols à soutenir leur souverain sur le trône, l'amour, le devoir, la fidélité. Quelle honte pour la dignité nationale, disait-on, que de souffrir que l'Angleterre et la Hollande morcelassent la monarchie! Si le roi de France ne peut désormais donner à l'Espagne les secours nécessaires, toute la population, sans distinction de rang, de profession ni de classe, courra aux armes, et tous les Espagnols se sacrifieront pour leur roi et pour leur pays, ainsi que leur dignité le réclame. L'assemblée proposa au roi de renvoyer immédiatement les Français employés dans l'administration, et de créer un gouvernement purement espagnol.

Philippe n'eut pas de peine à consentir à une proposition qu'il était disposé d'avance à accepter. Ce fut la princesse des Ursins elle-même qui annonça la première à Amelot la nouvelle de sa démission; et tout en se déclarant pour ces mesures

[1] Cet acte termina la carrière politique du cardinal. Il mourut à Tolède, le 14 septembre. SAINT-PHILIPPE, tome II, page 306.

populaires, elle songea à obtenir pour elle, par l'entremise de la reine, une exception à ce décret général. Le duc de Medinaceli fut placé à la tête de l'administration comme ministre des affaires étrangères; le département de la guerre fut confié au marquis de Bedmar; les autres membres du ministère, qui étaient Espagnols, furent cependant maintenus dans leurs places; les deux secrétaires du cabinet, Mejorada et Grimaldo, continuèrent l'exercice de leurs fonctions importantes, et conservèrent la faveur du monarque. Amelot fut remplacé dans son ambassade par Blécourt, qui avait été autrefois ministre en Espagne, et qui, à ce titre, devait d'autant mieux jouir, ainsi que ses prédécesseurs, du privilége de prendre part aux délibérations du conseil.

Pour donner encore d'autres preuves de sa résolution de ne pas abandonner son trône, Philippe nomma le duc d'Albe et le comte de Bergueik plénipotentiaires dans les conférences de La Haye : ces deux grands craignaient de n'y être pas admis, parce qu'ils s'étaient déjà fait connaître par leur opposition au démembrement de l'Espagne. Leurs instructions furent rendues publiques. On va voir dans quelles vues elles avaient été rédigées. Il y était dit : « Que le temple de la Paix doit être orné des meubles de l'une et l'autre monarchie; que l'habit ne doit pas être coupé d'une seule pièce de brocart; qu'il

est contraire à l'équité que l'Espagne seule soit démembrée par la paix; et qu'enfin, quoi qu'il en coûte à la France, et n'importe quel sacrifice elle fasse, elle ne viendra jamais à se dépouiller de ce qui formait l'ancienne Gaule. »

Après cet exorde allégorique, on ajoutait : « Le roi est décidé à ne céder jamais aucune partie de l'Espagne, des Indes ni du duché de Milan; et, en conséquence de cette résolution, il proteste contre l'actuel démembrement du Milanais, fait par l'empereur en faveur du duc de Savoie : on pourra indemniser le duc avec l'île de Sardaigne. A la dernière extrémité, et pour obtenir la paix, Sa Majesté consentirait à céder Naples à l'archiduc, et la Jamaïque aux Anglais, à condition que ceux-ci rendissent Majorque et Minorque. Il révoque l'offre des avantages commerciaux aux Hollandais, et seulement il ouvrira le commerce d'Amérique à toutes les nations, par le moyen d'un entrepôt établi à Cadix. On prévient les plénipotentiaires de communiquer leurs instructions au roi de France, et de se tenir scrupuleusement à ces termes. Mais si, malgré ces concessions, la paix ne peut pas encore être obtenue, il faut qu'ils cherchent à déterminer le roi de France à céder quelques unes de ses propres conquêtes, et qu'ils essayent de faire effectuer le rétablissement des électeurs de Bavière et de Cologne, et de laisser à l'électeur de Bavière l'administration des Pays-

Bas, jusqu'à ce qu'ils rentrent sous la domination du souverain espagnol. » (1)

Les grands et la nation n'oublièrent pas la promesse solennelle qu'ils avaient faite à leur souverain. On fit des levées d'hommes ; on s'empressa d'offrir des dons, soit en argent monnayé, soit en argenterie ; l'enthousiasme de la noblesse fut partagé par le clergé ; les évêques et les églises cathédrales, non seulement offrirent leurs trésors, mais ils employèrent leur influence contre un prince soutenu par des rebelles et des hérétiques, tandis que le peuple, mû par les exhortations de ses chefs et de ses pasteurs, courait en foule se ranger sous l'étendard royal. Pour la première fois, depuis le commencement de la guerre, le commandement fut conféré à un Espagnol, le comte d'Aguilar, qui s'était distingué par ses talens militaires parmi ses compatriotes, et qui était très dévoué à Philippe.

Lorsque Louis XIV vit que la loyauté des Espagnols reprenait son ancienne énergie, et qu'il eut reconnu l'impossibilité d'amener les alliés à des conditions qu'il fût aisé d'éluder, il se décida à rompre une négociation dont il ne pouvait plus espérer de tirer aucun avantage. Pour mieux faire agréer ses propositions et laisser croire aux

(1) Lamberti, tome V, page 322. Noailles, tome IV, page 55.

alliés qu'il désirait la paix, il nomma pour cette mission importante le marquis de Torcy, ministre d'État, qui jouissait de toute sa confiance, et qui ne tarda pas à se présenter dans le lieu où se tenaient les conférences (6 mai). Le nouveau plénipotentiaire avait les mêmes propositions à faire que son prédécesseur; elles ne différaient seulement que par la forme. Après une longue discussion, dans laquelle il eut occasion de déployer son habileté et ses talens en diplomatie, pour présenter les propositions de son souverain comme des preuves de sa modération et de sa bonne foi, il termina son discours par demander aux alliés une déclaration distincte et positive de leurs conditions.

En conséquence, on établit les préliminaires qui devaient servir de base à la paix proposée. Tous les plénipotentiaires, du côté des alliés, les approuvèrent et apposèrent au bas leurs signatures; les quatrième et trente-septième articles, qui avaient rapport à la succession espagnole, renfermaient la reconnaissance de l'archiduc, comme souverain de toute la monarchie espagnole. On convint de la suspension des hostilités pendant deux mois, afin de le mettre en possession de son trône. Si, à l'expiration de ce terme, la condition n'était pas réalisée par des moyens dont on laissait le choix au roi de France, les hostilités devaient recommencer; dans le cas où

Philippe refuserait de consentir, le roi de France devait non seulement retirer ses troupes et ne plus lui donner aucun secours, mais il *s'entendrait avec les alliés sur les mesures à prendre pour obtenir son consentement*. Enfin, la monarchie esgnole resterait tout entière à la maison d'Autriche, et aucun prince de la famille des Bourbons ne pourrait jamais devenir souverain d'aucune partie de ce royaume. La couronne de France ne pourrait non plus acquérir aucune portion des Indes occidentales, ni ses sujets ne pourraient participer au commerce du Nouveau-Monde (*). D'autres conditions furent aussi stipulées à l'égard de l'empereur et de l'Empire, ainsi que de l'Angleterre et de la Hollande; et on se réserva de présenter de nouvelles demandes, pour les membres inférieurs de la grande alliance. Torcy donna son assentiment personnel à ces préliminaires, en s'en rapportant toutefois à la volonté de son souverain. Quand il se mit en route pour Paris, on eut un moment l'espoir que la lutte allait être enfin terminée, et que la ratification du roi de France arriverait au retour du courrier. Mais

(*) Il n'entre pas dans la nature de cet ouvrage de donner plus que des aperçus sur cette partie de la négociation de La Haye, qui se rattache à l'Espagne; pour ce qui regarde l'empereur, l'Empire et les autres puissances, on peut lire les détails circonstanciés rapportés dans l'*Histoire de la maison d'Autriche*, vol. I, chap. LXXVI (édit. anglaise).

Louis XIV n'était pas encore assez abattu pour accepter des propositions qui auraient rendu illusoires cinquante années de travaux ; non seulement il refusa son approbation, mais quand il lut la clause de l'article ignominieux qui lui imposait l'obligation de s'unir aux alliés pour faire la guerre à son petit-fils, il déclara hautement que dans une aussi cruelle alternative *il préférait de faire la guerre à ses ennemis, qu'à ses enfans.* Il profita de la circonstance de cette demande injuste et cruelle, pour faire cesser les importunités du duc de Bourgogne, et relever le courage de son peuple. Il publia une déclaration solennelle de ses vues pacifiques, dans laquelle, après avoir insisté sur la barbarie et l'insolence de ses ennemis, il comptait que la loyauté et l'honneur de ses sujets lui épargneraient cette humiliation. « Je ne parlerai pas, disait-il, de la proposition qu'ils m'ont faite d'unir mes troupes à celles des alliés, et de chasser le roi mon petit-fils de son trône, s'il ne consent pas de son plein gré à rentrer dans la condition privée ; il répugne à l'humanité de supposer qu'ils aient eu l'espoir de m'entraîner dans une telle alliance. Quoique ma tendresse pour mes peuples ne soit pas moins vive que celle que j'ai pour mes propres enfans, quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets aussi fidèles, et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirais sincère-

ment de les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeraient eux-mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français. »

Cet appel fut électrique, et produisit un effet prompt et universel; le duc de Bourgogne et ses adhérens se réunirent avec leurs adversaires pour que la guerre fût continuée, et la nation, que le malheur avait fait tomber dans le découragement, se releva à la voix de son roi vénérable, et se rallia autour du trône pour le préserver de l'humiliation et du déshonneur.

Philippe imita l'exemple de Louis; il fit aussi un appel à la loyauté et à l'honneur de son peuple; après avoir récapitulé les circonstances de la négociation, il disait : « Non contens (les alliés) de leurs prétentions excessives, ils osèrent proposer, comme un article fondamental, que le roi mon aïeul devait joindre ses forces aux leurs afin que si, dans le terme de deux mois, je n'avais pas évacué l'Espagne volontairement, je fusse contraint à le faire par la force; proposition téméraire et scandaleuse, mais pourtant la seule où ils aient montré quelque reste de connaissance et d'estime de ma constance, comme de la fidélité et de la valeur de mes courageux Espagnols, puisqu'ils reconnaissent que même un si grand pouvoir réuni laissait incertain le succès qu'ils prétendaient obtenir. »

Il s'appesantissait ensuite sur le danger dont l'Église catholique se trouvait menacée par la confédération des hérétiques, et par la propagation de leurs funestes doctrines; il ajoutait : « Si mes péchés sont tels qu'ils doivent nous priver de la protection divine, du moins je combattrai avec mes Espagnols jusqu'à la dernière goutte de mon sang, dont je veux que cette terre espagnole, qui m'est si chère, demeure teinte à leurs yeux. Heureux si la colère du ciel étant apaisée par ma punition, les princes mes enfans, qui sont nés entre les bras de mes fidèles sujets, peuvent occuper un jour le trône au milieu de la paix et du bonheur public, et si, en cessant de vivre, je puis me flatter d'avoir émoussé les traits de la fortune ennemie; en sorte que mes enfans, par lesquels Dieu a voulu établir et consolider ma monarchie, puissent enfin cueillir les doux fruits de la paix.

« Pour cet effet, il est nécessaire que mes sujets concourent à ce dessein, et par leur fidélité naturelle dont j'ai eu déjà tant de preuves, et par leurs généreux efforts; qu'ils s'unissent entre eux par une charité chrétienne, sincère et réciproque, et qu'ayant recours à Dieu et à la très sainte vierge Marie, ma protectrice particulière et celle de mes royaumes, par des vœux fervens et continuels, nous nous appliquions à déraciner de nos âmes tous les vices qui arrêtent l'effet de ses divines

miséricordes. Et ainsi tous bien unis, nous combattrons pour notre honneur et pour notre patrie, sous les décrets éternels de la Providence divine, contre l'orgueil impie de ceux qui s'attribuent dans leur témérité le pouvoir de diviser les empires, d'en disposer et de les transférer d'une nation à une autre. »

Cette courageuse et touchante déclaration de Philippe ne fit pas moins d'impression sur l'esprit des Espagnols que celle de Louis sur les Français; mais l'Espagne était trop épuisée alors pour qu'elle pût, avec ses seules ressources, soutenir le choc qui la menaçait. Aussi, lorsque Louis XIV fit savoir la triste nécessité où il se trouvait de retirer ses troupes d'Espagne, pour veiller à la défense de son propre royaume, Philippe, soit directement, soit par ses agens, fit les demandes les plus vives pour qu'on lui continuât ce secours auquel il devait sa couronne. Ces instances n'ayant pas eu le résultat qu'on en attendait, la reine implora, d'une manière très pathétique, l'humanité et la tendresse paternelle de Louis. Elle lui marquait que, selon toute apparence, les ennemis viendraient bientôt jusqu'à Madrid, s'il refusait un secours de vingt bataillons pour le reste de la campagne. Elle était grosse et près d'accoucher; elle intéressait le roi de France par ce motif : « Que deviendrai-je, moi et mes enfans? cela ne serait-il pas capable de me faire

mourir? et pourriez-vous me mettre dans un tel risque, quand il dépend de vous de ne pas m'y hasarder? Je ne saurais croire que votre humanité et la tendresse que vous m'avez fait toujours l'honneur de me témoigner, vous puissent permettre de m'abandonner dans une telle occasion. » ([1])

La tendresse de Louis XIV l'emporta sur toutes les considérations politiques. Il consentit à laisser en Espagne trente-cinq bataillons; mais il borna cette concession à l'espace de quelques semaines, jusqu'à ce que Philippe eût eu le temps de réunir et d'organiser une armée nationale, et de pourvoir à sa propre sûreté. Convaincu aussi des efforts extraordinaires que les alliés faisaient pour occuper toutes ses forces pendant cette campagne, il stimula le courage de Philippe et le zèle de ses sujets, en leur faisant entendre de nouveau que, si l'Espagne ne se défendait pas par elle-même, il fallait abandonner tout-à-fait l'espoir de maintenir sa famille sur le trône.

Heureusement pour Philippe, les alliés laissèrent languir la guerre en Espagne, pour concentrer toutes leurs forces dans les Pays-Bas. Les Espagnols, sous les ordres du marquis de Bay, avaient battu les Anglais et les Portugais sur le Caya, dans les environs de Campo-Mayor, et par

([1]) Noailles, tome 4, page 65.

ce succès, ils mirent leur frontière occidentale à l'abri de toute invasion. En Catalogne, les armées française et espagnole étaient, numériquement parlant, supérieures à celles des alliés; mais cet avantage était à peu près nul par leur haine mutuelle, et surtout par les disputes entre les deux généraux en chef Bezons et Aguilar. Comme les Français avaient reçu l'ordre de se tenir sur la défensive, l'actif Staremberg n'hésita pas à passer la Sègre en présence de l'armée ennemie, et d'investir Balaguer. Les Espagnols voulaient risquer la bataille; mais Bezons, arrêté par les ordres qu'il avait, et craignant aussi que, dans la confusion de la mêlée, les Espagnols ne tournassent leurs armes contre ses troupes, plutôt que contre l'ennemi, se retira au moment même de l'action, et l'armée eut la mortification d'être témoin de la reddition de cette forteresse, et de la perte de trois bataillons qui se rendirent prisonniers de guerre.

Philippe, en apprenant cet échec, entra dans une vive colère. Il quitte Madrid à la hâte, et se rend à l'armée où il espère que sa présence mettra un terme aux disputes entre les généraux, et qu'elle contiendra aussi les querelles entre les soldats des deux nations. Il annonça sa résolution par une lettre où l'on remarque des expressions assez vives de mécontentement; elle était adressée au maréchal de Bezons :

« Mon cousin, j'avoue que j'ai été surpris de votre manière d'agir, et de la conduite que vous avez tenue à la vue des ennemis, le 27 du mois passé. J'ai trouvé cela tout-à-fait contraire à l'honneur des deux nations et à mes intérêts. C'est sur cette nouvelle que je suis parti ce matin de Madrid, afin de me mettre à la tête de mon armée, près de laquelle je vais me rendre avec toute la diligence possible. Je vous recommande, avant tout, de me tenir prêts, pour mon arrivée, quarante bataillons et soixante escadrons. Je sais que vous les pouvez assembler. Il s'agit de soutenir l'honneur de la France et de l'Espagne; et vous pouvez bien juger que je ne me rends à l'armée que pour faire quelque chose qui soit digne de ma personne. Je suis persuadé que vous ne voudrez pas perdre mon estime, mais qu'au contraire vous chercherez les occasions de faire tout ce qui peut être capable de vous l'assurer.

« Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, dans sa sainte garde. »

A Guadalajara, le 2 septembre 1709.

En arrivant à l'armée, Philippe la trouva, non seulement divisée par les animosités nationales, mais dans l'état le plus déplorable, faute de vivres et de subsistances, et l'ennemi occupant une position trop forte pour qu'elle pût lui être enlevée. Après avoir patienté pendant trois semaines, sans

autre résultat que d'avoir été témoin de la misère du soldat et des divisions toujours croissantes parmi les officiers, il donna le commandement des Espagnols au prince de Tzerclaes, et, accompagné d'Aguilar, il quitta ce fatigant théâtre où il n'avait éprouvé que des peines et des désagrémens.

Au milieu de cette fâcheuse inaction, Noailles conserva la gloire des armes françaises par ses opérations du côté des Pyrénées orientales. Il soumit Figuières, et dans la surprise inattendue qu'il fit du camp autrichien sous les murs de Gironne, le général qui le commandait devint son prisonnier. L'artillerie et les équipages tombèrent en son pouvoir; il tua, dispersa, ou fit prisonnières toutes les troupes ennemies. Mais ce brillant exploit fut court et ne produisit pas de grands avantages pour la suite de la guerre; la saison le fit retourner sur la frontière du Roussillon, où il prit ses quartiers d'hiver.

Ni la promesse de suivre un autre système, ni la formation d'un ministère espagnol, ne purent rétablir la tranquillité dans le palais et dans le conseil. Les apparences extérieures pouvaient fasciner pour un temps les yeux du peuple et de ceux qui vivaient loin de la cour; mais il était aisé de s'apercevoir que la séparation d'avec la France n'avait été tout bonnement qu'un expédient simulé et momentané pour ranimer le zèle

de la nation, et donner de la vraisemblance aux protestations de Louis XIV sur l'impossibilité où il se trouvait de forcer son petit-fils à abdiquer sa couronne. Les soupçons furent justifiés non seulement par l'influence toujours croissante du cabinet français en Espagne, précisément au moment où on la disait évanouie, mais encore par la docilité et la déférence de Philippe aux ordres secrets émanés de Versailles. En effet, quoiqu'il avouât l'intention de se jeter dans les bras de ses sujets, il n'accorda jamais sa confiance au duc de Medinaceli, ni aux personnes chargées nominalement de la direction des affaires, mais seulement au secrétaire Grimaldo, doué d'un caractère assez souple et assez conciliant pour ne pas opposer les préjugés nationaux à la volonté du monarque. Il retint aussi auprès de lui Amelot sous des prétextes plausibles jusqu'au moment de son départ pour l'armée; il l'admit dans le conseil, et eut pour ses avis les mêmes égards qu'il avait eus pendant le temps de sa mission passée. (1)

Dans ces circonstances difficiles, Medinaceli se regarda comme n'ayant été placé à la tête de l'administration que pour être l'instrument de la ruine de son pays. Ronquillo et Bedmar, de leur côté, ne déguisaient plus leur aversion pour un système de gouvernement dans lequel ils étaient

(1) Noailles, tome 4, page 82.

chargés d'une grande responsabilité sans avoir pourtant la faculté d'agir; et ils firent des remontrances sur la violation des promesses solennelles, faites par le roi à la nation, de confier le gouvernement aux Espagnols seulement.

Pour apaiser ces clameurs, la princesse des Ursins jugea convenable de donner de nouveaux témoignages de sa résignation : elle demanda son rappel, sous prétexte que sa présence en Espagne devenait nuisible à la couronne. Mais sa délicatesse, réelle ou apparente, fut obligée de plier devant les instances de la reine. Tous ceux qui avaient exprimé des plaintes modérées sur l'influence française, se contentèrent d'une déclaration solennelle, par laquelle on promettait que la princesse des Ursins ne s'immiscerait plus dans les affaires du gouvernement. Elle crut nécessaire de hâter le départ d'Amelot et le renvoi de tous ses compatriotes. Le ministre français quitta la capitale au moment où Philippe se rendait à l'armée. Il courut de grands dangers, et n'échappa qu'avec peine à la fureur populaire. (1)

Philippe, rentré dans Madrid, se trouva assailli de plus grands embarras encore que ceux qu'il avait rencontrés à l'armée. Le système d'administration qui avait été tracé par Orry, système

(1) Saint-Philippe, tome 3, page 280. Noailles, tome 4, pages 68-70.

mûri par Amelot, et dont on avait senti les avantages grâce à leurs soins et à leurs mesures énergiques, fut sans aucune utilité, ou, pour mieux dire, devint funeste entre les mains de ministres sans activité, ennemis d'une création qui n'était pas la leur, et ignorant les premiers principes de l'économie politique. Le même esprit d'indolence et d'inaction paralysait toutes les branches administratives, et l'Espagne, sous un gouvernement léthargique et inepte, retomba bientôt dans sa faiblesse primitive et dans son ancienne détresse. Philippe, dénué de pouvoir, incapable de le reprendre, privé de sages conseillers qui auraient pu lui servir de guides, retomba dans sa première langueur. Il ne songea plus qu'à chercher à dissiper son ennui et son chagrin, en se livrant au plaisir de la chasse et à la monotonie de ceux du palais. Enfin, sans l'intervention secrète de la reine et de la princesse des Ursins, que Grimaldo employait adroitement, les rouages de la machine politique se seraient arrêtés, et le gouvernement tombait dans une dissolution complète. (1)

(1) Noailles, tome 4, page 12.

Outre les autorités que nous avons citées dans les différentes parties de ce chapitre, nous avons consulté sur ce qu'il renferme les histoires de Désormeaux et d'Ortiz, ainsi que les historiens anglais et français.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION HISTORIQUE.

SECTION PREMIÈRE. — DE L'ESPAGNE, DEPUIS LES TEMPS ANCIENS JUSQU'A LA MORT DE PHILIPPE IV.

SECTION II. — 1665 - 1697.

CHAPITRE IV. — 1701.

CHAPITRE V. — 1701-1702.

CHAPITRE VI. — 1702.

CHAPITRE VII. — 1701-1702.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

ERRATA

DU PREMIER VOLUME.

Page 104, ligne 22; *au lieu de*, desembre, *lisez :* descubre.

Page 131, ligne 14, du sommaire, *au lieu de*, Demande la convocation des Cortès; *lisez :* Demande pour la convocation des Cortès.

Page 225, note; *au lieu de*, estamenzos, *lisez :* estamentos.

Page 336, ligne 7; *au lieu de*, chrétienne, *lisez :* catholique.

Page 367, ligne 7; *au lieu de*, Placencia, *lisez :* Plasencia.

Page 462, note; *au lieu de*, il n'y a pas, *lisez :* il n'y avait pas.

Page 539, ligne 15; *au lieu de*, Frigiliana; *lisez :* (Frigiliana.)
